This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

E. DORSCH, M. D.
Monroe, Mich.

THE DORSCH LIBRARY.

The private Library of Edward Dorsch, M. D., of Monroe, Michigan, presented to the University of Michigan by his widow, May, 1888, in accordance with a wish expressed by him.

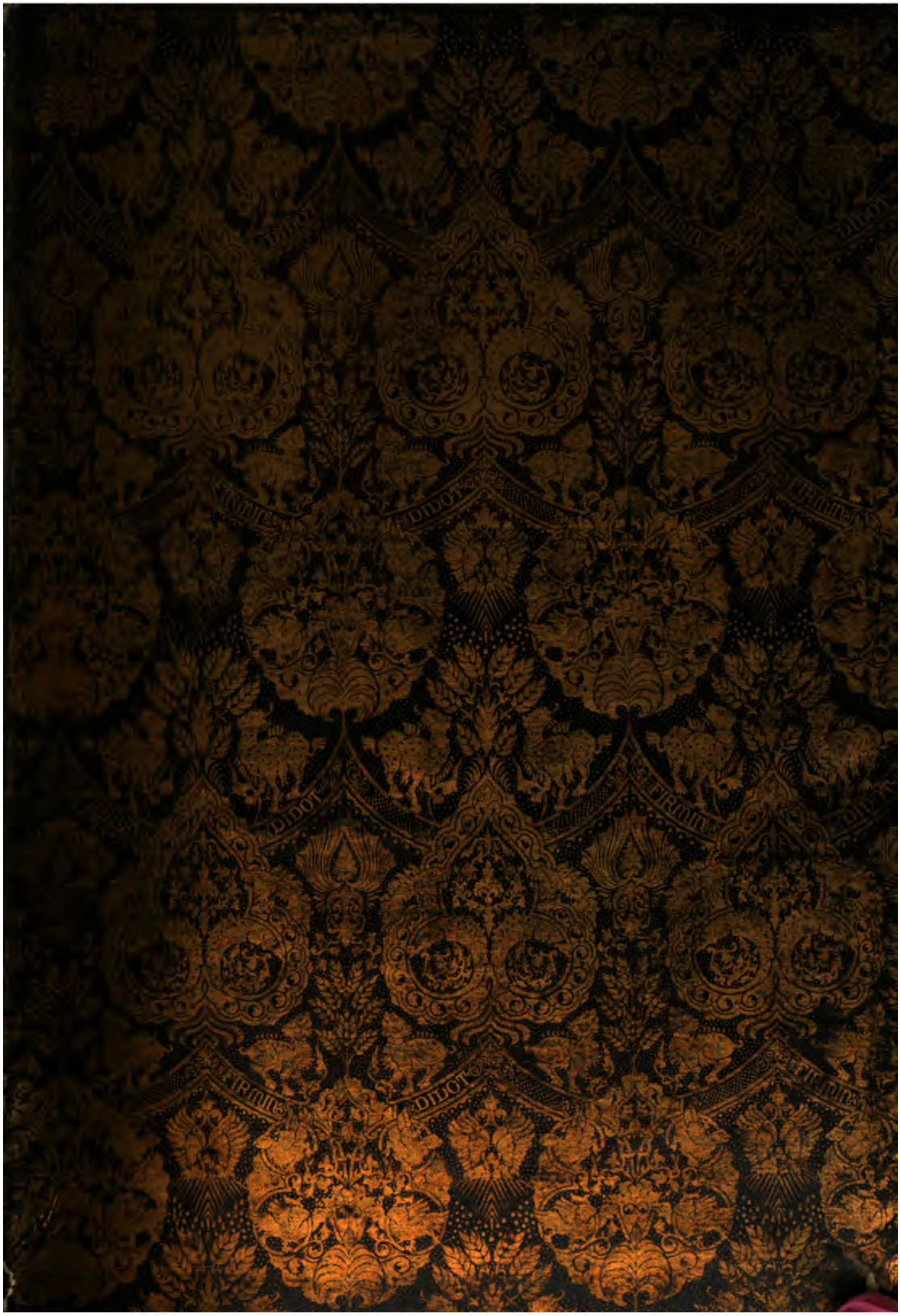
DIDOT
FIRMIN

D
127
.L15
1877
copy 2

SCIENCES & LETTRES
AU MOYEN AGE
ET A L'ÉPOQUE
DE LA RENAISSANCE

Paris. — Typographie de Firmin-Didot et Cie, rue Jacob, 56.

Pralon Lith. Imp. Fraillery

LE ROI DE NAVARRE, HENRI D'ALBRET, TROUVANT LA MARGUERITE DANS LES JARDINS D'ALENÇON.

Miniature de l'*Initiatoire instructive en la religion chrestienne*, ms exécuté au XVIe siècle pour Marguerite de Navarre, et pouvant être attribué à Geoffroy Tory : n° 60 T. F. de la Bibliothèque de l'Arsenal.

SCIENCES & LETTRES

AU

MOYEN AGE

ET A L'ÉPOQUE DE

LA RENAISSANCE

PAR PAUL LACROIX

(Bibliophile Jacob)

CONSERVATEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE L'ARSENAL

OUVRAGE ILLUSTRÉ

DE TREIZE CHROMOLITHOGRAPHIES

EXÉCUTÉES PAR

COMPÉRE, DAUMONT, PRALON ET WERNER

ET DE QUATRE CENTS GRAVURES SUR BOIS

DEUXIÈME ÉDITION

PARIS

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET Cie

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE, RUE JACOB, 56

1877

Reproduction et traduction réservées.

PRÉFACE

Nous terminons enfin notre ouvrage sur le Moyen Age et la Renaissance, par ce nouveau et dernier volume, dont le vaste sujet n'offre pas moins d'intérêt que celui des trois volumes précédents.

Au commencement du Moyen Age, à l'entrée du Ve siècle de notre ère, les peuples barbares se précipitent sur l'ancien monde : ces invasions successives étouffent en peu d'années la civilisation grecque et romaine ; les ténèbres succèdent partout à la lumière. La religion de Jésus-Christ résistera seule à la barbarie envahissante ; les sciences et les lettres disparaîtront, avec les arts, de la face du monde, pour se réfugier dans les églises et les monastères. C'est là qu'elles doivent se conserver, comme un dépôt sacré ; c'est de là qu'elles doivent sortir, lorsque le Christianisme aura renouvelé la société païenne. Mais il faut des siècles et encore des siècles pour que les connaissances humaines soient revenues au point où elles étaient arrivées avant la chute de l'Empire des Césars. Il faut aussi une société nouvelle pour de nouveaux efforts de l'intelligence qui reprend ses droits ; les écoles, les universités se fondent sous les auspices du clergé et des corporations religieuses : les sciences et les lettres

s'échappent alors de leur tombeau. L'Europe, au milieu des conflits tumultueux de la politique qui fait et défait les royaumes, voit renaître de toutes parts l'émulation du savoir : les poëtes, les orateurs, les romanciers, les écrivains se multiplient et rencontrent une sympathie générale; les savants, philosophes, chimistes et alchimistes, mathématiciens et astronomes, voyageurs et naturalistes, se réveillent, pour ainsi dire, au souffle vivifiant du Moyen Age; de grandes découvertes scientifiques, d'admirables ouvrages en tous genres attestent que le génie des sociétés modernes n'aura rien à envier au génie de l'antiquité. L'imprimerie est trouvée : devant ce foyer lumineux, le Moyen Age, qui a fini son œuvre de rénovation sociale, cède la place à la Renaissance, qui vient répandre à pleines mains les fécondes et brillantes créations de l'Art, de la Science et des Lettres.

Tel est le tableau grandiose et imposant, que nous avons essayé de retracer, d'une manière synthétique, sous la forme la plus simple et la plus vraie, qui est à la fois narrative et descriptive, sans nous égarer dans les espaces imaginaires des théories et des discussions historiques. Le rôle de l'historien sincère et impartial se borne à raconter, et si son opinion personnelle s'accuse inévitablement dans le récit des faits qu'il présente en détail ou en abrégé, il ne doit pas chercher à l'imposer à ses lecteurs par des violences de systèmes et par des efforts de démonstration philosophique. C'est surtout l'histoire du Moyen Age qui a donné lieu à ces excès de jugements contraires : pour les uns, tout est mauvais, tout est blâmable dans le Moyen Age; pour les autres, tout est bon, tout est admirable. Nous n'avions pas à nous prononcer entre deux extrêmes : nous racontons, nous décrivons, en toute franchise, en toute sincérité. Les lecteurs sont là pour juger.

Au reste, la plus grande partie de notre tâche était faite; pour ce volume comme pour les précédents, nous n'avons fait qu'analyser quelques-uns des chapitres de notre premier ouvrage : le Moyen Age et la Renaissance, *en complétant toujours, en améliorant quelquefois l'œuvre collective de nos anciens collaborateurs, et en ajoutant aussi à cette œuvre, aujourd'hui si justement appréciée, les chapitres qu'elle ne contient pas et dont l'absence regrettable constate son imperfection relative.*

C'est un insigne honneur pour nous, cependant, que d'avoir fait le plan de cet ouvrage malheureusement inachevé et d'avoir dirigé l'exécution d'une entreprise littéraire qui a mérité les plus honorables encouragements et des éloges presque unanimes. Notre pauvre ami Ferdinand Seré, qui est mort à la peine, avait merveilleusement compris l'illustration de

ce livre magnifique, où devaient être reproduits tant de monuments inédits des arts du dessin, et il a été très-activement, très-habilement secondé, dans son travail, par un de nos premiers dessinateurs, M. Racinet, et par un de nos premiers imprimeups lithographes, M. Lemercier. Mais les temps étaient durs alors, et, après des prodiges de courage et de persévérance, il fallut s'arrêter, avant d'avoir tenu toutes les promesses du programme que nous avions tracé, avant d'avoir vu terminer une œuvre à laquelle nous avions donné tant de soins et tant de veilles pendant plusieurs années consécutives. Le Moyen Age et la Renaissance *n'a donc eu que cinq volumes au lieu de six, qui nous auraient permis de parachever cette vaste entreprise.*

Il s'en est fallu de peu, toutefois, que cet ouvrage, qui avait éveillé bien de flatteuses sympathies, ne fût mis à fin, grâce à la puissante intervention d'un des plus illustres représentants de l'Imprimerie et de la Librairie françaises, notre excellent et vénérable ami, le savant M. Ambroise Firmin-Didot, dont la perte récente nous laisse de si profonds regrets. M. Ambroise Firmin-Didot, à qui la Science est redevable d'une foule de travaux remarquables sur les arts et les lettres du Moyen Age, entre autres l'Histoire d'Alde Manuce, la Monographie de l'œuvre de Jean Cousin, les Recherches historiques sur la gravure en bois, etc., eut la bonne pensée, tout en réservant pour un avenir possible la continuation ou le complément du Moyen Age et la Renaissance, *d'y suppléer provisoirement par un ouvrage destiné à un public plus nombreux que celui qui avait fait le succès de l'ouvrage primitif.*

« *Les sciences historiques ont fait des progrès considérables dans les vingt dernières années, me disait M. Ambroise Firmin-Didot : il faut en tenir compte. Votre* Moyen Age *est un livre classé dans les bibliothèques, et il ne perdra pas la place qu'il s'y est faite. Mais vous devez le refaire sous une autre forme et avec de nouveaux éléments.* »

J'ai suivi les conseils de ce guide aussi sûr qu'expérimenté, et sous ses yeux attentifs, sous son heureuse influence, je me suis attaché à faire un livre absolument neuf en mettant à contribution le livre original qui est et qui restera ce qu'il est. Les quatre volumes, dont se compose maintenant le nouvel ouvrage, sont à la fois moins étendus et beaucoup plus complets que les cinq volumes du premier. Le plus grand nombre des bois qui accompagnent le texte de ces quatre volumes et toutes les lithochromies qui en sont le plus splendide accessoire n'ont jamais paru dans l'ancien Moyen Age *et ne le cèdent en rien à ceux de cette belle publication.*

Quant au texte, où j'ai fait ample usage des estimables travaux de mes anciens collaborateurs (combien, hélas! ne sont plus là aujourd'hui pour recevoir l'hommage d'affectueux souvenir que je me plais à leur rendre!), je n'ai pas manqué de recourir à des œuvres excellentes qui ont paru depuis la publication du premier Moyen Age *et qui m'ont permis de modifier entièrement quelques-unes des parties de ce livre. Ainsi, pour ne parler que du présent volume, j'ai revu les chapitres* Philosophie *et* Universités, *d'après les beaux ouvrages philosophiques et historiques de M. Ch. Jourdain; le chapitre* Romans, *d'après les dernières études de M. Paulin Paris et les importants travaux de MM. Gaston Paris et Léon Gautier; le chapitre* Chants populaires, *d'après le Rapport de M. Ampère au Comité des Sociétés savantes, etc. Si j'ai réussi à faire entrer, dans mon livre, quelques-uns des renseignements nouveaux que me fournissaient en abondance les meilleures œuvres de mes doctes contemporains, je me fais un devoir et un plaisir de rapporter à eux seuls tout le mérite des emprunts que je leur ai faits. Mais on ne doit pas oublier que chacun de mes chapitres est une espèce de monographie et que cette monographie a été souvent l'objet d'un ou de plusieurs ouvrages spéciaux parfois très-compliqués et très-volumineux*

Je ne pouvais faire qu'un résumé toujours succinct et trop souvent incomplet en rédigeant un livre qui renferme tant de sujets variés; mais du moins je me suis conformé de mon mieux aux avis judicieux de mon digne ami M. Ambroise Firmin-Didot, qui me répétait sans cesse: « Laissez aux autres l'érudition approfondie et minutieuse; ne soyez qu'un interprète ingénieux, intelligeut, simple et naïf, agréable, s'il est possible: tâchez de vous faire lire et comprendre par tout le monde. Les grands succès appartiennent moins aux savants qu'aux vulgarisateurs. »

1er novembre 1876.

PAUL LACROIX

(BIBLIOPHILE JACOB

SCIENCES & LETTRES

AU MOYEN AGE

ET A L'ÉPOQUE DE LA RENAISSANCE

UNIVERSITÉS, ÉCOLES, ÉCOLIERS

Légende de la fondation de l'Université de Paris, par Charlemagne. — Écoles du cloître Notre-Dame. — Origine du nom de l'*Université*. — Organisation universitaire. — Les quatre Nations et les quatre Facultés. — Le recteur et les autres officiers de l'Université. — Les grands et les petits messagers. — Privilèges de l'Université. — Sa puissance et sa décadence. — Son rôle politique. — Création des Universités provinciales. — Grandes écoles de la rue du Fouarre. — Les colléges de Paris. — Désordres des écoliers. — Leurs jeux. — Leurs fêtes. — Foire du Lendit. — Universités étrangères.

Au sixième siècle de l'ère chrétienne, les écoles de Marseille, d'Autun, de Narbonne, de Lyon, de Bordeaux et de Toulouse, qui, sous la domination romaine, avaient jeté sur la Gaule un si vif éclat, grâce aux noms de leurs illustres maîtres ou élèves, les poëtes Pétrone et Ausone, l'historien Trogue Pompée, les orateurs Salvien et Césaire, etc., n'étaient plus qu'un vague souvenir. Le règne de Dagobert (638) vit s'éteindre les dernières lueurs du génie antique. Le clergé, qui resta dès lors l'unique dépositaire des connaissances humaines, se laissait, à son tour, envahir par les ténèbres de l'ignorance, quand vint Charlemagne, qui devait tenter les plus louables, les plus constants efforts pour favoriser, dans

son vaste empire, une sorte de régénération intellectuelle. Par ses ordres, le moine anglo-saxon Alcuin et quelques doctes clercs étrangers furent appelés à la cour. Ce fut sous leurs auspices qu'il créa, dans son palais même, une académie dont il s'honorait d'être membre et aux travaux de laquelle il ne dédaignait pas de prendre part. L'écriture, qui était devenue indéchiffrable, fut rectifiée; la langue latine, qui cédait la place aux idiomes barbares, fut remise en honneur; les anciens manuscrits qui existaient dans les monastères furent revus et reproduits avec des soins plus éclairés. L'enseignement des sciences et des lettres recommença donc à fleurir dans les écoles ecclésiastiques.

Aussi, bien longtemps après le grand empereur, cette renaissance littéraire qu'on lui attribuait, et que la légende avait poétisée, lui fit donner le titre de fondateur et de patron de l'Université; aujourd'hui encore, le front de *saint* Charlemagne reste couronné de l'auréole pédagogique et littéraire que lui décerna la reconnaissance de nos aïeux.

« En ces temps, raconte Nicole Gilles, chroniqueur du quinzième siècle, qui ne fait que paraphraser un passage de la chronique carlovingienne du Moine de Saint-Gall, en ces temps vinrent d'Irlande en France deux moines qui étoient d'Écosse, et qui étoient grands clercs et de sainte vie. Par les cités et par les *pays* (campagnes), prêchoient et crioient qu'ils avoient science à vendre, et que qui en voudroit acheter vînt à eux. Ce qui vint à la connoissance de l'empereur Charlemagne, qui les fit venir devers lui et leur demanda s'il étoit vrai qu'ils eussent science à vendre; lesquels répondirent que, voirement, ils l'avoient par don de grâce de Dieu, et qu'ils étoient venus en France pour la prêter et enseigner à qui la voudroit apprendre. L'empereur leur demanda quel *loyer* (rémunération) ils voudroient avoir, pour la montrer. Et ils répondirent qu'ils ne voudroient rien, *fors* (si ce n'est) lieux convenables à ce faire et la *substance* (subsistance) de leur corps tant seulement, et qu'on leur administrât gens et enfants ingénieux pour la recevoir. Quand l'empereur les eut ouïs, il fut bien joyeux et les tint avec lui jusqu'à ce qu'il dut aller en guerre. Et *lors* (alors) commanda à l'un d'eux, nommé Clément, qu'il demeurât à Paris, et lui fit donner les enfants de gens de tous états, les plus ingénieux qu'on sut trouver, et fit faire lieux et écoles convenables pour apprendre,

et commanda qu'on leur administrât tout ce qui leur seroit besoin, et leur donna de grands priviléges, franchises et libertés. Et de là vint la première institution du corps de l'Université de Paris, qui étoit à Rome, où auparavant d'Athènes elle avoit été transférée. »

Tels sont les faits qui furent généralement admis comme incontestables pendant plus de huit siècles, c'est-à-dire jusqu'à ce que le savant Étienne

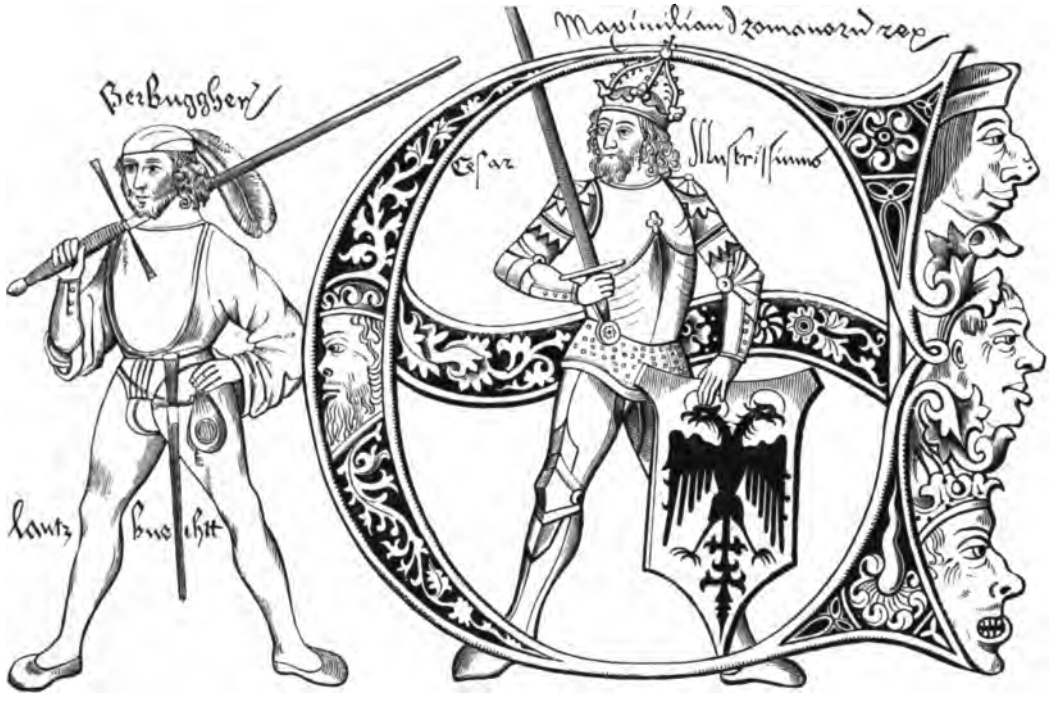

Fig. 1. — Grande initiale, dessinée à la plume (fin du xve siècle), représentant des types d'écoliers, dans un des registres manuscrits de la Nation d'Allemagne. Archives de l'Université.

Pasquier (1564), en défendant avec ardeur, mais avec impartialité, les anciens priviléges de l'Université de Paris, eut démontré, de concert avec l'avocat Loisel et l'historien André Duchesne, que ces glorieuses traditions ne reposaient sur aucun fondement historique. A la vérité, il ne tint pas à d'autres savants non moins distingués, aux Du Cange, aux Mabillon, aux Égasse du Boulay, aux Crevier, que l'origine légendaire de l'Université ne reprît définitivement place dans l'histoire; mais l'érudition ayant dit son dernier mot, à part toute question de patriotisme, il fut reconnu et

avéré que les établissements académiques ou scolaires de Charlemagne, comme beaucoup d'autres créations de son génie universel, ne survécurent pas à la volonté puissante qui les avait fondés, et que les célèbres écoles de Paris naquirent et se développèrent sous l'influence immédiate de l'Église.

Quant à l'étymologie du nom de l'Université, il faut la chercher dans le sens du mot latin *universitas,* qui, au moyen âge, représentait une réunion, une catégorie de personnes. Ainsi, dans les actes et mandements publiés au nom des Écoles de Paris, on employait la formule ordinaire : *Noverit universitas vestra* (c'est-à-dire : Sachez tous, tant que vous êtes), et cette formule, qui s'appliquait à tous les protocoles, figurait aussi en tête de tous les diplômes émanés des maîtres et adressés aux élèves. On comprend que le mot *universitas,* prenant peu à peu un sens spécial ou restreint, finit par désigner particulièrement l'Université ou la totalité des étudiants, puis l'institution universitaire elle-même que formaient ces étudiants, et, enfin, le vaste quartier de la ville qui leur était presque exclusivement réservé sur la rive gauche de la Seine.

Les annales de l'Université de Paris ne sauraient pourtant remonter au-delà des cours publics de Pierre Abailard, cette grande et sympathique illustration qui demeura si vivement empreinte dans la mémoire populaire. Lorsqu'en 1107 le jeune et infortuné docteur vint pour la première fois dans la capitale pour y compléter ses études, l'école était encore, pour ainsi dire, pendante au giron de l'Église. C'était dans le cloître de Notre-Dame qu'enseignaient les habiles maîtres Guillaume de Champeaux et Anselme de Laon, dont il suivit d'abord les leçons, et qu'il devait bientôt surpasser l'un et l'autre. Cinquante ans plus tard, on voit apparaître déjà le berceau de l'Université, car Henri II, roi d'Angleterre, proposait de soumettre le différend qui s'était élevé entre lui et Thomas Becket, évêque de Cantorbéry, à l'arbitrage des écoliers des *diverses nations,* étudiant à Paris. Ce témoignage d'estime et de déférence à l'égard des écoliers de Paris caractérise d'une manière notoire la réputation et le crédit dont jouissait, à cette époque, non-seulement en France, mais encore en pays étranger, leur université cosmopolite. En 1200, un diplôme de Philippe-Auguste, daté de Béthisy, dans lequel se trouve, en quelque sorte, le fondement des priviléges de l'Université, nous montre cette nouvelle

institution fonctionnant sous un chef, dont l'immunité, ainsi que celle de tous ses membres, est solennellement garantie vis-à-vis de la justice

Fig. 2. — Sceau de la Nation de France. XIVe siècle.

Fig. 4. — Sceau de la Nation d'Angleterre. XIVe siècle.

Fig. 3. — Contre-sceau de la Nation de France. XIVe siècle.

Fig. 5. — Contre-sceau de la Nation d'Angleterre. XIVe siècle.

(Collection sigillographique des Archives nationales de France.)

laïque. Enfin, en 1260, le corps universitaire se présente muni de tous ses organes constitutifs et parvenu à son entier développement.

Il faut donner ici une idée sommaire de cette organisation ingénieuse et complexe, d'après les recherches de Vallet de Viriville et celles du savant M. Charles Jourdain, le dernier historien de l'Université de Paris.

Dès le principe, une division naturelle s'établit entre les jeunes gens, que la renommée des grandes écoles parisiennes y faisait affluer de tous

Fig. 6. — Sceau de la Nation de Normandie. XIVe siècle.

Fig. 8. — Sceau de la Nation de Picardie. XIVe siècle.

Fig. 7. — Contre-sceau de la nation de Normandie. XIVe siècle.

Fig. 9. — Contre-sceau de la Nation de Picardie. XIVe siècle.

(Collection sigillographique des Archives nationales de France.)

les points de la chrétienté. Les écoliers se groupèrent par nations, et ces groupes ayant adopté, par analogie de langue, d'intérêt, de sympathie, une forme plus régulière, il n'y eut que quatre Nations, ainsi désignées :

celle de *France* (fig. 2 et 3), celle d'*Angleterre* (fig. 4 et 5), celle de *Normandie* et celle de *Picardie* (fig. 6 à 9). La Nation de France se composait de cinq Tribus, qui comprenaient les évêchés ou provinces métropolitaines de Paris, de Sens, de Reims et de Bourges (fig. 10 à 13), et tout le midi de l'Europe, en sorte qu'un Espagnol et un Italien, qui venaient étudier à Paris, étaient compris dans la Nation de France. La Nation d'Angleterre, qui se subdivisait en deux Tribus, celle des insulaires et

Fig. 10. — Sceau de l'Université de Reims (1568).

Fig. 11. — Contre-sceau de l'Université de Reims (1568).

(Collection sigillographique des Archives nationales de France.)

celle des continentaux, embrassait toutes les contrées du Nord et de l'Est, étrangères à la France. Mais quand un violent antagonisme se fut déclaré entre les deux peuples que sépare le détroit de la Manche, le nom d'Angleterre étant devenu un objet d'exécration générale pour les Français, la nation universitaire, qui depuis plus d'un siècle avait porté ce nom-là, prit celui de *Nation d'Allemagne,* nom seul employé dans les actes publics, à dater de la rentrée de Charles VII à Paris, en 1437 (fig. 1). La Nation de Normandie n'avait qu'une seule Tribu, correspondant à la

province qui portait ce nom; la Nation de Picardie, au contraire, en avait cinq, représentant les cinq diocèses de Beauvais, de Noyon, d'Amiens, de Laon, et des Morins ou de Térouanne.

Les quatre Nations réunies constituèrent d'abord l'*Université des études;* plus tard, une nouvelle division s'établit, selon l'ordre des études de chaque Nation, et les Facultés prirent naissance. Dès lors, la distinc-

Fig. 12. — Sceau de l'Université d'Aix en Provence. XVIe siècle.

Fig. 13. — Grand sceau de l'Université de Bourges. XVe siècle.

(Collection sigillographique des Archives nationales de France.)

tion de Nations ne subsista plus que dans la Faculté des Arts, dénomination qui comprenait la grammaire, les humanités et la philosophie, telles qu'on les enseignait dans les écoles. Envisagés à un autre point de vue, les arts dits *libéraux* embrassaient le *trivium,* c'est-à-dire la grammaire, la rhétorique et la dialectique, et le *quadrivium,* c'est-à-dire l'arithmétique, la géométrie, la musique et l'astronomie.

Quand on considère la place que l'Église occupait dans la société du moyen âge, on ne s'étonnera pas que l'enseignement religieux se soit con-

stitué de bonne heure, et même qu'il soit devenu l'objet d'une faculté spéciale, la Faculté de théologie. Quand plus tard apparurent les ordres mendiants, fondés par saint Dominique et par saint François, les anciens

Fig. 14. — Une école de moines mendiants : le châtiment des verges. Miniature du ms. n° 21,252 de la Biblioth. de Bourgogne, à Bruxelles. xve siècle.

maîtres en théologie et ceux de la Faculté des arts refusèrent d'abord d'entrer en concurrence avec les nouveaux venus; mais ils y furent contraints par saint Louis et par le pape Alexandre IV, et l'utile coopération de ces

auxiliaires, qu'elle avait d'abord repoussés, tourna bientôt au profit et à la gloire de la Faculté de Théologie (fig. 14).

Vers 1150, un clerc de Bologne, nommé Gratien, ayant réuni en un seul corps, sous le titre de *Decretum,* les décisions anciennes et nouvelles de l'autorité ecclésiastique, qui composaient la jurisprudence canonique, le pape Eugène III approuva cette compilation et en ordonna l'enseignement dans toute la chrétienté. Telle fut l'origine de la Faculté de Décret, qui n'était d'abord qu'un démembrement de la Faculté de Théologie. Vers le même temps, les Pandectes de l'empereur Justinien, découvertes à Amalfi, en Calabre, ajoutèrent une précieuse source de documents à l'étude du droit, laquelle n'avait pas auparavant d'autres bases que le code Théodosien, les lois barbares et les capitulaires des rois de France. Partout les travaux des jurisconsultes se ranimèrent, et notamment dans l'Université de Paris; cependant le droit civil n'y prit sa place que beaucoup plus tard, à côté du droit canon. Plusieurs papes, considérant la jurisprudence profane ou séculière comme inutile, sinon contraire à la jurisprudence ecclésiastique, publièrent des bulles pour inviter les écoliers à n'apprendre que le droit canonique.

C'est aussi vers la fin du douzième siècle que l'enseignement de la médecine semble avoir commencé aux écoles laïques de Paris. Jusque-là, les clercs et surtout les religieux, qui seuls possédaient l'instruction nécessaire pour s'adonner aux études médicales, en étaient aussi les seuls maîtres; mais la discipline ecclésiastique ne tarda pas à contrarier et même à interdire ces études, comme elle l'avait fait pour le droit civil. Une Faculté de médecine eut donc beaucoup de peine à s'établir dans l'Université. Il est vrai que la médecine, cette science de faits et d'observations, ne pouvait guère réaliser de sérieux progrès, au milieu des préjugés de toute espèce et sous l'aveugle autorité des catégories, des formules et des méthodes empiriques qui enveloppèrent si longtemps la pédagogie universitaire. La Faculté de médecine de Paris ne pouvait donc prétendre à détrôner les célèbres écoles de Salerne et de Montpellier, qui conservaient les dépôts des connaissances de l'antiquité, telles que les Grecs et les Arabes les avaient transmises au moyen âge.

Les trois Facultés nouvelles créées dans l'Université demeurèrent

subordonnées, malgré leurs accroissements successifs, à la Faculté des Arts (fig. 15); le corps des quatre Nations, qui composaient cette dernière Faculté, lui assurait une prépondérance évidente, avec le maintien de certaines prérogatives essentielles. Ainsi chaque Nation élisait un procureur, et chaque Faculté un doyen. Le mode d'élection des procureurs et le terme de leurs fonctions variaient, toutefois, suivant les Nations. La Faculté des Arts comptait quatre procureurs. La Faculté de théologie, indépendamment de son doyen, qui devait être le docteur séculier le plus

Fig. 15. — Sceau des quatre Nations ou Faculté des Arts. XVIe siècle.
Biblioth. nat. de Paris. Cab. des médailles.

ancien en grade, choisissait, tous les deux ans, un syndic chargé de l'administration des affaires particulières de sa compagnie. Quant à la Faculté de Décret, elle n'avait qu'un doyen d'âge ou d'ancienneté dans le grade de docteur, et la Faculté de médecine, un doyen élu tous les ans parmi les docteurs en exercice. Doyens et procureurs, au nombre de sept, formaient le tribunal supérieur de l'Université. La Faculté des Arts avait donc, à elle seule, dans ce tribunal, une part quadruple de représentation et disposait de la majorité des suffrages. Elle s'était attribué, en outre, le privilége exclusif de nommer le recteur ou chef suprême de l'Université, lequel ne pouvait être

lui-même pris que dans son sein (fig. 16). Elle seule, enfin, avait la garde du trésor des archives, l'administration du Pré-aux-Clercs, et la nomination ou la présentation de tous les suppôts ou officiers universitaires non électifs.

Dans l'origine, le recteur élu ne restait en charge que pendant six semaines environ ; au treizième siècle, la durée de ses fonctions fut étendue

Fig. 16. — Recteur et docteur de l'Université de Paris, d'après une miniature de la *Cité de Dieu*. xve siècle. Ms. de la Biblioth. nat. de Paris.

à trois mois, et, vers la fin du quinzième siècle, le rectorat devint annuel, de fait, sinon de droit. Les procureurs des Nations (fig. 17) avaient été d'abord investis du droit de choisir les recteurs; mais des brigues scandaleuses s'étant produites à l'occasion de ce droit, les Nations nommèrent quatre électeurs spéciaux, qui, avant de procéder à l'élection, prêtaient serment de faire un choix honorable et utile à l'Université.

Le recteur, à la dignité duquel étaient attachées de grandes prérogatives,

exerçait sur toutes les écoles une juridiction souveraine, et ne reconnaissait point d'autorité supérieure à la sienne sur le territoire de l'Université. Souvent appelé en personne au Conseil du roi, il marchait de pair avec l'évêque de Paris et le Parlement, dans les cérémonies publiques. Il donnait à tous les écoliers, comme à tous les maîtres, les *lettres* ou diplômes qui leur conféraient les priviléges de leur grade et recevait d'eux leur serment d'obédience passive, *à quelque dignité qu'ils pussent parvenir,* serment qui emportait de sérieuses conséquences. Il nommait à tous les

Fig. 17. — Maître Jean de Vandeuil, procureur de la Nation de Picardie. Miniature du registre manuscrit n° 11 (1476-1483). Archives de l'Université.

offices de l'Université; il célébrait ou plutôt faisait célébrer son avénement, comme sa sortie de charge, par une procession, à laquelle il invitait, indépendamment de tous les *suppôts* ou officiers universitaires, les communautés religieuses, qui résidaient dans l'étendue de sa juridiction. En 1412, raconte le chroniqueur Jouvenel des Ursins, lors d'une procession solennelle de l'Université à l'abbaye de Saint-Denis, pour conjurer les malheurs de la guerre, le cortége était d'une telle longueur, que la tête de la procession entrait dans Saint-Denis, alors que le recteur se trouvait encore au couvent des Mathurins, dans la rue Saint-Jacques.

Après le recteur, il y avait, immédiatement au-dessous de lui, le syn-

dic, appelé aussi *procureur, promoteur* ou *procureur fiscal,* lequel était, à vrai dire, l'administrateur général de l'Université, et qui pouvait seul, en certaines occasions, contre-balancer la prépondérance du recteur.

Fig. 18. — Courrier suisse, d'après une statue conservée à l'hôtel de ville de Bâle. xve siècle.

Le trésorier avait la gestion financière des revenus et des dépenses de l'Université. Les dépenses étaient considérables; les revenus comprenaient, outre la taxe scolaire, exigée de tous les écoliers, une multitude

de legs et de fondations charitables, le produit annuel du Pré-aux-Clercs et celui des *messageries*.

Le greffier, secrétaire ou *scribe*, était chargé de tenir la plume, de lire aux assemblées les pièces communiquées et de garder dans ses archives les registres de l'Université, dont quelques-uns seulement ont été conservés.

On appelait *grands messagers* certains bourgeois notables de Paris, qui, établis dans la capitale et ne s'en éloignant jamais, servaient de

Fig. 19. — Bedeau de l'Université. — Jean Lequeux, messager de Guise en Thiérache, au diocèse de Laon. Miniature du registre manuscrit n° 11 (1476-1483). Archives de l'Université.

correspondants aux écoliers venus de différentes provinces de France et de divers pays de l'Europe. Accrédités par les familles de ces écoliers, assermentés près l'Université, ils étaient exempts du service de la garde urbaine et jouissaient des autres immunités universitaires. Ils devaient fournir aux étudiants, moyennant caution préalable, l'argent dont ceux-ci auraient besoin. Le nombre de ces grands messagers était limité de telle sorte qu'il y en eut un seul pour chaque diocèse. Ils réunissaient sous leurs ordres, mais sans nombre déterminé, des *petits messagers* ou simples *fac-*

teurs (fig. 18 et 19), qui étaient sans cesse par voie et par chemin, portant et reportant, de Paris à l'extérieur et de l'extérieur à Paris, les lettres missives et autres envois relatifs aux écoles et aux élèves. Il faut voir, dans cette organisation primitive, l'origine de la *Poste aux lettres* et des *Messageries*, qui ont été depuis élevées à l'état de services publics, la Poste, par Louis XI, les Messageries, par Louis XIV.

L'Université avait encore ses *bedeaux* (fig. 19), dits *sergents, massiers* ou *appariteurs*, au nombre de quatorze; chaque Nation et chaque Faculté en nommait deux, un *grand* et un *petit*. Le recteur se faisait ordinairement précéder de deux bedeaux de la Nation à laquelle il appartenait lui-même. Ces fonctionnaires, destinés originairement à un service de sûreté ou de cérémonie, finirent par prendre la plume dans les actes publics et par devenir des personnages demi-serviles et demi-littéraires.

A ces officiers, grands et petits, il faut ajouter les deux *chanceliers*, dépendant des églises de Notre-Dame et de Sainte-Geneviève, les deux *conservateurs* des priviléges de l'Université: l'un, conservateur royal, n'était autre que le prévôt de Paris, qui, lors de son installation, devait s'engager par serment à respecter et à maintenir les droits de l'Université; l'autre, conservateur apostolique, était choisi entre les trois évêques de Meaux, de Beauvais et de Senlis.

Les titres qualificatifs, que portaient les *suppôts* ou officiers supérieurs et subalternes de l'Université, ne tenaient qu'à leurs fonctions temporaires; ces titres-là étaient absolument distincts et indépendants des titres de scolarité, grades ou degrés, qu'il fallait acquérir, en justifiant d'une somme de savoir plus ou moins grande. Avant le treizième siècle, il n'y avait évidemment que deux degrés dans le corps universitaire: celui des écoliers et celui des maîtres. Quiconque se sentait assez habile ou assez hardi pour affronter les hasards d'une audition publique, ouvrait école; le succès récompensait souvent son audace. C'est ce que fit, par exemple, Abailard; aussi ses adversaires lui reprochèrent-ils de s'être fait lui-même, de sa propre autorité, maître en théologie.

Une fois l'Université instituée, il y eut trois grades auxquels les écoliers devaient aspirer successivement. Le premier, celui de *bachelier*, tirait indirectement son nom, suivant quelques étymologistes, du mot latin *ba-*

culum (bâton et, par extension, toute arme de main), par allusion aux différents exercices qui préludaient à l'éducation militaire de la jeune noblesse.

Fig. 20. — Réception d'un docteur. Fac-simile d'une gravure en bois tirée d'une édition allemande du traité de Cicéron : *de Officiis*. XVIe siècle. Biblioth. nat. de Paris. Cab. des Estampes.

Les plus anciens bacheliers furent les bacheliers ès arts. Après avoir bien étudié le *trivium*, l'aspirant au baccalauréat *déterminait*, c'est-à-dire subissait un examen et soutenait des disputes sur la grammaire, la rhéto-

rique et la dialectique. Ces *disputes* avaient lieu solennellement, l'une avant Noël, les autres pendant le carême. Le candidat, s'il avait fait preuve d'une instruction suffisante, obtenait le triple privilège : 1° de porter la chape ronde, insigne distinctif de son grade; 2° d'assister aux messes des Nations; 3° de *commencer ès arts*, c'est-à-dire d'enseigner, à son tour, sous la direction et la surveillance d'un maître. Le bachelier, menant de front l'étude et l'enseignement, expliquait les livres d'Aristote sur la logique, la philosophie naturelle, la métaphysique et la morale; et quand il croyait bien posséder tous ces ouvrages qui nous font aujourd'hui reculer par leur obscurité, il s'adressait à l'autorité ecclésiastique pour obtenir d'elle la *licence*. Le droit de conférer ce second grade universitaire fut d'abord partagé entre l'évêque de Paris et l'abbé de Sainte-Geneviève, souverains spirituels du territoire scolaire; il resta, par la suite, attribué presque exclusivement au chancelier de Notre-Dame, comme délégué de l'évêque.

Le *licencié*, une fois approuvé par l'Église, revenait devant les maîtres de la Faculté des Arts, pour recevoir de ceux-ci, avec une pompe nouvelle, le troisième grade, c'est-à-dire le bonnet et les autres insignes du doctorat, qui lui donnait le titre de *maître ès arts*.

Dans les Facultés supérieures, ainsi qualifiées parce que la Faculté des Arts servait, en quelque sorte, d'introduction aux Facultés de Théologie, de Décret et de Médecine, les choses se passaient à peu près de même, si ce n'est que ce troisième grade ou degré, qu'on n'obtenait pas, dans lesdites Facultés, sans avoir soutenu en public une thèse longue et difficile, était plus spécialement accompagné du titre de *docteur* (fig. 20).

L'Université de Paris, comme toutes les institutions qui devaient durer et prospérer, s'étaient placée sous l'égide paternelle de l'Église et de la royauté. Aussi, la généreuse assistance du pouvoir temporel et l'appui tutélaire du pouvoir spirituel ne lui firent jamais défaut. Le saint-siège aimait et encourageait chez elle la voix éloquente de la France, qui, depuis le règne de Clovis, converti par sainte Clotilde, avait mis au service du catholicisme et de la papauté toutes les forces, toutes les influences de son génie et de son caractère national. Les rois de France n'aimaient pas moins, n'appréciaient pas moins l'Université, qui leur offrait, pour la capitale du royaume, une source de richesse et d'honneur; pour leur

Conseil, une réserve d'hommes d'État éminents; pour leur politique et leur diplomatie, une pépinière de sujets distingués et capables. Souverains pontifes et rois favorisaient donc à l'envi, chacun dans la mesure de ses propres intérêts, cette féconde et puissante institution, qui néanmoins, en quelques graves circonstances, reconnut bien mal les bienfaits dont elle avait été comblée par ses protecteurs.

L'histoire de Paris est remplie d'épisodes singuliers, trop souvent tragiques, qui accusent l'esprit turbulent et séditieux des écoliers de l'Université. Cette jeunesse folle et indisciplinée se permettait tout, sous le bénéfice de l'espèce d'immunibilité qu'elle devait à l'affection aveugle et généreuse de ses patrons religieux et laïques. L'Université donnait elle-même à ses écoliers l'exemple de cet esprit de révolte, dès qu'il s'agissait de défendre la moindre de ses prérogatives. Elle avait alors trois moyens de revendication, ou, comme le dit son historiographe officiel, Égasse du Boulay, trois remèdes contre les infractions à ses privilèges. Si la violation venait du pouvoir séculier, elle en référait directement au roi, attendu que sa juridiction ressortissait immédiatement au pouvoir royal. Si elle avait à se plaindre de l'autorité ecclésiastique, elle envoyait à Rome même une ambassade, choisie parmi ses docteurs, lesquels avaient souvent la chance de retrouver en la personne du successeur de saint Pierre la sympathie d'un ancien condisciple, lié d'ailleurs immuablement à leur association fraternelle par le serment qu'il avait prêté comme gradué de l'Université. Le pape se refusait-il à donner satisfaction à la requête que lui adressait l'Université, celle-ci en appelait à l'Église universelle et au futur concile. Elle avait enfin une dernière ressource, qu'on pourrait appeler l'excommunication universelle. En pareil cas, la cessation générale des études était prononcée par son recteur et ses hauts dignitaires : on suspendait subitement toute lecture, tout enseignement public; les maîtres et les docteurs en théologie s'abstenaient de monter en chaire dans les églises. La vie intellectuelle, morale et religieuse de la capitale était comme suspendue. Si la crise persistait, les docteurs, régents et bacheliers des quatre Facultés fermaient toutes leurs écoles et menaçaient d'émigrer en masse, entraînant après eux toute une armée de suppôts et de clients, qui formaient près d'un tiers de la population parisienne. Il n'y avait pas

rique et la dialectique. Ces *disputes* avaient lieu solennellement, l'une avant Noël, les autres pendant le carême. Le candidat, s'il avait fait preuve d'une instruction suffisante, obtenait le triple privilége : 1° de porter la chape ronde, insigne distinctif de son grade; 2° d'assister aux messes des Nations; 3° de *commencer ès arts,* c'est-à-dire d'enseigner, à son tour, sous la direction et la surveillance d'un maître. Le bachelier, menant de front l'étude et l'enseignement, expliquait les livres d'Aristote sur la logique, la philosophie naturelle, la métaphysique et la morale; et quand il croyait bien posséder tous ces ouvrages qui nous font aujourd'hui reculer par leur obscurité, il s'adressait à l'autorité ecclésiastique pour obtenir d'elle la *licence.* Le droit de conférer ce second grade universitaire fut d'abord partagé entre l'évêque de Paris et l'abbé de Sainte-Geneviève, souverains spirituels du territoire scolaire; il resta, par la suite, attribué presque exclusivement au chancelier de Notre-Dame, comme délégué de l'évêque.

Le *licencié,* une fois approuvé par l'Église, revenait devant les maîtres de la Faculté des Arts, pour recevoir de ceux-ci, avec une pompe nouvelle, le troisième grade, c'est-à-dire le bonnet et les autres insignes du doctorat, qui lui donnait le titre de *maître ès arts.*

Dans les Facultés supérieures, ainsi qualifiées parce que la Faculté des Arts servait, en quelque sorte, d'introduction aux Facultés de Théologie, de Décret et de Médecine, les choses se passaient à peu près de même, si ce n'est que ce troisième grade ou degré, qu'on n'obtenait pas, dans lesdites Facultés, sans avoir soutenu en public une thèse longue et difficile, était plus spécialement accompagné du titre de *docteur* (fig. 20).

L'Université de Paris, comme toutes les institutions qui devaient durer et prospérer, s'étaient placée sous l'égide paternelle de l'Église et de la royauté. Aussi, la généreuse assistance du pouvoir temporel et l'appui tutélaire du pouvoir spirituel ne lui firent jamais défaut. Le saint-siége aimait et encourageait chez elle la voix éloquente de la France, qui, depuis le règne de Clovis, converti par sainte Clotilde, avait mis au service du catholicisme et de la papauté toutes les forces, toutes les influences de son génie et de son caractère national. Les rois de France n'aimaient pas moins, n'appréciaient pas moins l'Université, qui leur offrait, pour la capitale du royaume, une source de richesse et d'honneur; pour leur

Conseil, une réserve d'hommes d'État éminents; pour leur politique et leur diplomatie, une pépinière de sujets distingués et capables. Souverains pontifes et rois favorisaient donc à l'envi, chacun dans la mesure de ses propres intérêts, cette féconde et puissante institution, qui néanmoins, en quelques graves circonstances, reconnut bien mal les bienfaits dont elle avait été comblée par ses protecteurs.

L'histoire de Paris est remplie d'épisodes singuliers, trop souvent tragiques, qui accusent l'esprit turbulent et séditieux des écoliers de l'Université. Cette jeunesse folle et indisciplinée se permettait tout, sous le bénéfice de l'espèce d'inviolabilité qu'elle devait à l'affection aveugle et généreuse de ses patrons religieux et laïques. L'Université donnait elle-même à ses écoliers l'exemple de cet esprit de révolte, dès qu'il s'agissait de défendre la moindre de ses prérogatives. Elle avait alors trois moyens de revendication, ou, comme le dit son historiographe officiel, Égasse du Boulay, trois remèdes contre les infractions à ses priviléges. Si la violation venait du pouvoir séculier, elle en référait directement au roi, attendu que sa juridiction ressortissait immédiatement au pouvoir royal. Si elle avait à se plaindre de l'autorité ecclésiastique, elle envoyait à Rome même une ambassade, choisie parmi ses docteurs, lesquels avaient souvent la chance de retrouver en la personne du successeur de saint Pierre la sympathie d'un ancien condisciple, lié d'ailleurs immuablement à leur association fraternelle par le serment qu'il avait prêté comme gradué de l'Université. Le pape se refusait-il à donner satisfaction à la requête que lui adressait l'Université, celle-ci en appelait à l'Église universelle et au futur concile. Elle avait, enfin, une dernière ressource, qu'on pourrait appeler l'excommunication universelle. En pareil cas, la cessation générale des études était ordonnée par son recteur et ses hauts dignitaires : on suspendait subitement toute lecture, tout enseignement public; les maîtres et les docteurs en théologie s'abstenaient de monter en chaire dans les églises. La vie intellectuelle, morale et religieuse de la capitale était comme suspendue. Si la crise persistait, les docteurs, régents et bacheliers des quatre Facultés fermaient toutes leurs écoles et menaçaient d'émigrer en masse, entraînant après eux toute une armée de suppôts et de clients, qui formaient près d'un tiers de la population parisienne. Il n'y avait pas

de puissance qui, au treizième siècle, fût capable de résister longtemps à cette protestation inflexible et muette.

En 1221, par exemple, l'Université, qui avait à se plaindre, pour quelque excès d'autorité, de l'évêque de Paris, son justicier ordinaire, ferma ses écoles pendant six mois. En 1225, dans une circonstance analogue, le légat du pape se vit assailli, dans sa maison, par les écoliers en armes, qui blessèrent plusieurs de ses gens et qui l'eussent maltraité lui-même, s'il ne s'était hâté de s'enfuir. A la fin du carnaval de 1229, la reine Blanche, qui était régente pendant la minorité de son fils Louis IX, fit punir rigoureusement des écoliers, qui, en état d'ivresse, avaient causé de sanglants désordres dans le bourg Saint-Marcel (faubourg Saint-Marceau). L'Université, après avoir inutilement adressé au roi des remontrances, congédia les maîtres et les écoliers, laissa pour deux années la capitale en interdit, et ne consentit à reprendre le cours normal de l'enseignement qu'après avoir arraché au pouvoir royal les réparations qu'elle exigeait (fig. 21).

Toutefois, il faut bien le reconnaître, l'Université n'achetait de semblables victoires qu'aux dépens de ses priviléges et au préjudice de sa propre existence; car les maîtres, dispersés çà et là pendant la fermeture des écoles, aidaient souvent à la fondation d'universités rivales dans les villes où ils étaient venus résider temporairement, et où ils se fixaient pour toujours. En outre, ces temps de lutte et de perturbation tournaient au profit des autres corps enseignants, qui s'empressaient d'ouvrir des écoles, de créer des chaires, et qui souvent obtenaient, de l'autorité spirituelle ou temporelle, la faveur d'être admis, par l'effet d'une bulle ou d'une ordonnance, dans l'Université elle-même. C'est ainsi qu'en 1256 les Dominicains, soutenus par le roi Louis IX, qui était leur élève, et par les papes qui avaient été leurs confrères, pénétrèrent de vive force, et comme par la brèche, dans l'Université de Paris, en dépit de la défiance et de l'animosité qu'y soulevaient leurs doctrines. C'est ainsi que l'Université se vit forcée d'ouvrir ses rangs et d'accorder le bonnet de docteur à frère Thomas d'Aquin, à frère Bonaventure, qui furent les flambeaux lumineux des écoles philosophiques, mais qui restèrent attachés l'un à l'ordre de saint Dominique, l'autre, à l'ordre de saint François, bien plus qu'à la Faculté de théologie. Du reste, l'espèce d'omnipotence

morale et politique, conquise par l'Université, au moyen âge, n'a pas été la même à toutes les époques, et l'on peut constater, dans l'histoire de cette grande institution, différentes phases, où son esprit et son caractère se transforment selon les temps. Dans la première période, les écoles de Paris ne sont encore qu'une émanation de l'Église qui tend à se séculariser. Peu à peu l'institution se fonde, et l'harmonie s'établit entre elle et les autres institutions publiques. En l'an 1200, Philippe-Auguste

Fig. 21. — Saint Louis, roi de France, allant de nuit, à matines, aux Cordeliers de Paris, « ung estudiant par mesprison lui tumba son orinal sur son chief. » Le roi, au lieu de punir l'étudiant, lui donna la prébende de Saint-Quentin, en Vermandois, « pource qu'il estoit coustumier de soy relever à celle heure pour estudier. » Miniature d'un ms. du xve siècle. Biblioth. de Bourgogne, à Bruxelles.

délivre un diplôme qui rassemble en un corps d'Université et dote de précieux priviléges cette multitude d'écoliers, accourus de tous les pays du monde, et que déjà, quatre-vingts ans auparavant, Abailard réunissait, au pied de sa chaire, captifs sous le charme de sa parole. De cette foule passionnée pour la science, l'avenir devait faire sortir plusieurs papes et cardinaux, quantité d'archevêques ou d'évêques, et tant d'hommes supérieurs, que l'Université allait former dans son sein, au treizième siècle, afin de les donner à la Science, à l'État, à l'Église. Jusqu'au milieu du quatorzième siècle, l'Université voit de jour en jour son autorité, son

importance s'accroître, s'étendre, s'affermir. De 1297 à 1304, elle prête à Philippe le Bel un utile et patriotique concours dans sa lutte avec le pape Boniface VIII. En 1316 (mort de Louis X) et en 1328 (mort de Charles IV), son suffrage fut d'un grand poids, pour fonder la jurisprudence du royaume à l'égard de la loi salique et empêcher que le gouvernement de France ne passât aux mains d'un prince anglais. Conseillère des rois, institutrice des peuples, *concile permanent des Gaules*, elle poursuit avec éclat sa haute mission : la voici parvenue à son apogée, à l'époque de sa plus grande splendeur. C'est alors que tous ses membres, maîtres et élèves, sont indistinctement reconnus inviolables, exempts de péages, de subsides, d'impôts, du service de guerre et même des devoirs de la milice urbaine. C'est alors que Charles V lui octroie le titre de *fille aînée des rois*, pour mettre le comble aux faveurs dont il l'a honorée, titre ambitieux dont elle ne cessa depuis de se parer.

Mais bientôt commence pour l'Université la période de décadence. La vénalité, le sophisme et l'esprit de parti s'emparent de ses principaux membres. En 1380, l'or de la maison de Bourgogne stipendie des créatures politiques parmi les docteurs en théologie. En 1407, le duc d'Orléans, frère du roi, tombe assassiné dans un guet-apens, et maître Jean Petit monte en chaire pour défendre les meurtriers et faire l'apologie de l'assassinat politique. Puis, viennent les Anglais, au joug desquels une partie de l'Université se soumet lâchement jusqu'à provoquer, avec une sorte de fanatisme complaisant, l'inique sentence qui condamne au bûcher l'héroïque Jeanne d'Arc. Les représailles, le châtiment, ne se font pas attendre. Le roi Charles VII porte les premiers coups à l'antique institution, naguère protégée par les rois ses prédécesseurs : il semble punir l'Université de Paris de n'avoir pas su garder sa vieille réputation de sagesse et de patriotisme. Non-seulement il reconnaît et confirme l'existence de plusieurs nouvelles universités de province (fig. 10 à 13), mais encore, refusant de déférer à la requête des universitaires qui ne voulaient pas d'autre tribunal que le Conseil du roi ou Grand Conseil, il renvoie simplement leurs causes à la compétence du Parlement (1445). Cinquante-trois ans plus tard, Louis XII, ayant égard aux vœux des états-généraux convoqués sous le règne de Charles VIII, enlève aux priviléges de l'Université tout ce qu'ils avaient de trop anor-

Pralon Lith — Imp Fraillery

GEORGE CHASTELAIN OFFRANT SON LIVRE A CHARLES, DUC DE BOURGOGNE.

Miniature de l'*Instruction d'un jeune Prince* par G. Chastelain. Ms du xve siècle, exécuté par les peintres de la cour de Bourgogne, n° 33 S. A. F. de la Bibliothèque de l'Arsenal.

mal et les ramène, par l'ordonnance du 31 août 1498, aux limites du droit commun. L'Université essaye de résister et, comme aux jours de sa puissance, veut recourir à ses foudres traditionnelles. Le recteur ordonne la cessation générale des leçons dans les écoles et des prônes dans les églises. Mais c'est avec un visage irrité que le roi, absent de sa capitale, reçoit les députés de sa *fille aînée*, sans leur accorder une réponse; puis, entouré de sa maison militaire, armé de toutes pièces, la lance au poing, il traverse à cheval le quartier de l'Université et ne daigne pas s'arrêter pour entendre la harangue du recteur, qui était venu, au-devant de lui, accompagné de ses suppôts et suivi de tous ses écoliers. L'Université céda et obéit. Ce fut la dernière fois qu'elle tenta de maintenir, par un coup de force, ses prérogatives féodales.

C'en est fait de l'Université comme centre de domination intellectuelle. L'imprimerie est découverte et répand dans toutes mains les *instruments* d'étude et de savoir. La Réforme a proclamé la liberté d'examen. On court de préférence aux écoles libres qui s'établissent, par toute l'Europe, avec les nouvelles doctrines religieuses. Paris n'est déjà plus la source exclusive de la science; Rome restera pourtant le seul foyer de la lumière religieuse. L'Université perd son unité et sa force, quand elle renonce à s'appuyer exclusivement sur l'Église et sur la Royauté.

Après ce rapide exposé des vicissitudes que l'Université a subies jusqu'au seizième siècle, il convient de passer en revue divers établissements pédagogiques, qui, relevant d'elle ou échappant à son ressort, constituaient l'ensemble du système d'éducation scolaire au moyen âge.

Lors de l'arrivée d'Abailard à Paris en 1107, il y trouva deux maîtres en renom, qui enseignaient dans la maison de l'évêque, située à côté de la cathédrale. C'est non loin de cette maison et aux portes mêmes du cloître Notre-Dame, où demeuraient le chanoine Fulbert et sa pupille Héloïse, qu'Abailard ouvrit d'abord son école. Quelques années plus tard, Guillaume de Champeaux quittait son archidiaconat de la cathédrale et se retirait au prieuré de Saint-Victor, sur la rive gauche de la Seine, hors des murs de la ville, pour y fonder une nouvelle école publique. Abailard, de son côté, chassé de l'école qu'il occupait, dans la Cité, près de la maison épiscopale, se réfugia sur la montagne Sainte-Geneviève, où le suivirent ses

disciples. Cependant les écoles de la cathédrale, continuant à s'accroître et ne pouvant plus se développer dans l'enceinte de la Cité, se divisèrent

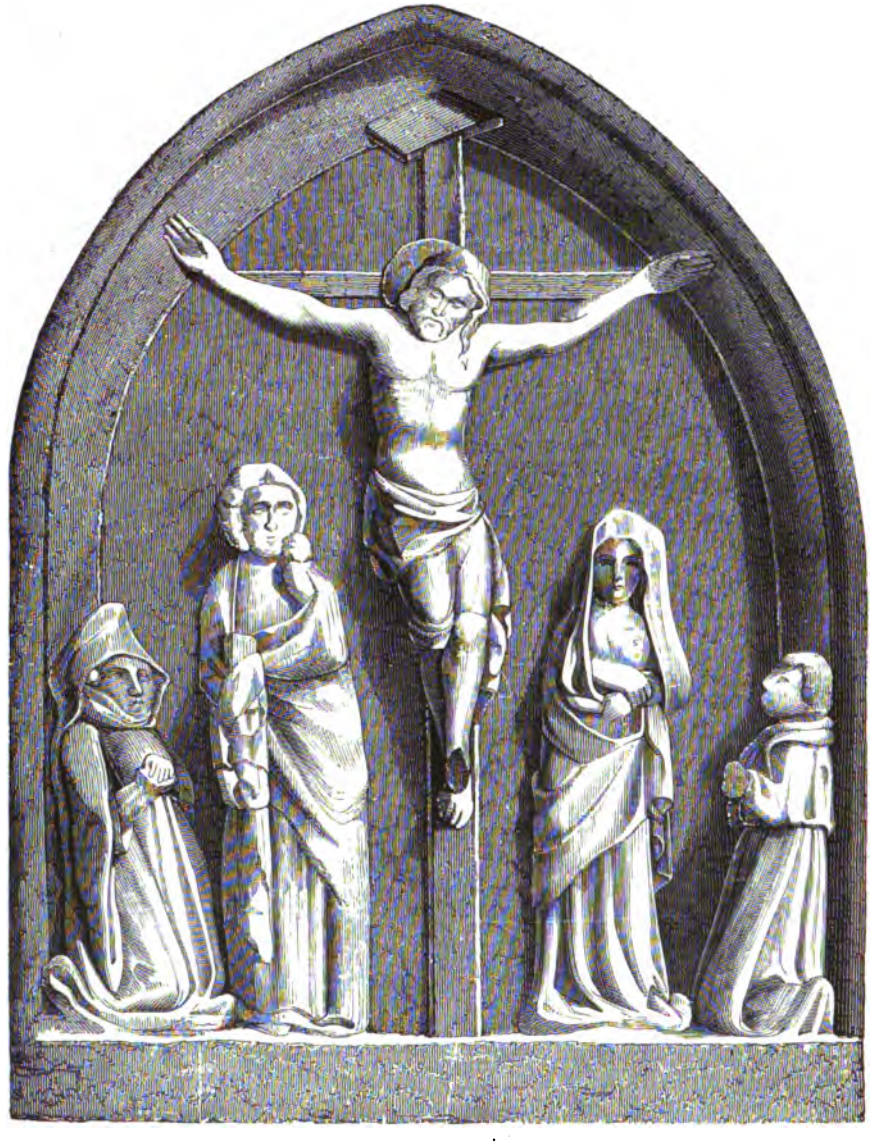

Fig 22. — Bas-relief du maître-autel de Saint-Julien le Pauvre, à Paris (travail du XIIe siècle). Deux écoliers sont à genoux, de chaque côté du crucifix.

en deux parts. L'une, composée des *artiens*, passa le Petit-Pont et vint s'établir à côté de l'église Saint-Julien le Pauvre (fig. 22), succursale de la basilique métropolitaine. Quant aux *théologiens*, ils conservèrent leur

ancienne résidence autour de Notre-Dame. Ainsi commençaient à se grouper les éléments qui devaient, au siècle suivant, constituer l'Université. Bientôt les Nations firent construire quatre grandes salles ou écoles, à peu de distance de Saint-Julien le Pauvre, dans la rue du *Fouarre* ou *Feurre,* ainsi nommée de ce que les écoliers, pour assister aux lectures ou leçons, n'avaient pas d'autre siége que de la paille (ou *fouarre*), sur laquelle ils s'étendaient autour de la *chaire* (chaise), où le

Fig. 23. — Intérieur d'école, d'après une estampe du XVIe siècle. Biblioth. nat. de Paris. Cab. des Estampes. Vieux Maîtres en bois.

maître était assis sur une estrade. Indépendamment de ces *grandes écoles* (fig. 23) représentant une espèce d'école générale, quiconque était pourvu de la *licence* louait une salle et appelait le public à ses leçons. C'est ainsi que de proche en proche le quartier de l'Université, qui fut depuis appelé *quartier latin,* se peupla de maîtres et d'écoles. On ne tarda pas à sentir la nécessité de consacrer des *hôtels* ou demeures particulières, à recueillir, à *héberger* la jeunesse indigente, avide d'apprendre, et surtout au début de ses classes. De là l'origine des colléges de Paris. Sous ce nom de *colléges,* on vit se fonder, dès les premiers temps de l'Université, divers établis-

sements, où de jeunes religieux se livraient à l'étude, envoyés et entretenus par les ordres monastiques auxquels ils appartenaient. La charité privée créa bientôt des colléges du même genre destinés aux laïques, véritables maisons de refuge où les écoliers trouvaient gratuitement, suivant la belle expression d'un bienfaiteur de collége, le pain du corps et celui de l'âme. Ce double caractère de libéralité et de dévotion est fortement empreint dans la constitution primitive de ces établissements, fondés et dotés par des personnes pieuses, dans l'intention de favoriser l'enseignement des pauvres. Tels furent, au treizième siècle, les colléges des Bons-Enfants Saint-Honoré (1208) et des Bons-Enfants Saint-Victor (1248), les colléges de Sainte-Catherine du Val des Écoliers (1229) et de Prémontré (1252), le collége du Trésorier (1269) et, le plus ancien de tous, le collége des Dix-Huit, qui date de la première moitié du douzième siècle.

Rien de plus triste, cependant, rien de plus piteux, rien aussi de plus digne d'intérêt que ces colléges du moyen âge, dans lesquels, sous la conduite d'un *régent* ou *principal,* quelques maîtres, aussi pauvres que leurs élèves, se dévouaient à l'instruction d'une douzaine d'écoliers, qui partageaient avec eux leur vie souffrante et famélique : ayant à peine quelques deniers par semaine pour subsister, ils se voyaient contraints de joindre à ces misérables ressources un métier manuel ou bien un office servile, sinon de recourir à l'assistance publique. Au quatorzième siècle, comme nous l'apprend le *Dit des Crieries de Paris,* les écoliers du collége des Bons-Enfants de la rue Saint-Honoré allaient errant dans les rues et tendant la main aux passants :

> Les Bons Enfants *orrez* (entendrez) crier :
> Du pain!...

Quelques colléges furent mieux partagés que cette misérable maison. Dotés de revenus fixes par leurs fondateurs, encouragés et enrichis par le clergé et par les grands, ils prospérèrent et virent se prolonger leur existence jusqu'à l'époque de la Révolution.

Celui qui resta longtemps le plus célèbre de tous, la Sorbonne, dut son nom et son origine aux largesses du savant Robert de Sorbon, qui, après avoir subi dans sa jeunesse toutes les épreuves de la misère, devint

chanoine et chapelain de Louis IX. Par lettres patentes de 1253, la reine Blanche, contribuant à cette fondation, donnait pour l'usage du futur collége une maison et des étables y contiguës, situées rue Coupe-Gueule, devant les ruines du palais des Thermes ou des Césars. Ce collége était destiné spécialement à recevoir un certain nombre de pauvres jeunes gens, qui, après avoir pris leurs degrés ès arts, se consacraient à l'étude de la théologie. Nul n'ignore que la maison de Sorbonne, reconstruite, agrandie et enrichie par le cardinal de Richelieu, qui lui légua une partie de ses biens, devait être plus tard le siége de la Faculté de théologie.

A l'instar de la fondation de Robert de Sorbon, un grand nombre de colléges, institués par des personnages considérables, soit du monde, soit de l'Église, s'élevèrent, comme à l'envi, pour l'éducation de la jeunesse (on n'en compte pas moins de soixante, de 1137 à 1360), sur tous les points du quartier de l'Université, lequel se déployait en amphithéâtre depuis le sommet de la montagne Sainte-Geneviève jusqu'à la Seine, et qui s'étendait, le long des rives du fleuve encore désertes, depuis le pont de la Tournelle jusqu'à l'emplacement actuel du pont des Saints-Pères.

Deux de ces colléges méritent, entre tous, une mention spéciale. C'est d'abord le collége de Navarre, qui eut pour fondatrice, en 1304, la reine Jeanne de Navarre, femme de Philippe le Bel. Ce collége, assez spacieux pour contenir soixante-dix écoliers, dont vingt grammairiens, trente *artiens* et vingt théologiens, ne tarda pas à devenir entre tous les colléges de Paris le modèle de ces sortes d'établissements. La haute renommée qu'il eut bientôt acquise ne déclina pas durant quatre siècles. L'Université avait déposé le trésor de ses archives dans la chapelle du collége, laquelle était dédiée à saint Louis, aïeul de la royale fondatrice. Les fils des plus nobles familles et souvent même les enfants de France reçurent dans cette docte retraite les éléments de l'instruction classique, et d'ailleurs, aux termes de l'acte de fondation, le roi était le premier boursier du collége de Navarre, qui peut être considéré comme une des institutions les plus aristocratiques de ce temps-là et, sans doute aussi, comme une de celles où la règle pédagogique offrait le moins de rigidité.

Le collége de Montaigu, établi en 1318 dans la rue des Sept-Voies, sur la montagne Sainte-Geneviève, n'eut pas moins de célébrité que le col-

lége de Navarre, mais il se présente sous un tout autre aspect, dans l'histoire de nos vieilles écoles. Bien qu'il eût été fondé d'abord par deux membres de la riche famille parisienne de Montaigu, dans de telles conditions de libéralité et de bien-être, qu'une rente de 10 livres (somme importante, équivalant à 3 ou 400 francs de notre monnaie) devait être assurée à chaque élève pour son entretien; la mauvaise administration des chefs ou régents fit descendre le revenu total de la maison à *onze sous* de rente annuelle (peut-être 11 sols d'or, qui représenteraient un peu plus d'un millier de francs). A cette époque (1483) le collége passe entre les mains de Jean Standonck, une des personnalités les plus originales de l'ancienne pédagogie. Fils d'un tailleur de Malines, venu à Paris avec l'ardent désir de s'instruire, reçu par charité à l'abbaye de Sainte-Geneviève dont il payait l'hospitalité en remplissant des fonctions subalternes, Jean Standonck, doué d'un caractère énergique et d'une persévérance peu commune, sortit de la domesticité et devint élève, puis maître, et maître en réputation. Choisi par ses condisciples pour diriger « Montaigu », il réussit à rétablir l'ordre et l'économie dans la maison, à y fonder douze bourses nouvelles et à subvenir à toutes les dépenses, sans faire aucune dette. Il ne réalisa toutefois ces bienfaits qu'en imposant à ses écoliers le régime le plus austère et en leur léguant la vie de labeurs et de privations qu'il avait lui-même traversée. Tâches ardues, jeûnes fréquents, maigre pitance, discipline rigoureuse, telle était la condition, devenue proverbiale, des écoliers de Montaigu, condition spirituellement résumée d'ailleurs dans leur devise latine : *Mons acutus, ingenium acutum, dentes acuti* (mont aigu, esprit aigu, dents aiguës). Vêtus d'une cape de gros drap, fermée par devant et surmontée d'une *cagoule* ou capuchon qui se fermait par derrière, on les nommait les *pauvres capettes* de Montaigu, et tous les jours on les voyait, conformément à leurs statuts, prendre part à des distributions de pain que faisaient aux indigents les Chartreux de la rue d'Enfer. Érasme et Rabelais, qui tous deux, à quelques années d'intervalle, connurent par expérience personnelle les rigueurs de la règle de Montaigu, ont immortalisé, chacun à sa façon, les tristes souvenirs qu'ils avaient emportés de ce collége : le premier, dans un de ses ingénieux Colloques, en maudissant le traitement inhumain, le gîte insalubre, la nourriture malsaine et insuffisante, qui avaient gravement

compromis sa santé pendant son séjour à Montaigu; le second, en mettant dans la bouche de ses burlesques héros pantagruéliques plus d'une épigramme mordante à l'adresse de ce fameux collége de *pouillerie*.

Indépendamment des universités et des colléges, il y avait encore, au moyen âge, en France, comme dans toute la chrétienté, plusieurs espèces d'écoles, les unes élémentaires, ouvertes aux deux sexes et appelées ordi-

Fig. 24. — Le maître d'école, tiré de la *Danse macabre*, édition de Guyot Marchant (1490).

nairement *petites écoles* ou *écoles françaises*, puisqu'on y enseignait seulement à lire et à écrire, avec quelques éléments de la langue vulgaire et le chant ecclésiastique; les autres, destinées aux garçons et portant le nom de *grandes écoles* ou *écoles latines* (fig. 24). Les unes et les autres, annexées généralement aux églises, avaient le plus souvent, dans chaque diocèse, un intendant commun placé sous la haute autorité de l'évêque. Cet intendant, qui prenait le titre de recteur ou grand-maître des écoles, réclamait de

chaque écolier une taxe fixe, qui se payait en deux termes, et, de plus, une somme supplémentaire, dont il était fait deux parts, l'une affectée à l'entretien du matériel, que devait surveiller le maître-*prévôt*, et l'autre à l'achat des verges remises entre les mains du maître-*portier* ou *fouetteur* (fig. 25). Ces écoles n'admettaient que des élèves libres laissés sous la direction de leurs parents. Elles avaient à distribuer, la plupart sous le patronage de quelques donateurs particuliers, sinon sous les auspices du chapitre paroissial, un certain nombre de bourses ou de *gratuités*, offertes à la jeunesse indigente, en échange d'un service utile ou d'une sorte de corvée à laquelle se soumettaient les bénéficiaires. Ainsi, par exemple, dans les écoles de Troyes, les *primitifs*, surnommés de la sorte à cause de l'assiduité matinale à laquelle ils étaient astreints, se trouvaient dispensés de la rétribution commune, à la condition de nettoyer et de balayer deux fois par semaine les salles d'études.

Un compte de l'argenterie de la reine Marie d'Anjou, femme de Charles VII, pour l'année 1454-1455, compte dans lequel se trouvent mentionnés des livres d'école à l'usage de Charles, duc de Berry, second fils du roi, âgé de huit ans, nous fait connaître quels étaient les ouvrages destinés aux classes élémentaires, avant l'invention de l'imprimerie. Ces livres, qui avaient déjà servi pour l'éducation du dauphin, depuis Louis XI, sont : 1° un ABC; 2° un psautier sous le titre de *Sept pseaulmes* (de la Pénitence), qu'on faisait apprendre par cœur aux enfants; 3° un *Donat*, traité des huit parties du discours par Ælius Donatus, grammairien du quatrième siècle; 4° un *Accidens*, autre traité de grammaire sur les cas et les conjugaisons des verbes; 5° un *Caton*, recueil de distiques moraux en latin, avec traduction française, distiques attribués à Valérius Caton, poëte et grammairien, cité élogieusement par Suétone; 6° enfin un *Doctrinal*, grammaire latine extraite du grand ouvrage de Priscien, grammairien du cinquième siècle, et mise en vers léonins (dont la dernière syllabe rime avec celle du milieu), pour venir en aide à la mémoire, par Alexandre de Ville-Dieu, qui, en 1209, *régentait* avec distinction dans les écoles de Paris.

Ces ouvrages, bien que destinés à des études primaires, avaient pour objet principal d'initier les élèves à la connaissance de la langue latine, car cette langue, presque usuelle durant tout le moyen âge, était à la fois

la langue de l'Église, la langue des belles-lettres et la langue de la science; elle servait aussi d'idiome commun chez toutes les nations chrétiennes. On s'explique donc pourquoi la langue latine était non-seulement professée, mais encore employée, à l'exclusion des dialectes vulgaires, dans les universités, les colléges et les *grandes écoles*. Ce n'est que plus tard, quand l'esprit moderne eut répandu dans les relations sociales une multitude d'idées nouvelles, de sentiments nouveaux, rebelles à une traduction littérale en latin, que la lutte s'engagea entre la langue des anciens et les langues

Fig. 25. — Le maître d'école, d'après la marque du libraire Soquand, à Paris (1528).

vivantes : lutte curieuse et prolongée, aux intéressantes péripéties, qui devait, après d'héroïques efforts en faveur de la belle langue immortalisée par les chefs-d'œuvre de l'antiquité classique, se terminer par la condamnation définitive du latin au rôle de langue morte. Il faut voir quel appareil de prohibitions et de châtiments déployait l'Université de Paris, au quinzième siècle, même au commencement du dix-septième, pour repousser du sein des écoles l'invasion du *français*, que l'enfant y apportait naturellement sous les premières influences de l'éducation maternelle. Un règlement de 1434 admet, il est vrai, deux sortes de latin, le latin *congru*, que devait parler exclusivement tout écolier parvenu à l'étude du *Doctrinal* ou syntaxe latine, et le latin *incongru*, que pouvaient parler entre eux les

élèves des classes élémentaires; quant au français, même pour les conversations particulières et hors de l'école, il était généralement interdit.

Le latin, cependant, enfermé, pour ainsi dire, dans le domaine de l'Université, retrouva tout son crédit, tout son éclat, lorsqu'à l'époque de la Renaissance les chefs-d'œuvre littéraires du monde romain furent de nouveau recherchés, étudiés, commentés avec une ardente émulation par les érudits, multipliés dans une foule d'éditions savantes, accueillis avec enthousiasme par l'Europe lettrée. On vit alors des hommes de mérite et même de génie, tels qu'Érasme, Mélanchthon et Mathurin Cordier, composer des Colloques, des Dialogues destinés à rendre la langue du siècle d'Auguste plus familière à la jeunesse du temps de François Ier et de Charles-Quint. Mais ces tentatives plus ou moins ingénieuses devaient, après un succès momentané, avorter complétement, et l'on peut signaler ce fait singulier et significatif, que, des ouvrages pédagogiques produits et publiés à cette époque, le seul qui ait survécu était écrit en français : c'est la *Civilité puérile et honnête,* qui parut d'abord à Poitiers en 1559, avec ce titre mieux approprié au sujet du livre : *Miroir de la jeunesse pour la former aux bonnes mœurs et civilité de vie.*

Mais, si les livres d'étude en usage dans les anciennes écoles sont aujourd'hui abandonnés et oubliés depuis longtemps, il n'en est pas de même des différents genres de récréation auxquels l'enfance et la jeunesse avaient recours autrefois, pour se distraire et se reposer des fatigues d'un enseignement souvent abstrait et toujours austère. Il suffit, en effet, de consulter le *Gargantua* de Rabelais et les Dialogues familiers de Mathurin Cordier, pour dresser une nomenclature des jeux, qui n'ont pas changé depuis, sauf quelques variantes de noms, et qui se conservent traditionnellement chez les écoliers, par exemple : la boule, les barres, le cheval fondu, le palais, la *clicquette* (morceaux de bois ou tessons de pot qu'on fait résonner, en les frappant l'un contre l'autre), les quilles, la balle et le ballon, la toupie, le sabot, la fossette (qui se jouait jadis avec des noix ou des noisettes), le pair ou non, les jonchets, les cartes, les dames, la paume, la croix ou pile, le *court-bâton* (le bâtonnet), etc.

C'étaient là les jeux paisibles des enfants et des écoliers; mais ces distractions innocentes ne pouvaient donner satisfaction aux goûts violents

tumultueux de la jeunesse des écoles. La mauvaise réputation des anciens écoliers de Paris est encore proverbiale. En tous temps, des hommes supé-

Fig. 26. — Amende honorable faite en 1440 par les sergents du prévôt de Paris, en réparation de l'infraction des privilèges cléricaux et universitaires. Cette pierre était encastrée dans le mur extérieur du couvent des Grands-Augustins, et subsista ainsi exposée jusqu'à l'époque de la Révolution; elle se trouve actuellement à l'École des Beaux-Arts.

rieurs, des écrivains illustres, de graves magistrats, de grands citoyens, et même quelques saints personnages, préludèrent aux travaux, aux études, aux vertus de l'âge mûr par une période plus ou moins longue de folies et

de débordements. En tous temps aussi, la ville de Paris offrit les plus dangereuses ressources à la dissipation et au vice. Qu'on se représente donc, aux douzième et treizième siècles, dans un temps où la police ne faisait que de naître et quand les mœurs publiques se ressentaient encore de la barbarie des époques de décadence, qu'on se représente cette population d'étudiants, parquée sur le territoire qui lui semblait inféodé, composée de jeunes gens dans la force de l'âge et d'hommes faits, appartenant à diverses nationalités et livrés à toute la fougue de leurs passions (car nul ne pouvait obtenir la licence ès arts avant vingt et un ans, et en théologie, avant trente-cinq ans, dont huit au moins consacrés à l'étude), et l'on comprendra combien ce turbulent voisinage était nuisible, périlleux et même redoutable pour les familles honnêtes et paisibles de Paris.

La ville entière fut troublée plus d'une fois, la sûreté publique compromise, par les habitudes agressives et désordonnées des écoliers. Tous les jours, à tout instant, des querelles, des rixes, des séditions, nées des causes les plus futiles et les moins avouables, éclataient dans cette bruyante république universitaire. Les qualifications injurieuses que les écoliers se donnaient l'un à l'autre témoignent, d'ailleurs, des antipathies qui régnaient parmi eux et de la grossièreté de leurs rapports mutuels. Ils ne se ménageaient guère dans leurs appréciations réciproques : ils accusaient les Anglais d'être buveurs et couards, les Français orgueilleux et efféminés, les Allemands colères, goinfres et malpropres, les Normands charlatans et glorieux, les Bourguignons brutes et stupides, les Flamands hommes de sang, incendiaires et *routiers* (vagabonds), etc.

Cependant, aux termes des canons de l'Église, la personne d'un clerc (tout écolier acquérait ce titre avec la licence) était inviolable; se porter à des voies de fait envers un écolier, c'était commettre un crime qui entraînait l'excommunication et que le pape seul pouvait absoudre (fig. 26). On peut s'expliquer ainsi quelle audace et quelle arrogance devait inspirer aux écoliers une telle immunité, et l'on ne s'étonnera point que le pouvoir séculier, en dépit des précautions les plus attentives, se trouvât sans cesse embarrassé et empêché pour réprimer les excès de cette jeunesse effrénée, qui, marchant de jour et de nuit, par troupes armées, se permettait tous les désordres et ne reculait même devant aucun forfait.

L'établissement des colléges apporta une amélioration sensible à ce déplorable état de choses. Avant cette heureuse innovation, les écoliers prenaient prétexte de la moindre circonstance religieuse et littéraire, pour multiplier les fêtes ou *féeries* et pour les célébrer à grand renfort de festins, de danses, de mascarades. Toutes ces réjouissances scolaires furent

Fig. 27. — Légende de saint Nicolas, d'après les *Vitraux de Bourges* des PP. Cahier et Martin. XIIIe siècle. — La partie inférieure se rapporte à l'histoire populaire de trois écoliers massacrés par un hôtelier avec l'aide de sa femme, et jetés dans un saloir : le saint les rappelle à la vie. Dans le haut du vitrail, le même saint apporte la nuit une somme suffisante pour doter trois pieuses filles, que leur père ruiné ne pouvait établir honorablement.

plus tard réduites à deux *rafraîchissements* (jours destinés à boire), l'un pour le commencement, l'autre pour la fin des *déterminances* (examens publics et thèses), époque où les candidats élisaient entre eux un *capitaine*, et à une fête patronale pour chacune des Nations, sans compter, il est vrai, les grandes fêtes célébrées collectivement en l'honneur de tel ou tel patron de la corporation universitaire.

L'Université, après s'être placée tout d'abord sous la sauvegarde de la

Sainte Vierge, patronne de l'Église et de la ville de Paris, et dont l'image se retrouve à toutes les époques sur les sceaux et autres emblèmes distinctifs des écoles, avait adopté comme patrons et protecteurs plusieurs saints à qui elle rendait spécialement hommage, savoir : saint Thomas Becket de Cantorbéry, saint Côme, saint Adrien et saint André; elle se borna ensuite à fêter sainte Catherine et saint Nicolas (fig. 27), patrons des clercs et de la jeunesse en général.

Les Nations avaient aussi leurs patrons particuliers. Lorsque les guerres des Anglais eurent diminué en France la faveur qu'on accordait au culte du saint évêque de Cantorbéry, la nation de France invoqua de préférence saint Guillaume de Bourges, ancien élève de l'Université. Une Tribu de la Nation de Picardie honorait saint Firmin, premier évêque d'Amiens, tandis que l'autre Tribu fêtait saint Piat, évêque de Tournay. La Nation de Normandie avait pour patron saint Romain, archevêque de Rouen. La Nation d'Angleterre, après avoir mis sur son scel l'image de saint Edmond, martyr, roi d'Est-Anglie, avec celles de sainte Catherine et de saint Martin, ne manqua pas, quand elle fut devenue la Nation d'Allemagne, de célébrer régulièrement la fête de saint Charlemagne, regardé comme le fondateur de la *clergie* dans toute la chrétienté.

On voit que les fêtes patronales étaient nombreuses dans l'Université de Paris, et les écoliers interrompaient volontiers leurs études pour prendre part à ces solennités, pendant la durée desquelles leurs bruyants ébats avaient pour principal théâtre le fameux Pré-aux-Clercs, leur véritable domaine, qui commençait au faubourg de Saint-Germain des Prés et descendait jusqu'à la Seine en se développant sur toute la longueur des rues actuelles de Saint-Dominique et de l'Université.

Entre toutes les solennités auxquelles les écoliers assistaient en corps, avec le plus d'exactitude, il faut rappeler la foire du Lendit, qu'ils regardaient comme instituée exprès pour eux et dont l'origine est antérieure même à celle de l'Université.

L'Église de Paris, ayant reçu de Constantinople en 1109 quelques fragments de la vraie Croix, l'évêque céda au vœu de la population qui ne pouvait trouver place dans la cathédrale où les reliques avaient été déposées, et les transporta, en grande pompe, à la tête de son clergé, au milieu

de la plaine Saint-Denis, afin que ce vaste espace de terrain permît de rassembler l'immense concours des fidèles qui venaient contempler et adorer ces saintes reliques. Il est certain que les écoles du cloître Notre-Dame avaient figuré dans la procession de l'évêque de Paris. La même cérémonie, la même procession, se renouvelèrent périodiquement, et peu à peu un marché, une foire s'établit simultanément à l'endroit même que la solennité religieuse avait consacré. Tous les ans, au 12 juin, le lendemain de la Saint-Barnabé, s'ouvrait la foire du Lendit (ou plutôt de l'*Indict,* c'est-à-dire jour indiqué), qui s'appela aussi fête du parchemin (voy. dans le volume des ARTS le chapitre *Parchemin, Papier*). Ce jour-là, dès le matin, la jeunesse des écoles, parée de ses plus beaux habits, se réunissait, à cheval, sur les hauteurs de la montagne Sainte-Geneviève, pour faire cortége au recteur de l'Université, qui, vêtu de sa chape rouge, et coiffé de son bonnet doctoral, monté sur une mule ou sur une haquenée, entouré des doyens, procureurs et suppôts, s'acheminait vers la plaine Saint-Denis, où était établi le marché pour la vente du parchemin, qui devait fournir à une prodigieuse consommation. Quand le recteur était arrivé sur le champ de foire, il prélevait, avant tous autres acheteurs, la provision de parchemin nécessaire à l'usage de l'Université pendant l'année scolaire, et recevait des marchands une gratification qui, au seizième siècle, s'élevait à la somme de cent écus (environ 2,500 francs au taux actuel de la monnaie). Puis, les écoliers, ayant mis pied à terre, au lieu de retourner processionnellement à Paris avec le recteur et les officiers de l'Université, se livraient avec fureur à la bonne chère, aux jeux, aux divertissements de tout genre que leur offrait la foire du Lendit. De là résultaient inévitablement des désordres et des accidents sans nombre; il y avait toujours du sang répandu. Aussi, du quinzième au seizième siècle, les arrêts du Parlement, sans cesse remis en vigueur, sans cesse méconnus, contre le port des armes et bâtons, témoignaient à la fois et des abus commis et des obstacles que l'autorité éprouvait pour les empêcher. Enfin, en 1356, la foire fut transférée, de la plaine, dans la ville de Saint-Denis; vers la même époque, l'usage du papier commençait à remplacer celui du parchemin, même dans les actes publics. Le recteur cessa donc d'aller faire sa provision à la foire du Lendit; les écoliers n'eurent plus de pré-

texte pour accomplir leur promenade favorite à l'ouverture de cette foire qui tomba bientôt en désuétude. Au dix-septième siècle il n'en restait plus, comme dernier vestige, qu'un congé général, donné à tous les élèves de l'Université, le lundi qui suivait la Saint-Barnabé.

Les clercs et les écoliers de Paris furent, en outre, les acteurs principaux, sinon les inventeurs, de certaines cérémonies ridicules et burlesques, qui, nées dans l'Église et tolérées par elle, sous les noms de fêtes des Fous, de l'Ane, des Innocents, ne disparurent que par la répression sévère de l'Église elle-même (voy. dans ce volume le chapitre CROYANCES POPULAIRES). Ces bizarres et monstrueuses bouffonneries, qui avaient eu tant d'attraits pour la jeunesse universitaire, furent peu à peu remplacées par des récréations moins extravagantes, tels que les représentations théâtrales à l'intérieur des colléges, les jeux en plein air, les promenades périodiques à la campagne, celles qui, par exemple, se faisaient, au son des instruments, à Notre-Dame des Vignes et à Notre-Dame des Champs, ou encore celle du *Mai*, qui se terminait par la plantation d'un arbre chargé de feuilles, à la porte du recteur. Toutefois, comme le dit le savant Vallet de Viriville, il fallut bien des années pour effacer les vieilles traditions de violence et d'insubordination; car nos conteurs français du seizième siècle nous représentent encore les écoliers de leur temps, comme jouant, dans leurs malices et leurs aventures, un rôle qui le plus souvent dépassait les bornes de la gaieté et de l'honnêteté. Enfin, battre le pavé, la nuit, sans trop de respect pour l'asile des citoyens, pour le repos de leurs femmes et la pudeur de leurs filles; *rosser* le guet à l'occasion, et jeter les sergents *en Seine*, c'étaient là des prouesses qui, même au siècle suivant, ne se reproduisaient pas seulement dans les souvenirs universitaires, dont s'entretinrent longtemps les élèves des colléges.

L'écolier du moyen âge était un type original, qui fut d'abord essentiellement parisien, mais qui bientôt se naturalisa dans toutes les villes où se fondèrent des Universités, à partir du douzième siècle : il devint sans doute plus bavard et plus pédant en Italie, où l'Université de Bologne, fondée en 1119, ne tarda pas à donner naissance aux Universités de Padoue (1228), de Naples (1230), de Rome (1244) et de Pise (1329). Cet écolier ne pouvait devenir que plus arrogant et plus batailleur dans les

Fig. 28. — Recteur de l'Université de Prague et écoliers des différentes nations qui étudiaient dans la même Université; d'après un ancien tableau existant à l'Université de Prague.

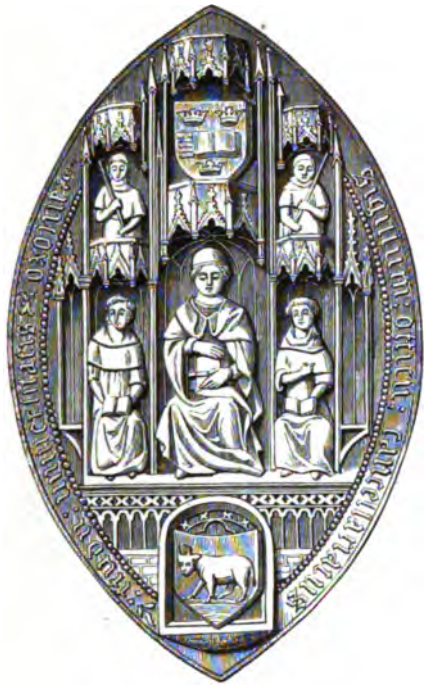

Fig. 29. — Sceau de l'Université d'Oxford.

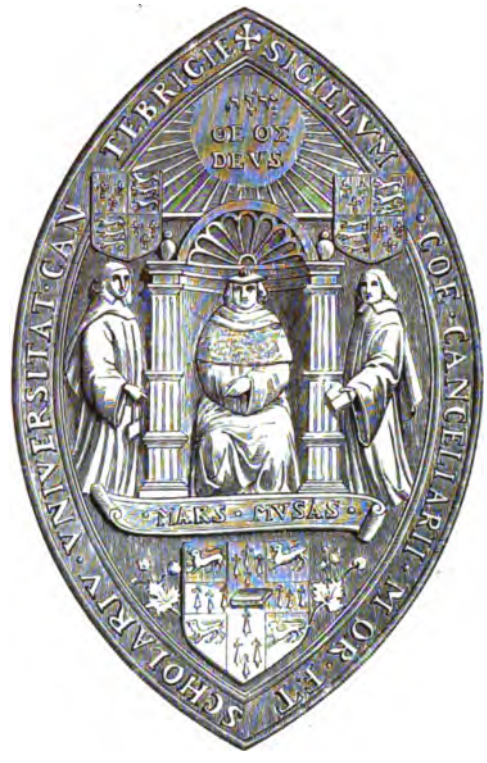

Fig. 30. — Sceau de l'Université de Cambridge.

Fig. 31. — Sceau du collége Balliol, fondé en 1269 à l'Université d'Oxford.

Fig. 32. — Grand sceau de l'Université de Prague.

Universités germaniques, qui se créèrent à Prague (1348), à Vienne (1365), à Heidelberg (1386), à Cologne (1388) et à Leipzig (1409). En Angleterre, il était plus silencieux et plus grave, dans les Universités d'Oxford (1206) et de Cambridge (1257); il était plus solennel et plus austère, dans les Universités d'Espagne, à Valence (1209), à Salamanque (1250), à Valla-

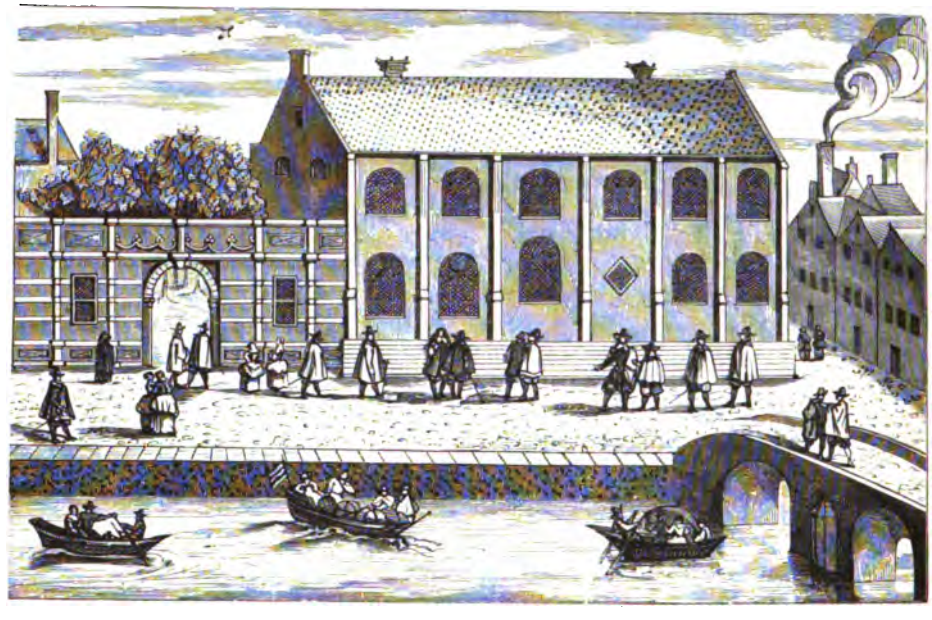

Fig. 33. — Vue extérieure des bâtiments de l'Université de Leyde, fondée en 1575 par Guillaume de Nassau : d'après une gravure tirée de l'ouvrage intitulé : *Illustrium Hollandiæ, etc., ordinum alma Academia Leydensis.* (Lugd. Batav., 1614, in-4°.)

dolid (1346); il était plus orgueilleux et plus fier en Portugal, à Coïmbre (1279) et à Lisbonne (1290); il semblait lourd et compassé, dans les Universités de Suisse, à Genève (1368) et à Bâle (1439); enfin il n'était plus que studieux, quand il arriva dans les Universités des Pays-Bas, à Louvain (1426) et à Leyde (1575). Mais l'écolier de Paris avait peu changé; c'était toujours le joyeux compagnon que Rabelais a peint de main de maître dans le Panurge de son *Pantagruel*.

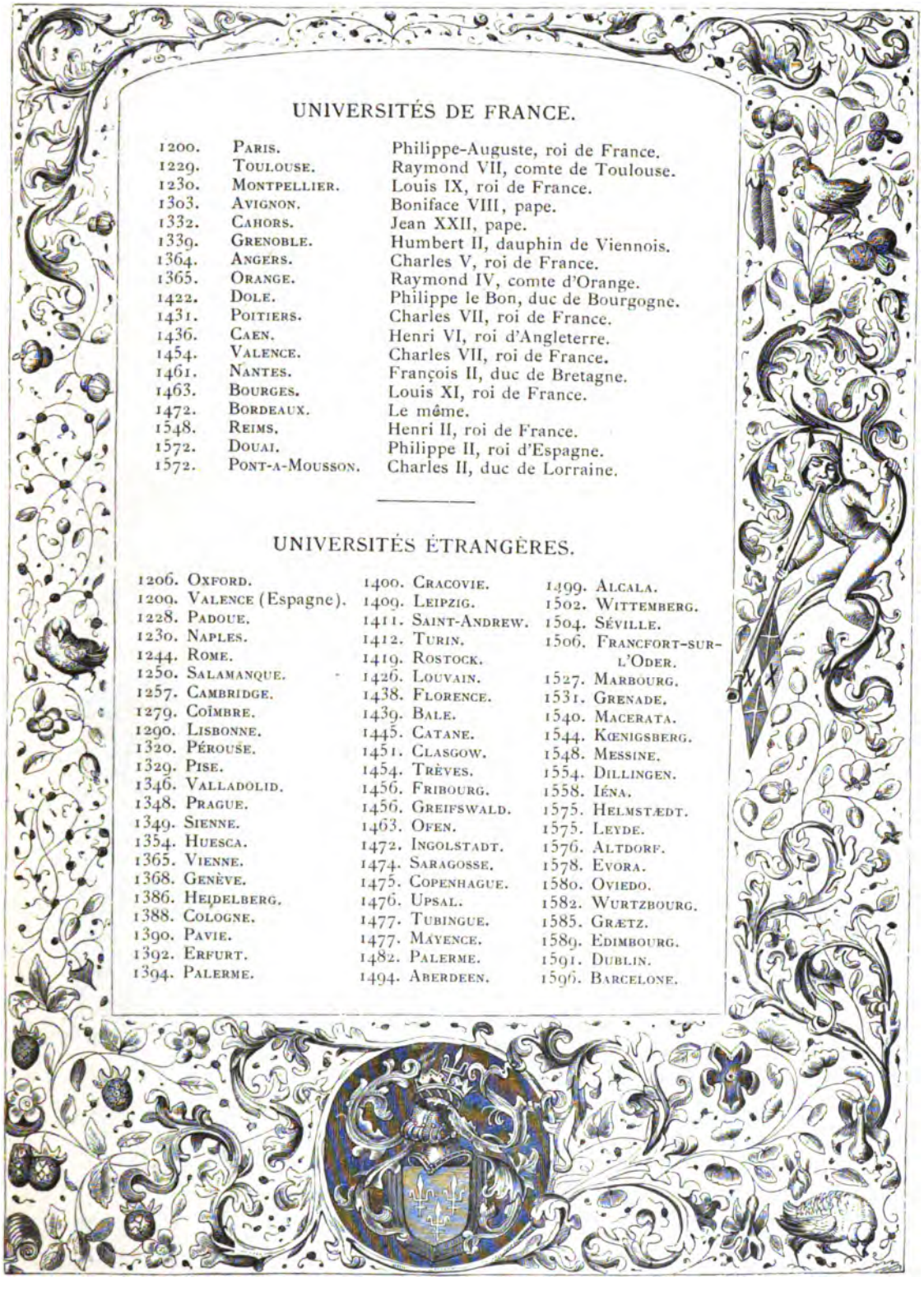

UNIVERSITÉS DE FRANCE.

1200.	Paris.	Philippe-Auguste, roi de France.
1229.	Toulouse.	Raymond VII, comte de Toulouse.
1230.	Montpellier.	Louis IX, roi de France.
1303.	Avignon.	Boniface VIII, pape.
1332.	Cahors.	Jean XXII, pape.
1339.	Grenoble.	Humbert II, dauphin de Viennois.
1364.	Angers.	Charles V, roi de France.
1365.	Orange.	Raymond IV, comte d'Orange.
1422.	Dole.	Philippe le Bon, duc de Bourgogne.
1431.	Poitiers.	Charles VII, roi de France.
1436.	Caen.	Henri VI, roi d'Angleterre.
1454.	Valence.	Charles VII, roi de France.
1461.	Nantes.	François II, duc de Bretagne.
1463.	Bourges.	Louis XI, roi de France.
1472.	Bordeaux.	Le même.
1548.	Reims.	Henri II, roi de France.
1572.	Douai.	Philippe II, roi d'Espagne.
1572.	Pont-a-Mousson.	Charles II, duc de Lorraine.

UNIVERSITÉS ÉTRANGÈRES.

1206. Oxford.
1200. Valence (Espagne).
1228. Padoue.
1230. Naples.
1244. Rome.
1250. Salamanque.
1257. Cambridge.
1279. Coïmbre.
1290. Lisbonne.
1320. Pérouse.
1329. Pise.
1346. Valladolid.
1348. Prague.
1349. Sienne.
1354. Huesca.
1365. Vienne.
1368. Genève.
1386. Heidelberg.
1388. Cologne.
1390. Pavie.
1392. Erfurt.
1394. Palerme.
1400. Cracovie.
1409. Leipzig.
1411. Saint-Andrew.
1412. Turin.
1419. Rostock.
1426. Louvain.
1438. Florence.
1439. Bale.
1445. Catane.
1451. Clasgow.
1454. Trèves.
1456. Fribourg.
1456. Greifswald.
1463. Ofen.
1472. Ingolstadt.
1474. Saragosse.
1475. Copenhague.
1476. Upsal.
1477. Tubingue.
1477. Mayence.
1482. Palerme.
1494. Aberdeen.
1499. Alcala.
1502. Wittemberg.
1504. Séville.
1506. Francfort-sur-l'Oder.
1527. Marbourg.
1531. Grenade.
1540. Macerata.
1544. Kœnigsberg.
1548. Messine.
1554. Dillingen.
1558. Iéna.
1575. Helmstædt.
1575. Leyde.
1576. Altdorf.
1578. Evora.
1580. Oviedo.
1582. Wurtzbourg.
1585. Grætz.
1589. Edimbourg.
1591. Dublin.
1596. Barcelone.

Fig. 34. — Encadrement de la première page du ms. des *Douze dames de Rhétorique*. XVIe siècle. Biblioth. nat. de Paris.

SCIENCES PHILOSOPHIQUES

Anéantissement de la philosophie païenne. — Nouvelle philosophie chrétienne. — Martianus Capella. — Boèce et Cassiodore. — Isidore de Séville. — Bède, Alcuin, Raban Maur. — Jean Scot Érigène. — Origine de la scolastique. — Gerbert. — Le réalisme et le nominalisme. — Béranger de Tours. — Roscelin et sain Anselme. — Guill. de Champeaux et Abailard. — Gilbert de la Porrée et saint Bernard. — Amaury de Bène. — Albert le Grand et saint Thomas d'Aquin. — Les Franciscains et les Dominicains. — Guillaume d'Ockam. — Décadence de la scolastique. — Platoniciens et Aristotéliciens. — Philosophie de la Renaissance. — Écoles luthériennes. — P. Ramus. — Montaigne.

« Le désir de connaître est naturel à tous les hommes, » a dit Aristote.

C'est la passion à laquelle obéirent les sages de l'antiquité et qui enflamme encore les savants de nos jours; elle est la source de toute science et de toute philosophie. A ne consulter que l'étymologie, qu'est-ce que la philosophie? C'est l'amour du savoir. Le moyen âge, malgré la sincérité de sa foi religieuse, n'a pas été étranger à la philosophie, parce que, durant cette époque mémorable par la ferveur de ses croyances, le cœur humain n'a pu se soustraire à cette noble passion de tout savoir et de tout comprendre, qui lui est innée. Mais les intelligences se sont adonnées alors avec plus ou moins de succès à la recherche désintéressée du vrai; et de là sont résultés les aspects divers que la philosophie du moyen âge présente à l'observateur.

Dans les premiers siècles de l'ère chrétienne, alors que les traditions des

écoles de l'antiquité semblent perdues, à peine si l'on peut signaler quelques rares esprits qui n'ont pas renoncé au culte de la science, mais dont toute la philosophie se compose d'un petit nombre d'aphorismes mal définis. Bientôt s'élèvent de hardis penseurs, qui, jaloux de se placer au rang des maîtres, dogmatisent fièrement et émettent de téméraires nouveautés. La foule les entoure, et leur parole répand des semences, les unes salutaires, les autres funestes, qui se développeront un jour. Un peu plus tard, nous assistons au grand spectacle que nous donne le treizième siècle où l'on voit la pensée du moyen âge, luttant avec vigueur contre la barbarie, trouver enfin sa voie et s'élever à une philosophie qui concilie les vérités de la foi et les conceptions rationnelles. Mais cette philosophie ne tarde pas à être battue en brèche par d'audacieux novateurs, et, quelque solide qu'elle soit, elle ne résiste pas à leurs coups. Une prodigieuse agitation s'empare des esprits; les systèmes se multiplient, la foi chrétienne tend à s'affaiblir : nous ne sommes plus au temps de saint Louis, nous sommes arrivés au siècle de François Ier et de Luther.

Telles sont les phases principales que parcourt la philosophie dans le long intervalle de temps qui commence aux derniers tumultes de l'invasion des barbares pour finir avec la Renaissance du seizième siècle. Son histoire, difficile à étudier, est souvent d'une aridité rebutante, qui défie l'attention la plus résignée. Cependant elle a donné lieu, de nos jours, à plusieurs ouvrages dont le plus complet et le plus exact, malgré ses imperfections, est celui de M. Hauréau. On ne s'étonnera pas de nous y voir faire de nombreux emprunts, en nous servant aussi des excellents travaux de M. Charles Jourdain, l'éditeur des œuvres d'Abailard et l'historien de la philosophie de saint Thomas d'Aquin.

Parmi les écrivains chrétiens qui conservèrent quelques rayons de l'antique savoir, au milieu des ruines de l'empire romain, il faut d'abord nommer Martianus Capella, philosophe et poëte du cinquième siècle, auteur du *Satyricon*, espèce d'encyclopédie en prose et en vers, longtemps suivie dans les écoles du moyen âge, comme le poétique sommaire de l'enseignement qu'elle ramène aux sept arts libéraux : la Grammaire, la Dialectique, la Rhétorique, la Géométrie, l'Arithmétique, l'Astronomie et la Musique. Ce grand ouvrage, où l'on trouve plus d'esprit et d'ima-

gination que de science et de goût, doit être considéré comme le dernier reflet de la pensée antique.

On voit paraître, presque en même temps que Martianus Capella, le patricien Boèce, ministre de Théodoric, immolé par les ordres du prince qu'il avait servi, savant interprète des traités d'Aristote sur la logique, auteur d'un ouvrage en prose et en vers qu'il intitula : *de la Consolation de la philosophie* (fig. 35 et 36), et qui fut un des livres les plus répandus et les plus admirés du moyen âge. Boèce eut pour contemporain et pour ami, à la cour du roi des Goths, Cassiodore, également célèbre par son savoir et par son goût pour les livres de l'antiquité, dont il fit faire des copies et qu'il contribua plus que tout autre à conserver pour l'éducation des âges suivants. On doit à Cassiodore un traité *de l'Ame,* un autre *des Sept Arts libéraux,* un grand ouvrage *des Institutions divines,* et des lettres qui sont du plus haut prix pour l'histoire littéraire de cette époque.

Un siècle environ après Boèce et Cassiodore, le rôle qu'ils avaient rempli en Italie échut en Espagne à Isidore de Séville, que les difficultés de l'étude avaient d'abord rebuté, et qui, à force de persévérance, s'éleva au premier rang des écrivains de son temps, par l'étendue et la variété de ses travaux. Outre des *Commentaires sur l'Écriture sainte,* et une *Histoire des rois visigoths,* il a laissé un grand ouvrage *des Origines* ou *des Étymologies,* dans lequel il résume en vingt livres les éléments de la théologie, de la jurisprudence, de l'histoire naturelle, de l'agriculture, de la mécanique et des arts libéraux.

A une autre extrémité de l'Europe, l'Irlande, convertie au christianisme par saint Patrice, s'était rapidement couverte de monastères peuplés comme des villes, dans lesquels se conservait quelque tradition de culture littéraire. En Angleterre fut élevé au couvent de Wearmouth, près Durham, le vénérable Bède; là il vécut, enseigna, et mourut en 735, comme il achevait de traduire en saxon l'Évangile de saint Jean, non sans laisser de nombreux écrits, parmi lesquels on distingue plusieurs traités pouvant servir d'introduction à l'étude des sciences.

C'est également dans un monastère anglais, à York, que fut élevé Alcuin, le plus actif et le plus savant des auxiliaires que Charlemagne employa pour relever les études en fondant des écoles dans ses États. Les

livres qu'il a laissés respirent le plus noble enthousiasme pour la philosophie, qu'il ne distingue pas encore des arts libéraux, mais dont il pressent l'importance et qu'il regarde comme la plus utile préparation à la science divine.

Fig. 35. — Boèce prend conseil de dame Philosophie. Miniature de la *Consolation de Boèce*, traduction de Jean de Meung, ms. du xve siècle. Bibliothèque de M. Ambroise Firmin-Didot.

L'œuvre d'Alcuin fut continuée par son disciple Raban Maur, qui mourut, en 856, archevêque de Mayence. Raban est la plus vaste intelligence de son temps. Il a contribué aux premiers progrès des langues vulgaires par la composition d'un glossaire latin-tudesque pour tous les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament. La volumineuse collection de ses œuvres comprend, avec des commentaires sur l'Écriture sainte, un

traité *de l'Instruction des clercs,* un autre *de la Supputation des temps,* mais surtout une encyclopédie, en vingt livres, qu'il a intitulée *de l'Univers,* et dans laquelle il traite successivement de Dieu, des personnes divines, des anges, de l'homme et des autres créatures.

Un esprit assurément plus original, mais moins solide et moins sûr

Fig. 36. — La roue de Fortune. Miniature de *la Consolation de Boèce,* traduction de Jean de Meung, ms. du xve siècle. Biblioth. de M. Ambroise Firmin-Didot.

que Raban, c'est l'Irlandais Jean, surnommé Scot ou Érigène, qui figura, sous le règne de Charles le Chauve (fig. 37), parmi les maîtres de l'école du Palais, fondée à Paris par Charlemagne. Génie subtil et téméraire, très-familier avec la langue grecque, Scot se lança, ou plutôt se perdit, dans les détours d'une philosophie qui compromit les vérités de la foi en les mêlant aux hallucinations du panthéisme de l'école d'Alexandrie. Son

principal ouvrage est un traité *de la Division des natures,* dans lequel il enseigne que la création est éternelle; que Dieu a tiré le monde de lui-même et l'a formé de sa propre substance; que, par conséquent, le créateur et la créature ne doivent pas être considérés comme des choses distinctes; que la créature subsiste en Dieu, et que Dieu, par une merveille ineffable, est créé dans la créature, etc. On ne s'étonnera donc pas que ces étranges doctrines aient été frappées d'anathème par l'Église, et que, surtout dans les premiers siècles du moyen âge, elles n'aient pas trouvé d'adeptes. Le nom de Jean Scot brille un moment et s'éteint rapidement.

Nous n'insisterons pas sur quelques autres maîtres, comme Heiric et Remi d'Auxerre, que la postérité a presque oubliés, bien que leurs contemporains les aient admirés. Mais comment ne pas s'arrêter devant Gerbert, une des plus étonnantes figures de son temps, né en Auvergne dans la première moitié du dixième siècle, élevé à Aurillac par les moines de l'abbaye de Saint-Géraud, mêlé dans le cours de sa vie aux événements qui agitent la France, l'Allemagne et l'Italie, conseiller des empereurs d'Allemagne, tour à tour écolâtre, diplomate, archevêque de Reims et de Ravenne, pape en l'an 999, et, au milieu des soucis que donnent les affaires publiques, trouvant le loisir de cultiver les sciences, habile dialecticien, très-versé dans les mathématiques et la physique, inventeur d'un orgue hydraulique et d'une horloge? Le savoir et la fortune de Gerbert laissèrent un tel souvenir dans l'esprit des populations, que, suivant une légende, pour s'élever si haut et acquérir une telle science, il avait fait un pacte avec le diable et lui avait vendu son âme.

Vers le milieu du onzième siècle, on voit se manifester quelques symptômes du travail nouveau qui s'opérait dans les esprits et qui devait profiter aux études sacrées comme à la science profane.

Un débat s'engage au sujet du dogme de l'Eucharistie. Il est suscité par l'archidiacre Bérenger, originaire de Tours, lequel niait que, dans le sacrement de l'autel, le pain et le vin fussent changés en corps et en sang de Jésus-Christ. La doctrine de Bérenger, qui finit par se rétracter en 1078, fut accueillie par un sentiment de réprobation unanime; plusieurs conciles la condamnèrent; au premier rang de ses adversaires se fit remarquer Lanfranc, de Pavie, archevêque de Cantorbéry

Fig. 37. — Dédicace au roi Charles le Chauve par le comte Vivien, abbé commendataire de Saint-Martin de Tours, d'une Bible écrite dans son abbaye. Charles est assis sur son trône, entouré de seigneurs et de gardes. L'abbé s'avance au-devant de lui; dix prêtres l'escortent de droite et de gauche. Miniature de la *Bible* dite *de Charles le Chauve*, ms. du IXe siècle. Biblioth. nat. de Paris.

Bérenger avait représenté la raison confiante en elle-même et plus disposée à suivre, dans l'interprétation des mystères chrétiens, ses lumières propres que la tradition. La foi docile, humble et soumise, mais la foi

faisant effort pour arriver à la compréhension de la vérité divine, eut son représentant, aussi pieux qu'illustre, en la personne de saint Anselme, successeur de Lanfranc au siége de Cantorbéry (1033-1109). Entre autres ouvrages, saint Anselme a laissé le *Monologium* et le *Proslogium,* dans lesquels, écartant tout appareil scolastique, et sans demander aux Saintes Écritures aucune preuve importante, il démontre l'existence et les attributs de Dieu par l'idée même de Dieu et le développement logique de cette idée. C'est l'argument qui, cinq cents ans plus tard, fit le succès de la philosophie de Descartes. Les travaux de saint Anselme lui ont mérité le surnom de *second saint Augustin.*

Cependant, à la même époque, éclate une controverse purement philosophique en apparence, mais touchant de près à la théologie, sur la nature des idées générales et universelles, c'est-à-dire de ces idées qui peuvent s'appliquer à plusieurs choses, comme l'idée d'*humanité,* par exemple, s'applique à tous les hommes. Les choses générales ne sont-elles que des formules commodes pour abréger le travail de l'esprit et soulager la mémoire ? Ou bien y a-t-il, en dehors des idées particulières, une essence distincte, modèle immuable de leurs caractères communs, et dont l'expression dans l'intelligence est une idée ou notion de même nature, c'est-à-dire générale ? La question s'était élevée dès l'antiquité, et Platon l'avait tranchée dans le sens de la réalité des idées ; elle fut transmise au moyen âge par les livres d'Aristote, ou plutôt par ceux de Porphyre, son interprète, et, après avoir longtemps sommeillé dans les écoles, tantôt résolue d'une manière, tantôt d'une autre, elle acquit, vers la fin du onzième siècle, une importance extraordinaire, lorsqu'un chanoine de Compiègne, Roscelin, vint soutenir que toute réalité est dans les individus ; que les idées générales ou les *universaux,* comme on disait alors, n'ont pas d'objet réel ; que ce sont de pures abstractions verbales, de simples mots, *nomina :* d'où la qualification de *nominalisme* donnée à cette doctrine ; ses adversaires, qui attribuaient aux universaux une certaine réalité, s'appelèrent *réalistes.* Appliquant sa théorie au dogme de la Trinité, Roscelin soutenait que les trois Personnes divines, n'ayant de commun entre elles que la ressemblance ou l'identité de puissance et de volonté, constituent trois êtres distincts et, pour ainsi dire, trois dieux.

Saint Anselme protesta au nom de l'Église contre cette interprétation du dogme, laquelle en était la négation. Condamné en 1092 au concile de Soissons, Roscelin se rétracta; mais le débat qu'il avait soulevé devait avoir un long retentissement. L'École se partagea en deux camps : d'un côté, les nominalistes qui, sous le coup de l'anathème lancé contre Roscelin, osaient à peine s'avouer, et de l'autre côté les réalistes. Parmi ces derniers, il faut citer, avec saint Anselme, Ódon de Cambrai, Hildebert de Lavardin, Guillaume de Champeaux. Celui-ci, qui mourut évêque de Châlons-sur-Marne en 1121, avait professé le réalisme dans les écoles de Paris, au cloître Notre-Dame et à l'abbaye de Saint-Victor. La partie originale de son enseignement était la théorie de l'universel. Il prétendait que l'universel étant la substance première et proprement dite, les individus n'étaient que des *modalités* ou des manières d'être, se manifestant, pour disparaître bientôt, sur la surface de l'unique et indivisible sujet. En poussant un peu les conséquences de son système, il serait arrivé à nier la personnalité et la liberté humaines, erreur dont il fut préservé par la sincérité de sa foi religieuse. Guillaume de Champeaux n'en reconnaissait pas moins la raison comme l'arbitre de la philosophie naturelle, et son disciple Bernard de Chartres déclarait que la pensée de l'homme était une émanation de la pensée de Dieu.

Pierre Abailard (1079-1142) avait suivi d'abord les leçons de Guillaume; mais il se prononça bientôt contre lui et contre les docteurs réalistes, dans un cours public de philosophie qu'il ouvrit en son nom personnel, en dehors de tout patronage étranger, *sine magistro,* comme ses rivaux le lui reprochaient. Dès le début, tel fut son triomphe que des milliers d'auditeurs enthousiastes vinrent écouter sa parole et embrasser sa doctrine. Il avait plus de subtilité, plus d'audace et surtout plus d'éloquence que ses prédécesseurs; il entraîna, il passionna tous ceux qui l'entendaient, et son système, qui n'était qu'une forme du nominalisme, fut alors généralement accepté dans l'École. Ce système a reçu le nom de *conceptualisme*. Il consiste à dire que les universaux ne sont ni des réalités, comme le veulent les réalistes, ni de simples mots, comme le prétendent les nominalistes, mais des conceptions de l'intelligence, qui, ayant observé la ressemblance que plusieurs individus ont entre eux, résume ces ressemblances en une notion

qu'elle étend à tous ces individus. Il n'y a dans la nature que des individus; les qualités générales elles-mêmes n'ont de réalité que dans les individus qui les possèdent; mais, en face de choses individuelles, il y a la pensée qui perçoit leurs rapports, qui dégage ce qu'elles ont de commun, et qui engendre ainsi les notions de genre et d'espèce, en un mot les universaux. Si Abailard s'était borné à soutenir cette théorie, il aurait échappé, selon toute vraisemblance, aux censures de l'Église, et il se serait épargné une partie des tourments de sa vie. Mais, à l'exemple de Roscelin, il prétendit appliquer sa doctrine philosophique à l'interprétation du mystère de la Trinité; comme lui, il échoua, fut condamné dans deux conciles, et alla, soumis et repentant, finir ses jours à l'abbaye de Cluny.

Tandis qu'Abailard s'égarait dans les sentiers d'une théologie périlleuse, d'autres maîtres qui se croyaient plus sages que lui, entraînés à leur tour sur la même pente, se heurtèrent au même écueil. L'un d'eux, Gilbert de la Porrée, ne rencontra d'abord ni défiance, ni mauvais vouloir, malgré la hardiesse de sa doctrine, puisqu'il fut choisi pour occuper le siége épiscopal de Poitiers (1142). Il avait combattu ardemment les opinions des nominalistes, sans se déclarer le défenseur des réalistes. Son réalisme consistait « à supposer que, si la génération des choses a commencé dès que le souffle du Créateur a produit le mouvement, les formes primordiales n'ont pas été néanmoins altérées dans la nature par l'acte nouveau qui produisait les formes secondes; ainsi, les primitives et vraies substances de l'air, du feu, de l'eau, de la terre, de l'humanité, de la corporéité, etc., ont été, sont et seront toujours en elles-mêmes permanentes, immobiles, séparées des substances subalternes ou formes nées, qui communiquent l'essence aux phénomènes sensibles. » Selon Gilbert, ce qui donne l'être, c'est la forme. Le principe de l'essence commune, c'est-à-dire de l'espèce ou du genre, ne sera donc pas une négation, comme la *non-différence,* mais une affirmation, comme la *conformité*. Bientôt des esprits perspicaces, émus de la nouveauté de ces théories, s'alarmèrent des conséquences qu'elles pouvaient entraîner, au point de vue de la foi. Gilbert de la Porrée n'avait pas craint de dire que l'essence étant, en ordre de génération, au-dessus de la substance, la *divinité* devait être quelque chose de supérieur à l'individu du genre divin, qu'on appelle *Dieu* dans la langue

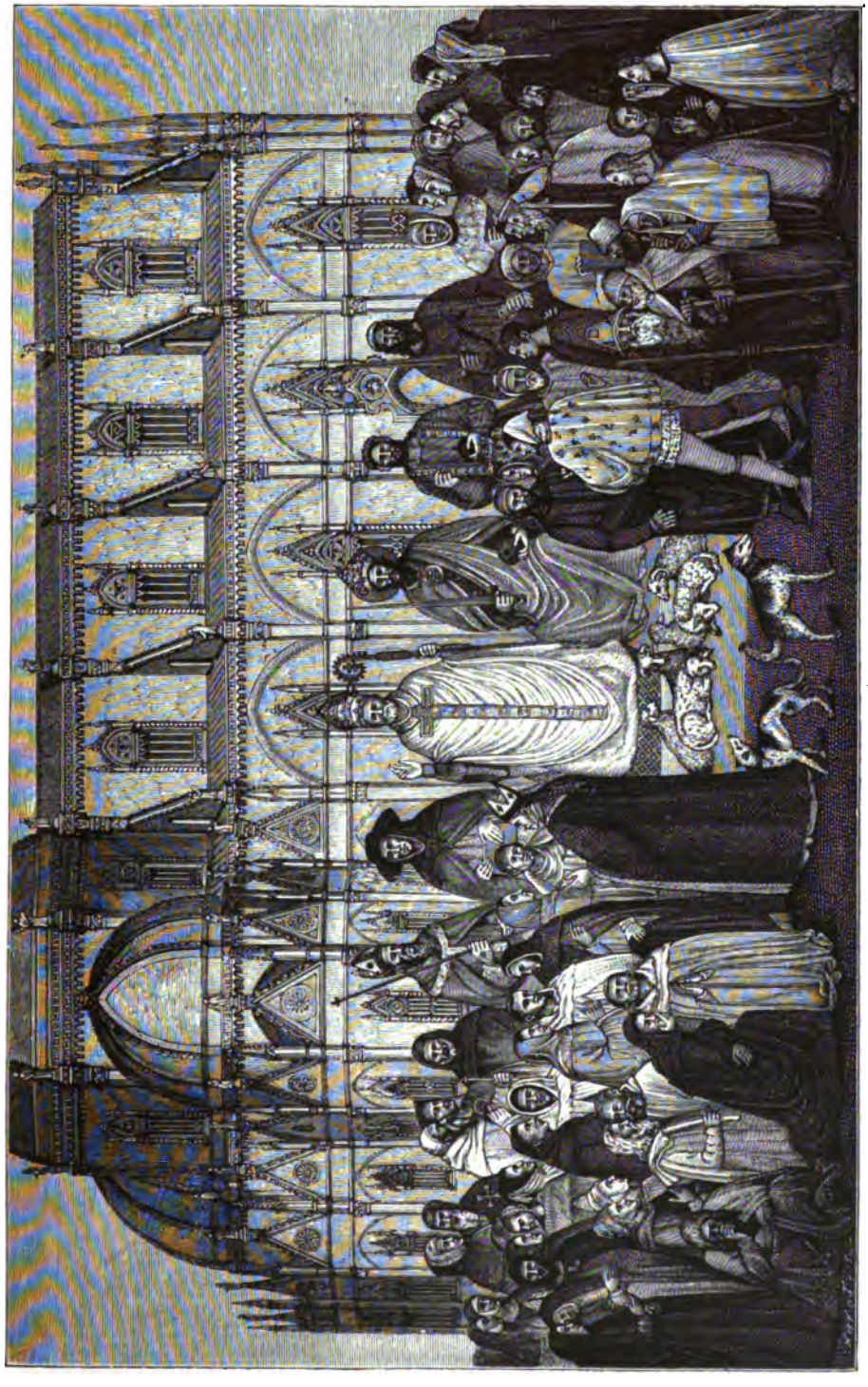

Fig. 38. — La hiérarchie ecclésiastique avec l'autorité politique qui la soutient. Les ordres religieux et les affligés sont au premier plan; et, selon une allégorie, le chien blanc et noir, placé aux pieds du pape, semble représenter les dominicains qui protégent les agneaux contre l'hérésie, figurée par un loup. Fragment de la grande fresque *l'Église militante et l'Église triomphante*, peinte par Simone Memmi, dans l'église de Santa-Maria Novella, à Florence (chapelle des Espagnols). XIVe siècle.

des hommes. Le scandale fut grand : l'auteur de cette proposition hétérodoxe fut accusé de blasphème contre les Personnes divines. Cité devant un tribunal ecclésiastique, à Reims, en 1148, il eut à répondre à cette accusation, que le grand saint Bernard était chargé de soutenir. Gilbert fit plus que s'excuser d'avoir, à son insu, émis des propositions dangereuses; il se rétracta et abjura ses erreurs. Saint Bernard insista pour que ces

Fig. 39. — L'arbre des êtres et des substances. Fac-simile d'une gravure sur bois du *Cuer de Philosophie* translaté du latin en françois, à la requeste de Philippe le Bel, roy de France; imprimé à Paris, pour Jehan de la Garde, libraire, en 1514.

propositions fussent solennellement condamnées, déclarant qu'elles étaient coupables, puisqu'elles avaient pu troubler les consciences fidèles.

Malgré les périls que pouvait offrir pour la foi l'abus du raisonnement, Pierre, dit le Lombard, qui fut évêque de Paris en 1158, ne craignit pas de fournir à l'esprit de contention d'abondants matériaux dans son livre des *Sentences*, recueil de textes extraits des Pères de l'Église, sur les principaux points de la métaphysique et de la morale chrétienne

L'auteur ne fut bientôt connu que sous le nom de *Maître des sentences;* et, en effet, son ouvrage devint la base de l'enseignement théologique, et peut-être nul autre livre, la Bible exceptée, n'a-t-il eu autant d'interprètes.

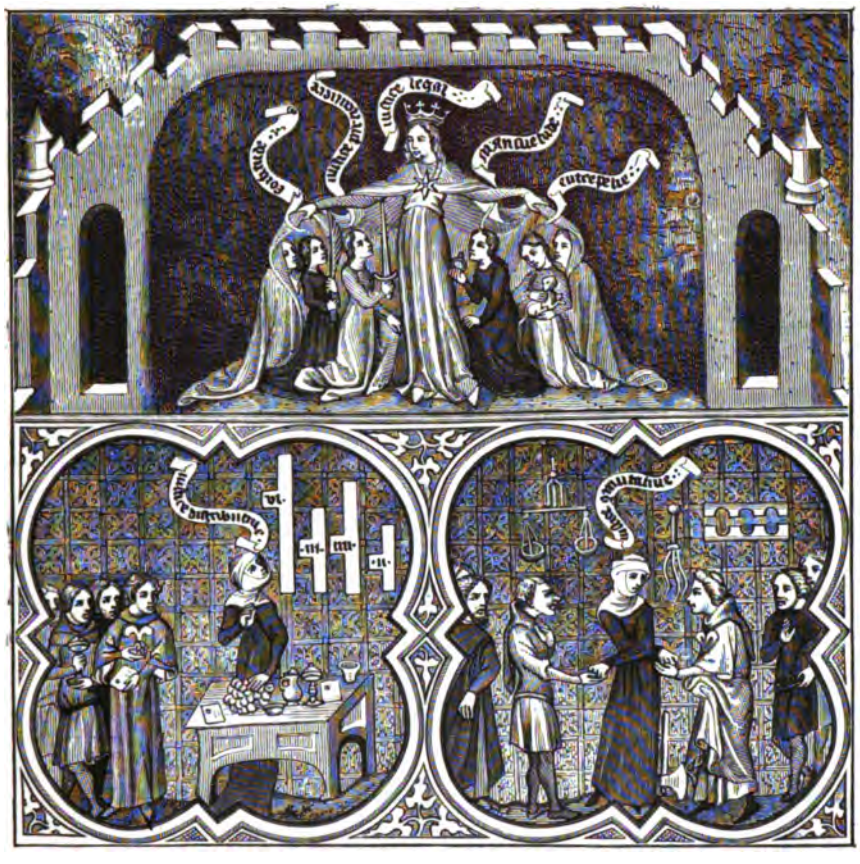

Fig. 40. — Cour plenière de dame Justice, allégorie se rapportant au livre V des *Éthiques* d'Aristote. On lit sur les banderoles : « Fortitude — Justice particulière — Justice legale — Mansuetude — Eutrepelie — Justice distributive — Justice commutative. » Miniature d'un ms. du XIVe siècle. Biblioth. de Bourgogne, à Bruxelles.

L'Anglais Jean de Salisbury, que Louis VII appela en 1176 à l'évêché de Chartres, avait fréquenté dans sa jeunesse tous les maîtres qui de son temps attiraient la foule, et ne s'était attaché à aucun. Esprit délicat, écrivain élégant, grand admirateur de l'antiquité, il n'avait aucun goût pour les froides subtilités des logiciens de son temps, et, bien qu'il fût animé d'une foi religieuse très-sincère, il inclinait en philosophie vers le scepticisme.

Les abus de la dialectique rencontrèrent une opposition bien autrement vive chez deux moines de l'abbaye de Saint-Victor, Hugues et Richard, son disciple; tous deux familiers avec les sciences profanes, et, à certains égards, amis de la philosophie, mais tous deux adversaires déclarés des spéculations arides, et partisans de cette méthode qui nous élève à Dieu, moins par la lumière de l'esprit que par celle du cœur, moins par le raisonnement que par la foi et l'amour. Ils sont, au douzième siècle, les représentants du mysticisme catholique.

Cependant l'Europe chrétienne ne connaissait encore que les ouvrages logiques d'Aristote. Voilà que, sur la fin du douzième siècle, la *Physique*, la *Métaphysique* et les *Éthiques* (Morale) du célèbre philosophe pénètrent en Occident. Il s'en répand, dans les universités catholiques, des traductions latines, les unes faites sur le texte grec, les autres sur des versions arabes, dès longtemps en usage dans les écoles musulmanes. A ces traductions se trouvent joints des commentaires dus à la plume des écrivains arabes. L'apparition inattendue de ces monuments du génie philosophique de la Grèce et de l'Orient produit la plus vive impression sur les esprits. Quelques-uns sont pris de vertige, comme Amaury de Chartres, David de Dinant et leurs disciples, dont un grand nombre meurent sur le bûcher, victimes de leurs erreurs et de l'alarme qu'elles avaient causée dans les rangs de la société chrétienne. D'autres, plus circonspects, plus attachés à la tradition, s'efforcent de tourner au profit de la foi la connaissance de ces traités et de ces commentaires, inconnus jusque-là, dont l'Occident vient de s'enrichir; ils y cherchent des arguments en faveur des vérités que l'Église enseigne et qu'ils se proposent de défendre. La *Physique* et la *Métaphysique* d'Aristote, proscrites tout d'abord, deviennent ainsi peu à peu, pour les plus pieux docteurs, l'objet d'une étude assidue et la source où ils puisent une partie de leur doctrine.

Alexandre de Hales, surnommé *le Docteur irréfragable* (mort en 1245), fut un des plus habiles interprètes de la philosophie aristotélique. Après lui, Guillaume d'Auvergne, qui avait étudié les auteurs de l'école néoplatonicienne d'Alexandrie ainsi que les auteurs arabes, employa son érudition théologique à combattre les conséquences erronées que les modernes partisans de ces philosophes avaient tirées de leur doctrine; il mérita

Fig. 41. — L'Heure de la mort, miniature allégorique placée en tête de l'office des morts, dans un Livre d'Heures, ms. du xve siècle. Biblioth. de M. Ambroise Firmin-Didot.

Le pécheur, sur le point de mourir, mis en face de ses péchés, se détourne pour prêter une oreille tardive aux conseils de son bon ange; sa Conscience, toute noire de ses fautes, lui en rappelle le nombre, et le remords comme un serpent dévore son cœur. Il s'arrête suspendu entre l'enfer, monstre qui vomit des flammes et attend une proie, et Dieu qui de la main droite menace de sa justice et de la main gauche témoigne de son désir de faire miséricorde.

d'occuper le siége de Paris qu'il conserva jusqu'à sa mort (1248), et son épiscopat, qui honorait l'Église, ne fut pas inutile à la cause de la saine philosophie.

Un autre docteur contemporain, Jean de la Rochelle, qui déclarait hautement qu'Avicenne était son maître, écrivit un *Traité de l'âme,* qu'on peut regarder comme un des monuments les plus importants de la philosophie du treizième siècle.

Déjà, on avait signalé, en Italie, en France et en Allemagne, l'apparition d'un homme aussi extraordinaire par son génie que par son savoir, de cet Albert le Grand, qui devait renouveler et élargir l'enseignement, en y introduisant l'étude expérimentale de la nature. Né en 1193, à Lauingen, en Souabe, et appartenant à une ancienne famille du pays, il avait fait ses premières études à Padoue; de là, il s'était attaché à connaître toutes les sciences, à les approfondir en écoutant les leçons des maîtres les plus fameux, notamment dans les écoles de Bologne et de Paris. A l'âge de vingt-neuf ans, il entra dans l'ordre de Saint-Dominique et fut aussitôt chargé, par ses supérieurs, d'aller enseigner la philosophie dans la maison conventuelle des Dominicains de Cologne. Il revint à Paris, en 1228, pour se faire recevoir docteur. Il ouvrit, dans le couvent des Frères prêcheurs de la rue Saint-Jacques, un cours public, qui commença le succès de l'école dominicaine. « De toutes parts, on accourait autour de sa chaire, dit M. Hauréau; la jeunesse ne voulait pas d'autre maître que ce petit homme, amaigri par les veilles studieuses, pour lequel le ciel et la terre semblaient n'avoir plus de secrets, dont la science était, disait-on, auprès des autres sciences, ce que la lumière du soleil est auprès des feux pâlissants d'une lampe sépulcrale, et dont l'éloquence ravissait toutes les âmes, en leur communiquant le divin transport, l'ardente passion de connaître. » Nommé provincial des Dominicains en Allemagne, Albert dut renoncer à l'enseignement pour visiter les couvents de son ordre, en voyageant à pied et en ne vivant que d'aumônes. Il eut le bonheur de retrouver dans les bibliothèques de ces couvents plusieurs ouvrages anciens, qu'on croyait perdus; il les copia de sa main, il les fit copier sous ses yeux et il sauva ainsi de précieuses reliques de l'antiquité latine. Il fut appelé à Rome par le pape Alexandre IV, qui lui confia la

maîtrise du sacré palais et qui l'éleva bientôt à la dignité épiscopale; mais Albert quitta, au bout de trois années, son évêché de Ratisbonne pour retourner à ses études favorites, rentrer chez les Dominicains de Cologne et remonter dans sa chaire. Ses contemporains l'avaient surnommé *le Docteur universel;* et, en effet, lorsqu'il mourut à l'âge de quatre-vingt-sept ans (1280), il laissait d'innombrables ouvrages sur toutes les branches des connaissances humaines, entre autres de volumineux commentaires sur tous les ouvrages d'Aristote.

Fig. 42. — Sceau de la Faculté de théologie de Paris. XIVe siècle.

Fig. 43. — Contre-sceau de l'Université de Paris. XIVe siècle.

C'est mal à propos qu'Albert le Grand a été classé parmi les réalistes: il appartenait plutôt à l'école des nominalistes, puisqu'il s'était prononcé pour la doctrine d'Abailard sur les principales questions où s'exerçait la controverse classique. Ainsi, loin de considérer les genres et les espèces comme des substances, il les présentait comme des modes essentiels, des manières d'être inhérentes à la substance des individus. Il définissait à la façon des nominalistes les choses qui sont l'objet de la recherche empirique, à savoir les êtres dont l'ensemble compose l'univers. Albert le Grand ne fut jamais inquiété, ni même suspecté à cause de ses doctrines: il avait la sagesse de s'arrêter à la limite qui touchait l'hérésie. Ses incertitudes et son indécision commencent là où il y avait danger de conclure

d'après les exigences de la logique, et de résoudre des problèmes que l'Église ne permet pas d'aborder en dehors de la foi.

Ces problèmes, c'est le contemporain, c'est l'élève d'Albert le Grand, c'est le glorieux saint Thomas d'Aquin, qui les circonscrira, pour ainsi dire, dans les bornes de l'orthodoxie, et qui, partant des principes posés, saura déduire les dernières conséquences, grâce à la supériorité de sa méthode dialectique. Cette méthode mettra de l'ordre dans ses opinions et dans ses jugements, et en même temps elle l'empêchera de faire en avant un seul pas qui puisse le conduire à l'hérésie. Sa *Somme de théologie* et sa *Somme contre les Gentils* sont au nombre des grands monuments de l'esprit humain. C'est quelque chose de merveilleux que la précision et la sûreté avec lesquelles l'auteur de ces deux ouvrages a su s'orienter, sans jamais faillir, dans le dédale des questions qu'il y agite. Saint Thomas était né, en 1227, près de Naples, sur le territoire d'Aquino, qui lui a donné son nom. Il n'avait pas treize ans, lorsqu'il acheva ses études classiques à l'école de Naples. Les Frères prêcheurs de cette ville l'engagèrent à prendre l'habit de leur ordre (1243), malgré les efforts de sa noble et puissante famille pour le faire entrer dans la carrière politique et judiciaire. Après avoir prononcé ses vœux, il fut envoyé d'abord à Paris, puis à Cologne, où il suivit les cours de philosophie, qu'Albert faisait alors avec tant d'éclat. Thomas était toujours rêveur et pensif, parlant peu, fuyant la dissipation et le bruit. Ses condisciples l'avaient surnommé *le Gros bœuf muet de Sicile*. Un jour, son maître eut l'occasion de l'interroger sur des questions ardues, devant une nombreuse assemblée, et Thomas d'Aquin répondit avec une sagacité et une hardiesse surprenantes. Albert, se tournant tout joyeux vers les assistants qui avaient écouté en silence ces belles réponses du jeune Napolitain : « Vous appelez Thomas un bœuf muet, leur dit-il d'un accent prophétique; mais un jour viendra où les mugissements de sa doctrine retentiront dans le monde entier. » Thomas, impatient d'apprendre et de connaître, retourne à Paris où il n'avait fait qu'un court passage, et redevient écolier dans la maison des Frères prêcheurs de la rue Saint-Jacques; mais, au bout de trois ans, il est rappelé à Cologne par son maître bien-aimé, auprès duquel il passe encore quatre années à étudier toutes les sciences et sur-

tout la science sacrée. En 1246, lorsqu'Albert est devenu provincial de son ordre en Allemagne, Thomas revient à Paris, dans cette maison de la rue Saint-Jacques où il avait déjà fait un séjour si profitable à son instruction, et c'est là qu'il complète ses études théologiques, en commentant le livre des *Sentences* de Pierre Lombard. Il est reçu docteur et il commence ses leçons, dans lesquelles il développe avec une merveilleuse luci-

Fig. 44. — Portrait de Clément IV, peint à fresque sur fond d'or, en mosaïque, dans la basilique de Saint-Paul hors les murs, à Rome. XIIIe siècle.

dité toutes les parties de sa *Somme de théologie,* qui sera la base de son immense réputation. Il continua ces leçons, devant un concours empressé d'admirateurs, pendant plusieurs années, et il ne cessa d'écrire une multitude de traités théologiques, qui ne forment pas moins de dix-huit volumes in-folio. L'Université de Paris l'avait adopté comme un de ses enfants, et elle était fière de le posséder dans son sein; mais le roi de Naples, Charles d'Anjou, voulut le mettre à la tête de l'Université de Naples et le fit revenir en Italie, par ordre du pape Clément IV (fig. 44). Thomas d'Aquin obéit à regret; il était d'une santé chancelante et atteint

d'infirmités prématurées. Les voyages fréquents auxquels il devait se soumettre dans l'intérêt de l'Église accrurent ses fatigues; et, en allant au concile de Lyon, en 1274, il se vit forcé de s'arrêter, près de Terracine, dans un couvent de l'ordre de Cîteaux, où il mourut, après quelques jours de maladie, à l'âge de quarante-sept ans.

Thomas d'Aquin, que l'Église plaça en 1323 au nombre des saints, laissait dans l'école de Paris la plus haute renommée. On lui décerna les titres d'*Ange de l'École*, de *Docteur angélique*, de *Docteur des docteurs*, et il fut mis au rang des docteurs de l'Église. On n'enseigna pas, en effet, depuis le treizième siècle, d'autre théologie que la sienne dans la plupart des écoles catholiques.

Cependant la scolastique n'avait pas étouffé l'esprit de recherche, et saint Thomas, malgré son immense autorité, trouva plus d'une fois des contradicteurs. La lutte, il est vrai, s'était engagée sur le terrain philosophique, entre l'ordre de Saint-Dominique et l'ordre de Saint-François. Albert le Grand, en se déclarant l'ennemi des réalistes, avait blessé les Franciscains, qui se croyaient fondés à soutenir les opinions de leur premier docteur Alexandre de Hales. Saint Thomas, par respect pour son maître Albert, s'était mis dans le camp des nominalistes, mais il en sortit souvent par la force des choses et ne se condamna pas à suivre Albert le Grand dans toutes ses conclusions doctrinales. Ainsi, quoiqu'il eût approfondi l'étude des sciences naturelles, il avait pour la physique moins de goût que pour la métaphysique, et il se portait de préférence vers les questions relatives à la substance spirituelle, à ses facultés, à ses fonctions et à ses actes. Quand il expliquait la nature des idées, il inclinait au réalisme. Disciple de saint Augustin, et, par saint Augustin, disciple de Platon, il soutenait que les idées sont des formes distinctes qui existent à l'état permanent dans l'intellect divin; ce sont, disait-il, des entités substantielles faisant partie d'un monde qui est l'exemplaire du monde externe, le monde intellectuel (fig. 45).

La doctrine philosophique de saint Thomas d'Aquin ne fut vivement attaquée qu'après sa mort. Le débat s'était engagé, néanmoins, de son vivant. Henri de Gand et Roger Bacon avaient plaidé avec chaleur la cause des Franciscains qui défendaient la doctrine d'Alexandre de Hales et, par con-

Fig. 45. — Saint Augustin, évêque d'Hippone, revêtu du costume de son ordre sous sa chape épiscopale, est entouré de religieux auxquels il donne sa règle. Sous ses pieds, Aristote, tenant une banderole sur laquelle on lit : *Dicimus mundum esse æternum, non habere principium, neque finem,* déclare l'éternité de la matière, doctrine réfutée par saint Augustin. D'après un tableau du musée Campana. École italienne du xve siècle.

séquent, le pur réalisme. Saint Bonaventure (fig. 46), qui mourut dans la même année que saint Thomas d'Aquin, avait fait le procès au rationa-

Fig. 46. — Saint Bonaventure, d'après une peinture à fresque de frà Angelico, dans la Chapelle de Nicolas V, au Vatican. xve siècle.

lisme plutôt qu'au nominalisme; il appartenait à l'ordre de Saint-François, et il inclinait vers le mysticisme, en conseillant de fuir l'École et de mépriser

la science. Les détracteurs de la philosophie se rangèrent à la suite de Jean de Galles, qui était aussi franciscain. Ce ne fut pas la seule défection dont l'ordre de Saint-François eut à gémir. Richard de Middleton vint professer le nominalisme à l'Université de Paris; mais il rencontra un rude adversaire dans Guillaume de la Mare, qui reprit la thèse de l'école franciscaine, en attaquant les Dominicains. La lutte se propageait d'un camp à l'autre. Le meilleur soutien de la doctrine de saint Thomas fut son disciple et son compatriote Gilles Colonna, qui acquit, dans cette guerre scolastique, le surnom bizarre de *Doctor fundamentarius*, parce que ses partisans lui attribuaient l'honneur d'avoir jeté les fondements de la science nominaliste.

Les Franciscains toutefois l'emportèrent, quand leur école eut pour chef un des maîtres les plus fameux de son temps, le redoutable antagoniste de l'école de saint Thomas, le fougueux Duns Scot, qui fut surnommé le *Docteur subtil* et que l'école franciscaine appelait la Colonne, le Flambeau, l'Astre toujours brillant de la science. Il était né en 1272, dans les Iles Britanniques; les uns le disent originaire d'Irlande; les autres, d'Angleterre; le plus grand nombre, d'Écosse, comme l'indique son nom. Il prit l'habit de Saint-François, avant de faire ses études dans le collége Merton, à Oxford, et son aptitude le porta d'abord vers les mathématiques. Mais il occupa bientôt la chaire de philosophie dans le collége où il avait achevé ses classes, et il vit se succéder des milliers d'auditeurs autour de sa chaire. C'est à Paris qu'il alla étudier la théologie et se faire recevoir docteur (1307). Le général des Franciscains l'envoya ensuite à Cologne, où il enseigna la théologie et la philosophie à la fois. Il mourut en 1308, à peine âgé de trente-six ans, en laissant un énorme amas de travaux philosophiques qui furent rassemblés seulement au dix-septième siècle et imprimés en douze volumes in-folio.

Albert le Grand avait cherché dans la philosophie naturelle la base fondamentale de la science; saint Thomas pensait l'avoir trouvée dans la théologie. Ce fut sur la logique que Duns Scot essaya de l'établir. Suivant lui, le syllogisme devait être l'unique règle de la certitude. En partant de ce principe, comme le fait remarquer M. Hauréau, on s'engage dans une voie pleine de périls. En effet, dans plusieurs de ses traités, Duns

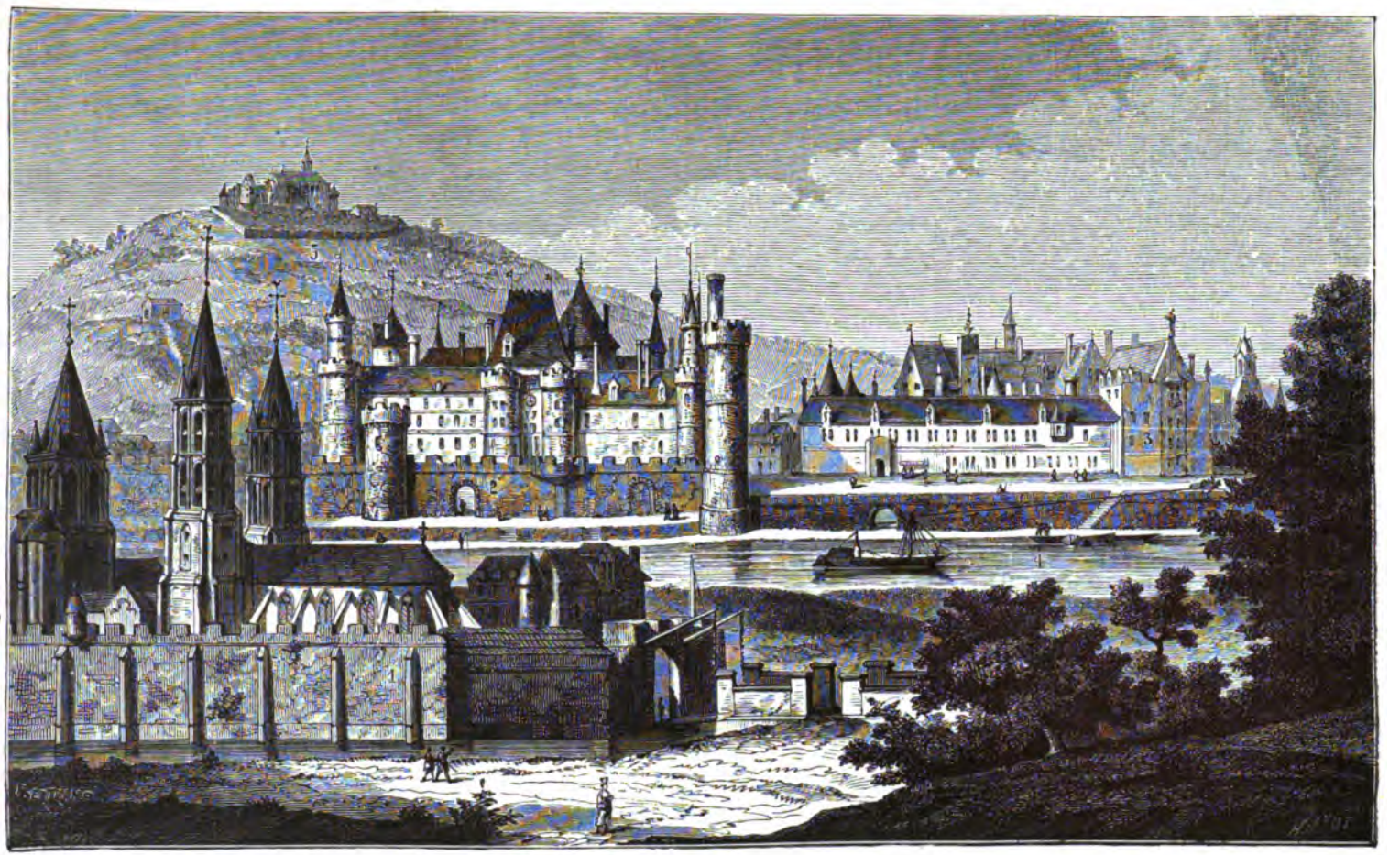

Fig. 47. — Vue de Saint-Germain des Prés et du Pré aux Clercs sous le règne de Charles V. — 1. L'abbaye de Saint-Germain des Prés. — 2. Le Louvre. — 3. Le petit Bourbon. — 4. La Seine. — 5. Montmartre. — Fac-simile réduit d'une gravure de l'*Histoire de Saint-Germain des Prés*, par dom Bouillart, in-fol., 1724.

Scot côtoya souvent des écueils; conduit plus d'une fois, par l'entraînement du syllogisme, à mettre en doute les dogmes de la foi et à subir l'esprit de système jusqu'à énoncer les propositions les plus téméraires, son bon sens et sa prudence le ramenaient aussitôt en arrière, et il échappait à ses propres théories par de subtiles distinctions, en se ménageant toujours une retraite derrière les arguties du sophisme. Duns Scot n'en

Fig. 48. — Docteurs italiens. xve siècle. Miniature de *la Vie de sainte Catherine de Sienne.* Ms. de la Biblioth. nat. de Paris.

était pas moins très-croyant et très-pieux. La dialectique la plus savante et la plus déliée l'avait conduit à justifier les opinions les plus hardies du réalisme. En recherchant la nature propre du *tout composé,* il s'attachait à en distraire les qualités diverses qu'il trouvait inhérentes ou adhérentes au même sujet : il concevait ainsi la matière séparée de toute forme, la forme séparée de toute matière, ou simplement la matière séparée de quelques formes, et cependant unie à quelques autres : puis, à chacune de ces notions, à chacun de ces concepts distincts, il faisait correspondre

une nature, une existence. C'était à ces obscures et insaisissables élucubrations que la scolastique consacrait des traités volumineux, qui avaient le privilége de passionner les esprits et qui faisaient le principal entretien des écoliers dans leurs promenades au Pré aux Clercs (fig. 47).

Les thomistes et les scotistes guerroyèrent, durant plusieurs siècles, dans le domaine vague des abstractions ténébreuses. Il n'était plus question d'Alexandre de Hales, mais toujours de Duns Scot, représenté par ses disciples et ses sectateurs : François de Mayronis, dit *le Docteur illuminé,* Antoine d'Andrea, Jean de Bassol et Pierre d'Aquila. Les Dominicains n'avaient pas abandonné la partie, et saint Thomas avait encore d'éloquents et ardents successeurs. « Pour n'être pas accusé de trahison, dit M. Hauréau, tout Franciscain devait se déclarer contre saint Thomas, et tout Dominicain contre Duns Scot. » Il y eut pourtant des exceptions qui furent signalées comme des schismes. Ainsi Pierre d'Auriol, qu'on avait surnommé dans l'Université de Paris *le Docteur éloquent,* fut nominaliste, quoique Franciscain. C'était un dialecticien de premier ordre; il attaqua vivement le réalisme psychologique dans saint Thomas et ne fit pas grâce aux espèces naturelles, aux idées-images de son école. Cette controverse hardie, qui atteignait indirectement la doctrine de Duns Scot, jeta la perturbation dans les rangs des réalistes, lesquels se recrutaient la plupart parmi les Franciscains. En revanche, une défection, non moins éclatante, se produisit au profit de l'ordre de Saint-François : ce fut celle de Durand de Saint-Pourcain, dit *le Docteur très-résolu,* qui, en professant la philosophie, ne se souvint plus même qu'il était Dominicain et se fit hautement le défenseur des doctrines de Duns Scot. « A dater de cette époque, dit M. Hauréau, l'habit que l'on porte en religion n'engage plus étroitement à une secte philosophique : les liens de la discipline sont brisés, et, s'il doit toujours exister deux écoles, chacun se range dans l'une ou dans l'autre, suivant ses goûts, son humeur, ses opinions. »

C'est encore de l'Angleterre que va venir une nouvelle lumière de la scolastique. Guillaume d'Ockam, né dans un bourg dont il a pris le nom, avait eu pour maître de théologie le célèbre Duns Scot, et le disciple était digne d'un tel maître. Après avoir passé sa jeunesse chez les Frères prêcheurs de Guilford, dans le comté de Surrey, il vint chercher à Paris,

LA RESURRECTION DES MORTS ET LE PESAGE DES AMES, AU JUGEMENT DERNIER.

Miniature du *Psautier* de saint Louis, ms du XIIIe siècle, provenant du trésor de l'abbaye de Poissy; no 147 T. L. de la Bibliothèque de l'Arsenal.

pour l'exposition de sa doctrine nominaliste, un théâtre plus vaste et un public plus nombreux. Il avait pourtant soutenu d'abord les principes réalistes de son maître; mais la force de la logique le poussa, malgré lui, dans le camp opposé. Nous ne pouvons mieux faire comprendre son système qu'en donnant, cette fois encore, la parole à M. Hauréau. Guillaume d'Ockam, en analysant la faculté de connaître, constate qu'elle a des énergies qui la secondent, savoir : l'intuitive, que nous appelons la perception, et l'abstractive, que nous appelons l'abstraction. A ces deux énergies correspondent les idées simples que nous procure la vue des objets sensibles et les idées composées que l'intelligence forme par comparaison, par abstraction. Guillaume d'Ockam démontre ensuite que, pour avoir mal connu l'intelligence humaine dans sa manière d'être et dans sa manière d'agir, les réalistes se sont étrangement trompés dans la définition de l'intelligence divine. Dieu est le nom du mystère; ses œuvres, chacun les voit et les juge; mais nul ne peut apprécier quelle est la nature de Dieu. Le réalisme a donc commis une erreur grave et dangereuse, en voulant se rendre compte des idées divines. Dieu imagina le monde, avant de le créer; saint Augustin l'a dit, mais est-il besoin d'aller au-delà de cette vérité? A quoi bon peupler la pensée de Dieu, et d'*espèces,* et d'*intelligibles,* et d'*atomes spirituels?* Supposer en Dieu même toutes ces choses imaginaires, n'est-ce pas imposer à sa volonté omnipotente des limites et des entraves, et le soumettre, par analogie, aux mêmes conditions que sa créature? Est-il convenable de réduire la nature de Dieu à un concept venu de l'expérience, formé par la raison humaine, représentant une somme de qualités abstraites des choses, mais ne définissant pas l'essence pure de Dieu, puisque cette essence mystérieuse échappe, par sa nature même, à toutes les investigations de l'énergie intuitive? Telle est la principale thèse de Guillaume d'Ockam. Le nominalisme n'avait pas trouvé, dans tout le moyen âge, un interprète plus audacieux.

Ce grand docteur ne fut pas mis en cause par la Sorbonne à raison de sa doctrine, qui rencontrait néanmoins de puissants adversaires; mais son attitude vis-à-vis de la papauté, à l'occasion de la querelle de Philippe le Bel avec Boniface VIII, le signalait au ressentiment et aux vengeances de la cour de Rome. Il s'était fait le champion du roi de France; il fut acti-

vement secondé par le général des Franciscains, Michel de Césène, quand il continua sa polémique agressive contre Jean XXII et contre le pouvoir pontifical. Jean XXII se sentit moins outragé lui-même que ne l'était son caractère sacré de vicaire de Jésus-Christ ; il fit mander Guillaume d'Ockam et Michel de Césène à Avignon, où le saint-siége s'était établi pendant l'installation d'un antipape à Rome. Les deux Franciscains, ayant obéi à l'ordre de Jean XXII, se trouvèrent prisonniers, et l'on commença l'instruction de leur procès qui les menaçait d'un châtiment exemplaire ; ils eurent le bonheur de sortir d'Avignon et de gagner le port d'Aigues-Mortes, où les attendait une barque, qui les transporta sur un bâtiment frété par l'empereur Louis V. Ce prince, partisan de l'antipape Pierre de Corbière, leur donna l'hospitalité en Bavière, où ils disparurent de la scène politique. Guillaume y mourut en 1347.

La doctrine de Guillaume d'Ockam lui survécut dans les écoles, et les docteurs qui essayaient de la combattre rencontrèrent peu de sympathies. Walter Burleigh lui-même, malgré ses courageuses tentatives pour relever la cause du réalisme, n'est pas écouté. Les nominalistes ont partout le succès du nombre et de la propagande. Leurs maîtres sont des docteurs estimés, des dialecticiens invincibles, des chefs de parti énergiques et convaincus : ils se nomment Robert Holcot, Thomas de Strasbourg, Jean Buridan, Pierre d'Ailly. La plupart sont des professeurs et leur enseignement est pour eux une source d'influence et de renommée.

Au milieu de ces discordantes doctrines, on entend tout à coup la voix du vénérable Gerson, chancelier de l'Université de Paris (mort en 1429), qui proteste contre l'abus de la dialectique : « Mettons un terme à de frivoles disputes, s'écrie ce grand homme qui mérita d'être surnommé le *Docteur évangélique et très-chrétien ;* ne demandons plus à la raison de nous conduire à la vérité, qu'elle ne peut atteindre seule. C'est la foi qu'il faut interroger ; c'est la règle de la foi qu'il faut suivre ; et si quelques esprits indociles ou orgueilleux s'attachent encore à des chicanes philosophiques, déplorons leur égarement et allons, humbles de cœur, chercher loin de l'École et au sein de l'Église la paix, la lumière et la vie. » Ce touchant appel à un retour vers la théologie mystique (fig. 49) ne trouva d'écho que dans quelques âmes ; il n'empêcha pas la jeunesse, toujours ardente,

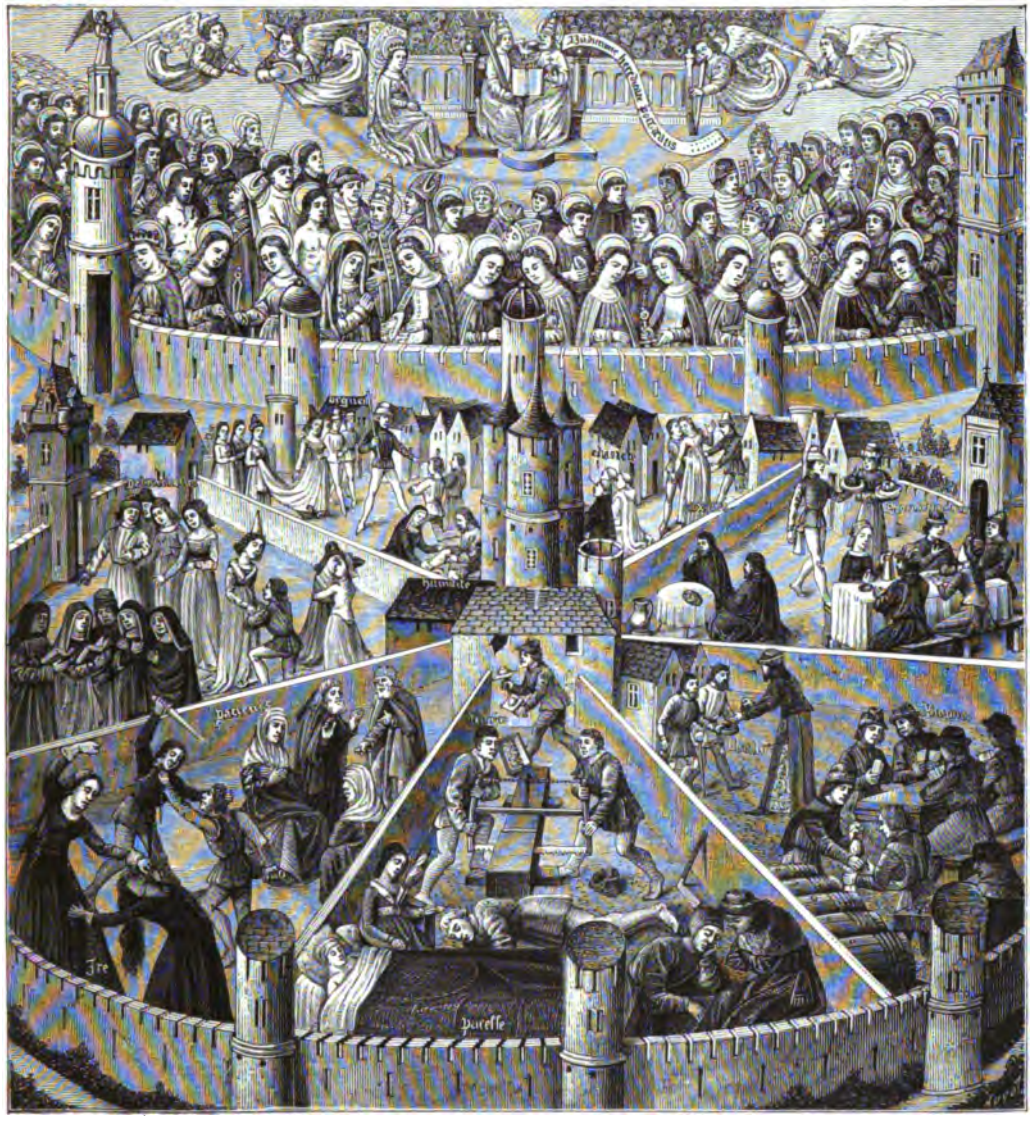

Fig. 49. — Miniature de *la Cité de Dieu*, de saint Augustin, traduction de Raoul de Presles; ms. du xve siècle. Biblioth Sainte-Geneviève. L'enceinte supérieure représente les saints déjà reçus dans le ciel, et les sept compartiments inférieur indiquent ceux qui se préparent, par l'exercice des vertus chrétiennes, à faire partie du royaume éternel, ou à s'en faire exclure à toujours par les sept péchés capitaux.

de s'abandonner aux entraînements de la dialectique et de prendre parti pour les philosophes logiciens.

Cependant tous ces systèmes, nés de la logique poussée à ses dernières limites, devaient bientôt tomber d'eux-mêmes, en perdant la plupart de leurs défenseurs et de leurs soutiens. Le triomphe du nominalisme avait achevé de discréditer la scolastique, qui ne trouvait plus dans les Univer-

Fig. 50. — Bacheliers de la Faculté de théologie et professeurs des Facultés de théologie, de jurisprudence et de médecine, à l'Université de Pont-à-Mousson; d'après les *Funérailles d'Henri II, duc de Lorraine*, par Claude de la Ruelle. Biblioth. nat. de Paris. Cab. des Estampes. XVIe s.

sités un concours aussi empressé d'auditeurs, et qui tendait à se réfugier dans les cloîtres. Ajoutons que la lutte des écoles rivales se trouvait singulièrement ralentie par la découverte de l'imprimerie; car, grâce à cette invention qu'on qualifiait de divine, les ouvrages de philosophie ancienne, qui avaient servi de texte à l'enseignement oral des professeurs, pouvaient se multiplier désormais entre les mains des amis de la science. Ces livres imprimés, en se répandant de toutes parts, étaient faits pour suppléer aux leçons que les étudiants venaient chercher, à grands frais, dans

les Universités où les appelait la réputation des maîtres de la dialectique. Comme M. Hauréau le fait observer avec beaucoup de justesse : « Auparavant, on recueillait les principes de la science d'un seul maître, et presque toujours on devenait son partisan; pour dépister une école et aller se ranger sous d'autres enseignes, il fallait avoir une audace peu commune. Maintenant on compare, on interroge, avant de choisir, dix maîtres à la fois. » Ces maîtres ne sont autres que les livres qui sortent des presses de tous les pays de l'Europe.

La philosophie de la Renaissance était sur le point de naître, lorsque les Grecs fugitifs, après la prise de Constantinople par les Turcs, apportèrent en Italie des manuscrits renfermant les ouvrages de Platon et des philosophes de l'école d'Alexandrie. Ces ouvrages, que l'on croyait perdus, et dont la tradition seule avait conservé un vague souvenir, furent accueillis, au milieu du quinzième siècle, avec plus de respect et d'enthousiasme encore que les livres d'Aristote ne l'avaient été au douzième siècle. La comparaison de la philosophie antique avec la scolastique des écoles ne fut pas à l'avantage de cette dernière, qui sembla trop étroite, trop obscure et trop servile. Les écrits de Platon surtout firent mieux connaître les opinions d'Héraclite et de Pythagore, et ouvrirent des voies nouvelles à quelques intelligences, impatientes de s'affranchir de toutes les entraves et de sortir des voies où la théologie les guidait depuis quatre à cinq siècles.

Cette période de rénovation philosophique commence par de vifs débats entre deux philosophes grecs de Constantinople, Gémiste Pléthon et Théodore de Gaza; le premier, partisan fanatique de l'école alexandrine de Plotin; le second, fidèle sectateur d'Aristote. C'en est fait de la vieille scolatisque : les chaires qu'elle avait à Florence et dans les grandes villes d'Italie sont envahies par les nouveaux docteurs platoniciens et aristotéliciens. On ne parle plus, dans l'École, que d'Ermolao Barbaro, d'Ange Politien, de Laurent Valla. Un écolier de Louvain, Rodolphe Agricola, vient étudier sous ces illustres maîtres et retourne en Flandre pour y propager leurs doctrines. En Espagne, comme en France, ces doctrines, empruntées aux anciens philosophes de la Grèce et de l'Égypte, sont accueillies avec des applaudissements unanimes. L'Université de Paris est impuissante à arrêter ce torrent de nouveautés, que la Renaissance

italienne déverse sur l'Occident. Il n'y a plus d'écoles, plus de discipline; partout la licence, l'anarchie et la confusion.

Ici, le cardinal Nicolas de Cusa prétend, avec Pythagore, que la connaissance des choses se cache dans la mystérieuse notion des nombres, et il se hasarde à représenter l'essence divine comme un centre harmonique où se confondent toutes les différences. Là, Marcile Ficin (mort à Correggio en

Fig. 51. — Dame Philosophie. Miniature du *Trésor*, de Brunetto Latini, ms. du xve siècle. Biblioth. de l'Arsenal, à Paris.

1499) fonde une académie platonicienne, et, sous prétexte d'expliquer les saints Évangiles, il rend un culte exclusif à son divin Platon. Ailleurs, c'est l'enfant prodige, Pic de la Mirandole, qui, après avoir étudié toutes les sciences connues de son temps et avoir offert de soutenir, à vingt-trois ans, la thèse *De omni re scibili*, s'efforce de concilier la philosophie d'Aristote et celle de Platon, en s'aidant des étranges évocations de l'astrologie et de la kabbale. De là une école nouvelle de kabbalistes, de magiciens et d'astrologues. Ce sont sans doute des savants consommés que ces Italiens et ces Allemands (fig. 52), qui s'efforcent de mettre au jour les arcanes de la nature

matérielle et immatérielle : Jean Reuchlin associe, dans ses écrits, la kabbale et la scolastique; Georges de Venise croit découvrir, dans les mystères de la génération et de la vie, que la substance est l'être unique, l'être absolu, le seul Dieu. Théophraste Paracelse, qui n'est autre que Philippe Bombast de Hohenheim, mêle la métaphysique à la physique comme deux substances médicales, et affirme que Dieu, dont il fait le principe de la vie universelle, a uni par un fluide animal les esprits aux corps. On était bien loin alors de la solide doctrine de saint Thomas d'Aquin, comme des abstractions dialectiques de Duns Scot.

Aristote conservait des disciples qui prétendaient rester fidèles à sa doctrine; mais l'entraînement général les poussait à des abîmes. Pierre Pomponace, de Mantoue (né en 1462, mort en 1526), annonce qu'il s'en tient au péripatétisme, et voilà qu'il soulève le débat le plus dangereux, en se demandant si Aristote avait admis ou non le principe de l'immortalité de l'âme; il concluait à la négative, ajoutant que la raison et la foi devaient à cet égard suppléer au silence du maître. On ne lui tint pas compte de sa réserve, et ses adversaires lui reprochèrent hautement, les uns, d'avoir outragé Aristote en le dénonçant comme hérétique, les autres, de s'être servi perfidement des doctrines péripatéticiennes pour mettre en avant une détestable hérésie. Pomponace n'en eut pas moins des disciples passionnés, qui s'égarèrent plus ou moins dans les sciences occultes ou dans la scolastique, entre autres Augustin Niphus, de Calabre, et Jules-César Scaliger.

Quant à la scolastique, les aberrations de ses adversaires lui suscitaient de chaleureux défenseurs. Tels furent Thomas de Vio, dit Cajetan (né en 1469), qui devint cardinal, après avoir professé la philosophie de saint Thomas; son élève Léonicus Thomæus, de Venise, qui mit tous ses soins à restaurer la pure logique, laquelle n'était autre que la doctrine aristotélicienne; Jacques Zabarella, de Padoue, qui possédait tous les grands philosophes du treizième siècle et qui cherchait à les mettre d'accord avec Aristote.

Mais voici que les vieux commentateurs arabes des livres d'Aristote, surtout Averrhoès, reprennent autorité dans l'École. Achillini, de Bologne, et Zabarella ne font que reproduire les opinions d'Averrhoès. Le plus

illustre de ces nouveaux averrhoïstes, c'est Jérôme Cardan, de Pavie, ce génie extraordinaire qui fit l'étonnement de son siècle, par la supériorité à laquelle il s'éleva dans toutes les sciences. « Cet homme, dont la pensée enthousiaste, inquiète, incapable de repos, accueillait toutes les doctrines, dit M. Hauréau, se voue à tous les systèmes, adore et puis insulte tous les dieux, même celui de la conscience; ce n'est pas un individu, c'est une génération de philosophes. » Il avait plus de mobilité dans l'esprit que de

Fig. 52. — Les Sciences naturelles, en face de la Philosophie. Fac-simile réduit d'une gravure sur bois, attribuée à Holbein, dans la traduction allemande de la *Consolation de la philosophie*, de Boèce, édit. d'Augsbourg. 1537, in-fol.

jugement, et son ardeur inconsidérée, que ne modérait ni le bon sens ni une foi sincère, l'entraîna vers de monstrueuses anomalies. Comme Averrhoès et tous les panthéistes, il défendait le double principe de l'unité de substance et de l'unité de mouvement. On l'accusa d'être athée; mais il sut si bien dissimuler ses opinions, qu'il fut pensionné par le pape et qu'il mourut à Rome (1576), en tirant des horoscopes et en vendant des élixirs.

La même école ne pouvait manquer de produire des fous et des illuminés, les uns inclinant au panthéisme, les autres au scepticisme, ceux-ci ayant étudié la médecine, ceux-là la scolastique, avant que la fantaisie leur

prît de connaître et de définir l'essence de Dieu et l'essence de l'âme. André Césalpin, d'Arezzo, qui était d'abord médecin du pape Clément VIII, fut soupçonné, à juste titre, de panthéisme et même d'athéisme, parce qu'il avait soutenu, avec Averrhoès, que Dieu était moins la cause que la substance même de toutes choses. Malgré les erreurs que renferment ses ouvrages, il échappa aux persécutions, et mourut chrétiennement, à Rome, en 1603. Mais le malheureux Giordano Bruno, moine dominicain, fut moins heureux qu'André Césalpin. Génie plus fécond que judicieux, doué d'une imagination brillante, poussant la confiance jusqu'à la plus extrême présomption, Bruno, déjà signalé pour la témérité de ses systèmes, allait être poursuivi par le pouvoir ecclésiastique, quand il s'enfuit du royaume de Naples. Il erra, de ville en ville, pendant vingt ans, et fit imprimer, à Londres, à Paris et à Francfort, des traités philosophiques, où il attaquait à la fois le dogme catholique et la doctrine d'Aristote. Son audace le perdit; il eut l'imprudence de rentrer en Italie : l'Inquisition le fit arrêter, juger et condamner au bûcher, comme hérétique relaps. C'est à Rome même qu'il fut brûlé vif, en 1600.

Si la doctrine d'Aristote était souveraine dans le nord de l'Italie, les écoles du royaume de Naples donnaient la préférence à Platon et aux philosophes d'Alexandrie. Ce n'en était pas moins le panthéisme qui régnait partout, sous les auspices de Platon et d'Aristote. Ainsi, Telesio est panthéiste dans sa chaire de Cosenza; Patrizzi, panthéiste, dans sa chaire de Ferrare, et ce dernier ose même venir professer cette doctrine païenne dans l'Université de Rome. Les grands noms de Platon et d'Aristote innocentaient les tendances de leurs interprètes. L'Inquisition ne croyait point avoir à défendre l'Église contre la science; car les apôtres de la philosophie aristotélicienne et platonicienne ne trempaient aucunement dans les complots des novateurs hérétiques.

Il fallait pourtant choisir une philosophie pour les écoles luthériennes. On rejeta celle de Platon; Mélanchthon fit adopter celle d'Aristote; il rédigea lui-même, pour l'enseignement de la philosophie, et conformément aux principes aristotéliques, plusieurs ouvrages élémentaires, qui furent accueillis avec une faveur méritée. Érasme (fig. 53), qui restait catholique en inclinant vers le luthéranisme, suivit également l'exemple de Mélanch-

thon, et se chargea de traduire plusieurs traités d'Aristote, en les appropriant à l'usage de l'école de Bâle. Mais la philosophie d'Aristote devait prendre une autre direction et atteindre un autre but, en passant dans les écoles des Pays-Bas. Le Flamand Juste Lipse (né près de Bruxelles, en

Fig. 53. — Portrait d'Érasme, d'après une gravure sur bois du XVIe siècle. Biblioth. nat. de Paris. Cab. des Estampes.

1547) entra dans la voie des stoïciens, appliqua leur morale aux théories péripatéticiennes et ne sépara point de la théologie la philosophie. Gaspard Scioppius et Thomas Gataker furent ses principaux disciples.

La France devait s'associer aussi à ces innovations philosophiques. La France avait été la véritable patrie de la scolastique; mais les guerres civiles et religieuses du seizième siècle avaient amené la suspension pres-

que complète des études. Cependant Pierre Ramus, ou plutôt La Ramée, né en Picardie (1502), se proposa de restaurer l'enseignement de la philosophie, en attaquant Aristote et en recommandant la lecture de Platon. Il avait essayé de mettre à la portée de tous la logique, débarrassée du verbiage sophistique, et il se servait adroitement de cette logique nouvelle pour inculquer à ses nombreux élèves les maximes de la Réforme; car il avait de bonne heure embrassé les opinions de Calvin. Il fut cité devant le Parlement, non pour ses opinions religieuses, mais pour ses blasphèmes contre le péripatétisme; son procès n'avait, d'ailleurs, aucun caractère inquisitorial. Il n'en fut pas moins condamné, destitué de sa chaire de professeur au Collége royal et forcé de s'expatrier momentanément. Ses adversaires acharnés, Antoine de Govea, Jacques Charpentier et d'autres, dans cette lutte ardente et furieuse, poursuivaient moins le huguenot que le détracteur d'Aristote. Ramus, qui s'était fait chef de la petite école des *ramistes*, alla faire des cours de philosophie dans les villes des bords du Rhin; mais, après trois ans d'exil, il osa rentrer en France et fut enveloppé dans le massacre de la Saint-Barthélemy. On accusa son ennemi personnel, Jacques Charpentier, de Clermont en Beauvoisis, professeur de mathématiques au Collége royal, de l'avoir fait tuer, par ses écoliers, pendant la terrible nuit du 24 août 1572.

Platon avait peu réussi, malgré les tentatives de Ramus, dans l'Université de Paris, où la scolastique s'efforçait de reprendre son empire. Aristote était toujours le dieu de l'École, et sa prédominance philosophique s'appuyait sur des arrêts du Parlement et sur des ordonnances royales. Mais le véritable esprit français était moins naturellement porté à l'étude de la logique, même réformée et renouvelée, qu'à la philosophie morale, surtout quand celle-ci se montrait sceptique et frondeuse (fig. 54). Montaigne fut, en quelque sorte, à la fin du seizième siècle, le créateur de cette philosophie, qui ne nie et n'affirme rien, qui doute de tout et rit de tout. Il était né au château de Montaigne, en Périgord, le 28 février 1533. Quoiqu'il eût fait toutes ses classes au collége de Bordeaux, on peut dire qu'il ne fut que l'élève de lui-même, et qu'il devint philosophe à sa manière, en vivant avec les anciens, poëtes, historiens et philosophes. Il avait éprouvé un grand plaisir à lire Plutarque et Sénèque, mais il refusa énergique-

ment de « se ronger les ongles à l'étude d'Aristote, monarque de la doctrine moderne ». Plus tard, quand il écrivit ses immortels *Essais,* il se prononça, sans hésiter, contre la dialectique des écoles, contre toute espèce d'enseignement doctrinal : « C'est grand cas, dit-il, que les choses en soyent là en nostre siècle, que la philosophie soit, jusques aux gens d'entendement, un nom vain et fantastique, qui se trouve de nul

Fig. 54. — Bataille de gueux et de paysans, autour d'une barrique de vin; dans le chapitre intitulé *Comment les vices se combattirent les uns aux autres pour les vivres.* Miniature du *Roi Modus*, ms. du xve siècle. Biblioth. de Bourgogne, à Bruxelles.

usage et de nul prix par opinion et par effect. Je croy que les ergotismes en sont cause, qui ont saisi ses avenues. On a grand tort de la peindre inaccessible aux enfants et d'un visaige renfroigné, sourcilleux et terrible... Il n'est rien plus gay, plus gaillard, plus enjoué et à peu que je ne die folastre. » Michel de Montaigne avait inauguré en France la philosophie des *libertins,* c'est-à-dire des libres penseurs, un peu différente de celle que François Rabelais professait, cinquante ans auparavant, dans ses ouvrages pantagruéliques, et que Jean Calvin avait dénoncée comme une

doctrine païenne, en accusant les *libertins* d'athéisme et d'impiété. « C'est le scepticisme, dit M. Hauréau, qui sera le dernier mot de cette propagande en faveur de la philosophie *gaillarde,* presque *folâtre;* et, trop facilement séduite par de tels discours, la jeunesse abandonnera volontiers, sous la conduite de ce nouveau docteur, les âpres sentiers de l'étude, pour se complaire dans le commerce des poëtes et tourner en dérision le *triste sourcil* des logiciens. »

Fig. 55. — Sceau de la Faculté de théologie de Prague.

Fig. 56. — Sceau de la Faculté de droit de Prague.

SCIENCES MATHÉMATHIQUES

Anciens systèmes du monde planétaire. — Ptolémée et Aristarque de Samos. — Boèce, Pappus et Gerbert. — École de Bagdad. — Écoles mathématiques en Espagne, en Italie, en Angleterre et en France. — Travaux astronomiques des Arabes. — Roger Bacon et maître Pierre. — Albert le Grand et saint Thomas d'Aquin. — Progrès des mathématiques. — Papes et rois, qui protégent les sciences exactes. — Le ro de Hongrie Mathias Corvin. — Principaux ouvrages composés au xve siècle. — Pic de la Mirandole. — Pierre Ramus. — Tycho-Brahé et Copernic.

Si quelqu'un mettait en doute le degré d'avancement que les sciences exactes avaient atteint au moyen âge, il suffirait de lui montrer une basilique romane ou une cathédrale gothique. En effet, quelle immensité, quelle profondeur de calcul mathématique, quelles connaissances en géométrie, en statique et en optique, quelle expérience et quelle habileté dans l'exécution il a fallu aux architectes et aux conducteurs des travaux, pour tailler, découper, ajuster les pierres, pour les élever à des hauteurs considérables, pour construire des tours énormes et des clochers gigantesques, pour multiplier les voûtes, les unes lourdes et massives, les autres légères et hardies, pour combiner et neutraliser la poussée de ces voûtes qui s'entre-croisent et qui se cachent sous les arceaux jusqu'au sommet de l'édifice, où la science la plus compliquée semble avoir voulu se mettre humblement au service de l'art, sans gêner son essor, sans lui imposer aucun obstacle!

Dès l'origine du moyen âge et pendant toute sa durée, les mathématiques étaient moins l'objet d'un enseignement spécial et public que d'une étude individuelle et isolée, soit à l'ombre des cloîtres, soit dans le sein des associations et confréries d'artisans, qui conservaient religieusement les traditions de leurs prédécesseurs.

Dans les centres universitaires, comme dans les écoles arabes et juives qui eurent tant d'importance, on négligeait généralement la science pratique pour ne s'occuper que de la science spéculative. Ainsi la théorie du calcul, les formules de l'algèbre, les projections des lignes à travers l'espace, les problèmes de triangulation s'appliquaient de préférence aux observations astronomiques, de telle sorte que les mathématiques transcendantes étaient toujours inséparables de l'astronomie.

Voici comment, au second siècle de l'ère chrétienne, Claude Ptolémée, astronome grec ou égyptien, avait constitué le système du monde, dans une *Cosmographie* écrite en grec, qui fut une des bases de la science mathématique et astronomique au moyen âge : « Le monde, disait-il, se divise en deux vastes régions : l'une éthérée, l'autre élémentaire. La région éthérée commence par le premier mobile, qui fait son mouvement, de l'Orient à l'Occident, en vingt-quatre heures; dix cieux participent à ce mouvement, et leur ensemble comprend le double cristallin, le firmament et les sept planètes. » Selon Ptolémée, le double cristallin était placé entre le premier mobile et le firmament. La région élémentaire, renfermant les quatre éléments : le feu, l'air, l'eau et la terre, régnait sous la cavité du ciel et subissait l'influence de la lune. Quant au globe terrestre, composé de terre et d'eau, il se trouvait immobile au centre du monde et environné par l'élément de l'air, auquel se mêlait l'élément du feu.

Ce système n'était pourtant pas adopté exclusivement par tous les philosophes. Quelques-uns donnaient la préférence au système d'Aristarque de Samos, qui n'avait pas mis la Terre au centre du monde et qui lui prêtait un mouvement rotatoire autour du Soleil, suspendu immobile au milieu des planètes et des cercles planétaires. Selon Aristarque de Samos, Mercure, la planète la plus rapprochée du Soleil, exécutait en trois mois son mouvement autour de cet astre, tandis que Vénus n'exécutait le sien

qu'en sept mois et demi. La Terre, outre le mouvement qu'elle achevait dans l'espace d'une année autour du Soleil, effectuait un autre mouvement, en tournant sur son axe, dans l'intervalle de vingt-quatre heures, ce qui amenait la succession alternative des jours et des nuits. Quant à la Lune, sa révolution mensuelle autour de la Terre s'accomplissait en vingt-sept jours environ. La quatrième planète, Mars, demandait deux ans pour opérer son évolution autour du Soleil; Jupiter, beaucoup plus éloigné dans

Fig. 57. — Les systèmes planétaires. Fac-simile d'une gravure sur bois, attribuée à Holbein, dans la traduction allemande de la *Consolation de la philosophie*, de Boèce, édit. d'Augsbourg, 1537, in-fol.

les espaces célestes, n'opérait pas en moins de douze années sa révolution circulaire, et Saturne, en raison de son prodigieux éloignement du Soleil, ne terminait la sienne qu'au bout de trente années.

Le système de Ptolémée finit par l'emporter sur celui d'Aristarque, et, à la fin du cinquième siècle, l'illustre Boèce (fig. 57), ministre favori de Théodoric le Grand, qui aimait et protégeait les lettres et les sciences, fit une traduction latine de la Cosmographie, à laquelle il ajoute divers ouvrages de mathématiques, les uns traduits du grec, les autres composés par lui-même, dont la plupart ne sont pas venus jusqu'à nous. Il nous reste deux livres de la *Géométrie* de Boèce, mais nous avons perdu ses traductions latines

du traité de Nicomaque sur l'arithmétique, de la Géométrie d'Euclide, d'un traité sur la quadrature du cercle, ainsi que quelques traités originaux, où il commentait avec une grande érudition les doctrines cosmogoniques de Pythagore et de Ptolémée. Le roi Théodoric, qui devait plus tard le faire périr dans les supplices (525), lui écrivait alors, sous l'influence d'une sincère admiration : « Par vos traductions latines, Rome a reçu de vous toutes les sciences et tous les arts, que les savants grecs avaient portés au plus haut degré de perfection. Aujourd'hui, ceux qui savent le latin et le grec préféreront vos traductions aux originaux. Les quatre parties des mathématiques vous ont servi de porte, en quelque sorte, pour entrer dans la science de la mécanique, et, cette belle science, vous êtes allé la chercher jusque dans les entrailles de la nature. »

L'école d'Alexandrie était le centre des études mathématiques, et Boèce avait pris à tâche de faire connaître au monde romain les principaux ouvrages des mathématiciens grecs. Un des plus célèbres, Pappus, qui rassembla, vers la fin du quatrième siècle, ses *Collections mathématiques*, ne trouva pourtant un traducteur latin qu'à l'époque de la Renaissance. L'influence de Boèce sur les progrès des sciences exactes en Europe ne devait pas lui survivre, et, pendant plus de deux siècles, on n'appliqua les mathématiques qu'à l'architecture, à l'hydraulique et à la cosmographie céleste, où l'ignorance des temps avait fait admettre les opinions les plus absurdes.

Cependant la science n'avait pas cessé d'être dignement représentée dans les écoles d'Alexandrie et de Constantinople. Deux géomètres, sortis de ces écoles, Anthemius de Tralles et Eutocius d'Ascalon, florissaient sous le règne de Justinien (527-565). Le premier, préoccupé surtout des problèmes de la mécanique, avait contribué à l'érection de la basilique de Sainte-Sophie, à Constantinople, et s'était fait une grande renommée d'architecte et de sculpteur; le second, en commentant les écrits mathématiques d'Archimède et d'Apollonius de Perge, leur avait donné une utilité pratique et usuelle.

C'était surtout dans l'Orient et dans l'extrême Orient que les mathématiques, dirigées vers l'étude de l'astronomie, avaient acquis un prodigieux développement. Chez les Chinois, le mandarin Yhiang relevait les éclipses, rédigeait le catalogue des étoiles, marquait les degrés de longi-

tude et créait un nouveau calendrier. Dans l'Inde, on établissait les premières Tables astronomiques, à l'aide du Send-hind, le livre sacré des Brahmanes. Le calife Al-Mansour ordonna de traduire en arabe ces Tables astronomiques. A son exemple, le calife Haroun-Al-Raschid se montra le protecteur des sciences mathématiques, qui convenaient si particulièrement au génie et aux aptitudes de son peuple : il fit traduire du

Fig. 58. — Moines mathématiciens, l'un enseignant la sphère, l'autre copiant un manuscrit; d'après une miniature du roman de l'*Image du monde*, ms. du XIIIe siècle. Biblioth. nat. de Paris.

grec en arabe et en syriaque les livres d'Euclide, de Diophante, de Ptolémée, de Pline et des meilleurs mathématiciens, astronomes et cosmographes de l'antiquité grecque et latine. Sous les Califes, l'école de Bagdad attirait une foule énorme d'écoliers, qui venaient s'instruire dans les sciences exactes. On y professait, avec la médecine, la géométrie et l'astronomie. Il est vrai que, par suite des préjugés qui s'imposaient aux savants les plus éminents, on appliquait toute la puissance du calcul à mesurer les conjonctions sidérales et à préciser l'action de la lune sur le corps humain, ainsi que sur la fécondation des germes.

De l'Asie Mineure, de la Grèce et de l'Égypte les sciences exactes passèrent dans les écoles arabes de l'Espagne, à Cordoue, à Séville et à Grenade, où elles furent cultivées avec éclat. Beaucoup de rabbins juifs, médecins et astronomes, adonnés à l'art divinatoire, à l'astrologie et même à la magie, contribuèrent, pour une large part, au mouvement scientifique et intellectuel de la Péninsule ibérique, mais ils durent cacher leur origine israélite sous des pseudonymes arabes.

Charlemagne, en instituant son Académie palatine, n'avait eu garde d'oublier les sciences exactes, qui y étaient admises sur le même pied que les sciences spéculatives, les lettres et les arts. On ne pouvait se dispenser d'appeler des astronomes et des géomètres auprès des physiciens, des musiciens et des poëtes L'Irlandais Dungal, littérateur, fut choisi, par le grand empereur, pour diriger les études qu'exigeait la réforme du calendrier et pour recueillir les annales des phénomènes célestes. Les savants Alcuin, Amalaire et Raban Maur ne manquèrent pas de lui prêter leur studieux concours.

A la mort de Charlemagne, les sciences exactes, qui avaient un moment fleuri à la cour de ce monarque, se retirent et semblent vouloir se faire oublier dans les monastères (fig. 58). Dungal avait donné à ses élèves l'exemple de la retraite, en devenant moine de l'abbaye de Saint-Denis, où il mourut en 829. L'ordre de Saint-Benoît s'était emparé, pour ainsi dire, des sciences mathématiques, qui ne cessèrent pas d'être en honneur dans les abbayes du Mont-Cassin, en Italie; de Saint-Martin, de Tours, en France; de Saint-Arnoul, à Metz; de Saint-Gall, en Suisse; de Prum, en Bavière; de Cantorbéry, en Angleterre, etc. C'était là que se formaient ces habiles architectes et ingénieurs ecclésiastiques, qui élevèrent tant de beaux monuments religieux par toute l'Europe, et dont la plupart, voués à une œuvre de foi et de pieux dévouement, ont eux-mêmes condamné, par humilité chrétienne, leurs noms à l'oubli.

Gerbert, né à Aurillac vers 930 et admis fort jeune dans un monastère de cette ville, était un de ces moines qui consacraient leurs veilles aux sciences; mais il se distingua de ses contemporains autant par l'étendue de ses connaissances que par la direction pratique qu'il donna à ses travaux, par les applications usuelles qu'il sut en tirer. Linguiste, géomètre,

astronome, mécanicien, il alla compléter ses études mathématiques aux écoles de Cordoue et de Tolède, et passa ensuite en Allemagne, où l'empereur Othon III le prit en amitié. Il occupa le siége de Ravenne, après celui de Reims, et fut élu pape sous le nom de Sylvestre II. Gerbert était, sans contredit, le premier mathématicien de son temps. Ce fut lui qui vulgarisa l'emploi de chiffres et le système de numération dont nous

Fig. 59. – Persée et Andromède, d'après une miniature du *Liber de locis stellarum fixarum*, ms. espagnol du XIVe siècle. Biblioth. de l'Arsenal, à Paris.

nous servons encore aujourd'hui, système tout différent de celui dont les Romains se servaient, mais faussement attribué aux Arabes, puisqu'on en trouve la trace dans les écrits de Boèce. Ce n'était pourtant pas à l'introduction des chiffres arabes en Europe, mais à l'usage qu'il fit de son savoir universel, que Gerbert dut sa grande renommée. Pendant son séjour à la cour impériale, il avait fabriqué de ses propres mains, entre autres ouvrages curieux, une horloge à laquelle l'eau servait de moteur et dont le mouvement était réglé sur l'étoile polaire. Ses inventions l'avaient

fait passer pour sorcier. De ses nombreux ouvrages sur les sciences il ne nous est resté que divers traités de géométrie et de cosmographie.

Son disciple et ami Adelbold, originaire de la Frise, avait étudié les sciences à Liége, à l'école du docte Hériger, et s'était fait connaître de bonne heure, comme le brillant émule de Fulbert, de Chartres, et d'Abbon, abbé de Fleury. L'empereur Henri II l'appela auprès de lui et l'attacha, comme chancelier ou secrétaire, à sa personne; il ne s'en sépara qu'à regret, en lui donnant l'évêché d'Utrecht. Adelbold, de même que Gerbert, fut accusé de magie, quoiqu'il n'eût pas fabriqué d'horloge, mais il reconstruisit son église cathédrale avec une célérité merveilleuse. On peut croire que la jalousie des ouvriers maçons ne contribua pas peu à le faire accuser de sortilége. Adelbold n'a laissé, en fait d'ouvrages scientifiques, qu'un traité *de la Sphère,* dédié au pape Sylvestre II.

L'influence salutaire de Gerbert et d'Adelbold se fit sentir dans le monde catholique, à l'approche de l'an mil, que l'ignorance superstitieuse des populations attendait, avec effroi, comme l'époque fatale qui devait amener le règne de l'Antechrist. Ces deux illustres savants osèrent protester contre la menace du millénaire et annoncer d'avance les éclipses et les comètes, qui semblaient de sinistres présages de la fin des temps. On les supposait coupables d'entretenir un commerce criminel avec les démons, au lieu de reconnaître leur savoir et d'admirer leur génie.

Les sciences exactes continuaient à être enseignées et à faire des progrès, notamment chez les Orientaux et chez les Arabes d'Espagne. L'astronomie était toujours la science de prédilection dans les écoles musulmanes. Il y eut une sorte d'émulation, parmi les savants de l'Islam, pour dresser des tables astronomiques. Albategni, mort en 829, ne consacra pas moins de cinquante années de son existence à la confection de sa Table sabéenne; Abou-Ryhan (mort en 1039), Mohammed-al-Saghany (mort en 989), Alsoufy et Abou-Waffa, à la fin du dixième siècle, et le plus célèbre de tous ces astronomes, Ali-ben-Abdel-Rhaman, avaient passé leur vie entière à établir différentes tables astronomiques calculées d'après les lois du mouvement des astres, car l'astronomie était plutôt alors une science de calcul qu'une science d'observation.

Les écoles d'Espagne (fig. 59 et 60) ne restaient pas en arrière de l'aca-

démie de Bagdad et de l'école d'Alexandrie, bien que les supériorités scientifiques y fussent beaucoup plus rares au onzième siècle que dans le siècle précédent. Les plus fameux de ces savants arabes étaient des juifs espagnols : c'étaient Soliman-ben-Gavirol (mort en 1070), qui se distingua autant comme poëte et moraliste que comme mathématicien, et Abraham-ben-Chija, qui vers la même époque rédigea une Cosmographie

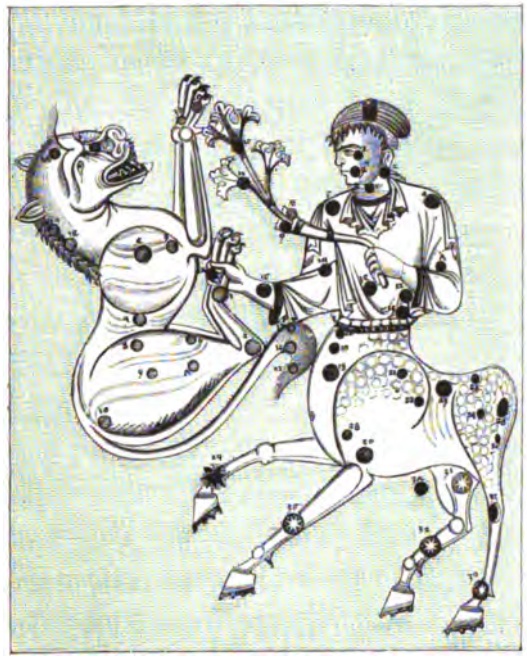

Fig. 60. — Le Centaure, d'après une miniature du *Liber de locis stellarum fixarum*, ms. espagnol du XIVe siècle. Biblioth. de l'Arsenal, à Paris.

céleste, qu'on estimait encore six siècles plus tard. Les rabbins qui se firent le plus remarquer par leurs ouvrages mathématiques et astronomiques écrits en arabe, Ibn-Zarcali, Abraham Arzachel, Aben-Ezra, mêlaient plus ou moins les rêveries talmudiques aux théorèmes et aux calculs qu'ils empruntaient aux sciences exactes.

L'astronomie, en ces temps-là, n'était souvent que l'astrologie, c'est-à-dire l'art de tirer des prédictions et des horoscopes, en étudiant la position des astres et les rapports des planètes entre elles. Les Orientaux, Persans, Arabes et Juifs se préoccupaient beaucoup de ces chimères. On cherchait

à connaître l'avenir d'après les conjonctions célestes, et l'on croyait lire dans le ciel non-seulement le sort des empires, mais encore la destinée de tous les humains. Cette doctrine prétendue philosophique avait été inaugurée, au neuvième siècle, par l'astrologue arabe Albumazar, dans son Livre des grandes conjonctions. Albumazar prétendait que l'apparition des prophètes et des religions avait coïncidé avec les conjonctions des planètes. Ainsi, la conjonction de Jupiter avec Mercure aurait produit la loi chrétienne, mais, dans un temps inconnu, la conjonction de la Lune avec Jupiter amènerait la ruine totale de toutes les croyances religieuses. Une pareille doctrine, aussi folle qu'impie, devait appeler la réprobation de l'Église. L'astrologie judiciaire fut dès lors mise à l'index chez les chrétiens et condamnée par l'autorité du saint-siége : les docteurs catholiques reprochaient avec raison à cette science chimérique d'ouvrir une voie funeste au fatalisme le plus dangereux.

Tandis que l'astrologie était interdite comme une science occulte, et que l'Église la frappait d'anathème, l'astronomie faisait officiellement partie des sept arts libéraux, qui furent enseignés, pendant plus de mille ans, à l'école d'Alexandrie. Quand l'Université de Paris commença de se former sur le modèle de cette école célèbre, l'Astronomie ne manqua pas de prendre sa place dans le *quadrivium,* qui composait le second ordre des études et qui réunissait avec elle l'Arithmétique, la Géométrie et la Musique. Mais le *quadrivium,* représentant l'instruction supérieure, n'était suivi que par un nombre très-restreint d'écoliers, la plupart s'arrêtant au *trivium,* qui ne comprenait que les premières sciences ou les humanités, Grammaire, Rhétorique et Dialectique.

Il en était de même dans toutes les écoles de l'Europe, mais celles de l'Italie et de l'Angleterre faisaient une plus large part aux sciences mathématiques, vers la fin du douzième siècle. A Pise, un savant mathématicien, Léonard Bonacci, plus connu sous le nom de Léonard de Pise, avait rapporté de ses voyages en Orient la notation algébrique, que Gerbert inventa ou plutôt propagea en Europe deux siècles auparavant; les nombreux écrits qui nous restent de lui montrent qu'il laissa bien loin en arrière Diophante et les Arabes. A Oxford, professait, vers cette époque, un autre mathématicien, aussi remarquable, qui trouva dans son génie

toutes les formules des sciences exactes : c'était Robert, dit Grosse-Tête, qui fut le maître et l'ami d'Adam de Marisco et du fameux Roger Bacon.

Roger Bacon, dans ses écrits, ne parle de Robert Grosse-Tête qu'avec une admiration respectueuse. Il le signale comme un des esprits les plus éclairés, les plus instruits, les plus éminents de son siècle : possédant à fond les langues, même le grec et l'hébreu, alors si peu connus; très-mécontent des traductions latines d'Aristote, qui circulaient à cette époque dans les universités; et mettant tous ses soins à en donner de meilleures, sinon par lui-même, du moins par la plume de ses disciples et de ses amis; alliant l'amour des sciences à celui des lettres; versé dans les mathématiques et dans l'astronomie autant qu'on pouvait l'être de son temps; interprète des ouvrages logiques d'Aristote et auteur d'un traité sur la Sphère. Ajoutons qu'à ses rares qualités de philosophe et de savant, Robert Grosse-Tête joignait une piété sincère et de profondes connaissances théologiques. Élevé au siége épiscopal de Lincoln, mort en 1253, ses lettres, que nous possédons encore, renferment les témoignages les moins équivoques de la droiture de son caractère.

Adam de Marisco, d'origine française, appartenait à l'Église, ainsi que Robert Grosse-Tête. Il passa la plus grande partie de ses jours en Angleterre, dans un couvent de Franciscains, sans que la vie du cloître ait étouffé en lui la passion de la science, et fut ensuite évêque d'Ely. Roger Bacon le cite presque toujours, à côté de l'évêque de Lincoln, comme une des lumières de son siècle, comme un maître en grammaire, en mathématiques et en astronomie.

Mais c'est surtout le nom, le savoir de l'Anglais Roger Bacon (né en 1214), qui remplissent tout le treizième siècle scientifique. L'École elle-même, qu'il a souvent combattue, lui a décerné le titre de *Docteur admirable,* et il s'en est montré digne par la curiosité générale qui l'animait, par l'ardeur qu'il a déployée pour l'avancement des sciences, et surtout par la grandeur et l'originalité des vues qu'on rencontre dans ses ouvrages. Il représente, mieux que personne à cette époque, le mouvement qui poussait déjà un grand nombre d'esprits vers l'étude de la nature et vers la méthode expérimentale sans laquelle les mystères de la

nature restent impénétrables. Tandis que saint Thomas d'Aquin consacrait à la théologie chrétienne toutes les ressources de sa dialectique, tous les élans de sa piété, Roger Bacon se tourna vers la physique et les mathématiques, en attachant une importance capitale à la connaissance des langues, qu'il jugeait étroitement liée au progrès des sciences naturelles (fig. 61).

Mais la préoccupation trop exclusive des études qui l'attiraient et le charmaient ne tarda pas à égarer Bacon : il fut conduit à méconnaître la valeur de toute autre méthode que la sienne. Étant venu à Paris après avoir fréquenté les écoles d'Oxford, il attaqua sans réserve l'enseignement des Universités; il accusa les maîtres et les professeurs ou d'ignorance ou de mauvaise foi, et, quoique appartenant à l'ordre de Saint-François, il se mit en guerre avec les Franciscains et les Dominicains de France, qui n'égalaient pas à ses yeux les doctes amis qu'il avait laissés en Angleterre, Robert de Lincoln, Guillaume de Shirwood, Jean de Londres, et surtout celui qu'il nommait *maître Nicolas*. « L'expérience vaut mieux qu'Aristote, se disait-il à lui-même; toute la métaphysique de l'École ne vaut pas un peu de grammaire et de mathématiques; Alexandre de Hales et Albert sont des scolastiques présomptueux qui exercent une influence fatale; gardons-nous de la subir et complétons nous-même notre instruction qui n'est encore qu'ébauchée. »

Dès ce moment, il se mit à étudier à la fois quatre langues anciennes, les mathématiques supérieures, l'astronomie, l'optique, la philosophie platonicienne. Il n'étudiait pas seul : il avait pour guide et pour inspirateur un homme de génie incomparable, un savant français, originaire de Picardie, qu'il ne désigne que sous les noms de *maître Pierre* (*magister Petrus* ou *magister Peregrinus*), et qui serait absolument ignoré si son illustre élève ne l'avait signalé, dans l'*Opus tertium* et dans l'*Opus minus*, à l'admiration de la postérité.

Maître Pierre vivait solitaire, fuyant les hommes qu'il regardait comme des fous ou comme des sophistes incapables de supporter la lumière de la vérité; il s'efforçait de pénétrer dans les secrets de la nature; il observait les astres et recherchait les causes des phénomènes célestes; il ordonnait à la science de multiplier les métamorphoses de la matière; il inventait

des armes et des machines de guerre; il prêtait à l'alchimie une application utile et ingénieuse; il s'occupait, en même temps, d'agronomie,

Fig. 61. — Une leçon d'astronomie au XIIIe siècle, miniature du *Bréviaire de saint Louis*, conservé à la Bibliothèque de l'Arsenal, à Paris.

d'arpentage, d'architecture; il ne dédaignait pas même de mettre en œuvre l'art ténébreux des sorciers et des magiciens, pour en extraire ce que la science expérimentale pouvait en tirer. En un mot, maître Pierre

était digne du surnom que son élève lui a donné, en l'appelant le Maître des expériences (*Magister experimentorum*).

Avec un pareil guide, on apprécie les inventions merveilleuses que Roger Bacon a pu créer et que la tradition lui attribue : car il ne fit sans doute que tenter des essais et des recherches, d'après les conseils de maître Pierre. Ses ouvrages sont là, surtout son *Opus majus,* pour nous apprendre à quelle hauteur il avait élevé la science, en remplaçant la méthode spéculative par la méthode expérimentale. On s'explique comment on lui fait honneur de l'invention de la poudre à canon, de celle des télescopes et des verres grossissants, etc. Il ne faisait que mettre en œuvre, à ce qu'il paraît, les découvertes scientifiques de son maître, qui avait observé le phénomène de la réfraction et les propriétés de l'aimant, et qui fabriqua une sphère mobile reproduisant tous les mouvements des astres. Roger Bacon s'était occupé d'astronomie, et dès l'année 1267 il proposait la réforme du calendrier.

Mais l'attitude qu'il avait prise, les critiques amères qu'il dirigeait contre ses contemporains les plus illustres, devaient lui attirer de terribles inimitiés.

Ses principaux ennemis, qui n'étaient peut-être que des rivaux, se trouvèrent dans l'ordre de Saint-François, dont il portait l'habit. Il fut dénoncé à ses supérieurs, comme mêlant de dangereuses hérésies à l'enseignement des sciences, et on le renferma dans une prison où il ne pouvait plus avoir de communication avec ses disciples. Ceux-ci, appartenant la plupart au même ordre religieux, tous astronomes et mathématiciens distingués : Thomas de Bungey, Jean de Paris, Jean Bacone ou Baconthorpe, surnommé le Prince des averrhoïstes, n'osèrent ni le défendre, ni le soutenir, de peur de partager sa disgrâce. Il s'était concilié la bienveillance du pape Clément IV, auquel il a dédié son grand ouvrage, l'*Opus majus,* et qui mourut avant d'en avoir pris connaissance. Ce pontife mort (1268), Bacon fut, bientôt après, emprisonné de nouveau, avec plus de rigueur que la première fois, car on lui refusait les moyens d'écrire dans sa prison. Il s'occupait, cependant, de refondre et de perfectionner l'*Opus majus,* qui contient le corps de sa doctrine, et il en fit successivement deux abrégés beaucoup plus hardis que l'original, sous les titres

Fig. 62. — Le bourgeois, en hiver.

Fig. 63. — Le semeur de grains.

Fig. 64. — Les amoureux, au printemps.

Fig. 65 — Le tondeur de moutons.

Fig. 66. — La promenade, en été.

Fig. 67. — Le moissonneur..

Miniatures tirées du calendrier d'un *Livre d'heures*, ms. du commencement du XVIe siècle.

d'*Opus minus* et *Opus tertium;* l'un et l'autre, longtemps restés inédits, n'avaient pas été anéantis, malgré la persécution dont l'auteur fut l'objet pendant sa vie et après sa mort. Cet homme de génie, mis en liberté après quinze ans de la captivité la plus dure, alla mourir, accablé d'infirmités, à Oxford, en 1292, presque oublié de son temps, sans avoir pu réaliser la régénération de l'école scientifique, qu'il rêvait et qu'il préparait dans ses ouvrages. Habile chimiste, il ne tomba point dans les folies de l'alchimie, mais il émit des idées hardies sur la fameuse théorie de la transmutation des métaux.

L'école d'Oxford, d'où était sorti l'illustre Roger Bacon, semble avoir été le berceau du scepticisme anglican, qui, après une longue et tracassière opposition à l'enseignement du dogme catholique, devait aboutir aux violences les plus audacieuses de l'hérésie. La science mathématique fut le premier élément de ce scepticisme. Les contemporains de Bacon étaient tous plus ou moins sceptiques. Jean Basingstoke, qui devint archidiacre à Londres, puis à Leicester où il mourut en 1252, avait abordé la scolastique avec beaucoup de défiance et de doute; il fit un voyage en Grèce, pour laisser se calmer l'agitation que ses écrits sur la Bible avaient soulevée dans l'École et ne s'occupa plus que de sciences exactes; il rapporta en Angleterre les figures et les chiffres dont les Grecs se servaient pour exprimer les nombres. Un autre élève de l'école d'Oxford, Jean de Holywood, dit *Sacrobosco,* s'était déjà distingué comme astronome et cosmographe, lorsqu'il vint continuer ses études à l'université de Paris, où il professa les mathématiques avec éclat. Il composa un traité de la Sphère (*De Sphæra mundi*), qui n'était qu'une imitation ou un abrégé du livre de Ptolémée et qui resta un ouvrage classique dans toutes les écoles de l'Europe durant plus de trois siècles. Il a laissé, en outre, un ouvrage estimé sur la supputation des temps (*De anni ratione*), un traité de l'Astrolabe et un traité de l'Algorithme. Il se mêlait aussi, comme la plupart des mathématiciens contemporains, de prédire l'avenir et de tirer des horoscopes.

L'école de Cantorbéry, plus sage que celle d'Oxford, ne marchait pas d'un pas moins sûr dans le domaine des sciences exactes, sous la direction d'éminents prélats parmi lesquels il suffit de citer l'archevêque de

Cantorbéry, Thomas Bradwardine, surnommé le *Docteur profond*, et Richard de Wallingford, abbé de Saint-Albans, qui furent les premiers mathématiciens du quatorzième siècle. Le Danemark, à la même époque, se glorifiait des découvertes d'un savant astronome appelé Pierre de Dace, auteur d'un nouveau Comput ecclésiastique et d'un bon traité du Calendrier.

C'était toujours dans l'Orient, en Perse, en Arabie et même dans les provinces du Liban, que s'accomplissaient les plus beaux travaux astronomiques. Le Persan Nassir-Eddin (1201-1274) avait inventé d'ingénieux

Fig. 68. — Astronome tenant un disque avec des figures magiques. Lettre ornée d'un *Livre de jurisprudence*, ms. du XIIIe siècle. Biblioth. de M. Ambr. Firmin-Didot.

instruments de calcul et recueillait, sous le titre de *Tables ilkhaniennes*, une foule d'observations journalières sur l'état du ciel et le cours des astres. L'Arménien Ezengatsi faisait plus qu'observer les phénomènes célestes : il les décrivait en vers et les célébrait dans ses poésies. L'astronomie comptait de studieux et fidèles sectateurs jusque dans le Maroc, où Aly-Aboul-Kalan écrivait son livre *Des commencements et des fins*, en suppléant par des prodiges de calcul infinitésimal aux résultats comparés des observations télescopiques.

Mais, depuis la fin du treizième siècle, les savants italiens s'étaient passionnés pour les mathématiques, quoique l'étude des sciences exactes fût

trop souvent suspecte d'hérésie. Campano, qui avait traduit Euclide, ne parvint pas sans peine à échapper aux soupçons et aux dénonciations des théologiens; mais Pierre d'Abano, qui professait la médecine et l'astronomie à l'université de Padoue, eut le malheur d'incliner vers les erreurs de l'averrhoïsme et de se fourvoyer en pleine astrologie. Accusé de sortilége, il mourut (1316) avant que son procès fût terminé et n'en fut pas moins condamné à être brûlé vif. Les grands mathématiciens étaient à l'école de Florence. Dagomari, dit *Paul le Géomètre* et surtout *l'Abaco,* mort en 1365, et Jacques Dondi contribuèrent aux progrès des sciences exactes, mais aucun de leurs disciples ne parut digne de leur succéder.

Les mathématiques étaient peu cultivées en France. Cependant on cite, au quatorzième siècle, quelques mathématiciens distingués, entre autres Jean de Lignières qu'un chroniqueur appelle le restaurateur de la science des astres, et Jean des Murs, chanoine de l'Église de Paris, qui se fit connaître par d'estimables ouvrages d'arithmétique. Bonnet de Lates, médecin provençal, avait imaginé un anneau astronomique pour mesurer la hauteur du soleil et des étoiles (fig. 68). Ce mathématicien ne sut pas se garantir des erreurs de la science contemporaine, et ses études sérieuses en astronomie ne l'empêchèrent pas de faire des pronostications d'après les conjonctions des planètes.

La Renaissance italienne ne négligea point les mathématiques, qui, dans le cours du quinzième siècle, furent enseignées avec succès à Rome, à Naples, à Padoue, à Bologne, à Pise et surtout à Florence. Elles s'étaient alors presque dégagées des dangereuses illusions de l'astrologie et elles ne servaient plus à entraîner de nobles esprits dans les voies funestes du doute et de l'hérésie. Elles avaient, d'ailleurs, pour représentants, les principaux docteurs de l'Église, et elles se trouvèrent en quelque sorte honorées de la protection directe du saint-siége, lorsqu'Æneas-Sylvius Piccolomini, un des premiers mathématiciens de son siècle, fut élu pape sous le nom de Pie II (1458-1464). C'était un savant universel, mais, en étudiant les écrits de Ptolémée, il avait acquis de préférence le goût de la cosmographie. A ses côtés, le cardinal Nicolas de Cusa (1401-1464), son émule en savoir, sans cesser de se consacrer à la diplomatie au nom de la cour de

Rome, écrivait des ouvrages de mathématiques, de géométrie et d'astronomie, dans lesquels il a soutenu le système de la rotation de la Terre autour du Soleil, et admis en principe la pluralité des mondes, deux siècles avant Galilée.

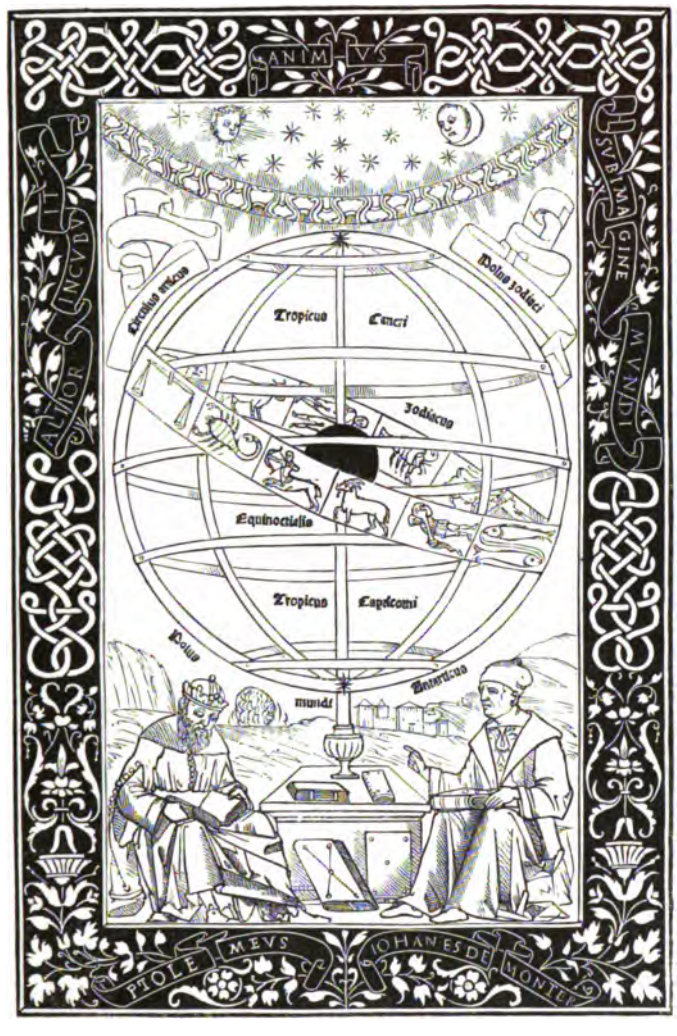

Fig. 69. — Système de Ptolémée, expliqué par Jean Müller, dit Regiomontanus. Fac-simile d'une gravure sur bois de l'*Epitome... Johannis de Monte-Regio* (Basileæ, ap. H. Petri, 1543, in-fol.).

L'exemple de Pie II engagea ses successeurs, Paul II et Sixte IV, à favoriser les sciences exactes. Ce fut Sixte IV qui fit venir à Rome le célèbre astronome de Kœnigsberg, Jean Müller, dit *Regiomontanus,* que le

cardinal Bessarion lui avait recommandé. Regiomontanus, le meilleur élève de G. Purbach, s'était fait déjà une grande réputation en Italie, où il accompagnait le cardinal Bessarion dès 1463. Le cours d'astronomie qu'il ouvrit à Padoue, cette année-là, attira une énorme affluence d'auditeurs. Il devint ensuite l'astronome en titre du roi de Hongrie, Mathias Corvin. Mais, pour son malheur, il ne sut pas résister aux instances du pape Sixte IV, qui l'appelait auprès de lui. On assure que l'envie et la vengeance de ses rivaux scientifiques ne sont pas étrangers à sa fin prématurée (1476) Quoique à peine âgé de quarante ans, il avait écrit une quantité d'ouvrages astronomiques et mathématiques, qui eurent une vogue extraordinaire, de son vivant et après sa mort (fig. 69). Ses travaux sur le calendrier et sur la triangulation ont été le point de départ des travaux remarquables de l'astronome wurtembergeois Stœffler (1452-1531), qui eut l'honneur d'exécuter le grand *Calendrier romain.*

L'enseignement des mathématiques fut très-brillant à Naples, sous le règne d'Alphonse d'Aragon le Magnanime (1416-1458). On y accourait de toutes parts pour entendre le professeur toscan Buonincontro, qui, en sa double qualité de poète et d'orateur, donnait un charme inusité à l'histoire des phénomènes célestes, et qui eut le singulier privilége de toucher ouvertement à l'astrologie, même à la magie, sans provoquer les remontrances et la répression de l'autorité ecclésiastique. C'étaient dès lors les préludes de la Réformation, qui s'annonçait dans la science en proclamant le droit de libre examen, avant de l'appliquer aux dogmes de la religion. Il faut tout dire : les savants grecs, que l'occupation de Constantinople par les Turcs avait exilés en Europe et surtout en Italie, apportaient avec eux plus de sympathie et d'aptitude pour les sciences occultes que pour les sciences exactes.

Plusieurs de ces savants grecs avaient été recueillis par le roi de Hongrie Mathias Corvin, qui, dans son admiration pour les sciences, donnait la palme à l'astrologie et à l'alchimie; l'observatoire de son palais de Bude servait moins à observer la position des astres et à étudier les lois de leurs mouvements, qu'à y chercher les prédictions des choses futures; sa bibliothèque était composée des manuscrits les plus rares et les plus magnifiques, mais un grand nombre de ces manuscrits concernaient l'alchimie et

les opérations de la pierre philosophale. A côté de ces Grecs de Constantinople, qui se donnaient pour des alchimistes et des astrologues, Mathias Corvin accordait cependant une estime et une confiance particulières à un véritable savant italien, Fioraventi Alberti, qui ne s'occupait que le moins possible d'astrologie et qui appliquait presque exclusivement à des

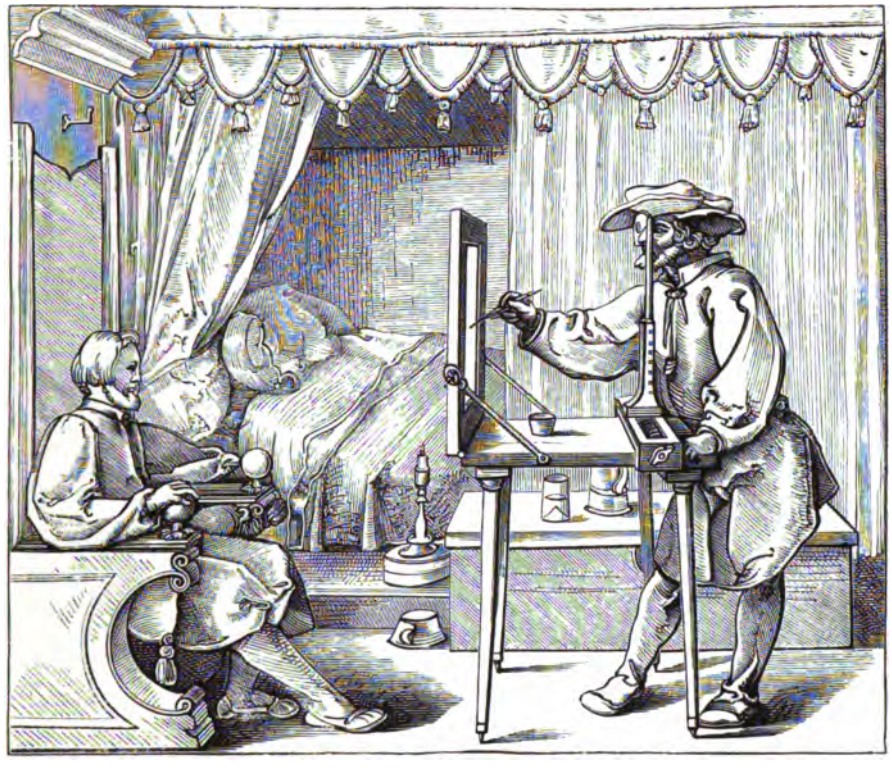

Fig. 70. — Instrument de précision mathématique pour faire des portraits. Fac-simile d'une gravure sur bois de l'ouvrage d'Albert Dürer, *Institutionum geometricarum libri quatuor* (Parisiis, ex officina Christiani Wecheli, 1535, in-fol.). Biblioth. de M. Ambroise Firmin-Didot.

œuvres d'architecture et de mécanique ses profondes connaissances en mathématiques et surtout en géométrie.

A cette époque, l'astrologie tendait à remplacer partout l'astronomie. Il n'était pas de souverain ni de prince, en Europe, qui n'eût à son service un astrologue, plus ou moins habile, plus ou moins fourbe, que déguisait souvent la robe de médecin. Le roi Louis XI ne prenait pas une décision importante sans avoir consulté son astrologue napolitain, Angelo Cattho

de Sopino, qu'il fit archevêque de Vienne en Dauphiné (1482), pour le récompenser de ses belles prédictions astrales; l'empereur Maximilien Ier avait toujours auprès de lui son médecin Grunpeck, qui cherchait ses ordonnances dans les étoiles et qui se préoccupait moins de la santé que de la politique de son auguste maître.

Les sciences exactes conservaient cependant leur foyer lumineux en Italie, à Florence, où Buonincontro et les Alberti avaient formé de nombreux élèves; l'application des mathématiques aux arts et à l'industrie était la conséquence d'un enseignement sérieux et solide. A la fin du quinzième siècle, l'astronome Pozzo Toscanelli traçait, devant Christophe Colomb, qui profita bien de ces leçons, la route qu'il fallait suivre, à travers l'Océan, en naviguant vers l'ouest, pour atteindre les côtes occidentales de l'Inde; le mathématicien Paccioli s'inspirait de la foi chrétienne, pour écrire son grand ouvrage cosmographique et philosophique, intitulé : *De divina proportione* (De la proportion divine), et le glorieux Michel-Ange Buonarotti, entouré d'un groupe de jeunes artistes qui le regardaient comme le régénérateur de l'art moderne, demandait à la science mathématique les plus merveilleux secrets de la sculpture et de l'architecture. A l'exemple de Michel-Ange et de Léonard de Vinci, il n'y eut pas alors un artiste de génie, qui ne fût, avant tout, un mathématicien consommé (fig. 70 et 71).

Les mathématiciens, il est vrai, ne se changeaient pas toujours en artistes, malgré la tendance générale qui les portait à cultiver les arts. A Ferrare, Alunno restait cosmographe et consacrait une partie de sa vie à composer de volumineux ouvrages sur la mécanique céleste (*De fabrica mundi*); à Pérouse, les Dante, qui n'avaient aucun lien de famille avec le chantre de la *Divine Comédie,* se vouaient à des œuvres purement mathématiques, et l'un d'eux, Egnazio Dante, qui recueillit, dans son répertoire des *Scienze mathematice in tavole* (les Sciences mathématiques en tableaux), tous les problèmes résolus par ses prédécesseurs, avait construit un immense grimoire sur lequel étaient marqués très-exactement les équinoxes et les solstices.

En Espagne, comme en Portugal, où l'esprit aventureux de la nation se tournait alors vers les voyages maritimes de long cours et vers les expéditions dans les deux Indes, les sciences exactes aidaient aux progrès

de la navigation, en s'attachant surtout à l'hydrographie et à l'astronomie. Un juif portugais, Abraham-ben-Samuel Zacuth, avait publié à Lisbonne un Almanach perpétuel, qui fut complété et perfectionné plus tard par Alphonse de Cordova, médecin de Séville, lequel fit paraître, en outre, d'excellentes Tables astronomiques.

L'Angleterre et l'Allemagne (fig. 72) ne demeuraient pas en arrière dans

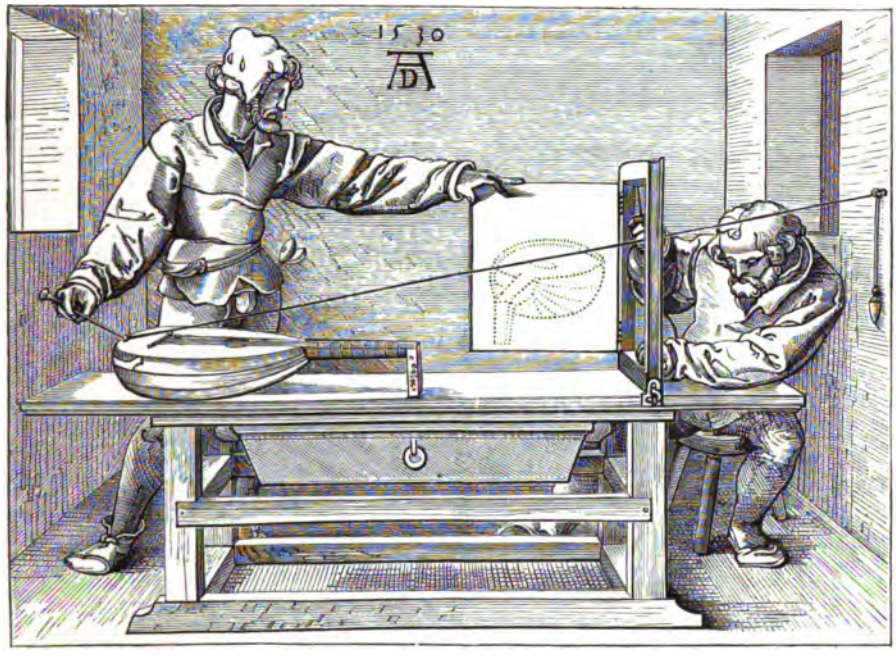

Fig. 71. — Instrument de précision mathématique pour dessiner les objets en perspective. Fac-simile d'une gravure sur bois de l'ouvrage d'Albert Dürer, *Institutionum geometricarum libri quatuor* (Parisiis, ex officina Christiani Wecheli, 1535, in-fol.). Biblioth. de M. Ambroise Firmin-Didot.

ce mouvement d'émulation scientifique; mais les savants de ces deux pays tenaient plus ou moins à l'école sceptique qui devait enfanter la Réforme, et trouvaient toujours, dans leurs écrits les plus estimables au point de vue de la science, un prétexte ou une occasion de s'attaquer à la religion catholique. On aurait dit que les mathématiques étaient des armes offensives mises entre les mains des aveugles sectaires de l'hérésie. Il ne faut pas moins reconnaître l'importance des travaux de l'Anglais Batecombe, qui a composé trois ouvrages d'astronomie; de l'illustre Autrichien

Peurbach, qui a fait une ingénieuse *Théorie des planètes;* du Saxon Gaspard Peucer, qui a décrit le mouvement des astres et représenté pour la première fois la véritable configuration de la Terre, etc.

Mais on peut dire que toute la science du moyen âge se résume dans le mémorable livre de Pic de la Mirandole (1486) : *De omni re scibili* De tout ce qu'on peut savoir), contenant neuf cents propositions qui embrassaient l'ensemble des connaissances humaines à cette époque. Pic

Fig. 72. — Astronome cosmographe allemand, gravure sur bois du XVIe siècle, par J. Amman.

de la Mirandole était à peine âgé de vingt-trois ans, et il s'engageait à soutenir publiquement à Rome ces neuf cents propositions contre quiconque accepterait la responsabilité de ce tournoi scientifique et oratoire. On comprend que les sciences mathématiques et astronomiques entraient pour une large part dans le programme d'un pareil défi. Nul ne se présenta pour relever le gant, mais le livre de Pic de la Mirandole, soumis à la censure pontificale, fut condamné comme hérétique sur une foule de points où l'auteur n'avait pas craint de se montrer partisan de l'averrhoïsme, cette scolastique bâtarde, qui rattachait les principes de Platon et d'Aristote aux rêveries d'Albumazar. Il ne fut pas persécuté, comme

Roger Bacon ou comme Pierre d'Abano, mais il se condamna lui-même à un exil volontaire, pendant lequel il trouva en France un asile paisible, sous la sauvegarde de l'université de Paris, où il avait étudié les hautes sciences et même la kabale.

L'averrhoïsme, avec son cortége de mystères astrologiques et magiques, continua de régner dans les écoles d'Italie et d'Allemagne, en répandant

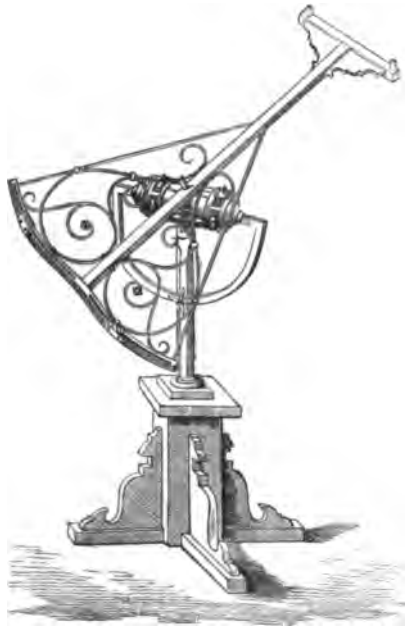

Fig. 73. — Arc à double compartiment, servant aux moindres distances des astres.

Fig. 74. — Petit cadran ou quart de cercle en cuivre doré.

(Fac-simile de gravures sur cuivre de l'ouvrage : *Tychonis Brahe astronomiæ instauratæ Mechanica* Nuremberg, 1602, in-fol.).

son influence funeste dans les sciences exactes comme dans les sciences spéculatives. Son principal foyer était l'université de Padoue. L'illustre Jérôme Cardan, de Pavie (mort en 1576), avait commencé sa carrière professorale par enseigner les mathématiques à Milan; c'est alors qu'il inventa une méthode nouvelle destinée à résoudre les équations algébriques; mais sa passion pour l'astrologie et pour les sciences occultes l'entraîna bientôt dans un cercle fatal de visions et de folies excentriques. Il en fut de même de Corneille Agrippa, de Nettesheim (né à Cologne, en 1486), et de Théophraste Bombast, dit Paracelse (né à Einsiedeln, en

Suisse, en 1493), qui eussent été deux grands philosophes, deux grands médecins, deux grands mathématiciens, s'ils n'avaient pas préféré être astrologues et kabalistes; ils vécurent pauvres et moururent misérables, l'un à l'hôpital de Grenoble (1535), l'autre à l'hôpital de Salzbourg (1541). Un autre rêveur, qui était, comme Agrippa et Paracelse, un savant universel, et qui, comme eux, parcourut toutes les universités et toutes les cours de l'Europe, Lucilio Vanini, né dans le royaume de Naples, devait avoir une destinée aussi errante et aussi désolante que la leur, avec une fin plus sinistre encore; comme l'a dit M. Cousin, Vanini n'avait d'autre Dieu que la Nature, et sa morale était celle d'Épicure. Il fut brûlé vif, comme athée, à Toulouse, le 9 février 1619.

Cependant la France était plus hospitalière pour les astrologues et les devins, quoique le célèbre Pierre La Ramée, dit *Ramus,* principal du collége de Presle, à Paris, où il enseignait lui-même la philosophie et les mathématiques, en 1545, eût ouvert une campagne éloquente contre les insanités de l'astrologie (fig. 79). Mais Ramus était un des apôtres de la Réforme, et sa raison philosophique ne pouvait l'emporter sur l'alliance des fous et des charlatans qui déshonoraient la science. Cosme Ruggieri, que Catherine de Médicis avait amené en France en qualité d'astrologue royal, n'était bon qu'à faire des almanachs prophétiques, et pourtant son crédit à la cour se perpétua sous quatre règnes. Quant à Pierre de Nostredame, dit Nostradamus, qui se donnait pour astronome et médecin, sans avoir jamais étudié la médecine ni l'astronomie, il n'observait les astres que pour en tirer des prédictions, il n'exécutait des calculs mathématiques que pour composer des horoscopes : il fut en grande faveur auprès de Charles IX et surtout de la reine-mère, qui le comblait de présents, mais il eut la prudence et l'habileté de s'éloigner de la cour, pour s'enfermer dans la retraite, à Salon, en Provence, où il mourut en 1566, glorifié et enrichi par les dupes de son prétendu savoir. Il ne laissa aucun ouvrage astronomique, mais seulement des recueils de recettes pharmaceutiques et des prophéties inintelligibles, en quatrains rimés, écrits dans un langage mystique et barbare.

Ce n'était donc pas en France qu'on pouvait trouver, au seizième siècle, la véritable science de l'astronomie. Il fallait aller en Pologne, où Nicolas

Copernic, né à Thorn, en 1473, était revenu dans sa patrie, après avoir professé à Rome les mathématiques, sans éveiller les susceptibilités du clergé romain, qui ne souffrait pas l'émission de la moindre idée scientifique contraire aux faits consignés dans les saintes Écritures. Mais, une fois fixé à Frauenbourg où il fut pourvu d'un canonicat, il sortit de cette réserve que lui imposait la crainte des censures ecclésiastiques, et il n'hé-

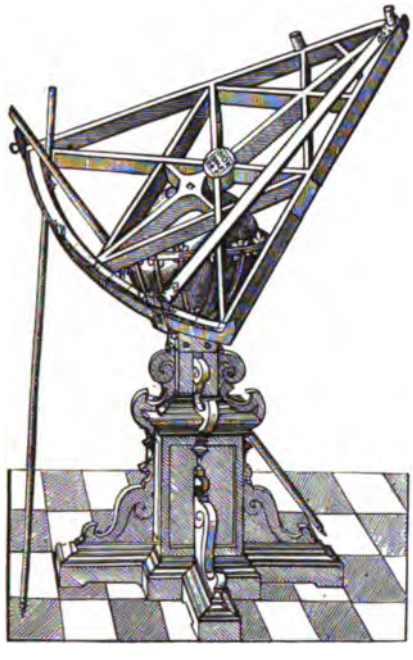

Fig. 75. — Sextant astronomique pour mesurer les distances.

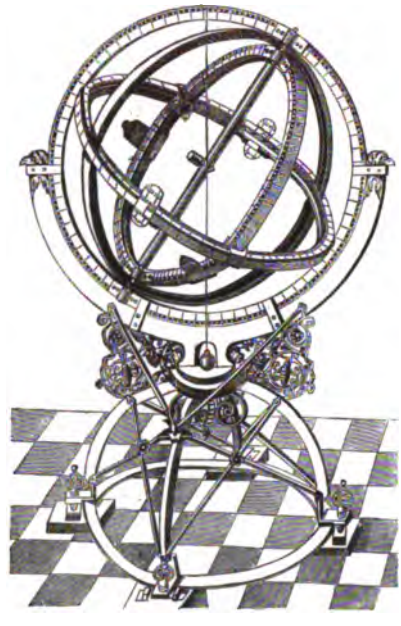

Fig. 76. — Cercles ou anneaux équatoriaux.

(Fac-simile de gravures sur cuivre de l'ouvrage : *Tychonis Brahe astronomiæ instauratæ Mechanica*; Nuremberg, 1602, in-fol.).

sita pas à déclarer qu'il adoptait, sauf certaines rectifications, le système enseigné autrefois par les philosophes de l'ancienne Grèce, système qui fait tourner les planètes, d'occident en orient, autour du Soleil, et qui donne à la Terre deux mouvements différents, l'un de rotation sur son axe, l'autre de circonvolution autour du Soleil. Copernic néanmoins attendit longtemps, avant d'oser publier ce système, qui devait trouver de violents adversaires parmi les défenseurs des textes bibliques; et il eut la précaution de dédier au pape Paul III son livre, *De revolutionibus*

orbium cœlestium (Des Révolutions célestes des planètes), dans lequel il avait exposé tout son système. Il avait confié l'impression de ce livre à Rheticus, son ami, et il en reçut le premier exemplaire peu d'heures avant sa mort (23 mai 1543); il échappa ainsi à une condamnation, qui n'atteignit que son ouvrage, mis à l'index, en cour de Rome

Copernic n'avait voulu être qu'astronome; son successeur, son imitateur, le fameux Tycho-Brahé (fig. 78), qui ne le surpassa point, mais

Fig. 77. — Marque de Jehan Saint-Denis, libraire à Paris, rue Neufve Nostre-Dame, à l'enseigne Sainct Nicolas : *Petit Compost en françoys* (imprimé en 1530, petit in-8). « En ce present livret pour simples gens et qui n'entendent point le latin est contenue une petite et facile practique pour avoir congnoissance du cours du soleil, de la lune, des festes et du temps quasi selon l'ordre du Compost en latin. »

qui l'égala souvent, dans ses doctes traités d'astronomie, eut la faiblesse de sacrifier quelquefois aux erreurs de l'astrologie et même du kabalisme. Il avait travaillé dans plusieurs observatoires de l'Allemagne et de la Suisse, lorsque le roi de Danemark lui fit construire, dans l'île de Haven, près de Copenhague, un magnifique observatoire où il ne s'occupa, pendant vingt-cinq ans, que d'observer les planètes et les étoiles, afin de les rattacher à un système cosmologique qui tenait le milieu entre ceux de Ptolémée et de Copernic. Suivant son système, la Terre était immobile au centre du monde, et le Soleil et la Lune tournaient autour d'elle, pendant que les cinq autres planètes gravitaient autour du Soleil. Mais Tycho-

Brahé, ayant cédé aux instances de l'empereur Rodolphe II qui désirait le garder auprès de lui, devint astrologue, pour gagner la pension qu'on lui payait, et se jeta dans les divagations de la kabale. Il mourut, à Prague,

Fig. 78. — Portrait de Tycho-Brahé, par Jacob de Gheyn, fin du XVIe siècle. Biblioth. de M. Ambr. Firmin-Didot.

en 1601, laissant une renommée européenne, que ne justifiaient peut-être pas ses ouvrages, bien inférieurs à ceux de Copernic.

Et pourtant Copernic et Tycho-Brahé avaient été les créateurs de la véritable astronomie, et l'on peut dire, à leur éloge, que, dans un temps où astrologues, nécromanciens et devins étaient seuls en faveur, témoin

Cosme de Ruggieri à la cour de France et John Dee à la cour d'Élisabeth d'Angleterre, les observations et les systèmes de l'astronome polonais et de l'astronome danois inauguraient une ère nouvelle dans le monde scientifique et ouvraient la route que devaient suivre bientôt avec éclat Galilée, Kepler, Huyghens et Newton. Comme l'a dit le savant docteur Hoefer : « Copernic engendra Kepler et Kepler engendra Newton. Quel arbre généalogique! »

NVLLA DIES

SINE LINEA.

Fig. 79. — Portrait de Bernard Abbatia, astrologue du roi. Fac-simile d'une gravure sur bois de la *Prognostication sur le mariage de Henry, roy de Navarre, et de Marguerite de France* (Paris, Guill. de Nyverd, 1572, petit in-8). La devise latine : *Nulla dies sine linea,* signifie : « Pas de vie qui n'ait son terme, » ou : « Pas de jour qui ne soit réglé par les astres. »

SCIENCES NATURELLES

Les sciences naturelles dans l'antiquité. — Leur décadence au moyen âge. — Économie rurale sous Charlemagne. — Le moine Strabo. — Jardins botaniques. — La médecine donne naissance à la botanique. — Hildegarde, abbesse de Bingen. — Pierre de Crescentiis. — Vincent de Beauvais. — Fables, erreurs populaires. — Jean Dondi. — Barthélemy de Glanville. — Voyageurs naturalistes. — Aristote et Pline remis en honneur. — Les jardins au XVIe siècle. — Conquêtes de la science par les voyages. — Bernard Palissy. — G. Agricola, Conrad Gessner. — Méthodes de botanique. — Peintres et graveurs d'histoire naturelle.

L'ouvrage de Pline l'Ancien, qui contient en ses trente-sept livres le résumé de toutes les connaissances de l'antiquité dans les sciences et dans les arts, témoigne sans doute d'une érudition prodigieuse, mais il présente aussi l'image de l'extrême confusion qui régnait alors dans le domaine des sciences physiques et naturelles. Le goût du sophisme et du paradoxe, les subtilités de la dialectique avaient changé la direction des études scientifiques et fermé tout à coup la large voie que les admirables travaux d'Aristote ouvraient à l'esprit humain, en lui apprenant à étudier directement et matériellement la nature, que toutes les anciennes religions avaient divinisée sous la forme multiple des dieux et des déesses du paganisme (fig. 80). L'observation des faits et la recherche des causes semblaient devenues inutiles; on préférait le bizarre et le merveilleux à la vérité simple et logique; on s'en tenait à l'opinion commune, sans essayer de la soumettre au contrôle de la critique et à l'enquête de l'expérience; on ne recueillait plus, sur la théorie des éléments et des trois règnes, sur l'histoire des minéraux, des plantes, des animaux, que des fables naïves ou grossières, mêlées aux plus folles imaginations de la crédulité vulgaire. Pline, cependant, dont on invoquait sans cesse le témoi-

gnage, n'avait pas été seulement un compilateur curieux; il avait observé lui-même, et il était mort victime de la science, pour avoir voulu contempler de trop près la grande éruption du Vésuve, qui détruisit les villes de Pompéi et d'Herculanum (l'an 79 de J.-C.).

Quand vint la décadence romaine, les sciences naturelles, immobiles depuis quatre siècles, étaient encore au même point où les avaient laissées Élien (Claudius Ælianus), qui, dans son *Histoire des animaux,* rassembla pêle-mêle les notions vagues ou erronées qu'il tirait de divers auteurs grecs et latins aujourd'hui perdus. Ces sciences, presque abandonnées, se trouvaient reléguées, avec la philosophie spéculative, parmi les nuageuses conceptions des sophistes, et n'avaient plus pour interprètes inconscients que quelques rhéteurs, tels que Némésien, Calpurnius, Ausone, qui traduisaient dans leurs poëmes descriptifs les idées de l'antiquité païenne sur les phénomènes et les productions de la nature. C'est toujours Pline qui se reflète dans tous les ouvrages où il est question, en passant, d'un fait appartenant au monde physique. Au reste, en ces temps qui furent si durs à la science, du quatrième au huitième siècle, les écrivains, qu'ils fussent médecins, historiens ou philosophes, ne s'occupaient des choses matérielles qu'en raison de l'utilité pratique; ils parlaient des minéraux, des plantes, des animaux, sans s'inquiéter de leur organisation, de leur forme, de leur physionomie; ils ne les examinaient, ils ne les appréciaient qu'au point de vue du meilleur emploi qu'on en pouvait faire dans l'industrie usuelle et dans la vie sociale; ils ne leur donnaient pas d'autre classification scientifique que celle qui les distribuait hiérarchiquement dans l'*hexameron* ou théorie des six jours de la Création, d'après la Genèse de Moïse (fig. 81).

Charlemagne lui-même, malgré son puissant génie, ne paraît pas avoir pris intérêt à l'étude de l'histoire naturelle; on peut assurer qu'elle n'était point comprise dans l'enseignement de l'école du Palais. L'empereur connaissait sans doute les animaux sauvages, sous le rapport de la chasse; les animaux domestiques, sous le rapport de l'économie rurale; les plantes, sous le rapport de l'agriculture, car il avait surtout à cœur l'entretien de ses jardins et le revenu champêtre de ses villas royales. Ainsi, dans ses Capitulaires, il ne semble préoccupé que de la propagation

des bonnes espèces de fruits, de légumes et de graines, pour l'usage de la table; il daignait à peine donner place, dans ses domaines, aux végétaux exotiques qui lui étaient envoyés de Grèce et d'Espagne. Un peu plus tard un moine du couvent de Saint-Gall, Walafried Strabo, décrivait assez exactement, dans un poëme latin, intitulé *Hortulus* (le Petit Jardin), les plantes potagères qu'il avait cultivées de ses propres mains. Un autre

Fig. 80. — Esus, le grand dieu de la Nature chez les Gaulois, adoré dans les forêts; monument celtique, découvert à Paris, sous le chœur de Notre-Dame, en 1771, et conservé aujourd'hui au musée de Cluny et des Thermes.

poëte, presque contemporain et qu'on croit Français, nommé Macer Floridus, composait aussi un poëme du même genre sur la culture et sur les vertus des herbes, entre lesquelles on distinguait déjà différentes solanées comme très-efficaces pour la guérison de certaines maladies. Cette culture des herbes médicinales avait lieu dans la plupart des monastères et fut l'origine de ces jardins botaniques qui devaient servir à favoriser les progrès de la médecine. (Voy., plus loin, le chap. SCIENCES MÉDICALES.)

Si du huitième au dixième siècle les sciences naturelles sont absolument négligées en Occident, il n'en est pas de même chez les Orientaux, qui se préoccupent moins cependant d'embrasser le vaste ensemble des connaissances physiques, que de s'attacher à l'étude de la matière médicale, car toutes les sciences aboutissaient à la médecine. Sous le règne si florissant d'Al-Mansour, au huitième siècle, une grande école se fonde à Bagdad, qui ouvre un refuge aux sciences exilées d'Athènes et d'Alexandrie. C'est là que pénètrent d'abord, traduits en syriaque, Aristote et Galien, les deux lumières de la Grèce et de Rome, que les Arabes traduisent à leur tour, en les transportant dans les écoles de Grenade et de Cordoue. Le puissant calife Haroun-al-Raschid suit l'exemple d'Al-Mansour, son prédécesseur, et se montre encore plus généreux à l'égard des savants. Son fils Al-Mamoun, fidèle à ces traditions, porte l'amour de la science jusqu'à faire la guerre à l'empereur de Constantinople, pour le contraindre à lui envoyer en Asie Mineure non-seulement des savants grecs, mais encore d'anciens manuscrits relatifs aux sciences et aux arts.

Les Arabes cultivaient déjà diverses branches d'histoire naturelle et faisaient de précieuses découvertes en botanique, pour agrandir le domaine de la matière médicale. Ainsi, avant cette époque, la médecine ne connaissait que des purgatifs violents, tels que l'ellébore : les docteurs arabes recommandent maintenant l'emploi mitigé de la casse, du séné, du tamarin; une foule de végétaux utiles à la médication sont tirés de l'Inde, de la Perse, de la Syrie, par Rhasès. Sérapion le jeune commente Dioscoride et y ajoute la description de nouvelles plantes. Avicenne parcourt la Bactriane et la Sogdiane, pour y trouver des médicaments, entre autres différentes préparations végétales. Mesué écrit son traité de la matière médicale (*De re medica*), qui, traduit plusieurs fois en latin, servit de manuel dans toutes les écoles jusqu'à la Renaissance. Mais, en dehors de la matière médicale, il n'y a que désordre et confusion dans les ouvrages composés par les Arabes, qui ne possédaient pas encore l'*Histoire des animaux* d'Aristote, ni l'*Histoire des plantes* de Théophraste, et qui, en traduisant, en commentant Pline et Dioscoride, les avaient remplis de non-sens et d'obscurités.

Constantin l'Africain est le premier qui introduit en Europe quelques

livres arabes concernant la matière médicale (1070); mais, dans ses ouvrages, qui accusent pourtant une certaine expérience de la médecine pratique, on sent que les connaissances accessoires lui échappent totalement, par suite du défaut de méthode dans l'étude de la nature. Ainsi, quand il veut diviser les médicaments en quatre classes distinctes, il ne trouve rien de plus rationnel que de les ranger sur une sorte d'échelle, d'après le degré de leur activité relative. Dans le treizième siècle ce sont

Fig. 81. — Dieu crée le monde par compas. Miniature du *Trésor* de Brunetto Latini, ms. du xve siècle. Biblioth. de l'Arsenal, à Paris.

encore des botanistes arabes, qui représentent avec un certain éclat les sciences naturelles, en Orient : Ebn-Béitar, natif de Malaga, voyage en Asie pour étudier les plantes, avant de devenir intendant des jardins de Damas, et Abdallatif, auteur d'une description fort exacte des plantes et des animaux de l'Égypte, fait preuve d'une rare sagacité, en relevant, dans l'examen d'une momie, de graves erreurs que Galien avait commises en fait d'ostéologie. Cette connaissance de l'anatomie humaine est d'autant plus remarquable, que la dissection des morts était absolument interdite par la loi de Mahomet. Une grande partie de ce qu'il y avait de science

dans le monde, en ce temps-là, venait directement des Arabes et surtout du royaume de Cordoue. Ce fut là que Gerbert, qui devait être archevêque de Reims, puis archevêque de Ravenne, et pape, sous le nom de Sylvestre II (999), était allé chercher de nouveaux aliments pour son immense savoir. On peut lui attribuer l'honneur d'avoir apporté en Italie les éléments des sciences naturelles, qui se rattachent d'abord à la médecine. Après lui, Othon de Crémone expose ce qu'il sait des plantes médicamenteuses dans un poëme en quinze cents vers léonins, et Jean de Milan résume aussi, en vers, toute la botanique médicale de son siècle, dans le Code de l'École de Salerne, œuvre sérieuse en fait d'hygiène, mais imparfaite au point de vue des sciences naturelles.

Puisque la lumière scientifique émane surtout des écoles sarrasines de l'Espagne, s'éteindra-t-elle tout à coup, lorsque l'empire des califes s'écroulera et que la barbarie menacera de nouveau la civilisation renaissante? Non, la nation juive, qui promène son existence nomade à travers les populations chrétiennes et musulmanes, se trouvera là pour recueillir, comme une épave, les débris de l'arche sainte de la science et pour en faire le partage entre les divers pays de l'Europe, où les rabbins gardèrent quelque temps le monopole du vrai savoir. Médecins la plupart, souvent favoris et conseillers des souverains, même des papes, ils avaient des chaires à Bologne, à Milan, à Naples, et ils substituaient un enseignement nouveau à l'*Etymologicon* d'Isidore de Séville, lequel avait été depuis le sixième siècle la base principale des études scientifiques. Les sciences naturelles, entre autres la zoologie, la minéralogie, la botanique, étaient sans doute représentées dans ce dictionnaire abrégé des connaissances humaines, mais Isidore de Séville, à l'époque reculée où il écrivait, n'avait pu les traiter que d'une manière superficielle et surtout peu logique, faute d'expérience et d'observation.

Le progrès n'est pas encore bien sensible, au douzième siècle, dans les sciences naturelles, mais on remarque déjà, en certains écrits qui les concerne, une sorte de tendance à l'observation ou plutôt à la curiosité, quoiqu'on n'en soit pas venu encore à l'idée si simple d'interroger la nature elle-même. C'est toujours la botanique qui attire de préférence l'attention des premiers observateurs; c'est toujours la médecine qui est le point de

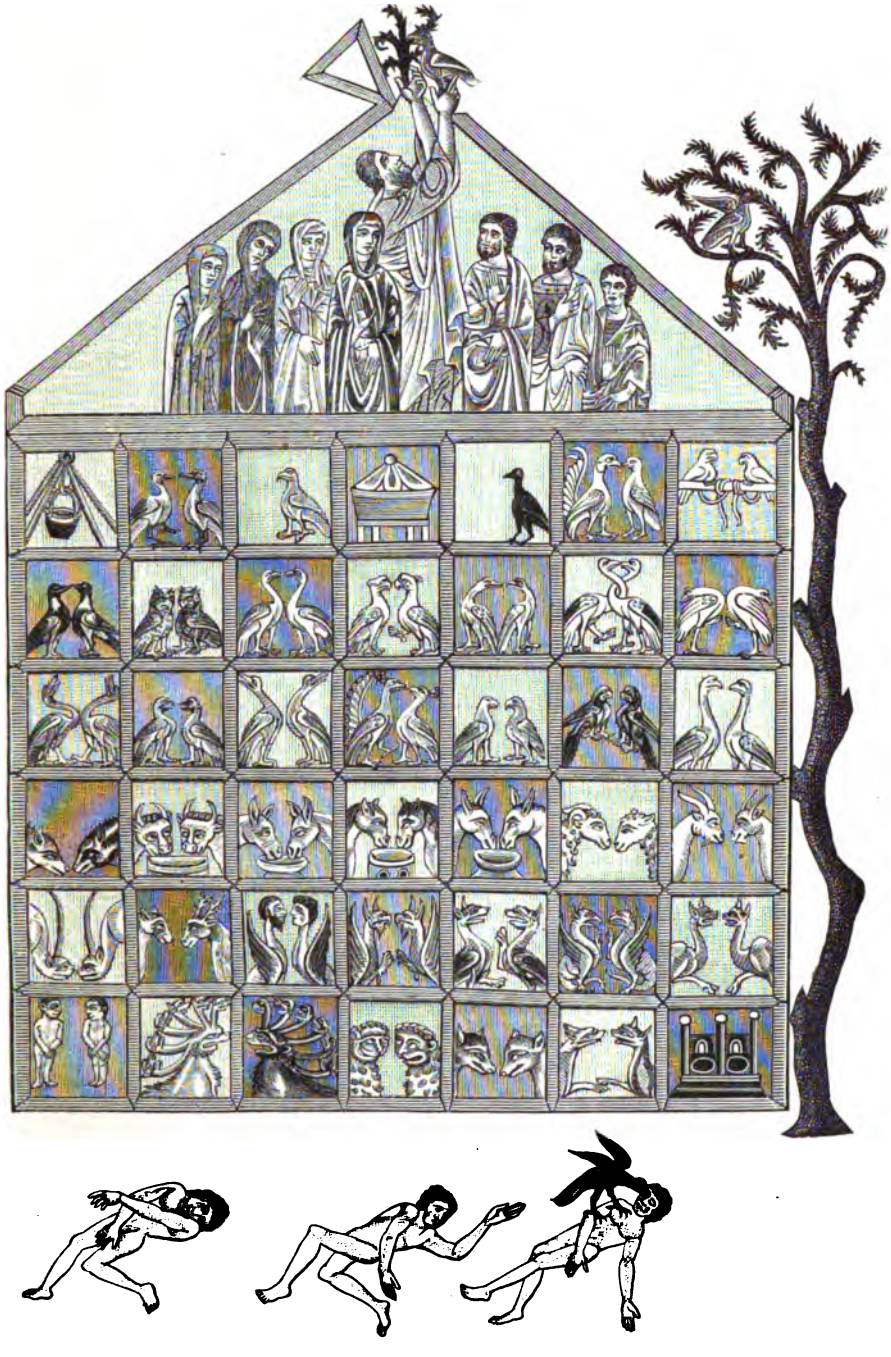

Fig. 82. — L'Arche de Noé. Miniature d'un *Commentaire sur l'Apocalypse*, ms. du XIIe siècle.
Biblioth. de M. Ambroise Firmin-Didot.

départ de toutes les recherches. Parmi les ouvrages qui résument le mieux les opinions et les principes de la science sur les plantes, sur les minéraux, sur les animaux utiles ou nuisibles, il faut citer *le Jardin de santé,* recueilli par Hildegarde, abbesse de Bingen (1140), comme un répertoire de recettes et de secrets à employer dans certains cas de maladie. Hildegarde, ainsi que beaucoup d'autres abbesses de son temps, se livrait à l'étude des choses naturelles, surtout celles qui pouvaient se rapporter à l'art de guérir; elle cultivait elle-même des plantes médicinales et elle en constatait les propriétés. Il y avait donc, dans un grand nombre de monas-

Fig. 83. — Moines s'occupant d'agriculture. Lettre ornée, tirée d'un *Livre de jurisprudence*, ms. du XIIIe siècle. Biblioth. de M. Ambroise Firmin-Didot.

tères d'hommes (fig. 83) et de femmes, non-seulement des jardins botaniques, mais encore des collections de fossiles, de minéraux, de coquillages, d'herbiers et d'animaux, conservés par divers procédés de dessiccation. De là ces encyclopédies du moyen âge, ces vastes compilations descriptives, surchargées d'erreurs populaires, il est vrai, mais remplies néanmoins de détails curieux et intéressants, qui ont été rédigées dans toutes les langues, depuis le douzième siècle, et qui, multipliées par des copies où le dessin a parfois expliqué et complété naïvement le texte, se trouvent enfouies dans les grandes bibliothèques, sans avoir jamais obtenu les honneurs de l'impression. Ce sont ordinairement des révélations singulières sur la nature des végétaux et des pierres, sur l'usage et les vertus

des simples, sur les qualités hygiéniques des aliments, etc. Plusieurs traités spéciaux, de moindre étendue, écrits par quelques docteurs du douzième siècle, ont été imprimés dans le quinzième ou le seizième siècle. Au nombre de ces traités, on peut ranger un poëme moral, intitulé

Fig. 84. — Saint François d'Assise parlant aux oiseaux. Miniature d'un *Psautier* du XIIIe siècle. Biblioth. de M. Ambroise Firmin-Didot.

Anti-Claudianus, sive de Officio viri boni et perfecti (l'Anti-Claudien, ou du Devoir de l'homme bon et parfait), qui fut composé à la fin du douzième siècle par le fameux Alain de l'Isle, ou de Lille, dit *le Docteur universel*, et qui présente, dans un tableau général des sciences et des arts, une suite d'observations assez judicieuses sur l'histoire naturelle.

Les savants, les philosophes de cette époque qui prenaient goût aux sciences naturelles, n'avaient été que des commentateurs et des compila-

teurs. Le treizième siècle devait produire enfin des observateurs. Les premiers furent ceux que les croisades, la fièvre des voyages en Orient, transportaient dans des contrées lointaines et inexplorées jusque-là, où ils ne rencontraient que des choses étranges et inconnues. L'observation, si imparfaite qu'elle fût encore, était la conséquence de ces voyages où la curiosité se trouvait sans cesse éveillée par la vue d'objets nouveaux, et les sciences naturelles eurent beaucoup à profiter des explorations que la politique, le commerce ou toute autre cause firent entreprendre en Afrique et en Asie. Les ordres mendiants, franciscains ou cordeliers, dominicains ou frères prêcheurs, que l'Église venait d'établir, en leur confiant les intérêts de la civilisation catholique, ne furent pas étrangers à ces conquêtes de l'histoire naturelle (fig. 84). Un cordelier, Jean de Plano Carpini, envoyé par le pape en mission auprès d'un chef tartare (1246), fut le premier chrétien qui pénétra dans les régions sauvages situées au-delà de la mer Caspienne; un autre cordelier, Guillaume Picard, envoyé par saint Louis auprès d'un autre chef asiatique, écrivit une relation circonstanciée de son voyage (1253); Nicolas Ascelin, envoyé aussi par le pape dans la Mongolie; Guillaume de Rubruquis, envoyé aussi par saint Louis au fond de la Tartarie (1253), étaient également des moines de l'ordre de Saint-François. Ces voyageurs, dans leurs relations de voyages, ne firent qu'indiquer ce qui les avait le plus frappés en fait de pierres, d'animaux et de plantes, mais ils rapportèrent en Europe quelques échantillons recueillis sur les lieux et qui pouvaient servir à éclairer la science, en rectifiant ce que leurs récits offraient d'incohérent et d'exagéré. Le plus célèbre des explorateurs de l'Asie au treizième siècle, le Vénitien Marco Polo, qui passa plus de vingt années dans des pays encore inconnus, et qui alla jusqu'en Chine, a laissé une relation fort curieuse de ses longs voyages, dans laquelle il raconte naïvement tout ce qu'il a vu, tout ce qu'il a entendu dire : l'histoire naturelle occupe une grande place dans ces récits qui témoignent quelquefois de son ignorance et de sa crédulité. (Voy. plus loin le chap. SCIENCES GÉOGRAPHIQUES.)

Ce sont les botanistes qui se succèdent à cette époque, et toujours en vue de la matière médicale. Deux Anglais, Gilbert et Hernicus Arviell, voyagent, l'un en Asie, l'autre en Europe, pour étudier les plantes, et compo-

sent des traités de botanique. Simon de Cordo, dit Simon de Gênes, qui avait herborisé lui-même dans les îles de l'Archipel et en Sicile, met à contribution les écrivains grecs et arabes, pour faire son Dictionnaire botanique; Jean de Saint-Amand, chanoine de Tournay, procède par l'expérience à ses découvertes en thérapeutique et consacre un ouvrage remarquable à la recherche des vertus médicinales d'un certain nombre de simples. Mais le plus savant, le plus expérimenté de ces botanistes du

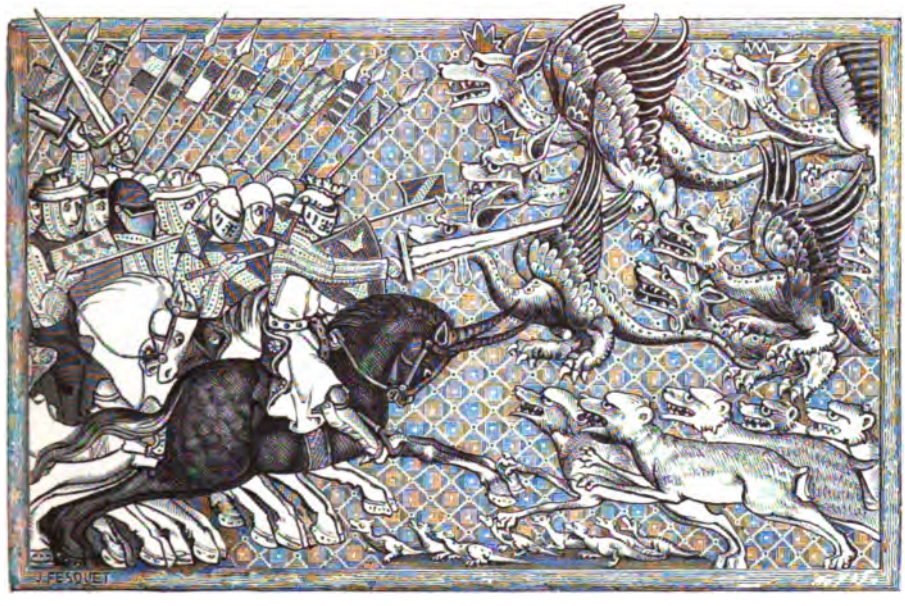

Fig. 85. — « Comment Alexandre se combat as dragons et à une maniere de bestes con apele escorpions. » Miniature d'un ms. du XIIIe siècle; n° 11,040. Biblioth. de Bourgogne, à Bruxelles.

treizième siècle fut Pierre de Crescenzi ou de Crescentiis, né à Bologne en 1230, personnage considérable par sa naissance et par sa fortune, qui s'occupait d'agriculture et d'horticulture avec amour et qui, en ajoutant à ses propres observations tout ce que les anciens et les auteurs du moyen âge avaient écrit sur les productions végétales de la nature, compila une espèce d'encyclopédie agronomique (*Opus ruralium commodorum*). Ce grand ouvrage, plein de faits, de conseils judicieux, de notions pratiques excellentes, fut traduit en plusieurs langues et spécialement en français, par ordre du roi Charles V, sous le titre de *Livre des Prouffits champestres et ruraux*.

Pierre de Crescenzi n'avait envisagé qu'un des aspects de l'histoire naturelle; trois de ses contemporains, trois hommes de génie, Vincent de Beauvais, Albert le Grand et Arnaud de Villeneuve, abordèrent la science avec un esprit curieux et investigateur, qui l'avait envisagée sur toutes ses faces. Ils étaient astrologues, alchimistes, théologiens, médecins, avant de devenir naturalistes. Vincent de Beauvais, moine dominicain, qui avait traduit la relation du voyage de Jean de Plano Carpini dans la Grande-Tartarie, s'était passionné pour ces explorations lointaines, qu'il regardait comme donnant raison aux fables les plus étranges de l'antiquité recueillies par Pline. Aussi ne se fit-il pas faute de les répéter, dans l'énorme encyclopédie qu'il a compilée sous le titre de *Miroir de la nature* (*Speculum naturale*), en ne rejetant aucune des erreurs superstitieuses de son époque. Selon lui, en effet, la mandragore a la forme du corps humain; le dragon ailé enlève un bœuf et le dévore dans les airs; l'agneau de Scythie, animal-plante, tient au sol par une tige et par des racines; l'arbre de vie ou l'arbre qui pleure se conserve, comme une allégorie vivante, dans les sérails de l'Orient. Vincent de Beauvais raconte les merveilles du serpent basilic, dépeint la tendresse proverbiale du pélican pour ses petits, parle du vol indéfini du phénix, et affirme qu'en Écosse les fruits de certains arbres produisent, en tombant dans l'eau, des canards noirs, appelés macreuses. (Voy. le chap. CROYANCES POPULAIRES.) On voit, par là, que l'histoire naturelle était encore dans l'enfance à l'époque de saint Louis (fig. 85 à 87 et 95).

Albert le Grand, l'illustre Albert de Bolstædt, ne fut peut-être pas plus savant que Vincent de Beauvais, mais il était meilleur logicien et ne méritait pas qu'on lui fît l'injure de le supposer auteur d'une misérable rapsodie connue sous le nom de *Secrets du grand Albert* et de quelques autres opuscules du même genre aussi indignes de lui, et cependant plus répandus que ses plus beaux livres scolastiques. Mais, pour répondre aux aspirations de la science du moyen âge, il n'avait pu se défendre d'écrire des traités sur les vertus des plantes, des bêtes et des pierres, traités qui furent défigurés et travestis plus tard au profit d'un charlatanisme éhonté. Arnaud de Villeneuve, dont on a comparé peut-être trop légèrement le savoir à celui d'Albert le Grand, eut à subir, comme ce der-

nier, une grossière et perfide interprétation de ses doctrines. Il sortait des écoles d'Italie et de celle de Montpellier, lorsqu'il vint enseigner, dans l'université de Paris, la médecine et la botanique, la philosophie et l'astrologie. C'était la première fois que des leçons d'histoire naturelle se trouvaient mêlées aux études de théologie et de médecine. Un concours prodigieux d'auditeurs ne fit que donner plus de retentissement à ces leçons, dans lesquelles l'audacieux professeur ne craignait pas de vouloir ramener à de simples questions d'histoire naturelle et de physique expérimentale l'explication des plus saints mystères du catholicisme. La Sor-

Fig. 86. — « Comment Alexandre se bataille as dragons qui ont cornes de mouton au front. » Miniature d'un ms. du XIIIe siècle, n° 11,040. Biblioth. de Bourgogne, à Bruxelles.

bonne s'alarma d'un enseignement scientifique aussi contraire aux dogmes de l'Église; Arnaud se vit accusé d'impiété, et quinze de ses propositions furent condamnées. Il eut besoin de la protection particulière de Robert d'Anjou, roi de Naples et de Sicile, pour quitter la France sans avoir passé devant le tribunal des inquisiteurs, et il se réfugia auprès de ce prince français (1310), qui le garda comme médecin. Arnaud trouvait sans doute, à Naples et à Palerme, où il avait fixé sa résidence, plus de facilités qu'ailleurs pour compléter ses études en histoire naturelle, car cette science semblait privilégiée à la cour des rois de la maison d'Anjou, comme chez ceux de la maison d'Aragon. Après diverses missions, Arnaud se sépara de Robert et resta désormais attaché au service de Frédéric II d'Aragon, qui, plus qu'aucun autre souverain de son

temps, favorisait l'étude des sciences naturelles. Il demeura à la cour de ce prince jusqu'au temps où il se mit en route pour aller voir le pape Clément V, son protecteur, qui était dangereusement malade à Avignon; mais il n'y arriva point, car il mourut dans le trajet de Sicile en Provence, au plus tard en 1313. On lui doit d'importantes découvertes, et il fit servir la chimie à la médecine.

L'étude des sciences naturelles est plus suivie, plus générale, au commencement du quinzième siècle, quoiqu'on néglige encore l'observation de la nature, pour s'attacher de préférence à la lettre des descriptions anciennes, telles qu'on les rencontrait dans les livres grecs, latins et arabes. La difficulté de reconnaître sous un nom arabe une plante décrite par Dioscoride donnait lieu aussi à d'incroyables confusions. C'est ainsi que Matthieu Sylvaticus, de Mantoue, qui avait à Salerne un superbe jardin botanique, se voyait fort embarrassé pour dénommer les plantes qu'il cultivait et dont il voulait constater les qualités spécifiques, car, s'il savait le grec, il ne savait ni l'arabe ni l'hébreu; de là les erreurs monstrueuses de sa nomenclature. Les écrits du Florentin Dino del Garbo, de l'Anglais Jean Arden de Newark et de quelques autres botanistes n'ont guère plus de valeur. Mais Jacques Dondi et son fils Jean dall' Orologio, qui travaillaient d'intelligence, dans le milieu du quatorzième siècle, à perfectionner le *Codex* de la matière médicale, vivaient à Padoue et n'étudiaient que les plantes indigènes qu'ils ont décrites le plus fidèlement possible dans leur livre des simples, composé en latin sous le titre de *Liber de medicamentis simplicibus* et traduit en italien sous celui d'*Herbolario volgare*. Un autre livre, bien inférieur à celui-ci sous tous les rapports, mais infiniment plus connu, est celui d'un moine anglais, Barthélemy de Glanville, qui rassembla, pour les gens du monde, une véritable encyclopédie d'histoire naturelle, remplie de contes populaires et d'un fatras d'érudition oiseuse. Cet ouvrage bizarre, écrit en latin (*Liber de proprietatibus rerum*, c'est-à-dire *Livre des propriétés des choses*), n'en eut pas moins une réputation qui dura jusqu'au seizième siècle; il avait été traduit en français, par frère Corbichon, en 1372, à la demande du roi Charles V, et ce fut un des ouvrages qu'on réimprima le plus souvent en différentes langues dans les premiers temps de l'imprimerie. Le même honneur était réservé aux

traités qu'Albert de Saxe, évêque d'Halberstadt, avait imités des traités analogues d'Aristote et d'Albert le Grand et qui énumèrent les vertus

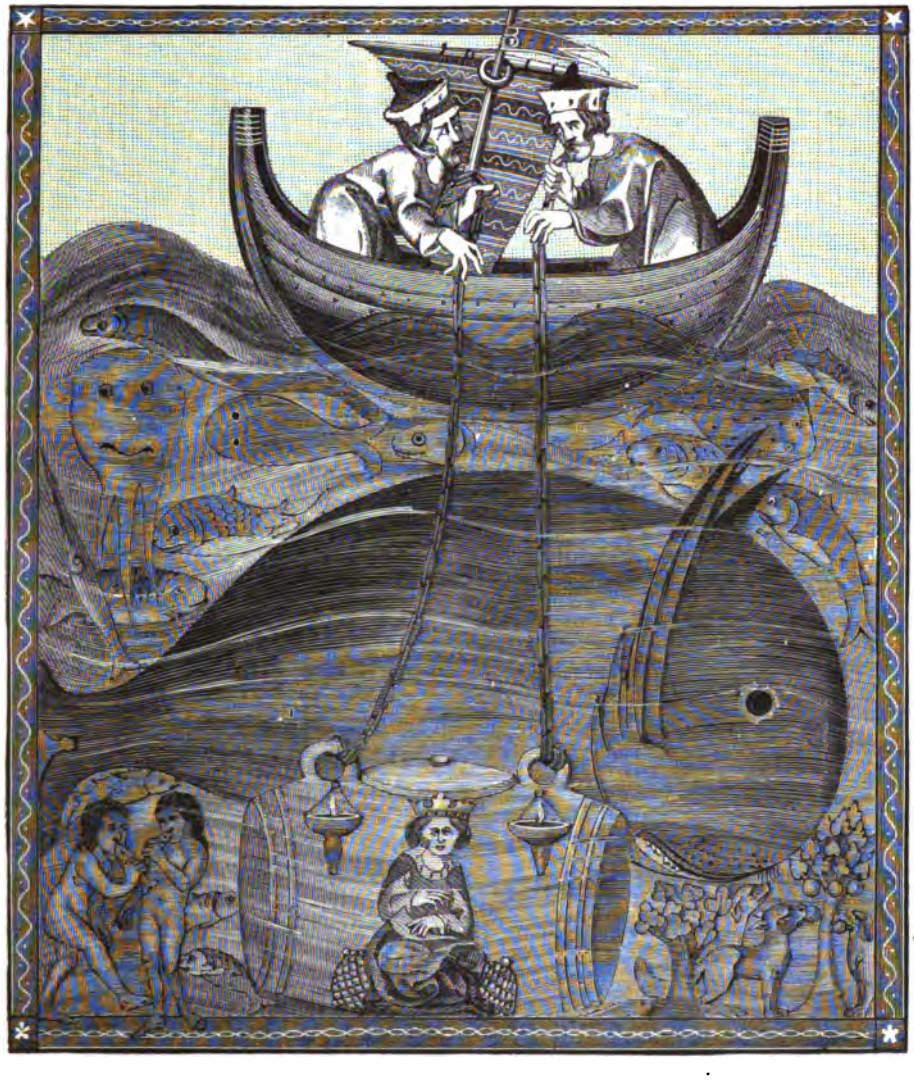

Fig. 87. — Le monde marin selon les idées du moyen âge. « Comment Alexandre se fait caler en la mer en un tonnel de voirre. » Miniature d'un ms. XIIIe siècle, n° 11,040. Biblioth. de Bourgogne, à Bruxelles.

plus ou moins problématiques des plantes, des minéraux et des animaux (fig. 88).

La lumière va pénétrer enfin, au quinzième siècle, dans le chaos téné-

breux des sciences naturelles, et c'est l'art du dessin qui fera la lumière, en donnant aux objets décrits une forme précise et invariable. Un Allemand des bords du Rhin, qu'on ne connaît pas même de nom, avait eu l'idée d'exécuter un livre d'histoire naturelle, accompagné de peintures destinées à venir en aide aux descriptions de l'auteur Ce livre, intitulé *das Buch der Natur* (le Livre de la Nature), n'était qu'une traduction abrégée du grand ouvrage latin de Martin de Cantimpré : *De rerum natura* (De la nature des choses), mais il contenait la description d'un certain nombre d'animaux, d'arbres, d'arbustes et de plantes représentés par des figures assez exactement dessinées et coloriées. Il acquit par là une telle célébrité, que ce fut

Fig. 88. — Le chien de mer. Fac-simile d'une gravure sur bois du *Dyalogue des créatures* (Gouda, Gérard Leeu, 1482, in-fol.). Biblioth. de M. Ambroise Firmin-Didot.

un des premiers livres d'histoire naturelle que l'imprimerie naissante se plut à reproduire en Allemagne, depuis 1475 où parut l'édition princeps d'Augsbourg. La gravure sur bois était dès lors l'auxiliaire de l'imprimerie, et elles s'aidèrent bientôt l'une l'autre pour offrir en même temps aux yeux et à l'esprit les notions élémentaires des sciences naturelles. L'imprimerie, qui, chassée de son sanctuaire mystérieux par le siége et le pillage de la ville de Mayence (1462), s'était répandue, avec ses typographes et ses graveurs dans les grandes villes de l'Italie, excita l'émulation des philologues et des savants pour la mise en lumière des œuvres littéraires de l'antiquité grecque et romaine. Aristote, Théophraste, Dioscoride, Pline surtout, trouvèrent immédiatement des traducteurs, des commentateurs, des éditeurs. Dès 1469, Jean de Spire publie à Venise une édi-

tion de Pline; l'année suivante, les imprimeurs allemands Conrad Sweynheim et Arnold Pannartz en publient, à Rome, une nouvelle édition, également in-folio, revue et arrangée par les soins d'André, évêque

Une fois lan (fait bon ses brebis tondre.
En la saison/sans du cuir escorcher.
Car trop souuent/les peult faire morfondre.
Et sans le cuir/l'ayne ne vost sur chair.

Fig. 89. — La tonte des moutons. Miniature des *Trois Ages de l'homme*, poëme inédit attribué à Estienne Porchier. Ms. de la fin du xve siècle. Biblioth. de M. Ambroise Firmin-Didot.

d'Aléria. Deux années après, un imprimeur français fixé à Venise, Nicolas Jenson, donnait une édition qui ne le cède en rien aux deux précédentes. On ne publia les textes grecs d'Aristote et de Dioscoride qu'au

commencement du seizième siècle, mais, dès l'année 1476, l'*Histoire des animaux,* si longtemps négligée ou plutôt éclipsée par les traités philosophiques de l'illustre péripaticien de Stagyre, avait paru dans une admirable traduction latine de Théodore Gaza.

On ne saurait douter de l'élan donné dès lors à l'étude de l'histoire naturelle, en remarquant combien sont nombreux, parmi les incunables du quinzième siècle, les impressions de traités et de grands ouvrages relatifs à cette science. Ceux d'Albert le Grand ou qui lui sont attribués se reproduisent à l'infini. La compilation encyclopédique de Barthélemy de Glanville, *De proprietatibus rerum,* malgré son insuffisance et ses défauts, est réimprimée douze fois de suite en latin et en français, tandis qu'on traduit, en anglais, en espagnol, en hollandais, ce volumineux recueil, pour l'imprimer presque simultanément à Londres, à Tolosa et à Harlem. On traduit également en différentes langues l'excellent livre de Pierre Crescenzi (*Ruralium commodorum libri XII*), qui obtient les honneurs de quinze ou vingt éditions, avant la fin du quinzième siècle. Ces gros in-folio n'arrivaient pas dans les mains du peuple des campagnes, pour qui l'histoire naturelle faisait partie des connaissances nécessaires; mais depuis longtemps ces connaissances inséparables des travaux champêtres étaient vulgarisées, en quelque sorte, dans les miniatures des calendriers placés en tête des livres d'heures manuscrits, et on les popularisa encore davantage, par le moyen de la gravure sur bois, qui concourut à l'ornement de ces calendriers dans les nombreuses impressions des livres d'heures, On recueillit ensuite les mêmes sujets gravés et les mêmes renseignements dans une foule d'almanachs, dont le plus important et le plus célèbre est le *Compost et kalendrier des Bergers.*

L'utilité des planches dans un livre d'histoire naturelle était tellement reconnue (fig. 90), qu'on ne publiait pas un ouvrage de botanique sans y ajouter des gravures sur bois, qui laissaient trop souvent à désirer, il est vrai, sous le rapport de l'exactitude du modèle. On vit alors un bourgmestre de Lubeck, nommé Arndes, partir pour la Palestine avec un artiste dessinateur qui devait exécuter avec soin la représentation fidèle des plantes du Levant. Mais les dessins que rapporta le voyageur n'étant accompagnés d'aucun texte descriptif, un médecin de Mayence, Jean de

Cuba, fut chargé de faire ce texte (sous le titre d'*Hortus sanitatis*), d'après les Arabes, et de perpétuer ainsi, à grands frais, de vieilles erreurs qui s'opposaient aux développements de la science. Il y eut pourtant des herbiers très-remarquables, enrichis de belles gravures sur bois qui s'imprimèrent à Mayence, à Passau, à Louvain, les uns en latin, les autres en allemand, avant que le grand ouvrage d'Arndes et de Jean de Cuba eût paru à Lubeck en 1492.

Fig. 90. — La pêche fluviale. Fac-simile d'une gravure sur bois d'une édit. latine de *Pline* (Francfort, 1584, in-fol.).

A Venise, on imprimait aussi, avec une incroyable activité, les œuvres des anciens médecins arabes, Avicenne, Avenzoar, Averrhoès, Mesué, qui se sont occupés de l'histoire naturelle à propos de la médecine, et ces publications ne firent qu'éveiller la critique contre les arabistes qui avaient copié Pline avec toutes ses erreurs. Un savant professeur de Ferrare, Nicolas Leoniceno, prit de là occasion d'attaquer l'école arabique et ses admirateurs : « Ces gens-là, disait-il, n'ont jamais connu les plantes dont ils parlent; ils en pillent les descriptions chez les auteurs qui les ont précédés et qu'ils traduisent souvent à contre-sens : ce qui a produit un vrai chaos de dénominations erronées, auquel l'inexactitude des descriptions

ajoute de nouvelles obscurités. » Dans cette polémique littéraire, qui constatait l'état peu avancé de l'histoire naturelle au moment où l'on multipliait les réimpressions de l'ouvrage de Pline, Leoniceno avait été injuste à l'égard du grand naturaliste romain, et le fameux humaniste vénitien Ermolao Barbaro le lui fit sentir dans une réponse, où il n'hésita pas à défendre Pline, pendant qu'il travaillait lui-même à relever les fautes de son auteur de prédilection dans un livre intitulé : *Castigationes Plinianæ*. L'*Histoire naturelle* de Pline n'en fut pas moins sous le coup d'un discrédit momentané, dans la plupart des écoles d'Italie.

Sous l'influence de ce discrédit, qui profitait aux ouvrages d'Aristote, de Théophraste et de Dioscoride, les Aldes, savants imprimeurs de Venise, jugèrent le moment favorable pour mettre en lumière les textes originaux, encore inédits, des naturalistes grecs; Alde Manuce avait revu lui-même, sur d'anciens manuscrits, ces textes précieux qu'il livrait pour la première fois à la juste impatience des doctes amis de l'antiquité. Ils publiaient, en même temps, d'autres ouvrages modernes sur l'histoire naturelle, entre autres divers traités de Georges Valla sur les plantes, et un *lexicon* botanique d'après les auteurs grecs. L'étude de la botanique ne préoccupait pas moins les savants français : un imprimeur de Paris, Pierre Caron, publia, vers 1495, *l'Arbolayre*, nouvel herbier, orné d'un grand nombre de gravures sur bois, et cet ouvrage, extrait des traités de médecine d'Avicenne, de Rhasès, de Constantin, d'Isaac et de Platéaire, était réimprimé, sous le titre du *Grand Herbier en françois*, par six ou huit imprimeurs parisiens. C'était toujours la botanique qui semblait être la partie dominante de l'histoire naturelle. La découverte de l'Amérique, en 1492, ne tarda pas à donner un nouvel essor à l'étude de la flore inconnue de ce vaste continent.

On y allait d'abord chercher des métaux précieux, qui affluèrent dans les ports de l'Espagne et du Portugal. On s'aperçut bientôt que la matière médicale pouvait aussi s'enrichir dans le nouveau monde, et l'observation constata les propriétés d'une grande quantité de substances variées, avant que les botanistes les eussent classées dans l'ordre scientifique qui devait leur appartenir. L'amour désintéressé de la science entraîna quelques hommes dévoués au-delà des mers. On vit des naturalistes italiens, espa-

gnols, allemands, portugais, se livrer avec ardeur à la recherche et à l'examen des productions naturelles que ces pays nouveaux fournissaient en abondance. D'autres naturalistes, qui ne se laissaient pas séduire par les merveilles du continent américain, se tournèrent de préférence vers l'Asie, pour y faire des expériences plus savantes et plus utiles que ne l'avaient été celles de leurs prédécesseurs. En présence d'une nature absolument neuve et inconnue, les premiers naturalistes qui visitèrent l'Amérique avaient dû renoncer à prendre pour guides les anciens, en adoptant la méthode de l'observation directe et personnelle. Ce fut dans la science une révolution complète. Les voyages vraiment utiles à l'histoire naturelle recommencent à travers l'ancien monde. Jean Léon, dit *l'Africain*, visite l'Égypte, l'Arabie, l'Arménie et la Perse, en observant soigneusement les caractères multiples que présentent les trois règnes. Pierre Martyr (Pietro Martire d'Anghiera), chargé d'une mission diplomatique en Orient, vérifie sur les lieux, livre en main, les témoignages d'Aristote, de Théophraste et de Dioscoride; le médecin de Ferrare, Jean Manardi, herborise en Pologne et en Hongrie; le médecin d'Amiens, Jacques Dubois, dit *Sylvius*, parcourt la France, l'Allemagne et l'Italie, pour y étudier la nature.

Dès lors, le goût des voyages scientifiques est devenu général et porte ses fruits. On forme de véritables collections d'histoire naturelle; on cultive, on acclimate les plantes exotiques; on multiplie, on *domestique* les animaux. L'horticulture devient une science pratique; aux vergers et aux jardins de rapport on ajoute des jardins d'agrément, et c'est un prêtre messin, maître François, qui découvre la greffe herbacée, dont le secret ne s'est retrouvé que de nos jours. La culture de beaucoup de plantes nouvelles allait donner un brillant développement à la botanique, qui avait ses chaires spéciales dans la plupart des centres universitaires. Celles de Ferrare, de Bologne et de Padoue se maintiennent au niveau de leur vieille réputation, grâce à l'enseignement des Ghini et des Brasavola. Les meilleurs botanistes sont partout des médecins, qui se préoccupent surtout d'agrandir le domaine de la matière médicale, et qui, tous, publient de gros livres, écrits en latin et accompagnés de planches gravées : Othon Brunfels, de Mayence, son herbier, *Herbarum vivæ ico-*

nes (1530-36); Euric Cordus, de la Hesse, dont le fils, Valerius, devait être un des plus grands botanistes allemands, son *Botanologicum* (1534); Léonard Fuchs, de Bavière, ses *Commentarii insignes* (1542). Il n'est pas possible d'entreprendre ici la nomenclature des ouvrages d'histoire naturelle et surtout de botanique, qui ont paru dans la première moitié du seizième siècle, en Allemagne, en Hollande et en Italie, et qui prouvent au moins les efforts de la science naissante. Mais on ne saurait négliger de faire remarquer que, parmi les innombrables voyageurs cosmopolites, qui allèrent dans les Indes Occidentales pour y chercher de l'or ou pour tenter la fortune, il n'en est qu'un seul, Gonzalo-Fernandez de Oviedo, qui ait rapporté de ces contrées, récemment découvertes et si dignes d'une étude savante, les matériaux d'un livre important d'histoire naturelle, *la Historia general y natural de las Indias* (Séville, 1535, in-fol.), où l'on trouve une description assez exacte des animaux, des arbres, des arbustes et des plantes de l'Amérique méridionale.

La France, qui avait illustré, de si merveilleuses peintures de fleurs, d'oiseaux, de papillons et d'insectes, une foule de manuscrits liturgiques et religieux (fig. 91), ne pouvait se désintéresser des études d'histoire naturelle au point de vue usuel. Charles Estienne, médecin anatomiste et botaniste, un des membres les plus distingués de la savante famille des imprimeurs de Paris qui ont donné tant d'éclat littéraire au nom des Estienne, composa plusieurs petits traités d'agronomie, d'horticulture, de botanique et de sylviculture, souvent réimprimés, de même que son vocabulaire d'histoire naturelle. La réunion de ces différents traités constitua depuis un ouvrage intitulé *Prædium rusticum* (1554, in-8°), que son gendre Liébault rendit populaire, en le traduisant et en l'augmentant, sous le titre de *Maison rustique* (1564, in-4°). Le jardinage était à la mode en France: c'était à qui posséderait quelque plante nouvelle, quelque fleur venue de loin. Les jardins royaux de Fontainebleau et de Chambord avaient été organisés à grands frais, comme des modèles de culture florale, fruitière et potagère. Les jardins du château d'Alençon, embellis par les soins de Marguerite, sœur de François Ier, étaient célèbres entre tous. Au reste, princes et prélats, gens du monde et plé-

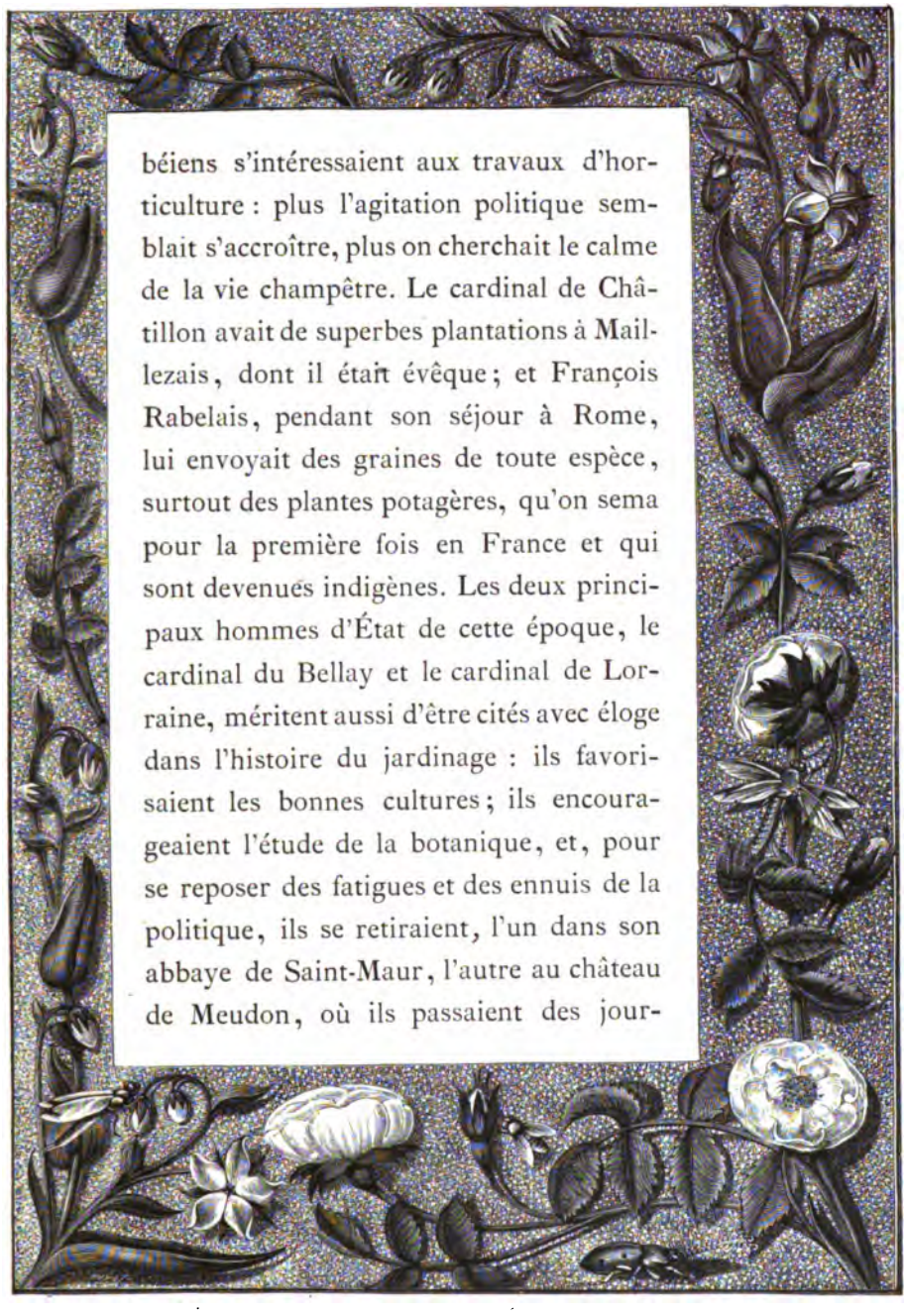

béiens s'intéressaient aux travaux d'horticulture : plus l'agitation politique semblait s'accroître, plus on cherchait le calme de la vie champêtre. Le cardinal de Châtillon avait de superbes plantations à Maillezais, dont il était évêque ; et François Rabelais, pendant son séjour à Rome, lui envoyait des graines de toute espèce, surtout des plantes potagères, qu'on sema pour la première fois en France et qui sont devenues indigènes. Les deux principaux hommes d'État de cette époque, le cardinal du Bellay et le cardinal de Lorraine, méritent aussi d'être cités avec éloge dans l'histoire du jardinage : ils favorisaient les bonnes cultures ; ils encourageaient l'étude de la botanique, et, pour se reposer des fatigues et des ennuis de la politique, ils se retiraient, l'un dans son abbaye de Saint-Maur, l'autre au château de Meudon, où ils passaient des jour-

Fig. 91. — Encadrement d'une page d'un ms. français du xve siècle : *Vie de saint Jérôme*. Biblioth. de M. Ambroise Firmin-Didot.

nées paisibles, loin des cours et loin des hommes, au milieu des arbres et des fleurs. En ce temps-là, il n'y avait pas encore en France de jardins publics de botanique, tels que ceux de Passau en Bavière, de Pise et de Florence en Italie, quoique Jean Ruel, doyen de la Faculté de Paris et médecin de François Ier, eût exposé, dans son admirable ouvrage *De natura stirpium* (Paris, 1536, in-fol.), la nécessité de la création d'un pareil jardin pour l'enseignement de la médecine pratique.

L'ère féconde des voyages transatlantiques a commencé : aux voyages maritimes de découvertes et de conquêtes succèdent les voyages scientifiques. Les pays lointains, que le commerce semble avoir rapprochés de l'Europe, s'ouvrent enfin aux explorations de la science. Les premiers faits d'histoire naturelle, recueillis avec intelligence au-delà des mers, à l'Orient et à l'Occident à la fois, au Mexique et au Brésil comme en Chine et au Japon, sont rapportés par les Jésuites, qui, dans des relations sincères et intéressantes, s'attachent à faire bien connaître les contrées encore peu accessibles où ils sont allés planter l'étendard de la croix. Le même zèle d'observation locale existait déjà et s'était révélé d'une manière utile et ingénieuse chez des ambassadeurs, des agents diplomatiques, qui ne croyaient pas devoir négliger l'occasion de décrire les productions naturelle des États étrangers où ils étaient envoyés par leurs gouvernements. Busbecq, ambassadeur de trois empereurs d'Allemagne en Turquie, avait emmené avec lui le savant naturaliste siennois André Mattioli, pour seconder ses recherches en botanique. Le cardinal du Bellay, ambassadeur de François Ier auprès du saint-siége, s'était attaché le fameux Rabelais, et le cardinal de Tournon prit pour médecin et pour secrétaire le docte Rondelet dans ses diverses missions. Rabelais pouvait passer pour un curieux en fait d'histoire naturelle ; mais nous ne possédons aucun des ouvrages qu'il avait composés sur ses voyages en Italie. Guillaume Rondelet (1507-1566), au contraire, a fait paraître ses travaux sur l'ornithologie et l'ichthyologie. Un Français, plus célèbre encore, Pierre Belon, mort en 1564, avait accompagné le naturaliste Pierre Gilles dans ses voyages, avant d'obtenir de la générosité du cardinal de Tournon les moyens de voyager en Palestine, en Égypte et en Arabie, pour compléter et perfectionner les deux monographies qu'il pré-

parait sur les poissons et les oiseaux, ouvrage qu'il publia à Paris (1551 et 1555), en y ajoutant de nombreuses planches gravées sur les dessins qu'il avait faits lui-même d'après nature et qui n'étaient pourtant pas toujours fidèles.

Deux hommes de génie, l'un Allemand, Georges Agricola, l'autre Suisse, Conrad Gesner, semblaient alors s'être partagé le vaste domaine de l'histoire naturelle : le premier fut en minéralogie ce que fut le second en zoologie et en botanique. Agricola (Georges Bauer), né à Glauchau en Saxe (1490), avait fait ses études dans les universités de France et d'Italie; de même que Gesner, né à Zurich (1516), s'était formé dans les écoles de Paris et de Montpellier. Agricola exerça d'abord la médecine, et se distingua même en s'attachant à expérimenter ce qu'on appelait la *médecine chimique*. Il fut conduit, par la chimie, à la métallurgie, et il se voua tout entier à cette science, en explorant les mines de la Bohême et de la Saxe; c'est là qu'il acquit une connaissance approfondie de tout ce qui concernait l'exploitation des métaux. Dans les ouvrages qu'il composa sur la minéralogie, la partie chimique est traitée avec autant de soin et de savoir que la partie docimastique. Ces grands ouvrages, traduits en différentes langues et réimprimés de tous côtés, lui assurèrent une légitime renommée, mais ne l'enrichirent pas, lorsqu'il eut employé tout son bien à faire des recherches et des expériences coûteuses. Conrad Gesner n'essaya pas de lutter avec Agricola sur le terrain de la minéralogie; il se consacra de préférence à l'étude des animaux et des plantes. Il fut le véritable créateur de la botanique scientifique; en classant les plantes par genres et par espèces, il découvrit le premier le moyen de reconnaître ces genres et ces espèces par l'examen des organes de la fructification. Il avait reconnu ainsi plus de 1,800 espèces nouvelles. Son projet était de publier l'histoire naturelle générale du monde connu, et sa prodigieuse érudition n'eût pas fait défaut à cette gigantesque entreprise, s'il avait vécu assez longtemps pour l'exécuter. Il ne put mettre au jour que les quatre premiers livres de son Histoire des animaux (*Historia animalium*, 1551, 1554, 1555 et 1558), comprenant les vivipares, les ovipares, les oiseaux et les poissons. Ses disciples, Gaspard Wolff et Joachim Camerarius, furent aussi ses exécuteurs testamentaires, et publièrent, après lui,

ce qu'il avait laissé de matériaux incomplets sur les végétaux, les serpents et les fossiles. Gesner, fixé à Zurich et ne sortant presque jamais de son cabinet de travail, était en correspondance permanente avec les principaux voyageurs de son temps, André Thevet, Pierre Gilles; avec les premiers naturalistes, Rondelet, Belon, Aldrovandi; avec les meilleurs botanistes, Dalechamps, Maranda, Adam Lonicer et Rembert Dodoens, qui s'appelait *Dodonæus*. On peut donc considérer les livres de Gesner comme le dépôt de toutes les connaissances et de toutes les découvertes contemporaines en histoire naturelle.

Les travaux de Gesner accusent l'état très-avancé de la science à cette époque, malgré le défaut de classification, qui empêchait de saisir l'ensemble de l'œuvre de la nature créatrice. Il ne manquait plus que de soumettre ce merveilleux ensemble à un classement philosophique et méthodique. Ainsi, dans la partie de son grand ouvrage, que Gesner a publiée lui-même, après avoir rangé les animaux dans l'ordre alphabétique de leurs noms latins, qu'il fait suivre des noms vulgaires en différentes langues, il les décrit minutieusement; il indique leur origine, leurs variétés, leurs mœurs, leurs maladies, leur utilité, dans l'économie domestique, l'industrie, la médecine et les arts; il réunit enfin, sur chacun de ces animaux, tous les passages qu'il peut emprunter aux écrivains anciens et modernes. Belon, quoique moins érudit que Gesner, avait essayé de classer les oiseaux d'après leurs habitudes instinctives, et quelquefois d'après leurs formes extérieures; mais il ne s'était pas arrêté à un système fixe, et ses aperçus les plus ingénieux ne lui avaient pas fait découvrir l'ordre invariable des lois naturelles dans la formation des espèces. Rondelet alla plus loin que Gesner et Belon, en cherchant à constater, par l'anatomie comparée, les analogies et les différences des espèces; mais il n'arriva pas à établir un plan général systématique en zoologie. La botanique était beaucoup plus avancée que les autres branches de l'histoire naturelle: non-seulement Gesner avait trouvé les éléments de la classification des plantes, mais encore les travaux consciencieux d'une foule de bons botanistes reculaient chaque jour les limites d'une science qui embrassait le monde végétal. Quoique la méthode de l'observation fût seule admise désormais dans les choses

scientifiques, on s'était remis à traduire et à commenter les anciens naturalistes; Aristote, Théophraste, Dioscoride et Pline avaient repris toute leur autorité.

Il y eut cependant un homme de génie, qui, ne lisant ni le grec ni le latin, n'ayant reçu aucune instruction, n'ayant rien acquis de la science écrite, avait mis au jour les bases fondamentales de la nature, reconnues seulement trois siècles plus tard, et qui, dès le seizième siècle, avait fixé les principes sur lesquels reposent la géologie, la physique et l'histoire naturelle. C'était un ouvrier du Périgord, nommé Bernard Palissy, né vers 1510, qui, à vingt-cinq ans, quitta son village natal, où il vivait pauvrement de son métier de potier en terre, et se mit à voyager à pied, le bâton à la main et la besace sur l'épaule, à travers les provinces de France, en Allemagne et dans les Pays-Bas, en exerçant divers métiers manuels, tantôt verrier, tantôt géomètre, tantôt dessinateur. Partout où il passait, il étudiait la topographie des lieux, les accidents du sol, les cours d'eau, les mines, les productions et les curiosités naturelles du pays; partout il interrogeait les habitants sur les objets qui frappaient son attention; il se fit ainsi une éducation scientifique par la seule force de

Fig. 92. — Épi de faîtage du palais de l'évêque de Lisieux. Faïence émaillée du XVIe siècle. Collection de M. Ach. Jubinal.

son esprit. Après cinq années de pérégrinations, pendant lesquelles il apprit, comme il le disait lui-même, *la science avec les dents,* il revint se fixer en Saintonge, et, tout en continuant ses travaux d'arpenteur et de peintre-verrier, il entreprit de découvrir le secret de faire des faïences émaillées (fig. 92), analogues à celles que l'Italie fabriquait avec un art merveilleux et qui étaient l'objet d'un commerce lucratif dans toutes les cours de l'Europe. Palissy poursuivit son projet, pendant dix à quinze ans, avant de trouver l'*émail* coloré qui pouvait recouvrir ses poteries. Il avait, dès lors, égalé ses modèles; il les surpassa, en imaginant des vases et des plats dont la décoration était empruntée aux productions de la nature, fleurs, herbes, coquillages, insectes, reptiles. Palissy, dont les *ouvrages de terre* furent appréciés aussitôt qu'ils parurent à la cour des Valois, se plaça sous la protection du connétable de Montmorency, et obtint le titre d'*inventeur des rustiques figulines du roi.* (Voy., dans le volume des ARTS, le chap. CÉRAMIQUE.)

Il avait été mandé à Paris, par ordre du roi; Catherine de Médecis lui donna des ateliers dans le préau du palais des Tuileries. C'est alors qu'il exposa dans des conférences publiques le résultat de ses découvertes et ses théories sur l'histoire naturelle : « Je m'avisois de faire mettre, raconte-t-il lui-même, des affiches par les carrefours de Paris, afin d'assembler les plus doctes médecins et autres, auxquels je promettois monstrer en trois leçons tout ce que j'avois connu des fontaines, pierres, métaux et autres natures. Et afin qu'il ne se trouvast que des plus doctes et des plus curieux, je mis en mes affiches que nul n'y entroit qu'il ne baillast un escu à l'entrée desdites leçons; et cela faisois-je en partie pour voir si, par le moyen de mes auditeurs, je pourrois tirer quelque contradiction, qui eust plus d'asseurance de vérité que non pas les preuves que je mettois en avant; sachant bien que si je mentois, il en avoit de Grecs et Latins qui me résisteroient en face et qui ne m'espargneroient point. » On n'a malheureusement pas d'autres détails sur ces conférences auxquelles assistèrent trente-deux personnes *honorables et doctissimes,* outre un grand nombre d'autres auditeurs. Palissy déclare, toutefois, que jamais nul assistant ne le contredit d'un seul mot. Il renouvela ces leçons, chaque année, depuis 1575, et toujours avec le même succès. En 1580 il publia son ouvrage immortel,

qui n'était sans doute qu'un abrégé de ces cours publics : *Discours admirables de la nature des eaux et fontaines, tant naturelles qu'artificielles, des métaux, des sels et salines, des pierres, des terres, du fer et des émaux, avec plusieurs autres excellents secrets des choses nouvelles* (fig. 93).

C'est depuis Palissy seulement que la géologie a droit de cité dans la science; il avait osé dire que « les poissons petrifiez en plusieurs carrieres ont esté engendrez sur le lieu mesme, pendant que les rochers n'estoyent que de l'eau et de la vase, lesquels depuis ont esté pétrifiez avec lesdits

Fig. 93. — Marque de Barthélemy Berton, imprimeur à la Rochelle, sur le titre des *Discours admirables*, de Bernard Palissy, édition de la Rochelle, 1563, petit in-4°.

poissons. » Certaines propositions nouvelles que soutenait Palissy n'ont été reconnues vraies que dans le siècle de Cuvier et de Brongniart. Palissy a devancé de deux ou trois cents ans l'époque où il vivait : ainsi, il proclame la non-existence de l'homme et de certains animaux, au moment de la formation des fossiles; il distingue l'eau de cristallisation et l'eau de végétation; il expose les lois de l'affinité des sels dans le développement des pierres et métaux; il recherche l'origine des nuages, des sources, des tremblements de terre, des eaux minérales ou jaillissantes et des eaux potables; il évoque, en un mot, les grandes questions de la physique, de la chimie organique, de la minéralogie et de l'agronomie. Cependant Palissy n'eut presque point d'influence sur la science de son temps, et l'on

ne voulut voir, dans cet homme de génie, supérieur à son siècle, qu'un ingénieux et habile potier de terre émaillée.

Le moment, il est vrai, était peu favorable aux silencieuses méditations de la science, alors que les guerres civiles et religieuses absorbaient

Fig. 94. — Le règne végétal. Marque de Guillaume Merlin, libraire à Paris, au milieu du XVIe siècle. Le dessin de cette marque typographique est attribué à Jean Cousin.

toutes les forces vives de la France et troublaient le repos de l'Europe entière. Mais les naturalistes, les botanistes surtout, toujours et partout absolument insouciants ou inconscients des choses politiques, n'entendaient rien, ne voyaient rien en dehors de leurs études.

Il y eut donc deux savants, qui, vers la fin du seizième siècle, trouvèrent

les vrais principes de la classification des plantes. Matthias de Lobel, né à Lille en 1538, mais établi en Angleterre après de longs voyages botaniques, rechercha d'abord les familles naturelles en classant les graminées, les orchis, les palmiers, les mousses; en rapprochant les labiées et les ombellifères. André Césalpin (1519-1603), qui professait la botanique à Pise, eut l'idée de comparer à l'œuf des animaux la semence des plantes : il distingua les plantes mâles à leurs étamines et donna le nom de femelles aux plantes fournissant les graines; en outre, il divisa les plantes en quinze classes et admit des genres dans chaque classe. Il eut donc la gloire d'in-

Fig. 95. — Marque de Charles Estienne, imprimeur à Paris, sur la première édition de son ouvrage intitulé : *Prædium rusticum*. Voyez ci-dessus, p. 138.

venter la première méthode de botanique. Cette branche de l'histoire naturelle était cultivée avec passion, et les nombreuses explorations qui se succédaient dans tous les pays du globe contribuèrent à son développement, comme à ses progrès, en multipliant le nombre des espèces nouvelles (fig. 95).

On peut juger de l'importance de ces conquêtes de la science, en examinant les 2,731 planches gravées sur bois de l'*Histoire générale des plantes,* écrite en français, d'après les notes de Jacques Dalechamps, et les 2,500 planches de la *Botanique* de l'Alsacien Jacques-Théodore Tabernæmontanus, écrite en allemand (*Kreuterbuch,* 1588-90). La mode avait adopté les grands ouvrages à figures, surtout ceux d'histoire naturelle. Et pourtant le médecin François Hernandez, ayant été chargé, par Philippe II,

dont il était médecin, de recueillir toutes les productions animales, végétales et minérales du Mexique, ne trouva pas, de son vivant, un éditeur qui voulût faire graver les 1,200 figures qu'il avait fait peindre, en les payant soixante mille ducats. Les gravures et les publications d'histoire naturelle, que Théodore de Bry et ses fils faisaient exécuter, en leurs ateliers de Francfort, eurent plus de succès, quand on les vit paraître dans l'immense et magnifique collection connue en bibliographie sous le titre des *Grands et Petits Voyages*.

Fig. 96. — Le phénix qui renaît de ses cendres. Fac-simile d'une gravure sur bois de l'édit. latine de *Pline*. Francfort, 1602, in-fol.

SCIENCES MÉDICALES

Déchéance de la médecine après Hippocrate. — École de Galien. — École d'Alexandrie. — Talismans et oraisons contre les maladies. — Médecine monastique. — Femmes médecins. — Écoles arabes. — Écoles de Naples, du Mont-Cassin et de Salerne. — Frères hospitaliers. — École de Cordoue. — Épidémies venues de l'Orient. — Apparition de la chirurgie militaire. — Écoles de Montpellier et de Paris. — Lanfranc défenseur de la chirurgie. — Collége de Saint-Côme à Paris. — Gui de Chauliac. — Lutte des chirurgiens et des barbiers. — Police médicale. — Les sciences occultes dans la médecine. — Lutte des chirurgiens et des médecins. — Les médecins au XVIe siècle. — André Vesale. — Ambroise Paré.

On ne peut être surpris de l'influence instantanée que le christianisme eut sur les doctrines médicales, qui formaient une des branches les plus utiles des sciences philosophiques. Jésus guérissant les malades par l'imposition des mains, rendant la vue aux aveugles et le mouvement aux paralytiques par l'invocation du Dieu vivant, ressuscitant les morts au nom de son Père, semblait annoncer au monde que la prière et la foi étaient les meilleurs et les plus puissants remèdes contre les infirmités humaines.

La médecine, dont la chirurgie devait être l'auxiliaire inséparable, avait subi, depuis Hippocrate, toutes les transformations que lui imposèrent alternativement les sectes rivales du dogmatisme et de l'empirisme, sans faire faire un progrès à l'art médical. Des hommes éclairés, mais trop sceptiques ou trop matérialistes, tels que Thémison de Laodicée et Soranus d'Éphèse, fondèrent une nouvelle doctrine, nommée le *méthodisme,*

qui fit reposer la science sur les analogies et les rapports communs que les affections organiques offrent entre elles. Cette doctrine, absolument indifférente aux études anatomiques, n'admettait que deux principes de maladie, seules causes de tous les troubles qui venaient à se manifester dans les forces vitales, le *strictum* et le *laxum*, c'est-à-dire le resserrement et le relâchement des tissus; de là le traitement invariable qui avait pour objet de resserrer les tissus trop lâches, ou de relâcher les tissus trop resserrés. Les méthodistes ne voyaient pas, ne cherchaient pas l'action de l'âme dans l'état morbide du corps de l'homme.

Ce fut la philosophie de Platon, renouvelée et ravivée dans les écoles, qui inspira la doctrine du *pneumatisme*, laquelle attribuait à l'âme (*pneuma*, en grec) un rôle considérable dans les maladies du corps aussi bien que dans tous les actes de l'existence humaine. Le pneumatisme, adoptant les formes péripatéticiennes et appuyé sur des connaissances exactes en anatomie, devait un jour engendrer l'éclectisme, qui allait, par Athénée de Cilicie, Agathus de Sparte, Philippe de Césarée, Arétée de Cappadoce, aboutir à Galien, la plus éclatante personnification de la doctrine éclectique. Galien, né à Pergame l'an 131 de Jésus-Christ, avait étudié dans l'école d'Alexandrie; c'est là qu'il entreprit de combattre, avec un rare talent de discussion, des méthodes déjà discréditées, qui ne résistèrent pas à ses attaques; puis, de leurs éléments triés, comparés et groupés dans un nouveau système, il créa l'*éclectisme*, fondé sur l'anatomie et sur l'observation. Son esprit encyclopédique, le succès de son enseignement, les beaux résultats de ses voyages scientifiques, la diversité, la multiplicité de ses écrits avaient fait de lui un oracle, lorsque, dès son arrivée à Rome en 165, il devint médecin de l'empereur Marc-Aurèle. Les sympathies de cet empereur pour les chrétiens furent certainement partagées par Galien, qui connaissait l'Évangile comme les livres de Platon. Il était anatomiste, à l'origine de ses travaux, mais il se distingua surtout comme physiologiste et psychologue. Aucun médecin, avant lui, n'avait mesuré la grandeur de l'action divine dans les choses humaines les plus infimes; il devina, il définit le rôle de l'âme sous son enveloppe corporelle, sans se prononcer toutefois sur son immortalité. Cette définition ingénieuse du *pneuma* et la part qu'il lui donne dans les fonctions sensoriales,

la différence qu'il établit d'une manière tranchée entre les nerfs du sentiment et ceux du mouvement, la division qu'il fait des forces du corps en trois espèces : vitales, animales et naturelles, ce sont là des traits de génie, qui, pour n'être encore que de vagues et faibles lueurs à leur apparition, devaient plus tard se développer en vives lumières, en vérités rayonnantes. Selon Galien, du mélange égal et uniforme des liquides et des solides du corps humain, dépendait la santé; de leur disproportion et de leur inégalité, la maladie. En conséquence, un médecin habile devait toujours prévoir la maladie, en jugeant rationnellement ses causes prochaines ou éloignées, ses causes prédisposantes ou occasionnelles. Galien avait devancé son siècle : ses idées sur l'inflammation, sur les hémorrhagies, sur les fièvres intermittentes, son système des antipathies et des sympathies, des indications et des contre-indications, n'appartiennent pas moins à la physiologie qu'à la pathologie et à la thérapeutique, et prouvent combien il était supérieur à ses contemporains et à ses devanciers.

Cependant, après lui, la prédominance revint aux doctrines hippocratiques, quoique ces doctrines matérialistes ne semblassent point s'accorder avec le spiritualisme de la religion chrétienne. Celle-ci s'accommoda pourtant des théories qui ne lui étaient point contradictoires, dans la science médico-philosophique, et les premiers moines, qui, en se posant comme les médecins de l'âme, ne devaient pas refuser d'être aussi les médecins du corps, commencent à transcrire les *Aphorismes* d'Hippocrate, les principaux traités de Galien, et surtout le vaste répertoire d'un médecin latin, Cœlius Aurelianus, qui avait repris et commenté tous les livres des méthodistes. L'enseignement professionnel ne puisait pas à d'autres sources, dans ces temps de trouble et d'incertitude. Les villes d'Athènes, de Rome et d'Alexandrie avaient encore des écoles philosophiques qui attiraient une foule bigarrée de professeurs et d'écoliers; tous y étaient admis, qu'ils fussent Grecs ou Arabes, Gaulois ou Romains, juifs ou chrétiens; car aucun programme n'était imposé dans cet enseignement libre et multiforme, à la condition expresse que les lois de l'État et le culte dominant fussent toujours respectés par les maîtres comme par les élèves. Aussi voyait-on se produire, dans ce qu'on appelait encore la philosophie, le plus étrange amalgame des rêveries orientales et des

traditions bibliques, des superstitions païennes et des légendes chrétiennes : « Ce sont les mauvais génies (disaient les meilleurs esprits) qui causent la famine, la stérilité, l'altération de l'air et les épidémies. Enveloppés d'un nuage, ils voltigent sans cesse dans les basses régions de l'atmosphère, où ils sont attirés par le sang et les parfums qu'on offre aux fausses divinités. Ces génies n'existeraient pas, sans l'odeur des sacrifices. C'est à eux seuls qu'il faut attribuer les cures merveilleuses dont on fait honneur à Esculape. »

Telles sont les idées qui sont parfois admises par les plus belles intelligences. Doit-on s'étonner que, sous leur empire, le vulgaire demandât alors le soulagement de ses maux corporels à des pratiques pieuses ou magiques; qu'il recourût, pour se guérir, à la puissance des talismans, et qu'il eût pleine confiance dans certains mots, certaines formules, certains chiffres ou signes cabalistiques, qui avaient pour objet de conjurer les esprits infernaux et d'invoquer l'assistance des esprits célestes ?

A mesure que les temples d'Esculape, d'Hygie et de Sérapis se fermaient (et ces divinités n'avaient plus un autel debout, à la fin du quatrième siècle), le christianisme ouvrait ses églises et ses monastères aux malades, qui y recevaient gratuitement tous les soins que la charité, encore ignorante, mais animée des préceptes de l'Évangile, pouvait offrir aux classes indigentes. On s'occupait à la fois du corps et de l'âme. Les premières léproseries, où l'on traita d'abord non-seulement la lèpre, mais encore toutes les maladies de peau, si fréquentes en ces temps-là, étaient déjà établies dans le voisinage de la maison de Dieu. La méthode hydrothérapique, consacrée par les pratiques du culte chrétien, comme elle l'avait été dans le culte des Hébreux, se répandait partout, sous la double influence du symbolisme religieux et de l'hygiène usuelle. Beaucoup de sources minérales, beaucoup de fontaines, qui, pour avoir perdu la sauvegarde de leurs divinités locales, n'en conservaient pas moins le même concours de pieux visiteurs à des époques préfixes, furent consacrées sous le vocable tutélaire de différents saints, auxquels l'opinion populaire attribuait une action spéciale dans la guérison des maladies.

Au commencement du cinquième siècle, la pratique médicale, comme la pratique chirurgicale, qui n'en était pas encore distincte, continuait à

s'exercer librement, sans autorisation et sans contrôle. Il y avait même des femmes qui se mêlaient de traiter les malades, à la façon des druidesses chez les Gaulois (fig. 97). Des charmeurs, qui n'avaient pas conscience des moyens occultes qu'ils mettaient en œuvre, procédaient réellement par le magnétisme, pour guérir ou du moins soulager les douleurs névralgiques; des rebouteurs campagnards avaient un merveilleux talent pour remédier aux fractures et aux luxations des membres; une quantité d'opérateurs oculistes, charlatans de dernier ordre, qui la plupart avaient appris dans les armées ce qu'ils savaient de médecine pour les

Fig. 97. — Monument celtique découvert à Paris, sous le chœur de Notre-Dame, en 1711. (Selon quelques archéologues ce bas-relief représente l'Esculape gaulois.)

maux d'yeux, gagnaient des sommes considérables à courir le monde, avec leurs collyres et leurs quintessences. Mais le fonds de toute cette médecine populaire était la tradition et l'empirisme le plus effronté. L'administration des grandes villes entretenait cependant des médecins municipaux, qui, s'il fallait en croire les inscriptions de leurs sépultures, ne manquaient pas de talent et rendaient de véritables services. Quant à l'enseignement médical public, il avait suivi les destinées de l'empire romain et il quitta Rome pour Byzance sous le règne de Constantin. Toutefois, à l'époque où les invasions des barbares se succédaient avec le plus de fureur, elle ne renversèrent pas les écoles qui se maintenaient à Trèves, à Arles, à Bordeaux, à Marseille. Alexandrie et Athènes surtout restèrent les foyers lumineux des travaux de la pensée, quoique la médecine

grecque, la seule qu'on y professât, eût adopté des formes singulières tenant à la fois du dogmatisme et de l'empirisme, formes traditionnelles qui persistèrent pendant tout le moyen âge.

Oribase, né à Pergame, médecin de l'empereur Julien, était, vers la fin du quatrième siècle, un des derniers représentants de la science païenne; ses écrits, dans lesquels il avait résumé ceux d'une foule de médecins grecs, furent bientôt adoptés par la secte des nestoriens, qui cultivaient surtout la philosophie et la médecine. L'école nestorienne d'Édesse ne tarda pas à faire pâlir la vieille renommée de l'école d'Alexandrie et

Fig. 98. — La cigogne qui se purge, d'après le témoignage de Papias. Fac-simile d'une gravure sur bois du *Dyalogue des créatures* (Gouda, Gérard Leeu, 1482, in-fol.). Biblioth. de M. Ambr. Firmin-Didot.

partagea la vogue de l'école d'Athènes; mais cette école d'Édesse, où l'enseignement scientifique se mêlait à la propagande religieuse, se trouva comprise dans les persécutions que les empereurs d'Orient Théodose II et Léon l'Isaurien exercèrent contre l'hérésie de Nestorius : les professeurs dont l'orthodoxie n'était pas conforme à celle de l'Église grecque se virent privés de leurs salaires par un décret de Justinien, qui acheva de ruiner, en même temps, l'école d'Athènes.

Les chaires de philosophie et de médecine ne sont pas muettes partout, en Orient. Les écoles arabes subsistent encore, mais leur enseignement ne repose que sur quelques livres de Pline l'Ancien, de Dioscoride, d'Aristote et de Galien, très-imparfaitement traduits du grec ou du latin en syriaque, puis retraduits du syriaque en arabe, avec de nouvelles er-

reurs (fig. 98). Quant à l'école d'Alexandrie, qui n'est plus qu'une ombre de ce qu'elle était dans sa splendeur, elle a mis en oubli les leçons des maîtres de la science; elle n'a plus que des rhéteurs, qui, au lieu de s'en tenir à l'observation rigoureuse des causes et des effets, commentent des livres apocryphes et ridicules et se livrent à la recherche de solutions oiseuses ou insensées; par exemple, on s'enquiert pourquoi la main a cinq doigts

Fig. 99. — Médecin, d'après la *Danse macabre*, édit. de Guyot Marchant (1490).

au lieu de six; pourquoi tel viscère du corps humain affecte telle forme plutôt que telle autre; pourquoi la tête de l'homme est ronde, etc. Pendant ce temps, les moines du mont Liban et les ascètes de l'Égypte, pour obéir à la règle de leur institut, ne se lassent pas de traduire et de copier (mais, hélas! avec la plus déplorable inexactitude) les textes anciens de doctrine médicale, qu'ils peuvent découvrir et qu'ils s'efforcent de conserver pour les besoins du monde chrétien.

Cependant, au milieu de ces ténèbres de la science, quelques savants

illustres jettent çà et là un rayon lumineux. Aétius, d'Amida en Mésopotamie, rayonne ainsi, à la fin du cinquième siècle, comme Alexandre de Tralles, au milieu du sixième. Aétius, médecin grec, avait réuni dans une vaste compilation, sous le titre de *Tetrabiblos*, les observations et les doctrines de ses prédécesseurs, en les complétant et en les élucidant de la manière la plus judicieuse. C'est ainsi que son ouvrage renferme une théorie très-satisfaisante sur les fièvres, un exposé très-détaillé des principales maladies des yeux et une suite de descriptions précises des désordres fonctionnels causés dans l'organisme par diverses affections morbides. Sa thérapeutique dans les maladies aiguës se fonde sur les principes d'Hippocrate et témoigne d'un savoir réel, éclairé par l'expérience et mûri par la plus saine logique; Aétius recommande le régime, le choix des aliments par rapport à la santé; il constate les heureux effets du grand air et de l'eau froide contre les angines et dans les affections pulmonaires. « Que le Dieu d'Abraham, disait-il en préparant un de ses remèdes, que le Dieu de Jacob accorde à ce médicament les vertus que je lui attribue ! »

Après Aétius, on vit paraître Alexandre de Tralles, dont la renommée médicale remplit le sixième siècle. Aucun médecin grec, depuis Hippocrate, ne l'avait égalé au point de vue de la science pratique, de la sagacité professionnelle et du mérite littéraire. Il sait tout ce qui a été observé et recueilli avant lui, mais il ne se soumet aveuglément à aucune autorité scientifique, il ne se laisse séduire par aucune doctrine, il ne reconnaît pas d'autre guide que sa propre expérience. Il possède au suprême degré l'art du diagnostic, et il établit en principe qu'on ne doit jamais décider de la méthode à suivre dans le traitement d'une maladie, qu'après avoir recherché attentivement et apprécié les causes spécifiques et individuelles de cette maladie. Ses idées sur la mélancolie et sur la goutte, son aversion contre l'usage des purgatifs violents et contre l'abus de l'opium, ses préférences pour l'emploi des laxatifs dans les dyssenteries et des vomitifs dans les fièvres intermittentes, prouvent à la fois l'indépendance et la justesse de ses observations, et montrent le parti qu'il savait tirer des théories les plus contraires. C'est lui qui le premier pratiqua la saignée jugulaire et qui employa la limaille de fer pour combattre certaines altérations du sang.

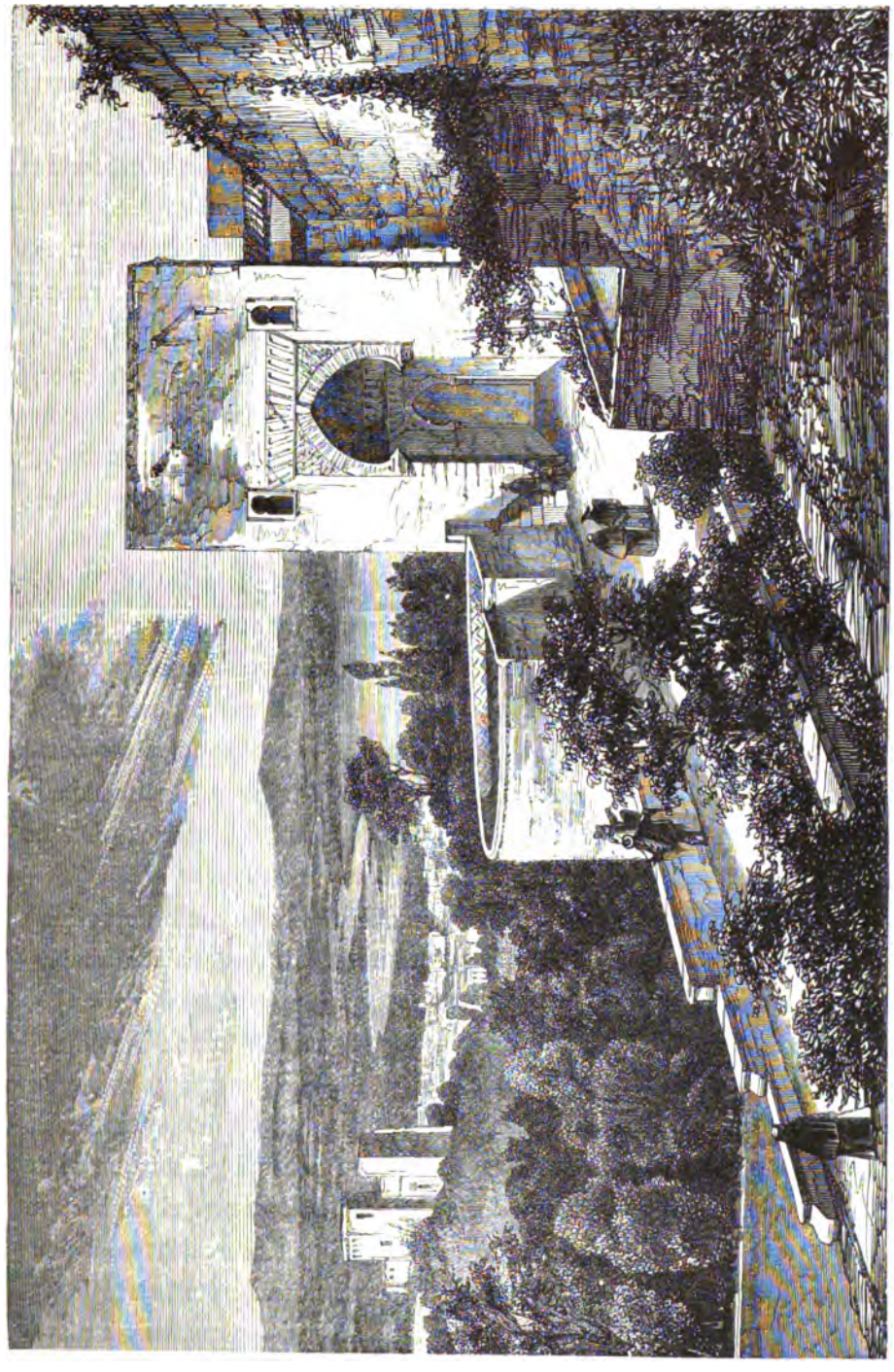

Fig. 100. — Vue de Cordoue, prise de la cathédrale (ancienne mosquée, fondée par Abdérame Ier, en 785), état actuel.

Au septième siècle, les médecins juifs essayent de s'emparer de l'enseignement de la médecine en Orient; ils forment, à Damas et à Constantinople, des centres scientifiques, où les connaissances les plus lumineuses s'égarent dans les ténèbres de la kabale. Au reste, l'Orient, ce pays des illusions et des rêves, n'était que trop préparé à l'adoption de la médecine magique et surnaturelle. Les Arabes et les Persans, également passionnés pour l'idéal, avaient l'esprit facilement accessible à toutes les croyances superstitieuses. Ce mélange confus de l'erreur et de la vérité ne se montre nulle part d'une manière plus manifeste que dans le Coran, compilation savante autant que religieuse, à laquelle ont dû contribuer, sous le nom de Mahomet, des médecins sortis de l'école d'Alexandrie et de Dschoudisapour (ville fameuse fondée par Sapor II); car ce code de l'islamisme présente, sous le rapport de la physiologie et de l'hygiène, des vues remarquables, des principes excellents, résumés magistralement sous la forme de l'aphorisme, qui rappelle parfois le langage d'Hippocrate. Il est bon de constater ici que, bien avant Mahomet, les médecins arabes, qui étaient à la fois poëtes, légistes et philosophes, participaient aux influences sacerdotales qui aidèrent à la civilisation des peuples orientaux. Ainsi, lorsque le califat eut consolidé avec le glaive les conquêtes de Mahomet, les médecins indigènes ou étrangers, établis dans l'Irak, trouvaient, à Bagdad et à Bassora, chez les musulmans, plus de sécurité et de protection que sous les empereurs de Byzance.

Paul d'Égine (*Ægineta*) fut, au septième siècle, la dernière personnalité marquante de l'école d'Alexandrie, qui ne devait pas tarder à disparaître. Ce médecin grec, dont la pathologie repose sur les travaux de Galien, d'Aétius et d'Oribase, s'était fait pourtant un système personnel dans le traitement de différentes maladies, telles que les ophthalmies, la goutte et la lèpre, qui commençait à se propager avec des symptômes effrayants. Il inclinait vers le méthodisme et l'électisme plutôt que vers l'empirisme. Un de ses contemporains, nommé Aaron, qui ne sortait peut-être pas de l'école d'Alexandrie, quoiqu'il eût exercé la médecine dans cette ville où il était prêtre chrétien, avait fait une étude très-judicieuse des épidémies, du scorbut et surtout de la variole qui venait d'apparaître pour la première fois et qui répandit ses ravages dans le monde

entier, avant que le célèbre médecin arabe Rhasès en donnât une description plus complète au milieu du dixième siècle.

Les fameuses écoles qui s'étaient élevées avec tant d'éclat à Bagdad, la nouvelle capitale des califes d'Orient, et dans Cordoue (fig. 100), la nouvelle capitale des califes d'Espagne, furent illustrées simultanément, à de longs intervalles, par Mesué l'ancien, Jean Damascène ou Sérapion, Léon le philosophe, Rhasès, et enfin Ali, surnommé le Magicien, qui sembla résumer au dixième siècle tout le médicalisme arabique, parvenu alors à son apogée, en appropriant au climat, aux habitudes du pays, les principes du galénisme et en appuyant son système sur d'innombrables observations, qu'il continua avec la même persévérance jusqu'à l'âge de cent ans. La médecine grecque s'était métamorphosée, en se fondant petit à petit dans la médecine arabe, à mesure que les questions pathologiques changeaient d'objet et de caractère, sous l'influence des mœurs nouvelles et des besoins nouveaux de la civilisation moderne.

En Occident, toutefois, les sciences médicales étaient encore bien arriérées, quoiqu'elles n'eussent pas à lutter, comme en Orient, contre un fanatisme religieux, qui proscrivait toute espèce d'images, même celles que réclamait la description scientifique des maladies du corps humain, et qui punissait comme un crime l'ouverture anatomique d'un cadavre; elles ne pouvaient plus trouver de protecteurs, depuis que les derniers rois goths avaient disparu, au huitième siècle, et elles étaient à peine professées dans les écoles de la Gaule méridionale. Les ordres monastiques s'étaient emparés de l'exercice de la médecine, et, comme conséquence naturelle de la mission qui leur était attribuée par leurs fondateurs, ils essayaient d'associer les remèdes du corps aux remèdes de l'âme. Les prières, l'eau bénite, l'attouchement des reliques, les pèlerinages aux lieux de dévotion, étaient les accessoires ordinaires de la thérapeutique des moines, qui comptaient aussi sur la Providence pour la guérison des malades (fig. 101), auxquels ils donnaient pourtant les soins les plus attentifs. Les moines possédaient, d'ailleurs, une quantité de recettes pharmaceutiques, éprouvées par un usage journalier et dues à la tradition plutôt qu'à la science; ils connaissaient aussi les herbes médicinales et ils savaient s'en servir, principalement pour le traitement des plaies et des blessures.

On devine que quelque teinture d'instruction médicale devait résulter de l'habitude de copier les anciens livres de médecine grecs et latins, qui s'étaient conservés dans les bibliothèques des couvents. Ce fut seulement vers la fin du huitième siècle que l'enseignement régulier de la médecine s'organisa, au royaume de Naples, dans l'abbaye du Mont-Cassin et dans celle de Salerne; les préceptes de cet enseignement furent rédigés plus tard en forme d'aphorismes et sont restés célèbres depuis, longtemps après que les écoles du Mont-Cassin et de Salerne eurent disparu. A cette époque, beaucoup d'ecclésiastiques, italiens, français, belges et allemands, envoyés par le saint-siége en qualité de légats apostoliques, passaient en Angleterre, en Écosse, en Irlande, et y fondaient aussi des écoles, qui allaient bientôt faire rejaillir la lumière des sciences sur la France, la Belgique et l'Allemagne. (Voyez le chap. UNIVERSITÉS.) La médecine était toujours une des branches de la philosophie.

Quand le régime municipal se fut établi sur les ruines de l'empire de Charlemagne, quand l'esprit d'indépendance et d'isolement eut appelé les laïques à partager les fonctions civiles avec les ecclésiastiques, une lutte d'intérêt et d'amour-propre s'engagea entre ces deux classes distinctes qui composaient la société. Les moines ne tardèrent pas à comprendre que, pour se réserver l'exercice de l'art médical, que les séculiers commençaient à leur disputer, ils avaient besoin de pousser plus loin leurs études de médecine et de chirurgie; ils étudièrent, ils observèrent, ils s'instruisirent et devinrent véritablement médecins. On voit la règle monastique recommander aux religieux la lecture du traité *De re medica* de Celse, surnommé l'Hippocrate latin. Aussi, dès ce temps-là, une foule de gens d'Église et de moines quittaient leur cloître et leur diocèse pour courir le monde, en se consacrant au soulagement de l'humanité souffrante. Tels furent Thieddeg, médecin de Boleslas, roi de Pologne, Hugues, abbé de Saint-Denis, etc. L'illustre Gerbert d'Auvergne, qui devint pape sous le nom de Sylvestre II, avait d'abord professé la philosophie et exercé la médecine.

Sans doute, les clercs qui avaient prononcé des vœux monastiques ou qui étaient ordonnés prêtres s'abstenaient d'ordinaire de pratiquer la chirurgie, mais ils assistaient souvent aux grandes opérations exécutées sous leurs

yeux par des aides laïques; ils se bornaient alors au rôle de chirurgiens consultants; mais, quoiqu'ils évitassent de tremper les mains dans le sang, ils faisaient eux-mêmes, en certains cas urgents, des saignées ou des incisions simples; ils réduisaient les luxations et les fractures de membres; ils ne pouvaient se refuser à faire le pansement des horribles blessures que les combattants avaient reçues à la guerre. Depuis longtemps, les ladreries se multipliaient par toute l'Europe. Dans chaque monastère, dans chaque

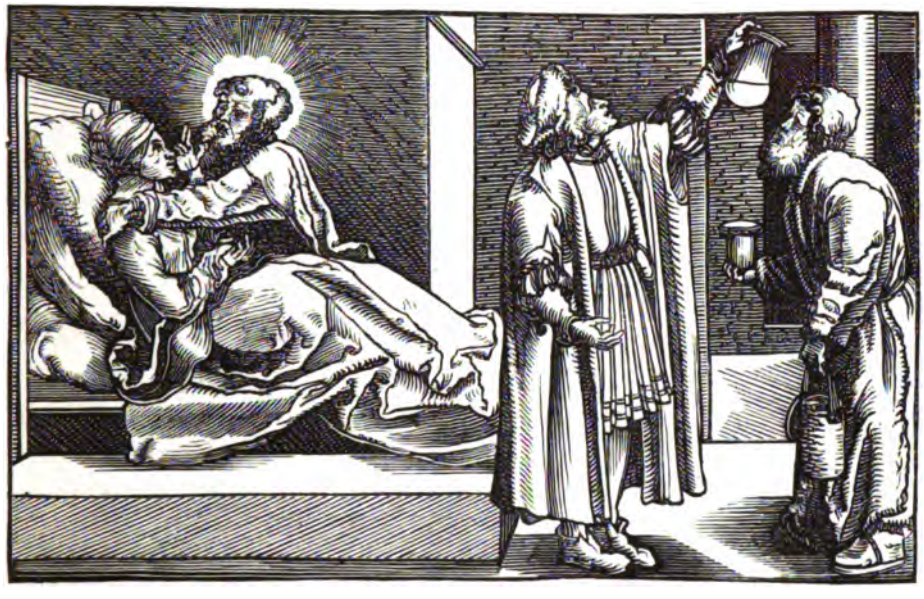

Fig. 101. — Guérison par l'intercession d'un saint guérisseur. Fac-simile d'une gravure sur bois, attribuée à Holbein, dans la traduction allemande de la *Consolation de la Philosophie*, de Boèce, édit. d'Augsbourg, 1537, in-fol.

grande église, était ouvert un hospice, où les chanoines vivaient en commun, sous le régime de la vie claustrale. On a lieu de supposer que plusieurs couvents du diocèse de Metz, et surtout ceux de Paderborn, de Corbie, etc., devenus célèbres par l'enseignement philosophique et médical qu'on y venait chercher de toutes parts, offraient à leurs élèves le moyen de mettre la théorie en pratique dans les hôpitaux dépendant de l'établissement religieux. C'était là que se formaient des médecins et des chirurgiens, qui se répandaient dans le monde sans quitter l'habit monacal, pour remplir leur ministère de charité, en exerçant presque gratuitement la mé-

decine usuelle et la petite chirurgie. C'était de ces hôpitaux conventuels que sortaient les frères hospitaliers et les sœurs hospitalières, qui se consacraient exclusivement à soigner les malades. Il y avait, en outre, des matrones et des vieilles femmes appartenant à une espèce de corporation destinée à la pratique des accouchements, qui était alors interdite aux hommes.

La renommée des écoles médicales du Mont-Cassin et de Salerne allait grandissant. L'empereur Henri II n'hésita pas à se rendre au monastère du Mont-Cassin pour se faire traiter de la pierre. La plupart des malades qui venaient au monastère de Salerne n'aspiraient qu'à toucher les reliques de saint Mathieu, patron du couvent, et celles de quelques autres saints guérisseurs ; mais ils rencontraient là les soins matériels d'une école savante, fondée vers 1085 par le duc Robert Guiscard, qui se livrait consciencieusement à l'étude de la médecine et qui possédait surtout un code d'hygiène, dicté par l'expérience et la sagesse. L'attouchement des reliques n'en était pas moins considéré, à cette époque, comme un des moyens curatifs les plus efficaces. On ne doit pas s'étonner que les rois d'Angleterre et de France, qui avaient reçu, lors de leur sacre, l'onction du saint chrême, s'attribuassent le pouvoir de guérir, par l'imposition des mains, diverses maladies, telles que les goîtres, les écrouelles, les tumeurs blanches, etc.

La méthode empirique, qui avait cours en Occident au onzième siècle, ne ressemblait pas à la médecine philosophique, qu'on enseignait dans les écoles célèbres de l'Orient, mais dont la pratique subissait d'étranges contradictions. L'arabisme médical était, pour ainsi dire, spéculatif. Cependant, Avicenne (né à Chiraz, vers 980, mort en 1036), que ses contemporains surnommèrent le *prince des médecins,* sortait de l'école de Bagdad, et son immense réputation, qui le fit appeler à la cour de plusieurs souverains d'Asie, attestait le talent avec lequel il avait exercé son art. Parmi les nombreux ouvrages qu'il laissa, écrits en arabe, celui qu'on appelle *le Canon,* œuvre médicale encyclopédique, qui témoigne de l'érudition et de la sagacité de l'auteur, fut traduit en latin et servit de base à l'enseignement pendant six ou sept siècles. Les disciples d'Avicenne répandirent avec éclat la doctrine de leur maître : c'était le juif Haroun, qui fut un des premiers interprètes du *Canon* en Europe; Mesué le jeune,

dont le traité de matière médicale, dégagé des subtilités de l'école arabique, présente des inductions ingénieuses tirées de l'aspect extérieur de chaque plante; Ishak-ben-Soliman, qui a recueilli des observations très-judicieuses sur la diététique; enfin, Sérapion le jeune, médecin grec, dont les écrits offrent des aperçus tout à fait nouveaux sur l'emploi des médicaments. D'ailleurs, l'arabisme médical, en passant des écoles d'Orient dans l'école de Cordoue, allait se départir de son immobilité traditionnelle. Albucasis (mort en 1107), par exemple, anatomiste et physiolo-

Fig. 102. — Une léproserie, miniature du *Miroir historial* de Vincent de Beauvais, ms. du XIIIe siècle. Biblioth. de l'Arsenal, à Paris.

giste à la fois, n'accepta pas sans examen l'autorité, souvent contradictoire, de Galien et d'Avicenne. Il avait établi en principe que la médecine et la chirurgie devaient se prêter un mutuel secours : il inventa, en conséquence, des instruments chirurgicaux, d'un appareil vraiment épouvantable; ces instruments étaient en fer, car, contrairement aux préjugés de son époque où l'on attribuait à chaque métal diverses propriétés analogiques à telles et telles opérations chirurgicales, il soutenait que le fer seul devait être employé dans la chirurgie. Il attaquait donc le mal par le fer et le feu; il se servait de la cautérisation avec une audace souvent bien inspirée, et il osait pratiquer la bronchotomie (incision de la trachée-artère), opéra-

tion terrible que la science moderne a remise avec succès en usage dans les maladies croupales.

Cependant on établit partout, au onzième siècle, des hôpitaux et des léproseries (fig. 102). L'immense mouvement des croisades eût suffi, d'ailleurs, pour rendre indispensable les *maisons de Dieu*, ouvertes aux malades et aux mourants, lors même que la charité inhérente au christianisme n'aurait pas commandé la création de ces établissements charitables. Ce furent des moines, des frères hospitaliers, des ermites, qui fondèrent, sur le passage des pèlerins de la Terre-Sainte, de nouveaux refuges pour la misère et la souffrance. On vit alors en Orient se mettre à l'œuvre, avec le plus admirable dévouement, les Johannistes, les confréries de Sainte-Marie et de Saint-Lazare. On vit paraître et se multiplier, en France, les frères de Saint-Antoine, les frères du Saint-Esprit, et, sur tous les points du monde civilisé, les héroïques chevaliers du Temple ou de Saint-Jean de Jérusalem, dont les innombrables commanderies réunissaient le triple caractère d'église conventuelle, d'hospice et de forteresse, et qui, revêtus d'un costume à la fois monastique et militaire, portaient un manteau semblable à celui des statues d'Esculape, comme pour témoigner de la double mission bienfaisante et guerrière qu'ils avaient juré de remplir, au péril de leur vie, dans les hôpitaux et sur les champs de bataille.

Chacune de ces congrégations religieuses était vouée, par son origine même ou par l'esprit de sa règle, au traitement de certaines maladies spéciales. Les Antonistes, par exemple, traitaient les terribles inflammations d'entrailles, les dyssenteries, désignées sous le nom générique de *feu Saint-Antoine;* les Johannistes et les frères du Saint-Esprit se consacraient à combattre les grandes épidémies pestilentielles, si fréquentes à cette époque; les Lazaristes avaient des recettes particulières contre la lèpre, la variole, les fièvres pustuleuses, etc. Les Templiers se chargeaient principalement de soigner les pèlerins, les voyageurs, les hommes de guerre, atteints d'ophthalmie, de scorbut, de blessures graves et de plaies dangereuses.

Diverses corporations de femmes secondaient admirablement les frères hospitaliers, et, dans un temps où les vrais médecins étaient si rares, elles

suppléaient autant que possible à l'absence des hommes de l'art. Hildegarde, abbesse de Rupertsberg, morte octogénaire en 1180, avait organisé une espèce d'école d'infirmières qui rendirent d'éminents services aux hôpitaux. Abailard, dans ses lettres aux nonnes du Paraclet, les engageait à s'occuper de chirurgie pour les besoins des pauvres. Dans la plupart des grandes communautés religieuses il y avait des salles publiques pour baigner, panser, saigner, ventouser les malades indigents (fig. 103). Avant

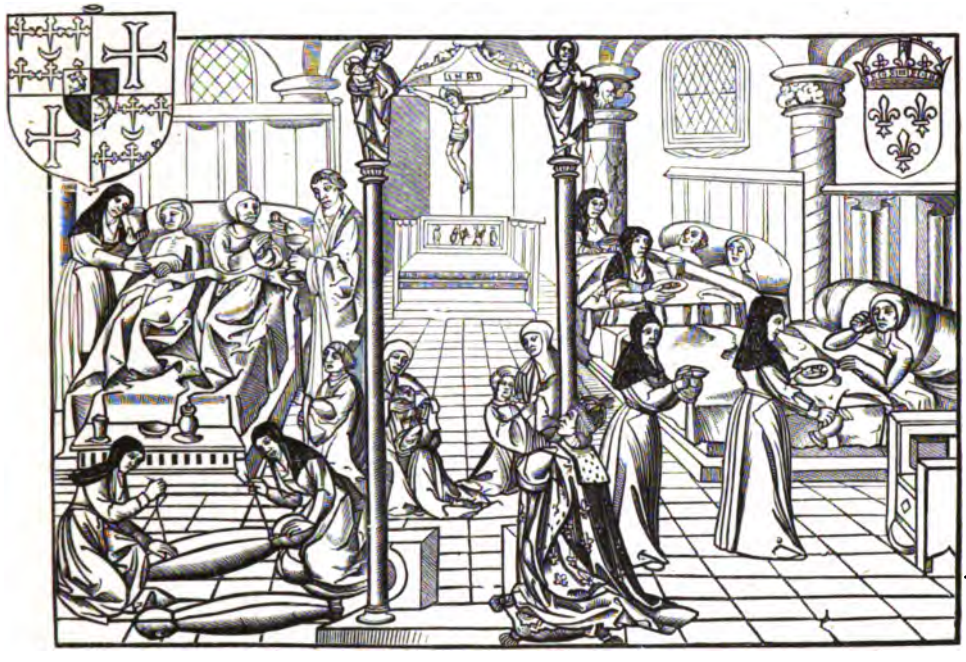

Fig. 103. — Une salle de l'hôtel-Dieu de Paris. Fac-simile d'une gravure sur bois, du XVIe siècle, en tête d'un registre manuscrit, intitulé : *Le Pardon, grâces et facultés octroyés par Monseigneur l'archevêque patriarche de Bourges et primat d'Aquitaine, aux bienfaiteurs de l'hostel-Dieu de Paris.* Biblioth. de Bourgogne, à Bruxelles.

d'être évêque de Chartres (1016), le savant Fulbert professa la médecine et forma plusieurs élèves.

Les savants se sont demandé s'il existait au moyen âge une chirurgie militaire proprement dite. L'histoire n'en fait aucune mention, avant le quatorzième siècle, il est vrai; mais on trouve cité, dans les chroniques les plus anciennes, tantôt un moine, tantôt un clerc, qui accompagne tel ou tel corps d'armée; il fallait donc que ce clerc ou ce moine fût un *mire*, un *physicien*, un *barbier*, qui avait pour devoir de panser les blessés et de

traiter les malades. On ne saurait, en effet, supposer une expédition de guerre, où ne figurât point un homme plus ou moins entendu, plus ou moins habile dans l'art des pansements et des opérations chirurgicales. On comprend, aussi, que ces premiers chirurgiens militaires devaient être des ecclésiastiques, puisque la médecine n'était encore exercée, dans les cités et dans les campagnes, que par des prêtres ou des religieux. Le temps vint où les associations urbaines et municipales, qui avaient obtenu du seigneur féodal leurs chartes de communes, cherchèrent à s'affranchir de toute espèce de vasselage imposé par les gens d'Église. C'est alors que les barbiers furent élevés au rang de chirurgiens de second ordre ou de servants. On fit plus : dans chaque ville importante, on en rétribua quelques-uns, à la charge de soigner les pauvres et de suivre à la guerre les hommes que la commune était tenue d'envoyer sous la bannière de son seigneur. Dans les pays étrangers plutôt qu'en France, dans les Pays-Bas, dans l'Italie et l'Allemagne, les villes populeuses et riches s'attachèrent, pour le service public, à des prix relativement minimes, un ou plusieurs chirurgiens, clercs ou lettrés, formés presque tous dans les écoles monastiques et préparés ainsi, par conséquent, à ce qu'on appelait des *œuvres de miséricorde*. Tel fut Hugues de Lucques, qui, nommé médecin titulaire de Parme, ne toucha pour les services de sa vie entière qu'une somme de 600 livres une fois payées. C'est là l'origine du *Stadts physicus* de l'Allemagne, des médecins ou chirurgiens stipendiés de la France, qui, après avoir été pendant deux siècles les rivaux des moines thérapeutes, finirent par exercer sans contrôle leur art ou leur métier, et par se constituer à leur tour en confréries civiles, auxquelles les rois accordèrent des statuts et des priviléges.

Depuis le règne d'Alexis Ier (1081), les empereurs d'Orient n'avaient pas cessé de protéger les études littéraires et scientifiques, qui florissaient dans leur empire beaucoup plus qu'en Occident. Quoiqu'ils ne se fussent pas particulièrement préoccupés des sciences médicales, ces sciences jouissaient d'un crédit considérable, dû au brillant enseignement qui les mettait en honneur à Bagdad et à Constantinople; mais un charlatanisme éhonté, une astrologie mêlée aux pratiques les plus absurdes, dénaturaient le caractère philosophique de l'art. Sous le règne de Manuel Comnène,

qui régna de 1143 à 1180, l'empereur d'Allemagne Conrad II, ayant été blessé à la croisade, en Asie, et ne trouvant pas dans son armée un seul chirurgien capable de le guérir, dut venir se faire soigner par les médecins grecs de Byzance. Il consulta sans doute l'empereur Manuel lui-même, qui se piquait d'avoir des connaissances étendues en médecine et en chirurgie. Ce fut ce souverain qui plus tard ne dédaigna pas de panser, de ses mains impériales, le roi de Jérusalem Baudoin II. Il savait saigner; il avait inventé des onguents et des potions qui passaient pour très-efficaces; mais les idées superstitieuses de son époque le rendaient esclave aveugle de l'astrologie.

Fig. 104. — Sceau de la Faculté de médecine de Paris. XIVe siècle.

Fig. 105. — Contre-sceau de la Faculté de médecine de Paris. XIVe siècle.

(Collection sigillographique des Archives nationales de France.)

Vers cette même époque, apparaissent simultanément, dans les écoles de la Péninsule ibérique, trois hommes de génie : Ebn-Beithar, médecin, naturaliste, dont les plus remarquables ouvrages ont été perdus, du moins en grande partie; Aben-Zohar, qui, sans autre guide que l'observation et la méthode, pratiqua la médecine, la chirurgie et la pharmacie, avec le plus éclatant succès, et dont le *Taisyr*, traduit en latin, vaste compendium de la science contemporaine, a conservé longtemps une réputation méritée; enfin le fameux Averrhoès, qui professa publiquement à Cordoue la philosophie, la jurisprudence, la médecine, avec tant d'audace et d'indépendance, qu'il se vit forcé de quitter l'Espagne pour se

réfugier dans le royaume de Maroc, où il n'acheva pas ses jours sans être encore inquiété au point de vue de la religion, en composant un admirable commentaire sur les écrits d'Aristote (1217).

Les écoles juives et musulmanes de Cordoue et de Grenade avaient jeté tant d'éclat dans le monde régénéré des sciences et des arts, que les pays voisins créaient aussi des écoles qui s'efforcèrent de briller également dans les ténèbres du moyen âge. C'est ainsi que dès le douzième siècle l'école de médecine de Montpellier et celle de Paris (fig. 104 et 105) acquirent une certaine célébrité, comme, en Italie, mais un peu plus tard, les écoles de Bologne, de Modène, de Ferrare, de Milan, de Naples, de Parme, de Padoue et de Pavie. La séve vivifiante de l'enseignement universitaire commençait à circuler chez tous les peuples de l'Europe.

Les bulles papales qui avaient institué les Facultés de Montpellier, de Salerne et de Paris, établirent, au treizième siècle, la discipline parmi les écoliers, la hiérarchie parmi les maîtres, en créant des grades et des dignités scolaires qui n'existaient pas auparavant. Mais, si la condition d'être clerc, c'est-à-dire ecclésiastique et tonsuré, pour pouvoir étudier la médecine ou la chirurgie, fut maintenue dans les universités en Italie et en Sicile, elle tomba bientôt en désuétude dans les écoles, à Montpellier ainsi qu'à Paris. Cependant, pour devenir *maistre-physicien* ou médecin à la faculté de Montpellier, il fallait être clerc et avoir subi un examen devant deux maîtres ou docteurs désignés au sein du collége par l'évêque de Maguelonne; pour obtenir le diplôme de chirurgien, un examen analogue, moins compliqué sans doute, était également nécessaire, mais la cléricature n'était plus indispensable. Quant aux barbiers, qui ne sortaient pas des facultés de médecine et qui devaient pratiquer seulement la petite chirurgie, ils ne passaient pas d'autre examen que celui que les maîtres de leur corporation ou confrérie leur faisaient subir devant les gens du métier.

Dans le royaume de Naples, on exigeait, de quiconque voulait exercer en qualité de médecin, cinq années d'études médicales, deux examens de licence et de doctorat, soutenus devant des maîtres de l'école salernitaine, et une année de stage à la suite des médecins en exercice. Le chirurgien, avant d'entrer en fonctions, devait avoir suivi des cours spéciaux pendant une année et s'être perfectionné aussi « dans l'anatomie du corps humain,

sans laquelle, disaient les statuts, on ne saurait faire sûrement aucune opération ni diriger la cure du malade, après avoir employé l'instrument ».

Pendant un temps, l'école médicale de Bologne fut à la tête de toutes les écoles du monde. Elle dut son incontestable supériorité à Jacopo Bertinozzo, à Hugo et à Théodoric de Lucques, et surtout à Guillaume Salicetti (mort en 1280), chirurgien aussi habile que médecin sagace et instruit, qui opéra tour à tour, au milieu des camps, dans les hospices et dans plusieurs grandes villes, telles que Vérone, Venise et Pavie, où, moyennant des indemnités annuelles, un praticien expérimenté était attaché au service médical de la cité. On reproche pourtant à Salicetti d'avoir employé, pour guérir les plaies, le fer et le feu plutôt que les toxiques et les médicaments. Ce furent ses leçons qui formèrent le Milanais Lanfranc, lequel le nomme avec respect son *maistre de bonne mémoire*. Obligé de quitter sa patrie pour des raisons politiques, ce dernier vint demander asile à la France et fut aussitôt appelé à Paris (1295), par son compatriote Passavant, doyen de la faculté, et par Pitard, premier chirurgien du roi Philippe le Bel. Après avoir exécuté plusieurs grandes opérations chirurgicales, aux applaudissements d'une nombreuse assistance, il ouvrit une école et réunit autour de sa chaire une foule d'étudiants enthousiastes. On peut dire que son enseignement amena une réforme complète dans la chirurgie française, et ses deux ouvrages : *Chirurgia magna* et *Chirurgia parva*, devinrent le manuel de la science pratique, car avant lui cette branche de l'art, livrée à des barbiers ignorants, en France, comme en Espagne, comme en Allemagne, se trouvait presque étouffée sous le joug de l'omnipotence médicale. Ainsi tout chirurgien ou toute chirurgienne (bien des femmes ne donnaient confiance qu'à des personnes de leur sexe pour des opérations d'une nature délicate) devait s'engager à ne jamais sortir des limites étroites de l'*œuvre de la main;* à ne conseiller, à n'administrer aucun remède interne, sans l'avis ou la permission du médecin. Le chirurgien pouvait donc agir à sa guise, mais non formuler une opinion médicale ni prescrire une ordonnance pharmaceutique. D'ailleurs, dans les cas graves, les grandes opérations n'étaient abandonnées ni à la volonté du malade, ni au libre arbitre du praticien, fût-il d'un mérite éminent et reconnu. Il fallait, au préalable, obtenir une permission, soit de l'évêque,

soit du seigneur de la localité, et l'opération n'avait lieu qu'après une consultation solennelle, en présence de la famille et des amis du patient. Et toutefois ces scrupules exagérés ont droit de nous surprendre, car, pendant que l'autorité civile et religieuse semblait exiger tant de garanties pour les grandes opérations entreprises par des chirurgiens connus, à peine accordait-on quelque attention aux petites opérations chirurgicales laissées au bon plaisir des barbiers ou des matrones. Bien plus, les chirurgiens en titre, clercs ou jurés, auraient cru déroger en pratiquant ces petites opérations qu'ils jugeaient indignes d'eux. A la fin du treizième siècle, ils ne faisaient déjà plus eux-mêmes la ponction aux hydropiques; ils n'opéraient plus de leur propre main les malades qui souffraient de la pierre, qui avaient des hernies ou qui étaient atteints de la cataracte; ils allaient même jusqu'à dédaigner l'étude des maladies internes, pour ne pas abaisser leur noble profession.

Grâce au génie de Lanfranc, les hommes de l'art commencèrent à envisager l'exercice de la chirurgie sous un tout autre point de vue : « Le vulgaire, dit-il dans un de ses livres, regarde comme impossible qu'un homme puisse savoir la médecine et la chirurgie. On ne peut être bon médecin, cependant, si l'on n'a aucune idée des opérations chirurgicales; un chirurgien ne vaut rien, non plus, s'il ignore la médecine; il doit donc absolument connaître les différentes parties de ces deux sciences. » Sous l'influence de ces sages idées, la science chirurgicale s'était élevée, dans la faculté de Paris, à la hauteur de l'enseignement académique des lettres, et n'avait plus rien à envier aux plus fameuses écoles de médecine de l'Espagne et de l'Italie. On jugeait inutile d'envoyer les étudiants achever leurs études dans ces écoles célèbres. La faculté de Paris suffisait alors à l'enseignement professionnel. C'est à peine si les jeunes chirurgiens, qu avaient des loisirs et de la fortune allaient passer quelques semaines à Bologne, où l'illustre anatomiste Mundinus, mort en 1318, et son successeur Bertucius ouvraient par an deux ou trois cadavres, devant un concours empressé de praticiens accourus de tous les points de l'Europe (fig. 106).

Un autre professorat, moins brillant d'ailleurs, moins général et surtout moins libre que celui des écoles de Paris et de Montpellier, le professorat rabbinique eut aussi une certaine célébrité, à la même époque, dans

des villes où l'autorité municipale savait résister aux entraînements fanatiques de la haine populaire contre la race et la religion juives. Depuis les temps carlovingiens, Metz, Mayence, Strasbourg, Francfort, Troyes, Avignon, n'avaient cessé d'entretenir des chaires, où les rabbins ensei-

Fig. 106. — La Mort médecin, d'après une miniature d'un *Livre d'heures* du XVIe siècle. Biblioth. de M. Ambroise Firmin-Didot.

gnaient, d'après les gloses de la cabale et le texte des Écritures commenté par les talmudistes, la langue hébraïque, la philosophie, la morale, l'hygiène et la médecine; car les rabbins n'avaient pas seulement la direction des âmes chez leurs coreligionnaires, qui les considéraient comme les guides les plus sages et les plus éclairés de la vie matérielle.

Depuis que Lanfranc avait institué le collége de Saint-Côme à Paris, la

chirurgie se dégageait de plus en plus de la barbarie traditionnelle. En 1311, Philippe le Bel crut devoir imposer à tous les chirurgiens de son royaume l'obligation de subir des examens probatoires devant ce collége chirurgical, dont les membres, honorés de la confiance du roi et de ses ministres, portèrent ombrage à la Faculté de médecine. Ici commence la lutte séculaire des médecins dits *à robe longue* (fig. 107) et des médecins *à robe courte*. La Faculté n'accorda plus la licence aux bacheliers, qu'en leur faisant jurer de ne jamais exercer la chirurgie; elle continua d'exiger, de ses écoliers, clercs la plupart, le célibat perpétuel; elle obtint du roi Jean (1352) une ordonnance interdisant la pratique de l'art médical à quiconque n'aurait point qualité d'apothicaire, d'étudiant ou de moine mendiant. La Faculté croyait ainsi sauvegarder l'honneur de la profession; mais la meilleure sauvegarde, celle qui protégeait dès lors les disciples de Saint-Côme, et qui vers la fin du siècle devait leur assurer un crédit universel, c'était la science, cette science à la fois philosophique et plastique, inaugurée par *la Grande Chirurgie,* ce livre immortel de Gui de Chauliac (1363), médecin aussi bien que chirurgien, qui joignait à une érudition immense la raison la plus solide, et qui fut la véritable gloire scientifique de son temps.

Cependant l'affiliation du roi Charles V à la confrérie de Saint-Côme exalta l'orgueil des chirurgiens, qui eurent le tort d'agir, à l'égard des barbiers, avec toute l'intolérance et tout le dédain que les médecins leur témoignaient à eux-mêmes. Les maîtres barbiers, « empêchés dans leur mestier » par les chirurgiens, en appelèrent au roi, qui les écouta favorablement et qui les exempta même du guet, cette police nocturne que les gens du métier étaient tenus de faire à tour de rôle dans les villes fermées, et cela, dit l'ordonnance royale, par cette raison, que « les barbiers, se meslant presque tous de la chirurgie, de grands inconvénients pourroient s'ensuivre, si quand on les envoie chercher la nuit, à défaut des médecins et des chirurgiens, on ne les trouvoit point en leur maison ».

Les chirurgiens, qui continuaient d'empiéter sur le domaine de la médecine, mais qui n'en défendaient pas avec moins d'ardeur leurs propres priviléges, firent subir tant d'injustices et de vexations aux barbiers, que l'autorité, fatiguée de se trouver sans cesse requise pour apaiser quelque

querelle survenue entre le collége de Saint-Côme et la corporation des barbiers, limita d'une manière formelle les droits réciproques des uns et des autres. L'ordonnance datée du 3 octobre 1372 permet aux barbiers « d'administrer emplastres, onguents et autres médecines convenables pour boces (*bosses*), apostumes et autres plaies ouvertes », à moins que le cas ne puisse entraîner la mort, car *les mires* (médecins) *sont gens de grant estat et de grand salaire*, que les pauvres n'auroient pas les moyens de payer. » Il y eut donc, à partir de cette époque, trois classes bien dis-

Fig. 107. — Le médecin, dessiné et gravé au XVIe siècle par J. Amman.

tinctes de gens exerçant l'art médical, à ses divers degrés : les praticiens à robes longues, *mires* ou *physiciens*, représentant la faculté de Paris; les chirurgiens en robes courtes, formant confrérie sous le patronage de saint Côme et de saint Damien; et les barbiers portant épée, réunis en corps de métier et remplissant *office de barberie, sans conteste.*

Il en fut ainsi pour toute la France, si ce n'est qu'en certaines provinces, comme la Bourgogne et la Lorraine, on distinguait les *grands barbiers* des *petits barbiers*. Ceux-ci, véritables aventuriers, cheminaient à pied, en chétif équipage et la bourse légère, allant de paroisse en paroisse vendre

antidotes et drogues renfermés dans leur boîtier, tandis que le grand barbier, le chirurgien juré, au maintien grave et solennel, visitait ses clients, vêtu d'une longue robe garnie de fourrure, et monté sur une haquenée dont les énormes grelots annonçaient de loin son passage. Ce maître chirurgien, suivi souvent d'un aide et de plusieurs valets, portait en son *pannerol* ou *estuy* cinq ou six espèces d'instruments, savoir : des ciseaux, des pinces, des éprouvettes (sorte de stylet boutonné), des rasoirs, des lancettes et des aiguilles. Il avait, en outre, cinq onguents qui semblaient alors indispensables : le *basilicon,* regardé comme remède maturatif; l'*onguent des apôtres,* pour changer le mode de vitalité des chairs malades; l'*onguent blanc,* pour les consolider; l'*onguent jaune,* pour faire pousser des bourgeons charnus, et l'*onguent dialtæa,* pour calmer la douleur locale. Les grands barbiers ne s'en tenaient pas là : « Quant à moy, dit le célèbre chirurgien Gui de Chauliac, j'avois accoustumé ne sortir jamais des villes, sans porter avec moy une bourse de clystère et quelques choses communes, et j'allois chercher les herbes par les champs, avec les susdits moyens, pour subvenir proprement aux maladies, et aussi j'en rapportois honneur, proufit et bon nombre d'amis. »

Gui de Chauliac, qui fut médecin en titre de trois papes à Avignon, Clément VI, Innocent VI et Urbain V, n'était pas, d'ailleurs, peu exigeant pour les conditions requises dans l'exercice de son art; il voulait que le chirurgien fût « lettré, ingénieux et bien morigéné, hardi en choses sûres, craintif en danger, gracieux aux malades, bienveillant à ses compagnons, sage en ses prédictions, chaste, sobre, pitoyable, compatissant et miséricordieux; non convoiteux ni extorsionnaire d'argent, mais qu'il reçoive modérément salaire, selon son travail, selon les facultés du malade, la qualité de l'issue ou événement, et sa propre dignité. »

La chirurgie française doit se glorifier de voir un de ses plus savants maîtres professer des principes si élevés et si généreux, en plein quatorzième siècle, alors que dans les pays voisins, notamment en Angleterre, des charlatans aussi ignares qu'inhabiles exploitaient scandaleusement la crédulité humaine. Un chirurgien anglais, Jean de Gaddesden, par exemple, avait des recettes particulières pour les riches et d'autres pour les pauvres; il vendait fort cher aux barbiers une sorte de panacée que ceux-ci reven-

daient eux-mêmes à gros bénéfice, et cette panacée n'était qu'un mélange de grenouilles pilées dans un mortier; il annonçait pompeusement des remèdes secrets et infaillibles, auxquels il ne croyait guère, pour son compte, car il avait soin d'exiger d'avance le payement des cures merveilleuses qu'il promettait (fig. 108). Dans un de ses livres, on trouve un chapitre consa-

Fig 108. — Intérieur de la maison d'un médecin, miniature de l'*Epistre de Othea*, par Christine de Pisan ms. du xve siècle. Biblioth. de Bourgogne, à Bruxelles.

cré aux maladies *désagréables,* qui se guérissent d'elles-mêmes et qui, par conséquent, ne donnent pas d'argent au médecin.

Plusieurs grandes épidémies, dont Gui de Chauliac et son contemporain le célèbre Pétrarque nous racontent les terribles effets, avaient jeté la consternation en Europe et fait naître la pensée d'établir partout une police médicale. C'était là une innovation heureuse, mais l'organisation de cette

police médicale, à laquelle participèrent à la fois l'autorité ecclésiastique, l'autorité municipale et l'autorité universitaire, sous l'impulsion des gouvernements, ne pouvait qu'être empreinte des préjugés de l'époque. Ainsi, à l'égard des ladres et des lépreux, qui avaient été isolés de la société dès le douzième siècle, on maintenait la séquestration absolue, ainsi que les cérémonies à la suite desquelles ces malheureux perdaient leurs droits de citoyens. La fameuse peste noire, un des plus grands fléaux qui aient jamais épouvanté le monde, sortie des marais de l'Asie dans l'année 1348, après une longue suite de tremblements de terre et de pluies diluviennes, ravagea successivement l'Italie et la France, puis l'Allemagne, l'Angle-

Fig. 109. — Bannière des apothicaires de Saint-Lô. Aux armes parlantes de la corporation.

Fig. 110. — Bannière des apothicaires de Caen. Aux armes parlantes de la corporation.

terre, la Hollande. Les campagnes furent partout dépeuplées et changées en déserts incultes. Cette horrible peste sévissait dans les villes avec une telle intensité, que Venise perdit cent mille de ses habitants et Strasbourg cinquante mille. Il y eut des localités où les neuf dixièmes de la population périrent en quelques mois. Les soins et les remèdes ne pouvaient rien contre un empoisonnement atmosphérique, dont les effets devenaient souvent mortels dans l'espace d'une heure, et que les autorités municipales s'efforçaient de combattre à l'aide de grands feux allumés sur les places et dans les carrefours. L'Église, sous le pontificat de Clément VI, pape d'Avignon, comme à l'époque où la peste avait ravagé l'Italie et désolé la ville de Rome en 1254, sous le pontificat d'Innocent IV (fig. 111), s'efforça de relever le moral des fidèles, par des processions, des prédications et des prières

publiques. Le saint-siége accordait indulgence plénière à tous ceux qui, en assistant les malades, s'exposaient à une mort presque certaine. Les hommes de l'art faisaient souvent défaut, et les prêtres seuls osaient s'approcher des moribonds, pour leur apporter les dernières consolations.

Les règlements de l'hygiène publique ne remontent pourtant pas à cette période de calamité générale, qui avait nécessité des mesures extraordinaires de police et de salubrité; ils datent d'une époque un peu posté-

Fig. 111. — Portrait d'Innocent IV, élu pape en 1243, peint à fresque sur fond d'or à la basilique de Saint-Paul, à Rome.

rieure, où le souvenir de la peste noire fut renouvelé, avec de nouvelles inquiétudes, par le retour périodique de diverses épidémies locales. La fermeture des maisons, des rues, des quartiers où le fléau avait sévi, l'établissement des cordons sanitaires autour des endroits infectés, et, ce qui valait mieux, la recherche scientifique des causes du mal, le curage des égouts, le nettoyage des voies publiques, l'épuration des eaux potables, le transfèrement des malades pauvres hors de l'enceinte des villes, l'inhumation à la chaux vive des victimes de l'épidémie, attestent les efforts de

la prévoyance administrative. Le pavage des rues, qui avait été abandonné ou négligé depuis la chute de l'empire romain, fut une des conséquences logiques de ce système d'assainissement général (fig. 112).

A cette époque aussi, la thérapeutique remit en honneur l'usage des eaux minérales, en recommandant aux malades et surtout aux convalescents les anciennes sources de Néris, de Vichy, de Plombières, d'Aix-la-Chapelle, etc., qui auraient reçu un plus grand nombre de visiteurs, si les routes avaient été plus sûres et si le séjour de ces localités thermales avait offert à leurs hôtes temporaires toute la sécurité désirable. Beaucoup de sources, autrefois renommées pour la guérison des maladies chroniques, donnaient lieu encore à des pèlerinages que l'Église avait pris sous sa protection; ces pèlerinages, tout en conservant leur caractère pieux, furent désormais approuvés et encouragés par la médecine.

Pourquoi faut-il que, dans les bonnes villes de France, d'Allemagne et d'Italie, la sagesse des autorités ait laissé se répandre et s'imposer les idées superstitieuses ? Pourquoi voit-on, de temps à autre, renaître cette absurde calomnie contre les juifs, les lépreux, les idiots ou crétins, qu'on accusait d'empoisonner les fontaines, les puits, les rivières et même l'air, et qui étaient impitoyablement épiés, poursuivis, maltraités, emprisonnés, mis à mort? Parfois, il est vrai, ces monstrueuses iniquités pouvaient être attribuées à l'aveugle déchaînement des populations, qui croyaient se faire justice elles-mêmes, mais parfois aussi l'administration urbaine y prenait régulièrement part et en acceptait la responsabilité odieuse, comme, par exemple, le Conseil de ville de Metz ordonnant le supplice de plusieurs *mezels* (ladres) *exécutés pour leurs démérites*. Au reste, en temps d'épidémie, la populace demandait, à grands cris, l'extermination des lépreux et des juifs.

Cependant la lutte continuait, à Paris, entre les chirurgiens et les barbiers. Les chirurgiens, à bout d'expédients contre les barbiers qu'ils ne parvenaient pas à soumettre et à tenir sous le joug, avaient adressé (1390) une supplique à l'université : « Nous, vos humbles escoliers et disciples, disaient-ils, nous recourons à vos vénérables dominations, aux maîtres de la faculté de médecine (fig. 113). » Les médecins, satisfaits de cette espèce d'amende honorable, promirent aux chirurgiens de les appuyer *en tant que*

vrais écoliers. Mais, soit que les docteurs de la faculté eussent changé d'avis, soit que le pouvoir royal voulût sauvegarder les intérêts du public,

Fig. 112. — Boutiques dans une rue (apothicaire, barbier, marchand de tourrures, tailleur). D'après une miniature du *Regime des princes*, ms. du xve siècle. Biblioth. de l'Arsenal, à Paris.

même aux dépens d'un corps privilégié, Charles V ne prit point parti pour les chirurgiens et consacra, par son abstention, l'indépendance pro-

fessionnelle des barbiers. Les chirurgiens, cependant, pour constater leur suprématie, imaginèrent de suivre une autre voie, la seule digne, la seule profitable et sérieuse, la voie des *estudes :* « Désormais, dirent-ils en adoptant ces nouveaux statuts, tout apprenti sera clerc grammairien, pour faire et parler bon latin; il sera, de plus, beau et bien formé. Nul maistre ne le recevra, qu'il n'ait du dernier maistre bonnes lettres de quittance, et le baccalauréat, sans examen préalable, coustera deux escus d'or, au lieu d'un franc. » Ces dispositions, arrêtées en 1396, avaient évidemment pour but de ne permettre l'accès de la maîtrise de Saint-Côme qu'à des étudiants instruits et laborieux qui pourraient soutenir l'aristocratie du corps chirurgical contre la démocratie envahissante de la *barberie.* Il n'y avait, du reste, que l'embarras du choix entre les candidats, puisque le collége de Saint-Côme ne comprenait que dix chirurgiens jurés. Le nombre des maîtres barbiers tendait, au contraire, à s'accroître de jour en jour. On en comptait quarante, au milieu du quatorzième siècle, et, vers la fin de ce siècle, soixante. La considération dont jouissait chacune des trois classes de praticiens exerçant l'art médical peut d'ailleurs se mesurer, en quelque sorte, d'après un seul fait caractéristique : lorsqu'en 1333 la Faculté de Paris désigna des médecins, des chirurgiens et des barbiers pour soigner les pestiférés, il fut alloué aux premiers 300 livres parisis, aux seconds 120, et seulement 80 aux troisièmes.

Nous sommes au quinzième siècle : l'arabisme médical a perdu considérablement de terrain; les saines doctrines d'Hippocrate reprennent leur prédominance, par suite des échecs successifs que subissent les doctrines d'Avicenne, d'Averrhoès, de Galien, tombées tout à coup en défaveur, et le discrédit qui les frappait à la fois eût été plus grand encore, si l'on n'eût point attribué au père de la médecine une foule d'ouvrages apocryphes, et si, de plus, les rêveries théosophiques de l'astrologie judiciaire ne s'étaient pas substituées à l'observation et à la méthode. L'illustre Marsile Ficin, de Florence, qui fut un des oracles de son siècle, retarda lui-même les progrès de la vraie science, en soutenant, avec l'ardeur passionnée d'un docte platonicien, une science fausse et mensongère.

On ne saurait donc s'étonner de ce que la médecine fût alors subordonnée aux sciences occultes, particulièrement à l'astrologie. Ces sciences ima-

ginaires ouvraient, aux esprits inquiets et curieux, des horizons peuplés d'illusions et d'espérances : le rêve y remplaçait le fait, et chaque individu était censé tenir un rang spécial dans le système harmonique universel. La destinée d'un pays, d'une ville aussi bien que la destinée d'un homme, correspondait au mouvement de telle ou telle planète. Une épidémie avait pour cause la conjonction de différents astres, et chaque maladie ayant

Fig. 113. — Bedeaux des trois Facultés de théologie, de jurisprudence et de médecine de l'université de Pont-à-Mousson, tirés des *Funérailles de Charles III, duc de Lorraine* (1608), planches gravées sur cuivre par Fréd. Brentel, d'après Claude de la Ruelle. Biblioth. de M. Ambroise Firmin-Didot.

son principe inhérent à la constellation sous laquelle avait eu lieu la naissance de l'individu qui se trouvait atteint de cette maladie, le médecin devait rechercher d'abord la constellation pour asseoir un pronostic. La constellation une fois signalée, Dieu sait quelles conjectures étranges on tirait de sa position et de ses influences sidérales ! La coqueluche, observée pour la première fois sous forme d'épidémie en 1414, la plique ou gale capillaire, qui de la Pologne passa en Bohême et en Autriche, exercèrent

tour à tour la sagacité des astrologues, qui croyaient découvrir dans les phénomènes célestes l'explication des phénomènes terrestres.

Pendant qu'au point de vue médical la charlatanerie astrologique s'évertuait à usurper le domaine de l'observation pratique, la chirurgie italienne, compromise par une foule de charlatans, restait bien en arrière de la chirurgie française (fig. 114). L'Allemagne, également retardataire dans les sciences médicales, marquait du sceau de la même réprobation les bai-

Fig. 114. — L'Opérateur, dessiné et gravé au XVIe siècle par J. Amman.

gneurs, les bergers et les barbiers, qu'elle empêchait de faire partie d'un corps de métier et de s'allier à une famille honnête. En Allemagne, le niveau de l'art chirurgical était encore plus bas qu'en Italie : témoin le roi de Hongrie, Matthias Corvin, qui, pour se guérir d'une ancienne blessure, se vit obligé de convoquer les barbiers de tout le Saint-Empire et de leur faire les promesses les plus séduisantes pour les décider à venir à sa cour. Ce fut Hans de Dockenbourg, barbier d'Alsace (1468), qui lui rendit la santé, mais rien ne prouve que cette cure de hasard, due sans doute à des moyens empiriques, ait fait rejaillir la moindre considération sur la confrérie des barbiers-chirurgiens allemands (fig. 115).

En Angleterre, même pénurie de bons praticiens et de professeurs jusqu'au savant Linacre, médecin des rois Henri VII et Henri VIII et fondateur du Collége des médecins à Londres. Les chirurgiens ne sont là que des fabricants, des colporteurs d'emplâtres et d'onguents. En 1415, lorsque Henri V vient faire une descente en France, il n'a dans son camp que le chirurgien Thomas Morstède, qui s'est engagé, non sans peine, à le suivre à la guerre, avec douze de ses confrères. Pour une seconde expédition entreprise par le même prince, la corporation des chirurgiens de Londres n'avait pu même fournir douze hommes de bonne volonté, et le

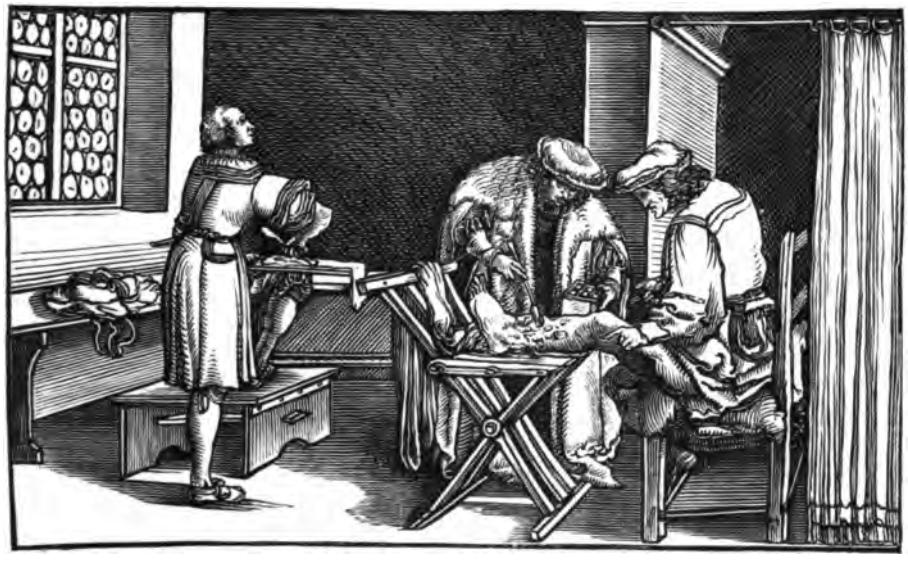

Fig. 115. — Chirurgien allemand. Fac-simile d'une gravure sur bois, attribuée à Holbein, et tirée de la traduction allemande de la *Consolation de la philosophie*, de Boèce, édit. d'Augsbourg, 1537, in-fol.

roi autorisa Morstède à faire embarquer malgré eux tous les chirurgiens dont l'armée avait besoin et à leur adjoindre de vive force les ouvriers nécessaires pour la confection et la réparation des instruments de chirurgie. De tous les pays de l'Europe, c'est en France qu'il fallait se rendre pour y trouver un bon opérateur, et à Paris ainsi qu'à Montpellier plusieurs étrangers professèrent ou pratiquèrent en maîtres la vraie chirurgie.

Après trente années de concorde apparente entre les chirurgiens et les barbiers de Paris, la querelle se ravive. Le 14 mai 1423, les chirurgiens obtiennent, du prévôt de la ville, « deffenses généralement à toutes per-

sonnes, de quelque estat et condition qu'ils fussent, non chirurgiens, mesme aux barbiers, d'exercer ou eux entremettre au fait de chirurgie. » Cette interdiction est proclamée, à son de trompe, par tous les carrefours; mais aussitôt les barbiers vont porter leurs réclamations devant le prévôt lui-même, qui leur donne gain de cause (4 novembre 1424). Dès lors, les confrères de Saint-Côme font appel au Parlement, qui rejette leur requête. Déboutés de leurs prétentions, les chirurgiens, dans leur impuissante colère, firent le serment de ne visiter aucun malade qui serait soigné par un barbier, mais l'heure de l'émancipation définitive de la barberie allait sonner. Les barbiers, organisés partout en corps de métier, n'attendaient plus qu'une dernière consécration du lien social qui les unissait. Colinet Candillon, premier barbier et valet de chambre d'un régent et de deux rois de France, obtint ce résultat, désiré de tous ses confrères, en se faisant investir du titre de *maistre et garde du mestier,* avec le pouvoir de se faire représenter, dans les bonnes villes du royaume, par des lieutenants qui jouiraient du droit exclusif de *regard et visitation sur tous les barbiers*. Ceux-ci formèrent alors une association nombreuse, dans laquelle nul ne pouvait devenir maître, sans avoir passé un examen devant des maîtres-jurés nommés par un des lieutenants du premier barbier. Chaque nouveau maître en barberie prenait *lettre scellée des sceaux* du chef de la corporation, moyennant une redevance de 5 sols, et payait, en outre, deux sous six deniers tournois pour obtenir une copie de l'*armenach* (almanach) *fait de l'année,* sorte de livret où se trouvaient indiqués les jours critiques ou non critiques relativement à l'opportunité de la saignée, qui était la principale affaire des barbiers.

Les chirurgiens de Saint-Côme, n'osant plus lutter contre les barbiers, surtout lorsque l'un d'eux, le redoutable Olivier le Dain fut devenu favori de Louis XI, implorèrent le titre d'écoliers de l'université de Paris, ainsi que les priviléges, franchises, libertés et immunités attachés à ce titre. L'université fit droit à leur demande, mais en leur imposant toutefois l'obligation de suivre les leçons des docteurs régents de la faculté de médecine. Voilà donc les chirurgiens asservis de nouveau à l'omnipotence médicale, tandis que les barbiers, libres désormais dans l'exercice de leur profession, obtiennent une des soixante bannières distribuées par Louis XI

Fig. 116. — Bannière de la corporation des médecins d'Amiens.

Fig. 117. — Bannière de la corporation des médecins de Vire.

Fig. 118. — Bannière de la corporation des médecins de Mayenne.

Fig. 119. — Bannière de la corporation des chirurgiens de Caen.

Fig. 120. — Bannière de la corporation des chirurgiens du Mans.

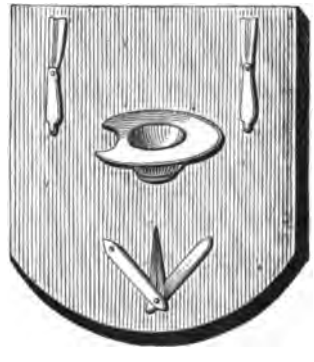

Fig. 121. — Bannière de la corporation des chirurgiens de Saintes.

aux corps d'arts et métiers de la capitale (fig. 116 à 121), et voilà, en outre, les chirurgiens, méconnaissant la spécialité de leur art, c'est-à-dire l'œuvre

de la main, au point d'abandonner aux barbiers les incisions, les luxations, les fractures, pour formuler seulement des ordonnances ou *recipe*, ce qui, aux termes des statuts universitaires, était « l'affaire des maistres de la faculté et non des chirurgiens ».

C'en est donc fait : la chirurgie plébéienne triomphe de l'aristocratie des chirurgiens. Les barbiers constituent désormais la portion vraiment utile et indépendante du corps chirurgical. Ce sont eux qu'on rencontre partout, la lancette ou le bistouri à la main, non-seulement dans les villes et dans les villages, en temps de paix, mais encore, en temps de guerre, dans les armées et même à la suite des expéditions lointaines. On peut dire que, sans leur active et courageuse assistance, il n'eût pas existé à cette époque de chirurgie militaire.

Les querelles des médecins entre eux ne retentissaient pas du moins en dehors des facultés, et, malgré des divergences inconciliables d'opinions et de systèmes, la médecine conservait, vis-à-vis de sa clientèle souffrante, une autorité souveraine, en Italie comme en France. La plupart des médecins étaient encore, au quinzième siècle, ce qu'ils avaient été dans le quatorzième, adorateurs superstitieux de l'arabisme astrologique, imitateurs serviles et aveugles de leurs prédécesseurs et empiriques ignorants. On attribuait aux saisons, aux périodes lunaires, aux heures du jour et de la nuit, une action directe sur les humeurs du corps humain. Suivant la croyance générale, le sang, pendant la journée, s'élevait vers le soleil, pour redescendre ensuite avec la nuit; à la troisième heure, la bile s'abaissait, pour ne pas mêler son âcreté au cours du sang; à la deuxième heure, l'atrabile descendait, et enfin la pituite, dans la soirée. Les meilleurs médecins devaient donc être les meilleurs astrologues, à l'époque où Balescon, Jacques de Forli, Cermisone de Parme, Mengo Biancheli de Faenza et Bencio de Sienne enseignaient encore l'arabisme scolastique dans les chaires de Montpellier, de Pise, de Padoue, de Pavie et de Bologne. Ce fut à Padoue que Bartolomeo Montagnana et Michel Savonarole osèrent, les premiers, déclarer la guerre aux utopies de la médecine astrologique et cabalistique.

Cependant, la simple nomenclature des ouvrages médicaux, publiés depuis la découverte de l'imprimerie jusqu'à la fin du quinzième siècle,

suffit pour démontrer que l'enseignement médical était exclusivement arabique dans toute l'Europe savante. La traduction latine d'Avicenne est imprimée à Milan en 1473, à Padoue en 1476, et peut-être antérieurement

Fig. 122. — Charlatan-opérateur. Fac-simile d'une gravure de Corn. de Wael. XVIIe siècle.

à Strasbourg. La traduction de Mesué avait déjà paru à Venise en 1471, et on la réimprima peu après dans cinq ou six autres villes. Mais les œuvres d'Hippocrate, en grec du moins, ne furent mises au jour qu'en 1526, et le texte original de Discoride et de Galien ne rencontra pas d'imprimeur,

en Italie ou en France, celui-là avant 1499, celui-ci avant 1525. Le traité de Celse (publié en 1478) avait seul trouvé grâce devant les antagonistes de la médecine grecque et romaine. En revanche, les professeurs en renom s'étaient amplement servi de l'imprimerie naissante, pour mettre en lumière et propager leurs propres écrits.

Il appartenait à l'illustre Antonio Benivieni de fermer glorieusement le seizième siècle, en faisant justice des rêveries arabes, en revenant à la doctrine pure d'Hippocrate, en commentant les livres des anciens, en appuyant ses théories sur les recherches d'anatomie, même d'anatomie pathologique, qu'il proclamait la seule règle de l'art, et ses disciples Jean de Vigo et Béranger de Carpi continuèrent dignement son œuvre. Vigo imprima bientôt sa *Practica in arte chirurgica copiosa* (Rome, 1514, in-fol.), qui en moins de trente années obtiendra les honneurs de plus de vingt éditions, sans compter la traduction française publiée sous le titre : *Pratique de chirurgie du très-excellent docteur en médecine Jean de Vigo.* Ses préceptes seront répétés, dans le monde, comme autant d'oracles, mais il lui restera le triste renom d'avoir imaginé la cautérisation des plaies d'armes à feu par l'huile bouillante, pratique barbare qui, pendant plus d'un siècle, sous le vain prétexte de détruire le venin existant dans les plaies, devait livrer des milliers de patients aux plus atroces tortures. Quant à Béranger, il releva l'école de Bologne du discrédit où elle semblait prête à s'ensevelir, et son beau traité des fractures du crâne le rend digne encore de l'estime des savants.

L'Allemagne était toujours livrée aux astrologues, aux pharmacopoles juifs ambulants, à tous les suppôts de l'ignorance et de la superstition (fig. 122). Toutefois, quelques hommes marqués du sceau de la raison et du talent apparaissent çà et là dans les villes impériales : Strasbourg, Francfort, Hambourg, de même que dans les cités studieuses de la Suisse. Là, de simples barbiers deviennent magistralement habiles, à force d'expérience et de sagacité. En même temps, Jérôme de Brunswick, Jean Gersdorf et Roeselin font école à Strasbourg, et par leur pratique et par leurs livres, que la Hollande et l'Italie traduisent aussitôt.

Jusqu'au seizième siècle, l'esprit médical du moyen âge, dominé ou absorbé par l'arabisme, se débat avec énergie contre les tendances réno-

vatrices qui se manifestent par intervalles dans le corps enseignant. La tradition, la routine, les préjugés l'emportent; l'habitude du merveilleux, la recherche vague de l'inconnu retardent encore une révolution générale, qui est inévitable, mais qui n'ose s'avancer que lentement et par étapes. Quand vient le seizième siècle, rien encore n'est préparé pour une grande

Fig. 123. — Portrait de Claude de France, fille de Louis XII, peinture de Clouet. XVIe siècle
Collection de M. Double, à Paris.

réforme scientifique; l'art médical ne subsiste, pour ainsi dire, qu'au milieu des ruines : le souffle de la Renaissance s'y promène, comme à travers des débris et des matériaux épars qui manquent d'architectes et dont les ouvriers n'ont pas même de chantier où ils puissent travailler à la reconstruction de l'édifice. Le doute, l'incrédulité règnent partout. Rabelais, avec son rire sceptique, est comme la satire vivante de l'art abâtardi et dégénéré, dans une société qui aspire et qui tend à se transformer de fond en comble. Ce furent des sceptiques d'un autre genre, cet Henri

Corneille Agrippa de Nettesheim, qui, tout en combattant certaines erreurs philosophiques, voulait y substituer la théurgie et la magie; et ce Paracelse, fou sublime, dont la magnifique intelligence admettait pourtant l'alliance hybride d'un mysticisme cabalistique avec la médecine et les sciences occultes, et dont les traces lumineuses ne furent suivies par personne, car la foi scientifique qui enflammait son génie n'avait pas jeté une étincelle dans l'âme indécise de ses contemporains, sceptiques aussi, Argentier, Joubert, Rondelet, forts quand ils attaquent les anciennes théories, faibles quand ils tentent d'en établir de nouvelles, vigoureux esprits, ardents semeurs d'idées, déblayeurs infatigables, mais constructeurs maladroits et inhabiles. Chacun bâtit un système qui s'élève un moment avec éclat et qui s'écroule sans laisser aucun vestige. Quelques-uns, plus savants ou plus sages, se contentent d'être philologues, de traduire, de revoir et de commenter les œuvres d'Hippocrate, de Galien et des maîtres de la médecine grecque et romaine; ce sont Thomas Léonicène, Gonthier d'Andernach, Fuchs, Jacques Houllier, Louis Duret, etc.

Les grands médecins de ce temps-là, ceux qui travaillaient seulement pour l'amour de la science, étaient pauvres et avaient peine à vivre de leur profession; ils n'exerçaient pas même la médecine, ils se consacraient seulement à étudier la maladie et le malade. Au surplus, les honoraires du médecin n'étant pas taxés, on pouvait les réduire dans une proportion dérisoire : Paracelse réclamant d'un chanoine de Bâle qu'il avait guéri 100 florins, qui lui étaient promis, une sentence du magistrat alloua 6 florins à ce célèbre docteur spagyrique. Lorsque le malade était généreux et reconnaissant, le médecin recevait des honoraires considérables. Les plus favorisés devaient être naturellement les médecins ordinaires des rois, des princes et des seigneurs. Honorat Picquet, médecin de Louis XII, soigna la fille du roi, Claude de France (fig. 123), dans une grave maladie, et il eut le bonheur de la sauver; la reine Anne de Bretagne, dans sa joie maternelle, fit payer à maître Honorat Picquet la somme de 300 écus d'or, *valans 525 livres tournois*. François Ier, qui épousa depuis la princesse Claude, se souvint de cette cure presque miraculeuse, et, quand il fonda le Collége royal, il n'oublia pas d'y créer une chaire de médecine, qui fut toujours occupée par un médecin français.

La Suisse n'avait pas cessé de produire de savants médecins, qui ajoutaient sans cesse de nouveaux traités à l'innombrable bibliographie des ouvrages de médecine. Voici venir simultanément trois colosses d'érudition, trois excellents professeurs : Conrad Gesner, Jacques Ruff et Guillaume Fabrice, qui seront la lumière des écoles de Lausanne et de Berne. Voici, en même temps, que les universités de Leipsick, d'Ingolstadt, de

Fig. 124. — André Vesale, gravure sur bois, d'après le dessin de J. de Calcar (1542). Biblioth. de M. Ambroise Firmin-Didot.

Wittenberg sortent enfin de leur long sommeil, en prenant pour modèles les écoles italiennes qui ont retrouvé leur vieille renommée avec les anatomistes et médecins Mattioli, Cesalpino, Fallopio, Eustachi, noms chers à la science. Partout où il y a des médecins, ils forment un corps homogène et compacte, solidement constitué, jaloux de ses priviléges et de ses droits acquis; ces médecins se font bien la guerre l'un à l'autre, mais ils ne souffrent pas qu'on les attaque dans leurs prérogatives; ils sont partout riches, puissants, honorés.

Pendant que les universités de Salamanque, d'Alcala de Henarès, de Tolède, de Valence et de Coïmbre, renaissent, pour ainsi dire, aux études que les Arabes et les Juifs avaient portées si loin pendant le moyen âge, la France, toujours à la tête de tous les progrès et de toutes les révolutions, voit arriver sur la scène médicale ou chirurgicale l'immortel fondateur de la science anatomique, André Vesale (fig. 124), né à Bruxelles en 1514, et Brissot, Jean Fernel, Sylvius (Jacques Dubois) et Ranchin. Mais la *barberie* s'élève tout à coup à une hauteur imprévue, en donnant à l'art cet incomparable Ambroise Paré (né à Laval, en 1517, mort à la fin de 1590), qui, venu pauvre et obscur à Paris, sort tout à coup d'une chétive échoppe de barbier sur la place Saint-Michel, et voit s'ouvrir les portes du Louvre devant sa réputation éclatante, et qui, quoique huguenot, peut s'appuyer sur la faveur de plusieurs rois, pour réformer la chirurgie, en l'associant à la médecine (fig. 125).

Fig. 125. — Portrait d'Ambroise Paré, attribué à Jean Cousin. Gravure sur bois au verso du titre de *La Méthode Curative des Playes*, par Ambroise Paré; Paris, I. le Royer, 1561, in-8.

CHIMIE ET ALCHIMIE

Dioclétien fait brûler les livres de chimie. — Haroun-al-Raschid protége l'art sacré. — Geber, un des premiers chimistes. — Rhasès. — La chimie en honneur chez les Sarrasins. — Avicenne, Sérapion, Mesué. — Albucasis et Averrhoès. — Le solitaire Morienus. — Albert le Grand et Gerbert. — Vincent de Beauvais. — Raymond Lulle. — Les lullistins ou illuminés. — Arnauld de Villeneuve. — Roger Bacon. — Invention des lunettes. — L'alchimie au quinzième siècle. — **L'Italien J.-B. Porta. — Origine des Rose-Croix. —** Paracelse. — Georges Agricola. — Conrad Gessner. — **Corneille Agrippa. — Histoire de Nicolas Flamel.** — L'alchimie enfante la métallurgie.

'AYANT encore aucune application pratique, dans les premiers siècles de l'ère chrétienne, la chimie se bornait à des théories incertaines purement spéculatives, elle se trouvait confondue avec la physique, sous la dénomination d'*art divin*, d'*art sacré*, de *science sacrée*, dans l'ensemble incohérent des propositions transcendantes qui constituaient la haute philosophie. Le mot *chimie* (en grec χημεία, en latin *chymia*), employé pour la première fois par Suidas, lexicographe qui vivait au dixième siècle, ne désignait alors qu'un alliage d'or et d'argent. Suidas raconte, à ce sujet, que l'empereur Dioclétien, irrité d'une révolte des Égyptiens contre les lois de l'Empire, avait fait livrer aux flammes tous leurs livres de chimie, pour punir les rebelles, en les empêchant d'exercer les industries lucratives qui procédaient de la fonte et du travail des métaux précieux (fig. 126). Le même Suidas, dans un autre endroit de son *Lexique*, affirme que la Toison d'or, dont la conquête avait été le but de l'expédition des Argonautes, n'était

autre qu'un antique rouleau de papyrus, dans lequel l'*art sacré* avait déposé le secret de faire de l'or.

Sans attacher trop d'importance à ces traditions lointaines que la critique met au rang des fables, on peut les recueillir néanmoins, parce qu'elles semblent constater le point de départ de la chimie chez les anciens. Ajou-

Fig. 126. — Vulcain gaulois, d'après un monument celtique, découvert à Paris sous le chœur de Notre-Dame en 1711, et conservé aujourd'hui au musée de Cluny.

tons qu'un ouvrage manuscrit de Zosime, historien grec du cinquième siècle, fait mention du *Chéma* (Χῆμα), livre apocryphe où les géants, fils des enfants de Dieu (les descendants de Seth), que la Genèse nous montre en relation nuptiale avec les filles de la race de Caïn, avaient enregistré leurs découvertes dans les arts et l'état de leurs connaissances scientifiques. Suivant Scaliger, ce serait donc le *Chéma* qui aurait donné à la science principale, à la science mère, le nom de *chimie*.

Il ne faut pourtant pas, comme on l'a fait, invoquer le témoignage d'un

roman grec, *Théagène et Chariclée,* composé réellement au seizième siècle, mais attribué au philosophe Athénagore, qui l'aurait écrit vers l'an 176. Les opérations chimiques décrites dans ce roman apocryphe ne peuvent servir à prouver que, dès le premier siècle après Jésus-Christ, on connaissait, en Grèce, la science hermétique, dont on faisait remonter l'origine au fabuleux Hermès (fig. 127), et qui fut plus tard nommée *alchimie* (par l'adjonction de l'article arabe *al* au mot grec *chemeia*), alors

Fig. 127. — L'alchimiste Hermès, d'après une gravure de Jean de Vries.

que l'art sacré, l'art des philosophes de l'école d'Alexandrie, transformée sous l'influence de la civilisation mahométane, commençait à se répandre dans l'ancien monde.

L'académie de Bagdad, fondée par le calife Al-Mansour, rivalise d'éclat avec l'école chrétienne de Dschindisabour. Les califes Haroun-al-Raschid, Al-Mamoun, Motawakkel, imprimèrent, pendant le neuvième siècle, une impulsion féconde aux sciences d'observation, aux méthodes expérimentales, et par conséquent à la physique et à la chimie. On vit çà et là quelques hommes supérieurs échapper aux vues purement théosophiques, qui avaient trop longtemps guidé exclusivement les philosophes orientaux, et

chercher dans la chimie autre chose que la transmutation chimérique des métaux.

Vers la fin du huitième siècle apparaît, en Orient, une imposante personnalité scientifique, le fameux Geber (fig. 128) ou Yeber, originaire de Mésopotamie, qui découvrit et analysa l'oxyde rouge et le deutochlorure de mercure (sublimé corrosif), l'acide nitrique, l'acide hydrochlorique, le nitrate d'argent, etc. Il enseigna, d'après une opinion déjà ancienne, que les métaux se composaient de soufre et de mercure, et à ces deux éléments il ajouta l'arsenic. Dans les ouvrages qui nous sont parvenus de lui, traduits en latin, notamment dans ceux qu'on a intitulés *Summa perfectionis* (la Somme de perfection) et *Liber philosophorum* (le Livre des philosophes), Geber posa les véritables bases de la chimie, en étudiant la fusion, la purification et la malléabilité des métaux. Après ce grand chimiste, que Roger Bacon appelle *le maître des maîtres,* et qui mérita de devenir l'oracle des chimistes du moyen âge, il faut descendre à la fin du neuvième siècle pour trouver une œuvre qui doive arrêter l'attention au point de vue de la chimie. Cette œuvre est celle du célèbre médecin arabe Razi ou Rhasès (mort en 923). Dans ce livre encyclopédique sont indiqués pour la première fois (à titre de matière médicale, il est vrai) l'orpiment, le réalgar (composé d'arsenic et de soufre), le borax et certaines combinaisons du soufre avec le fer et le cuivre, du mercure avec les acides, de l'arsenic avec diverses substances inconnues ou inusitées jusqu'alors. On n'est pas peu surpris de voir Rhasès recommander aux médecins l'emploi de différentes préparations alcooliques et des huiles animales, telles que l'huile de fourmis, que les chimistes modernes ont données comme des remèdes de leur invention. « L'art secret de la chimie, disait Rhasès, qui avait écrit sur cette science un traité spécial que nous ne possédons plus, est plutôt possible qu'impossible; les mystères ne se révèlent qu'à force de travail et de persévérance. Mais quel triomphe, quand l'homme peut lever un coin du voile qui cache les œuvres de Dieu ! »

Le savant M. Émile Bégin, que nous suivons pas à pas dans cette étude sur l'histoire de la chimie, constate que cette science était, dès le moyen âge, dirigée par l'analyse expérimentale. « Depuis Scheele, l'expérimentateur modèle, jusqu'à Galien, dit-il, combien de découvertes im-

portantes, d'idées originales et fécondes, d'applications précieuses, sont sorties du creuset des chimistes ! Combien d'existences se sont usées de la sorte ! Combien d'imaginations laborieuses ont recherché les mystérieux rapports établis entre la matière organique et la matière organisée, ainsi que les combinaisons intimes de la matière avec elle-même ! Il s'y mêle, à la vérité, bien des croyances superstitieuses et bizarres, et bien des folies. » Chaque savant, à ces époques reculées, était surtout un rêveur.

On comprend que le grand ouvrage de Rhasès, traduit en latin sous ce titre *El Hhawi* (le Contenant), ce vaste répertoire pharmaceutique ras-

Fig. 128. — L'alchimiste Geber, d'après une gravure de Jean de Vries.

semblé par un homme de génie qui envisageait toujours la science au point de vue de l'art de guérir, ne pouvait être que tout à fait impropre, par sa nature même, à nous transmettre l'ensemble des connaissances chimiques de l'époque où il a été composé. On devine seulement que ces connaissances étaient dès lors assez avancées; mais les applications de la chimie à la métallurgie, à la docimasie, aux arts de luxe, aux industries diverses, telles que la fonte des métaux, la confection des armes de guerre, l'ornementation des édifices, des meubles, etc., tous ces secrets, tous ces procédés de la science pratique, demeurent ensevelis dans la tombe de tant de générations d'artistes qui n'ont pas laissé d'autre trace de leur passage que quelques-unes de leurs œuvres. L'histoire nous renseigne

moins, à cet égard, que ne peut le faire un regard attentif promené dans les musées de l'Espagne et de la Sicile, où sont conservés beaucoup de monuments d'art qui témoignent de la merveilleuse habileté des industries sarrasines et mauresques.

Le *Canon* d'Avicenne, les ouvrages de Sérapion le jeune et de Mesué (voy. le chap. SCIENCES MÉDICALES) renferment néanmoins, en fait d'opérations chimiques, des détails curieux qui attestent un progrès et qui, de loin en loin, signalent une découverte. Déjà même, chez Mesué, c'est-à-dire au milieu du neuvième siècle, on reconnaît certains principes de classification raisonnée des corps qui composent la matière organique.

Un savant du onzième siècle, qui, après s'être élevé au premier rang des médecins et des chirurgiens, ne dédaignait pas de préparer lui-même ses remèdes et ses instruments, Albucasis, sorti des écoles arabes de Cordoue, annonça, par l'indépendance de ses idées, par leur application pratique, qu'une ère nouvelle allait naître au milieu des subtilités nuageuses de l'islamisme. Avenżoar et son illustre élève Averrhoès furent les principaux apôtres de cette doctrine, qui semblait destinée à éclairer de proche en proche le monde scientifique. Malheureusement, au moyen âge, l'esprit humain était facilement entraîné au-delà des bornes. Les chercheurs et les inventeurs, tels que le Romain Morienus, qui s'était enfui d'Alexandrie pour se cacher dans les déserts de la Palestine (fig. 150), n'affrontèrent pas sans danger les écueils ténébreux de la science expérimentale, dans un siècle où l'ignorance confondait avec la magie les opérations de ce qu'on nommait l'*art du feu;* leurs travaux dans la chimie et la métallurgie les auraient peut-être fait condamner comme sorciers.

Inclinons-nous, en passant, devant l'admirable sagesse de la cour de Rome, qui, loin de tenir compte des superstitions populaires, va chercher au fond de sa cellule un modeste moine dominicain, qui devait être Albert le Grand, pour le créer maître du sacré palais, puis évêque de Ratisbonne (1260). Mais, comme nous l'avons déjà dit (voy. le chap. SCIENCES PHILOSOPHIQUES), ce moine philosophe, fatigué bientôt des grandeurs mondaines, les abandonne sans regret deux ans plus tard, pour rentrer dans l'ombre du cloître de Cologne, afin d'y poursuivre en silence ses chers labeurs de savant. Autour de lui, tout devient alors surnaturel

et merveilleux : on le suppose en commerce criminel avec les puissances invisibles; on lui attribue des œuvres de ténèbres, on l'accuse de magie, on croit qu'il fait de l'or. Le nom d'Albert ira frapper les plus lointains échos. On accourt de toutes parts pour voir ce célèbre docteur, pour l'interroger sur les arts abstraits auxquels participent les opérations de la chimie; on se dispute ses révélations et ses recettes; des milliers de mains multiplient les copies de ses manuscrits, et la postérité, qui a un peu perdu le souvenir du moine ou de l'évêque, qui a cessé de lire ses innombrables

Fig. 129. — L'alchimiste Raymond Lulle, d'après une gravure de Jean de Vries.

écrits, répète encore avec honneur le nom du *grand Albert*. Le même renom de magicien n'avait-il pas, avant lui, obscurci la mémoire d'un des plus savants papes du moyen âge, Sylvestre II ?

Il ne faudrait pas croire que les princes et les souverains du moyen âge envisageassent, d'un point de vue aussi élevé que l'ont fait certains papes, les intérêts de la science. Cependant Louis IX avait donné pour précepteur à ses enfants un moine dominicain, le Varron du moyen âge, Vincent de Beauvais, encyclopédiste, qui vivait en quelque sorte avec les anciens, alors que leurs plus beaux écrits étaient méprisés et condamnés. Vincent de Beauvais fut soupçonné de sorcellerie, parce qu'il s'éloignait des dis-

cussions oiseuses de l'école, pour opérer et manipuler, dans son laboratoire, au préau de la Sainte-Chapelle. La haute raison du roi, la piété de sa mère la reine Blanche, eurent peine à défendre leur docte protégé contre les accusations les plus ridicules. Souvent, vers minuit, des curieux se glissaient, en tremblant, le long des bords de la Seine, et se penchaient, attentifs, sur le fleuve, pour essayer d'apercevoir, au reflet des fourneaux magiques, le démon familier que maître Vincent évoquait sous les voûtes du Palais de la Cité.

Vers la même époque, on ne parlait que de Raymond Lulle (né à Palma, en 1235, dans l'île de Majorque), un moine aussi, dont la longue existence, errante, aventureuse, devait aboutir à une mort tragique, car il fut lapidé par la populace de Tunis, en 1315. On a voulu prouver, de nos jours, que, parmi ses nombreux ouvrages de théologie et de philosophie, ceux qui traitent de l'alchimie appartiennent à un autre savant, presque contemporain, portant le même nom; mais ce sont justement ces travaux dans la science hermétique qui avaient fait la renommée légendaire du philosophe espagnol. On racontait mille choses ridicules sur cet homme étonnant, et l'on affirmait qu'il aurait été poursuivi comme sorcier par l'Inquisition, s'il n'eût pas réussi à fabriquer, au profit d'Édouard Ier, roi d'Angleterre, six millions de fausse monnaie, à l'aide desquels le monarque anglais avait promis d'entreprendre une nouvelle croisade contre les infidèles. Raymond Lulle (fig. 129) laissa de nombreux disciples qui s'intitulèrent *lillustins* ou *illuminés,* et qui exploitèrent habilement la fin malheureuse de leur illustre maître, au moment même où la cour de Rome ne paraissait pas éloignée de lui accorder la béatification. Cachant sous le prestige de la magie noire leurs essais d'expérimentation chimique, les lullistins avaient répandu, dans le peuple, que l'âme du saint martyr apparaissait à certaines heures nocturnes et apportait à ses plus dignes néophytes les secrets du ciel, notamment en ce qui touche l'art divin de transformer en or pur les métaux les plus vils. Le crédit des illuminés fut considérable par toute l'Europe, et, bien que leur secte, par ses pratiques occultes et ténébreuses, semblât destinée à encourir les rigueurs des lois civiles et ecclésiastiques, elle trouva de la part du clergé et des magistrats une sorte de tolérance pour les hommes éminents qui lui étaient affiliés.

Les réunions mystérieuses des illuminés s'entouraient, en Allemagne surtout, d'un appareil redoutable : elles avaient lieu la nuit, en des endroits déserts et sauvages, et de préférence dans le voisinage des mines de fer ou de cuivre (fig. 130), là où l'âpreté du sol et l'aspect désolé du paysage semblaient en harmonie avec les arcanes du grand œuvre. On pense que les frères de la Rose-Croix, qui devaient leur nom à un gentilhomme allemand nommé Rosenkrutz, succédèrent aux lullistins vers la fin du quinzième siècle.

Fig. 130. — Le Mineur, dessiné et gravé au XVIe siècle par J. Amman.

Contemporain de Raymond Lulle, le Languedocien Arnauld de Villeneuve, versé comme lui dans les langues orientales, mathématicien, philosophe, médecin, interrogeait aussi la nature par l'analyse des corps et des substances. Il approfondissait surtout la science chimique pour les besoins de la médecine; il découvrit ainsi les différents acides qu'on a nommés depuis sulfurique, nitrique et muriatique; il fabriqua, le premier, dit-on, les alcools et l'esprit-de-vin. Arnauld de Villeneuve fut, avec Albert le Grand, une des plus hautes personnifications de l'art expérimental, au moyen âge, cet art encore indécis et confus, qui n'échappait

à la suspicion farouche de l'ignorance, qu'en s'exerçant silencieusement sous la protection des rois ou bien à l'ombre des cloîtres. Il faut toutefois regretter que ces deux esprits d'élite, Arnauld de Villeneuve et Raymond Lulle, aient cru devoir embrasser les opinions et les systèmes de la théosophie, cette source des théories fausses, ridicules ou absurdes, qui mirent souvent obstacle à l'application des plus remarquables découvertes de la science.

En 1214, l'Angleterre eut l'honneur de donner naissance au moine Roger Bacon (fig. 131), dit *le Docteur admirable,* qui faillit aussi payer

Fig. 131. -- L'alchimiste Roger Bacon, d'après une gravure de Jean de Vries.

chèrement le crime d'être incompris et de devancer son siècle. Il passa dans les cachots une partie de sa vie. L'Italien Salvino degli Armati venait alors d'inventer un procédé nouveau pour donner au verre la forme lenticulaire. Bacon s'empara de cette invention, en la perfectionnant, et créa les lunettes achromatiques et le télescope, avec lequel il ouvrit les immensités du ciel aux astronomes futurs. Il avait trouvé une substance combustible analogue au phosphore, et avec le salpêtre, qui n'était encore employé qu'en médecine, il composa la poudre à canon. Il ne faut tenir aucun compte de la légende populaire qui le représente comme la première victime de sa terrible découverte; sans prévoir, il est vrai, les prodigieuses conséquences de la fabrication de cette mixture inflammable et détonante,

il ne craignit pas d'affirmer qu'on en verrait sortir une révolution dans l'art de la guerre. En effet, la fonte des cloches (fig. 132), usitée depuis le troisième siècle, ne tarda pas à donner l'idée de fondre des canons. Roger Bacon avait tout approfondi, et pourtant, sur son lit de mort 1292), il doutait de son œuvre ; il laissa échapper cette plainte amère : « Je me repens de m'être donné tant de peine dans l'intérêt de la science. »

Ainsi, dès le commencement du quatorzième siècle, la France, l'Allemagne, l'Angleterre et l'Espagne avaient produit presque simultanément

Fig. 132. — Fonte d'une cloche, en présence d'un évêque qui la bénit; lettre ornée du *Rationale divinorum officiorum* de Guillaume Durand, ms. du XIVe siècle. Biblioth. de M. Ambroise Firmin-Didot.

chacune un des plus illustres représentants de ce qu'on appelait à cette époque *le grand art*, c'est-à-dire la connaissance des secrets de la nature. De ces quatre savants philosophes, Bacon est celui qui eut la raison la plus haute et la conception la plus vaste ; tous se vouèrent à l'enseignement, et leur parole éloquente, inspirée, enthousiasma de nombreux auditeurs, qu'une vérité toute simple, toute vulgaire, aurait laissés froids et indifférents. Quand Bacon décrivait le mouvement de la machine céleste, la marche régulière des planètes, quand il exposait la théorie du monde physique, quand il mettait en relief les lois mystérieuses qui

régissent la matière et qui président à la transformation des substances, on l'écoutait avec admiration, et personne n'eût élevé la voix pour le contredire, car il était convaincu lui-même par les résultats qu'il avait obtenus, par les preuves démonstratives dont il se servait, par les grands problèmes qu'il croyait avoir résolus, et il faisait passer sa conviction dans l'esprit de ses auditeurs. La science expérimentale empruntait souvent ses démonstrations au charlatanisme le plus impudent. Arnauld de Villeneuve étalait, aux yeux des Parisiens ébahis, tantôt des plaques de cuivre qu'il venait de convertir en argent, disait-il, tantôt des feuilles d'argent qu'il prétendait changer en or pur. Les assistants criaient *Noël!* à la vue de ces expériences; un peu d'acide nitrique étendu d'eau eût suffi à détruire l'illusion, mais il n'y avait pas là un seul témoin, plus instruit que les autres, qui osât s'inscrire en faux contre les prodiges qu'on attribuait aux puissances infernales. Nous avons dit quelle puissante influence exerça Raymond Lulle sur le développement de l'alchimie.

L'Inquisition brûla les livres magiques et alchimiques d'Arnauld de Villeneuve, après avoir condamné sa mémoire. Cependant, grâce au pape Clément V, deux de ses ouvrages seulement, le *Rosarium philosophorum* (le Rosaire des philosophes) et le *Flos florum* (la Fleur des fleurs), furent épargnés, et, dans ces compilations en style diffus et ténébreux, la science moderne n'a pu qu'à grand'peine découvrir quelques indications utiles. Les écrits encyclopédiques d'Albert le Grand, conservés à Cologne, n'avaient pas eu du moins à redouter la censure ecclésiastique, et, dès que l'imprimerie fut découverte, ils servirent, pendant un demi-siècle, à entretenir l'activité des presses rhénanes, sans que la vraie science en ait retiré un grand profit. Quant à l'*Opus majus* (le Grand œuvre) de Roger Bacon, il avait trouvé dans la bibliothèque du Vatican l'hospitalité qu'il méritait à si juste titre, et l'on peut dire que ce livre, dédié au pape Clément IV, gardait en dépôt toute la science du moyen âge.

Quant aux disciples de Roger Bacon, d'Arnauld de Villeneuve et d'Albert le Grand, le plus grand nombre avait renoncé à la chimère de la transmutation des métaux, et négligé même les opérations du laboratoire; ceux qui continuèrent à pratiquer la méthode expérimentale ne tirèrent presque aucun parti de leurs découvertes effectives, par suite des rêveries

insensées auxquelles ils s'abandonnaient, en s'obstinant à chercher la pierre philosophale (fig. 133). Le premier, peut-être, qui ait envisagé le côté pratique de la chimie proprement dite, fut Gentile Gentili de Foligno, dont le traité sur les doses et les proportions médicamenteuses peut être considéré comme un véritable résumé de chimie médicale, résumé très-complet et très-judicieux pour le temps où il fut composé. Voici venir ensuite Antoine Guainer, de Pavie, qui sut préparer des eaux minérales artificielles, Saladin, d'Ascoli, et Arduino, de Pesaro, dont les ouvrages

Fig. 133. — L'Alchimiste allemand, fac-simile d'une gravure sur bois attribuée à Holbein et tirée de la traduction allemande de la *Consolation de la Philosophie*, de Boèce, édit. d'Augsbourg, 1537, in-fol.

ont le mérite de préciser les substances à bases minérales, que l'alchimie avait fait sortir tout récemment de ses creusets.

Pour cette époque encore, comme pour les précédentes, nous devons regretter que, de tout ce qui touchait aux travaux des arts industriels (fig. 134 et 135), rien n'ait été consigné dans des traités spéciaux. Combien d'ingénieux procédés perdus pour toujours ! Combien d'autres qui n'ont été de nouveau découverts, trois ou quatre siècles plus tard, que par l'effet du hasard ou à la suite de longues et laborieuses recherches ! Ne trouverait-on pas plus d'intérêt et de profit à consulter les cahiers de

notes journalières d'un artisan de ce temps-là, que le fatras énigmatique et trop souvent stérile des manipulateurs du grand œuvre ?

Les alchimistes, d'ailleurs, procédaient sans méthode, sans théorie scientifique. Où pouvaient les mener leurs systèmes sur la valeur *morale* des métaux, sur l'existence d'un corps simple exceptionnel et indécomposable, sur la recherche d'une panacée universelle ? Ils prenaient une à une les substances que leur fournissaient les trois règnes de la nature ; ils les traitaient par le feu, par l'eau ; ils les combinaient entre elles, en relatant avec soin les divers phénomènes isolés qui se produisaient dans l'opération chimique ; puis ils s'attachaient à concilier autant que possible ces phénomènes avec les idées les plus bizarres et à donner aux produits

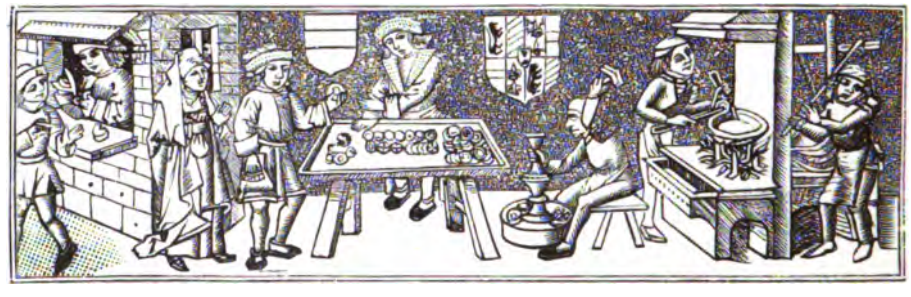

Fig. 134. — Atelier monétaire au xve siècle, fac-simile réduit d'une gravure sur bois au bas d'un placard monétaire, imprimé à Louvain en 1487. Biblioth. de Bourgogne, à Bruxelles.

obtenus un emploi conforme aux qualités extérieures qui caractérisaient ces produits nouveaux. Si quelques révélations imprévues venaient à s'échapper des cornues et des matras, rangés en bataille sous l'œil de l'alchimiste, elles ne devaient être attribuée qu'au hasard, qui se réservait de jouer quelquefois un rôle assez heureux dans ces inutiles et monstrueux travaux de chimie expérimentale.

Au quinzième siècle, les alchimistes, le plus souvent à leur insu, avaient déjà donné à la science, indépendamment de plusieurs substances comprises dans la matière médicale, le bismuth, le foie de soufre, le régule d'antimoine, l'alcali volatil fluor. Ils savaient distiller l'alcool, volatiliser le mercure, obtenir l'acide sulfurique par la sublimation du soufre ; ils préparaient l'eau régale et différentes sortes d'éther ; ils purifiaient les alcalis ; ils avaient trouvé le moyen de teindre en écarlate les étoffes mieux

que ne sauraient le faire nos ouvriers modernes. Plusieurs procédés de l'art du peintre-verrier, qu'on a dit perdus, et qui n'étaient qu'abandonnés et oubliés, avaient été inventés par des souffleurs émailleurs. Selon toute probabilité, les effets de l'hydrogène, employé comme agent d'éclairage, avaient pu se manifester spontanément aux yeux de l'alchimiste. On sait qu'un alchimiste allemand, Eck, de Sulzbach, avait deviné et

Fig. 135. — Le Monétaire, dessiné et gravé au XVIe siècle par J. Amman.

constaté l'existence de l'oxygène, qui n'a été démontrée par Priestley que trois cents ans plus tard.

Jamais l'alchimie ne fut en si grand honneur qu'au début du quinzième siècle, malgré les édits royaux rendus contre les alchimistes, malgré les soupçons d'imposture répandus généralement sur leur compte. Non-seulement il arrivait que des souverains leur demandaient avec confiance l'or destiné aux ateliers monétaires (fig. 134 et 135), mais encore la foule, qui croyait aux merveilles de l'or potable, leur achetait à beaux deniers certaines mixtures métalliques, combinées avec des graisses et des sucs végétaux, qui devaient guérir les maladies, conserver la jeunesse, rendre invulnérable, procurer des songes heureux, prolonger indéfiniment la vie

Fig. 136. — L'extraction des métaux précieux. Détails du collier de cérémonie du doyen des orfévres de Gand. xve siècle, argent ciselé; grandeur de l'original.

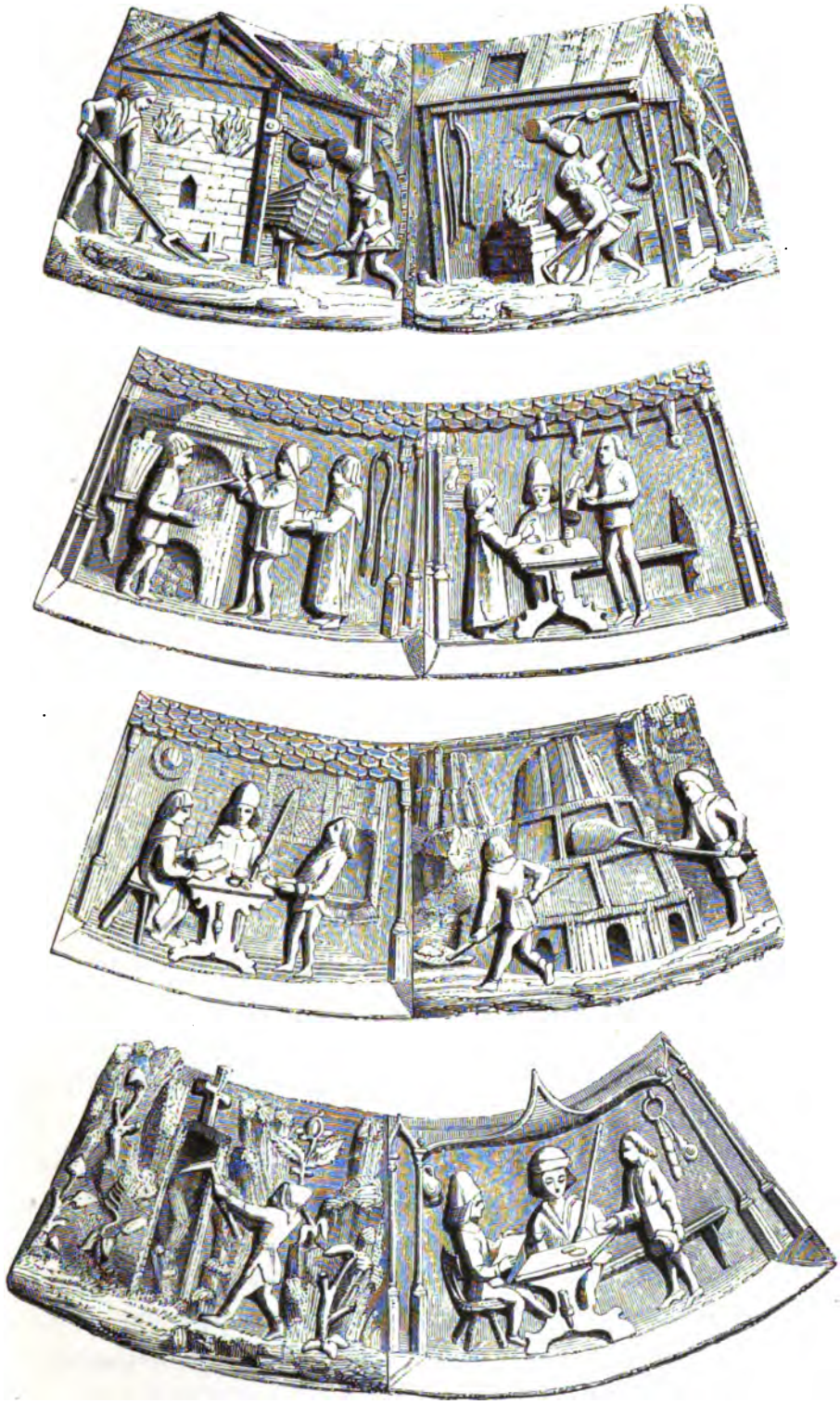

Fig. 137. — La fonte des métaux précieux. Détails du collier de cérémonie du doyen des orfèvres de Gand. XVe siècle, argent ciselé, grandeur de l'original.

humaine, etc. C'est l'époque où furent composés la plupart des traités sur l'alchimie, indigestes ramassis de propositions incohérentes et d'assertions saugrenues, où beaucoup de poésie se mêle pourtant à beaucoup d'insanité, où la phraséologie ampoulée étouffe l'idée logique, mais où se révèle néanmoins une foi aveugle et presque imposante à force de naïveté. Dans ce chaos, dans cet entassement d'énormités matérielles et intellectuelles, rien n'apparaît de grand, de mystérieux, que l'alchimiste ne fasse intervenir des démons peuplant l'air, le feu et l'eau, des astres dominant les volontés célestes et humaines, des sympathies mystérieuses s'établissant entre les créatures et le Créateur, des combinaisons hybrides de substances minérales et végétales, etc. Le quinzième siècle est de beaucoup le plus fécond par le grand nombre de rêveurs qu'il a produits, et au premier rang desquels il faut citer Nicolas Flamel, dont nous parlerons plus loin; Bernard Trévisan (1406-1490), qui prodigue une longue vie et d'immenses richesses à la chimère de la transmutation; deux religieux, Georges Ripley, chanoine régulier anglais, et Basile Valentin, bénédictin allemand, auteur des *Douze Clefs* et de *l'Azoth*. Toutefois, au milieu de cette recherche passionnée de l'étrange et du surnaturel, quelques bons esprits, à la fois ardents et sérieux, ne se livrent à l'étude et ne se consacrent aux opérations du laboratoire, que pour demander plus spécialement à la logique et à l'expérimentation le progrès de la chimie. Tel fut l'universel Pic de la Mirandole, qui a laissé un traité sur l'or; tels furent Isaac et Jean le Hollandais, fabricants d'émaux et de pierres gemmes artificielles, lesquels ont décrit avec la plus minutieuse précision leurs ingénieux travaux.

En 1488, le gouvernement vénitien, à l'imitation d'Henri VII, roi d'Angleterre, et de plusieurs autres princes contemporains, avait décrété une interdiction très-rigoureuse contre les pratiques de l'alchimie; mais les prétendus faiseurs d'or n'en poursuivirent pas moins la chimère de leurs transmutations hermétiques. Ce fut l'époque où, dit-on, les Rose-Croix formèrent, sous le nom de *voarchodumia*, une association secrète, dont l'objet principal était la découverte des mines d'or et d'argent et surtout la recherche du grand œuvre (fig. 136 et 137).

Le seizième siècle va s'ouvrir, siècle rénovateur où la science, de quel-

que côté qu'elle se dirige, travaille à se débarrasser des vieilles routines du moyen âge et s'efforce de trouver une voie nouvelle où elle puisse avoir la raison pour appui et l'observation pour flambeau. Chose bizarre, c'est la fantastique alchimie qui va prendre, comme de haute lutte, l'initiative de la réforme scientifique.

Paracelse, né Einsiedeln, en Suisse (1493-1541), ce personnage vraiment extraordinaire dont le nom est revenu plus d'une fois sous notre plume quand nous avons eu à parler des sciences médicales à l'époque de

Fig. 138. — L'alchimiste Paracelse, d'après une gravure de Jean de Vries.

la Renaissance (voy. chap. Sciences médicales et Sciences occultes), peut être considéré comme le type le mieux caractérisé des alchimistes de son temps. Il y a, pour ainsi dire, deux hommes en lui : d'une part, le réformateur audacieux qui bouleverse toutes les idées reçues en médecine depuis Hippocrate, et qui, par ses incessantes manipulations, offre aux arts les ressources les plus inattendues; d'autre part, le théosophe, disons même le charlatan, s'éloignant de l'exégèse commune et prétendant se faire passer pour un de ces êtres privilégiés chez qui, selon l'opinion du vulgaire, les connaissances innées venaient directement de Dieu, par simple émanation surnaturelle. Cette espèce de déification du savant ne pouvait manquer d'aider puissamment au succès de ses doctrines, mais il aurait dû s'iso-

ler davantage, et ne point montrer l'homme à ses admirateurs, qui n'eussent jamais voulu voir que le prophète. Après une jeunesse aventureuse, ayant acquis, à l'âge de trente-deux ans, une réputation immense et incontestée, Paracelse (fig. 138) voyait des milliers d'élèves et d'auditeurs se presser autour de la chaire de médecine qu'il occupait à l'université de Bâle. L'enthousiasme allait jusqu'au fanatisme. Princes et grands seigneurs lui faisaient cortége. On baisait les pans de sa robe, les cordons de ses souliers. Il avait, en effet, guéri dix-huit personnages marquants, tous réputés incurables; aussi, c'était à qui obtiendrait de lui quelques gouttes de l'élixir auquel on attribuait la vertu de prolonger indéfiniment la vie humaine.

Tout à coup, Paracelse vit pâlir son étoile : s'abusant probablement lui-même, il avait eu l'imprudence de promettre plus qu'il ne pouvait tenir. Forcé de quitter Bâle comme un proscrit, il s'en alla, escorté de quelques disciples, reprendre sa vie errante, qui le conduisit bientôt au lit d'hôpital, où, jeune encore, il mourut misérablement. Avant lui, Henri-Corneille Agrippa, de Nettesheim, philosophe, médecin et alchimiste, avait eu le même sort à Grenoble (1535), après avoir été emprisonné comme magicien, à Bruxelles. Nous n'essayerons pas de défendre la théorie souvent obscure, toujours bizarre et parfois ingénieuse, qui constitue ce qu'on a nommé le panthéisme de Paracelse, théorie à laquelle l'audacieux thaumaturge n'avait feint de croire lui-même que pour arriver plus promptement à la fortune, en frappant les imaginations qui fussent restées peut-être insensibles à des idées plus raisonnables. Mais il faut remarquer que, dans ses opérations chimiques, Paracelse fut toujours dirigé par une pensée aussi grande que féconde, qui comprenait la simplification des procédés, la recherche des principes élémentaires et des agents véritablement actifs de la nature. Ses fameux *arcanes* ne sont pas autre chose : « Le vrai but de l'alchimie, dit-il, est de préparer les arcanes, et non de fabriquer de l'or. » Et, partant de là, il déclame contre les aubergistes, les cuisiniers qui noient dans les soupes la vertu des meilleurs arcanes, contre les apothicaires qui ne savent composer que d'insipides sirops et de dégoûtantes décoctions, lorsqu'ils ont sous la main, au fond de leurs alambics (fig. 14 à 23), des extraits et des teintures empruntés aux végétaux et aux minéraux les

plus efficaces. Paracelse ne s'élève pas moins contre les médecins qui, dans leurs prescriptions barbares, rassemblent une foule de substances contraires qui se combattent et s'entre-détruisent. Il repousse de toutes ses forces l'usage des correctifs, ajoutés à certaines préparations pharma-

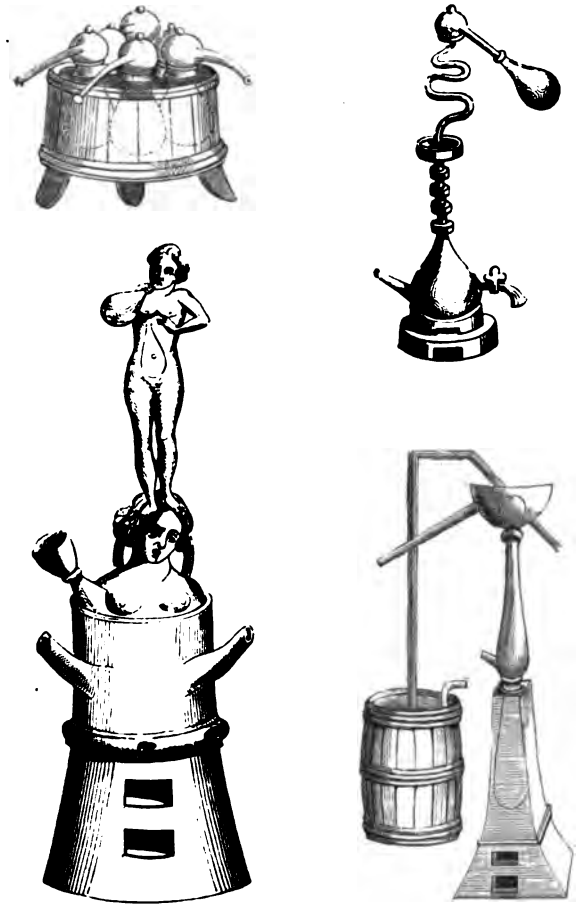

Fig. 139 à 142. — Fourneau, cornues, alambics et appareil distillatoire, à l'usage des chimistes et alchimistes du seizième siècle, d'après une gravure de Jean de Vries.

ceutiques, surtout quand ces correctifs n'ont avec ces préparations aucun rapport naturel. Il veut qu'on cherche la quintessence des plantes, l'*éther* d'Aristote, et les principes actifs des corps organisés ; il veut qu'on les isole avec soin et qu'on les emploie pour conjurer tel ou tel désordre fonctionnel de la machine animale. Quant aux os de lièvre, au corail, à la nacre et autres corps analogues, desquels il prétend extraire chimiquement

les *arcanes*, nous supposons qu'il ne s'en servait que pour donner le change aux témoins curieux et indiscrets de ses manipulations chimiques, et, quand il voulait rendre efficaces ces mélanges plus ou moins insignifiants, il y ajoutait à la dérobée quelques substances énergiques dont il avait reconnu les bons effets.

En tout cas, sous l'influence de Paracelse, l'alchimie, de spéculative qu'elle était, devint essentiellement pratique et usuelle, à tel point que Georges Agricola, né en Misnie (1494-1555), qui procédait avec plus de savoir et de maturité que Paracelse, amena, sans secousse et sans débat,

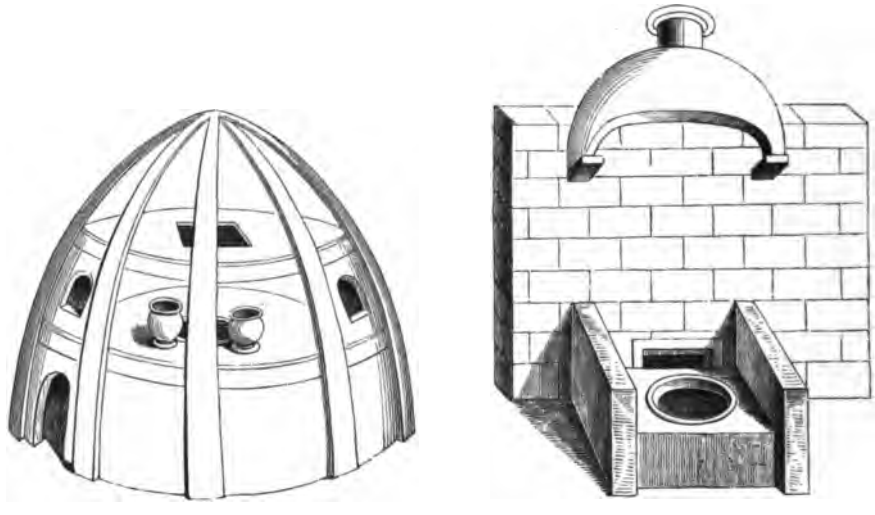

Fig. 143 et 144. — Fourneaux, à l'usage des chimistes et alchimistes du moyen âge, d'après une gravure de Jean de Vries.

dans la métallurgie, l'heureuse révolution que son fougueux contemporain n'avait pas opérée sans lutte et sans trouble dans la médecine et la pharmacopée. Agricola résidait à Bâle. Son caractère grave et modeste convenait aux mœurs des habitants de cette ville marchande et industrielle, et ses découvertes scientifiques ne pouvaient que leur plaire et les intéresser, du moment qu'ils y voyaient la possibilité immédiate d'une application utile aux arts et à l'industrie. Depuis 1530 environ (époque où Paracelse avait déjà quitté Bâle) jusqu'en 1560, c'est-à-dire cinq ans après la mort d'Agricola, les ateliers typographiques de Wensler et de Froben ne cessèrent de reproduire dans tous les formats, et souvent avec de belles gra-

vures sur bois, les ouvrages, écrits en latin, dans lesquels le père de la science métallurgique exposait lumineusement les résultats de ses doctes et infatigables investigations.

Désormais la *chimiâtrie,* ou l'art de transformer les corps et les substances au point de vue de la médecine, et la métallurgie, ou l'art d'extraire et de purifier les métaux sous le rapport de l'industrie, ces deux sciences congénères et pourtant si différentes, dirigées l'une et l'autre par les disci-

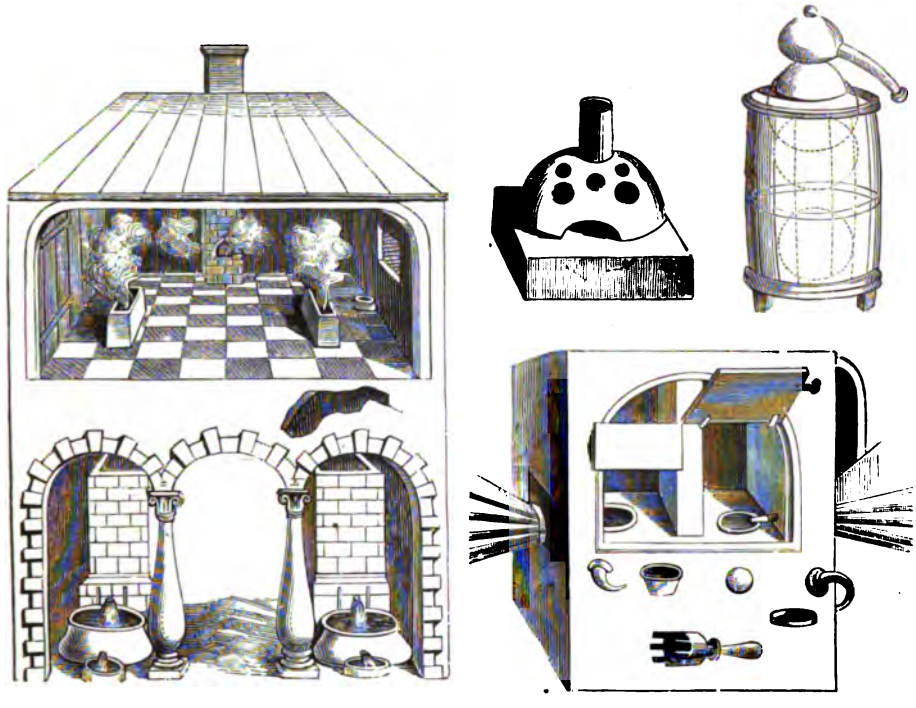

Fig. 145 à 148. — Fourneaux et appareils divers, à l'usage des chimistes et alchimistes du moyen âge, d'après une gravure de Jean de Vries.

ples de Paracelse et d'Agricola, vont marcher parallèlement, et d'un pas égal, dans la voie du progrès. L'alchimie se concentrera dans les abstractions de ses fidèles et fanatiques adhérents; elle cessera d'être expérimentale et deviendra exclusivement psychologique, jusqu'au jour où elle devra disparaître tout à fait du domaine renouvelé et agrandi des connaissances positives.

Ce serait une histoire intéressante à écrire que celle de la lutte des alchimistes psychologues contre les *chimiastres,* ou nouveaux chimistes, sur-

tout si l'on s'efforçait de montrer comment le génie du moyen âge perdait insensiblement le terrain sur lequel il avait régné en dominateur pendant tant de siècles ; mais ce n'est pas ici la place de cette étude. Nous ne pouvons que présenter sommairement les faits principaux, pour en déduire ensuite les principales conséquences. C'est aux bords du Rhin que cette lutte fut la plus vive et la plus tenace. Pendant que Gratarole, Braceschi, Alexandre de Suchten, l'Anglais John Dee, prenaient parti pour les alchimistes et défendaient les théories spéculatives d'Avicenne, de Gerber et de Raymond Lulle ; les livres de Conrad Gessner, de Thomas Mufet, de Nicolas Guibert, soumettaient la science à l'influence des idées d'examen qui avaient inauguré les temps nouveaux.

Cependant le sceptique Corneille Agrippa, qui, dès sa jeunesse, avait été initié aux mystères de l'alchimie et même de la nécromancie, traçait d'une main ferme la ligne qui sépare la science et la spéculation, l'art et le métier. Voici comment il apprécie cet *art,* « duquel il diroit encore bien plus de choses, n'estoit qu'il a faict serment, quand il fut receu aux mystères d'iceluy, de ne les révéler ». Il donne à entendre ce qu'il pourrait arguer contre les fourbes et les charlatans : « Ici, je montrerois l'alchimiste (fig. 149) fabriquant les azurs, cinabres, mines ou vermillons, l'or musical et autres mixtions de couleurs ; là, je surprendrois le mesme homme exerçant une véritable *piperie,* forgeant une benoiste pierre philosophale, par l'attouchement de laquelle toutes soient soudainement changées en or ou en argent, selon le souhait de Midas. Cet homme, je le chasserois des royaumes et provinces, je confisquerois ses biens, je le punirois au corps, car il offense Dieu, la religion chrétienne et la société. » Agrippa, qui avait promis de se taire sur un sujet aussi délicat où il était lui-même intéressé, donne tout à coup carrière à une généreuse indignation : « Il seroit trop long, dit-il, de racompter toutes les folies, vains secrets et énigmes de ce mestier, du Lyon verd, du Cerf fugitif, de l'Aigle volant, du Crapaud enflé, de la Teste de corbeau, de ce Noir, plus noir que le noir, du Cachet de mercure, de la Boue de sagesse, et de semblables bourdes sans nombre. Quant à la science en elle-même, qui m'est familière, et qu'on doit bien se garder de confondre avec le mestier, je la crois digne de l'honneur que Thucydide requiert à la femme de bien, disant que d'elle on ne

doit en parler ni en bien ni en mal. » Le même Agrippa nous a laissé une peinture très-expressive de la triste condition où se trouvaient réduits alors

Fig. 149. — Le laboratoire d'un alchimiste, d'après le tableau de Breughel le Vieux, gravé par Jérôme Cock. XVIe siècle.

les alchimistes de bas étage, colporteurs ambulants, qui allaient de foire en foire amasser « quelque peu d'argent, par céruse, vermillon, antimoine

et autres drogues servant à farder les femmes, peindre et emplastrer les vieilles, drogues que l'Écriture appelle onguents de paillardise. » Ces parasites de la science, qui étaient descendus au niveau des bateleurs et des bohémiens, volaient l'argent qu'ils ne pouvaient gagner, et finissaient par faire de la fausse monnaie. En un mot, conclut Agrippa, « c'estoit gibier de potence. »

Tels furent, sous le règne de François Ier, les seuls alchimistes qui restaient en France, audacieux ignorants beaucoup plus propres à discréditer l'esprit d'expérimentation qu'à le répandre dans les hautes classes de la société. Ce n'était pas ainsi que le fameux Nicolas Flamel avait établi, cent cinquante ans auparavant, sa mystérieuse personnalité parmi le bas peuple de Paris. Écrivain juré de l'Université, philosophe, naturaliste, théologien et sans doute alchimiste, Flamel eut une réputation de probité, qui ne fut peut-être pas moins favorable que ses richesses à la cause, longtemps décriée, de la pierre bénite. On n'examina pas si d'heureuses spéculations de banque, ou si des dépôts d'argent considérables laissés entre ses mains par des juifs proscrits qui moururent sans héritiers et hors de France, avaient pu accroître et centupler la modeste épargne du scribe de la paroisse Saint-Jacques de la Boucherie; le vulgaire, toujours ami du merveilleux, attribua exclusivement à l'alchimie la grosse fortune de ce maître écrivain, et, bien longtemps après sa mort, *nul bourgeois ou manant de Paris* n'eût osé passer, le soir, dans la petite rue de Marivaux, devant la maison de Flamel et de Pernelle, sa femme, sans se signer dévotement, afin de conjurer les malins esprits qui devaient hanter l'ancienne demeure où l'alchimiste avait caché son trésor. Flamel était mort, cependant, en fondant des messes pour le repos de son âme dans toutes les églises de Paris, et en léguant ses biens aux pauvres.

La fortune éclatante de Nicolas Flamel servit sans doute aux progrès de la science expérimentale, mais elle poussa des milliers d'enthousiastes dans la voie pernicieuse des entreprises et des essais infructueux. La recherche de la pierre philosophale était devenue la folie du quinzième siècle. « Les dommageables charbons, dit un vieil auteur peu favorable aux alchimistes, le soulfre, la fiente, les poisons, les mines, et tout dur travail leur sembla plus doux que miel, jusqu'à ce qu'ayant consommé patrimoine, héritage,

meubles, qui s'en alloient en cendre et en fumée, ces malheureux se trouvassent chargez d'ans, vestus de haillons, affamez tousjours, sentant le soulfre, taincts et souillez de suye et de charbon, et par le maniement de l'argent vif (mercure) devenus paralytiques... De chymiques, ils devenoient cacochymes; de médecins, mendians; de savonniers, taverniers; la farce du peuple, fols manifestes, et le passe-temps d'un chascun. »

Flamel, mort en bon chrétien, au commencement du quinzième siècle (1418), n'avait pas eu d'école et ne laissa pas de disciple; il emporta dans la tombe le secret du grand œuvre, qu'il se vantait de posséder. Aussi s'était-il écoulé plus d'un siècle et demi avant que l'enseignement des paracelsistes, qui avaient promené par toute l'Europe la mauvaise fortune de l'alchimie, parvint à s'installer dans l'Université de Paris. Ce ne fut guère que sous le règne d'Henri IV que Baillif de la Rivière, Joseph Duchesne, tous deux médecins du roi, et Gabriel Penot, élève, comme eux, de l'école bâloise, parvinrent à donner en France quelque retentissement au nom et aux doctrines du grand alchimiste suisse.

Ce mouvement de réaction favorable, qui eut lieu dès lors en faveur du système chimique de Paracelse, pour être lent et indécis, n'en fut pas moins significatif. La guerre s'était rallumée très-vivement entre les chimistes éclectiques et les paracelsistes, et ce fut au milieu des factums et des pamphlets, des hyperboles de la controverse et des scandales de l'école, que la chimiâtrie, contre laquelle s'insurgeait le spiritualisme forcené des Rose-Croix, ces sectaires de l'alchimie mystique, put faire son chemin, pas à pas, sur le terrain encore mal délimité de la chimie générale. Les deux autres branches de la science, la métallurgie et la chimie technique, grâce à la nature de leurs applicatibns usuelles, finirent par rencontrer moins d'obstacles et d'entraves, avec plus de tolérance; elles trouvèrent bientôt, de la part des gouvernements ou des administrations municipales, encouragement et protection. Venise, qui avait été si longtemps hostile aux chimistes psychologues, favorisa les chimistes praticiens et ouvriers. Il en fut de même de toutes les villes et de tous les États commerçants. On vit de toutes parts les métallurgistes et les techniciens, s'adressant à l'intérêt, qui est, qui a toujours été le grand mobile de tous les progrès, construire des hauts-fourneaux, des fonderies, des usines, et réussir ainsi à modifier

en peu d'années la plupart des habitudes sociales. Les savants s'occupèrent à l'envi de la chimie métallurgique, qui faisait réellement de l'or, en exploitant le minerai de tous les métaux et en soumettant ces métaux à toutes les métamorphoses que l'industrie peut leur faire subir. En Allemagne, par exemple, l'astronome danois Tycho-Brahé s'enfermait sans cesse dans son laboratoire avec l'empereur Rodolphe II, qui dépensait des sommes énormes en expérimentations scientifiques, sans se soucier de la pierre philosophale. De même, en Angleterre, le chancelier Bacon, surnommé *le Père de la physique expérimentale,* ne dédaignait pas de s'adonner lui-même aux travaux chimiques. En Italie et dans les Pays-Bas, rappelons les noms de J.-B. Porta et de Van Helmont, qui, malgré leurs attaches à bon droit suspectes avec la philosophie hermétique, firent faire des progrès réels à la physique et à la médecine. Enfin, en France, la chimie technique avait évoqué, dès ses premières tentatives, un homme de génie, Bernard Palissy, qui, dans l'espace de quelques années, l'éleva glorieusement à la hauteur d'un art arrivé déjà à son apogée.

Fig. 150. — L'alchimiste Morienus, d'après une gravure de Jean de Vries.

SCIENCES OCCULTES

Origines de la magie. — Savants et philosophes réputés magiciens. — Différentes formes des sciences occultes. — L'onéirocritie. — Onéirocrites et devins. — La nécromancie. — Pratiques des nécromanciens — L'astrologie. — Astrologues célèbres. — La chiromancie. — L'aéromancie et autres divinations. — L'art angélique et l'art notoire. — Les sorts des saints. — La magie. — Évocation des bons et des mauvais génies. — Pactes avec les démons. — Magiciens célèbres. — Formules et cercles. — Encens et parfums — Talismans et images. — L'envoûtement. — Les sagittaires. — Le mauvais œil. — Alchimie magique. — La kabale. — Les fées, lutins et esprits. — Les loups-garous. — Le sabbat. — Procès de sorcellerie.

OUTE illusion a son principe, dit le savant M. Ferdinand Denis dans un beau travail que nous allons essayer de reproduire en l'analysant; toute science mensongère a son histoire. Pour comprendre dans leur ensemble les diverses branches de la philosophie occulte, ainsi qu'on l'envisageait au moyen âge, il faut dire un mot de la magie dans l'antiquité. »

Si nous avions à étudier ce vaste sujet en remontant aux sources primitives, il faudrait expliquer les formes magiques des *Védas* de l'Inde ancienne, telles que nous les a conservées la religion des Hindous; il faudrait aussi pénétrer dans les mystères de la Kabale hébraïque. Bornons-nous à invoquer le témoignage de Diodore de Sicile, qui avait voyagé, du temps de Jules César, dans les contrées les plus lointaines de l'Asie et de l'Afrique, et qui nous révèle l'existence d'une tribu chaldéenne, composant une caste sacrée, vouée exclusivement à la culture des sciences occultes, et

sans cesse occupée à découvrir, par l'astrologie et par la magie, les secrets de l'avenir. Le même historien nous apprend que les Assyriens avaient des devins et des augures, pour interroger le vol des oiseaux et pour faire des sacrifices aux dieux inconnus, bien des siècles avant que ces pratiques superstitieuses fussent introduites dans le culte des Romains. Pline, à son tour, emprunte à la tradition un curieux chapitre sur la magie, dans les temps homériques; d'autres écrivains latins nous ont transmis un petit nombre de renseignements concernant la magie chez les Étrusques. C'en est assez pour démontrer que la magie antique, et surtout la magie orientale, fut le berceau des sciences occultes au moyen âge.

Les sciences occultes existaient, d'ailleurs, chez les anciens, quoiqu'elles ne fussent pas désignées sous ce nom générique qui comprend toutes les formes de l'art divinatoire, notamment l'astrologie et l'onéirocritie; tous les modes d'évocation des esprits invisibles, bons ou mauvais, notamment la théurgie et la goétie; tous les rapports matériels et spirituels des morts avec les vivants, c'est-à-dire la nécromancie; et enfin tous les moyens d'exercer un pouvoir surnaturel et ténébreux par l'influence des démons, c'est-à-dire la sorcellerie. Mais, au moment où le christianisme vint changer la face morale du monde, les premiers hérésiarques, qui, en embrassant la religion nouvelle, l'entraînaient dans le chaos des religions païennes, les gnostiques, les valentiniens, les carpocratiens, les basilidiens, qui se disaient les dépositaires de la sagesse des théosophes de l'Orient, et qui dénaturaient le culte chrétien par des mystères étranges, obscènes ou ridicules, paraissent avoir été les fidèles gardiens des préceptes de la magie antique; ils ajoutèrent ainsi aux cérémonies de l'Église grecque une foule de pratiques secrètes, imaginées par les prêtres de Bouddha ou de Zoroastre, et qui ne manquaient pas de grandeur et de majesté.

C'est à l'époque où la *gnose* (science souveraine) florissait à l'école d'Alexandrie, pendant le troisième siècle, qu'on voit apparaître deux illustres philosophes, Plotin (né à Lycopolis, en Égypte) et son disciple Porphyre (né à Tyr), qui posèrent en quelque sorte les bases de la nouvelle science magique, et qui peuvent être regardés comme les premiers démonographes du moyen âge. Plotin, véritable platonicien, était allé étudier

en Perse et dans l'Inde la philosophie des Orientaux, avant de venir à Rome enseigner le mysticisme et le panthéisme : il rassembla, dans un ouvrage intitulé les *Ennéades* (c'est-à-dire Recueil de neuf livres), tout un corps de doctrine, que Porphyre compléta en le commentant, et qui renferme un choix des traditions merveilleuses de l'*art sacré* de l'Orient.

Fig. 151. — Druide portant le croissant du sixième jour de la lune, et druide sacrificateur d'après un monument romain du IIe siècle.

Après eux, Jamblique (né à Chalcis, vers 300), qui sortait aussi de l'école d'Alexandrie, trouva une forme systématique pour réunir la théurgie à la magie, ces deux auxiliaires de l'art sacré. Eunape, Eustathe, l'empereur Julien lui-même, s'attachèrent au système de Jamblique, qui, en évoquant les mystères religieux de l'ancienne Égypte, a écrit une sorte d'évangile pour les thaumaturges et les magiciens. Jamblique avait donné, pour ainsi dire, la physique du règne des démons; Proclus, dans le siècle suivant, en donna la métaphysique.

La révolution qui s'opère alors dans la philosophie néo-païenne va faire converger vers le même but les aspirations et les tendances des esprits ardents et curieux, qui, après s'être appliqués à découvrir les secrets de la création et de l'existence terrestre, cherchent en dehors de la nature matérielle une source de satisfactions idéales que leur refuse le monde réel. Ce sont les yeux de l'âme qui s'ouvrent aux clartés des sphères divines, et l'intelligence humaine se passionne pour les sciences occultes, qui la mettent en rapport avec les intelligences supérieures du monde invisible. Ainsi, d'une part, se manifeste un mouvement scientifique, résultant des audacieuses spéculations de quelques savants, qui s'efforcent de sonder les arcanes de la philosophie; d'autre part, se révèle et se développe, parmi les populations grossières et naïves de l'Europe, un goût instinctif pour le merveilleux, né des légendes locales, un désir vague de marcher vers l'inconnu, une fiévreuse impatience d'assister à des évocations terribles, enfin un criminel espoir d'obtenir l'intervention des démons, qui disposaient d'un redoutable pouvoir, reconnu par le christianisme, et qui ne tardèrent pas à devenir les agents dociles d'une magie populaire, plus active, plus vivace, plus menaçante, que celle des philosophes de l'école d'Alexandrie. Cette nouvelle magie avait pris naissance non-seulement dans les superstitions des races celtiques, mais encore dans les sombres mystères des mythologies septentrionales. C'était une espèce de religion ténébreuse et sauvage que les peuples du Nord et certaines hordes asiatiques avaient importée dans la Germanie et dans les Gaules (fig. 151), avec leur culte barbare et leurs dieux sinistres, en effrayant, par des rites sanguinaires et des incantations magiques, les habitants primitifs de ces contrées encore remplies des riants et poétiques souvenirs du paganisme. On a dit, avec raison, d'un des plus anciens monuments de la langue scandinave, nommé le *Hava-mal,* qu'il contenait en germe la plupart des idées superstitieuses qui devaient, en se mêlant avec les théories magiques de l'Orient et de l'antiquité, créer la sorcellerie du moyen âge.

Les sciences occultes restent longtemps dans l'ombre et s'élaborent en silence, loin de la tutelle des écoles ecclésiastiques, mais sous l'influence des traditions populaires, qui avaient conservé les formules mystiques et divinatoires en usage chez les Chaldéens, les Grecs et les Romains, et qui

associaient aux lugubres réminiscences du Valhalla d'Odin les gracieuses rêveries des bardes de la Bretagne. Le moyen âge mit en œuvre tous les éléments de l'art sacré et de la science magique, empruntés à tant de pays divers, à tant d'âges différents, en les combinant avec les croyances mahométanes que les Arabes avaient importées en Espagne. Il y eut, en effet, dès le onzième siècle, dans la péninsule Ibérique, des écoles sarrasines, où l'on enseignait publiquement les sciences occultes, qui servaient à découvrir les merveilles du monde surnaturel. On a cru longtemps, d'après l'opinion des démonographes, que l'illustre Gerbert,

Fig. 152. — « Comment Alexandre se bataille as gens qui ont testes semblables a cheval et getent parmi la bouche fumée. » Miniature d'un ms. du XIIIe siècle, n° 11,040. Bibliothèque de Bourgogne, à Bruxelles.

né à Aurillac, en Auvergne, qui avait achevé ses études chez les Arabes d'Espagne, à l'école de Cordoue, avant d'être élu pape sous le nom de Sylvestre II (999), ne devait son élection qu'à un pacte mystérieux qu'il aurait fait avec les démons. Il serait superflu de réfuter une telle folie; mais il faut seulement constater que, deux siècles plus tard, la langue arabe était, pour ainsi dire, la clef et le premier instrument d'étude pour pénétrer dans le sanctuaire des sciences cachées.

C'est là peut-être ce qui amena, dans les écoles chrétiennes et même dans les écoles monastiques, l'introduction secrète de cette langue, si peu répandue en Europe et si peu usuelle. La plupart des savants qui s'occupaient de ces sciences ténébreuses, proscrites, condamnées par l'Église,

apprenaient l'arabe, comme l'hébreu et le syriaque, qu'il fallait connaître également pour s'initier aux mystères de la Kabale. Voilà pourquoi quiconque savait l'arabe ou l'hébreu était soupçonné de magie et passait bientôt pour sorcier. Depuis Plotin et Porphyre jusqu'à Cardan et Paracelse, pas un homme éminent n'a aidé aux progrès de la science, pas un esprit audacieux n'a pu accomplir quelque grande découverte scientifique, sans acquérir la dangereuse réputation de magicien, sans mériter le titre de sorcier, titre funeste, qui, en s'attachant au nom d'une noble victime de la science, troublait son repos, interrompait souvent son travail et mettait quelquefois en péril sa liberté ou sa vie. Raymond Lulle, Albert le Grand, Roger Bacon, Vincent de Beauvais, et tant d'autres, après avoir composé un si grand nombre d'ouvrages remarquables sur la philosophie scolastique, ne furent pas à l'abri de ces soupçons, de ces persécutions, de ces injustices. L'encyclopédiste toscan Cecco d'Ascoli, que ses études kabalistiques avaient signalé aux défiances de l'Inquisition, se vit accusé d'entretenir un commerce coupable avec le diable et fut brûlé vif, à Florence, en 1327.

Les sciences occultes avaient pris un singulier développement, à l'époque où le besoin de savoir donna l'élan à toutes les forces intellectuelles du moyen âge. C'était la période des grandes encyclopédies, qui furent entreprises à la fois dans tous les pays où la renaissance des lettres s'annonçait avec plus d'ardeur que d'éclat. Ces encyclopédies n'avaient pas manqué de donner place, parmi le vaste ensemble des sciences divines et humaines, à la philosophie hermétique, à l'astrologie judiciaire, à la théurgie et aux autres branches de la magie; mais, néanmoins, les sciences occultes n'étaient pas enseignées *ex cathedra*, c'est-à-dire dans les chaires des universités, où le pouvoir religieux exerçait toujours un droit illimité de surveillance et de répression. L'invention de l'imprimerie, au milieu du quinzième siècle, attribua tout à coup à l'enseignement écrit une liberté que l'enseignement oral n'avait jamais eue. Les sciences occultes en profitèrent, et, sans tenir compte des défenses et des condamnations de l'Église, le livre imprimé mit en pleine lumière ce qui avait été caché jusque-là, en fait de doctrines et d'expériences appropriées aux différentes espèces de magie. Ces publications eurent lieu, la plupart, sans péril pour les auteurs

et pour les imprimeurs; car l'Église catholique, en ce temps-là, se préoccupait plutôt de combattre les hérésies militantes qui s'attaquaient au dogme et à l'essence même de la religion. Cardan, Paracelse, Corneille Agrippa, Jean Reuchlin et tant d'autres philosophes, plus ou moins astrologues, démoniâtres et magiciens, ne furent pas même inquiétés, à cause de leurs écrits, que d'innombrables éditions répandaient partout; mais, dès le commencement du seizième siècle, quelques inquisiteurs, entre autres Henri Institor et Springer, dans leur *Malleus maleficorum* (le Marteau des maléfices), avaient dénoncé avec fracas la formidable

Fig. 153. — « Comment Alexandre et sa gent combatirent à une maniere de serpens con apele cancres et les desconfirent. » Miniature d'un ms. du XIIIe siècle, no 11,040. Bibliothèque de Bourgogne, à Bruxelles.

invasion de la sorcellerie, et invoqué contre ses adeptes l'application des lois pénales émanées de l'autorité ecclésiastique. Ce fut seulement vers le milieu de ce siècle que le pouvoir civil commença des poursuites contre les sorciers, et il fut encouragé, secondé, poussé et entraîné par les jurisconsultes, qui semblèrent d'accord pour faire une guerre implacable à tous les fauteurs, à tous les prosélytes d'une science illusoire, réputée criminelle, parce qu'elle participait aux œuvres des démons. Un de ces farouches magistrats, Pierre de Lancre, conseiller au parlement de Bordeaux, osa se vanter, dans son *Traité de l'inconstance des mauvais anges et démons* (1613), d'avoir été plus impitoyable que l'Inquisition, à l'égard des sorciers; et son contemporain, le philosophe politique Jean Bodin,

énumérait froidement, dans sa *Démonomanie* (1580), les malheureux qui avaient été livrés au bras séculier, comme démonomanes ou sorciers, sous le règne des Valois. L'art magique devait disparaître et s'évanouir en fumée, le jour où, selon la poétique expression de Vico, « la Curiosité, mère de l'Ignorance, devint mère de la vraie Science ».

Nous allons maintenant examiner, l'une après l'autre, chacune des principales divisions théoriques et pratiques de la philosophie occulte.

L'*Onéirocritie* (explication des songes, des deux mots grecs, *oneiros,* songe, *krisis,* jugement), ou l'*Onéiromancie* (divination par les songes; *manteia,* prédiction), remonte à la plus haute antiquité. Les Égyptiens, les Hébreux, les Grecs avaient, en quelque sorte, réduit en corps de doctrine l'art d'interpréter les songes. Les traditions mystiques de cet art, qui s'était implanté dans toutes les religions païennes, et dont Aristote avait démontré la fausseté, se ravivèrent d'autant plus facilement au moyen âge, que les divines Écritures offraient bien des exemples de songes prophétiques, expliqués, réalisés, que l'Église de Jésus-Christ avait acceptés comme des faits indiscutables de l'histoire du peuple de Dieu. L'explication des songes ne semblait pas contraire à la foi catholique, puisque Synésius, évêque de Ptolémaïs au cinquième siècle, composa un traité des songes, dans lequel il a essayé de sanctifier par la pensée chrétienne les croyances des anciens, en faisant de l'onéirocritie une science d'observation individuelle, qui permettait de distinguer entre eux les songes naturels, les songes divins et les songes procédant du démon. Cette triple distinction de la nature des songes fut admise, comme règle fondamentale, dans l'onéirocritie du moyen âge. Cependant, un autre Père de l'Église, Grégoire, évêque de Nysse, qui avait plus de jugement et de sens moral que son contemporain Synésius, ne voulait voir dans les songes qu'un ébranlement passager de l'âme, provenant du souvenir des émotions récentes qu'elle avait ressenties. Il compare poétiquement le cerveau de l'homme, pendant son sommeil « à la corde d'une harpe » qui vient de rendre un son et qui vibre encore, alors même que le son a cessé de se faire entendre.

Quelles que fussent les répugnances de l'Église contre l'interprétation systématique des songes, les onéiroscopes de profession, ceux qui faisaient

de cette interprétation, condamnée par les papes et par les conciles, un art sacré ou diabolique, exerçaient impunément leur industrie malsaine, dans les palais des rois ainsi que dans les villes et les campagnes. Ils n'avaient rien à craindre de l'autorité civile et bravaient l'autorité ecclésiastique. Toutefois, dès le huitième siècle, le pape saint Grégoire II qualifiait de *détestable* la pratique divinatoire qui consistait à chercher des augures dans les visions de la nuit. Le sixième concile de Paris, tenu en 829, condamna donc définitivement l'art de conjecturer par les songes, comme entraînant des conséquences pernicieuses, et comme pouvant être assimilé

Fig. 154. — « Comment Alexandre se bataille as porcs qui ont grans dens et a homes et femes sauvages qui ont VI mains. » Miniature d'un ms. du XIIIe siècle, n° 11,040. Bibliothèque de Bourgogne, à Bruxelles.

aux superstitions les plus funestes du paganisme. Ces condamnations canoniques n'empêchèrent pas la divination par les songes d'être généralement pratiquée, au moyen âge, soit pour interroger l'avenir, soit pour découvrir des trésors cachés. Il n'existait point de traité spécial sur cette divination, avant celui que le célèbre médecin philosophe Arnauld de Villeneuve rédigea vers la fin du treizième siècle, et qui ne fut probablement pas très-répandu; car les adeptes de l'onéirocritie avaient intérêt à ne pas voir passer dans les mains de tout le monde les éléments techniques d'un art qu'ils exerçaient à prix d'argent. Ce ne fut qu'au seizième siècle que ce procédé de divination devint usuel et populaire, quand l'imprimerie de Venise eut publié l'*Oneirocriticon* (Exposition des songes, 1518), écrit en grec et

attribué à un philosophe d'Éphèse, nommé Artémidore, qui l'aurait composé sous le règne de l'empereur Antonin. Ce livre, traduit en plusieurs langues et souvent réimprimé, devint le manuel, le code des onéiromanciens, quoique le système d'Artémidore ne reposât sur aucune base scientifique ni même rationnelle. Par exemple, d'après ce système, quiconque voyait en songe sa chevelure abondante et soigneusement frisée pouvait compter sur la richesse; en revanche, le désordre des cheveux annonçait l'issue funeste d'une affaire. C'était un présage d'affliction que de porter

Fig. 155. — Vision de Charlemagne, d'après une miniature des *Chroniques de Saint-Denis*, ms. du XIVe siècle. Bibliothèque nationale de Paris.

une couronne de fleurs qui n'appartenaient pas à la saison. Dans cette théorie des songes, empruntée sans doute aux Orientaux, « les yeux se rapportent aux enfants, comme la tête au père de famille, les bras aux frères, les pieds aux domestiques; la main droite, à la mère, aux fils, aux amis; la main gauche, à l'épouse, à la fille ». Le savant Jérôme Cardan, peu satisfait de ces indications vagues ou incohérentes, essaya d'établir des lois nouvelles dans l'onéirocritie, et rangea les songes par catégories correspondant aux saisons, aux mois, aux heures où ils se produisaient. Mais le vulgaire, sans soupçonner qu'il fût l'écho inconscient du système, plus simple, sinon plus logique, de Pline dans son *Histoire naturelle*, s'en tenait à l'explication des songes par les contraires, ce qui fait le fond du

petit livre populaire, sans cesse remanié et renouvelé depuis le seizième siècle : *la Clef des Songes*.

Fig. 156. — L'ymaige de dame Astrologie, avec les trois Parques; d'après une miniature du *Traité de la Cabale chrétienne*, en prose, par Jean Thénaud, cordelier d'Angoulême, ouvrage dédié à François Ier, ms. du XVIe siècle. Bibliothèque de l'Arsenal, à Paris.

L'onéirocritie pouvait être, jusqu'à un certain point, innocente et inoffensive, en dépit de ses insanités superstitieuses ; mais il n'en était pas de même pour la Nécromancie (mot formé des deux mots grecs, *nécros*,

mort, et *manteia,* divination, ou l'art de savoir l'avenir par l'évocation des morts), science imaginaire et terrible, qui avait imposé le nom de *nécromanciens* à ses redoutables adeptes. Cette science trouva d'autant plus de crédit, dans le moyen âge, qu'elle semblait, aux yeux d'un observateur superficiel, s'appuyer sur l'autorité des livres saints, en rappelant la terrible légende de la pythonisse d'Endor, à qui le roi Saül demanda d'évoquer l'ombre du grand prêtre Samuel. Cependant les pratiques de cet art funèbre n'avaient pas toujours un caractère solennel et saisissant, puisque l'évocation des morts, dans certains cas, n'exigeait que de prononcer des paroles sacramentelles, tantôt grotesques, tantôt inintelligibles, la nuit, dans un cimetière ou dans une cave, à la lumière d'un cierge de cire noire. En d'autres cas, il est vrai, cette évocation s'entourait des plus horribles mystères, et le nécromancien avait recours à des œuvres de sang : un enfant était livré à la mort, et sa tête, placée dans un plat, au milieu des cierges allumés, devait, à l'heure consacrée, ouvrir la bouche et faire entendre une faible voix qui sortait de la tombe. Quelquefois l'évocateur ne faisait apparaître qu'un fantôme muet, qui, par un geste ou un regard, répondait à la question qui lui était adressée. C'est ainsi qu'Albertus Grotus avait évoqué, à la demande de l'empereur Frédéric Barberousse, l'âme de sa femme, laquelle lui apparut, sombre et désolée, mais encore reconnaissable et revêtue des ornements impériaux. La nécromancie, cette antique science qui a dû naître dans les hypogées de l'Égypte antique, et qui a fourni tant de récits effrayants à la crédulité du moyen âge, avait fini par se confondre avec la sorcellerie.

Une autre branche de l'art divinatoire, que l'Europe vit fleurir avec éclat depuis les premiers siècles du moyen âge jusqu'à la fin du seizième siècle, ce fut l'Astrologie, cette science mystérieuse qui se liait intimement à l'astronomie, et qui parlait aux yeux aussi bien qu'à l'esprit, de telle sorte que les maîtres de la science consultaient la voûte céleste comme un livre immense où chaque étoile, ayant reçu le nom et la valeur d'une des lettres de l'alphabet hébraïque, traduisait en caractères ineffaçables la destinée des empires et des souverains, aussi bien que celle de tous les hommes, qu'on croyait soumis en naissant à l'influence des planètes (fig. 156). L'astrologie était la plus ancienne des sciences occultes, puis-

LA SIBYLLE TIBURTINE

ANNONÇANT A AUGUSTE LA VENUE DE JÉSUS-CHRIST

L'*Histoire du Monde*, de Paul Orose, écrite à l'instigation de saint Augustin, mentionne la prophétie légendaire de la Sibylle de Tibur, relative à la naissance du Messie. Voici la note marginale qui correspond à ce passage dans le beau manuscrit de l'Arsenal, exécuté certainement dans l'atelier de Raphaël :

« Hæc Sibylla illa Tiburtina fuit, quæ de adventu Domini pronuntiavit dicens : *Nascetur Christus in Bethlelen et annuntiabitur in Nazareth, regnante toro pacifico et habitatore quietis. Felix illa mater cujus ubera illum collactabunt.* Die nativitatis Christi monstravit Virginem in ulnis tenentem puerum; nec postea voluit Dominus appellari, humilem vitam ducens, ipse imperator Octavus Augustus. Locum illum Aram cœli appellant. »

Voici la traduction de cette note intéressante :

« Ce fut cette Sibylle de Tibur, qui proclama l'avénement du Christ, en disant : « Le Christ naîtra à Bethléem et il sera annoncé dans Nazareth, comme « régnant sur un trône pacifique et vivant en repos. Heureuse la mère dont les « mamelles allaiteront cet enfant. » Le jour de la naissance du Christ, elle montra la Vierge tenant dans ses bras l'Enfant divin, et depuis lors, l'empereur Octave-Auguste, menant une vie plus humble, ne voulut plus être appelé Seigneur. Le lieu où la Vierge apparut à Rome, on l'appelle l'Autel du Ciel (l'*Ara cœli*). »

Compère Lith. Imp. Fruillery

LA SIBYLLE TIBURTINE ANNONÇANT A AUGUSTE LA VENUE DE JÉSUS-CHRIST.

Miniature de l'*Historia romana excerpta ex libris Pauli Orosii*, ms italien exécuté au XVIe siècle, et attribué à Giulio Clovio : n° 71 H. L. de la Bibliothèque de l'Arsenal.

qu'elle venait de Chaldée, et que, suivant le témoignage des livres hébreux, elle se rattachait au berceau du monde. La nation juive, héritière naturelle de cette science primitive, en avait conservé pieusement le dépôt confié à ses docteurs. Un d'eux, Siméon ben Jochaï, auquel on attribue le livre fameux du *Zohar,* était parvenu, rapporte la tradition talmudique, à posséder une connaissance si prodigieuse des mystères célestes formulés par la disposition des astres, qu'il pouvait lire dans le ciel les lois de Jéhovah, avant qu'elles fussent imposées à la terre par leur divin auteur. On comprend que, sous l'empire de semblables rêveries, des esprits supérieurs, passionnés pour la science astronomique, durent modifier à leur gré, suivant leurs intérêts, une science dont ils étaient les plus hardis interprètes. De là sans doute la passion des juifs pour l'astronomie, qu'ils faisaient servir surtout à tirer des horoscopes et à prédire l'avenir. Voilà pourquoi les astrologues juifs eurent tant de crédit au moyen âge; ils avaient accès chez les rois et chez les princes, qui les comblaient d'honneurs et de richesses, tandis que leur race avait à subir tant d'avanies et de spoliations.

Le célèbre géographe arabe Edrisi, qui fut le favori du roi de Sicile Roger II, dans la seconde moitié du douzième siècle, devait moins à la géographie qu'à l'astrologie la faveur dont il jouissait auprès de ce prince, et l'on a prétendu prouver que les deux tables circulaires d'argent, qu'il avait gravées, pour le roi, avec un art merveilleux, n'étaient pas un globe terrestre, mais bien une sphère céleste qui reproduisait les mouvements des astres et leurs conjonctions au point de vue astrologique. On sait avec quel empressement le roi de Castille Alphonse X, surnommé le Savant, au treizième siècle, prenait conseil des rabbins pour ses travaux d'astronomie et d'astrologie. Deux siècles plus tard, Jean II, roi de Portugal, que la reine Isabelle de Castille appelait l'*homme par excellence,* avait auprès de lui un juif, maître Rodrigo, qui perfectionna l'astrolabe et qui ne fut sans doute pas étranger au plan des grandes expéditions maritimes que son royal protecteur fit exécuter dans les Indes orientales, au moment même où Christophe Colomb découvrait, avec le secours de ses connaissances personnelles en astronomie, une quatrième partie du monde.

L'histoire du quinzième et du seizième siècle a gardé le souvenir d'un grand nombre d'astrologues, qui furent aussi renommés de leur vivant

qu'ils sont ignorés aujourd'hui, quoiqu'ils aient tous composé des ouvrages curieux et souvent remarquables. Sans rappeler ici les nombreux faiseurs d'Almanachs et de Pronostications que le seizième siècle a produits, et parmi lesquels on est heureux de nommer François Rabelais, qui ne croyait que médiocrement aux oracles astrologiques, citons seulement Luc Gauric, ce docte prélat napolitain (1476-1558) qui dressa l'horoscope des villes, des papes et des rois de son temps; Simon de Phares, l'astrologue attitré du roi Charles VIII, qui a laissé une histoire manuscrite des plus fameux *astrologiens;* Thiébault, médecin ordinaire et astrologue de François Ier; Cosme Ruggieri, astrologue florentin, confident et favori de Catherine de Médicis, et enfin le plus célèbre de tous, Michel de Nostredame, dit Nostradamus (né et mort à Salon, en Provence, 1503-1566), médecin ordinaire et astrologue de Charles IX. C'est le seul astrologue dont le nom soit resté populaire, grâce à son recueil de prédictions perpétuelles, renfermées dans des vers énigmatiques et barbares, qui avaient paru sous le titre de *Quatrains astronomiques,* et qu'on n'a pas cessé de réimprimer depuis avec celui de *Prophéties.*

L'astrologie judiciaire, qu'on appelait ainsi pour la distinguer de l'astrologie alchimique et de l'astrologie magique, n'eut de règles fixes qu'à partir du quinzième siècle; elle avait suivi longtemps les progrès de l'astronomie proprement dite, mais elle s'en éloigna dès lors pour multiplier ses théories imaginaires, en empruntant tous les jours aux sciences occultes certains procédés mystérieux et fantastiques.

D'après la théorie pure de l'art, les sept planètes, au nombre desquelles le Soleil était compris (ce nombre s'est bien augmenté depuis l'invention des lunettes télescopiques), forment, avec les douze figures du zodiaque, l'ensemble du système astrologique. Chacun de ces astres ou constellations gouverne, par son influence spéciale, soit un membre du corps humain, soit une personne humaine, soit un empire, et cette impérieuse relation des corps célestes avec les choses de la terre s'étend à tous les êtres et à tous les produits de la création. « Les fleurs sont à la terre comme les estoyles au ciel, fait-on dire au pseudo-Trismégiste dans la vieille traduction française; il n'y en a aucune parmy elles qu'une estoyle ne luy ait dit de croistre. » Albert le Grand, ou plutôt l'auteur anonyme du livre des *Admira-*

bles Secrets, qui a été publié sous le nom de ce grand philosophe, nous apprend comment la planète de Saturne préside à la vie, aux sciences, aux édifices; comment les souhaits, les honneurs, les richesses, la propreté des vêtements dépendent de la planète de Jupiter; comment la planète de Mars exerce son influence sur la guerre, les prisons, les mariages, les haines; comment l'espérance, le bonheur, le gain viennent du Soleil; comment l'amour et l'amitié sont sous l'influence de Vénus; comment les maladies, les dettes, la crainte sont sous l'influence de Mercure, qui n'en est pas moins influent sur le commerce, tandis que la Lune occasionne les plaies, les larcins et les songes.

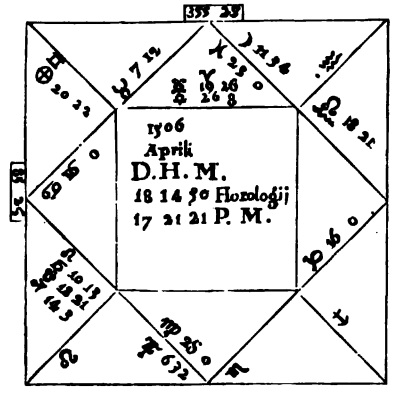

Fig. 157. — Spécimen d'un généthliaque, ou horoscope astrologique, dressé au XVIe siècle.

Quant aux qualités intrinsèques des influences planétaires, elles sont caractérisées par les planètes elles-mêmes : le Soleil est favorable; Saturne, triste et froid; Jupiter, tempéré; Mars, ardent; Vénus, féconde; Mercure, inconstant; la Lune, mélancolique. Les jours, les couleurs, les métaux se trouvent également soumis à l'influence des planètes et des constellations. Mais, pour dresser un horoscope (fig. 157), quel qu'il soit, il faut d'abord observer avec soin quelles sont les planètes ou les constellations qui dominent au ciel, à l'heure précise où l'opération commence, et l'on examine, ensuite, à l'aide de calculs très-compliqués, les conséquences qu'on doit tirer des positions et des conjonctions astrales. Le point le plus difficile de la science consistait dans la détermination des *maisons du Soleil* et de leurs propriétés respectives. On avait divisé le jour en quatre parties

égales, savoir : l'ascendant du Soleil, le milieu du ciel, l'occident et le bas du ciel; ces quatre parties du jour étaient subdivisées en douze parties distinctes, qu'on appelait les *douze maisons*. On devine toute l'importance qu'on attachait, pour établir un horoscope, à déterminer dans quelle *maison* se montraient les astres, d'autant plus que ces maisons du Soleil variaient astronomiquement, selon les pays, les saisons et les heures diurnes ou nocturues. Voilà pourquoi deux horoscopes, dressés simultanément par deux astrologues différents, et dans deux localités différentes, pouvaient et devaient être tout à fait contradictoires. Mais on n'en tenait pas compte, et les erreurs, les anomalies qui se rencontraient sans cesse dans les horoscopes, étaient attribuées aux astrologues, et non à l'astrologie, qui ne fut jamais mise en suspicion, jusqu'à ce que, dégagée de toutes ces folies superstitieuses, elle entra dans le domaine des sciences exactes, en se confondant avec l'astronomie.

Si l'homme a cherché dans le ciel l'interprétation de l'avenir, comme il avait cherché dans ses propres songes l'avertissement de sa destinée future, on n'a pas lieu d'être surpris qu'il ait interrogé son propre corps pour lui demander des révélations analogues. Dès l'antiquité, les Orientaux, en effet, avaient cru reconnaître que les lignes brisées et multiples qui rayonnent autour des sutures du crâne humain n'étaient autres que les traits d'une écriture mystérieuse, qui livrait le secret du sort individuel de chacun.

Le moyen âge fut donc amené naturellement à voir une écriture symbolique du même genre dans les nombreuses lignes, plus ou moins accusées, qui correspondent aux inflexions de la peau des mains. Cette science spéculative, appelée *Chiromancie* (du grec *cheir*, main, et *manteia*, divination), trouva encore plus d'adeptes que les autres sciences divinatoires et finit par s'allier à l'astrologie, en créant une quantité de systèmes qui ont été soutenus par des savants d'une valeur incontestable.

Les chiromanciens fondaient perfidement leur doctrine sur ce passage de l'Exode, reproduit presque textuellement dans le livre des Nombres, le Deutéronome, Isaïe, Jérémie et les Proverbes : « Ceci sera comme un signe dans ta main et comme un instrument devant tes yeux (ch. XIII, verset 9). » Mais l'Église ne se laissa pas abuser, elle mit la chiromancie

au rang des superstitions qu'elle combattait avec le plus d'énergie. Ce n'est pourtant qu'au commencement du quinzième siècle qu'on voit se répandre en Europe cette superstition, qui n'avait pas cessé d'être en faveur en Orient. A cette époque, les Bohémiens, venus du fond de l'Asie (voy., dans les MŒURS et USAGES, le chapitre *Bohémiens*), apportèrent avec eux les anciennes traditions de la chiromancie et les propagèrent rapidement dans tous les pays où ils ne firent que passer. Dès l'apparition de la nouvelle science divinatoire, des esprits ingénieux s'en occupèrent, pour l'étudier théoriquement. Les uns reproduisirent, dans des traités spéciaux

Fig. 158. — Spécimen de la main gauche, avec les lignes et les dénominations horoscopiques. XVIe siècle.

accompagnés de dessins ou de peintures, les types des mains marquées de lignes ou signes heureux et funestes; les autres recherchèrent le rapport direct qui pouvait exister entre les diverses parties de la main humaine et les constellations célestes. Les uns et les autres trouvèrent et définirent plus ou moins de types de mains : Rumphilius en compta six; Compotus, huit; Indagine, trente-sept; le nombre fut porté jusqu'à cent cinquante, par Corvæus; mais le curé de Milmonts, Jean Belot, devait plus tard réduire à quatre seulement ce nombre exagéré. Longtemps on discuta la question de savoir si c'était la main droite ou la main gauche (fig. 158) qu'il fallait interroger pour tirer un horoscope. On ne fut pas mieux d'accord sur la signification des lignes et des accidents de la main, qui avait

été pourtant soumise à des divisions et des subdivisions astrologiques, dans lesquelles on faisait intervenir les vertus et les influences des planètes. Il n'était pas jusqu'à la couleur des ongles, jusqu'aux taches blanches dont ils sont marqués quelquefois, que le chiromancien ne prétendît expliquer dans le sens divinatoire. La chiromancie devint de la sorte une science très-compliquée et presque mathématique.

Outre la chiromancie, le moyen âge adopta plusieurs modes de divination usités chez les anciens, et il en fit revivre, sous une forme nouvelle, quelques autres qui étaient signalés dans les écrits de l'antiquité grecque et romaine. Il eut ainsi, comme l'antiquité, son Aéromancie (divination par les phénomènes de l'air), son Hydromancie, sa Pyromancie et sa Géomancie (divinations par l'eau, par le feu et par la terre). L'histoire a souvent mentionné les images fantastiques que la crédulité de nos aïeux croyait découvrir au milieu du ciel, traversé par des météores ou éclairé par la lumière boréale (fig. 159 à 162). C'étaient des présages sinistres ou favorables, que les événements postérieurs se chargeaient de confirmer. On se servait aussi de vases remplis d'eau, où l'on plongeait les lames métalliques marquées de certains signes et qui, en faisant bouillonner le liquide, rendaient un son que l'opérateur savait entendre et interpréter. La Dactylomancie (du mot grec *dactylos,* doigt) se pratiquait au moyen d'un anneau, souvent constellé, qu'on suspendait par un fil au centre d'un vase de verre ou de métal, et qui frappait contre les parois du vase, en se balançant, un nombre de coups dans lesquels on cherchait des pronostics ou des oracles. La Pyromancie, ou divination par le feu, variait en raison des substances qu'on lui donnait à consumer, et dont la fumée annonçait, par son intensité et sa couleur, ce qu'il fallait attendre de l'avenir : ainsi, quand on faisait rôtir une tête d'âne sur des charbons ardents, le mouvement rotatoire des vapeurs fétides qui s'en exhalaient prenait une signification prophétique. Quant à la Géomancie, qui servait à établir la correspondance des êtres matériels avec les esprits élémentaires, elle se liait aux plus sévères combinaisons de la Kabale.

Le moyen âge employait encore, pour lire dans l'avenir, d'autres procédés, qui semblaient avoir un caractère religieux et que l'Église ne condamnait pas moins, comme des superstitions coupables. L'*Art angé-*

lique, qui procédait par invocation à l'ange gardien; l'*Art notoire,* qui s'adressait directement à Dieu, pour avoir la connaissance immédiate des

Fig. 159 à 162. — Images fantastiques vues dans le ciel au XVIe siècle. Fac-simile d'anciens dessins.

choses futures, ne formaient pas l'un et l'autre un corps de doctrines et se composaient seulement de quelques prières, de quelques cérémonies secrètes, en vertu desquelles l'opérateur croyait pouvoir acquérir la pres-

cience divine. On avait osé attribuer à saint Jérôme deux livres où sont indiquées les pratiques de l'Art notoire et de l'Art angélique. D'autres livres prophétiques, auxquels on accordait une importance non moins respectable, étaient devenus populaires, par suite de l'usage général qu'on en fit, à partir du quinzième siècle; l'un, intitulé : *Enchiridion Leonis papæ* (Manuel du pape Léon), l'autre : *Mirabilis liber* (le Livre admirable), attribué à saint Césaire, n'avaient rien qui pût justifier ces étranges attributions. Au reste, et par une superstition condamnable, on avait recours à une simple inspection des saintes Écritures, pour obtenir ce qu'on appelait les *sorts des saints,* c'est-à-dire un oracle emprunté au texte sacré, et cet oracle était celui qui s'offrait aux yeux, en haut de la page, à l'ouverture du livre. Grégoire de Tours raconte, dans son *Histoire des Francs,* qu'il pratiquait lui-même ee genre de divination. En 577, Mérovée, fils de Chilpéric, s'étant réfugié dans la basilique de Saint-Martin, à Tours, pour échapper aux poursuites de son père et aux vengeances de sa marâtre Frédégonde, pria l'évêque de lui dire ce qu'il avait à craindre ou à espérer. Grégoire ouvrit le livre de Salomon et lut ce verset : « Que l'œil qui regarde son père en face soit crevé par le corbeau! » C'était un sinistre présage. Mérovée ne le comprit pas et voulut interroger lui-même les sorts des saints. Il plaça sur le tombeau de saint Martin les livres des Psaumes, des Rois et des Évangiles, et passa la nuit agenouillé devant le tombeau. Après trois jours de jeûnes et de prières, il alla ouvrir les saints livres et n'y lut que des augures menaçants. Il sortit, tout en pleurs, de la basilique, et bientôt après il périssait misérablement.

Le point de départ de la Magie avait été la foi religieuse, exaltée et poussée à l'excès, puisque le roi Salomon fut toujours regardé, par les adeptes, comme le plus grand des magiciens. De là cette Théurgie, à laquelle on donnait une source toute divine (*Theos,* Dieu) et qui pourtant se rattachait, dans bien des circonstances, à la Goétie (*goès,* enchanteur), laquelle avait pour objet l'invocation des puissances invisibles, parmi lesquelles se trouvaient beaucoup de génies malfaisants (fig. 163 et 164). Corneille Agrippa, tout magicien qu'il était ou croyait être, définit en ces termes le principe de Théurgie : « Notre âme, s'étant rendue pure et divinisée, échauffée de l'amour de Dieu, parée de l'espérance, conduite par la foi,

posée sur le faîte de l'esprit humain, attire à soi la vérité, et dans la vérité divine, comme dans le miroir de l'éternité, elle voit l'état des choses tant naturelles que surnaturelles et célestes, leur essence, leurs causes, et la plénitude des sciences, comprenant tout dans le moment. Aussi, lorsque nous sommes dans cet état de pureté et d'élévation, nous connaissons les

Fig. 163. — Le Prince des ténèbres, d'après une miniature du *Saint-Graal*, ms. du xve siècle. Biblioth. nat. de Paris.

choses qui sont au-dessus de la nature et nous entendons tout ce qui est en ce bas monde; nous connaissons non-seulement les choses présentes et celles qui sont passées, mais nous recevons encore incessamment les oracles de ce qui doit bientôt arriver et de ce qui n'arrivera que longtemps après... C'est ainsi que les hommes dévoués à Dieu, élevés par les trois vertus théologales, commandent aux éléments, détournent les tempêtes, font

élever les vents, fondre les nues en pluie, guérissent les maladies, ressuscitent les morts. » Ainsi, selon le témoignage de ce *prince des magiciens* (surnom qu'on avait donné à Agrippa), un magicien devait avoir, avant tout, une foi ardente et inébranlable dans l'assistance de Dieu, au nom duquel il exerçait son art céleste ou infernal.

Jésus avait dit, dans son Évangile : « Ayez la foi et vous transporterez des montagnes. » Mais la magie était bien antérieure à l'ère chrétienne, puisqu'on la faisait remonter aux mages de la Chaldée, qui lui auraient imposé leur nom. Les démonographes du seizième siècle prétendirent que la magie n'avait jamais eu d'autre but que l'invocation des démons, et ils en attribuèrent l'origine à Mercure ou à Zabulon, qui ne serait autre que Satan lui-même. Cette science funeste aurait été, à l'époque du Christ, prêchée et propagée par un certain Barnabé, qui disait se servir de livres magiques attribués à Adam, à Abel, à Énoch, à Abraham. Ces livres, que l'ange Raziel, le conseiller d'Adam, et l'ange Raphaël, le guide de Tobie, avaient communiqués aux hommes, existaient encore, disait-on, en Abyssinie, dans le monastère de Sainte-Croix, fondé par la reine de Saba au retour de la visite qu'elle fit à Salomon.

Il ne faudrait pas croire que le nombre des adeptes adonnés à la magie ait été jamais considérable; la plupart n'étaient que des théoriciens, c'est-à-dire des savants purement spéculatifs, qui étudiaient dans les livres la théorie de l'art magique. Quant à ceux qui prétendaient mettre en pratique les sombres opérations de cet art criminel, ils auraient dû mériter seuls le nom de magiciens, puisqu'ils en acceptaient le rôle. Mais le vulgaire, toujours prompt à voir le côté merveilleux des choses naturelles et à donner créance aux illusions les plus mensongères, n'avait pas manqué d'accuser de magie les hommes éminents qui s'étaient fait connaître par de grandes découvertes scientifiques. On regardait, d'ailleurs, comme magicien, tout alchimiste qu'on supposait en possession du grand œuvre. Ainsi le fameux alchimiste arabe Geber, auquel les philosophes hermétiques attribuaient le titre de roi, et qui vécut au huitième siècle, passait pour avoir demandé à la magie le secret de faire de l'or, et ses nombreux ouvrages sur la philosophie occulte, traduits en latin, auraient contribué, disait-on, à l'éducation magique du moine Gerbert, qui devint pape,

en 999, sous le nom de Sylvestre II. Gerbert était un savant universel et un homme de génie; on ne voulut voir en lui qu'un magicien et même un sorcier. On racontait, au douzième siècle, qu'il avait possédé un livre de magie noire, qui lui donnait pleine puissance sur la hiérarchie des démons, et une idole d'airain qui rendait pour lui des oracles : aussi n'était-il pas en peine de découvrir des trésors, fussent-ils au centre de la terre. Mais, le jour de sa mort (12 avril 1003), Satan serait venu en personne réclamer la dette infernale que le pontife avait contractée, et depuis lors, quand un pape allait mourir, on entendait les ossements de Sylvestre II s'entre-choquer dans sa tombe.

Fig. 164. — Dragons, d'après les miniatures du *Livre des Merveilles du monde*, ms. du XIVe siècle. Biblioth. nat. de Paris.

L'accusation de magie, qui n'avait pas épargné Gerbert, atteignit aussi, dans le cours du treizième siècle, les deux plus grands hommes que la science ait marqués du sceau du génie, Albert de Bolstaedt, dit Albert le Grand, et Roger Bacon; tous deux furent soupçonnés d'intelligences avec les démons : le premier, qui avait essayé d'expliquer *l'Apocalypse* (fig. 165), se vit obligé de se démettre de l'évêché de Ratisbonne et de rentrer dans l'ombre du cloître, pour imposer silence à ses accusateurs; le second expia quinze ans, dans les cachots des Franciscains de Paris, la hardiesse de ses tentatives en chimie, qu'on mettait sur le compte de la magie noire. Un de leurs contemporains, le célèbre médecin Pierre d'Abano, fut brûlé en effigie à Padoue sur les bûchers de l'Inquisition et

n'échappa au supplice que parce qu'il mourut (1315) avant la fin de son procès. On l'accusait d'avoir acquis, dit Gabriel Naudé, « la cognoissance des sept arts libéraux, par le moyen de sept esprits familiers qu'il tenoit enfermés dans un crystal, » et de posséder le secret de faire revenir dans sa bourse l'argent qui en était sorti.

L'Espagne, l'Écosse, l'Angleterre eurent aussi, vers le même temps, des savants que la voix publique proclamait magiciens. Ici, le redoutable magicien espagnol Picatrix, dont les prodiges sont attestés par Alphonse X, roi de Castille; là, Thomas d'Hersildonne, lord Soulis et le philosophe Michel Scott, que Dante a placé dans l'enfer de la *Divine Comédie*. Chez les Anglais, il faut citer encore le terrible Jacques Jodoc, qui était parvenu à enchâsser le démon dans un anneau magique; quant à l'Allemagne, tous les magiciens qu'elle compte parmi ses nombreux docteurs ont été éclipsés par le légendaire Jean Faust, qui avait fait un pacte avec le diable pour vingt-quatre ans, et qui à l'expiration de ce pacte fut emporté en enfer par le démon Méphistophélès, qu'il avait pris à son service.

Mais la plupart de ces magiciens étaient de véritables savants, qui ne s'égaraient dans l'étude des sciences occultes qu'après avoir cherché leur voie dans l'immense domaine de la science. Il ne faut donc pas les confondre avec les sorciers ou les enchanteurs, qui payèrent cher leur célébrité détestable et qui furent punis de leurs œuvres malfaisantes par le dernier supplice. Tels étaient Jacques Dulot, qui sous le règne de Philippe le Bel se tua dans sa prison, après que sa femme eût été brûlée vive; Paviot, dit l'Envoûteur, qui périt sur le bûcher, à la suite du procès d'Enguerrand de Marigny, pendu au gibet de Montfaucon; Jean de Bar, condamné au bûcher également, comme nécromancien et invocateur du diable, à la fin du quatorzième siècle; et surtout le prototype de Barbebleue, l'abominable Gilles de Laval, dit le maréchal de Raiz, brûlé en 1440, qui, de concert avec un sorcier florentin nommé Prelati, mêlait la nécromancie et la magie aux horribles débauches qu'il cachait dans ses châteaux de Mâchecoul et de Chantocé, en Bretagne.

Les sciences occultes avaient conservé leur prestige à l'aurore de la Renaissance; mais elles furent cultivées alors par des hommes de génie, qui n'avaient pas d'autre mobile que l'amour de la science, et qui moururent

tous misérablement, quoiqu'ils eussent l'orgueil de se croire en relation directe avec les esprits et les démons. Corneille Agrippa, de Nettesheim, que le vulgaire regardait comme le suppôt de Satan et qui ne fut qu'un savant sectateur de la doctrine des anciens gnostiques, était toujours accompagné, disait-on, de deux esprits malins qui le suivaient sous la forme de deux chiens noirs. Paracelse, qui avait emprisonné son démon

Fig. 165. — L'ange tenant les clefs de l'enfer vient enchaîner le dragon, qui est le diable, dans l'abîme. Miniature d'un *Commentaire sur l'Apocalypse*, ms. du XIIe siècle. Biblioth. de M. Ambroise Firmin-Didot.

familier dans le pommeau de son épée, se vantait de pouvoir former de *petits hommes*, qu'il animait avec son *archée*, en guise d'âme, et pourtant il alla finir ses jours dans un hôpital. Cardan lui-même, ce philosophe extraordinaire qui avait étudié et approfondi toutes les sciences, s'était donné aussi un conseiller surnaturel et invisible, qu'il était allé chercher dans les planètes de Vénus et de Mercure et qu'il employait à ses opérations astrologiques et magiques; il se laissa mourir de faim, quand ce complice mystérieux l'eut abandonné tout à coup. Ces grands adorateurs

de la science avaient été, à certaines heures, magiciens et sorciers, mais ils ne faisaient pas servir à des maléfices leurs intelligences avec les êtres du monde invisible.

Tous les démonographes sont d'accord sur ce point que, pour obtenir l'intervention de Satan dans les actes de la vie humaine, il fallait contracter un pacte avec lui (fig. 166). « La paction que les magiciens font avec le démon, dit Martin Delrio dans ses *Disquisitiones magicæ* (Controverses et recherches magiques; 1599, in-4°, traduites par André Duchesne), est le seul soutien sur lequel sont affermies toutes les opérations magiques, de sorte que toutes les fois qu'il plaist au magicien de faire

Fig. 166. — Le diable, voulant s'emparer d'un magicien qui avait fait un pacte avec lui, est vaincu par un frère convers; fac-simile d'une miniature des *Chroniques de Saint-Denis*, ms. du XIIIe siècle. Biblioth. nat. de Paris.

quelque chose par le moyen de son art, il est expressément ou bien implicitement tenu de prier le démon de faire que, suivant l'accord fait entre eux, il intervienne et besongne secrettement en icelle. » Le pacte s'effectuait de trois manières : la première comportait diverses *solemnités* ou cérémonies, au milieu desquelles le démon apparaissait sous une forme corporelle, pour recevoir l'hommage de la partie contractante; la seconde consistait dans une simple requête écrite et signée par celui qui s'engageait vis-à-vis du démon; la troisième, réservée à ceux qui eussent redouté le regard et l'entretien du démon, s'accomplissait par l'entremise d'un lieutenant ou vicaire : c'était la paction tacite. Tout engagement pris envers le démon reposait sur des promesses impies ou criminelles, que le pacteur devait tenir sous peine de mort violente immédiate : reniement de la foi

chrétienne, mépris des pratiques du culte, *faillite et banqueroute* à l'obéissance de Dieu, répudiation de tout saint personnage, changement du nom de baptême, blasphèmes horribles, sacrifices sanglants, etc.

Le serment de fidélité qu'il fallait prêter au démon se faisait toujours dans un *cerne* ou cercle tracé sur la terre, avec offrande d'un gage quel-

Fig. 167. — De la fumée s'échappant de l'abîme il naît des scorpions qui viennent tourmenter les hommes Miniature d'un *Commentaire sur l'Apocalypse,* ms. du XIIe siècle. Biblioth. de M. Ambr. Firmin-Didot.

conque et, par exemple, d'un morceau des habits que portait l'auteur du pacte. Au reste, les cercles jouaient un rôle important dans toutes les opérations magiques et surtout dans les évocations; ils étaient ordinairement au nombre de trois, pour établir entre le conjurateur et les esprits conjurés une ligne de démarcation que le démon ne pouvait franchir. On employait aussi presque invariablement, dans une conjuration, la verveine, l'encens mâle et les cierges allumés. Outre l'encens, les magiciens et les

sorciers se servaient d'une foule de substances végétales, minérales et animales, pour faire des fumigations qui devaient agir sur les démons et même sur les influences astrales (fig. 167). On entrevoit tout le parti qu'on devait tirer de ces fumigations à l'égard des intéressés, en employant la jusquiame, la belladone, les opiacés, dans le but de provoquer le sommeil ou l'exaltation des sens ou le vertige.

L'art magique avait réglé l'usage des parfums pour ses cérémonies professionnelles, d'après l'opinion qui présentait la fumée des matières odorantes comme une chaîne mystique entre la terre et les astres. Chaque espèce de fumée s'adressait donc à une planète spéciale. Ainsi, l'on consacrait au Soleil un mélange de safran, d'ambre, de musc, de girofle et d'encens, en ayant soin d'y ajouter la cervelle d'un aigle et le sang d'un coq. La Lune recevait, de préférence, les vapeurs de la graine de pavot blanc et du camphre, brûlés dans une tête de grenouille, avec les yeux d'un taureau et le sang d'une oie. Mars se contentait d'une fumée de soufre, qu'on faisait brûler avec plusieurs plantes magiques, telles que l'euphorbe et l'ellébore, auxquelles on mêlait du sang de chat noir et de la cervelle de corbeau. On peut juger de l'odeur infecte de ces affreuses mixtures, qui dégageaient en spirales une fumée, de couleur changeante, parmi laquelle on croyait voir se dessiner des images fantastiques. On attribuait aussi à diverses substances, qu'on jetait sur des charbons ardents, les vertus les plus étranges : pour faire gronder le tonnerre et tomber la pluie, il suffisait de brûler un foie de caméléon. Ce genre de conjuration appartenait à une classe particulière de sorciers, qu'on appelait *tempestateurs*. Le roi d'Écosse Jacques VI, en plein seizième siècle, fit torturer devant lui le docteur Fian, qu'il accusait d'avoir déchaîné une tempête où ce prince avait failli périr. Si le foie de caméléon soulevait les flots de la mer, le fiel de seiche, brûlé avec des roses et du bois d'aloès, amenait un tremblement de terre. S'agissait-il de faire surgir une légion de démons et de fantômes, on n'avait qu'à faire brûler à la fois de la coriandre, du persil et de la ciguë, en y versant une liqueur extraite du pavot noir, de la férule, du sandal rouge, de la jusquiame et d'autres plantes sinistres. Mais, dans tous ces mélanges, il était indispensable d'observer les lois de sympathie et d'antipathie, qui règnent sur les parfums, de même qu'elles gouvernent

les corps célestes; de là dépendait le succès des conjurations magiques.

Les mêmes lois de sympathie et d'antipathie voulaient être rigoureusement observées dans la préparation des philtres, qui avaient surtout pour objet d'inspirer l'amour ou la haine (fig. 168). Ces philtres, dont l'antiquité reconnaissait la puissance irrésistible, étaient la plupart composés de substances hétérogènes, que la magie se chargeait de réduire en poudre, sous l'empire de diverses incantations plus ou moins sacriléges. Les sor-

Fig. 168. — Mariage d'un jeune homme et d'une vieille, fac-simile d'une gravure de l'édition allemande des *Officia Ciceronis*, 1542. Biblioth. de l'Arsenal, à Paris.

ciers osaient quelquefois se servir d'hosties consacrées ou non consacrées, qu'ils marquaient de lettres sanglantes. Mais on usait ordinairement de matières empruntées aux trois règnes de la Nature, intestins d'animaux, plumes d'oiseaux, écailles de poissons, minéraux et végétaux. L'aimant broyé, les rognures d'ongles et le sang humain entraient dans la composition des poudres qu'il fallait mêler aux boissons ou aux aliments pour obtenir les résultats qu'on attendait de ces philtres. Quelques magiciens n'avaient pas renoncé à faire usage de l'*hippomanès*, qui eut tant de vogue chez les enchanteurs grecs et romains, et qui n'était autre chose que

l'excroissance charnue qu'on rencontre sur la tête des poulains au moment de leur naissance. Quant à la mandragore, que les anciens naturalistes ont décrite comme une plante merveilleuse, elle eut encore plus de renommée au moyen âge, et on la faisait figurer dans les opérations les plus ténébreuses de la magie. C'était une simple racine, affectant plus ou moins la forme d'un corps humain et appartenant à la famille des solanées; on lui attribuait des vertus extraordinaires et sataniques, puisqu'on rapportait son origine à un maléfice du démon.

Il ne faut pas confondre les philtres avec les talismans qui eurent tant de vogue au moyen âge et qui conservèrent leur crédit mystérieux jusqu'à la fin de la Renaissance. Ces talismans étaient des pierres dures ou des plaques de métal, portant des figures astrologiques et des inscriptions arabes ou persanes; ils provenaient, en général, des gnostiques de l'Orient, et ils devaient mettre sous la garde des puissances célestes les personnes en la possession desquelles ils se trouvaient. La plupart de ces pièces talismaniques avaient été rapportées en Europe, à l'époque des croisades. Le seizième siècle multiplia les formules astrologiques, qui pouvaient donner satisfaction à tous les désirs de l'homme. Voici, par exemple, une de ces formules pour acquérir les honneurs et les grandeurs : « Faites graver l'image de Jupiter, qui est un homme ayant la tête d'un bélier, sur de l'étain ou sur une pierre blanche, aux jour et heure de Jupiter, quand il est en son domicile, comme au Sagittaire ou aux Poissons, ou dans son exaltation, comme au Cancer, et qu'il soit libre de tout empêchement, principalement des mauvais regards de Saturne ou de Mars; qu'il soit vite et non brûlé du Soleil, en un mot qu'il soit fortuné en tout. Portez cette image sur vous, étant faite comme dessus et avec toutes les conditions susdites, et vous verrez ce qui surpasse vostre créance. » C'étaient là des superstitions assez innocentes, que l'astrologie judiciaire couvrait du manteau de la science.

Les magiciens avaient imaginé des conjurations écrites, plus mystérieuses et plus redoutables, qui accompagnaient les *gemahez*, pierres bizarres où la nature avait mis une empreinte talismanique; les fioles magiques, renfermant du sang de hibou et de chauve-souris; la *main de gloire*, faite avec la main desséchée d'un pendu, pour découvrir les trésors cachés;

les miroirs magiques, où se reflétaient les images des morts et des absents, et enfin la fameuse *chemise de nécessité,* tissée avec du lin filé par une vierge, cousue dans une nuit de la semaine de Noël, et représentant sur la poitrine deux têtes d'homme barbu avec la couronne de Belzébuth; cette chemise rendait invulnérable celui ou celle qui la portait.

Une des pratiques les plus redoutées de la magie fut toujours l'*envoûtement,* qui avait pour but de faire mourir lentement la personne qu'on ne voulait ou qu'on ne pouvait atteindre par un assassinat direct. Il fallait d'abord mouler en terre glaise ou en cire vierge l'effigie de la victime qui devait être frappée; on tuait ensuite une hirondelle, dont le cœur était placé sous le bras droit de l'effigie et le foie sous son bras gauche. Alors commençait l'opération sacrilége : on piquait avec une aiguille neuve le corps et les membres de la figure de cire ou de terre glaise, en prononçant les plus horribles conjurations. Dans le procès du malheureux Enguerrand de Marigny (1315), ministre de Philippe le Bel, on fit comparaître devant le tribunal un magicien, qui déclara avoir, à la demande de l'accusé, *envoûté* le roi, en piquant avec une aiguille l'image magique qui le représentait. Les envoûteurs avaient recours à d'autres procédés plus lents ou plus rapides. Tantôt la figure était en airain et plus ou moins difforme; on la cachait dans un tombeau et on laissait faire le temps qui la couvrait de rouille, et cette rouille coïncidait avec la lèpre qui s'emparait de la personne *envoûtée.* Tantôt la figure était de cire, et on l'approchait d'un feu de bois et de verveine, pour la faire fondre doucement; les progrès de la mort chez l'*envoûté* suivaient ceux de la destruction de son effigie. Tantôt enfin la figure était faite avec de la terre ramassée dans une sépulture et mêlée d'os de mort; une inscription en caractères inconnus achevait le maléfice et faisait périr en peu de temps la victime désignée.

Des nombreux procès criminels qui révélèrent les odieux détails d'un pareil maléfice, le plus célèbre fut celui de la duchesse Éléonore de Glocester, accusée d'avoir voulu pratiquer l'envoûtement du roi d'Angleterre Henri VI. Elle avait chargé un prêtre nécromancien, nommé Bolingbroke, d'exécuter l'opération magique, de concert avec une sorcière insigne, Marie Gardemain, en invoquant Satan sous le nom de *Mill ouvrier.* On trouva la figure en cire du roi Henri à moitié fondue, devant un feu

de plantes sèches qui avaient été choisies dans un cimetière au clair de lune. Le crime étant prouvé, le nécromancien fut pendu, la sorcière brûlée, et la duchesse de Glocester condamnée à la prison perpétuelle. Les plus terribles envoûteurs du quatorzième siècle furent Paviot et Robert. Au seizième siècle, l'astrologue italien Côme Ruggieri aurait été compromis dans plusieurs procès d'envoûtement, sans la protection de la reine-mère Catherine de Médicis. L'opinion publique n'en resta pas moins convaincue que la maladie hémorrhagique à laquelle Charles IX succomba vingt-un mois après la Saint-Barthélemy, avait eu pour cause le maléfice d'un envoûteur.

Un autre maléfice, non moins redoutable et plus facile à pratiquer, était le *chevillement* ou le *chevillet*, qui exerçait aussi sa funeste influence sur un individu voué à la mort. Il suffisait d'enfoncer dans une muraille, à grands coups de maillet, un clou de fer ou une cheville de bois, en prononçant le nom de la personne qu'on voulait voir périr de mort lente et mystérieuse. Les sorciers du moyen âge avaient mis en œuvre d'autres moyens pour donner la mort à distance; par exemple, les *archers* ou *sagittaires* n'avaient qu'à lancer dans les airs une flèche acérée, que le démon dirigeait vers un but marqué, en la rendant invisible : cette flèche perçait le cœur de la victime, fût-ce à la distance de trois cents lieues. Il y avait, au quinzième siècle, un de ces sagittaires, nommé Pumbert, qui envoyait ainsi, chaque jour, trois flèches meurtrières, dont aucune ne manquait son coup; il n'avait pas d'autre désir que d'être agréable au diable, qui lui désignait les malheureux que ces flèches mortelles devaient atteindre. Les habitants de Lautenbourg, en Prusse, indignés des assassinats magiques de ce monstre, s'ameutèrent contre lui et le mirent en pièces. Le maléfice des sagittaires venait des pays du Nord, où les Finnois et les Lapons se débarrassaient de leurs ennemis au moyen de petites flèches de plomb, qu'ils lançaient au hasard, avec des paroles magiques : ces flèches allaient droit au but et y laissaient une blessure invisible, dont on mourait infailliblement au bout de trois jours.

Le moyen âge reconnaissait, en outre, l'existence de certains agents magiques corporels et incorporels, qui procédaient de l'influence du démon ou de celle des esprits familiers. Tel était le *mauvais œil*, ce maléfice

connu dans la plus haute antiquité, mais mal défini par les démonographes, qui n'en font pas tous remonter l'origine à l'action des puissances

Fig. 169. — L'Alchimiste, d'après une gravure de Jean de Vries. XVIe siècle. Biblioth. nat. de Paris.

infernales. Les philosophes hermétiques n'étaient pas mieux d'accord sur la nature de l'*archée*, cet esprit architecte qui travaille sans repos dans les cavités du corps humain, et que Paracelse regardait comme une des forces

actives de l'âme. Les savants les plus sérieux, Ambroise Paré, par exemple, admettaient aussi l'*ascendant constellé,* qui participait à toutes les combinaisons des sciences occultes et qui s'annonçait, dans ses inspirations, tantôt comme un démon, tantôt comme un bon ange; ce n'était, suivant Ambroise Paré, que l'influence astrale qui avait présidé à la naissance de chaque individu. Ces agents incorporels devaient donc s'associer à tous les actes des sciences occultes, et surtout dans l'alchimie, où les adeptes du grand œuvre appelaient sans cesse à leur aide les esprits élémentaires des métaux et les malins génies qui se glissaient dans la plupart des conjurations (fig. 169). Ces génies, bons ou mauvais, sont désignés nominativement en une foule de formules bizarres, qu'on employait à fabriquer des cachets (*sigilla*) ou des anneaux magiques, ayant un pouvoir sacré contre les démons, préservant de mort subite, écartant les maladies et les dangers sur terre et sur mer, et procurant à volonté tout l'argent dont on avait besoin. Le sieur de Villamont raconte, dans ses *Voyages en Orient,* qu'il rencontra, en 1589, à Venise, un gentilhomme cypriote, nommé Marc Bragadino, qui menait un train de prince et qui, grâce à son art diabolique, ne fut pas en peine de fournir au sénat vénitien cinq cent mille écus d'or qu'il avait fabriqués. Ce Bragadino, qu'Henri IV, à court d'argent, voulait mander à Paris, eut l'imprudence d'aller en Bavière, où il trouva des juges qui le condamnèrent à être brûlé vif; mais il obtint, en faisant amende honorable, d'être décapité sur un échafaud tendu de noir et surmonté d'une potence couverte de plaques de cuivre, lesquelles, dit un historien du temps, « donnaient à entendre les piperies de ce fabricant d'or. »

La plupart des philosophes hermétiques, qu'ils fussent ou non magiciens, prétendaient posséder les secrets de la Kabbale, qui n'était pas, il est vrai, cette haute Kabbale juive, que les anges, suivant les rabbins, auraient apportée à Adam, après son expulsion du paradis terrestre, et que les philosophes orientaux s'étaient appropriée dans les premiers siècles du christianisme. Ce fut, originairement, une science toute spéculative qui prétendait dévoiler les secrets de la création et de la nature divine. Les hermétistes et les magiciens voyaient seulement dans la Kabbale, telle qu'ils la comprenaient, l'art de faire agir, en certains cas, les puissances

supérieures sur le monde inférieur et de produire par là des effets surnaturels. Il importait donc de connaître le nom de ces puissances supérieures et de les soumettre, par des évocations, à une sorte d'obéissance passive. Cette Kabbale magique consistait dans des évocations qui devaient mettre l'homme en rapport avec les intelligences invisibles de la terre et du ciel. Suivant la croyance des kabalistes du moyen âge, Ariel, génie du monde sublunaire, avait sous ses ordres les princes Damalech, Taynor et Sayanon; ceux-ci commandaient à d'autres esprits secondaires,

Fig. 170. — Vieille fée filandière. Fac-simile d'une gravure sur bois, attribuée à Holbein, et tirée de la traduction allemande de la *Consolation de la philosophie* de Boèce, édit. d'Augsbourg, 1537, in-fol.

dont les plus puissants sont Guabarel, Torquaret, Rabianica. Nanael était le génie des sciences divines; Jérathel, celui des sciences terrestres; Mikael présidait à la politique; Jeliel au règne animal. Les autres génies, dont chacun avait ses attributions dans le gouvernement mystérieux des choses de la terre, formaient une hiérarchie innombrable d'êtres invisibles, que les kabalistes du seizième siècle eurent l'audace de passer en revue et de désigner par leurs noms comme par leurs qualités distinctives. Corneille Agrippa se vantait, par exemple, d'avoir enregistré dans son catalogue les noms de six mille intelligences, génies ou esprits, appartenant à un

grand nombre de catégories et pouvant être tous évoqués par les adeptes de l'art divin.

Les sciences occultes avaient ainsi fait entrer dans leur domaine la plupart des êtres fantastiques, que la superstition populaire connaissait, depuis les temps les plus reculés, sous des noms divers et avec des attributions différentes. Les fées (du latin *fata*) conservèrent longtemps leur empire dans les campagnes, où elles se montraient souvent aux hommes, disait-on, sans être forcées, par la magie, de sortir de leur existence normale et invisible. On les appelait *fadas* dans le midi de la France, *korrigans* en Bretagne, *filandières* (fig. 170) et *bonnes dames* en Saintonge et en Picardie, *brownies* en Irlande et en Écosse, *nornes* dans les contrées du Nord, etc. Elles tenaient à la fois de la nature divine et de la nature humaine, elles étaient enchanteresses ou magiciennes, présidant aux destinées des mortels, qu'elles fussent vieilles ou jeunes, belles ou difformes, habitant les grottes solitaires, ou les cimes neigeuses de montagnes, ou les sources limpides, ou les sphères aériennes. Ce n'était pas là que la magie songeait à les aller chercher, et elle ne les disputait point aux fantaisies littéraires des poëtes et des romanciers. Les êtres mystérieux qu'elle appelait plus volontiers à son aide, c'étaient les esprits intermédiaires, qui semblaient se rattacher davantage à la grande famille des démons; ainsi distinguait-on parmi eux les *estries*, démons des ténèbres, qui se plaisaient à *étreindre*, jusqu'à les étouffer, les gens qu'ils rencontraient la nuit; les *gobelins*, les *kobolds*, qui se bornaient à signaler leur présence, au milieu des vivants, par d'innocentes malices; les *follets*, qui égarent les voyageurs, en leur montrant de loin des lueurs trompeuses; les *luitons* ou *lutins;* enfin, les *esprits métalliques*, dans lesquels il faut reconnaître les émanations de gaz inflammable, qui produisent dans les mines tant d'explosions imprévues, et que les mineurs n'ont pas fait déchoir de leur origine infernale, en les désignant sous le nom de *feu grisou*.

On croyait voir aussi des démons errants, dans les hommes-loups ou lycanthropes, que l'habitant des campagnes redoute encore, quoiqu'ils aient cessé de faire des victimes, dans leurs courses nocturnes, sous la forme de loups au poil noir et hérissé, aux yeux enflammés, à la gueule sanglante. Les hommes-loups et les hommes-chiens ont beaucoup d'ana-

logie avec les *ogres* ou *ouigours,* lesquels ont existé réellement dans les hordes mongoles, que leur aspect effroyable et leurs mœurs féroces ne signalèrent que trop à l'effroi des populations livrées à ces cruels envahisseurs du cinquième siècle. Les loups-garous (fig. 171), ces hommes maudits qu'un pacte avec le diable obligeait à se changer en loups une fois par an, parcouraient les champs et les bois en hurlant et dévoraient les enfants en bas âge; comme les *vampires* de la Pologne, les *broucolaques* de la Grèce et les *hommes blancs* de la Provence, ils avaient soif de sang humain. La philosophie occulte reconnaissait, en outre, l'exis-

Fig. 171. — L'homme-chien, l'homme-loup, l'homme-taureau et l'homme-porc, d'après les miniatures du *Livre des merveilles du monde,* ms. du XIVe siècle. Biblioth. nat. de Paris.

tence d'une foule d'autres esprits, plus inoffensifs de leur nature, qu'elle comprenait sous le nom générique d'*esprits élémentaires,* parce qu'ils peuplaient les quatre éléments : *sylphes,* dans les airs ; *salamandres,* dans le feu ; *gnomes*, dans la terre ; *ondins,* dans les eaux.

Tous les êtres qui composaient le monde invisible subissaient l'influence ou la domination de la magie, laquelle procédait toujours, à différents degrés, des œuvres du démon ; mais le moyen âge avait admis de nombreuses variétés entre les sectateurs de cet art infernal. Les *enchanteurs,* les *charmeurs* et les *charmeresses* ne se servaient que de paroles ou de chants magiques, pour leurs charmes ou leurs enchantements ; les

nécromans et les *magiciens* ajoutaient aux incantations tout un rituel de cérémonies ténébreuses et redoutables ; les *sorciers* et les *sorcières, stryges* et *faiturières,* ne craignaient pas d'employer des pratiques monstrueuses, pour se mettre en relation directe avec Satan. La différence caractéristique qui empêchait de confondre les actes de la magie et ceux de la sorcellerie se trouve précisée, en ces termes, dans un ouvrage théologique du cardinal de Richelieu : « La magie est un art de produire des effets, par la puissance du diable ; sorcellerie ou maléficie est un art de nuire aux hommes, par la puissance du diable ; il y a cette différence entre la magie et la sorcellerie, que la magie a pour fin principale l'*ostentation,* et la sorcellerie, la *nuisance.* » Cette définition nous semble expliquer pourquoi les sorciers et sorcières furent poursuivis et punis au seizième siècle avec plus d'activité et plus de vigueur que les nécromans et les magiciens ne l'avaient été au moyen âge. Quant aux enchanteurs et aux charmeurs, ils n'étaient mis en cause devant la justice civile qu'en raison des maléfices qu'ils avaient pu commettre, et les astrologues qui s'étaient renfermés dans les limites de l'art astrologique n'avaient rien à craindre de la répression légale, quoiqu'ils fussent passibles des censures et des anathèmes de l'autorité ecclésiastique.

Ce fut seulement au quinzième siècle que sorciers et sorcières commencèrent à fréquenter le sabbat (fig. 172), qui devint dès lors le concile de la sorcellerie et la cour plénière du démon. On n'est pas d'accord sur la véritable origine du nom et de la chose. Les assemblées nocturnes des sorcières avaient lieu chez tous les anciens peuples, mais ce n'était pas encore le sabbat, qui eut tout d'abord un caractère et une destination impies et obscènes, que les lois divines et humaines ne pouvaient s'abstenir de condamner. Le point de départ du sabbat fut peut-être ce qu'on avait nommé, au douzième siècle, la *messe des Vaudois,* dénomination transformée depuis en *mezcle des Vaudois.* Ce *mezcle* ou plutôt cette *messe* n'avait été primitivement qu'une réunion secrète des Vaudois, prosélytes de l'hérétique Pierre Valdo, dans les montagnes du Dauphiné. On prétendit que les Vaudois se rassemblaient ainsi, pour assister à des cérémonies magiques qui tendaient à détruire les moissons et à troubler l'ordre des éléments ; on raconta que ces cérémonies étaient accompa-

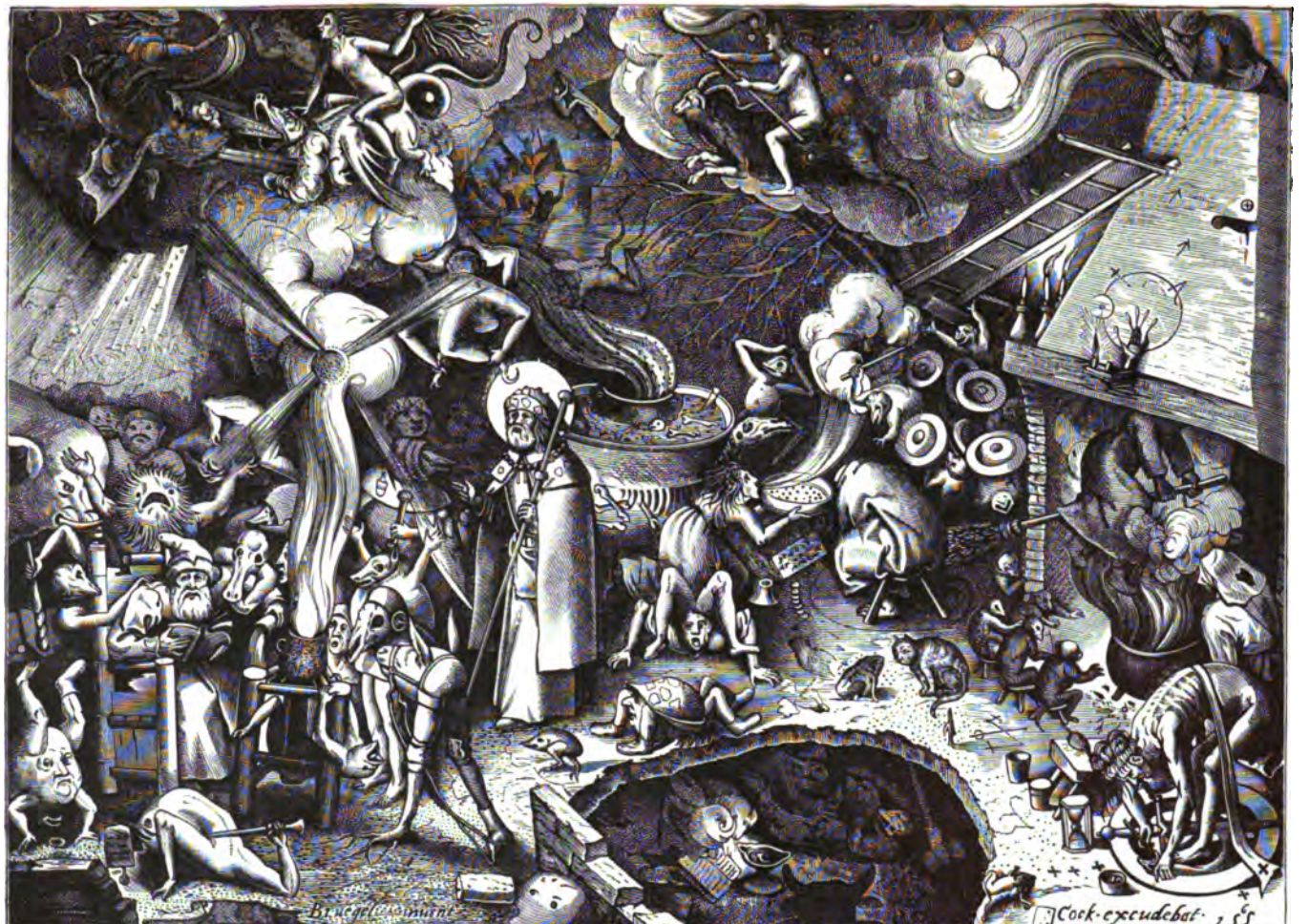

Fig. 172. — Le sabbat; saint Jacques le Majeur se trouve aux prises avec les enchantements diaboliques d'un magicien; composition de Breughel le Vieux, gravée par Jérôme Cock. XVIe siècle.

gnées de festins diaboliques et de rondes infernales, avec des chants inintelligibles qui ressemblaient à ceux des juifs réunis dans la synagogue le jour du sabbat. Ces assemblées mystérieuses continuèrent dans les ténèbres, mais elles changèrent d'aspect et d'objet, lorsque *vaulderie* devint synonyme de sorcellerie, et que les hérétiques eurent tout à fait cédé la place aux sorciers. Dès lors le sabbat n'est plus que le rendez-vous général des sorciers et des sorcières, qui y accourent de toutes parts, en traversant l'espace avec la rapidité de l'éclair, les uns montés sur des animaux fantastiques ou juchés sur les épaules des démons, les autres à cheval sur le *ramon* magique, c'est-à-dire sur le manche d'un balai de bouleau. C'est là que Satan tient ses assises, c'est là qu'il reçoit l'hommage impur de ses sujets et sujettes, c'est là qu'il distribue aux nouveaux initiés la marque, le signe de l'initiation infernale. « Le diable, au sabbat, dit de Lancre dans son *Traité de l'inconstance des démons,* est assis dans une chaire noire, avec une couronne de cornes noires, deux cornes au cou, une autre au front avec laquelle il éclaire l'assemblée, des cheveux hérissés, le visage pasle et trouble, les yeux ronds, grands, fort ouverts, enflammés et hideux, une barbe de chèvre, la forme du col et tout le reste du corps mal taillez, le corps en forme d'homme et de bouc, les mains et les pieds comme une créature humaine. »

Les horreurs et les sacriléges qui se commettaient au sabbat n'étaient plus des crimes imaginaires ; les sorciers ne pouvaient plus s'excuser d'avoir péché par crédulité ou par ignorance. « Tout ce que l'imagination délirante des hommes peut rêver, dit M. Ferdinand Denis, souvenirs mythologiques, traditions bizarres, légendes terribles, se mêle, se confond, s'unit intimement pour composer la cour de Satan. Les esprits malades inventent de nouveaux crimes, et le rire strident du diable encourage mille péchés sans noms. Belzébuth lui-même cesse de se revêtir du simulacre d'un bouc immonde. » Le bûcher resta donc sans cesse allumé pendant le seizième siècle, et tous les genres de tortures étaient appliqués, sans distinction d'âge ni de sexe, aux personnes qu'on accusait d'avoir assisté au sabbat et de s'être données à Satan.

CROYANCES POPULAIRES

Superstitions dérivées du paganisme. — Saturnales des anciens. — Fêtes des Barbatoires. — Fête des Diacres. — La Liberté de décembre, ou fête des Fous. — Fête de l'Ane. — Rituel de Sens. — Fête des Innocents. — Monnaies des Innocents et des Fous. — Confrérie de la Mère Sotte. — La Mère Folle de Dijon. — Le Serpent, ou le Diable. — Purgatoire de saint Patrice. — Le Juif Errant. — L'Antechrist et la fin du monde. — Prophéties des Sibylles, de Merlin et de Nostradamus. — Les songes et les visions. — Spectres et apparitions. — Prodiges. — Talismans.

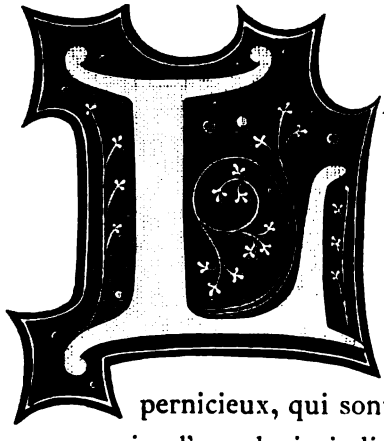

« La religion est le culte du vrai; la superstition, celui du faux, » a écrit Lactance, dans son livre de l'*Institution divine*. « Toute superstition est un grand supplice et une très-dangereuse infamie pour les hommes, » ajoute saint Augustin. Le concile de Paris, tenu en 829, se prononça avec énergie contre « des maux très-pernicieux, qui sont assurément des restes du paganisme, tels que la magie, l'astrologie judiciaire, le sortilége, le maléfice ou l'empoisonnement, la divination, les charmes et les conjectures qui se tirent des songes ». Le concile provincial, en 1466, reconnut, avec saint Thomas, que toute superstition est une *idolâtrie*. Jean Gerson avait, auparavant, déclaré que « la superstition est un vice opposé, par excès, à l'adoration et à la religion ». De tous temps, l'Église, par l'organe de ses docteurs et de ses conciles, fit la guerre à la superstition, comme le bon laboureur arrache l'ivraie qui menace d'étouffer le bon grain. Ici, les croyances superstitieuses étaient une exagération de la foi, un excès de la dévotion, et avaient alors quelque chose de touchant, de respectable ; là, elles déri-

vaient de la démonomanie, et elles n'étaient que l'expression d'une crédulité coupable ou ridicule. Ailleurs, elles provenaient d'une tradition erronée et travestie ; tantôt, elles avaient un caractère futile et indécis, tantôt elles devenaient une entreprise criminelle contre l'Église. Tout enfin, dans le monde physique, était prétexte à superstition.

Le moyen âge chrétien fut rempli des réminiscences de la mythologie antique. Et si l'on s'étonnait qu'il en fût ainsi, alors que la religion de l'Évangile avait tant d'horreur pour tout ce qui rappelait les erreurs du paganisme, ne serait-il point aisé de démontrer que les religions païennes, en disparaissant de la face du monde, avaient laissé derrière elles une foule de préjugés populaires, toujours vivaces, profondément enracinés dans les esprits ? On n'aurait qu'à citer, par exemple, le discours que le célèbre saint Éloi, ministre du roi Dagobert et évêque de Noyon, adressait à ses diocésains : « Avant tout, disait-il, je vous en supplie, n'observez aucune des coutumes sacriléges des païens ; ne consultez pas les graveurs de talismans, ni les devins, ni les sorciers, ni les enchanteurs, pour aucune cause ou maladie que ce soit ; ne prenez garde ni aux augures, ni aux éternuments ; ne faites point attention au chant des oiseaux, que vous entendez dans votre chemin... Q'aucun chrétien ne remarque quel jour il sortira d'une maison et quel jour il y rentrera... Que nul à la fête de saint Jean ne célèbre les solstices, par des danses et des chants diaboliques... Que nul ne pense à invoquer les démons, comme Neptune, Pluton, Diane, Minerve ou le Génie... Que nul ne garde le repos, au jour de Jupiter (le jeudi)... Que nul chrétien ne fasse des vœux dans les temples ou auprès des pierres, des fontaines, des arbres ou des enclos... Que nul ne fasse des lustrations, ni des enchantements sur les herbes, ou ne fasse passer ses troupeaux par le creux d'un arbre ou à travers un trou creusé dans la terre... Que personne ne pousse de grands cris, quand la lune pâlit... Que personne ne nomme son maître la lune ou le soleil... » etc. Ainsi s'exprimait, au septième siècle, un pieux prélat, qui attaquait de front les superstitions de son temps, et cette exhortation épiscopale est bien faite pour expliquer et même pour excuser nombre de faits étranges ou monstrueux, qui, pour être d'une date beaucoup plus récente, paraissent empruntés aux annales de la plus grossière idolâtrie.

Les fêtes de l'Ane, des Diacres, des Rois, des Fous et des Innocents, ces fêtes caractéristiques du moyen âge, chères au populaire, au bas clergé surtout, aux écoliers, aux clercs de la basoche, et en général à toute la folle jeunesse, méritent d'arrêter notre attention, non-seulement parce que le souvenir en est resté célèbre dans l'histoire locale de quelques provinces, mais encore parce qu'elles ont été l'origine de l'art dramatique français.

Fig. 173. — Marche du bœuf gras, vitrail du XVIe siècle, à l'église de Bar-sur-Seine (Aube).

Quand Hérodien, Macrobe, Denys d'Halicarnasse décrivent les Saturnales, les Lupercales de l'ancienne Rome, on croirait qu'ils avaient sous les yeux ces fêtes singulières du moyen âge, que le christianisme fut obligé de tolérer longtemps, comme un héritage étranger qu'il n'accepta jamais et dont il ne parvint que tardivement à se dépouiller tout à fait. Voilà comment, malgré les censures ecclésiastiques, on vit se perpétuer jusqu'à la fin du quinzième siècle les fêtes de Saturne, de Pan et de quelques autres divinités mythologiques, sous des dénominations qui ne servaient qu'à dissimuler la persistance de l'idolâtrie.

Chez les Romains, la fête des Calendes ou des Saturnales commençait au milieu du mois de décembre, pour ne finir qu'au troisième ou cinquième jour de janvier. Tant que durait cette fête, les affaires publiques et particulières étaient suspendues, on ne songeait qu'au plaisir ; ce n'étaient que repas, concerts, mascarades : on envoyait, on recevait force invitations et présents. On ne quittait presque pas la table, on y faisait des rois du festin ; les esclaves s'y installaient, à la place des maîtres ; et par cet abandon, par cette licence, on avait la pensée de se reporter au règne de Saturne, au beau temps de l'âge d'or. Le christianisme, qui avait choisi ses premiers fidèles parmi les classes infimes de la société, ne voulut pas d'abord priver celles-ci d'une fête populaire qui n'avait plus aucun caractère religieux ; il fractionna seulement cette longue période des Saturnales en plusieurs fêtes distinctes, qui s'abritèrent chacune sous les auspices d'un des jours fériés du calendrier nouveau. De là, certaines idolâtries et réminiscences païennes, auxquelles donnaient lieu les fêtes de Noël, de saint Étienne, de saint Jean l'Évangéliste, des saints Innocents (du 25 au 28 décembre), de la Circoncision et de l'Épiphanie ou des Rois (le 1er et le 6 janvier). Les Lupercales ou fêtes de Pan, le dieu des campagnes, que les anciens célébraient en février, furent égalemant partagées, chez les chrétiens, en deux séries : les fêtes du carnaval (fig. 173) et les fêtes du mois de mai, ordinairement réduites aux trois jours des Rogations. L'Église avait été d'abord indulgente pour ces restes innocents du paganisme ; elle n'en blâmait que les abus. La grave autorité de ses conciles ou de ses docteurs réprouvait, condamnait l'envahissement du culte par les scandaleuses traditions du monde idolâtre ; mais les évêques dans leurs diocèses, les curés dans leurs paroisses, les abbés dans leurs couvents, semblaient craindre de combattre ou même de contrarier des habitudes encore presque invincibles.

D'abord, la fête des Calendes se nomma la *fête des Barbatoires,* sans doute parce que les acteurs de cette saturnale se couvraient le visage de ces masques à barbes hideuses, que la langue du treizième siècle appelait *barboires.* On n'a pas de détails précis sur cette fête jusqu'au douzième siècle : on sait, toutefois, qu'elle était en usage, non-seulement dans les églises cathédrales ou paroissiales, mais encore dans beaucoup de couvents

d'hommes et de femmes. Elle entraînait, elle motivait partout les folies les plus répréhensibles et les plus scandaleuses.

Le premier ouvrage liturgique qui, sous le nom de *liberté de Décembre,* décrit la pompe étrange et déshonnête de la fête des Fous, porte la date de 1182. On y voit que cette liberté impliquait surtout l'intervertissement

Fig. 174. — Fou jouant de la cornemuse, d'après l'*Atlas des monuments de la France,* par Alex. Lenoir.

Fig. 175. — Fou tenant sa marotte sous le bras, d'après une miniature d'un ms. du xve siècle. Biblioth. nat. de Paris.

des rôles et des rangs du clergé. Ce qui prouve combien cet usage profane était entré profondément dans les mœurs, c'est que, près de deux siècles plus tard, bien que maint concile l'eût anathématisé, bien que de sages prélats, de pieux souverains eussent travaillé assidûment à l'extirpation de ce qu'un de nos rois appelle un « détestable reste de l'idolâtrie des païens et du culte de l'infâme Janus », une lettre de la Faculté de théologie

de Paris atteste que, vers le milieu du quinzième siècle, en 1444, « le jour de la Circoncision, les gens d'église assistaient à l'office, les uns en habits de femmes, de fous (fig. 174 et 175), d'histrions, les autres en chapes et en chasubles mises à l'envers, la plupart avec des masques de figure monstrueuse; ils élisaient un évêque ou archevêque des fous, le revêtaient d'habits pontificaux et recevaient sa bénédiction, en psalmodiant les leçons des matines, indignement travesties ; ils dansaient dans le chœur, chantaient des chansons déshonnêtes, mangeaient et buvaient sur l'autel, jouaient aux dés sur le pavé de l'église, encensaient le célébrant avec la fumée de vieux cuirs et de matières puantes qu'on faisait brûler dans l'encensoir, couraient et sautaient de la façon la plus indécente, et, à la suite de cette messe dérisoire, se montraient sur des échafauds et se promenaient sur des chars, en luttant de cris, de grimaces, d'insolence et d'impiété ».

Les censures ecclésiastiques, les défenses royales ne pouvaient être que lettre morte, en des temps où il se trouvait, au dire de Gerson, des prédicateurs assez impies pour affirmer en chaire que « cette fête était approuvée de Dieu », et alors que le clergé de Troyes répondait aux justes plaintes du roi Charles VII que son évêque Jean Léguisé avait *commandé* de célébrer la fête des Fous, qui se célébrait de même à Sens.

Cette fête, dont le clergé troyen faisait plus particulièrement son affaire, n'était autre que la fameuse *messe de l'Ane*, qui existait, avec des variantes, en plusieurs villes de France, mais dont le rituel spécial, formulé exprès pour l'Église de Sens, nous a été conservé dans un précieux manuscrit du treizième siècle, qui se voit encore à la Bibliothèque publique de cette ville. Les *rubriques*, insérées dans le texte de l'office, nous font connaître toute la mise en scène de cette prétendue messe, qui n'était pas célébrée, comme on l'a dit, en l'honneur de l'ânesse de Balaam, mais bien plutôt en mémoire de l'ânesse qui se trouvait dans l'étable où Jésus vint au monde ou de celle qui le portait quand il fit son entrée à Jérusalem, le dimanche des Rameaux. Cette fête étrange, d'ailleurs, ne causait pas plus de désordre que la fête de saint Hubert, où les chasseurs, amenant à la messe leurs meutes et leurs faucons, pour les faire bénir, remplissaient l'église de sons de trompes et de clameurs de chasse. Il n'y avait là, d'ailleurs, aucune idée d'impiété ni de profanation.

Voici quelle était cette fête de l'Ane, si fameuse au moyen âge. On faisait choix d'un bel âne ; on l'amenait processionnellement, à travers les rues tapissées ; le clergé venait à sa rencontre, toujours en chantant, jusqu'à la porte de l'église, où la cérémonie était annoncée au peuple par une psalmodie en vers latins, qu'on peut traduire ainsi : « C'est aujourd'hui le jour d'allégresse. Que ceux qui songent à la tristesse s'en aillent loin d'ici ! Loin d'ici l'envie, loin d'ici la grandeur ! Ils ne veulent que se réjouir, ceux qui célèbrent la fête de l'Ane. » On présentait l'âne devant l'autel, et on chantait cette *prose de l'Ane,* qui, d'après un témoignage contemporain, exprimé en vers au commencement du Rituel, mettait en relief le talent du *préchantre,* ou premier chantre, et qui, loin d'être une moquerie sacrilége, comme l'ont insinué les philosophes frondeurs du dix-huitième siècle, n'était qu'une naïve et pathétique manifestation de la piété de nos pères ; il suffit d'en citer deux strophes latines avec le refrain français :

Orientis partibus
Adventavit Asinus,
Pulcher et fortissimus,
Sarcinis aptissimus.
Hé, sire Ane, hé!

Hic in collibus Sichen
Enutritus sub Ruben,
Transiit per Jordanem,
Saliit in Bethleem.
Hé, sire Ane, hé! etc.

Ces jolis vers rimés signifient : « Des régions d'Orient est venu l'âne, très-beau, très-vigoureux, très-apte à transporter les fardeaux. Sur les coteaux de Sichem il fut élevé par Ruben ; il traversa le Jourdain et monta à Jérusalem (fig. 176 et 177). »

Selon une vieille tradition conservée à Sens, après l'*alleluia,* qui se chantait plusieurs fois dans l'office de l'Ane, toute l'assistance reprenait en chœur *ia, ia !* ou *hian, hian !* Ensuite, les chantres, derrière l'autel, entonnaient, en faux-bourdon, deux vers léonins proclamant que « ce jour était le plus illustre entre les jours illustres, cette fête la première de toutes les fêtes ». Enfin, le grand chantre, qui avait déployé toute

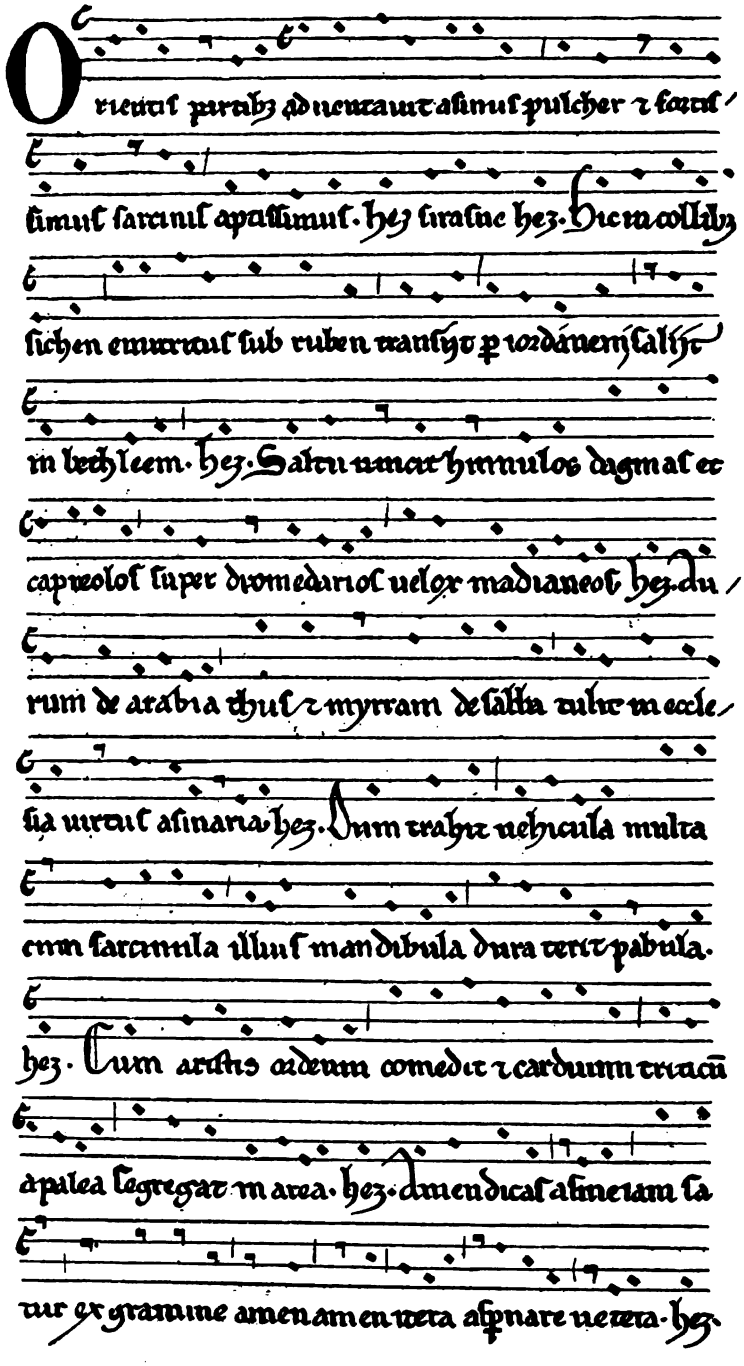

Fig. 170. — *Prose de l'Ane*, en plain-chant. Fac-simile de la page du Rituel de Pierre de Corbeil, ms. du XIIIe siècle. Biblioth. de Sens.

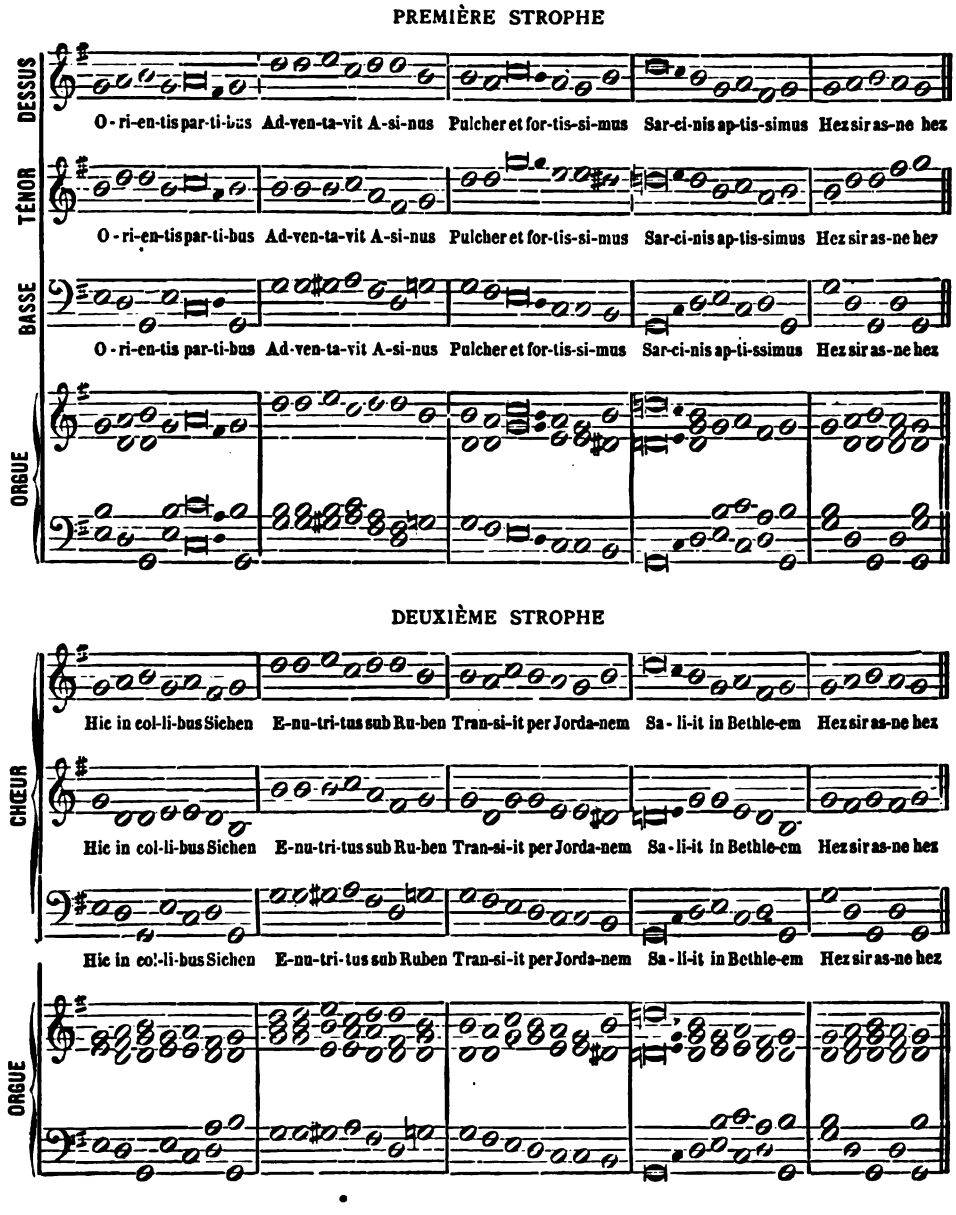

Fig. 177. — *Prose de l'Ane,* mise en harmonie, avec accompagnement d'orgue, par Félix Clément.

sa voix dans la prose de l'Ane, était conduit en pompe vers une table abondamment servie, où il trouvait, ainsi que ses acolytes, de copieux rafraîchissements.

Nous avons dit que la fête de l'Ane se célébrait en plusieurs villes de France : on voit, en effet, dans les registres de la cathédrale d'Autun, que, de 1411 à 1416, la fête des Fous promenait un âne, en chasuble, au milieu de l'office, et que le chant traditionnel : *Hé, sire âne, hé, hé !* était entonné par des clercs vêtus d'habits grotesques. Le cérémonial de la fête de l'Ane, à Beauvais, offrait beaucoup d'analogie avec celui que nous a transmis le Rituel de Sens. Il est clair que le vieux refrain *Hé, sire âne, hé !* avait pu être pris, par les assistants, comme une invitation à braire sur tous les tons. Quant à la fête de l'Ane, telle qu'on la célébrait à Rouen, c'était simplement l'introduction de l'ânesse de Balaam, dans une *montre* ou revue de personnages empruntés à l'Ancien et au Nouveau Testament, et composant une sorte de mystère, entrecoupé de dialogues en latin *farci* ou macaronique.

Eudes de Sully, évêque de Paris, vers la fin du douzième siècle, a été un des prélats qui firent le plus pour que ces misérables saturnales cessassent de troubler la solennité du culte divin, et, si ses louables efforts n'obtinrent pas immédiatement le résultat qu'il espérait, il faut croire que peu à peu d'autres ecclésiastiques usèrent de toute leur influence dans le but d'obtenir que le sanctuaire ne fût plus le théâtre des orgies du bas clergé et du peuple en *gogue* (goguette). Le rituel de la fête des Fous proprement dite n'est pas venu jusqu'à nous, mais nous savons que, dès le commencement du quinzième siècle, c'était seulement sous le porche, dans le cimetière ou sur le parvis, c'est-à-dire hors de l'église, que se déployait la pompe des processions joyeuses et des mascarades. Un peu plus tard, le culte et la liturgie furent totalement débarrassés des superstitions païennes qui les déshonoraient. Les clercs regardaient cette antique tradition comme un de leurs plus chers priviléges ; ils ne renoncèrent donc pas sans peine aux divertissements qu'elle leur procurait ; mais, tandis que les laïques, héritant, pour ainsi dire, de la fête des Fous, formaient des associations pour la mise en scène des *mystères,* l'Église retirait par degrés sa protection ou sa tolérance aux excès de la *liberté de Décembre.*

Toujours est-il que la fête des Fous subsista moins longtemps que la *fête des Innocents,* parce que l'élection d'un pape des Fous fut reconnue injurieuse pour la papauté, avant que l'élection d'un évêque des Innocents semblât offensante pour l'épiscopat. On remarque, en outre, que ces élections burlesques eurent plus de durée et d'éclat dans le nord que dans le midi. A Amiens, par exemple, il y eut, jusqu'en 1548, non-seulement un pape des Fous, mais encore on lui nommait des cardinaux. Ce pape,

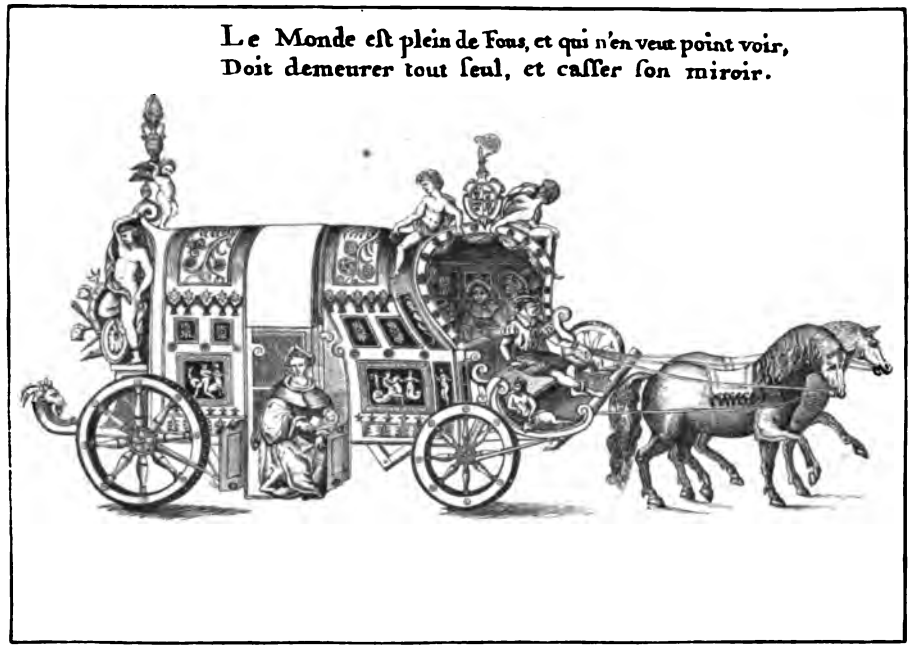

Fig. 178. — Chariot de la Mère Folle, qui parut à Dijon en 1610. Fac-simile d'un dessin communiqué par M. Ruggieri.

élu par les sous-diacres, recevait, comme insigne de sa dignité, un anneau d'or, une tiare d'argent et un sceau. Son intronisation avait lieu dans un festin, que payaient les chanoines de la cathédrale, à condition que les serviteurs de ce facétieux pontife s'abstiendraient de descendre les cloches du clocher et de commettre d'autres insolences. Quant aux évêques des Innocents, élus, sacrés et acclamés par les chantres et les gens d'église subalternes, ils avaient droit de porter la mitre, la crosse et les gants, aux cérémonies des Fous; ils rendaient, dans leur diocèse folâtre, des arrêts

et des ordonnances, qu'ils scellaient de leur scel ; et, qui plus est, ils frappaient une monnaie en plomb et même en cuivre, portant leur nom et leur devise.

Les érudits ont supposé que ces pièces de monnaie, lesquelles avaient beaucoup d'analogie avec les *sigilla,* cachets ou empreintes de cire que les Romains envoyaient en présent à l'occasion des Saturnales, devaient servir de jetons, ou *jetoirs,* dans les jeux de hasard, et devinrent ensuite des espèces de laissez-passer ou de contre-marques pour les processions, les *montres* ou revues, et les représentations théâtrales que l'évêque des Innocents avait le privilége de faire exécuter par ses ouailles, ou *consorts,* ou suppôts. Ces monnaies, dont un grand nombre ont été retrouvées, notamment sur le sol de la Picardie qui semble avoir été la mère-patrie des Innocents, affectent souvent l'effigie et même la légende sacramentelle des monnaies royales et baroniales, aux quinzième et seizième siècles : *Sit nomen Domini benedictum* (le nom de Dieu soit béni) ; souvent elles portent, outre cette légende latine, diverses légendes françaises : *Monnoie de l'evesque Innocent ;* enfin, diverses devises, telles que : *Vous vees* (voyez) *le temps qu'il est ! — Guerre cause maintz hélas !* (chagrins) — *Bene vivere et lætari* (bien vivre et se réjouir), etc.

Les papes ou patriarches des Fous frappèrent aussi monnaie ; mais toutes les pièces qui se sont conservées se rapportent à deux types principaux ; l'un d'eux représente une tête double de cardinal et de fou, avec cette légende : *Stulti aliquando sapientes* (les fous sont quelquefois sages). Comme on le voit, le respect est absent de ces représentations comme de ces fêtes.

Nous n'essayerons pas de décrire, même sommairement, les extravagances auxquelles donnait lieu la célébration de la fête des Fous ou des Innocents, dans les nombreuses localités où elle était en usage. A Noyon, à Senlis, à Corbie, à Reims, à Toul, à Bayeux, à Rouen, à Vienne en Dauphiné, à Viviers en Provence, sur tous les points de la France enfin, le règne de la Folie était annuellement proclamé et s'exerçait, pendant une période de temps plus ou moins prolongée. Les processions, les cavalcades, les grotesques parodies des actions ou des personnages les plus graves, défrayaient cette fête populaire, qui, lorsqu'on l'eut écartée

du sanctuaire, s'en alla promener son dévergondage par tous les carrefours. Chaque ville eut alors sa procession, sa *montre* plus ou moins fameuse : celle de l'Épinette à Lille, de la Mère Folle à Dijon, du Prince d'Amour à Tournay, du Prince de la Jeunesse à Soissons, des Caritats à

Fig. 179. — Bâton de l'infanterie dijonnaise (société de la Mère Folle), en 1482. Fac-simile d'un dessin communiqué par M. Ruggieri.

Béziers, furent autant de dégénérescences ou d'imitations de la fête des Fous, et, en même temps, des évocations du théâtre naissant, car chacune de ces processions était accompagnée de scènes muettes ou dialoguées, sérieuses ou comiques, qui furent des *mystères* et des *soties,* quand un poëte se trouva là pour les rimer. (Voy. plus loin le chap. THÉATRE.)

De tous côtés, d'ailleurs, se formaient des associations privées, pour conserver et perpétuer les traditions de la fête des Fous. Les confrères de la Passion, à qui Charles VI permit de s'établir à Paris, en 1402, et de représenter des mystères, dans une salle de l'hôpital de la Trinité, étaient originairement des gens d'église, des personnes pieuses, qui voulaient faire tourner au bien de la religion ce goût effréné des spectacles et des mascarades, que la fête des Fous avait répandu dans le clergé et la population. Les autorités ecclésiastiques encouragèrent d'abord ces jeux, plus édifiants que ceux du pape des Fous et de l'évêque des Innocents. Les gens du Palais, avocats, procureurs et clercs de la Basoche, qui se souvenaient du bon temps de la *liberté de Décembre,* résolurent de donner asile à la *Folie* ou *Sottise,* condamnée et bannie par l'Église. Ils créèrent le royaume des *Sots* et l'empire des *Fous;* ils élurent un prince, qu'ils couronnèrent du bonnet vert à oreilles d'âne, sous le nom de *Mère Sotte.* Le but principal de cette nouvelle institution joyeuse fut la représentation des *soties* ou satires, qui s'attaquaient aux puissances de la terre, et qui ne relevaient que de la malice de l'auteur.

Parmi les associations qui, en province, recueillirent l'héritage de la fête des Fous, il faut nommer, en première ligne, la société de la Mère Folle de Dijon (fig. 178), que Philippe le Bon, duc de Bourgogne, fonda lui-même, en 1454, dans le seul but de mettre fin aux orgies scandaleuses qui avaient lieu dans les églises, à l'occasion des fêtes de Noël, de l'Épiphanie et des Rogations. Cette société, dont les pratiques étaient si bien appropriées à l'esprit des vendanges bourguignonnes, se composait de plus de cinq cents personnes, de toutes qualités, qui se divisaient en deux bandes : l'une d'infanterie (fig. 179), l'autre de cavalerie, tous portant le bonnet de fou et des *livrées,* c'est-à-dire des habits bariolés de jaune, de rouge ou de vert. Le chef de la compagnie, nommé *Mère Folle,* faisait des *montres* ou revues de son armée, présidait une sorte de tribunal facétieux et prononçait de burlesques jugements, que son *procureur fiscal vert* se chargeait de faire exécuter. Ces procès et ces plaidoyers risibles, ces cavalcades, ces assemblées solennelles, mettaient en évidence tous les caractères et tous les attributs de la Folie, qui ont disparu, sans que le monde en soit devenu plus sage; mais l'ancienne fête des Fous, qui

avait cessé de hurler et de glapir sous les voûtes du temple, inspirait encore les chansons et les joyeusetés que bégayait la comédie au berceau, tandis que le clergé inaugurait le théâtre édifiant par des histoires dramatiques empruntées aux livres sacrés et aux légendes des saints. Les mystères et les soties furent donc les heureuses inspirations de la fête des Fous; mais il y a trois et quatre siècles d'intervalle entre la prose de

Fig. 180. — Le serpent, ou le dragon, et le béhémot, ou le diable. Miniature d'un *Commentaire sur l'Apocalypse,* ms. du XIIe siècle. Biblioth. de M. Ambroise Firmin-Didot.

l'Ane et les compositions scéniques de Jean Michel, d'André de la Vigne et de Pierre Gringore.

Nous pourrions mentionner ici bien des erreurs populaires qui avaient leur source dans les traditions de l'antiquité et qui maintenaient les idées du paganisme au milieu des plus saintes croyances. Il faut reconnaître que, la plupart du temps, les foules ignorantes n'eussent pas fait d'elles-mêmes semblables emprunts à l'histoire de la fable, si l'érudition crédule des docteurs les plus autorisés ne leur fût venue en aide pour créer tout un monde d'êtres fantastiques (fig. 180). Quand, par exemple,

Pierre le Mangeur, dit *Comestor,* fameux théologien du douzième siècle, paraphrasant les Saintes Écritures, en arrive au chapitre IV de la Genèse, où Moïse parle de géants nés des fils de Dieu et des filles des hommes, il a soin de bien constater que ces géants sont un peu de la famille d'Encelade et de Briarée. Le déluge de Deucalion et Pyrrha devait nécessaire-

Fig. 181 à 184. — Monstres nés du déluge, d'après les gravures en bois de la *Chronique de Nuremberg,* imprimée en 1493, in-fol.

ment fournir quelques épisodes, pour dramatiser le déluge de Noé : le serpent Python et les monstres, éclos de la fange de la terre (fig. 181 à 184) dans la théogonie grecque, avaient d'abord passé dans les gloses que les rabbins, ces grands maîtres en superstition, ne se lassaient jamais d'introduire dans le cadre élastique du Talmud. Les chrétiens n'eurent garde de renoncer à la représentation emblématique de ces monstres, qui furent bientôt aux yeux du peuple la personnification multiforme du génie du mal.

Les légendes abondent où le serpent est vaincu par les grands confesseurs de la foi. Saint Georges tue, en Phénicie, un dragon qui allait dévorer la fille du roi de ce pays; saint Michel et saint Germain s'arment de la croix pour chasser les serpents ailés qui envahissent le Parisis; saint Romain enchaîne, avec son étole, la *Gargouille* de Rouen (fig. 185); sainte Marthe mène en laisse la terrible *Tarasque* qui ravageait les environs de Tarascon. Le serpent entre ainsi, de plein droit, dans le blason, avec les licornes, les chimères et d'autres animaux prodigieux. Il se mêle à

Fig. 185. — La Gargouille, tirée du vitrail de la *Vie de saint Romain;* à la cathédrale de Rouen, chapelle de saint Romain.

l'histoire sous les traits de Mélusine de Lusignan; il inspire les merveilleux récits des voyageurs; il parcourt, d'un bout à l'autre, le domaine de la science, comme celui de la poésie et de l'art.

C'est le serpent ou, pour mieux dire, le Diable, qu'on rend responsable de la naissance des monstres bizarres ou hideux, qui descendaient pourtant, en droite ligne, des géants, des pygmées, des cyclopes, des satyres, des centaures, des harpies, des tritons et des sirènes de la mythologie grecque (fig. 193). Les Pères de l'Église n'avaient point osé révoquer en doute l'existence de ces monstres, que Pline et les anciens naturalistes admettaient complaisamment dans la hiérarchie des êtres vivants; et le

peuple accepta d'autant mieux, comme réelles, ces étranges créations, qu'on les attribuait à la puissance du démon.

Il faut s'étonner que personne, à l'exception de certains héros de légendes, ne se soit vanté d'avoir retrouvé, au moyen âge, le paradis terrestre, quoique de doctes écrivains aient travaillé à en préciser la position géographique. Si quelqu'un des voyageurs du douzième ou du treizième siècle, Benjamin de Tudèle, Jean Plano Carpini ou Marco Polo, eût mis en avant cette prétention exagérée, on n'eût pas sans doute hésité à l'accepter, puisque quelques chrétiens de cette époque, si féconde en

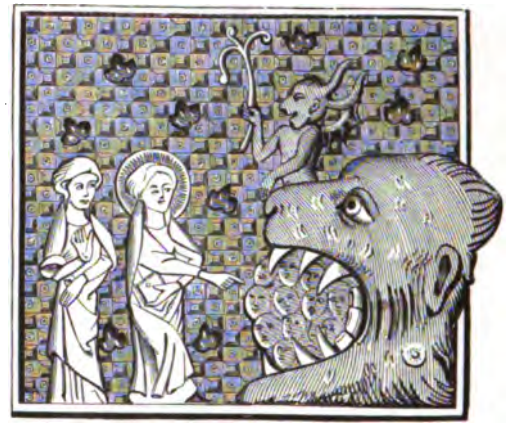

Fig. 186. — Le Purgatoire de saint Patrice. Miniature d'un ms. français du XIVe siècle, n° 6,326. Biblioth. nat. de Paris.

merveilles, ne faisaient pas difficulté de croire qu'on pouvait visiter le Purgatoire et entrevoir de loin le vrai Paradis, sans cesser d'appartenir au monde des vivants. Quant à l'Enfer, les sorciers avaient seuls le privilége d'y descendre. Le Purgatoire, d'où quelques-uns assuraient être revenus, avait, disait-on, son entrée en Irlande, dans une île du lac de Derg. Ce Purgatoire avait été, suivant la légende, découvert par saint Patrice (fig. 186), sous la conduite de Jésus-Christ lui-même, qui aurait laissé le saint, un jour et une nuit, dans « cette fosse moult obscure », au sortir de laquelle celui-ci se trouva « expurgié de tous les péchiés qu'il fit oncques »; en reconnaissance de quoi il se hâta de faire bâtir, près de la fosse, une belle église et un couvent de l'ordre de saint Augustin. Après sa mort, la foule y vint en pèlerinage; quelques téméraires

osèrent pénétrer dans la fosse, mais ne reparurent plus. On eut encore, une seule fois, des nouvelles du Purgatoire, par un chevalier anglais, nommé Owen, qui, tout chargé d'iniquités, résolut de s'en expurger aussi, en recommençant la ténébreuse aventure de saint Patrice (fig. 187), et qui fut assez heureux pour revoir la lumière du soleil, après être parvenu jusqu'aux portes de l'Enfer, et après avoir aperçu de loin la Jérusalem céleste. Le récit que fit le chevalier Owen des choses étranges et merveilleuses qu'il avait vues, dans la compagnie des diables, lesquels le respectaient, parce qu'il invoquait sans cesse le nom du Sauveur, fut reçu comme parole d'Évangile, et eut de nombreux échos pendant tout

Fig. 187. — Owen, accompagné de moines qui chantent les litanies des morts, s'introduit dans le trou de saint Patrice. Miniature d'un ms. français du xve siècle, n° 1,588. Biblioth. nat. de Paris.

le moyen âge. Les moines, qui avaient la garde du *Trou de saint Patrice,* en montraient bien la porte aux pèlerins, que la dévotion ou la curiosité amenait en Irlande, mais le trou restait fermé et impénétrable. Cependant, bien que personne ne pût ou n'osât renouveler la tentative du chevalier Owen, chaque nation ne tint pas moins à honneur de se faire représenter par un des siens dans les récits, rédigés en différentes langues, des voyages faits au Purgatoire de saint Patrice, tant cette croyance s'était répandue dans tous les pays de l'Europe.

Une superstition, non moins célèbre, qui date du même temps, et qui paraît avoir été rapportée d'Orient, à la suite des premières croisades, c'est celle du Juif Errant, que les habitants des campagnes croyaient voir dans tous les mendiants à longue barbe blanche, qui passaient, d'un

air grave et mélancolique, sans s'arrêter, sans lever les yeux et sans parler à personne. La légende de ce pèlerin maudit fut racontée, pour la première fois, en 1228, aux moines de Saint-Alban, par un archevêque arménien qui arrivait de la Terre-Sainte. Joseph Cartaphilus était portier du prétoire de Ponce Pilate, quand Jésus fut entraîné par les Juifs pour être crucifié. Jésus s'étant arrêté sur le seuil du prétoire, Cartaphilus le frappa dans le dos, en lui criant : « Va donc plus vite! Pourquoi t'arrêtes-tu? » Jésus se retournant : « Je vais, lui répondit-il avec un visage sévère; je vais, et, toi, tu attendras que je sois venu! » Or, Cartaphilus, qui était âgé de trente ans à ce moment-là, et qui, depuis lors, se retrouvait au même âge chaque fois qu'il atteignait sa centième année, attendait toujours la venue du Seigneur et la fin du monde. C'était un homme de grande piété, qui parlait peu, pleurait souvent, ne riait jamais et se contentait de la nourriture la plus frugale, des vêtements les plus simples. Du reste, il annonçait le dernier jugement des âmes et recommandait la sienne à Dieu. Cette légende naïve et touchante était bien propre à faire impression sur l'esprit des personnes pieuses; l'Allemagne y ajouta quelques nouveaux traits plus singuliers encore. Paul d'Eitzen, évêque allemand, déclare, dans une lettre à un ami, avoir rencontré le Juif Errant à Hambourg, en 1564, et s'être longtemps entretenu avec lui. Ce Juif ne se nommait plus Joseph ni Cartaphilus, mais Ahasverus. Il paraissait avoir cinquante ans; il avait de longs cheveux, marchait nu-pieds, vêtu de chausses amples, d'une jupe courte qui lui descendait aux genoux, et d'un manteau tombant jusqu'à ses talons. Il assistait au sermon catholique, tout Juif qu'il était, et se prosternait, en pleurant, en soupirant, en meurtrissant sa poitrine, toutes les fois qu'il entendait prononcer le nom de Jésus. Il tenait les discours les plus édifiants, ne pouvait ouïr un jurement sans fondre en larmes et n'acceptait que quelques sous, quand on lui offrait de l'argent. L'histoire de sa rencontre avec le Sauveur, telle qu'il l'avait rapportée à l'évêque Paul d'Eitzen, différait du récit primitif en cela qu'il était devant sa maison, avec sa femme et ses enfants, quand il rudoya Jésus, qui s'arrêtait pour reprendre haleine, en portant sa croix, sur la route du Calvaire. « Je m'arrêterai et reposerai, lui avait dit le *roi des Juifs* indigné; toi, tu chemineras! » Depuis cet arrêt, il avait quitté

sa maison et sa famille, pour faire pénitence, en *errant* par le monde. Il ne savait pas, d'ailleurs, ce que Dieu voulait faire de lui, en l'obligeant à mener si longtemps cette misérable vie. Au seizième siècle, chaque ville,

Fig. 188. — L'arbre de vie ou l'arbre qui pleure, planté dans les États du Prêtre Jean. Fac-simile d'une gravure sur bois du XVIe siècle.

chaque village s'attribuait l'honneur d'avoir donné l'hospitalité à l'infortuné témoin de la passion du Christ; et pourtant, chaque fois que son apparition était signalée quelque part, on considérait cet événement

comme le pronostic de grandes calamités. Ainsi, le Juif Errant venait de se montrer à Beauvais, à Noyon et en plusieurs villes de Picardie, lorsque Ravaillac assassina Henri IV.

Peut-être faut-il attribuer la même origine à une autre croyance superstitieuse, qui n'était pas moins populaire, au moyen âge, que celle du Juif Errant : nous voulons parler du *Prêtre Jean,* espèce de roi-pontife, à demi chrétien, qui, depuis des siècles, gouvernait, dans l'Inde, un vaste empire, où la main de Dieu avait rassemblé plus de merveilles que dans le paradis de Mahomet (fig. 188). Maint voyageur, maint chroniqueur, maint poëte, enchérirent à l'envi sur le récit original.

En réalité, ce Prêtre Jean n'était autre qu'un chef d'une tribu mongole, celle des Kéraïtes, ainsi nommé par les nestoriens qui l'avaient converti. Il s'appelait Togroul-Oung, eut pour gendre le terrible Gengiskhan et mourut en 1203. Le royaume qu'il avait fondé disparut avec lui. Guillaume de Rubruquis, le dominicain envoyé par saint Louis en Tartarie, dit à ce sujet : « Tous les nestoriens disaient du Prêtre Jean des choses merveilleuses, mais beaucoup plus qu'il n'y en avait en effet. » Un siècle après, Marco Polo a également parlé du Prêtre Jean et de ses descendants, qui régnaient encore de son temps dans le pays de Pandouk, sur les frontières de la Chine, comme vassaux de Koubilaï-Khan. En 1507, une lettre circula, dans laquelle le Prêtre Jean invitait le pape Jules II et le roi Louis XII à venir s'établir dans ses États.

On avait rattaché, sans trop d'efforts, au Prêtre Jean et au Juif Errant le personnage de l'Antechrist, qui, depuis l'an 1000, était toujours attendu, et qui ne se pressait pas de venir, pour préluder à la fin du monde. « Au bout de mille ans, avait dit saint Jean, Satan sortira de sa prison et séduira les peuples qui sont aux quatre angles de la terre. » Et, s'appuyant sur cette prophétie, qu'ils interprétaient à contre-sens, quelques théologiens des premiers siècles avaient annoncé que le millénaire verrait l'accomplissement des temps. Or, quand cette époque fatale arriva, les chrétiens ne songèrent plus qu'à se mettre en état de paraître devant Dieu : ils renoncèrent à tous leurs biens, qu'ils donnaient aux églises et aux couvents; ils jugèrent inutile de continuer la culture des champs, les travaux industriels, les entreprises commerciales. L'*an mil,* qui devait être la dernière

Fig. 189. — Le règne de l'Antechrist, d'après une gravure de Michel Wolgemuth, dans le *Liber cronicarum*, 1493, in-fol. Biblioth. nat. de Paris. Cab. des Estampes.

année du monde, fut marqué par des signes menaçants dans le ciel et sur la terre : éclipses, comètes, débordement de fleuves, disettes. Un contemporain nous a laissé une peinture terrible de la désolation qui régna alors dans tout l'Occident. On ne parlait que de miracles effrayants, de prodiges inouïs. Enfin, la veille du jour où devait s'accomplir l'an 1000, toute la population en larmes et en prières s'entassa dans les églises : on attendait, en frissonnant, le son des sept trompettes et l'apparition de l'Antechrist (fig. 189). Mais le soleil se leva comme de coutume; aucune étoile ne tomba, et la nature n'interrompit pas le cours de ses lois. On n'osait croire, néanmoins, qu'à un simple répit que le ciel accordait au monde, en vue de la conversion des pécheurs; on comptait avec anxiété les jours, les semaines, les mois. Ce ne fut qu'après plusieurs années d'angoisses qu'on finit par se rassurer. Toutefois la fin du monde était encore, de temps à autre, annoncée, attendue de nouveau, et la venue de l'Antechrist paraissait imminente toutes les fois que la guerre civile ou étrangère, la famine, les épidémies et le désordre moral de la société semblaient devoir l'appeler sur la terre. En 1600, notamment, le bruit se répandit que l'Antechrist était né enfin : à Babylone, selon les uns; aux environs de Paris, selon les autres. Une sorcière, mise en jugement, attesta même avoir tenu sur ses genoux, au sabbat, cet enfant diabolique, qui avait des griffes au lieu de pieds, disait-elle, ne portait pas de chaussures et parlait toutes les langues.

Au surplus, les prophéties et les présages, accessoires ordinaires de tous les événements historiques de quelque importance, tenaient constamment en haleine l'imagination du peuple, toujours prête à faire accueil aux interprétations merveilleuses des faits les plus naturels ou les plus insignifiants. Depuis la décadence des faux dieux, les oracles se taisaient dans les temples païens; mais on y suppléait par les prophéties attribuées aux Sibylles, qui étaient toujours en honneur auprès des chrétiens, car on ne doutait pas qu'elles n'eussent prédit la naissance du Christ; on y suppléait surtout par les prophéties de l'enchanteur Merlin, barde du cinquième siècle.

Le succès des prophéties de Michel Nostradamus surpassa celui des précédentes. Catherine de Médicis et son fils Charles IX, aussi supersti-

tieux que leurs sujets, firent la fortune de l'auteur, l'une en l'appelant auprès d'elle, l'autre en le nommant son médecin ordinaire. Le duc et la duchesse de Savoie firent le voyage de Salon en Provence, où l'astrologue s'était retiré. Les courtisans ne manquèrent pas d'imiter le roi et la reine-mère et voulurent avoir aussi leur horoscope. C'était dans les étoiles et les planètes, dans les révolutions de la Lune et du Soleil, que Nostradamus avait la prétention de lire les destinées des hommes et des empires.

Fig. 190. — La tête de Méduse. Marque de Macé Bonhomme, imprimeur à Lyon extraite de l'édition des *Centuries de Michel Nostradamus*, 1555, in-8.

Il composa, d'après ces prétendues observations astronomiques, une sorte de grimoire inintelligible, en quatrains rimés, tout hérissés de mots hybrides et de noms bizarres, et il y fit, jusqu'à sa mort (1566), des additions successives. La forme même de ces prophéties (fig. 190) permettait d'y rencontrer, avec un peu de bonne volonté, des applications plus ou moins heureuses à tous les événements historiques. On y trouva longtemps, et souvent après coup, des prédictions qui avaient l'air de se réaliser et qui assurèrent ainsi, à la mémoire de l'astrologue de Salon, une immense renommée.

Mais Nostradamus, en recueillant ses oracles sibyllins, ne s'était

préoccupé que du sort futur des rois, des princes et des États; il y eut donc, à son imitation, quantité d'astrologues subalternes, qui dressaient des *généthliaques* (thèmes de naissance), en interrogeant les astres, pour quiconque venait à eux l'argent à la main. Ces derniers avaient eux-mêmes pour concurrents les devins, qui faisaient surtout métier d'interpréter les visions et les songes, et qui, d'ailleurs, pouvaient s'attribuer une antique généalogie. Chez tous les peuples, en effet, et notamment chez le peuple d'Israël, les songes avaient été considérés comme des reflets anticipés de l'avenir, comme des avertissements divins ou diaboliques, soit qu'ils offrissent sans voiles les choses qui devaient arriver, soit qu'ils cachassent, sous une enveloppe énigmatique, le spectre de la destinée. L'Église se borna le plus souvent à déclarer que les songes étaient de deux sortes : tantôt envoyés par Dieu, tantôt suscités par le démon. Aussi, à en croire les contemporains, n'est-il guère de fait important, qui, au moyen âge et même après la Renaissance, n'ait été annoncé par un songe.

La veille du jour où Henri II fut frappé d'un coup de lance, en plein visage, dans un tournoi, Catherine de Médicis, sa femme, rêva qu'elle le voyait privé d'un œil. Trois jours avant de tomber sous le couteau de Jacques Clément, Henri III vit en songe les insignes royaux *ensanglantés et foulés aux pieds par des moines et du menu peuple*. Peu de jours avant d'être frappé par Ravaillac, Henri IV entendit, la nuit, sa femme Marie de Médicis, qui se disait à elle-même en s'éveillant : « Les songes ne sont que mensonges! — Qu'avez-vous donc songé? lui demanda-t-il. — Qu'on vous donnait un coup de couteau, sur les degrés du petit Louvre. — Loué soit Dieu que ce n'est qu'un songe! » fit le roi.

La mort d'Henri IV fut, d'ailleurs, comme celle de Jules César, précédée et accompagnée de toutes sortes de présages. D'un bout de la France à l'autre, ce n'étaient que signes précurseurs d'un grand événement, si bien que le peuple avait pu croire que la fin du monde était proche. A Paris, l'arbre de mai, planté dans la cour du Louvre, se renversa, sans qu'on y eût touché; dans l'église abbatiale de Saint-Denis, la pierre qui fermait le caveau funéraire des Valois se souleva, et les statues, couchées sur les tombes royales, versèrent des larmes. Henri IV lui-

même avait de funestes pressentiments, qui devaient résulter du grand nombre d'avis officieux qu'on lui adressait, de tous côtés, à ce sujet : « Vous ne me connaissez pas! disait-il au duc de Guise, le matin même de sa mort; quand vous m'aurez perdu, vous me connaîtrez; et ce sera bientôt! » Il répétait souvent qu'on lui avait prédit qu'il mourrait en carrosse et dans sa cinquantième année. On signala, du reste, après l'événement, de nombreuses visions, qui avaient une corrélation évidente avec cette mort tragique; à Douai, un prêtre, qui était à l'agonie, à l'heure

Fig. 191. — Songe de Childéric Ier, d'après une miniature des *Chroniques de Saint-Denis*, ms. du XIVe siècle. Biblioth. nat. de Paris.

précise du crime, eut trois extases et s'écria, en expirant : « On tue le plus grand monarque de la terre! » Et, dans une abbaye de Picardie, une religieuse malade dit, au moment même : « Faites prier Dieu pour le roi, car on le tue! »

La vision, que l'on a souvent confondue avec le songe, ne tient pas moins de place que celui-ci dans l'histoire; elle était si fréquente, au moyen âge, que les historiens les plus graves en rapportent des exemples, sans jamais les mettre en doute. Le choix serait long et difficile si l'on voulait citer les plus terribles, les plus extraordinaires de ces légendes; mentionnons seulement deux visions célèbres, qui se rapportent aux premiers siècles de la monarchie française : celle de Childéric Ier (fig. 191),

qui, la première nuit de son mariage, eut, devant les yeux, sous les emblèmes de divers animaux féroces, tout l'avenir de sa race; et celle d'un ermite de l'île de Lipari, qui, à l'heure même où l'âme du roi Dagobert quittait son enveloppe mortelle, fut témoin d'un furieux combat entre les démons et divers saints, qui se disputaient cette pauvre âme sur « un des soupiraux de l'enfer ». Les démons furent vaincus et les vainqueurs emportèrent au ciel l'âme du roi.

Il n'y a, d'ailleurs, qu'à ouvrir les anciennes chroniques, pour y trouver, à chaque page, des visions, des prodiges du même genre. Les fantômes et les apparitions n'y font pas faute, dans toute circonstance où le merveilleux peut intervenir; il n'est pas de fait, si futile qu'il soit en apparence, qui ne semble digne d'être appuyé de quelque manifestation surnaturelle. A vrai dire, une vision était ordinairement regardée comme un présage de malheur; de là, par exemple, cette tradition encore persistante dans certaines provinces, d'après laquelle un spectre se chargerait toujours d'annoncer le décès du chef ou d'un des membres de telle ou telle illustre famille. On connaît la légende de la fée Mélusine (fig. 192), qui apparaissait avec des cris lamentables sur le donjon du château de Lusignan en Poitou, chaque fois qu'un Lusignan devait mourir. Cette légende n'est pas aussi terrible que celle des chanoines de Mersebourg en Saxe. Quand un de ces chanoines avait vécu son temps, trois semaines avant qu'il fût rappelé à Dieu, un tumulte étrange s'élevait, à minuit, dans le chœur de la cathédrale; on voyait paraître une main fantastique qui faisait retentir, à coups redoublés, la stalle du chanoine, condamné à céder sa place à un autre. Les gardiens de l'église marquaient à la craie cette stalle désignée, et, dès le lendemain, le chanoine, bien et dûment averti de sa fin prochaine, se préparait à la mort, pendant que le chapitre disposait tout pour les obsèques et la sépulture du défunt vivant.

Les visions avaient souvent un caractère public, qui en faisait de véritables motifs d'effroi pour tous les habitants d'une ville ou d'un royaume. Pierre de Boistuau, François de Belleforest et d'autres crédules compilateurs du seizième siècle, ont rassemblé, en six tomes, ces *Histoires prodigieuses,* et pourtant ils sont loin d'avoir épuisé la matière.

Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, après avoir signalé les nombreux prodiges qui annoncèrent les calamités des guerres civiles, comme apparitions, dans le ciel, de dragons de feu, de taureaux gigantesques, de pourceaux portant des couronnes royales, d'étoiles sanglantes, d'arcs-en-ciel multiples, accompagnés de plusieurs lunes ou de plusieurs so-

Fig. 192. — La fée Mélusine portant dans ses flancs l'arbre généalogique de la maison de Lusignan D'après une gravure sur bois du roman de *Mélusine;* Augsbourg, 1480, in-4°. Biblioth. de M. Ambroise Firmin-Didot.

leils, etc., ils ne disent rien du tumulte inexplicable qu'on entendit, dans l'air, autour du Louvre, durant les sept nuits qui suivirent celle de la Saint-Barthélemy, concert de voix criantes, gémissantes et hurlantes, mêlées à d'autres voix furieuses, menaçantes et blasphémantes, comme si l'horreur des massacres se renouvelait dans le monde invisible. Ajoutons que fréquemment les visions n'étaient que des faits matériels, constatés par des milliers de témoins, comme les pluies de sang, de cailloux, de

froment, de grenouilles, phénomènes si simples, qui n'avaient pas encore révélé le secret de leur origine, et dont les savants les plus dénués de préjugés n'exposaient qu'en tremblant la cause naturelle, car bien des erreurs s'étaient transformées en vérités inattaquables, chez les esprits faibles, et ces erreurs faisaient le compte de quantité de gens, accoutumés à vivre de la crédulité publique.

Nous n'avons rien dit d'un grand nombre d'autres superstitions populaires, dont il serait aisé de retrouver encore la trace dans nos campagnes, tels que l'usage des talismans magiques, amulettes, anneaux, herbes, pierres, poils d'animaux, etc. (Voy. le chap. SCIENCES OCCULTES.) Il nous a paru plus sage de nous arrêter devant un pareil sujet : l'inventaire des croyances absurdes et monstrueuses de nos ancêtres serait un triste monument de leur ignorance, sur laquelle nous aimons mieux jeter un voile d'indulgence et d'oubli.

Fig. 193. — La sirène, marque de Gérard Morrhy, imprimeur à Paris, en 1551.

SCIENCES GÉOGRAPHIQUES

Géographes latins et grecs. — Mensuration du monde romain. — Voyages d'Hippalus et de Diogène. — Marin de Tyr, Pomponius Mela et Ptolémée. — Itinéraires peints et figurés. — Invasions barbares. — Étienne de Byzance. — Ignorance géographique, du VIe au Xe siècle. — Charlemagne et Albert le Grand — Dicuil. — La géographie chez les Arabes. — Maître Pierre et Roger Bacon. — Vincent de Beauvais. — Voyageurs en Asie au XIIIe siècle. — Navigations des Portugais. — Planisphère de Fra Mauro. — Premières éditions de Ptolémée. — Expéditions maritimes du XVe siècle. — Christophe Colomb et Améric Vespuce. — Voyageurs espagnols, hollandais, français, etc., au XVIe siècle.

Si l'on ignorait combien la science géographique avait été progressive et florissante depuis l'établissement de l'empire romain, on ne saurait pas se rendre compte de l'état de décadence et d'abandon, dans lequel cette science était tombée tout à coup dès les premiers temps du moyen âge, c'est-à-dire au commencement du cinquième siècle. La géographie, en effet, devait être un des plus utiles auxiliaires de la politique conquérante de Rome; elle dirigeait les expéditions militaires qui rayonnaient sans cesse sur tous les points du monde connu, et, en même temps, elle ne cessait de rapporter dans la métropole un précieux tribut de connaissances nouvelles sur des pays et sur des peuples soumis à la domination romaine. On peut donc dire que la science géographique était déjà très-avancée et très-usuelle sous le règne d'Auguste.

Il suffit d'avoir étudié les écrivains autorisés de cette grande époque,

pour juger combien les notions générales de géographie se trouvaient alors répandues dans une société instruite et lettrée, qui connaissait les grands travaux des anciens géographes grecs, surtout ceux d'Ératosthène (276-194 avant J.-C.) et de Polybe (204-122 avant J.-C.), et qui se servait de la *Géographie* écrite en grec par Strabon, comme d'un manuel pour lire les poëtes et les historiens latins, comme d'un guide pour voyager dans les provinces les plus lointaines de l'empire. Les poëtes, tels que Virgile, Ovide, Manilius, Lucain ; les historiens, tels que Tite-Live, Jules César, étaient de véritables géographes, et Pline l'Ancien ne fit que résumer, dans quatre livres de son *Histoire naturelle,* tout ce que la science géographique avait accumulé de recherches et de renseignements dans une foule d'ouvrages aujourd'hui perdus.

Pline a souvent mentionné la grande opération géodésique attribuée à Marcus Vipsanius Agrippa, premier ministre et gendre d'Auguste. Ce fut Jules César qui, pendant son consulat (d'après le témoignage formel d'Éthicus, géographe du quatrième siècle), « ordonna par un sénatus-consulte que le monde romain tout entier serait mesuré par les hommes de la plus grande habileté et doués de tous les genres de savoir ». Cette immense entreprise, confiée à quatre géographes mathématiciens grecs, Zenodoxus, Théodote, Polyclite et Didyme, qui avaient sous leurs ordres un corps de géodètes et d'arpenteurs, s'exécuta dans l'espace de vingt-cinq ans. Il paraîtrait qu'Agrippa prit en mains la haute direction de l'œuvre et, lorsqu'elle fut achevée, il se proposait de faire construire, à Rome, un portique monumental, sous lequel il voulait, suivant l'expression même de Pline, « déployer la carte du monde, aux yeux de l'univers ». La mort prématurée de cet illustre général arrêta la réalisation de ce projet grandiose; mais la carte du monde romain, avec le détail des routes et l'indication des distances, resta déposée dans les archives du sénat.

Ce n'étaient pas seulement les armées victorieuses qui aidaient au progrès de la géographie, en introduisant les études cosmographiques dans des régions jusque-là inexplorées ; c'étaient aussi les courageux voyageurs que la politique des Césars envoyait chez des nations encore inconnues; c'étaient surtout les marchands, que leurs navires transportaient déjà aux

extrémités du globe, et qui en revenaient avec des cargaisons tirées de tous les ports de la mer des Indes. Sous le règne de Néron, deux centurions avaient été chargés par l'empereur de pénétrer en Éthiopie et d'y chercher les sources du Nil ; c'est Pline, c'est Sénèque, qui parlent de cette audacieuse expédition. Auparavant, sous l'empereur Claude, un philoso-

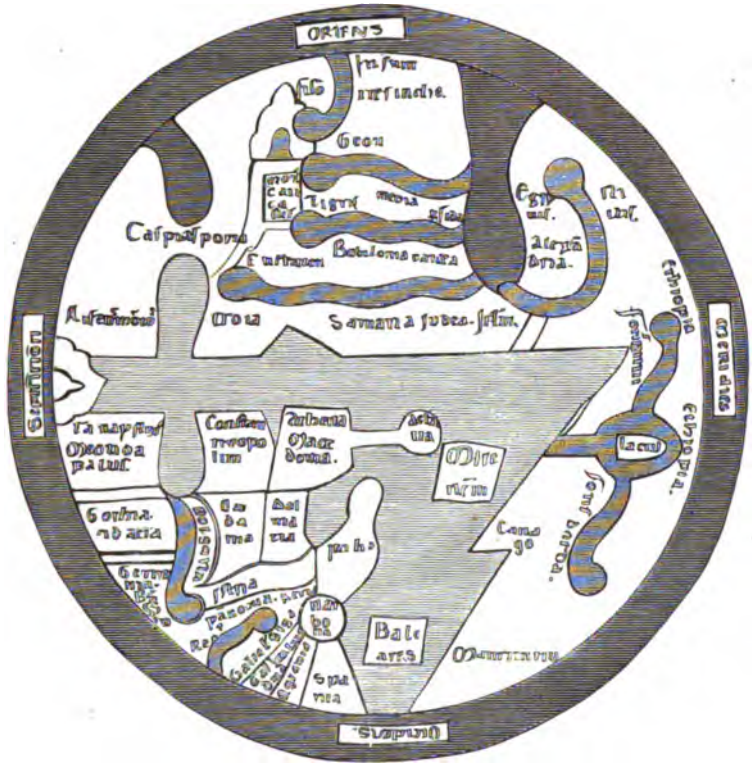

Fig. 194. — Carte du monde romain, tirée du *Liber Guidonis*, ms. daté de 1119, n° 3,898. Biblioth. de Bourgogne, à Bruxelles.

phe grec d'Égypte, nommé Hippalus, avait le premier abandonné les habitudes de la navigation côtière et s'était aventuré à travers la haute mer, en partant du golfe d'Adulis (aujourd'hui Aden) pour atteindre un point quelconque de l'Inde. Un autre voyageur, nommé Diogène, avait été poussé par les vents du nord jusqu'à une grande île appelée Menuthias, qui n'était autre que l'île de Zanzibar. Toutes les côtes étaient marquées, dès cette époque, sur les cartes marines, mais la mer Érythrée (c'est ainsi qu'on nommait la mer des Indes) semblait encore infranchissable et pleine

de périls effrayants, quoique plus d'un marin égyptien ou phénicien eût tenté d'y naviguer à pleines voiles.

Un de ces pilotes expérimentés, Marin de Tyr, avait recueilli soigneusement toutes les informations géographiques que le commerce maritime de la Phénicie et de l'Égypte pouvait lui fournir ; il s'en servit pour dresser des cartes plus compliquées et plus exactes que celles qui étaient alors en usage, et pour composer un livre de géographie, qui n'est pas venu jusqu'à nous, mais que Ptolémée a copié ou imité dans son propre ouvrage. « Marin de Tyr, le plus récent de ceux qui de notre temps ont cultivé la géographie, dit Ptolémée, paraît s'y être livré avec beaucoup de zèle, car on voit qu'il a eu connaissance d'un grand nombre de relations, outre celles qui étaient anciennement connues, et qu'il a étudié avec soin presque tous les écrits antérieurs, en y apportant des modifications nécessaires aux faits que les autres, et lui-même en premier lieu, avaient admis à tort comme certains. C'est ce qu'on peut apprécier d'après les nombreuses copies de la correction qu'il a faite de la Table géographique. » Avant Marin de Tyr, un Romain, Pomponius Mela, avait rédigé un bon traité de géographie, intitulé : *De situ orbis* (De la situation du globe), dans lequel il a décrit les contrées du monde connu, en suivant le pourtour des mers et en commençant par celui de la mer Intérieure ou Méditerranée. C'est un résumé clair, rapide, élégant, qui a fait le fond des études géographiques pendant tout le moyen âge.

Revenons à Ptolémée, le plus grand des astronomes de l'antiquité, lequel florissait dans le second siècle et habita longtemps Alexandrie. Il eut l'idée d'écrire un traité général de géographie mathématique, sur le plan tracé par Hipparque (125 avant J.-C.). Il s'était préparé à entreprendre cet ouvrage considérable par une longue suite d'observations et de calculs astronomiques. « Je marquerai, disait-il dans le livre second de son *Almageste*, la position en longitude et en latitude des villes remarquables de chaque pays, pour aider au calcul des phénomènes célestes dans ces différentes villes. Je marquerai de combien de degrés, comptés sur son méridien, chacune de ces villes est distante de l'équateur, et en degrés comptés sur l'équateur, la distance orientale et occidentale de chaque méridien, à celui qui passe à Alexandrie, car c'est au méridien de

cette cité que je rapporterai ceux des autres points de la surface terrestre. »
Ptolémée était plutôt astronome et géomètre que géographe : il n'avait

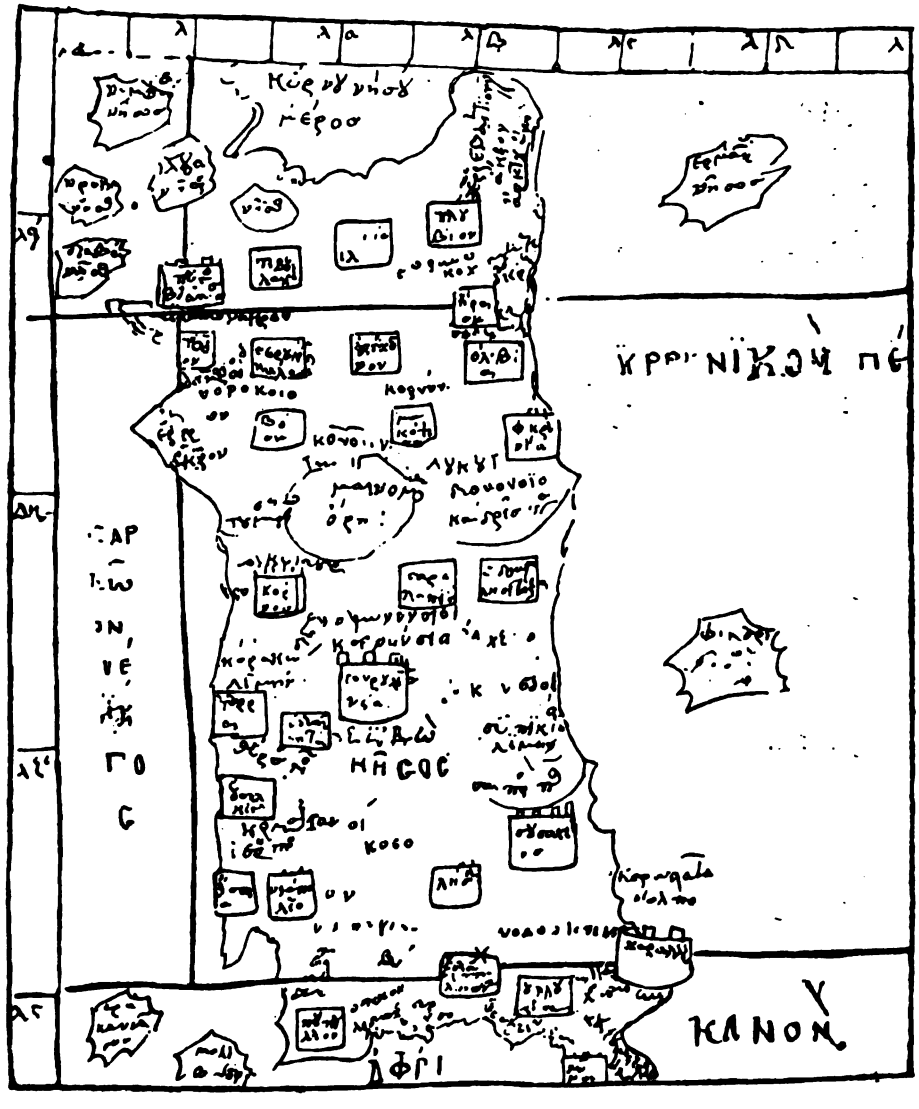

Fig. 195. — Carte de l'île de Sardaigne. Fac-simile réduit d'une carte de la *Géographie de Ptolémée*, ms. grec du XIIe siècle, conservé au monastère de Vatopédi, au mont Athos.

pas voyagé, et il ne s'était pas instruit par l'expérience des yeux, car, sauf la partie astronomique de son livre, il se contenta d'emprunter à ses devanciers et à ses contemporains les matériaux cosmographiques qu'il

disposa sans ordre et sans critique. Les meilleurs éléments qu'il mit en œuvre sont empruntés au traité de Marin de Tyr : « Je me suis proposé, dit-il, de conserver de cet ouvrage tout ce qui n'a pas besoin de correction, et d'éclaircir, à l'aide des relations les plus récentes, et par un meilleur placement des lieux sur des cartes mieux établies, tout ce que Marin a laissé d'obscur et d'embrouillé dans son traité. » Ptolémée, malheureusement, en dressant le catalogue de toutes les localités du monde connu, au nombre de 8,000 noms géographiques, a commis d'incroyables erreurs, en voulant déterminer, par des calculs astronomiques, la latitude et la longitude de ces localités.

La *Géographie* de Ptolémée, écrite en grec (fig. 195) et sans doute traduite simultanément en latin pour les besoins des personnes qui avaient à parcourir l'empire romain, n'en fut pas moins consultée, malgré ses défauts et ses omissions, comme le guide le plus utile qu'on pouvait avoir sous les yeux dans un long voyage. Les cartes dessinées et peintes qui l'accompagnaient, pour l'usage des voyageurs, furent peut-être rectifiées de bonne heure par de nouvelles mesures itinéraires, car, antérieurement à Ptolémée, on possédait non-seulement des cartes routières, générales et partielles, que Végèce, dans son traité sur l'art militaire, a désignées sous le nom d'*itinera picta* (routes peintes ou itinéraires figurés), mais encore des itinéraires annotés (*itinera adnotata*), sur lesquels les journées de chemin étaient marquées. C'est un de ces itinéraires figurés que le savant Conrad Celtes découvrit dans un monastère d'Allemagne, à la fin du quinzième siècle, et que son ami Peutinger donna à la Bibliothèque impériale de Vienne (fig. 196). Ce précieux monument, composé de douze cartes représentant le monde connu au troisième siècle, forme, en quelque sorte, le complément explicatif du livre routier des provinces de l'empire romain, qui nous est parvenu sous le titre d'*Antonini Augusti itinerarium* (Itinéraire de l'empereur Antonin), et qui paraît avoir été rédigé, dans le cours du quatrième siècle, par le géographe Éthicus.

Ces itinéraires, ces cartes géographiques, qui se vendaient à Rome et dans les grandes villes de l'empire, et qui avaient dû se multiplier, en passant de mains en mains, ne furent probablement pas étrangers au déplacement systématique des hordes barbares, qui, de divers points du

monde, firent tout à coup irruption sur l'empire, en se dirigeant toujours vers l'Italie, et en suivant avec méthode le même plan de campagne pour arriver jusqu'à Rome. Ces envahisseurs, qu'ils vinssent du nord comme

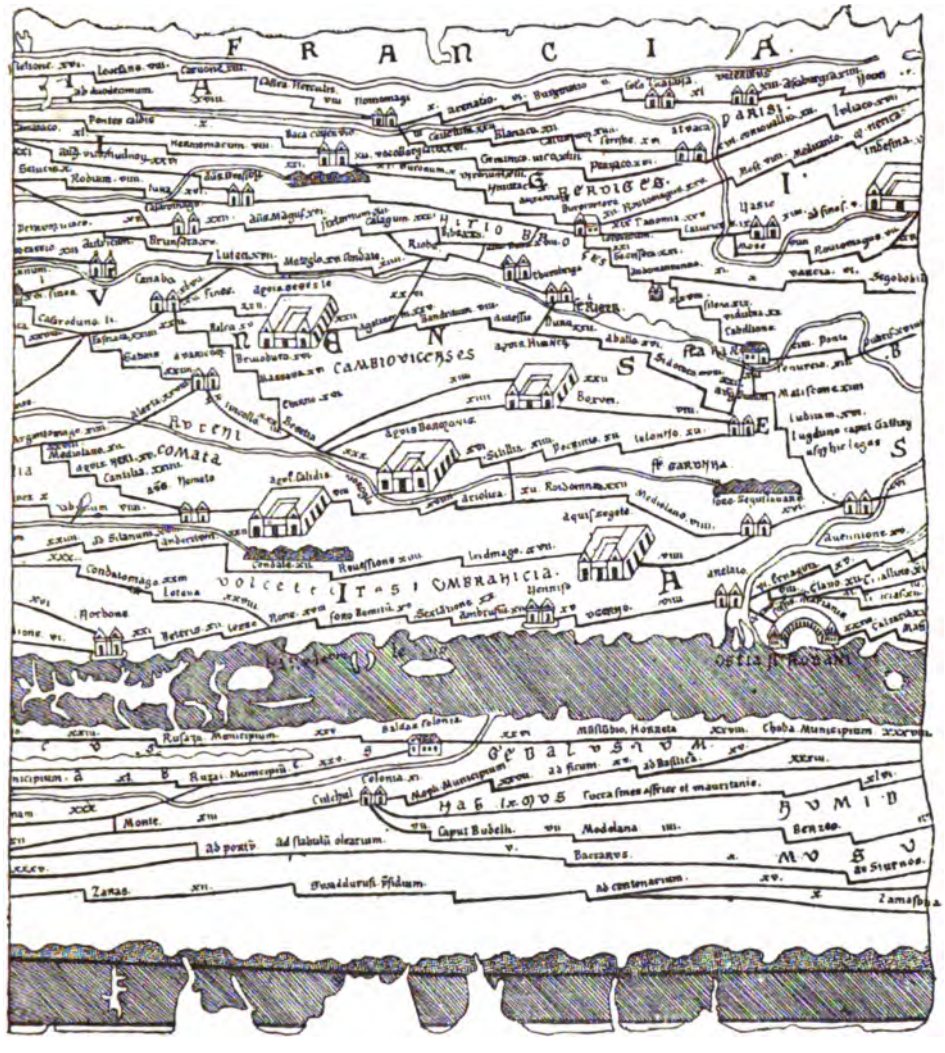

Fig. 196. — Fragment de la carte de la Gaule. Fac-simile réduit de la *Table de Peutinger*, ms. du XIIIe siècle, conservé à la Biblioth. impériale de Vienne.

les Lombards, les Suèves, les Vandales et les Goths, du fond de l'Asie comme les Huns, des steppes du Caucase comme les Alains et les Hérules, avaient été longtemps tenus en respect et repoussés par les armées ro-

maines ; mais, quand ils commencèrent à briser toutes les barrières et à s'avancer, non sans une sage lenteur, à travers les provinces romaines qu'ils ravageaient, on dut comprendre qu'ils avaient choisi d'avance le territoire où ils voulaient se maintenir, en se créant des frontières, des stations militaires, des voies commerciales, avec autant d'intelligence que d'audace. Ils ne s'écartaient pas, en effet, de la route qu'ils avaient à parcourir et ils obéissaient aveuglément à des chefs habiles qui s'étaient formés dans les écoles d'Athènes ou d'Alexandrie.

Les études géographiques, selon toute apparence, furent donc fatales à l'empire, en montrant à ses ennemis, à ses rivaux et à ses envieux, combien il était vulnérable par son immensité même, et quelles facilités il avait offertes lui-même à l'invasion, en faisant rayonner de toutes parts ces magnifiques routes militaires qui permettaient à des populations innombrables d'arriver, par étapes, pour ainsi dire, sous les murs de Rome, au cœur même de la domination romaine. Les empereurs, il est vrai, essayèrent, pendant plus d'un siècle, d'arrêter, de refouler ce débordement d'hommes : on pourrait supposer, sans trop d'invraisemblance, qu'ils firent détruire alors avec le plus grand soin les cartes routières et les itinéraires officiels, qui ne favorisaient que trop les marches stratégiques des hordes barbares. L'enseignement de la géographie n'était pourtant pas encore négligé dans les écoles, puisque les poëtes et les historiens du quatrième siècle, Claudien, Némésien et Ausone, l'empereur Julien, Ammien Marcellin et Macrobe témoignent de connaissances géographiques très-abondantes et très-exactes, qu'ils avaient acquises par la lecture et par les voyages. Mais les traités spéciaux de géographie n'en sont pas moins rares à cette époque, et l'on ne cite que la *Cosmographie* latine d'Ethicus et quelques périples écrits en grec, qui aient échappé à une destruction qu'on doit croire systématique.

Aussitôt que les peuples d'invasion se sont constitués en royaumes sur le sol romain, dès que leurs chefs deviennent des rois puissants qui aspirent à remplacer les Césars, la géographie reprend son importance et retrouve des encouragements, en affirmant son utilité. Ainsi, à la cour de Théodoric le Grand, Boèce et Cassiodore, l'un né à Rome et l'autre en Calabre, qui furent élevés l'un et l'autre aux premières dignités du nou-

Fig. 197. — Arrivée à Cologne de la flotte du tyran Maxime qui s'était révolté contre l'empereur romain Gratien (383). Une partie des vaisseaux portait sainte Ursule et ses compagnes, qui furent martyrisées par les barbares envoyés par Gratien à la rencontre de la flotte ennemie. Fragment de la *Légende de sainte Ursule*, peinte sur la châsse de la sainte, à Bruges, par J. Memling. xve siècle.

vel empire des Goths, joignaient aux connaissances les plus variées une instruction géographique approfondie et étendue, qui ne contribua pas

peu à rendre leurs services utiles dans l'administration des affaires publiques. Cassiodore a disséminé, dans ses *Lettres,* une foule d'indications précieuses, d'observations intéressantes concernant les lieux, les peuples et les mœurs. Boèce, ce grand philosophe chrétien, n'avait pas dédaigné de traduire lui-même en latin les livres de Ptolémée, afin d'en répandre l'usage parmi les populations nouvelles qui ne parlaient pas la langue grecque.

Dans les écoles païennes, qui restèrent ouvertes à Constantinople et dans tout l'empire d'Orient jusqu'à ce que l'empereur Justinien les eût fait fermer en 529, on enseignait, d'après Ératosthène et Hipparque, d'après Strabon et Ptolémée, la cosmographie et la géographie, ainsi qu'une astronomie usuelle, appliquée à la connaissance des temps, aux variations atmosphériques et à la navigation. Étienne de Byzance, qui vécut au sixième siècle, avait composé un grand dictionnaire de géographie, qui ne nous est parvenu que sous la forme d'un abrégé aussi aride qu'incomplet. Mais on voit, dans les historiens grecs de cette époque, dans Procope surtout, que la géographie était alors inséparable de l'histoire. Aussi Procope et son continuateur Agathias sont véritablement des géographes. Nous ne rencontrons au sixième siècle qu'un géographe latin, Vibius Sequester, qui, dans un ouvrage consacré à la nomenclature des fleuves, des sources et des lacs, paraît avoir puisé chez les poëtes tout ce qu'il savait de géographie. Les chrétiens d'Afrique lisaient encore, dans des traductions syriaques, les anciens ouvrages géographiques grecs et latins, Aristote, Ptolémée, Pline, Pomponius Mela, etc., qu'on avait étudiés, d'après les textes originaux, aux écoles d'Athènes et d'Alexandrie, et ces traductions syriaques furent ensuite retraduites en arabe, lorsque les califes, successeurs de Mahomet, eurent fondé des écoles musulmanes dans les pays qu'ils avaient soumis. On comprend que la géographie devait avoir un intérêt tout spécial pour un peuple guerrier, qui aspirait à conquérir le monde, en y propageant la religion du Coran. Les écoles de Cordoue et de Tolède, en Espagne, de même que celles de Bagdad et de Dschindisabour en Asie Mineure, restèrent donc ouvertes aux études géographiques, à une époque où la géographie n'était plus enseignée nulle part dans l'Occident, enveloppé des ténèbres de la barbarie.

Du sixième au dixième siècle, c'est à peine si quelques manuscrits échappés à la destruction se conservent dans les cloîtres, comme les derniers vestiges de la science géographique des anciens. Tous les itinéraires figurés, toutes les cartes peintes ont été détruits impitoyablement comme les images, par les iconoclastes. Tout ce qui subsiste de notions élémentaires sur la cosmographie et la géographie se trouve enfoui, et pour ainsi dire caché, dans des encyclopédies scolastiques, qui surnagent çà et là, comme l'arche du déluge, au milieu des abîmes de l'ignorance. Après les compilations de Martianus Capella (470) et d'Isidore de Séville, il faut citer

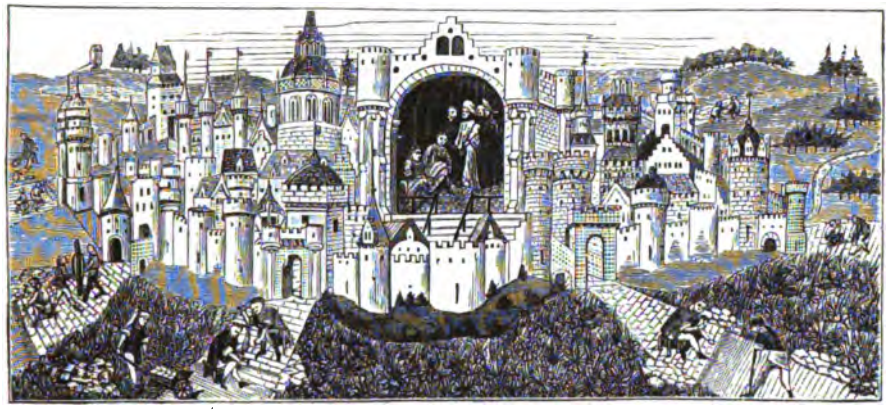

Fig. 198. — Brunehaut faisant construire les sept chaussées qui partaient de la cité de Bavay, d'après une miniature des *Chroniques de Hainaut*, ms. du xve siècle. Biblioth. de Bourgogne, à Bruxelles.

un petit nombre de chroniqueurs qui paraissent avoir encore souci de la géographie : l'historien des Francs, Grégoire de Tours (vers 590), l'historien désigné sous le nom d'*Anonyme de Ravenne*, l'historien des Lombards, Paul Warnefrid (780). On ne saurait douter, toutefois, que Charlemagne n'eût songé à faire refleurir l'enseignement de la géographie, lorsque cette science, qu'on ne regardait pas encore comme l'auxiliaire de la politique, reprenait son rang à l'école Palatine dirigée par Alcuin, qui l'avait comprise, dans ses leçons, avec la dialectique, la philosophie, l'astronomie et l'arithmétique. C'était alors, il est vrai, une science bien imparfaite et bien élémentaire, puisqu'elle se bornait aux théories d'Aristote, qui donnait au globe terrestre neuf mille lieues de circonférence et deux mille huit cent trois lieues de diamètre, en supposant que l'étendue de la

mer représentait dix fois l'étendue de la terre, qui aurait eu quatorze cents lieues de profondeur jusqu'à son axe central et cinq millions sept cent treize lieues carrées de superficie. La géographie mathématique et astronomique ne pouvait être alors qu'un chaos d'idées fausses et de traditions erronées.

Le génie de Charlemagne y puisa pourtant l'ingénieuse invention du cadastre, qui apparaît en germe dans les Capitulaires du grand empereur et qui devait bientôt, sous le régime féodal, donner la mesure géométrique de la superficie des terres, en conservant soigneusement les anciens noms des localités. Grâce à cette délimitation descriptive des fiefs, la géographie historique a pu retrouver, après des siècles écoulés, tous les détails topographiques que pouvait offrir le territoire des Gaules à l'époque de Charlemagne et de ses successeurs. Les historiens et les poëtes de cette époque, qui nous sont parvenus en bien petit nombre, ne fournissent d'ailleurs que des indications incertaines et très-succinctes sur l'état des connaissances géographiques, qui semblent avoir été presque nulles, malgré l'établissement des écoles fondées par Alcuin. Il est probable pourtant que ces connaissances étaient plus répandues dans les îles de la Grande-Bretagne, surtout en Irlande; à l'exception d'Alcuin qui sortait du monastère d'York, une foule de savants moines irlandais, tels que saint Colomban, saint Gall, Théodore, archevêque de Cantorbéry, Scot Érigène, vinrent répandre en France, à Paris et dans les villes où ils établirent des chaires et fondèrent des couvents, l'enseignement des lettres et des sciences. La géographie eut toujours une place dans cet enseignement; elle fut sans doute mieux cultivée en Angleterre, où elle venait en aide à la navigation des marchands et des pêcheurs de l'ancien port de Dunwich (fig. 199) dans les mers boréales.

Alfred le Grand, roi des Anglo-Saxons (849-901), qui était, comme Charlemagne, un souverain fondateur et organisateur, prenait un intérêt particulier à ces études et donnait l'exemple à ses sujets, en s'appliquant à connaître, en vue de la pêche et du commerce, les îles et les côtes baignées par la mer Baltique et par la mer du Nord. Deux voyageurs, deux marchands, l'un, Danois, nommé Wulfstan, l'autre, Norvégien, nommé Other, écrivirent la relation de leurs voyages maritimes. Wulfstan avait reconnu

le littoral de la Baltique ; Other avait navigué jusqu'au milieu des glaces du pôle, en suivant le littoral de la Norvége et de la Laponie. Alfred le Grand, qui traduisait en saxon l'*Histoire universelle* d'Orose, écrite au cinquième siècle, y ajouta, d'après les relations d'Other et de Wulfstan, la description d'une immense étendue de pays que les Romains n'avaient fait qu'entrevoir à travers les récits fabuleux de quelques marins qui s'efforçaient d'atteindre l'île mystérieuse de Thulé (Islande), qu'on regardait comme

Fig. 199. — Sceau de la ville de Dunwich, en Angleterre. XIIIe siècle

l'extrême limite du monde habitable. On eut, grâce à lui, des cartes de pilote, pour aller établir des pêcheries dans les régions lointaines du continent norvégien (fig. 200 et 201), et pour faire le commerce de cabotage dans tous les ports de la Baltique. La géographie, en Angleterre comme en Allemagne, se composait alors de notions rudimentaires mais usuelles. Ainsi un chanoine de Brême composa, en 1067, une petite description du Danemark, sous le titre ambitieux de *Geographia Scandinaviæ ;* antérieurement, il est vrai, vers 825, un moine irlandais, Dicuil, avait écrit un véritable traité de géographie générale, intitulé : *De mensurâ orbis* (de

l'Étendue de l'univers), emprunté aux écrivains latins Pline, Solin, Orose, Priscien, et complété par quelques nouvelles observations sur les pays du nord ; mais ce traité de géographie, dans lequel on trouve pourtant la constatation de la découverte de l'Islande, et d'autres faits intéressants contemporains, que des moines avaient appris à l'auteur, renferme beaucoup d'erreurs et manque absolument de critique. Par exemple, Dicuil divise le monde en trois parties : l'Europe, l'Asie et la Libye, où il place la source du Nil, non loin de l'Océan, dans les montagnes de la Mauritanie.

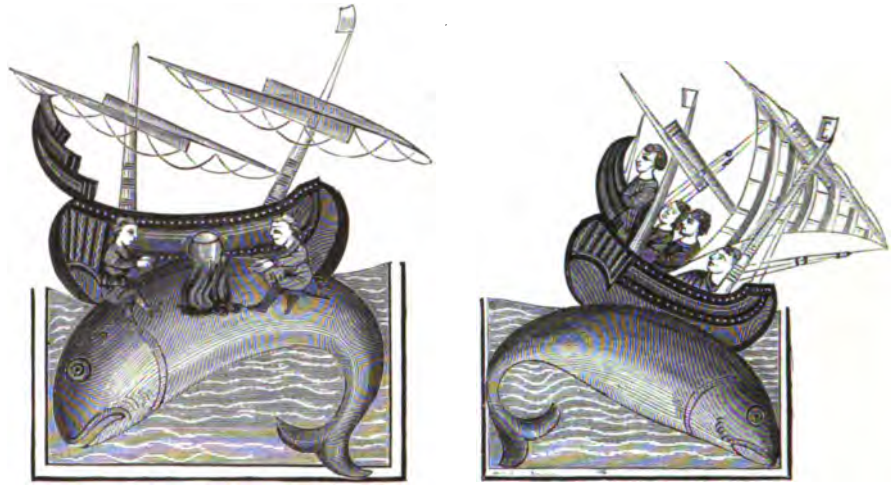

Fig. 200 et 201. — Des navigateurs, prenant pour une île le dos d'une baleine, s'y installent pour y faire cuire leurs aliments. — La baleine, atteinte par le feu, plonge dans la mer, et le navire manque de chavirer. Miniature du *Bestiaire d'Amour*, de Richard Fournival, ms. du xe siècle. Biblioth. de M. Ambroise Firmin-Didot.

Il est sans doute peu d'ouvrages géographiques qui, aux dixième et onzième siècles, donnent une forme sérieuse à la théorie de la science, mais on peut être convaincu que cette science gardait ses droits dans l'enseignement, partout où les lettres humaines étaient encore enseignées. On conçoit que les écoles grecques de l'empire d'Orient ne pouvaient négliger une étude qui se liait forcément à celle de l'histoire et de la philosophie. La géographie devenait même une partie essentielle de la politique, comme le prouve le traité composé par l'empereur Constantin Porphyrogénète, pour l'instruction de son fils, traité qui porte pour titre : *de l'Administration de l'Empire*. Ce livre, écrit au milieu du dixième siècle, est, en réalité, une

œuvre géographique, contenant la description la plus complète de l'Europe orientale et d'une partie de l'Asie. Beaucoup de livres cosmographiques, des relations de voyage ou d'ambassade, ont été rédigés en grec, dans le cours des onzième et douzième siècles, mais ne sont pas encore publiés. Quant aux écrivains de l'histoire byzantine, ils parlent des peuples et des États étrangers avec assez d'exactitude et de développement, pour qu'on n'ait pas à douter de leur instruction géographique.

C'est dans l'Islam qu'il faut aller, à cette époque, pour trouver de véritables géographes. Le génie musulman avait de bonne heure embrassé avec passion les études géographiques, qui firent des progrès énormes, dès le huitième siècle, dans toutes les écoles arabes. Le calife Al-Mamoun, fils d'Haroun-al-Raschid, s'était distingué par son goût pour ces études. Il avait fait traduire en arabe la *Géographie* de Ptolémée, en y ajoutant des cartes enluminées, ce qui prouverait que les cartes originales dont Ptolémée avait primitivement accompagné son texte n'existaient plus ou du moins n'avaient pas été reproduites dans la traduction syriaque. Dès le règne d'Al-Mamoun, les Arabes avaient mesuré un arc du méridien, pour supputer quelle était la grandeur de la Terre et pour rectifier les calculs de Ptolémée sur la valeur du degré de chacun des grands cercles que l'on supposait couper la Terre, à raison de soixante-six mille et deux tiers de mille. Les conquêtes des Arabes, leur commerce par terre et par mer, et surtout leurs pèlerinages religieux à la Mecque, servirent simultanément à enrichir leurs connaissances dans la géographie astronomique, physique et politique. Ils avaient rapporté de la Chine la boussole, dont les Chinois faisaient usage de temps immémorial, et l'emploi de la boussole pour les voyages maritimes amena incontestablement, dans la science géographique, une révolution complète et presque immédiate.

Les Arabes eurent, au dixième siècle, deux savants géographes, Ibn-Haukal et Maçoudi, tous deux originaires de Bagdad. Le premier écrivit une description de l'empire des Califes, accompagnée de cartes : « J'ai rassemblé, disait-il dans la préface de cet ouvrage encore inédit, tous les renseignements qui ont fait de la géographie une science, qui intéresse les princes et les personnes de toutes les classes. » Maçoudi (mort en 956) avait fait entrer, dans une encyclopédie intitulée *Akhbar al Zeman* (les

Nouvelles du temps), tout ce qu'il avait recueilli de documents sur l'Asie et l'Afrique, pendant vingt-cinq années de voyages; mais cet ouvrage semble aujourd'hui perdu et il n'en reste qu'un abrégé considérable, fait par l'auteur lui-même, sous le titre *les Prairies d'or*, et traduit en français. Maçoudi mérite d'être surnommé le Pline de l'Orient. On citerait un grand nombre d'autres ouvrages de géographie dans la littérature arabe du moyen âge : le plus connu est celui d'Edrisi, qui était un Arabe d'Espagne et qui écrivit son livre à la cour de Roger, roi de Sicile,

Fig. 202. — « Comment Alexandre se bataille a la beste qui est forte com olifant et a III cornes. » Miniature d'un ms. du XIIIe siècle, n° 11,040. Biblioth. de Bourgogne, à Bruxelles.

en 1154. Ce fut pour ce prince, ami des lettres, qu'Edrisi avait construit une sphère armillaire et un planisphère terrestre en argent (voy. le chap. SCIENCES OCCULTES).

L'exemple des Arabes ne fut pas sans influence sur la rénovation des sciences géographiques en Europe, lorsque ces sciences se trouvèrent tout naturellement devenues indispensables, en présence des croisades. Il fallait d'abord connaître tous les chemins qui conduisaient à Jérusalem; il fallait créer des itinéraires et des cartes routières pour les croisés, et dans ces contrées nouvelles, inconnues, où allaient s'engouffrer des armées et des multitudes impatientes, on n'avait d'abord pour guide que des relations pleines d'erreurs, écrites par des pèlerins ignorants, qui, depuis le cinquième siècle, s'étaient imposé la tâche rude et périlleuse de visiter les

lieux saints. On étudia donc, dans les écoles de l'Occident, la géographie plus et mieux qu'on n'avait fait aux siècles antérieurs. Dans les monastères, dont chacun avait son école et sa bibliothèque, on s'était mis à chercher, à copier les anciens géographes : Strabon, Pausanias et Polybe; Pline, Pomponius Mela, Solin et Ethicus; on les expliquait, on les commentait, on les comparait à des relations moins anciennes à des témoignages presque contemporains. La célèbre abbaye du Mont-Cassin, dans le royaume de Naples, fut, en ce temps-là, un des principaux foyers des connaissances géographiques. De nombreux pèlerins, qui allaient

Fig. 203. — « Comment Alexandre se bataille a lions blans grans comme tors. » Miniature d'un ms. du XIIIe siècle, n° 11,040. Biblioth. de Bourgogne, à Bruxelles.

en Palestine ou qui en revenaient, s'arrêtaient journellement dans cette abbaye, où les accueillait une large hospitalité, et là ils déposaient naïvement le récit de leurs voyages et de leurs aventures dans la mémoire de leurs hôtes. Ce fut au Mont-Cassin que se retira Constantin l'Africain, qui était une des lumières de l'école de Salerne, après avoir, au sortir des écoles d'Alexandrie et de Badgad, parcouru pendant vingt-neuf ans l'Égypte et l'Asie. Son prodigieux savoir l'avait fait passer pour sorcier, mais le Normand Robert Guiscard, duc de Pouille, dont il fut secrétaire, le couvrit d'une protection éclairée, qui lui permit de continuer paisiblement ses œuvres de médecin et de géographe, dans la pieuse retraite où ses entretiens instructifs et curieux, concernant les pays d'outre-mer qu'il avait explorés en observateur, charmaient souvent les heures de

repos et de récréation, que ses frères de l'ordre de Saint-Benoît pouvaient dérober à leurs travaux et à leurs prières.

L'université de Paris n'était pas encore fondée, à cette époque, mais les écoles ecclésiastiques fleurissaient déjà dans la capitale, comme dans toutes les villes importantes. L'enseignement de la géographie se bornait alors à quelques notions élémentaires plus ou moins erronées. C'était dans les poëtes latins classiques, Virgile, Horace, Ovide, que les écoliers saisissaient au vol un petit nombre de faits relatifs à la géographie descriptive. Rien ne prouve mieux l'ignorance qui régnait partout sur la configuration du planisphère terrestre que des dessins grossiers qu'on rencontre dans deux ou trois manuscrits du onzième siècle; les auteurs de ces dessins n'avaient certes jamais vu les cartes de la *Géographie* de Ptolémée. Les descriptions géographiques, dispersées çà et là dans les poésies du temps, étaient moins éloignées de la vérité, car les poëtes des onzième et treizième siècles, à l'exemple d'Ausone et de Fortunat, s'attachaient à dépeindre les localités qu'ils avaient vues. C'est ainsi que Marbode, évêque de Rennes, mort en 1123, a esquissé dans ses poëmes la géographie de la Bretagne, en lui donnant un caractère qui paraît reproduire naïvement l'aspect des lieux. Signalons en passant à la fin de ce siècle, l'itinéraire du rabbin juif Benjamin de Tudèle à travers l'Europe et une partie de l'Afrique.

Il y eut pourtant quelques hommes de génie, à qui l'étude générale des sciences ouvrit, dès ce temps-là, les arcanes de la géographie astronomique et philosophique. Tel était le maître de Roger Bacon, qui paraît avoir été un Picard, nommé Mehairicourt; Roger Bacon ne l'appelle pas autrement que *maître Pierre*. Ce philosophe mathématicien et géographe avait voyagé en Europe et en Asie, avant de venir se fixer à Paris, où il apprit à Roger Bacon, vers 1230, ce qu'aucun autre savant n'eût été capable de lui enseigner. Il avait construit une sphère imitant le mouvement du ciel, et ce fut par l'astronomie et les mathématiques qu'il aborda les questions les plus ardues de la géographie. Roger Bacon, dans la quatrième partie de son *Opus majus*, consacrée presque entièrement à la description de la Terre, n'a fait sans doute que reproduire les leçons de maître Pierre : il relève les erreurs des anciens géographes, combat les opinions de Pline

et de Ptolémée, et met en avant une foule de problèmes nouveaux que la science ne devait résoudre que longtemps après lui; non-seulement il

Fig. 204. — Plan de Clermont en Beauvoisis. Tapisserie de Beauvais (1530), conservée à la cathédrale de cette ville. (Collection de feu M. Achille Jubinal.)

décrit très-exactement des régions encore inconnues ou à peine indiquées, mais encore il soutient que l'Afrique s'étend très-loin vers le sud, qu'elle a des habitants par-delà l'équateur, que la température sous le pôle est

intolérable, que la mer des Indes embrasse les côtes méridionales du continent asiatique, enfin que la terre est dix fois plus peuplée qu'on ne le supposait. Au moment où Bacon écrivait, sous la dictée de maître Pierre, ces ingénieuses théories qui changeaient la face des connaissances géographiques, Albert le Grand professait, dans sa chaire de l'université de Paris, devant plusieurs milliers d'auditeurs émerveillés, un système de géographie, dépourvu de toute critique et surchargé d'erreurs, qu'il n'a pas fait disparaître, en recueillant ses leçons publiques dans un traité intitulé *De natura locorum* (De la nature des lieux).

Voici en quels termes Roger Bacon appréciait déjà l'utilité et l'objet principal d'une science qui n'était encore que dans l'incertitude et la confusion : « La géographie, dit-il, comme l'astronomie et la chronologie, a ses racines dans les mathématiques, puisqu'elle devrait reposer sur la mesure et la figure de la Terre habitée et dans la détermination exacte des latitudes et des longitudes. Mais l'incurie des peuples chrétiens est telle, qu'ils ne connaissent pas même la moitié du globe où ils vivent. Cependant le premier travail sérieux, auquel il faudrait s'appliquer, ce serait de mesurer la Terre, de déterminer la position des villes et des contrées, et surtout d'adopter un degré fixe pour les longitudes, à partir de l'extrémité occidentale de l'Espagne jusqu'à l'extrémité orientale de l'Inde. Cette œuvre immense ne pourrait s'accomplir que sous les auspices du saint-siége apostolique ou par les soins d'un monarque qui subviendrait à tous les frais de l'entreprise, en rétribuant, d'une manière convenable, les savants qu'il emploierait. Au reste, on ne peut connaître les hommes, si l'on ne sait pas quel est le climat sous lequel ils habitent; car, si les productions du règne animal et du règne végétal dépendent essentiellement de l'influence du climat, les mœurs, les caractères, les constitutions des peuples en dépendent encore davantage. » Ne faut-il pas admirer la sagacité, la pénétration intuitive de l'esprit de Roger Bacon, qui devançait ainsi de cinq siècles les résultats philosophiques de la science moderne ?

Le treizième siècle ne pouvait manquer de remettre en honneur la géographie, lorsque les voyages en Orient se multiplièrent, à la suite des croisades, et quand le développement des études classiques, favorisé par l'ardeur de la jeunesse qui se pressait dans les écoles des universités nouvelles,

eut donné le goût des encyclopédies, rédigées sur le plan de l'*Histoire naturelle* de Pline l'Ancien. La géographie allait occuper dans ces compilations une place, que les progrès journaliers de la science ne devaient plus restreindre à des emprunts plus ou moins intelligents faits aux ouvrages des anciens géographes. Vincent de Beauvais, qui, par ordre de saint Louis, avait voulu présenter, dans un énorme recueil intitulé *Speculum majus* (Miroir général), le vaste ensemble des connaissances scientifiques, historiques et philosophiques de son temps, ne se borna pas à rassembler tout ce que l'antiquité lui fournissait de documents et de systèmes sur l'histoire de la géographie et sur la description de l'univers : il eut recours aux voyageurs qui avaient visité les pays qu'il avait à décrire, et il mit en œuvre des renseignements tout nouveaux, qu'il eut le tort de ne point soumettre à une judicieuse critique. Son livre n'en est pas moins précieux, et il faut lui savoir gré d'avoir écrit le *Speculum naturale,* où il traite de la situation du ciel, de la cosmographie, de la géographie, en citant seulement une douzaine d'auteurs latins comme des autorités qu'il allègue sur ces matières.

Dès cette époque, plusieurs voyages dans la haute Asie avaient apporté en Europe des notions plus exactes et plus étendues sur cette partie du monde. La légende du Prêtre Jean fut le principal motif de ces voyages. On parlait alors d'une espèce de pape, appelé *le Prêtre Jean,* qui gouvernait un État chrétien situé en Tartarie, où personne n'avait encore pénétré. Le pape Innocent IV et le roi Louis IX eurent, en même temps, l'idée de savoir ce qu'il y avait de vrai dans ces récits populaires. Le pape envoya donc en Asie deux ambassades ou plutôt deux missions (1246), l'une confiée à des religieux de l'ordre de saint François, l'autre à des moines dominicains, la première chez les Mongols, la seconde en Perse et en Arménie. La relation de la première ambassade fut écrite par frère Jean de Plano-Carpini, qui était parvenu, avec ses compagnons, jusqu'aux bords du Volga. L'ambassade envoyée au grand khan de Tartarie par saint Louis, en 1253, eut des résultats plus sérieux pour la science géographique, et le moine franciscain flamand Guillaume de Ruysbroeck, dit Rubruquis, consigna dans le récit de son voyage bien des détails intéressants sur des contrées lointaines qu'on ne connaissait pas même de nom.

La légende du Prêtre Jean n'en continua pas moins, pendant deux siècles, à être l'entretien du vulgaire. (Voy. le chap. CROYANCES POPULAIRES.)

Un autre voyageur, le Vénitien Marco Polo, qui était allé chercher fortune en Tartarie en 1269, et qui occupa pendant vingt années un poste élevé à la cour du grand khan, avait profité de son séjour et de ses excursions dans l'Asie pour réunir une multitude de notes précieuses sur la géographie des pays qu'il habita si longtemps. De retour dans sa patrie en 1295, il dicta le récit de ses longs voyages à Rusticien de Pise, qui les écrivit d'abord en français, huit ans avant que Marco Polo les eût fait écrire en italien. Cette relation importante et très-véridique, malgré la crédulité naïve de l'auteur, contenait la plus ample description et la plus fidèle qu'on eût encore de la Tartarie, de la Mongolie, du Cathay ou de la Chine et de quelques autres parties de l'Asie centrale. Ce fut, en quelque sorte, le premier essai de la géographie pittoresque. L'exemple de Marco Polo trouva des imitateurs qui ne l'égalèrent pas. Les voyageurs se succédèrent en Asie jusqu'au quinzième siècle : c'étaient des moines la plupart, franciscains ou dominicains, Ricoldi de Monte-Croce, Jean de Monte-Corvino, Oderic de Frioul, Jean de Marignola. Le plus célèbre de tous fut un Anglais, Jean de Mandeville, qui, de 1327 à 1361, parcourut à peu près tout le monde connu alors, pour le plaisir de voir et de savoir, et qui, après avoir fait un pèlerinage en Terre-sainte (fig. 205), explora une partie de l'Afrique et presque toute l'Asie. La relation de ses voyages, écrite en anglais, est surchargée d'histoires merveilleuses et fait peu d'honneur à son jugement comme à sa critique. Plusieurs voyageurs se sont montrés meilleurs observateurs : tel fut Marino Sanuto, qui rédigea des notions exactes sur le commerce et la navigation dans le Levant (1307); et tel fut Bertrandon de la Brocquière, gentilhomme bourguignon, un des derniers qui portèrent le bâton de pèlerin, en se rendant à Jérusalem (1432).

Les voyageurs de caravane semblent avoir donné l'éveil aux voyageurs de mer, aux navigateurs. L'hydrographie va venir en aide à la géographie. Les premiers navigateurs qui explorent les côtes occidentales de l'Afrique sont des Portugais. Dans le quinzième siècle (en 1434) Baldaya s'avança jusqu'au cap Bojador, presque en vue des Canaries. L'île de Madère, que l'Anglais Masham avait, dit-on, aperçue en 1344, ne fut réellement décou-

verte qu'en 1419, par Gonzalès Zarco, qui en prit possession, au nom de Jean Ier, roi de Portugal. Le fils de ce roi, le prince Henri (1394-1460), surnommé *le Navigateur*, était passionné pour les découvertes maritimes, et il consacra quarante-huit ans de sa vie à les encourager, à les diriger. Le but de ces expéditions n'était pas seulement de chercher des

Fig. 205. — Jean de Mandeville, célèbre voyageur anglais, prend congé du roi Édouard III avant de partir « oultre mer ». Miniature des *Merveilles du monde*, ms. du xve siècle. Biblioth. nat. de Paris.

pays nouveaux, qui devaient produire de l'or et ouvrir de riches comptoirs au commerce; le savant prince se préoccupait surtout, en poussant ses flottilles vers l'équateur, d'agrandir le domaine des connaissances géographiques. Les îles Canaries avaient été découvertes et conquises en 1402 par Jean de Béthencourt et le pavillon du roi de Castille y flottait depuis 1445; mais les expéditions portugaises s'avancèrent jusqu'à l'embouchure du rio Grande et fondèrent des établissements aux îles du cap

Vert. Dans ces explorations successives, qui durèrent un demi-siècle, sous la conduite de Gil Eanes (1442), de Nuño Tristam (1443), d'Alvaro Fernandez (1448) et de Cadamosto (1455-56), l'hydrographie avait relevé le tiers environ de la côte africaine occidentale; João de Santarem et Pedro de Escalone, qui avaient exploré la côte de Guinée (1471), franchirent la ligne et ouvrirent à la navigation l'hémisphère austral. En 1484, Diego Cam atteignait le vingt-deuxième degré de latitude méridionale, au-delà du Zaïre, et deux ans après, Bartholomeo Dias aperçut le cap des Tempêtes (cap de Bonne-Espérance). La gloire de le doubler pour continuer sa route vers l'Inde était réservée à Vasco de Gama (1497).

Ces côtes, ces îles africaines, que la marine royale du Portugal venait de reconnaître au profit du commerce portugais, avaient été déjà fréquentées, sinon relevées d'une manière scientifique, par d'autres navigateurs appartenant à d'autres nationalités. En 1471, les Portugais qui abordèrent en Guinée furent bien surpris d'y trouver un comptoir français, appelé *le Petit Dieppe,* que des marins de Dieppe y avaient établi depuis plus d'un siècle. Ces mêmes marins (et avant eux les Irlandais et les Scandinaves) connaissaient l'Amérique du Nord, bien longtemps avant que Colomb eût découvert les Antilles. Au reste, en 1395, la flottille des frères Zeno, frétée à Venise par des marchands, avait traversé l'Océan, sous la direction d'un pilote de Dieppe, qui lui montra les côtes septentrionales de l'Amérique. Ces découvertes, dues à l'ardeur du gain, tentées par des aventuriers audacieux, ne profitaient pas à la science : on les tenait cachées si elles étaient avantageuses à quelque branche de commerce maritime et l'on n'en faisait aucun cas quand elles n'avaient rien produit dans l'intérêt de la marine marchande. C'est à partir du quinzième siècle seulement que les navigateurs commencèrent à écrire leurs voyages ou à les faire écrire en abrégé par les cosmographes, qu'ils avaient ordinairement à leur bord; mais ces relations restaient secrètes ou ne passaient que dans peu de mains, car ces navigateurs regardaient leurs découvertes comme une propriété dont ils devaient être jaloux. Aussi, le curieux voyage de Cadamosto, intitulé *Prima navigatione alle terre de'Negri* (Première navigation aux terres des Nègres), ne parut-il qu'en 1507.

La cartographie avait profité de ces voyages plus que la géographie : tout

voyageur, tout navigateur ne pouvait se passer d'une carte, et cette carte, il la faisait lui-même en y ajoutant successivement les résultats de ses propres découvertes. Antérieurement au quatorzième siècle, les cartes devaient être fort rares; elles étaient, d'ailleurs, fautives et incomplètes.

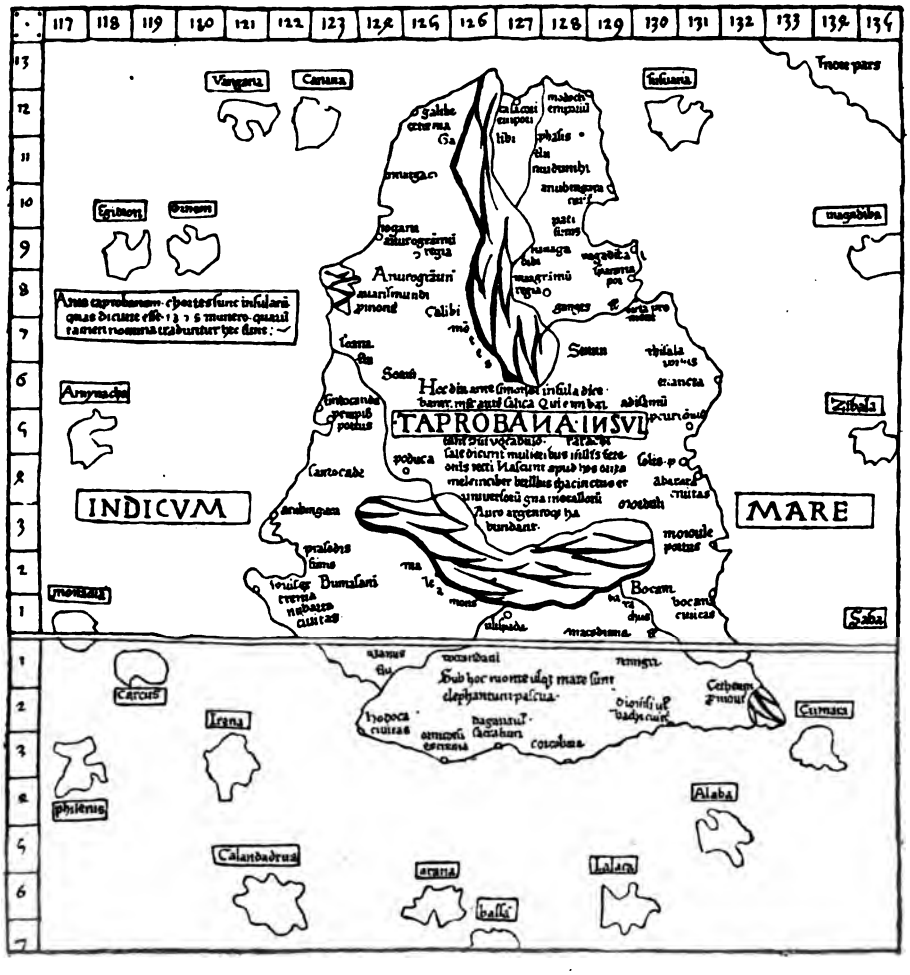

Fig. 205. — Carte de l'île Taprobane. Fac-simile réduit d'une carte de la *Géographie de Ptolémée*, dans l'édition latine de 1492 (*Ulmæ, per Leonardum Hol*), offerte par Nicolas Germain au pape Paul II. Biblioth. de M. Ambroise Firmin-Didot.

La plus ancienne carte générale du monde que nous ait léguée le moyen âge, c'est celle que le Vénitien Marino Sanuto présenta au pape Jean XXII en 1321. Cette carte, qui paraît imitée des cartes arabes, est un simple tableau, où la position relative des lieux et des pays est indiquée presque

au hasard, sans être assujettie à aucun tracé de parallèles et de méridiens. Cent quarante ans plus tard, un moine camaldule, frà Mauro, peignit lui-même, sur la muraille d'une des salles de son monastère, dans l'île de Murano, près de Venise, un immense planisphère, où il a résumé toutes les connaissances géographiques de son siècle. Les premières cartes marines, dressées par des pilotes italiens, portugais ou espagnols, ne sont pas d'une date antérieure à celle de la mappemonde de Sanuto; elles se multiplièrent dans le siècle suivant. Ces cartes, ces portulans, remarquables généralement par leur belle exécution, sont d'une exactitude et d'une fidélité surprenantes; on y trouve souvent la mention des voyages maritimes les plus célèbres, avec des points de repère qui permettent d'en suivre chronologiquement les phases et les résultats. On peut affirmer que chaque pilote était capable de dresser lui-même une carte côtière très-détaillée pour toutes les mers où il avait navigué.

Cette abondance de cartes et de portulans, surtout dans les pays qui avaient une marine, explique comment la gravure sur cuivre des cartes géographiques fut presque contemporaine de l'imprimerie en caractères mobiles, inventée en 1440, mais renfermée mystérieusement dans l'enceinte de Mayence jusqu'en 1466. La première édition de la *Cosmographia* de Ptolémée fut imprimée, in-folio, à Vicence, par Hermann Levilapis, en 1475; mais cette édition était dépourvue de cartes. Cependant le bénédictin Nicolas Denis avait composé, pour l'ouvrage de Ptolémée, des cartes qui étaient alors gravées sur cuivre par André Benincasa. Déjà une nouvelle suite de cartes, destinées également au Ptolémée, était admirablement exécutée par l'imprimeur Conrad Sweynheym, associé de Pannartz, qui avait transporté ses presses à Rome, et ces cartes, au nombre de vingt-sept, dans lesquelles les lettres ont été frappées avec des poinçons d'orfévre et à coups de marteau, furent achevées par l'Alsacien Arnold Buckinck, pour orner la grande édition de Ptolémée, qui s'imprimait en 1478 à Rome sous la surveillance littéraire de Domitius Calderini. D'autres éditions, avec des cartes gravées sur bois et coloriées au pinceau, parurent successivement en Italie et en Allemagne (fig. 205). Le texte grec de Ptolémée fut dès lors étudié avec soin par l'érudition géogra-

phique, qui s'appliquait à le corriger et à l'interpréter, pour améliorer la traduction latine, qu'on réimprimait sans cesse par milliers d'exemplaires; car le texte grec ne devait voir le jour qu'en 1533.

La publication de la traduction latine de Ptolémée, avait été suivie de celle de plusieurs anciens géographes, et ces éditions primitives témoi-

Fig. 207. — Découverte de Saint-Domingue (*Insula hyspana*), par Christophe Colomb; d'après un dessin qui lui est attribué et où il s'est représenté lui-même. Fac-simile d'une gravure sur bois de l'*Epistola Christofori Colom*, édit. sans date (1492?), in-4°. Biblioth. Ambrosienne, à Milan.

gnaient des sympathies du public lettré pour les sciences géographiques. Les papes Paul II et Sixte IV acceptèrent à l'envi la dédicace des éditions que Sweynheym et Pannartz imprimaient à Rome. Strabon, traduit en latin, parut en 1469, Pline en 1473; Pomponius Mela fut imprimé pour la première fois à Milan, en 1471; Solin, à Paris, en 1473. Des réimpressions de ces géographes avaient lieu simultanément à Venise, où

elles ne semblaient pas suffire à l'impatience des personnes qui s'adonnaient à l'étude de la géographie. Cette étude avait pris dès lors beaucoup d'importance dans l'enseignement public, et ce qui le prouve mieux que tous les témoignages contemporains, c'est la quantité de petites éditions de Pomponius Mela, qu'on imprimait, pour l'usage des universités, dans tous les États de l'Europe.

On ne peut pas douter que cette profusion de cartes et de livres géographiques n'ait donné une impulsion générale aux expéditions maritimes. Les Portugais, après avoir mis un siècle entier à découvrir les côtes occidentales de l'Afrique, se préparaient à s'avancer dans la mer des Indes, en doublant le cap des Tempêtes, pour étendre leur puissance navale, commerciale et militaire, en Asie comme en Afrique. Diego d'Azambuza avait créé, en 1481, le premier établissement européen dans la Guinée, explorée vingt ans auparavant par son compatriote Cintra; Diego Cam avait découvert le Congo (1484); Vasco de Gama avait touché l'Inde, à Calicut (1498). Mais les marins les plus hardis, malgré le secours de la boussole, qui depuis le douzième siècle ne faisait pas défaut à la navigation, n'osaient entreprendre de traverser l'Atlantique, qui semblait une mer sans bornes et pleine de périls. Les pilotes se racontaient entre eux, néanmoins, qu'en se dirigeant toujours vers l'ouest dans cette mer inconnue, on devait rencontrer les premières îles de la mer des Indes. C'était là l'idée que roulait dans sa tête un pilote génois, Christophe Colomb, né vers 1436, qui naviguait sur toutes les mers connues depuis son enfance. « Le Seigneur me gratifia abondamment de connaissances dans les choses de la marine, dit-il dans une de ses lettres. De la science des astres il me donna ce qui pouvait suffire; de même, de géométrie et d'arithmétique. De plus, il m'accorda la capacité et l'habileté manuelle pour dessiner les sphères et y placer en leurs propres lieux les villes, les rivières et les montagnes. » Colomb était donc, comme il le dit, un géographe.

Un astronome de Florence, Toscanelli, lui communiqua une carte, sur laquelle il avait indiqué la route à suivre dans l'Océan pour aller rejoindre la côte ou les îles des Indes, car on ne supposait pas l'existence de la terre ferme entre l'Asie et l'Europe. Colomb, comme il le déclare lui-même,

ne songeait d'abord qu'à « chercher l'Orient, par l'Occident ». Les conseils de Toscanelli le décidèrent à tenter cette voie nouvelle à travers l'Océan ; il s'adressa inutilement à la république de Gênes et au roi de Portugal pour obtenir des vaisseaux. Après huit années de démarches infructueuses, il obtint, du roi d'Aragon Ferdinand le Catholique et d'Isabelle, reine de Castille, trois petits navires, avec lesquels il partit du port de Palos, en Andalousie, le 3 août 1492. Au mois de mars 1493, il revenait en

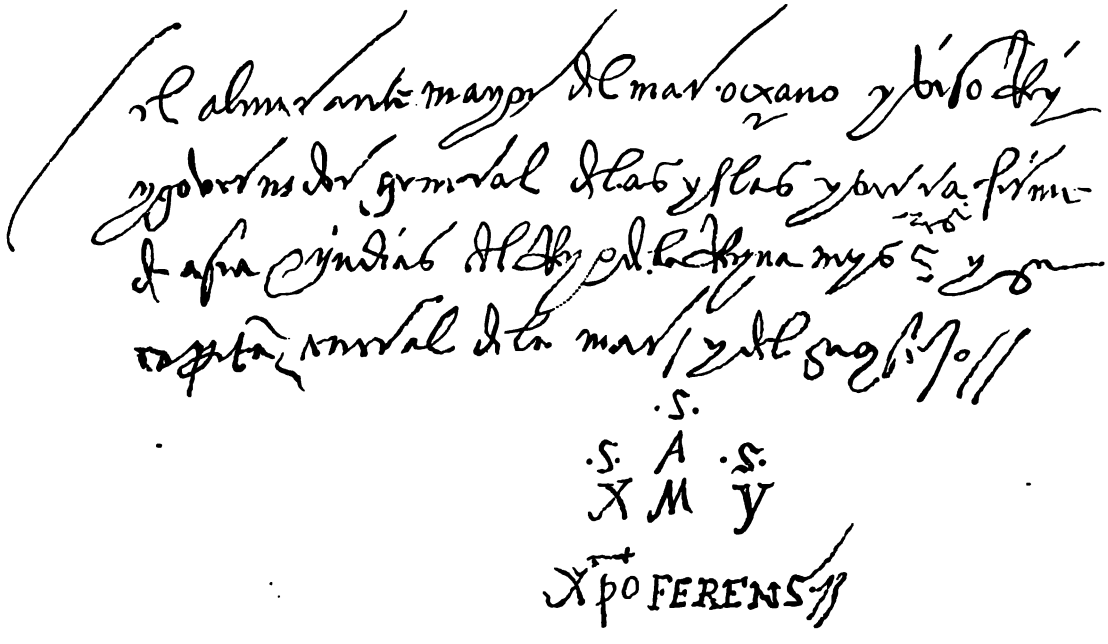

Fig. 208. — Signature qu'on lit au bas d'une lettre autographe de Christophe Colomb, adressée de Séville aux nobles Seigneurs de l'Office de Saint-Georges et datée « *A dos dias de Abril* 1502 ». Conservée à la municipalité de Gênes.

Espagne, après avoir découvert les îles de San-Salvador, de Cuba et de Saint-Domingue (fig. 207). Nommé vice-roi des pays nouveaux qu'il avait acquis à l'Espagne, il y retourna l'année suivante ; mais ce fut seulement dans son troisième voyage, en 1498, qu'il trouva le continent et parcourut la côte de l'Amérique méridionale.

Les découvertes de Christophe Colomb (fig. 208), dont le nom n'eut peut-être pas le retentissement qu'il méritait, produisirent en Europe une profonde émotion d'étonnement. Aux premières indications, d'abord

vagues et incomplètes, accueillies partout avec enthousiasme, succédèrent des récits plus circonstanciés, qui ne laissaient pas de doute sur l'existence des terres inconnues. Ce fut le signal d'un grand nombre d'expéditions maritimes, auxquelles la science n'eut aucune part et qui n'avaient pour objet que de conduire des aventuriers dans ce qu'on nommait *le pays de l'or*. La géographie ne profita pas moins de l'impulsion qu'elle avait reçue : chaque université donna la plus grande extension aux études géographiques. En Italie et en Espagne, les familles nobles consacrèrent des sommes considérables à former, dans leurs palais, des collections de livres, de cartes et d'instruments qui pouvaient être utiles à l'astronomie nautique, à l'hydrographie et à toutes les branches de la géographie ancienne et moderne. Ces familles, dans une intention généreuse plutôt qu'égoïste, firent exécuter, à grands frais, des voyages d'exploration et de découverte dans les nouvelles parties du monde.

Un adroit Florentin, Amerigo Vespucci (1451-1512), trouva dans la munificence de la famille de Médicis les moyens d'équiper une petite flottille et de faire deux voyages dans les mers que Colomb venait d'explorer; les deux autres, il les fit aux frais du roi de Portugal. Ces voyages avaient probablement un but commercial; Améric Vespuce leur prêta une physionomie purement géographique, en publiant, sous la forme d'une lettre signée, la description des terres nouvelles qu'il disait avoir découvertes; cette lettre, écrite en italien et imprimée en 1504 à un grand nombre d'exemplaires, fut répandue par toute l'Italie, qui applaudit la première au succès des navigations d'un de ses enfants. Ce dernier, qui ne s'était pas enrichi, repassa en Espagne et fut revêtu, en 1508, de la charge de *piloto mayor*. Du reste, il a été complétement démontré par Humboldt que le nom d'*Amérique* n'a pas été imposé au nouveau monde par le navigateur florentin. L'auteur de cette supercherie est un obscur savant allemand nommé Martin Waldseemüller, qui publia en 1507 une géographie populaire intitulée *Cosmographiæ introductio* et plusieurs fois réimprimée depuis. « On peut se sentir indigné, dit M. Ferdinand Denis, et l'on a raison de l'être, à la vue de ces jeux cruels de la fortune; mais ce n'est pas une cause suffisante pour flétrir à jamais le nom du Florentin. »

Les Portugais avaient paru, un moment, se désintéresser de la décou-

Gaulard. lith

CARTE D'

Fac-simile réduit d'une carte de l'atlas espagnol. exécuté à

Imp. F. Didot, Paris

AMÉRIQUE

Messine en 1582, par Joan Martinés. Bibliothèque de l'Arsenal.

verte du Nouveau Monde; ils s'étaient préoccupés de fonder de grands établissements de commerce sur la côte orientale de l'Afrique, comme ils avaient fait sur la côte occidentale. Albuquerque et Vasco de Gama leur

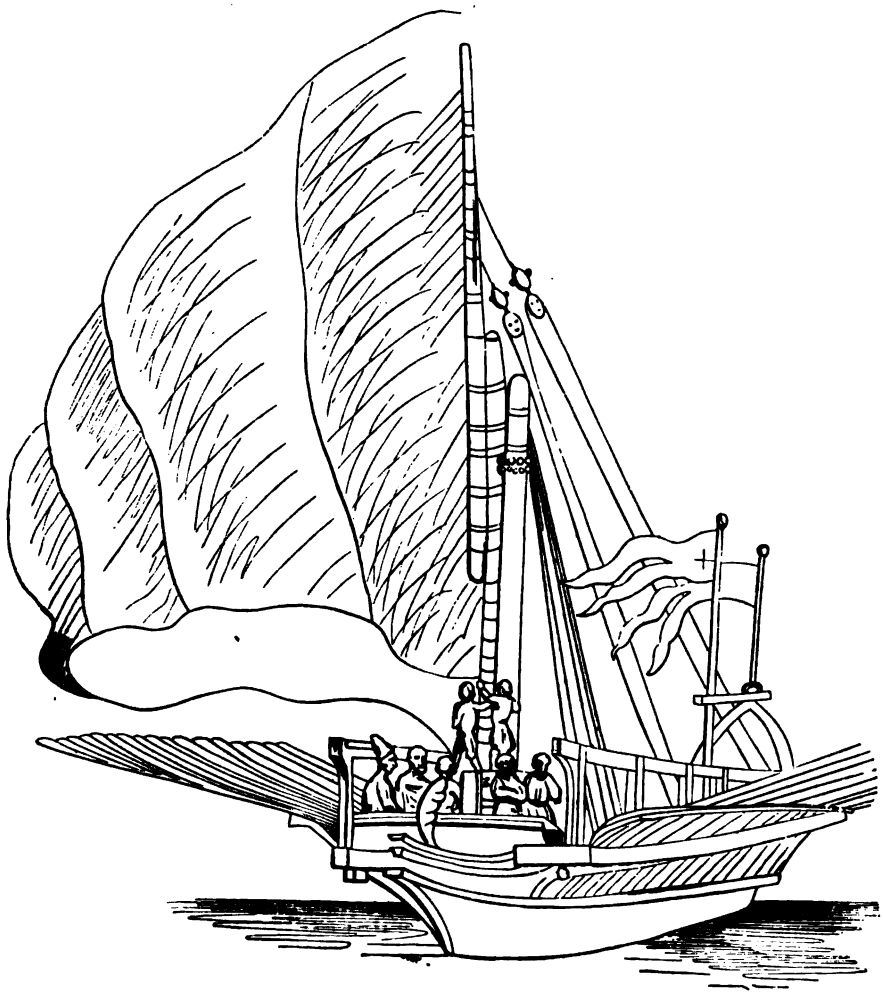

Fig. 209. — Galère du XVIe siècle, vue par l'avant; d'après un dessin de Raphaël, conservé dans le musée de l'Académie des Beaux-Arts, à Venise.

avaient conquis l'île de Goa, l'île de Ceylan, et leurs possessions se multipliaient sur le littoral asiatique. Mais leurs navigateurs ne pouvaient rester indifférents au mouvement commercial qui entraînait toutes les marines dans les mers de l'Amérique; ils ne désespéraient pas encore de trouver, à travers les nouvelles terres, un passage qui les conduirait directement dans

la mer des Indes. Les voyages qu'ils entreprirent dans ce but avaient donc une tendance toute scientifique et devaient servir au progrès de la géographie. Gaspar Cortereal chercha inutilement, par le nord, ce passage qui devait communiquer avec l'Asie; il pénétra dans le Labrador, et remonta le cours du fleuve Saint-Laurent (1500), où il fut arrêté par les glaces. Trois ans auparavant, un marchand vénitien, nommé Cabotto, établi à Bristol, en Angleterre, avait essayé de trouver le même passage pour aller aux Indes, et son audacieuse tentative n'eut pas d'autre avantage que de lui faire découvrir l'île de Terre-Neuve. L'intrépide Magellan fut plus heureux en explorant la côte orientale de l'Amérique du Sud : il découvrit, sous les latitudes australes, le détroit qui porte encore son nom (1519), et qui lui ouvrit l'entrée de la mer du Sud, où il poursuivit son voyage de circumnavigation à travers les innombrables îles de la Polynésie. Le Portugais Magellan s'était mis au service de l'Espagne, pour cette longue et périlleuse expédition, qui eut de si brillants résultats au point de vue de la science géographique.

Les expéditions des Espagnols en Amérique se succédaient l'une à l'autre, sans interruption; elles n'avaient pas d'autre objet que de s'emparer du sol, au nom du roi d'Espagne, et d'enrichir quelques aventuriers de toutes les nationalités. Pinzon avait découvert le Yucatan (1507); Diaz de Solis, la baie de Rio-Janeiro (1513); Ponce de Léon avait découvert, par hasard, la Floride (1512); Vasco Nuñès avait reconnu le territoire péruvien en 1513, et Pizarre l'avait conquis en 1533. Ces conquêtes, ces découvertes ne profitèrent pas immédiatement à la géographie, car les navigateurs et les conquérants se souciaient peu d'étudier le pays, où ils ne cherchaient que des mines d'or et d'argent à exploiter. Mais, dès que les voyageurs furent des naturalistes, des curieux ou des lettrés, comme Oviedo y Valdès, J. Varezzani, Ramusio et d'autres savants, l'Amérique fut mieux connue sous le rapport de la géographie et de la cosmographie.

Le roi François Ier, qui eût souhaité faire une part à la France dans le nouveau continent, avait du moins attribué aux études géographiques le rang qu'elles méritaient, dans la fondation du Collége royal. Il favorisa la plupart des voyages qui furent entrepris sous son règne : parmi ces voyages, on ne doit pas oublier celui de Jacques Cartier, qui découvrit

le Canada (1534). D'autres voyageurs français parcoururent les deux hémisphères et recueillirent dans leurs lointaines pérégrinations les renseignements les plus utiles pour la géographie; tels furent Pierre Gilles,

Fig. 210. — Vœu des premiers compagnons de saint Ignace dans l'église de Montmartre, le jour de l'Assomption (1534). Le B. Pierre Lefèvre, seul prêtre alors de toute la compagnie, est celui qui dit la messe. Tableau de l'école de Simon Vouet (XVIIe siècle), conservé à l'école Sainte-Geneviève, à Paris.

André Thevet et Pierre Belon, qui publièrent d'excellentes cosmographies sur le Levant, Jean Parmentier et François Nicolay, qui avaient visité les deux Indes et qui en rapportèrent une ample moisson d'observations intéressantes. Parmi les voyageurs infatigables, il ne faut pas oublier les

compagnons d'Ignace de Loyola et de François Xavier, qui commencèrent dès lors à écrire l'histoire de leurs missions dans des pays encore idolâtres où ils allaient prêcher l'Évangile (fig. 210). Les publications géographiques étaient assez recherchées en France, à cette époque, pour que la librairie parisienne osât mettre sous presse, dans la même année 1575, deux énormes compilations, imitées de la célèbre *Cosmographia* de Sébastien Munster (1550) et intitulées également *Cosmographie universelle,* l'une par François de Belleforest (3 vol. in-fol.) et l'autre par André Thevet (2 vol. in-fol.), toutes deux ornées de cartes et de figures sur bois.

Les Anglais et les Hollandais n'étaient pas demeurés étrangers à ce grand courant de découvertes. Les Hollandais avaient cherché aussi, à l'extrême nord, un chemin direct, pour arriver dans la mer des Indes, mais ils durent reculer devant la barrière des glaces du pôle. La reine Élisabeth, qui était en guerre avec l'Espagne, envoya sur les côtes de l'Amérique deux expéditions commandées par Drake et par Cavendish, pour détruire les établissements espagnols. Francis Drake ne s'en tint pas là : il descendit jusqu'à cap Horn (1577), et il remonta dans le Nord jusqu'à l'archipel Vancouver. John Davis et Frobisher poussèrent leurs explorations antarctiques bien avant dans la mer glacée du Groënland. Enfin Walter Raleigh prit possession de la Virginie (1584).

On comprend quels progrès ces voyages de long cours avaient fait faire à la géographie astronomique et mathématique. Les savants des Pays-Bas semblaient en avoir accaparé le monopole. Abraham Oertel, d'Anvers, dit Ortelius, avait fait paraître, en 1570, le premier atlas de géographie moderne, sous le titre latin de *Theatrum orbis terrarum* (Théâtre du globe terrestre). Gerhard Kaufmann, dit Mercator, natif de Rupelmonde, publia aussi, en 1595, un grand atlas, exécuté avec autant de finesse que d'élégance et tout à fait remarquable au point de vue mathématique. Ces deux ouvrages furent bientôt dans toutes les mains, comme les flambeaux de la science, et le docte Vossius put dire avec orgueil : « La géographie et la chronologie sont devenues les deux yeux de l'histoire. »

SCIENCE HÉRALDIQUE

Origines fabuleuses du blason. — La science héraldique à l'époque de la féodalité. — Premières armoiries, aux XIe et XIIe siècles. — Signification des couleurs et des pièces de l'écu. — Rois et hérauts d'armes. — Figures héraldiques. — Quadrupèdes, oiseaux, poissons. — Plantes, fleurs et fruits. — Légende des fleurs de lis. — Armes parlantes. — Le blason est partout au XIIIe siècle. — Timbres, heaumes, cimiers. — Devises et emblèmes. — Enseignes des marchands. — Usurpateurs d'armoiries. — Décadence de la science héraldique.

On a voulu faire remonter le blason nobiliaire presque à l'origine du monde. Un écrivain héraldique n'a pas craint d'affirmer que la postérité de Seth emprunta des armoiries au règne animal et au règne végétal, tandis que les enfants de Caïn peignaient sur leurs boucliers des instruments aratoires. Un autre rêveur attribue sérieusement l'invention du blason à Noé sortant de l'arche, et celui-là trouve, au seizième et même au dix-septième siècle, de nombreux imitateurs qui osent prétendre qu'ils sont parvenus, en fouillant dans les documents historiques, à découvrir les *armes* d'Adam, des Patriarches, des Prophètes, des rois de Jérusalem, de la sainte Vierge et de Jésus-Christ lui-même. Enfin, s'il fallait en croire le P. Menestrier, le blason doit être assimilé à une espèce d'encyclopédie : il a sa théologie, sa philosophie, sa géographie, sa jurisprudence, sa géométrie, son arithmétique, son histoire et sa grammaire.

« Des rêveries aussi extravagantes, dit M. Émile de la Bédollière, qui a clairement analysé les obscures origines de la science héraldique, n'ont pas besoin d'être réfutées. » Loin d'être contemporain des premiers âges, le blason n'était pas même connu des anciens; ceux-ci avaient des symboles nationaux héréditaires, tels que le lion de Juda, l'aigle d'or des Mèdes, la chouette d'Athènes, le crocodile d'Égypte, la colombe d'Assyrie; mais les figures dont leurs boucliers étaient ornés n'étaient pas transmissibles de père en fils dans les familles. La fantaisie présidait seule au choix de ces figures, que les fameux guerriers romains faisaient représenter sur leurs armes, comme des insignes qui les caractérisaient en rappelant leurs faits de guerre. On peut cependant citer, comme exemple unique d'un emblème patrimonial, le corbeau que portaient pour cimier de leurs casques les descendants de Valerius Corvus, à qui la tradition attribuait une victoire singulière obtenue par l'intervention d'un de ces oiseaux de mauvais augure.

Lorsque la féodalité se constitua entre les seigneurs et leurs vassaux fieffés, elle adopta l'usage de distinguer, par des décorations variées, en couleurs éclatantes la plupart, les écus et les enseignes militaires, afin d'offrir des points de ralliement aux troupes pendant la mêlée du combat. Ces peintures décoratives, premiers éléments du blason, furent d'abord désignées sous le nom de *connoissances* ou *entre-sains;* elles étaient alors d'autant plus nécessaires, que les *vantailles* ou les œillères de l'armet (casque fermé) cachaient entièrement le visage de ceux qui le portaient à la guerre.

On retrouve çà et là quelques traces des *connoissances* chez les chroniqueurs du moyen âge; mais, à l'époque où nous les voyons figurer pour la première fois dans l'histoire, ces signes divers, encore peu compliqués, ne servaient pas à former les combinaisons spéciales qui devinrent plus tard l'apanage exclusif de telle ou telle famille et qui fixèrent les principes de la science héraldique. Ils étaient, en quelque sorte, dans le domaine public, et chacun pouvait se les approprier à son gré. Jean de Garlande, qui écrivait une curieuse description de Paris, vers 1280, rapporte que « les marchands de boucliers, qui fournissaient leur marchandise à toutes les villes de France, vendaient aux chevaliers des écus couverts de toile,

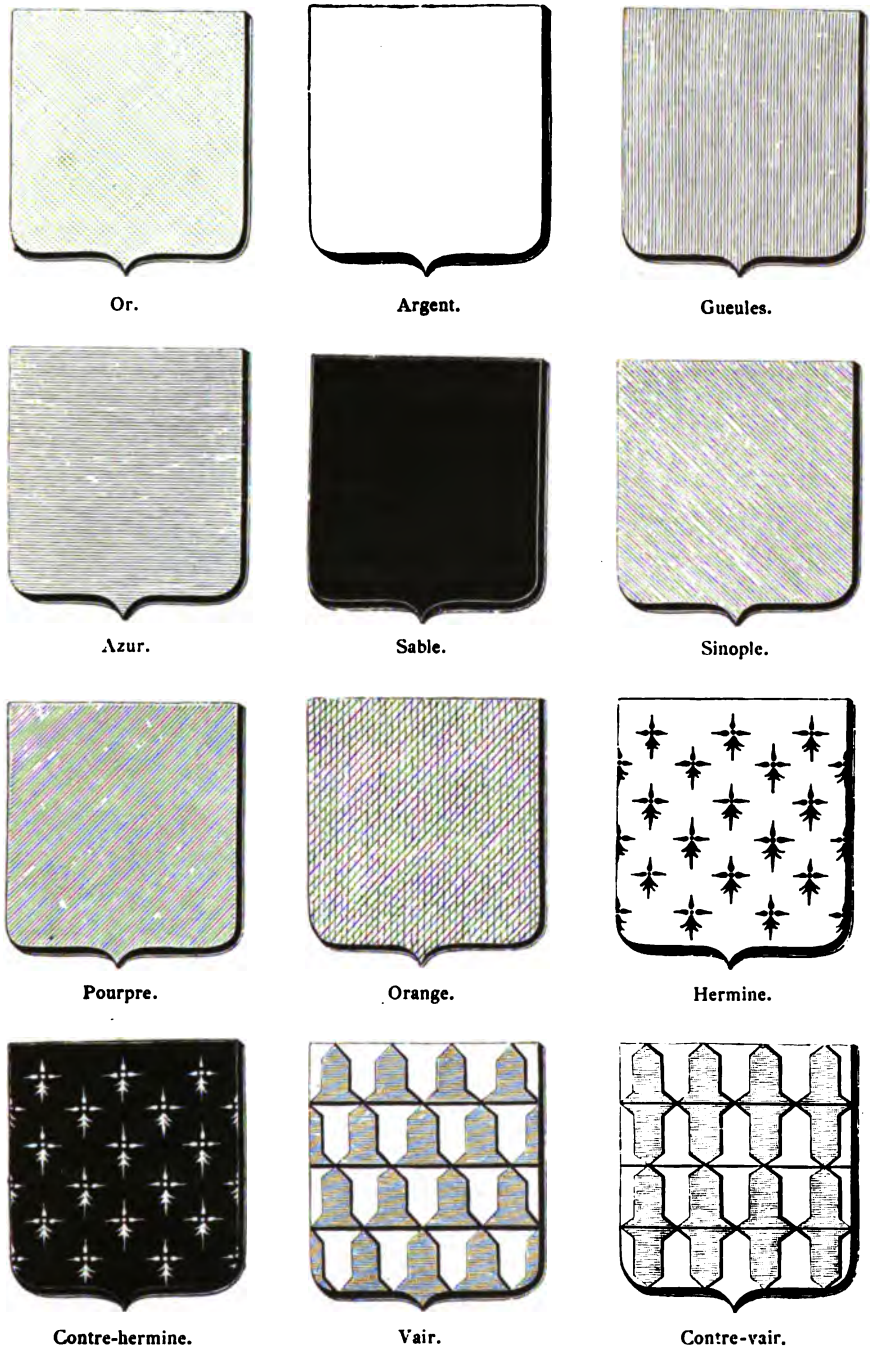

Fig. 211 à 222. — Métaux, couleurs et fourrures, interprétés par la gravure au moyen de traits et de signes de convention.

de cuir et de chrysocale, où étaient peints des lions et des fleurs de lis. »

Si le blason existait déjà, comme un des attributs éclatants de la noblesse, on peut affirmer qu'il ne reposait pas sur des bases fixes et générales; la science héraldique était dans l'enfance, et n'avait pas même précisé la manière de composer les armoiries, en employant les *émaux*, c'est-à-dire les *métaux* et les couleurs, les *pannes* ou fourrures, pour faire le fond ou le champ de l'écu, sans les confondre ni les superposer. Les métaux, l'*or* et l'*argent*, ne furent peut-être que des couleurs, le jaune et le blanc. Les couleurs proprement dites, le bleu, le rouge, le vert, le noir et le violet, n'avaient pas pris dès lors les noms d'*azur*, de *gueules*, de *sinople*, de *sable* et de *pourpre*, qu'elles reçurent à divers titres, quand le blason devint un art ou une science (fig. 211 à 222). Les images ou figures énigmatiques, qu'on plaçait sur le champ coloré ou métallique de l'écusson, n'offraient pas beaucoup de variété, et chacun se croyait libre de les changer à sa guise, sous le rapport de la couleur et de la forme. En tout cas, le principe absolu qui consiste à ne jamais mettre couleur sur couleur ou métal sur métal dans un écu d'armoiries, n'était point encore établi dans cette science nouvelle, livrée sans règle et sans contrôle au bon plaisir des hommes d'armes et des seigneurs féodaux.

Vers cette époque, néanmoins, quelques blasons, qui n'avaient été d'abord que de simples *connoissances*, commencent à devenir héréditaires. Tels, par exemple, la croix *vidée, clechée* et *pannetée*, que Raymond de Saint-Gilles apposait, avec son sceau, sur un acte de 1088, et qui resta dans les armoiries des comtes de Toulouse; les deux *bars* adossés, qui se montrent sur le sceau de Thierry II, comte de Montbéliard et de Bar-le-Duc, et qui passèrent à ses successeurs; enfin, les *lionceaux*, que la famille de Plantagenet avait dans ses armes, en 1127, et qui, sous le nom de *léopards*, se maintiennent dans le blason royal de la Grande-Bretagne.

C'est dans le cours du douzième siècle que les armoiries se multiplient, et sans doute à la suite de la première croisade : le choix même des *émaux* de ces armoiries indique suffisamment l'influence des expéditions entreprises pour la délivrance du tombeau de Jésus-Christ. Le bleu d'*azur* ou *lapis-lazuli* venait d'être importé d'Orient, et son nom actuel

d'*outremer* est encore une réminiscence de ces lointains voyages en Palestine. Le rouge devait sa qualification de *gueules* à des parements de fourrures, dont les chevaliers croisés se garnissaient alors le cou et les poignets et qui étaient teints en rouge avec du pourpre (*murium rubricatas pelliculas quas* gulas *vocant,* dit saint Bernard, l'apôtre de la seconde croisade). L'émail de *sinople* reçut aussi son nom d'une matière tinctoriale que les croisés rapportèrent de Sinople, ville de l'Asie Mineure.

Plusieurs *pièces* de l'écu rappellent aussi le temps où la chevalerie guerroyait « aux pays mécréants » : les *merlettes,* oiseaux voyageurs que l'hiver faisait émigrer tous les ans vers les climats chauds, reportent naturellement la pensée vers Jérusalem; les *coquilles* appartiennent en propre aux pèlerins; les *besants d'or* (monnaie sarrasine ou arabe) sont le prix d'une forte rançon payée aux Infidèles; les *croix,* enfin, qui apparaissent dans les plus anciennes armoiries, avec toutes les diversités de formes possibles, annoncent la participation des croisés à la guerre sainte.

Au treizième siècle, les *connoissances* étaient devenues d'un usage universel. Dès cette époque, non-seulement les nobles de race, mais les villes, les communes, les abbayes voulurent aussi avoir des armes. Les *connoissances* reçurent alors le nom de *blason,* nom dont l'étymologie a donné lieu à bien des discussions parmi les érudits, discussions savantes mais oiseuses, qu'il eût été peut-être facile de terminer si l'on avait remarqué que dans les anciens monuments de notre langue le vocable, d'origine celtique, *blaze* (briller, flamboyer) est souvent employé comme synonyme d'*écu* ou bouclier. Ainsi, l'auteur du roman de *Guillaume au cort nez,* composé en vers au douzième siècle, décrivant une bataille, dit que les assaillants froissaient les casques et mettaient les *blasons* en pièces; dans le roman de *Garin le Loherain,* non moins ancien, que nous avons analysé dans une autre partie de cet ouvrage, le héros est ébranlé par un coup terrible que porte sur son *blason* le chevalier Ivait : ailleurs, le roi Amadus, voulant frapper un Gascon, atteint la *boucle* ou point central du *blason* de son adversaire, etc.

Blason signifie donc simplement le bouclier, l'écu, sur lequel les armoiries furent originairement placées. La science du blason, née de la nécessité de se reconnaître entre tant de signes et d'emblèmes différents, n'a été

que la conséquence de l'étude des diverses dispositions qu'affectaient les *émaux* et les *pièces* qui figuraient sur les armoiries : on l'appela aussi *science héraldique,* parce qu'il constituait le savoir spécial des *hérauts d'armes,* dont les fonctions acquirent et conservèrent longtemps une importance considérable dans l'organisation féodale du moyen âge. Nous avons défini ailleurs le rôle des hérauts d'armes (voy. dans le vol. MŒURS ET USAGES le chap. *Chevalerie*), mais il faut ajouter ici que ces officiers domestiques, lesquels n'obtenaient leur diplôme de commission qu'après un apprentissage de sept ou huit années au service de leur seigneur propre, avaient hiérarchiquement au-dessus d'eux les *rois d'armes* (fig. 223), institués par le souverain pour dresser état des seigneurs et gentilshommes de chaque province avec les armoiries de chacun, et pour en composer un nobiliaire général, qui était remis entre les mains du premier roi d'armes de France.

Appelés, comme personnages publics, à figurer, avec leur brillant costume, dans certaines cérémonies, où leurs fonctions, par suite des usages de redevance établis à leur égard, leur valaient plus d'une fructueuse aubaine, les hérauts d'armes étaient ordinairement des hommes d'étude et d'érudition, occupés sans cesse à vérifier les titres de noblesse, les généalogies, à déchiffrer les blasons, à établir, en un mot, les vrais principes de la science héraldique. Ce furent eux qui soumirent à des règles fixes et invariables cette multitude de décorations distinctives, au choix desquelles l'ignorance et le caprice avaient plus ou moins présidé par l'origine.

Ils déterminèrent d'abord la forme de l'*écu*. Celui des barons français, qui avait d'abord été triangulaire et légèrement incliné, fut définitivement remplacé par un écu quadrilatéral, arrondi aux deux angles inférieurs et finissant en pointe, au centre de sa base. L'écu germanique était remarquable par sa base arrondie et par une échancrure latérale, qui avait servi primitivement à supporter la lance, lorsque l'homme d'armes, monté sur son destrier, tenait cette lance en arrêt, en se couvrant la poitrine avec son bouclier.

Laissant aux traités héraldiques spéciaux le soin de décrire théoriquement les différentes *partitions* de l'écu, c'est-à-dire les traits qui le divisent en parties ou sections horizontales, diagonales et perpendiculaires,

LE ROI D'ARMES MONTRE AU DUC DE BOURBON

LES BLASONS DES CHEVALIERS QUI DOIVENT PRENDRE PART AU TOURNOI

Tous ces blasons, mal compris ou mal reproduits par le héraut d'armes qui en avait donné le modèle, peuvent être considérés en partie comme imaginaires. Nous n'avons pas su, dans tous les cas, découvrir les familles auxquelles ils appartiennent; voici néanmoins la description aussi exacte que possible des armes peintes dans la miniature du manuscrit du roi René :

1. — De gueules au pal d'argent, chargé d'un lion grimpant d'azur.
2. — De gueules à deux fasces d'or. (Harcourt, Raincy, etc.)
3. — D'or à deux fasces d'argent, papelonné ou imbriqué d'azur (ou de noir).
4. — D'or au pal de gueules, accosté de deux lions affrontés de sable.
5. — Parti d'azur et d'or et chappé de l'un en l'autre; au chef d'argent, chargé d'un lion passant de gueules.
6. — D'azur au chef d'or contre-potencé de deux pièces du même.
7. — D'argent à la bande engrelée de gueules. (Coucy.)
8. — D'argent, quadrillé ou papelonné d'azur; chargé en cœur d'un écusson de gueules.

Romanet

LE ROI D'ARMES MONTRE AU DUC DE BOURBON LES BLASONS DES CHEVALIERS QUI DOIVENT PRENDRE PART AU TOURNOI.

Miniature des *Tournois du roy René*. Ms. du xve siècle, exécuté d'après les dessins du roi René. Bibliothèque de l'Arsenal.

nous devons expliquer sommairement les figures, aujourd'hui énigmatiques pour la plupart de nos contemporains et naguère si connues de tous, qui constituent le blason (fig. 224 à 241).

Aux *couleurs* et *métaux*, déjà mentionnés plus haut, et qui semblent avoir été choisis uniquement pour s'harmoniser avec le costume bigarré

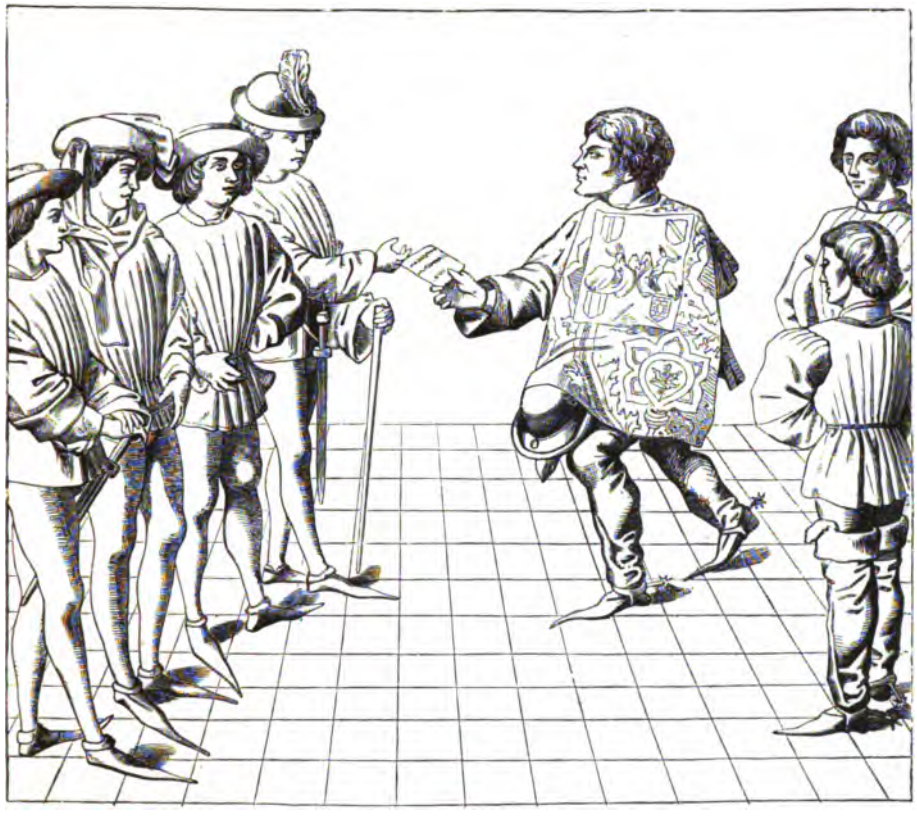

Fig. 223. — « Façon et manière comment le roy d'armes montre aux quatre juges diseurs les seigneurs appelant et défendant, et leur présente les lettres desdits seigneurs, ayant le drap d'or sur l'épaule et le parchemin peint desdits chefs. » Miniature des *Tournois du roy René*, ms. du xve siècle. Biblioth. nat. de Paris.

de la chevalerie du moyen âge, il faut ajouter les *pannes* ou *fourrures*, à savoir l'*hermine* et le *vair*, ces fourrures précieuses usitées en France dès le neuvième siècle parmi les classes nobles, car nous lisons, dans la *Vie de saint Géraud*, écrite à cette époque, que les grands de la cour carlovingienne garnissaient leurs habits de fourrure d'hermine ou rat d'Arménie, et qu'ils découpaient en losange, pour former le *vair* (fourrure variée),

des morceaux de peaux d'hermine et de belette. Quant à l'émail, nommé *sable,* qui représente, en langage héraldique, la couleur noire, ce n'était

PARTITIONS DE L'ÉCU.

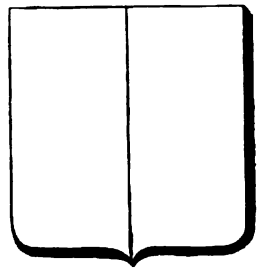

Fig. 224. — Parti.

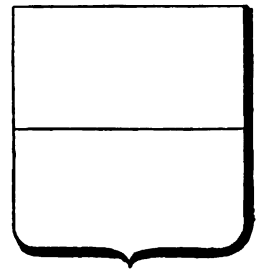

Fig. 225. — Coupé.

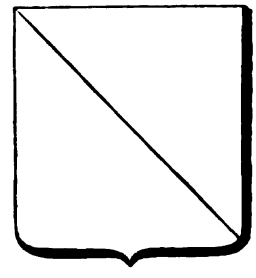

Fig. 226. — Tranché.

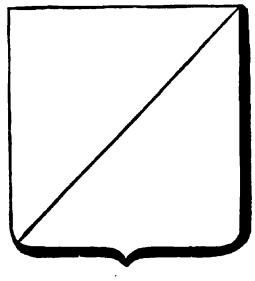

Fig. 227. — Taillé.

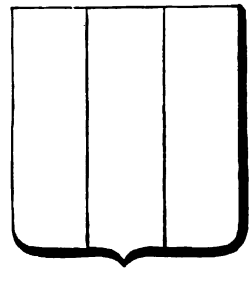

Fig. 228. — Tiercé en pal.

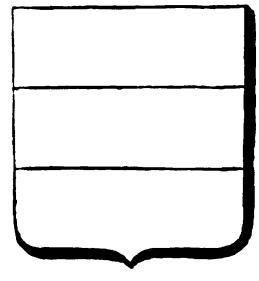

Fig. 229. — Tiercé en fasce.

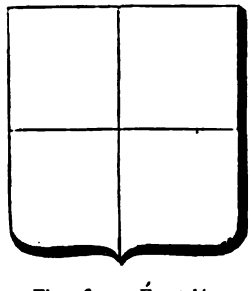

Fig. 230. — Écartelé.

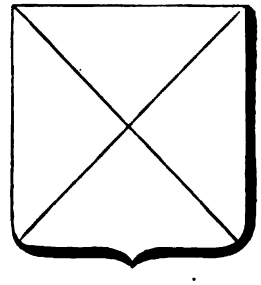

Fig. 231. — Écartelé en sautoir.

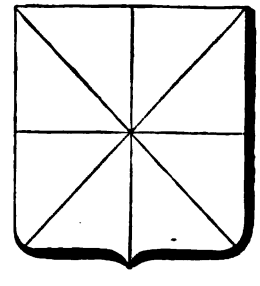

Fig. 232. — Gironné.

pas autre chose que la fourrure de la martre zibeline, désignée sous cette qualification par plusieurs poëtes des douzième et treizième siècles.

Parmi les pièces d'armoiries, on trouve beaucoup d'autres figures qui sont empruntées aux habillements aristocratiques de ce temps-là : les

lambels, franges d'or des ceintures; les *orles,* bordures des tuniques; les *bandes* ou *barres,* qui représentaient des écharpes; les *lambrequins,* pana-

PARTITIONS DE L'ÉCU.

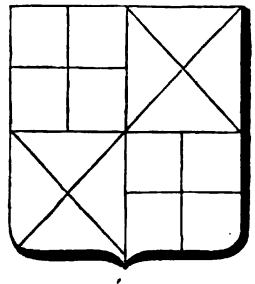

Fig. 233. — Écartelé contre-écartelé.

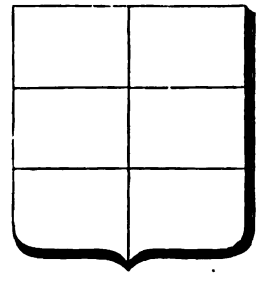

Fig. 234. — Parti d'un trait et coupé de 2 (6 quartiers).

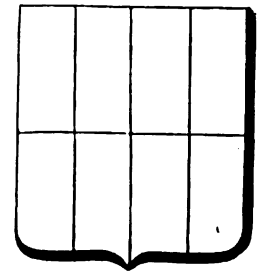

Fig. 235. — Parti de 3 traits et coupé d'un (8 quartiers).

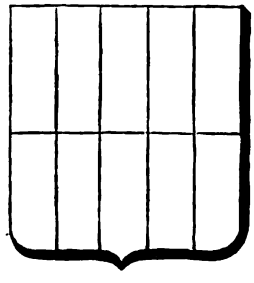

Fig. 236. — Parti de 4 traits et coupé d'un (10 quartiers).

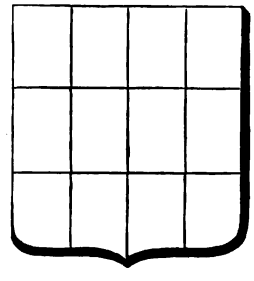

Fig. 237. — Parti de 3 traits, coupé de 2 (12 quartiers).

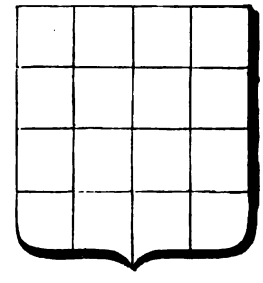

Fig. 238. — Parti de 3 traits, coupé de 3 (16 quartiers).

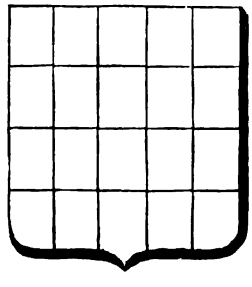

Fig. 239. — Parti de 4 traits, coupé de 3 (20 quartiers.)

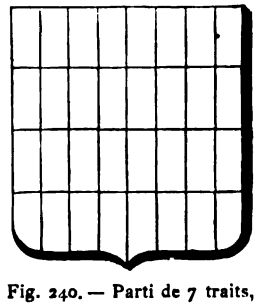

Fig. 240. — Parti de 7 traits, coupé de 3 (32 quartiers).

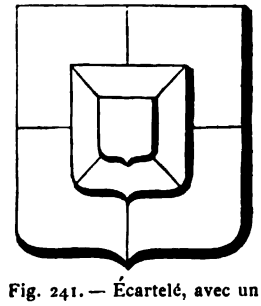

Fig. 241. — Écartelé, avec un écu sur le tout et sur le tout du tout.

ches d'étoffe, qu'on attachait à l'extrémité des casques; les *houseaux* ou bottes molles à forte semelle, que les hommes portaient seulement pour sortir à pied les jours de pluie; le *pairle,* qui, ayant la forme de l'Y, rappelait le pallium des évêques et constituait, selon les héraldistes du

seizième siècle, l'emblème des trois grandes *dévotions* du chevalier : « Son Dieu, sa Dame et son Roi. »

Aux hiéroglyphes tirés du costume de la noblesse, il faut joindre d'autres symboles plus héroïques : les *pals*, marque de juridiction; les *frettes* ou *frettiaux*, barrières dont les champs-clos étaient environnés; les *herses*, les *tours*, les *chaînes*, les *flèches*, les *béliers*, emblèmes qui s'expliquent d'eux-mêmes par l'image qu'ils représentent; les *clefs*, souvenir d'une capitulation de château ou de ville, etc.

Le feu, l'eau, les nuées, les astres même (fig. 242 à 246), entrèrent aussi dans les *meubles* de l'écu. La famille de Chalus porte *d'azur à trois croissants d'argent;* la famille de Cernon, *d'azur à six comètes d'or*, trois en chef, trois en pointe, au croissant de même en *abisme* (c'est-à-dire au milieu de l'écu).

L'image entière de l'homme est moins fréquente dans le blason que les parties séparées du corps, têtes, mains, yeux, jambes, etc., représentées quelquefois, de même que les animaux, les plantes et les objets divers, avec leur couleur naturelle, dite *de carnation*.

Les animaux, les quadrupèdes surtout, qui, d'ailleurs, impliquent ordinairement des idées allégoriques, sont très-communs dans le blason, quoique la représentation en soit toujours soumise à un type qui s'éloigne de la nature : le lion (générosité), l'éléphant (courtoisie), l'écureuil (prévoyance, à cause du soin qu'il met à boucher les ouvertures de son nid), l'agneau (douceur). Par exemple, Montalembert porte *d'or, à trois têtes de loup arrachées, de sables;* Portal, *d'azur, au bœuf d'or, accompagné en chef de six fleurs de lis, de même;* Le Coigneux, *d'azur, au porc-épic passant de sable*, etc.

Les oiseaux, en général, expriment des changements de résidence, de nationalité, de condition, sans préjudice de la signification particulière applicable à chacun d'eux (fig. 248 et 249) : la domination est représentée par l'aigle, la vigilance par le coq, le héron ou la grue, l'amour conjugal par la colombe, l'éloquence par le perroquet; le cygne caractérise la vieillesse longue et laborieuse; le pélican (fig. 247), qui, selon les auteurs anciens, se déchirait le sein pour nourrir ses enfants, symbolise le dévouement, car le blason le représente de profil, sur son aire ou nid,

les ailes étendues, se perçant la poitrine et couvrant ses petits qui sont toujours au nombre de trois. En langage héraldique, les gouttes de sang que

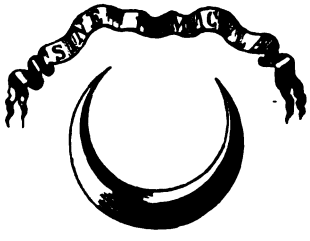

Fig. 242. — Les Piccolomini, famille originaire de Rome, établie à Sienne, vers le VIIIe siècle. Un croissant, avec la devise *Sine macula,* sans tache.

Fig. 243. — Jean II, roi de France (1350-1364). Une étoile rayonnante. La devise : *Monstrant regibus astra viam,* fait allusion à l'étoile qui conduisit les rois mages à Bethléem.

Fig. 244. — Richard Cœur de Lion, roi d'Angleterre (1189-1199). Une étoile, celle de Bethléem probablement, issant d'entre les cornes du croissant.

le pélican tire de son sein se nomment *piété,* lorsqu'elles sont d'un autre émail que l'oiseau. Ainsi la maison de Lecamus porte de *gueules* (écu à

Fig. 245. — Martin Ier, roi d'Aragon (1395-1410). La Foi triomphante, debout sur le globe terrestre, avec la devise : *Non in tenebris,* elle n'est pas dans les ténèbres.

Fig. 246. — Emmanuel, roi de Portugal (1495-1521). Le globe terrestre, entouré par l'Océan que sillonnent les vaisseaux portugais, avec cette légende. *Primus circumdedisti me.*

fond rouge), *au pélican d'argent, avec sa piété de gueules, dans son aire; au chef cousu d'azur, chargé d'une fleur de lis d'or.* L'antique

famille de Vienne, qui avait produit deux amiraux et un maréchal de France, porte *de gueules, à l'aigle d'or*. Savoie, en Dauphiné, porte *d'azur à trois colombes d'argent;* Montmorency, *d'or, à la*

Fig. 247. — Alphonse X, roi de Castille (1252-1284). Un pélican qui s'ouvre le flanc pour nourrir ses petits, avec cette devise : *Pro lege et grege,* pour la loi et le peuple.

croix de gueules, cantonnée de seize alérions, d'azur. Ces *alérions*, qui, en général, figurent des aigles sans bec et sans pattes, et qui indiquent une victoire remportée sur l'étranger (fig. 250), ont dans les

Fig. 248. — Robert d'Anjou, roi de Naples (1309-1343). Une hirondelle apportant la pâture à ses petits, avec cette devise : *Concordia regni,* c'est-à-dire : à chacun sa part, c'est la paix des royaumes.

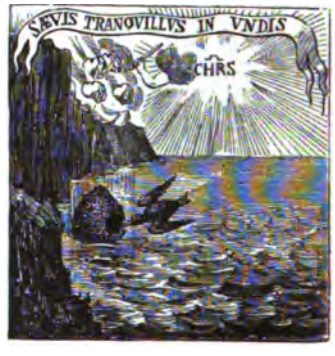

Fig. 249. — Guillaume, prince d'Orange (1572-1584). Un alcyon plaçant son nid sur la mer, et au-dessus le monogramme du Christ : *Sævis tranquillus in undis,* calme sur les flots agités.

armes de Lorraine une signification particulière. On raconte que, pendant une fête que donnait le roi Pépin, une querelle s'étant engagée entre les Francs et les Lorrains, le duc Begon, qui remplissait les fonctions de sénéchal, se mit à la tête des gens de cuisine, les arma de cuillers, de cro-

chets, de landiers, et se servit lui-même d'une broche garnie de pluviers, pour faire un horrible carnage parmi les Francs. C'est en souvenir de cet exploit, que les pluviers, devenus *alérions* pour rappeler qu'ils étaient à la broche, prirent place dans les armes de la nation lorraine, qui s'enorgueillissait de compter le duc Begon parmi ses anciens souverains.

Les poissons représentent ordinairement les voyages sur mer et les victoires navales. Un des poissons le plus employés dans le blason est le dauphin (fig. 251), qui, par le fait d'une célébrité héraldique, a même donné

Fig. 250. — Godefroi de Bouillon, duc de Lorraine, roi de Jérusalem (1099). Une flèche embrochée de trois alérions (oiseaux fabuleux). La devise est tirée de Virgile : *Dederitne viam casusve deusve*, c'est-à-dire : « Est-ce un Dieu ou le hasard qui nous montra la route ? » Les alérions figurent encore dans le blason de la maison impériale de Habsbourg-Lorraine.

son nom au Dauphiné, un des grands fiefs de la couronne de France.

Les crustacés, les serpents, les insectes font aussi partie des figures du blason : mais, pour la plupart, on serait souvent bien empêché de dire quelle en fut la signification première dans les armes où ils furent admis par suite de circonstances qui n'ont pas laissé de tradition ni de souvenir. Toutefois, *l'Indice armorial* du bonhomme Geliot, publié en 1650, nous assure que le grillon représente toutes les vertus domestiques, parce que « cet insecte ne se met qu'au foyer des gens de bien ».

D'après le même auteur, qui donne volontiers carrière à son imagination, comme tous les anciens hérauts d'armes, les plantes, fleurs et fruits offri-

raient un symbolisme fort bien déterminé : le *chêne*, par exemple, exprimerait la puissance; l'*olivier*, la paix; la *vigne*, l'allégresse; le *pommier*, l'amour; le *cyprès*, la tristesse; la *grenade* (fig. 252), par une pensée très-ingénieuse, représenterait « l'alliance des nations et des hommes réunis sous une même religion ». Les *trèfles*, *ancolies*, *tierces-feuilles*, *quatre-feuilles* et *quinte-feuilles* figureraient l'espérance, parce que leur apparition printanière fait présager les récoltes de l'été et de l'automne; la *rose* caractériserait naturellement la grâce et la beauté. Quant à la *fleur de lis* (au point de vue français, la reine des fleurs héraldiques), elle offre un

Fig. 251. — Le pape Paul III (1534-1549). Un caméléon qui porte un dauphin. La devise était : *Mature*, avec réflexion.

sens complexe, qui justifie le choix qu'en firent nos rois pour diaprer le champ d'azur de leur bannière semée de fleurs de lis d'or sans nombre, avant que les hérauts d'armes eussent réduit ce nombre à trois seulement, dans les armes de France (fig. 278).

Divers savants ont soutenu que cette prétendue fleur de lis n'appartenait pas réellement au règne végétal; selon eux, les pièces floriformes que Louis VI plaça le premier sur son scel, et dont Philippe de Valois réduisit le nombre à trois, étaient des fers d'angons, javelots à trois pointes, dont se servaient les Francs mérovingiens. D'autres héraldistes ont blasonné sérieusement ou malicieusement l'écu des anciens rois de France « de sable, à trois *crapauds* d'or ». Il serait impossible d'opposer, à cette ridicule métamorphose des fleurs de lis de Bourbon, une réfutation

appuyée sur des preuves matérielles, sans les explications péremptoires que nous trouvons dans les *Annales* de Guillaume de Nangis : « Li roys de France, dit le vieux chroniqueur, accoustumèrent en leurs armes à porter la fleur de lys peinte par trois feuilles, comme ils *deissent* (s'ils disaient) à tout le monde : Foy, *sapience* (sagesse) et chevalerie, sont, par la provision et la grâce de Dieu, plus abondamment en notre royaume qu'en *nus* (nuls) autres. Les deux feuilles de la fleur de lys, qui sont *veles* (ployées, courbées), signifient sens et chevalerie, qui gardent et défendent la tierce-feuille qui est au milieu d'icelles, plus longue, plus haute, et par

Fig. 252. — Catherine d'Aragon, première femme d'Henri VIII (1501). Une grenade portant une rose rouge et blanche, par allusion à la rose blanche d'York et à la rose rouge de Lancastre, réunissant les droits des deux familles à la couronne d'Angleterre.

laquelle *foys* (la foi) est entendue et signifiée, car elle doit estre gouvernée par sapience et deffendue par chevalerie. »

Il est donc hors de doute, d'après le témoignage de cet historien du treizième siècle, que, dans les armes du roi de France, le pétale central de la fleur de lis représentait la religion, et que les ailes ou feuilles latérales étaient la force morale et la force matérielle, destinées à lui servir d'appui. Au surplus, les fleurs de lis figuraient aussi dans les armoiries d'une foule de familles nobles, françaises et étrangères, qui ne tenaient, par aucun lien de parenté ou d'alliance, à la branche de nos rois de la troisième race. Quelques-unes de ces familles seulement avaient obtenu la prérogative de mettre les fleurs de lis dans leur écusson, en récompense de services rendus au souverain. Ainsi, Charles VII, en anoblissant les frères de Jeanne d'Arc, leur avait donné non-seulement le nouveau nom de du Lys, qu'ils

portèrent après elle, mais encore un écusson d'azur, chargé d'une épée en pointe; avec deux fleurs de lis d'or, à droite et à gauche (fig. 253).

Après avoir employé, à la création des armoiries, les principaux emblèmes fournis par la nature, la science héraldique en demanda aux ouvrages fabriqués de main d'homme, ou aux conceptions chimériques de l'esprit humain. Telle famille accepta ou choisit alors, pour en orner son écu, soit des instruments de musique, harpes, guitares, cors de chasse; soit les ustensiles les plus usuels de la vie privée, pots, verres à

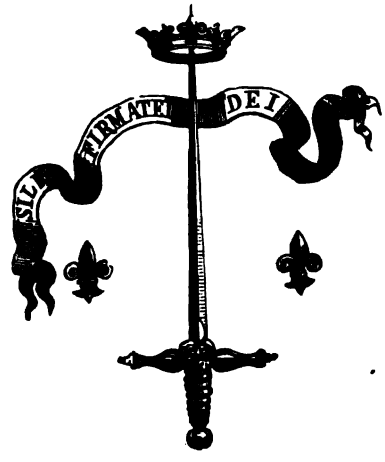

Fig. 253. — Famille de Jeanne d'Arc, dite du Lys. Une épée d'argent en pal, supportant à la pointe une couronne d'or, et accostée de deux fleurs de lis, avec la légende : *Consilio firmatei dei* : sous les auspices de Dieu, qui la soutient ou qui l'appuie. Ce blason fut composé en 1429, par Charles VII lui-même.

boire, couteaux, meules de moulin, chandeliers, etc. Telle autre famille, plus orgueilleuse, plaça dans ses armes des animaux fantastiques, tels que le phénix, la licorne, les harpies, etc.

Notons que beaucoup d'armes étaient *parlantes,* c'est-à-dire que les familles ne répugnaient pas à mettre dans leur blason certains objets vulgaires et même accusant une sorte de trivialité roturière, à cause de la similitude ou de l'analogie que leur nom patronymique pouvait offrir avec la désignation de ces objets (fig. 254). Par exemple, les Bouesseau portaient *trois boisseaux d'azur;* les Chabot, *trois chabots,* poissons fluviatiles du genre des cattes; les Mailly, *trois maillets de sinople;* les du Palmier, *trois palmes d'or;* les Rethel, *trois râteaux d'or;* les Créquy, *un*

créquier (cerisier) *de gueules;* les Begassoux, *trois têtes de bécasses d'or;* les Auchat, *un chat effrayé, d'argent;* les Héricé, *trois hérissons de sable;* les Gourdin, *trois gourdes* ou *calebasses d'or;* les Guiton, *une guitare d'or,* etc. C'est par application du même principe que la ville de Reims, dont le nom s'est écrit *Rains,* avait pris autrefois dans ses armes deux *rainseaux* ou *rains,* rameaux entrelacés, etc.

La fin du treizième siècle et tout le quatorzième furent la plus brillante époque du blason. C'est alors une langue figurée que tout le monde parle et comprend, du plus grand au plus petit. Les armoiries figurent

Fig. 254. — Les Orsini, famille romaine. XIVe siècle. Un ours assis (emblème du nom), tenant un sablier, avec la légende : *Tempus et hora,* à temps et à l'heure.

partout, chez les morts comme chez les vivants, puisqu'elles servent d'attributs décoratifs aux tombeaux et aux épitaphes; elles sont sculptées, gravées en creux et en relief, dessinées ou peintes, dans les châteaux et dans les plus modestes manoirs, sur les linteaux des portes, sur les serrures, sur les girouettes, sur les carrelages, sur les vitraux, sur les cheminées, sur les tapisseries, sur toutes les parties de l'ameublement (fig. 255), etc. On les voit même se multiplier, de mille manières, sur les vêtements, sur ceux des nobles eux-mêmes, sur ceux de leurs femmes et de leurs enfants, aussi bien que sur les livrées de leurs serviteurs, sur les caparaçons de leurs chevaux (fig. 256), sur les colliers de leurs chiens et sur les capuchons de leurs oiseaux de chasse.

Vers le quinzième siècle, le blason se complique d'une façon ingénieuse,

ceaux d'étoffe, nommés *lambrequins,* que les gentilshommes attachaient aux cimiers de leurs casques, qui avaient atteint des proportions gigantesques. Ces cimiers devinrent eux-mêmes un ornement essentiel et représentèrent des lions, des cornes, des bras armés, des chimères. Peu à peu, cependant, l'usage prévalut de substituer à ces décorations accessoires de simples couronnes, enrichies de fleurons et de perles, dont la forme et le nombre variaient, selon la condition des titulaires.

C'est au milieu du quinzième siècle seulement que l'usage s'établit, et d'abord exclusivement dans les familles qui avaient enrôlé et conduit, sous leurs propres bannières, des troupes à l'*ost* (armée) du suzerain, de placer au-dessus des cimiers un *listel* ou *banderole* portant leur *cri d'armes.* A vrai dire, le droit d'ajouter le listel au cimier héraldique ne tarda pas d'être acquis par le moindre chevalier *banneret,* qui fut assez riche pour réunir, sous son *pennon* ou *gonfanon* (étendard aux armes ou aux couleurs d'un noble), quatre ou cinq gentilshommes et douze ou seize gens d'armes équipés à ses frais.

Au reste, le cri d'armes est bien antérieur au quinzième siècle; car on peut dire qu'il a existé de tous temps; les Barbares eux-mêmes s'excitaient à combattre par des cris qui devaient leur servir de signaux. L'usage de rallier les soldats, sur le champ de bataille, par une acclamation que tous répétaient à la fois, remonte à une très-haute antiquité. Dans la Bible, Gédéon, lorsqu'il veut surprendre le camp des Madianites, à la faveur de la nuit, recommande aux siens de crier, en attaquant l'ennemi que Dieu leur livre : « Vive le Seigneur et vive Gédéon ! »

Au moyen âge, les cris de guerre éclataient de toutes parts dans les combats. La plupart de ces cris étaient simplement des noms de seigneurs et de chevaliers, accompagnés d'une épithète élogieuse ou d'une pieuse invocation, comme par exemple : *Mailly! — La Trémoille! — Bourbon, Bourbon, Nostre Dame! — Coucy, à la merveille!* Les hauts barons avaient pris pour cris d'armes le nom d'une province, d'une seigneurie, ou le nom d'une ville importante de leur domaine; et ces cris ne changeaient pas même, lorsque la ville ou la seigneurie avait changé de maître. Sous les ducs de Bourgogne, les Hennuyers criaient encore : *Hainaut au noble duc!* Les Gascons, les Navarrais et les Aragonais criaient : *Bigorre!*

ARMES ET DEVISE EMBLÉMATIQUE

DE MARGUERITE DE NAVARRE

Marguerite de France, ou de Valois, ou d'Angoulême, veuve de Charles, duc d'Alençon, mort en 1525, épousa, par contrat en date du 24 janvier 1526, Henri II, roi de Navarre, prince de Béarn, duc de Nemours, comte de Foix et de Bigorre.

Voici la description très-compliquée des armes personnelles de ce prince après son mariage :

Coupé de six pièces, trois en chef et trois en pointe.

Au 1 du chef, de gueules aux chaînes d'or posées en orle, en croix et en sautoir, qui est *Navarre*.

Au 2, écartelé : aux 1 et 4, de *France*; aux 2 et 3, de gueules plein, qui est *Albret*.

Au 3, d'or à quatre (et non *trois*, comme sur la miniature) pals de gueules, qui est *Aragon*.

Au 1 de la pointe, d'or à deux vaches de gueules, accornées, accolées et clarinées d'azur, qui est *Béarn*.

Au 2, semé de *France*, à la bande componnée d'argent et de gueules, qui est *Évreux*; ces deux quartiers chargés en chef d'un écu : d'or à deux lions passant de gueules, armés et lampassés d'azur, qui est *Bigorre*.

Au 3, écartelé en sautoir : au 1 et 4, d'or à quatre (et non *trois*) pals de gueules, qui est *Aragon*; flanqué au côté dextre : de gueules au château sommé de trois tours d'or (d'*argent* est une erreur), qui est *Castille*, et au côté senestre : d'argent au lion de gueules (et non de *sable*), couronné et lampassé d'or, qui est *Léon*.

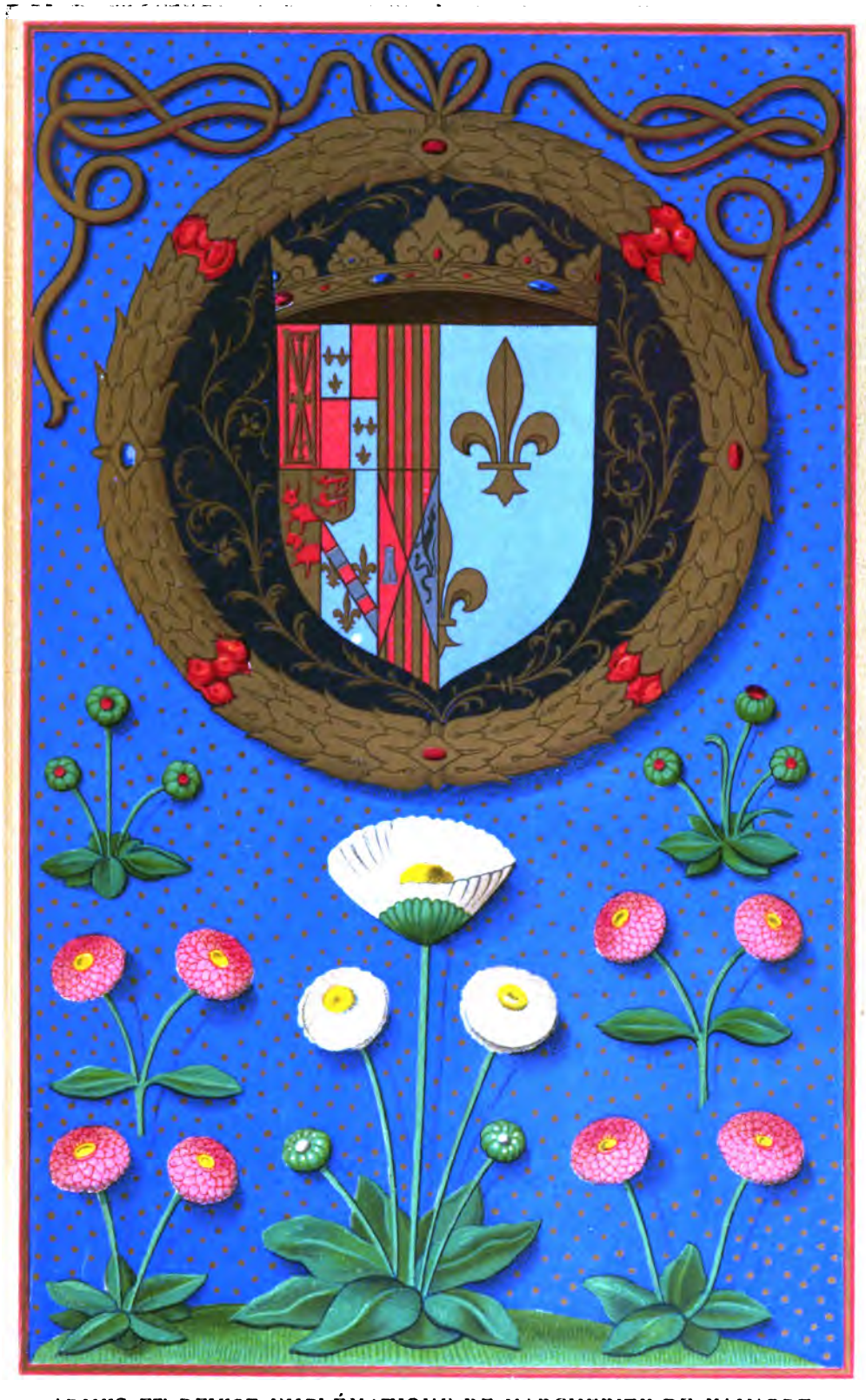

ARMES ET DEVISE EMBLÉMATIQUE DE MARGUERITE DE NAVARRE.

Miniature de l'*Initiatoire instructive en la religion chrestienne*, ms. exécuté au XVIe siècle pour Marguerite de Navarre, et pouvant être attribué à Geoffroy Tory; n° 60 T. F. de la Bibliothèque de l'Arsenal.

Bigorre! comme sous les rois de Navarre et d'Aragon. Les gens du Beauvoisis, allant en guerre, invoquaient : *Biauvais la jolie!* tandis que ceux de Louvain saluaient : *Louvain au riche duc!*

Les cris d'armes de certaines familles faisaient allusion aux pièces de leur blason : *Flandre au lion!* était le cri des comtes de Flandre ; *au peigne d'or!* celui des seigneurs de Cullant. Telle autre maison faisait de son cri de guerre une sorte d'exhortation aux vaillants ou de menace aux vaincus, sans caractère propre ou générique. Les comtes de Champagne criaient : *Passavant les meillors!* les chevaliers de Bar : *Au feu! au feu!* ceux de Prie : *Cans d'oiseaux!* Quelques cris d'armes, enfin, avaient pour but évident d'implorer l'intercession de Dieu, de la Vierge, des saints, pendant le combat. Les ducs de Bretagne disaient : *Saint Yves! Saint Malo!* les ducs d'Anjou : *Saint Maurice!* les Montmorency ! *Dieu ayde au premier baron chrestien!* les Chastel-Montfort : *Sainte Marie, aie!* (aide !)

C'est à cette catégorie de cris de guerre qu'appartenait certainement celui des rois de France : *Montjoie Saint-Denis!* sur l'origine duquel il existe beaucoup de dissertations contradictoires, dont les auteurs ont pour la plupart fait fausse route en se jetant dans les plus étranges rêveries. Celui-ci prétend que Clovis, livrant bataille dans la vallée de Conflans, repoussa les ennemis jusqu'au pied d'une tour appelée *Montjoie,* dont il voulut conserver le souvenir dans son cri d'armes. Celui-là prétend que le même Clovis, ayant invoqué saint Denis pendant la bataille de Tolbiac, l'appela, en bon français : *mon Jupiter, mon Job!* dont on fit ensuite, par corruption, le mot de *Montjoye!* etc. En réalité, *Montjoie Saint-Denis* signifie simplement : « Suivez la bannière de saint Denis ! » car cette bannière, en temps de guerre, était arborée sur un char doré, comme sur une *montjoie* (butte ou colline), pour qu'on la vît de loin au milieu de l'armée pendant la bataille. Les rois de France portaient la bannière de Saint-Denis, en qualité d'*avoués* de l'abbaye de ce nom et de comtes du Vexin. Louis VI, le premier, alla prendre l'oriflamme, qui n'était autre que cette bannière, dans la basilique de Saint-Denis, sur l'autel des saints Martyrs, qu'on appelait la *montjoie,* et ses successeurs continuèrent à la venir demander aux religieux de cette abbaye royale, chaque fois qu'ils partaient pour quelque expédition, « attendu, dit Suger, que le bienheu-

reux saint Denis était le patron et le protecteur particulier du royaume ». Cette même formule de *Montjoie* se retrouvait, d'ailleurs, dans plusieurs autres cris d'armes : *Montjoie Saint-Andrieux! Montjoie Anjou!* etc.

Les cris d'armes cessèrent d'être employés à la guerre, lorsque Charles VII, en établissant les compagnies d'ordonnance, dispensa les bannerets de conduire eux-mêmes leurs vassaux à l'armée. Ce fut alors qu'on inscrivit ces cris d'armes, comme nous l'avons dit, sur un listel placé au-dessus du cimier, tandis qu'au-dessous, sur un autre listel, se déroulait, tracée en lettres d'or ou d'argent, la devise patrimoniale du seigneur. Il y avait, du reste, cette différence entre les cris d'armes et les devises, que celles-ci n'étaient pas toujours héréditaires; on les voit quelquefois changer, à chaque génération, dans une même famille. Par exemple, la devise ordinaire de la maison de Sales en Savoie avait été originairement : *Ni plus, ni moins*, mais plusieurs gentilshommes de cette famille avaient pris d'autres devises. Celle de François de Sales, seigneur de Roisy, était : *En bonne foy!* celle de Jean de Sales : *Adieu biens mondains!* celle de Galois de Sales : *In paucis quies* (le repos dans la médiocrité); celle de saint François de Sales : *Nunquam excedet*, signifiait, en sous-entendant le mot *charitas :* que la charité ne s'éteigne jamais.

Souvent les devises sont parlantes comme les pièces du blason et reproduisent le nom de la famille, dans une espèce de jeux de mots : Achay, en Franche-Comté : *Jamais la d'âcher;* Vaudray : *j'ai valu, vaux et vaudray*; Grandson : *A petite cloche grand son;* Lauras, en Dauphiné : *Un jour l'auras;* Disemieux : *Il est nul qui dise mieux.*

Plusieurs devises font, en outre, allusion aux figures des armoiries. C'est ainsi que la famille de Simiane, qui porte *d'or semé de fleurs de lys et de tours d'azur*, prend pour devise : *Sustentant lilia turres* (les lis soutiennent les tours). Il y aussi les devises qui évoquent un souvenir de guerre, rappellent un proverbe, ou même énoncent une idée indéfinie et mystérieuse; Antoine de Croy : *Souvenance;* Jean de la Trémoille : *Ne m'oubliez;* Jean Schenk, en Allemagne : *Plus tôt rompre que fléchir;* Philippe de Bourgogne, après son mariage avec Isabelle de Portugal : *Autre n'auray*, par abréviation de cette devise amoureuse : *Autre n'auray dame Isabeau, tant que vivray*. Les fières devises des Rohan et des

Coucy sont assez connues : *Roi ne puis, duc ne daigne, Rohan suis. — Je ne suis roy, ne duc, ne comte aussi, je suis le sire de Coucy.* Quelquefois, les devises étaient simplement figurées en emblèmes muets : la Rose blanche de la maison d'York, la Rose rouge de Lancastre (fig. 257), le Chardon de Bourbon, le Fusil de Bourgogne, etc., et, quelquefois, elles comprenaient des emblèmes et des légendes ; par exemple, en Italie, Camillo Pallavicini, d'une ancienne famille milanaise, portait une fleur, dont une

Fig. 257. — Marie Tudor, reine d'Angleterre (1553-1558). Une double rose coupée au demi-cercle, et un faisceau de flèches, le tout rayonnant et surmonté d'une couronne royale. La double rose rappelait les maisons d'York et de Lancastre, et les flèches la maison d'Aragon.

tortue rongeait le pied, avec cette inscription italienne : *Ogni bellezza ha fine* (toute beauté est périssable) ; Paolo Sfortita avait fait peindre, à côté de son blason, une flèche sur l'arc tendu, et dirigée contre le ciel, avec ces mots : *Sic itur ad astra* (ainsi on va jusqu'aux astres) (fig. 258 à 262).

Les devises en rébus plus ou moins compliqués devinrent de mode, surtout au seizième siècle. La maison de Médicis avait, dans sa devise, un diamant, trois plumes d'autruche, avec cette légende qui renferme une espèce de calembour latin : *Super adamas in pennis* (au-dessus du diamant, dans les *pennes*), et cette étrange devise, pour devenir compréhensible, devait être traduite ainsi : *Toujours invincible dans les peines.*

Fig. 258. — Devise d'Henri VII, roi d'Angleterre (1485-1509). Un buisson d'aubépine en fleurs, entre les lettres H. R. (*Henricus rex*).

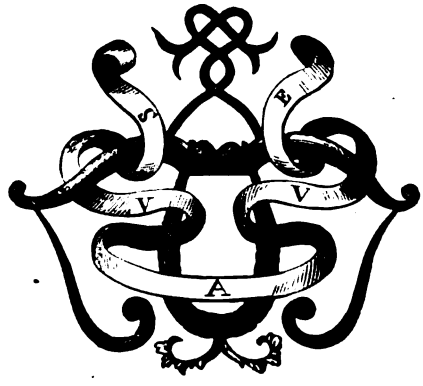

Fig. 259. — Devise du pape Léon X (1513-1521). Un joug, avec la devise : *Suave,* doux à porter.

Fig. 260. — Devise de Charles IX, roi de France (1560-1574). Deux colonnes entrelacées, emblème de la piété et de la justice. (*Pietate et justitia.*)

L'art des devises, car on en avait fait un art, comme du blason une science, se permettait quelquefois des énigmes encore plus inintelligibles,

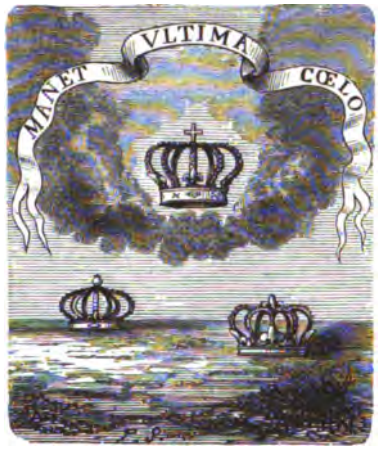

Fig. 261. — Devise d'Henri III, roi de France (1574-1589). Trois couronnes, figurant celles de France et de Pologne et celle qu'il espérait d'obtenir, avec la légende : *Manet ultima cœlo,* la dernière est au ciel.

Fig. 262. — Devise de l'empereur Charles-Quint. Étant encore roi d'Espagne (1518), il adopta pour emblème un soleil levant au-dessus d'un zodiaque, et pour devise : *Nondum in auge,* pas encore au zénith.

qui pouvaient défier la sagacité des devineurs de rébus (fig. 278). Pierre de Morvilliers, premier président du Parlement de Paris, avait pour

devise une herse liée à un Y, et son nom était exprimé par cette figure (Mort Y liés), parce que la herse est l'emblème de la mort, qui rend toutes choses égales.

Plusieurs devises héréditaires consacraient la mémoire d'un événement historique. Charles VIII, pendant la bataille de Fornoue (15 juillet 1495), se voyant entouré d'ennemis qui l'accablaient, fut secouru par le seigneur de Montoison, dont la vaillance héroïque changea bientôt la face du combat : le roi, après la victoire, récompensa son sauveur en lui donnant pour devise ces mots, par lesquels il l'avait appelé à son aide : *A la res-*

Fig. 263. — Devise de Catherine de Médicis, reine de France, après son veuvage.

cousse, *Montoison!* Catherine de Médicis, après la mort d'Henri II atteint mortellement d'un coup de lance dans un tournoi (1559), changea sa devise (fig. 263) et adopta une lance brisée, avec ces mots latins : *Hinc dolor, hinc lacrimæ* (De là ma douleur, de là mes larmes). Christophe Colomb, qui avait découvert l'Amérique, laissa en héritage à ses descendants cette belle devise espagnole :

Por Castilla y por Leon
Nuevo mundo halló Colon.

(Pour Castille et pour Léon, Colomb trouve un nouveau monde.)

Vers le temps où se propageaient les devises en tous genres, on commençait à flanquer les armoiries de *supports* ou *tenants* (fig. 264); la première de ces deux qualifications s'appliquant aux animaux réels ou fantastiques

qui supportaient l'écusson; la seconde, aux êtres de forme humaine qui le tenaient : anges, chevaliers, hérauts, mores, sauvages, etc. Ce fut, d'ailleurs, l'époque la plus brillante du blason, mais, aussi, la plus confuse et la plus fatale à cette vieille institution qui avait rendu tant de services à la chevalerie et à la noblesse, car la complication exagérée des signes héraldiques favorisa naturellement la fraude et l'usurpation en matière d'armoirie (fig. 265). Cette usurpation, qui était ordinairement le prélude de l'usurpation du titre de noblesse, n'entraînait pourtant pas d'autre pénalité qu'une amende, ce que l'ordonnance de Charles IX, faite aux États d'Orléans

Fig. 264. — Armes d'Anne de Bretagne, reine de France (1476-1514). Une hermine, attachée au cordon de l'ordre de la Cordelière, créé par la reine pour les dames, avec cette devise : *A ma vie*. L'écusson royal est soutenu d'un côté par un ange, avec cette légende : *Rogo pro te, Anna :* « Anne, je prie pour toi ! » Et de l'autre côté, par un lion debout, avec ces mots qui font allusion à l'hermine de Bretagne : *Libera eam de ore leonis :* « Délivre-la de la gueule du lion. » Miniature tirée des *Funérailles d'Anne de Bretagne,* ms. du XVIe siècle. Biblioth. de M. Ambroise Firmin-Didot.

en 1561, rappelle en ces termes : « Ceux qui usurperont faussement et contre vérité le nom et titre de noblesse, prendront ou porteront armoiries timbrées, ils seront, par nos juges, mulctés d'amendes arbitraires, et au paiement d'icelles contraints par toutes voies. » Mais, en dépit des nombreuses et sévères ordonnances de la royauté contre les usurpateurs et les faussaires, le mal ne fit que s'accroître, et l'on vit, dès la fin du quinzième siècle, les marchands et les ouvriers mécaniques, comme les bourgeois, se donner, selon leur bon plaisir, des armes et des devises, sans rencontrer la moindre opposition de la part des juges d'armes, qui exerçaient une surveillance officielle sur tous les faits relatifs à la noblesse et à ses

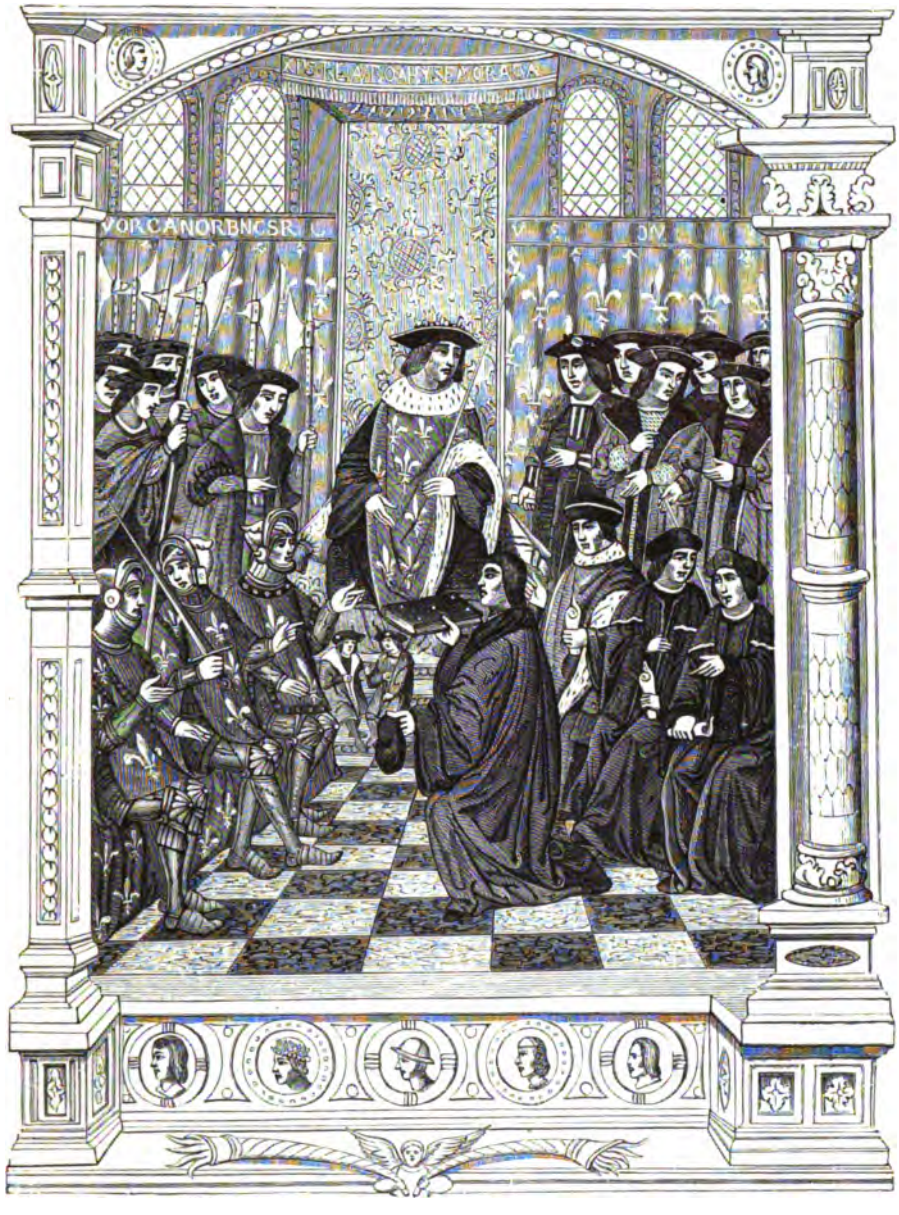

Fig. 265. — Jean Le Feron, savant héraldiste français (1504-1570), présente un de ses ouvrages au roi Henri II. Miniature du *Blason d'armoiries*, par Jehan Le Feron, ms. du XVIe siècle, n° 795. Biblioth. de l'Arsenal, à Paris.

priviléges. Il faut donc supposer que cette prise de possession d'armoiries roturières n'était tolérée que moyennant une redevance à payer au roi, en sa qualité de dispensateur suprême de tous droits nobiliaires. Les souve-

rains avaient reconnu, d'ailleurs, une sorte de noblesse de métier, en accordant des statuts aux corporations ouvrières, qui se montraient aussi

Fig. 266. — Bannière des cabaretiers de Calais.

Fig. 267. — Bannière des bouchers d'Amiens.

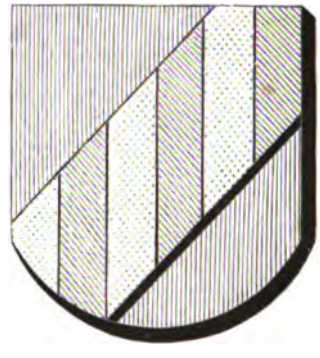

Fig. 268. Bannière des tailleurs de Béthune.

Fig. 269. — Bannière des savetiers de Saint-Omer.

Fig. 270. — Bannière des teinturiers de Saint-Lô.

Fig. 271. — Bannière des tapissiers de Bordeaux.

jalouses que les familles nobles de leurs distinctions honorifiques et de leurs armes peintes ou gravées ou brodées sur les insignes de la commu-

nauté (fig. 266 à 277), à l'époque même où Montaigne ne craignait pas de dire, dans ses immortels *Essais,* que si « la noblesse est une belle chose

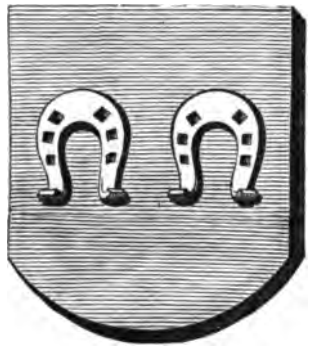

Fig. 272. — Bannière des maréchaux de Saint-Lô.

Fig. 273. — Bannière des couvreurs de Tours.

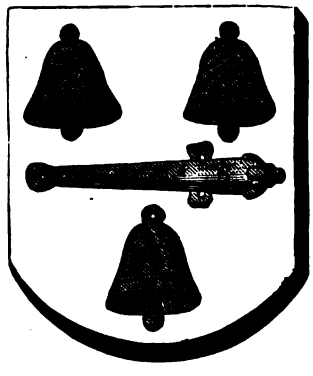

Fig. 274. — Bannière des fondeurs de Paris.

Fig. 275. — Bannière des potiers d'étain de Lyon.

Fig. 276. — Bannière des cordonniers de Douai.

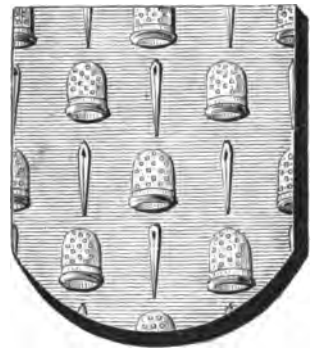

Fig. 277. — Bannière des aiguilliers-épingleurs.

et introduicte avec raison, elle est en estimation bien loing au-dessous de la vertu », puisque « c'est une vertu, si ce l'est, artificielle et visible, des-

pendant du temps et de la fortune; diverse en forme, selon les contrées; vivante et mortelle; sans naissance, non plus que la rivière du Nil; généalogique et commune ». Depuis des siècles, on avait abandonné la vieille coutume, qui ordonnait d'ensevelir solennellement les armes d'une famille éteinte dans la sépulture du dernier représentant de cette famille. Les familles nobles avaient beau s'éteindre, elles renaissaient avec leurs armes et formaient des branches nouvelles, par substitution, par alliance ou par usurpation. De là, ces vérifications et ces réformes de noblesse qui se renouvelaient de temps à autre, à partir du quinzième siècle, et qui avaient surtout pour objet de faire entrer dans les coffres du roi des sommes considérables en amendes et pour droits d'armoiries.

La science héraldique a survécu, cependant, aux institutions nobiliaires qui l'avaient créée et qui la rendaient alors nécessaire; bien qu'elle ait évidemment perdu une partie de sa véritable importance, elle ne subsiste pas moins, presque intacte, comme un monument pittoresque du passé, comme une tradition de l'histoire du moyen âge.

Fig. 278. — Armes de France, au xve siècle; d'après une miniature du *Missel* de Charles VI. Biblioth. de M. Ambroise Firmin-Didot.

PROVERBES

Ancienneté des proverbes chez tous les peuples. — Les proverbes au moyen âge. — Salomon et Marcoul. — Proverbes aux philosophes. — Proverbes ruraux et vulgaux. — Guillaume de Tignonville. — Proverbes aux vilains. — *Dit de l'Apostoile*. — Proverbes historiques. — Proverbes dans les ouvrages en prose et en vers. — Les proverbes français au XVIe siècle. — Proverbes étrangers. — Usage des proverbes. — Recueil de proverbes du connétable de Bourbon.

Les dictions populaires, qui composent ce qu'on a nommé « l'antique sagesse des nations, » sont de tous les temps et de tous les pays. Chez toutes les nations, en effet, les proverbes comptent parmi les monuments primitifs de la langue; mais ils appartiennent surtout au moyen âge, qui les avait recueillis et conservés comme un legs précieux des premiers âges et des premiers peuples du monde.

Chaque peuple imprime, en quelque sorte, aux proverbes qui lui sont familiers, un caractère propre et distinctif, accusant sa nationalité. Chez les Italiens, le proverbe est spirituel et fin. Chez les Espagnols, il est fier et hardi : il emploie, de préférence, des expressions élevées, et il sied aux nobles. Chez les Français, il est surtout incisif et moqueur; il est né dans la basse classe, il ne craint pas de s'attaquer aux grands et aux riches, il affecte une liberté de langage qui va souvent jusqu'à la licence. En Angleterre, en Allemagne, chez les peuples du Nord, il est sévère, froid, parfois plein d'*humour*. Partout on l'emploie, à l'occasion, dans les diverses

classes de la société, pour caractériser un acte individuel, un fait particulier ou général. On ne l'explique jamais et on le comprend toujours.

Les proverbes ont passé naturellement, du langage usuel, dans les livres; ils abondent dans les premiers ouvrages écrits en français, et pourtant le mot *proverbe* ne paraît pas être antérieur au treizième siècle. Avant cette époque, on n'avait que les mots *respit* ou *reprovier,* pour traduire le mot *proverbium,* qui se trouve pourtant employé par tous les auteurs de la bonne latinité. Dans la plus ancienne version de la Bible, au douzième siècle, ce passage de la Vulgate (Rois, liv. I, ch. XIX) : *Unde et exivit proverbium : Num est Saul inter prophetas?* est rendu ainsi : « De ço levad une parole que l'um solt dire par respit : Est Saül entre les prophètes ? » Les proverbes étaient donc en usage dans la langue écrite comme dans la langue parlée, et, dès le douzième siècle, on avait commencé à les rassembler pour en former des recueils destinés à l'éducation morale de la famille.

La Bible était alors le livre par excellence, celui qu'on lisait, qu'on apprenait par cœur, avant tout autre, et qui servait de type à diverses compositions littéraires. Il n'est donc pas étonnant que le roi Salomon, qui a donné, en quelque sorte, dans le livre des *Proverbes,* le modèle de ce genre de littérature primitive, fût considéré, au moyen âge, comme un oracle qu'il fallait consulter avec un pieux respect. On doit rappeler, à ce sujet, que la légende rabbinique qui faisait de Salomon le roi de la magie, et qui soumettait à son pouvoir la nature entière, était devenue populaire chez les chrétiens comme chez les juifs. D'après cette légende, la reine des fourmis s'était arrêtée, un jour, dans la main du roi d'Israël et lui avait révélé les secrets de la vérité éternelle. Un des premiers recueils de proverbes français que le moyen âge ait mis dans les mains du peuple s'était placé naturellement sous les auspices du nom de Salomon, qui y figure, comme représentant la sagesse divine, vis-à-vis d'un nommé *Marcoul,* représentant la raison humaine (fig. 279). C'est un dialogue rimé, entre ce grossier Marcoul et le sage roi Salomon : celui-ci prononce une grave sentence et l'autre y répond par un axiome analogue, emprunté au bon sens du peuple et formulé ordinairement dans sa langue triviale. Les *Dictz de Salomon et de Marcoul,* composés originairement en latin, furent traduits dans toutes les langues au moyen âge; la version fran-

Fig. 279. — Salomon et Marcoul; fac-simile d'une gravure sur bois tirée des *Dictz de Salomon et Marcoul.* Édit. du xve siècle. Biblioth. nat. de Paris.

çaise remonte peut-être au douzième siècle. Voici une strophe de ce petit poëme populaire :

« Qui sages hom sera
Ici trop ne parlera. »

Ce dist Salomon.
« Qui ja mot ne dira
Grand *noise* (dispute) ne fera. »
Marcol lui respont.

La vogue de ces proverbes rimés, souvent remaniés, augmentés et modifiés, est constatée par la multitude d'éditions qui parurent à la fin du quinzième siècle. On peut supposer que l'original latin a été fait par un écolier, dès le dixième ou onzième siècle, dans les écoles de l'Église de Paris, où l'on trouva convenable de vulgariser de la sorte le livre des Proverbes et celui de la Sagesse, attribué aussi à Salomon.

Et d'ailleurs, ce nom de Marcol, ou Marcoul, ou Marcon, donné au second interlocuteur du Dialogue, pourrait bien n'être autre que le nom de Marcus, philosophe fameux au moyen âge, dans lequel on a voulu reconnaître Marcus Porcius Caton, dit le Censeur, ou Marcus Caton, son fils, désignés l'un et l'autre comme auteurs des Distiques moraux (*Disticha de moribus*), qui depuis le septième siècle étaient appropriés à l'éducation des enfants et qui doivent être attribués plutôt à un moine nommé Valerius ou Dionysius et surnommé Cato. La célébrité de ces Distiques, qu'on lisait et qu'on expliquait dans les écoles, se maintint au même apogée durant tout le moyen âge. Ils furent plus d'une fois traduits, paraphrasés ou imités en vers français, aux douzième et treizième siècles. Ils avaient été traduits de nouveau en rimes et souvent réimprimés, à la fin du quinzième siècle, sous le titre *le Grand Chaton,* et au commencement du seizième siècle, par Pierre Grosnet, sous le titre de *Motz dorés du grand et saige Caton.*

Il y eut aussi, au douzième siècle, un autre recueil de proverbes ou de philosophie proverbiale, qui jouit longtemps d'une grande réputation dans les écoles, et qui fut traduit en français, à plusieurs reprises, pour l'usage du vulgaire et des classes aristocratiques, où le latin était à peu près ignoré. Ce recueil, connu sous le nom de *Proverbes aux philosophes,* renfermait un choix de sentences en vers, la plupart apocryphes, attribués à des personnes célèbres de l'antiquité, et notamment à divers auteurs grecs et latins qui se trouvaient compris dans la catégorie des philosophes. Ainsi Virgile, Ovide et Horace figuraient, dans cette compilation, entre

Moïse et Salomon, Homère et Ésope (fig. 280). Plus tard, ces Sentences morales furent traduites en français, sous le titre de *Dits des philosophes;* elles offraient sans doute quelque analogie avec certains passages des rhéteurs et des poëtes auxquels le compilateur les avait attribuées; mais, quand elles furent entrées dans le moule du quatrain, on n'y retrouva plus que des proverbes tirés des mêmes sources que le dialogue de Salomon et

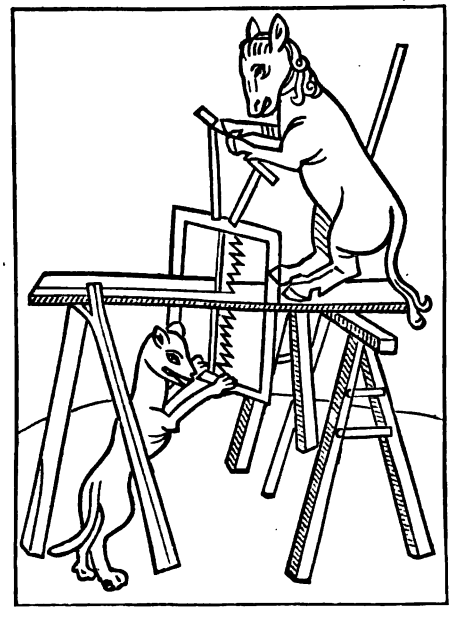

Qui hante avec le loup
Hurler convient s'il n'est lourd.
(*Ancien proverbe.*)

Fig. 280. — Le loup trompant l'âne. Fac-simile d'une gravure sur bois du *Dyalogue des créatures* Gouda, 1482, in-fol. Biblioth. de M. Ambroise Firmin-Didot.

de Marcoul. On en pourra juger par ce quatrain que le traducteur nous présente comme une imitation de deux vers du satirique Juvénal :

Tant vaut amour comme argent dure :
Quant argent *fault* (manque), amour est nule.
Qui despent le sien folement,
Si n'est *amés* (aimé) de nule gent.

Au quinzième siècle, Guillaume de Tignonville, prévôt de Paris, sous le règne de Charles VI, trouva le temps, au milieu de ses occupations

politiques et administratives, de faire une traduction nouvelle des *Dits des philosophes*, en vers, avec de nombreuses augmentations, en y joignant des notices biographiques en prose sur les philosophes, parmi lesquels il crut devoir placer non-seulement des hommes de guerre, tels qu'Alexandre le Grand et Ptolémée, roi d'Égypte, mais encore des personnages imaginaires, comme Simicratis, Fonydes, Archasan, Longinon. Les proverbes portèrent bonheur au livre de Guillaume de Tignonville : on lui fit l'honneur d'en multiplier les manuscrits, ornés de miniatures, et les imprimeurs du quinzième siècle ne manquèrent pas de donner plusieurs éditions de ce *Petit traictié moult proffitable intitulé les Dicts moraux des philosophes.*

Ces différents recueils de proverbes, formés sous la responsabilité des grands noms de Salomon, de Caton et des anciens philosophes grecs et latins, peuvent être considérés comme les fruits de l'érudition scolastique et de l'invention littéraire, tandis que d'autres recueils, qui n'eurent pas moins de succès à la même époque, semblent émaner plus directement du bon sens vulgaire et refléter l'esprit du peuple avec toutes ses qualités facétieuses et pittoresques. Nous ne signalerons que trois ou quatre de ces recueils, qui, malgré leur immense popularité, n'ont pas été reproduits, excepté le dernier, par les imprimeurs du quinzième et du seizième siècle. Ce sont pourtant des proverbes originaux, qui ne doivent rien aux écrivains de la Grèce et de Rome, et qui portent la plupart le cachet gaulois de nos ancêtres. Le plus ancien de ces recueils est intitulé : *Proverbes vulgaux et moraux*. On est heureux de constater que les six cents proverbes, qu'une main inconnue a groupés au hasard et qui datent au moins de cinq ou six siècles, offrent encore aujourd'hui, malgré les changements opérés dans les mœurs, dans les idées et dans le langage, un texte net et franc, lequel, sauf quelques divergences orthographiques, semble appartenir à notre époque, qui aurait pu le transcrire sous la dictée des gens de campagne et des gens du peuple. Voici quelques-uns de ces proverbes : *Mieux vaut un tien que deux tu l'auras. — Ki donne tost il donne deux fois. — Ki plus a plus convoite. — Qui petit a petit perd. — Il fait mal esveiller le chien qui dort. — On oblie plus tost le mal que le bien.*

Le second recueil, qui doit être contemporain du précédent, paraît plus

rude de leçon et plus cru de langage. Cette pièce, intitulée : *Proverbes aux vilains,* est divisée en strophes inégales, de six, de huit ou de neuf vers

On doit prendre sans nulluy mépriser
Conseil de tous voire de son message,
Le bon tems et le faulx despriser :
Souvent un fol conseille bien un sage.
(Tiré des *Proverbes, adages,* etc., du connétable de Bourbon.)

Fig. 281. — Un fou de cour. Miniature tirée d'une *Bible en françois*, ms. du xve siècle. Biblioth. de M. Ambroise Firmin-Didot.

ou lignes rimées; tantôt la strophe contient plusieurs proverbes, tantôt elle n'est consacrée qu'au développement d'un seul. C'est un pêle-mêle de vieux adages que le peuple aimait à répéter et qui apportaient quel-

que soulagement à ses tristesses et à ses misères. Pour bien comprendre l'intention et la portée de ces proverbes, moitié sévères et chagrins, moitié plaisants et narquois, il faut être fixé sur le vrai sens du mot *vilain,* qui se prenait ordinairement en mauvaise part, et qui était synonyme de lâche, de poltron, d'envieux, de badaud, etc. Le vilain était l'homme du peuple dans sa plus vilaine acception, comme l'indiquent assez les proverbes suivants :

Oignez villain, il vous poindra;
Poignez villain, il vous oindra....
Villain affamé demy enragé...
Villain enrichy ne connoist pas d'amis.

Le troisième recueil ne remonte pas à une époque aussi éloignée que les deux précédents, quoiqu'il se compose d'anciens proverbes en prose. Il a pour titre : *Proverbes communs,* et il en contient environ sept cent cinquante, rassemblés dans l'ordre alphabétique par J. de la Véprie, prieur de Clairvaux. Le nom du compilateur répond de la convenance qui a présidé au choix de ces proverbes. Ce fut peut-être là une des causes du succès de ce petit recueil, que de nombreuses éditions gothiques avaient fort répandu dans les dernières années du quinzième siècle.

Le *Dit de l'Apostoile,* dont il faut encore faire mention, quoiqu'il présente une réunion de dictons populaires plutôt que de proverbes, est d'une date beaucoup plus ancienne. On peut le faire remonter au treizième siècle. L'*Apostoile* (l'apôtre) est le nom vulgaire qu'on donnait au pape. C'est le pape qui, dans cette pièce de vers, se prononce souverainement sur les qualifications ou sobriquets appartenant aux principales villes de la France et aux différentes contrées de l'Europe. Ces sobriquets rappellent l'origine, les usages, la position physique, l'état moral et le caractère particulier de la ville ou du pays; ce sont des locutions proverbiales et usuelles qui accusent la véritable physionomie des personnes et des choses. Ainsi, l'on peut dire que la société féodale se trouve fidèlement représentée dans cette simple énumération : *Concile d'apostoile. — Parlements de roi. — Assemblée de chevaliers. — Compagnie de clercs. — Beuverie de bourgeois. — Foule de vilains.* On voit que l'opinion générale avait alors adopté la forme brève et saillante du proverbe, pour dire beau-

coup en peu de mots et pour laisser dans la mémoire une empreinte ineffaçable.

Fig. 282 — Devise de Louis XII, roi de France (1498-1515). Un porc-épic, avec la légende : *Cominus et eminus,* De près et de loin. C'était la devise de son grand-père, qui avait, en 1397, institué l'ordre du Porc-Épic.

Fig. 283. — François Ier, roi de France (1515-1547). Une salamandre au milieu des flammes, avec la légende : *Nutrisco et extinguo,* J'en vis et je l'éteins. D'après la croyance populaire, la salamandre vivait dans le feu et pouvait l'éteindre.

Ce nomenclateur proverbiste, qui dit à chacun son fait et qui formule un jugement décisif et sans appel sur les qualités et les défauts des gens, nous

Fig. 284. — Devise des Gueux flamands (1566). Une besace tenue par deux mains jointes, avec la légende : *Jusques à porter la besace.*

amène naturellement, du proverbe commun qui consacre une vérité morale ou vulgaire, au proverbe historique, qui mentionne un événement remarquable, qui signale un homme célèbre à quelque titre que ce soit,

ou qui fait allusion au caractère propre d'un pays, d'une province, d'une ville. On dirait que le peuple a voulu écrire, en style lapidaire, c'est-à-dire sous une forme arrêtée et concrète, l'histoire des faits qui l'ont frappé et qui lui semblent dignes de mémoire.

Les anciens proverbes relatifs à la France sont assez nombreux : pas de ville, pas de village, qui n'en ait un à son adresse. On en trouve, dans le *Dit de l'Apostoile,* six sur les Flamands, cinq sur les Gascons, dix-huit sur les Normands, douze sur Orléans, trente sur Paris, etc. Chacun de ces proverbes donnerait lieu à une dissertation intéressante, au double point de vue historique et philologique.

Nous avons déjà parlé des devises et des proverbes héraldiques (voy. le chap. SCIENCE HÉRALDIQUE); nous n'y reviendrons pas. Mais il y a, en outre, un certain nombre de dictons populaires qui se rapportent à la noblesse des anciennes provinces de France. Pour la Bourgogne, par exemple :

Riche de Chalons,
Noble de Vienne,
Preux de Vergy,
Fin de Neuchatel,
Et la maison de Beaufremont
D'où sont sortis les bons barons.

Pour la Bretagne :

Antiquité de Penhoet,
Vaillance de Chastel,
Richesse de Kerman,
Chevalerie de Kergournadec.

Les proverbes qui se rattachent aux noms des hommes anciens et modernes affectent ordinairement une intention railleuse et satirique : *Vieux comme Hérode. — Le bon Homère sommeille. — Hippocrate dit oui et Galien dit non.*

Enfin, on jugera mieux de l'esprit des proverbes français qui avaient cours au moyen âge et qui se conservèrent à peu près intacts jusqu'au milieu du seizième siècle, par la simple citation de quelques-uns de ces

proverbes, qui sont encore en usage, et qui n'ont subi qu'une légère transformation grammaticale :

A beau parleur closes oreilles.
A chacun oiseau son nid lui est beau.
A Dieu, à père et à maître nul ne peut rendre équivalent.
A dur ane dur aguillon.
Aide-toi, Dieu te aidera.
Amis valent mieux que argent.
Au besoin voit-on l'ami.
Besoin fait vieille trotter.
Bienfaict n'est jamais perdu.
Bon cœur ne peut mentir.
Bonne vie embellit.
Borgne est roy entre aveugles.
Ce n'est pas or tout ce qui luit.
Celuy sçait assez qui vit bien.
De brebis comptées mange bien le loup.
De nouveau tout est beau.
Diligence passe science.
Gain de cordonnier entre par l'huis et *ist* (sort) par le fumier.
La faim chasse le loup hors bois.
La nuit porte conseil.
La plus méchante roue du char crie toujours.
L'eau dormant vault pis que l'eau courant.
Les petits sont sujets aux lois, les grands en font à leur guise.
Tout vray n'est pas bon à dire.
Trop parler nuit, trop grater cuit.
Vin vieux, ami vieux et or vieux sont aimés en tous lieux.

On ne saurait douter que le proverbe ne fût autrefois l'accompagnement indispensable du langage usuel, qui lui devait ainsi une allure plus familière et un tour plus original. Le proverbe, qui représentait en quelque sorte l'opinion commune et universelle, revenait à chaque instant, comme un refrain, animer le discours, en accentuant d'une manière tout imprévue la pensée personnelle de l'interlocuteur. La plupart des proverbes étaient sortis originairement de la bouche du peuple, mais on les retrouvait dans celle des nobles et des bourgeois. Ils avaient bientôt passé, de la langue parlée, dans toutes les compositions de la langue écrite, dans la poésie comme dans la prose, et même dans les œuvres les plus sérieuses et les plus littéraires.

Ainsi, au treizième siècle, où bien souvent un prédicateur commençait son sermon par un proverbe vulgaire, on n'était pas surpris de trouver un proverbe au début d'un ouvrage en vers. Les poëtes mêmes croyaient se concilier les sympathies des lecteurs, en commençant, par un proverbe et souvent par plusieurs proverbes successifs, un poëme ou un roman de longue haleine. Le charmant trouvère Chrestien de Troyes prélude de la sorte aux graves récits de la recherche du *Graal,* vase sacré avec lequel Jésus avait célébré la cène le jour de Pâques et où les anges recueillirent le sang du Christ sur la croix. Voici les premiers vers du beau roman de *Perceval :*

Qui petit seme petit cuelt,
Et qui onques recoillir voelt,
En tel lieu sa semance espande
Que fruit à cent dobles li rande :
Car en terre que rien ne vault,
Bonne semance i sèche et fault.

Le même trouvère commence aussi, par un proverbe, son roman d'*Erec et Enide :*

Li villains dist, en son respit,
Que tel chose a l'en en despit,
Qui mult valt mielx que l'on ne cuide.

L'exemple du célèbre Chrestien de Troyes ne pouvait être que suivi par ses contemporains, et l'auteur du fameux roman de *Baudoin de Sebourc, troisième roy de Jerusalem,* a renchéri encore sur son modèle, en terminant par un proverbe chaque strophe de son long poëme. Ce dernier poëte eut, à son tour, de nombreux imitateurs, et l'on peut citer, au quatorzième et au quinzième siècle, différentes poésies, alors très-populaires, dans lesquelles le proverbe se montre à la fin de chaque strophe, notamment la complainte, en vingt-deux couplets, que les écoliers de Paris avaient composée, en 1381, contre Hugues Aubriot, le courageux prévôt de Paris, pour se venger des sévérités de ce magistrat à leur égard; la ballade contre les Anglais, rimée par Alain Chartier, en 1449, après la prise de Fougères, etc.

Il faut mentionner surtout, comme un témoignage de l'autorité qu'on

accordait aux proverbes dans les ouvrages les plus instructifs, la vieille *Chronique de Rains* (Reims), dont l'auteur champenois n'est pas connu, mais qui se distingue, entre tous les écrits historiques du treizième siècle, par sa sincérité et par sa forme à la fois dramatique et sévère. L'auteur n'avait pu être mêlé aux événements qu'il raconte, en parlant du règne de Philippe-Auguste et de celui de saint Louis; il donne cependant la physionomie réelle de l'époque, lorsqu'il caractérise les principaux faits par des proverbes vulgaires. Ici, après avoir démontré l'imprudence du roi d'Espagne, qui s'était attaqué au terrible Richard Cœur de Lion, roi

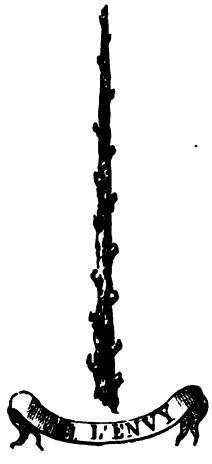

Fig. 285. — Devise de Louis, duc d'Orléans (1406). Un bâton épineux, avec la légende *Je l'envy*, terme du jeu de dés, signifiant *Je porte le défi*, ce qui était à l'adresse de Jean sans Peur.

Fig. 286. — Devise de Jean sans Peur, duc de Bourgogne (1406). Un rabot, avec la légende en flamand *Hic houd*, Je le tiens, ce qui était une réponse au défi du duc d'Orléans.

d'Angleterre, il en vient à conclure que *tant grate chièvre que mal gist;* là, quand il représente Philippe-Auguste, qui s'est mis en campagne avec une faible escorte, dans la supposition que Richard n'avait pas encore débarqué en France, il emprunte au *Dit des Villains* ce malin proverbe, qu'on retrouvera plus tard dans le répertoire de Sancho Pança : *En un muis de quidance n'a pas plein pot de sapience.*

Nous avons vu le proverbe appliqué à l'histoire; nous le verrons encore mieux à sa place dans le théâtre comique du quinzième siècle. La farce de *Maître Pathelin,* attribuée alternativement à Pierre Blanchet et à François Villon, abonde en proverbes vulgaires qui émaillent le dialogue si

vif et si petillant de cette plaisante comédie. L'avocat Pathelin emporte une pièce de drap, que le marchand Guillaume lui vend à crédit, en se laissant abuser par les belles paroles de ce maître fourbe; mais, si ce dernier réussit, même devant le juge, à se défendre d'avoir trompé son marchand, il est la dupe, à son tour, d'un pauvre berger, auquel il avait appris la manière de mentir en justice pour se faire absoudre d'un vol plus audacieux que le sien. La morale de la comédie est renfermée dans ce proverbe :

Or n'est-il si fort entendeur
Qui ne trouve plus fort vendeur.

On peut dire de cette farce, qui a fait les délices de nos ancêtres, que chaque vers en est marqué au coin du proverbe gaulois, et que, pendant plus de trois siècles, le peuple de Paris employa pour son propre compte les locutions proverbiales qu'il avait empruntées à ce chef-d'œuvre du théâtre populaire. Au reste, la plupart des farces, qui défrayaient les représentations de la troupe de Pont-Alais, des clercs de la Bazoche, de la confrérie de la Mère Sotte et des autres bandes de comédiens, étaient toujours remplies de proverbes communs et vulgaires, que l'auditoire accueillait avec de bruyants éclats de rire.

Le proverbe avait aussi le privilége de dominer dans tous les genres de poésies, et surtout dans celle qui voulait trouver ses meilleurs échos parmi le peuple. François Villon, qui était un joyeux enfant de Paris, s'en est souvenu, quand il a intercalé, dans ses deux *Testaments,* nombre de sentences et de dictons devenus proverbes, ou propres à le devenir. On doit même remarquer que ses admirables ballades ne sont, à vrai dire, que la paraphrase ingénieuse du vers proverbial qui en est le refrain; par exemple, dans la ballade des *Dames du temps jadis,* ce vers, tant de fois cité et sous des aspects constamment divers :

Mais où sont les neiges *d'antan* (de l'an passé)?

Il n'est pas surprenant que Pierre Gringore, qui avait été longtemps chef de l'association dramatique de la Mère Sotte, avant de devenir héraut d'armes de la cour de Lorraine, ait donné une large part aux proverbes

dans tous ses ouvrages. Plusieurs de ces compositions poétiques ne sont que des recueils de proverbes rimés; entre autres, *les Menus Propos, les Abus du monde* et surtout *les Fantaisies de Mère Sotte.* Ce dernier recueil, le plus connu de tous, se termine ainsi :

Femme est l'ennemy de l'amy,
Femme est péché inévitable,
Femme est familier ennemy,
Femme déçoit plus que le diable...
Femme est tempeste de maison....
Femme est le serpent des serpens...

Charles, duc d'Orléans, qui était un poëte de cour, et qui ne composait des ballades et des rondeaux que pour les jeunes seigneurs et les jeunes dames de France et d'Angleterre, n'a pas cru déshonorer sa muse en lui faisant balbutier des proverbes qu'il avait soin de débarrasser de leur grossièreté populacière; c'étaient des perles ramassées sur un fumier. Il restait donc *proverbeur* de bonne compagnie, quand il disait :

Jeu qui trop dure ne vaut rien...
Il convient que trop parler nuise...
Chose qui plaist est à moitié vendue...

Quand vers le milieu du quinzième siècle on vit naître et se développer en France la littérature des contes, nouvelles, *joyeux devis, menus propos, paradoxes* et autres œuvres singulières connues sous le nom général de *facéties,* les proverbes trouvèrent naturellement leur place marquée dans ces productions variées qui allaient si bien au génie français et au caractère gaulois. On ne saurait donc s'étonner que les plus habiles prosateurs n'aient pas dédaigné d'user et d'abuser même du proverbe pour ajouter un attrait de plus à leurs écrits. Antoine de la Sale, dans son délicieux roman de *Jehan de Saintré,* et le roi Louis XI, dans ses incomparables *Cent Nouvelles nouvelles,* nous ont aussi conservé bien des adages qui leur fournissent le thème et la moralité de leurs meilleurs chapitres. Le proverbe était désormais, pour ainsi dire, l'âme des œuvres littéraires, et le seizième siècle ne fit en cela que se conformer au goût du siècle précédent. Les poëtes comme Clément Marot et Antoine de Baïf, les conteurs comme Rabelais et Noël du Fail, les polémistes comme Henri Estienne, les sati-

riques comme les auteurs de la *Satyre Ménippée,* se montrèrent à l'envi fort entendus dans la science des proverbes et ne restèrent pas à cet égard inférieurs à leurs devanciers. On peut dire avec raison que le proverbe était, en quelque sorte, le passe-port de toute idée vraie, qu'on cherchait à rendre plus saisissante et plus frappante, pour la mener loin à travers la mémoire des générations.

Que si maintenant nous tournons nos regards vers les autres nations de

Soulier rompu ou sain
Vaut mieux au pied qu'en main.

Tiré du *Trésor des sentences dorées, dicts, proverbes et dictons communs*, par Gabr. Meurier. (Lyon, d'Ogerolles, 1577, in-16.)

Fig. 287. — Cordonnier mettant une chaussure en forme, d'après une des stalles dites *Miséricordes* du chœur de la cathédrale de Rouen. XVe siècle.

l'Europe, nous devons reconnaître que partout la littérature proverbia a été aussi féconde, sans cesser d'être indigène. L'Espagne et l'Italie sont toutefois les pays qui offrent le plus d'analogie avec la France, sous le rapport des proverbes Quant à l'Angleterre, elle a donné moins large part aux proverbes, mais ceux qui lui appartiennent en propre se distinguent entre tous par cette *humour* britannique, qu'on ne trouve pas ailleurs et qui en fait l'originalité. On en jugera par les exemples suivants : *Si l'on savait ce qui doit renchérir, on n'aurait pas besoin d'être marchand plus d'une année. — Échange n'est pas vol. — Dieu nous a envoyé*

la viande et le diable la cuisine. — Le diable fait son pâté de Noël avec les doigts des notaires et les langues des avocats.

La peinture, la sculpture (fig. 287 et 288) et presque tous les arts n'avaient pas manqué de reproduire aux yeux l'expression figurative des proverbes. Les tableaux, les dessins, les estampes, les tapisseries interprétaient ces proverbes avec plus ou moins de justesse et de fantaisie. On gravait des proverbes sur la lame des épées et des poignards, sur les casques et les

Il a bien trouvé chaussure à son point.

Tiré des *Adages et proverbes de Solon de Voge*, recueillis par Jean le Bon, dit l'Hétropolitain. (Paris, Bonfons, sans date (1576), in-16.)

Fig. 288. — Le cordonnier et son client, d'après une des stalles dites *Miséricordes* du chœur de la cathédrale de Rouen. xve siècle.

cuirasses; on frappait des médailles et des jetons portant des proverbes à l'exergue; on brodait des proverbes sur les étoffes qu'on employait à l'habillement des hommes et des femmes, et ces broderies à proverbes servaient de ceintures et de baudriers. Les proverbes figuraient sur les vitraux, comme sur les meubles en bois sculpté (fig. 289), comme sur les verres à boire et les objets d'usage journalier. Une des salles du château de Beauté, appartenant à Agnès Sorel, était pavée de carreaux de faïence peinte, ornés de proverbes facétieux. On s'explique aisément pourquoi les enseignes des marchands étaient souvent des proverbes en action. Les

libraires et les imprimeurs avaient aussi multiplié les proverbes dans les marques qu'ils mettaient sur les titres des livres sortant de leurs imprimeries ou vendus dans leurs boutiques (fig. 289, 290 et 294). Quelques-uns de ces proverbes étaient facétieux; le plus grand nombre étaient édifiants.

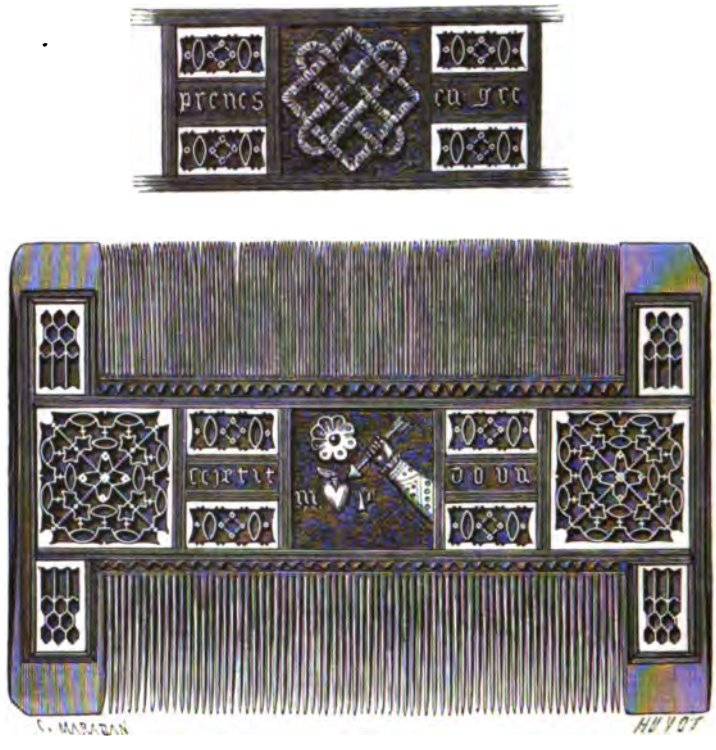

Fig. 289. — Peigne, en bois sculpté, du xve siècle. On lit, d'un côté : *Prenes en gré;* et de l'autre : *ce petit doun*. Collection de M. Ach. Jubinal. — On remarque au centre de la légende un rébus représentant une fleur, un cœur enflammé, un bras qui tient un dard, avec les deux lettres M. P. On disait proverbialement d'un homme colère, qu'il tuerait un mercier pour un peigne.

On possède, dans les grandes bibliothèques publiques, différents recueils de proverbes représentés par des miniatures ou par des dessins à la plume, qui font honneur au talent de leurs auteurs inconnus. Entre tous ces monuments auxquels le goût des proverbes a donné naissance, nous signalerons seulement un très-curieux Recueil de dessins à la gouache, exécutés pour le connétable de Bourbon, au commencement du règne de François Ier, et conservés maintenant à la Bibliothèque nationale de Paris

On lit, au-dessous de ce rébus, l'explication suivante :

Saluons Marie priant Jésus en croix,
En noz consciences espérons sa paix.
J'ay a Dieu mon ceur mis,
J'espere paradis.
Louange a Dieu soit.

Fig. 290. — Rébus tiré des *Heures de Nostredame*, imprimées par Guillaume Godart, libraire à Paris, en 1513.

(Fonds la Vallière, département des manuscrits). Ce beau livre contient soixante et un proverbes très-ingénieusement figurés. Celui que l'artiste a intitulé *Margaritas ante porcos* (proverbe emprunté à l'Ancien Testa-

Fig. 291. — Marque de Jehan de Brie, dans les *Heures à l'usaige de Paris*, imprimées par Jehan Bignon en 1512. Ce rébus bizarre doit se traduire ainsi : « In vico sancti Jabobi, à la Limace. Cy me vend et achète. »

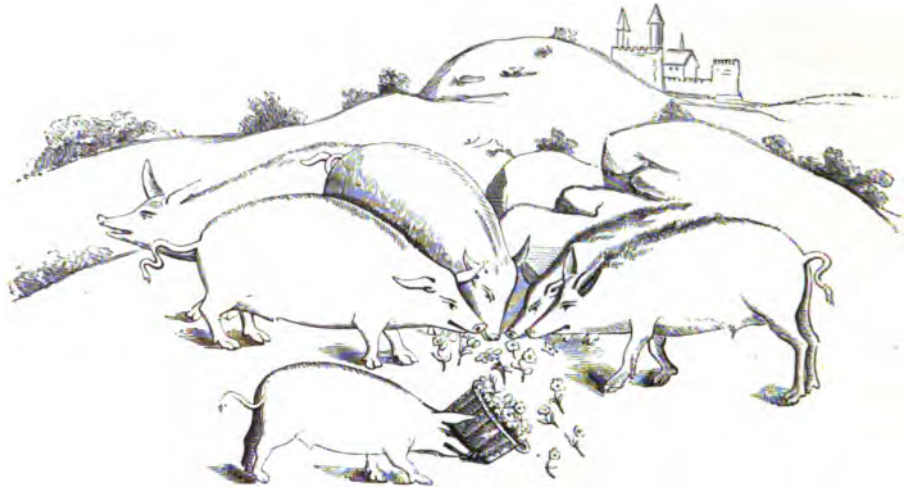

Fig. 292. — Dessin des *Proverbes, adages,* etc., ms. du XVIe siècle, n° 4316. Fonds La Vallière, 44. Biblioth. nat. de Paris.

ment) est représenté par un groupe de porcs, renversant un panier de fleurs (fig. 292), avec ce distique français :

Belles raisons qui sont mal entendues
Ressemblent fleurs à pourceaux entendues.

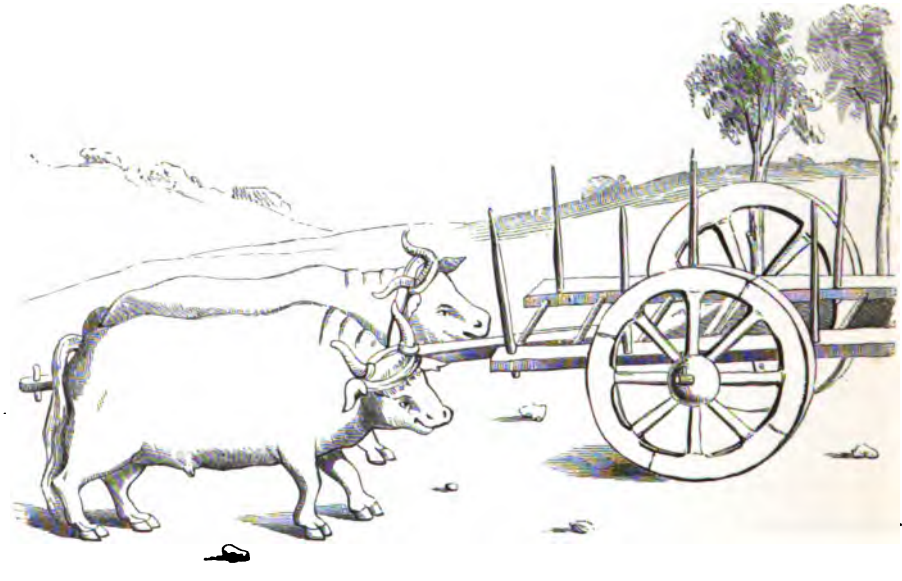

Dieu veult souventes fois permettre
L'homme périr, qui dist : Je veulx,
Quoy qu'il en peut advenir, mettre
La charette devant les bœufs.

Fig. 293.—Dessin des *Proverbes, adages, etc.* Ms. du XVIe siècle, n° 4316. Fonds La Vallière. Bibl. nat. de Paris.

Il faut mentionner encore parmi les compositions les plus remarquables du recueil celles qui se rapportent aux proverbes suivants : *Mettre la char-*

Je suis Fauveau qui désire à toute heure
Estre estrillé et devant et darrière.
De m'estriller qui ne scet la manière
A coup pert temps et trop en vain labeure.

Fig. 294. — Dessin des *Proverbes, adages, etc.*, ms. du XVIe siècle. N° 4316. Fonds La Vallière, 44. Biblioth. nat. de Paris.

rue devant les bœufs (fig. 293). — *Tant va le pot à l'eau, qu'il brise.* — *Mal sur mal n'est pas santé.* — *En forgeant on devient forgeron.* — *A petit mercier petit panier,* etc. Le très-ancien proverbe, *étrille Fau-*

veau, qui serait incompréhensible sans une explication sommaire, n'a pas été oublié (fig. 294). Un quatrain en rimes, renfermé dans un cartouche ornementé, explique chaque sujet. L'inscription en vers, placée au bas du portrait du connétable en costume de guerre, nous apprend que ce précieux recueil, commencé par son ordre, ne fut achevé qu'après sa mort. C'est donc une espèce de monument que le poëte et l'artiste élevèrent à sa mémoire, en immortalisant la passion qu'à l'instar du roi Salomon, il avait eue pour les proverbes.

Fig. 295. — Marque de Michel Fezandat, imprimeur à Paris (1552), avec une devise proverbiale attribuée à Rabelais.

LANGUES

Origines des langues. — Décadence de la langue latine. — Le celtique et le tudesque. — La langue rustique. — Dialectes vulgaires néo-latins. — Premiers monuments de la langue française. — Serment de Louis le Germanique, en 842. — Lois de Guillaume le Conquérant. — La langue d'oc et la langue d'oil. — Poëme de Boèce. — La *Chanson de Roland*. — Fabliaux. — Le *Roman de la Rose*. — Villehardouin. — Le sire de Joinville. — Froissart. — Influence des écrivains flamands. — Antoine de la Sale. — Les *Cent Nouvelles nouvelles* et Villon. — L'hellénisme et l'italianisme. — Clément Marot et Rabelais. — Ronsard, Montaigne, Malherbe.

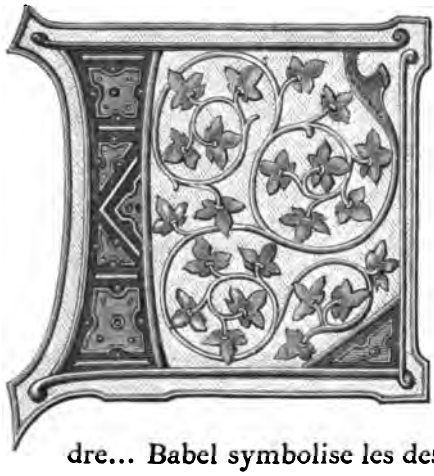

L'heure de décadence sonne pour les idiomes, comme pour tout ce qui participe à la vie mortelle, dit M. Francis Wey qui a écrit un remarquable ouvrage sur les *Variations de la langue française*. Un temps arrive où le néologisme les rend diffus, où la subtilité les corrompt, où l'équivoque les décompose, et quand un langage arrive à empêcher que l'on se comprenne, les éléments sociaux sont bien près de se dissoudre... Babel symbolise les destinées des langues. »

L'histoire de la confusion des langues, telle que Moïse la raconte dans la Genèse, pourrait être, en effet, considérée comme l'image de ce qui se passa, en Europe, lorsque le peuple romain voulut établir sa domination sur tous les pays qu'il avait conquis, en y apportant sa langue qui devait être, en quelque sorte, le ciment social de la nouvelle nationalité romaine. « Alors toute la terre avait un même langage et une même parole, lisons-nous dans le texte biblique. Et l'Éternel descendit pour voir la ville et la tour, que les fils des hommes bâtissaient. Et l'Éternel dit :

« Voici qu'ils sont un seul et même peuple. Ils ont un même langage; ils « commencent à travailler, et maintenant rien ne les empêchera d'exécuter « ce qu'ils ont projeté. Confondons leur langage, afin qu'ils n'entendent « point le langage l'un de l'autre. » Ainsi l'Éternel les dispersa de là par toute la terre, et ils cessèrent de bâtir la ville. C'est pourquoi son nom fut appelé Babel, car le Seigneur y confondit le langage de toute la terre (fig. 296 et 297). »

Au commencement du cinquième siècle, l'empire des Césars n'était plus, comme Babel, qu'une grande ruine : la langue latine, qui depuis la conquête et l'occupation romaines était devenue la langue légale, religieuse, civile et administrative dans la plus grande partie de l'Europe, se trouva envahie par les langues barbares, comme le sol l'était par les hordes sauvages, qui, du fond de l'Asie, des extrémités de la Germanie et des régions inconnues du Nord, se précipitaient à la fois sur le monde romain. De là date l'origine des langues modernes de l'Europe, formées du mélange de l'idiome du peuple envahisseur avec la langue latine, qui avait trop profondément pénétré dans l'usage de la vie commune, pour qu'il fût possible de l'extirper et de la faire disparaître tout à fait. Sans doute, la langue classique, la belle langue de Tite-Live, de Cicéron et de Salluste, n'était parlée, n'était comprise que dans les classes élevées de la société; mais les autres classes se servaient d'une langue rustique, qui variait à l'infini selon les lieux et les populations, et que l'on a représentée comme une dégénérescence plus ou moins accusée de la vraie langue latine. Cette langue rustique (*lingua romana*) se composait d'une multitude de dialectes procédant quelquefois les uns des autres et s'éloignant plus ou moins de la langue-mère.

La langue celtique, elle aussi, comprenait un certain nombre de dialectes, qui existaient, dans les Gaules, à l'époque des expéditions de César, et qui n'étaient que les variations de la même langue, comme il le dit lui-même dans ses *Commentaires*. Strabon dit aussi que les Gaulois se servaient partout d'une seule langue indigène, à laquelle ils imposaient seulement des différences de dialecte. Or, la langue celtique ne fit que se modifier plus ou moins radicalement, sous l'influence de la langue latine, quand cette dernière devint exclusivement le langage politique ou officiel de la colonie

romaine. Les empereurs avaient fait établir, dans les principales villes des Gaules, et notamment à Lyon, à Autun, à Besançon, des écoles où l'on enseignait la langue latine, et l'on eut recours à tous les moyens qui pouvaient propager cette langue, non-seulement dans les classes supérieures, mais encore parmi le peuple, qui se montra toujours rebelle au changement tyrannique de son idiome national. Cette politique des Romains leur réussit singulièrement. Non-seulement les Gallo-Romains se ruèrent dans la servitude, comme le dit Tacite, mais ils prirent plaisir à adopter la langue de leurs vainqueurs, en lui faisant subir quelques accidents inévitables de prononciation et en introduisant certains mots celtiques dans le vocabulaire latin. Bref, au mo-

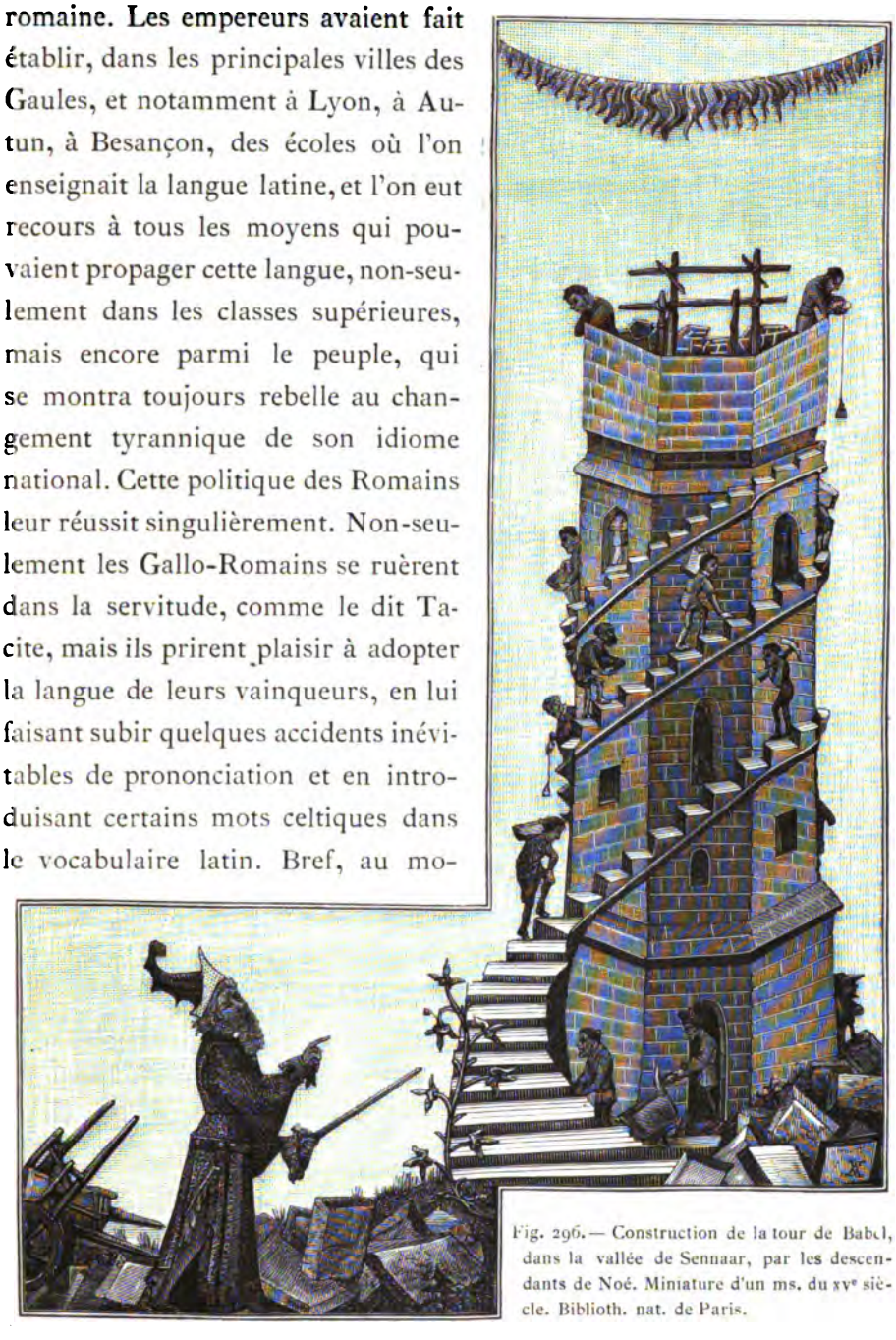

Fig. 296. — Construction de la tour de Babel, dans la vallée de Sennaar, par les descendants de Noé. Miniature d'un ms. du xve siècle. Biblioth. nat. de Paris.

ment où les barbares s'établirent dans les Gaules, il y avait déjà plusieurs siècles qu'à l'exception de l'habitant des campagnes, tout le monde parlait

la *lingua romana,* plus ou moins modifiée par les gosiers celtiques. Ces barbares allaient sans doute faire entrer de nouveaux éléments idiomatiques dans cette langue hybride, que le peuple gaulois avait accommodée à son usage; mais ils ne pouvaient pas la détruire, et le latin devait jusqu'à un certain point demeurer le fond du « français ».

Fig. 297. — Institution des langues. Fac-simile d'une gravure sur bois de la *Margarita philosophica nova* (Strasbourg, J. Gruninger, 1512, in-4°). Biblioth. de l'Arsenal, à Paris.

Au surplus, les Gaulois n'avaient jamais eu d'histoire écrite, ni même de litterature, si ce n'est un petit nombre de chants guerriers et d'hymnes religieux, qui leur tenaient lieu d'archives nationales, et qui restaient déposés dans la mémoire des druides et des chefs de famille. La langue celtique, n'ayant pas reçu la consécration des œuvres littéraires, qui lui eussent donné, en la fixant, des qualités de persistance et de durée, tendait inévi-

tablement à se désorganiser et à tomber en désuétude. Il est probable qu'elle n'avait pas échappé à ces lois de décadence et de destruction, lorsque les Francs renouvelèrent leurs invasions successives dans les Gaules,

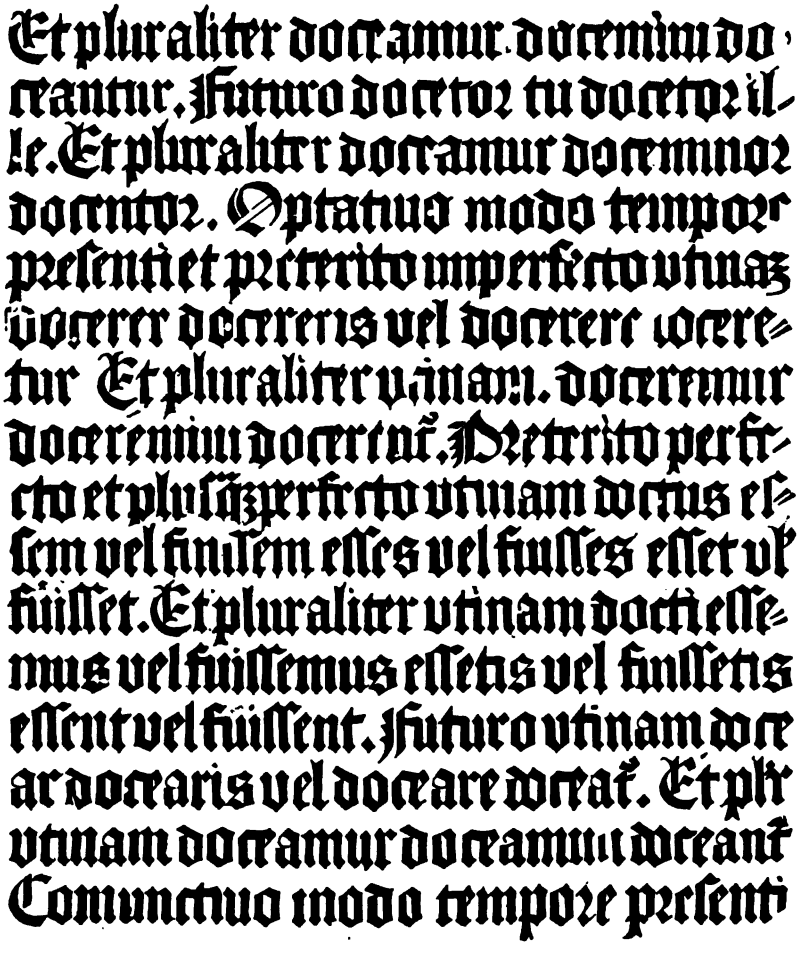
Et pluraliter doceamur. docemini do-
ceantur. Futuro doceto tu doceto il-
le. Et pluraliter doceamur docemino
docento. Optatiuo modo tempore
presenti et preterito imperfecto vtinam
docerer doceres vel doceret docere-
tur Et pluraliter vtinam docereemur
doceremini doceretur. Preterito perfe-
cto et plusq̃ perfecto vtinam doctus es-
sem vel fuisem esses vel fuisses esset vel
fuisset. Et pluraliter vtinam docti esse-
mus vel fuissemus essetis vel fuissetis
essent vel fuissent. Futuro vtinam doce
ar docearis vel doceare doceat. Et plr
vtinam doceamur doceamini doceant
Coniunctiuo modo tempore presenti

Fig. 298. — Spécimen d'une page de la *Grammaire latine*, d'Ælius Donatus, grammairien du IVe siècle. Fac-simile d'une planche de bois gravée pour l'impression xylographique de l'édition publiée à Mayence par Gutenberg. (Cette planche était conservée dans la bibliothèque du duc de la Vallière.)

jusqu'à ce qu'ils se fussent établis à demeure sur ce territoire, dont ils s'étaient emparés sans y changer les bases constitutives de la domination romaine. Les lettrés, les ecclésiastiques, les familles de race patricienne parlaient toujours latin, mais ce latin était singulièrement corrompu, quelquefois inintelligible. Ceux-là seuls, qui avaient fait leurs

études classiques dans les académies lyonnaises, viennoises, narbonnaises et aquitaniques, connaissaient par principes la langue latine et savaient l'écrire, sans faire trop de fautes de grammaire. Mais la langue usuelle était la *lingua romana,* et cette langue vulgaire avait certainement produit des compositions littéraires et probablement des poésies que le temps n'a pas respectées.

Les Francs avaient tant de respect pour les institutions romaines, que, loin de songer à les détruire, ils laissèrent généralement subsister l'organisation politique et administrative qu'ils trouvèrent établie dans les Gaules. On s'explique ainsi pourquoi la langue latine continua de subsister sous la domination franque (fig. 297), langue vulgaire dans le peuple, langue plus savante et plus raffinée parmi les officiers publics, le clergé et les magistrats. Les Francs parlaient entre eux le teuton, jusqu'à ce qu'ils se furent convertis au christianisme, à l'exemple de leur roi Clovis. Dès lors, leurs rapports habituels avec les ecclésiastiques qui les instruisaient et les dirigeaient dans leur nouvelle foi religieuse amenèrent naturellement, pour les néophytes, la nécessité de comprendre la langue latine et même de la parler d'une façon toute rudimentaire. Ils avaient l'esprit prompt, l'intelligence vive et ouverte; ils étaient donc tout préparés à recevoir les premières notions d'une langue nouvelle qui se présentait à eux avec le prestige de la grandeur de Rome.

En résumé, la langue française se compose de trois éléments nettement distincts : celtique, germanique et latin; mais ce dernier est, de beaucoup, le plus considérable. Il n'y a pas en français plus de mille mots d'origine germaine; il y en a bien moins de celtiques. Tout le reste, à peu près, est latin, ou bien tire son origine de la langue primitive qui a produit le latin.

Rien, d'ailleurs, ne fut plus rapide que les progrès du latin, depuis Clovis. Nous voyons, en effet, que les lois des Francs, comme celles des autres peuples barbares qui envahissaient l'empire romain, sont écrites en latin, non pas en latin académique, sans doute, mais en ce latin qu'on appelait *sermo quotidianus* (langage ordinaire), parce que tout le monde le parlait et l'entendait. Il est vrai que le tudesque resta la langue des tribus franques qui occupaient les bords du Rhin et les provinces de la Germanie; mais

les Francs de Clovis et des autres chefs qui s'étaient fixés à Orléans, à Paris et à Soissons, adoptèrent rapidement le latin vulgaire.

Les *leudes* ou les seigneurs, par paresse ou par fierté, se montrèrent plus hostiles à la langue latine; ils gardèrent longtemps leur langue nationale, et cette langue n'a peut-être pas cessé d'être en usage dans les classes nobles, jusqu'au règne de Charlemagne. Les rois de la première race, pour se faire des partisans dans la population gallo-romaine, n'affectèrent pas moins de prendre intérêt aux progrès de la langue vulgaire parmi leurs sujets. C'est ainsi que, deux siècles auparavant, les nobles gaulois qui parlaient encore le celtique s'efforçaient, suivant l'expression de Sidoine Apollinaire, « de se débarrasser de la rouille de cette langue antique, pour se façonner aux élégances de la belle langue latine. » Chilpéric Ier, roi de Soissons, au milieu du sixième siècle, se piquait même d'imiter, dans ses discours, la rhétorique des Romains les plus lettrés; il s'efforçait de rendre plus facile l'étude de la langue latine dans ses États, et comme ses sujets ne parvenaient pas à reproduire les sons de l'idiome tudesque avec les caractères de l'alphabet romain, il proposa d'employer quelques caractères grecs et hébreux qui se prêtaient mieux aux intonations. Dans le même temps, Caribert, roi de Paris, avait aussi la prétention d'être savant en jurisprudence et de s'exprimer dans la langue de Cicéron avec l'éloquence d'un véritable Romain. L'évêque Fortunat lui adressa des vers latins, pour le louer de ce qu'il parlait la langue latine comme s'il était né à Rome, au lieu d'être d'origine sicambre; le flatteur ajoutait : « Quelle doit être ton éloquence lorsque tu parles ta langue maternelle, toi qui es plus éloquent que nous dans notre langue! »

Malgré ces éloges certainement exagérés, il n'y avait peut-être personne qui fût capable de parler et d'écrire correctement le beau latin, le latin classique, dans les provinces gallo-romaines dont les Francs étaient maîtres. Mais dès lors le langage rustique ou vulgaire avait réussi presque partout à se faire accepter.

Grégoire de Tours, à qui nous devons cette admirable *Histoire des Francs,* que nous sommes si heureux de posséder pour connaître à fond une époque reculée où les monuments historiques font trop souvent défaut, avoue lui-même, dans un de ses ouvrages (*De gloria Confessorum*),

qu'il ignorait presque absolument les règles de la langue latine; il s'excuse naïvement d'avoir bien souvent confondu les genres et les cas, mis les noms au féminin lorsqu'il fallait les mettre au masculin et au neutre; de s'être servi d'ablatifs au lieu d'accusatifs et de n'avoir pas eu égard aux régimes des prépositions. Le texte de cette précieuse chronique, rédigée entre les années 573 et 593, est, en effet, très-incorrect, et les anciens copistes n'ont pas pourtant manqué d'y corriger les fautes les plus grossières, par respect pour la mémoire de l'illustre évêque de Tours.

Depuis Chilpéric jusqu'à Charlemagne, la bonne langue latine ne cessa de s'altérer et de se perdre, chez les Francs, nonobstant les louables efforts que les moines avaient faits pour la conserver dans leurs couvents comme dans une arche sainte. En revanche, la langue vulgaire continuait à se répandre dans la population. Charlemagne, qui avait parlé une langue faite de tudesque et de latin corrompu avant d'apprendre le latin grammatical, fut attristé de la dégénération de ce latin classique, qu'il était capable d'apprécier et qu'il écrivait lui-même, dit-on, assez correctement. Il s'indignait surtout de voir des évêques et de vénérables abbés qui n'étaient pas en état de lire la Bible dans le texte de la Vulgate. Il créa donc l'école Palatine, sous la direction d'Alcuin, dans le but d'épurer la langue latine ecclésiastique. Ses pairs et ses barons, ses leudes et ses officiers militaires gardèrent leur langage tudesque ou vulgaire; mais son influence personnelle n'en fut pas moins favorable à la conservation de la langue latine, qui resta la langue de l'Église et qui profita des œuvres écrites de la littérature religieuse.

Outre ce latin littéraire, qui ne se parlait pas, mais qui était la langue des livres et des actes publics, il y avait seulement deux langues usuelles dans toute l'étendue du vaste empire de Charlemagne, le roman et le tudesque. Le plus ancien monument que nous ayons de ces deux langues au milieu du neuvième siècle, c'est le double serment que Charles le Chauve, roi de France, et Louis le Germanique, ligués contre leur frère l'empereur Lothaire, se prêtèrent l'un à l'autre, en présence de leurs armées, le 14 février 842. Il suffira de citer ici le serment que Louis le Germanique prononça, en langue romane, afin d'être entendu et compris par l'armée de Charles, laquelle se composait de Francs et de Gallo-Romains

de Neustrie, d'Aquitaine et des autres régions méridionales : « Pro Deo amur et pro christian poblo, et nostro commun salvament, dist di en avant, in quant Deus savir et podir me dunat, si salvarai eo cist meon fradre Karle, et in adjudha, et in cadhuna cosa, si cum om per dreit fradre salvar dist. In o quid il mi altresi fazet. Et ab Ludher nul plaid nunquam prindrai, qui, meon vol, cist meon fradre Karle in damno sit. »

Fig. 299. — Le roi Robert, fils d'Hugues Capet, composant des séquences et des répons en latin. Miniature des *Chroniques de France*, ms. de la fin du XIVe siècle, n° 3. Biblioth. de Bourgogne, à Bruxelles.

Telle était donc la langue vulgaire, qu'on parlait dans la plus grande partie de la France, à cette époque, et il faut remarquer qu'à peu près tous les mots qui composent ce curieux document sont des mots latins défigurés par la prononciation ou par l'orthographe. Ainsi le langage commun était bien le latin rustique, le roman formé du celtique, du germain et du latin fondus ensemble. C'était là la langue de la France, et les Allemands nommaient la France « latine » (*Francia latina*), parce qu'on y parlait ce langage composite. Selon l'historien Luitprand, au dixième siècle, on n'appelait plus la Gaule que la « France romaine ou romane »

(*Francia romana*), et un historien postérieur explique cette dénomination, en disant qu'elle n'avait pas été attribuée à la France à cause de Rome, mais à cause de la langue romane qu'on y parlait (*sic dicta, non a Roma, sed a lingua romana*). Voilà pourquoi les Francs des Gaules étaient qualifiés *Francs Latins*.

Cependant les seigneurs, qui se donnaient le titre de *nobles gaulois*, protestaient encore contre l'invasion générale de la langue latine vulgaire. L'empereur Lothaire, fils de Louis le Débonnaire, s'était toujours refusé à apprendre le latin, même le latin vulgaire. Louis le Débonnaire lui-même avait tenté de maintenir l'usage de la langue tudesque dans ses États, en ordonnant que les Livres saints fussent traduits en cette langue qui n'avait plus beaucoup de représentants, en dehors de la Germanie proprement dite. Dans les conciles de Tours et de Mayence, en 813, les évêques s'étaient associés aux intentions de Charlemagne, en émettant le vœu que les Écritures fussent mises à la portée des fidèles par une traduction tudesque ou romane.

Le langage tudesque n'en disparut pas moins, à la fin du dixième siècle : car le duc Hugues Capet, avant de devenir premier roi de la troisième race, ayant une entrevue avec l'empereur Othon II, qui avait parlé en bon latin pour être entendu des évêques, ne put lui répondre qu'en roman, et l'historien Richer, qui assistait à cette conférence, rapporte que l'évêque d'Orléans, Arnulf, fut obligé de traduire en langue vulgaire les paroles d'Othon, afin que le duc pût les comprendre. Un peu plus tard, sous le règne d'Hugues Capet, l'évêque de Verdun était désigné, au contraire, pour prendre la parole au synode de Mouzon, attendu qu'il possédait la langue tudesque. Le roman ou la langue vulgaire n'avait pourtant pas cessé de faire des progrès dans toutes les provinces occidentales qui formaient le royaume de France; c'était à la fois la langue du peuple et la langue des seigneurs. Le duc de Normandie, Guillaume le Conquérant avait introduit l'usage de cette langue en Angleterre, comme Robert Guiscard, son contemporain, en Sicile et à Naples. Guillaume ordonna que les lois de l'Angleterre fussent écrites en français, c'est-à-dire en normand, lequel n'était qu'un dialecte de la langue romane, et que, dans les écoles, on apprît le français à la jeunesse avant de lui apprendre le

latin. Quant à la cour de Naples, selon le témoignage d'un historien du temps, quiconque ignorait la langue de France ne pouvait avoir aucune considération dans cette cour toute française. Un article (le 38e) emprunté aux Lois de Guillaume le Conquérant nous fera connaître le chemin que la langue romane avait fait, à la fin du onzième siècle, pour arriver à se transformer en langue d'oil : « Si home enpuisuned altre, seit occit, u permanablement essillé. Jo jettai vos choses por cause de mort, et de ço ne me poez emplaider : car leist à faire damage à altres par poür de mort, quant par el ne pot eschaper. »

Les langues romanes (que d'autres ont appelées néo-latines) sont le français, le provençal, l'italien, l'espagnol, le portugais et le roumain. Elles se formèrent, en même temps, sous diverses influences de prononciation, et ce n'est, à vrai dire, que du latin passant par différentes sortes de gosiers et d'intelligences. Ce fut la poésie qui, en s'éveillant dans le berceau de la chevalerie, inaugura la création des langues modernes : car ce ne sont pas les grammairiens ni les rhéteurs qui font les langues; ils président seulement à l'inventaire et au meilleur emploi de leurs richesses, lorsque ces langues se sont enrichies d'elles-mêmes, grâce aux efforts de leurs poëtes et de leurs écrivains. Depuis longtemps, d'ailleurs, on voyait se dessiner les deux grands courants qui entraînaient l'idiome national, sans lutte et sans mélange, vers ses deux principaux lits, celui de la *langue d'oc* et celui de la *langue d'oil*. Ici et là, les poëtes accomplissent leur tâche avec la même ardeur, avec le même dévouement : ici troubadours, là trouvères. Les deux langues ou plutôt les deux dialectes parviennent simultanément à leur perfection relative. Les premiers monuments littéraires de la langue provençale sont le *Poëme de Boèce*, le *Mystère des Vierges sages et des Vierges folles* et plusieurs autres poëmes antérieurs à ce Guillaume IX, duc d'Aquitaine (1071-1127), que l'on a souvent cité comme le plus ancien des troubadours. Les premiers monuments de la langue française, après le Serment de 842, sont la *Cantilène de sainte Eulalie*, les deux poëmes de la bibliothèque de Clermont consacrés à saint Léger et à la Passion, et enfin la *Vie de saint Alexis*, qui fut composée vers 1050. Ensuite viennent les épopées guerrières, appelées *chansons de geste* ou *romans de chevalerie*, et c'est ainsi que l'épopée

homérique avait été une des premières inspirations de la langue grecque. Dans ces vigoureux tableaux de la vie héroïque, l'invention, l'imagination, le génie national éclatent naturellement; la forme littéraire se montre déjà, le style jaillit et brille, avant que la langue soit formée.

C'est dans la célèbre *Chanson de Roland* qu'il nous faut chercher le plus ancien type de cette langue qui s'annonce par des traits sublimes : « La langue balbutie encore, dit M. Francis Wey, le nombre manque, la période est courte, les procédés de construction sont réduits au mécanisme le plus élémentaire, et le bon trouvère ignore l'art de varier les tours. » Mais ce beau poëme, attribué, sans preuves suffisantes, à un trouvère nommé Turold, n'en est pas moins digne d'être souvent comparé à l'*Iliade* d'Homère. Voici comment est décrite la mort d'Olivier, un des douze pairs de Charlemagne, dans le défilé de Roncevaux, où Roland avait soutenu, avec ses compagnons d'armes, l'attaque de l'armée des Sarrasins :

Oliviers sent que la mort mult l'anguisset :
Ambdui li oil en la teste li turnent,
L'oie pert e la veüe tute;
Descent à pied, à la tere se culchet,
Forment en halt si recleimet sa culpe,
Cuntre le ciel ambesdous ses mains juintes,
Si preiet Dieu que paréis li dunget,
E beneiet Carlun e France dulce,
Sun compagnun Rollant desur tuz humes.
Falt li le coer, li helmes li embrunchet;
Trestut le cors à la tere li justet.
Morz est li quens que plus ne se demuret.
Rollanz li ber le pluret, si l'duluset.
Jamais en tere n'orrez plus dolent hume (1) ...

Dès ce moment, la langue française est faite : c'est la langue d'oil. Elle côtoie encore le latin et s'approprie quelques-unes des règles les plus délicates et les plus ingénieuses qui le distinguent, entre autres la dé-

(1) Nos lecteurs seront bien aises de trouver ici la traduction littérale de ces vers : « Olivier sent l'angoisse de la mort ; — Ses deux yeux lui tournent dans la tête ; — Il perd l'ouïe, et tout à fait la vue ; — Descend à pied, sur la terre se couche ; — A haute voix fait son *mea culpa*, — Joint ses deux mains et les tend vers le ciel. — Prie Dieu de lui donner son Paradis, — De bénir Charlemagne, la douce France — Et son compagnon Roland par-dessus tous les hommes. — Le cœur lui manque, sa tête s'incline ; — Il tombe à terre, étendu de tout son long. — C'en est fait : le comte est mort. — Et le baron Roland le pleure et le regrette. — Jamais sur terre vous n'entendrez un homme plus dolent. »

clinaison des mots et des adjectifs, représentée en français par l'adjonction ou la suppression de l'*s* finale. Cette règle n'avait pourtant pas été adoptée généralement par les écrivains français, mais on peut reconnaître qu'elle avait été indiquée et même suivie par quelques-uns. Toutefois, il faut le dire, il n'y avait pas encore de grammaire; chacun parlait ou écrivait à sa guise, suivant son instinct ou son génie; la langue était ce qu'on la faisait, claire ou obscure, lourde ou légère; la forme même des mots changeait presque à l'aventure, et l'on ne pensait pas même à créer une orthographe logique et régulière.

Fig. 300. — Incendie de la prison de Bel-Accueil.

Fig. 301. — Narcisse à la fontaine.

Miniatures du *Roman de la Rose*, ms. du XIVe siècle. Biblioth. de M. Ambroise Firmin-Didot.

Les grands romans de chevalerie avaient donné à la langue d'oil une sorte de noblesse, de grandeur et d'énergie, qui conviennent au genre épique. Mais d'autres trouvères, fils du peuple sans doute, et, comme tels, plus narquois, plus frondeurs, plus facétieux que les poëtes des chansons de geste, inventèrent le fabliau, le conte et le dit, pour y répandre à pleines mains la comédie et la satire. Les vices, les défauts, les passions et les ridicules de la société, depuis le vilain jusqu'au roi, étaient livrés à la poésie populaire, pour l'*ébattement* de ceux-là même qui étaient alors le plus rudement traités. La langue dut s'assouplir, se déployer, s'enrichir, pour se prêter à ces joyeuses et mordantes exécutions; elle puisa surtout dans le langage familier et même trivial des petites gens de la

ville et de la campagne; elle devint plus vivante, plus alerte, plus fine, plus tranchée et plus gaillarde. Son type le plus exact, ce furent les fabliaux, et ce fut aussi le *Roman de la Rose* (fig. 300 et 301), commencé par Guillaume de Lorris, vers 1220, et terminé, cinquante ans plus tard, par Jean de Meung, dit Clopinel.

Le *Roman de la Rose* était sans doute une réminiscence des poésies, qui depuis deux siècles faisaient les délices des populations du Midi, et qui n'offraient que l'expression douce et tendre, gracieuse et imagée, des sentiments du cœur. La langue romane du Midi, la langue d'oc épurée, perfectionnée, développée, avait pu devenir, depuis le douzième siècle, la rivale des langues latine, italienne, espagnole; mais les troubadours, qui en étaient les poëtes rêveurs et mélancoliques, se consacraient trop souvent à chanter l'amour, les femmes, les fleurs et les molles jouissances de la vie mondaine. Leurs *chansons,* leurs *tensons,* leurs *plancts,* etc., qu'on récitait au son d'un instrument à cordes, furent imités par les trouvères du Nord, mais avec moins de langueur et de monotonie. Guillaume de Lorris et son continuateur ajoutèrent aux allégories et aux subtilités galantes du *Roman de la Rose* l'élément satirique et sarcastique, qui procédait du génie gaulois. Bref, la langue française, dans cette œuvre du treizième siècle, semble avoir acquis déjà toutes ses qualités originales; on en jugera par cette description du printemps :

En mai estoie, ce songoie,
El tems amoreus plain de joie,
El tems où tote riens s'esgaie,
Que l'en ne voit buisson ne haie
Qui en mai parer ne se voille
Et covrir de novele foille.
Li bois recovrent lor verdure,
Qui sunt sec tant com yver dure;
La terre meismes s'orgoille
Par la rosée qui la moille
Et oblie la poverté
Où elle a tot l'yver esté.
Lors devient la terre si gobe
Qu'el volt avoir novele robe, etc.

Guillaume de Lorris se rattachait, de préférence, à l'école des trouba-

dours; Jean de Meung resta plus sympathiquement dévoué à celle des trouvères de l'Artois, de la Picardie et de la Champagne. Le style de l'un et de l'autre n'en était pas moins la plus élégante et la plus correcte expression de cette puissante langue d'oil, qui rivalisait alors avec le latin dont la scolastique prolongeait la vie dans les Universités. La langue d'oil avait conquis, par toute l'Europe, une telle notoriété, que Brunetto La-

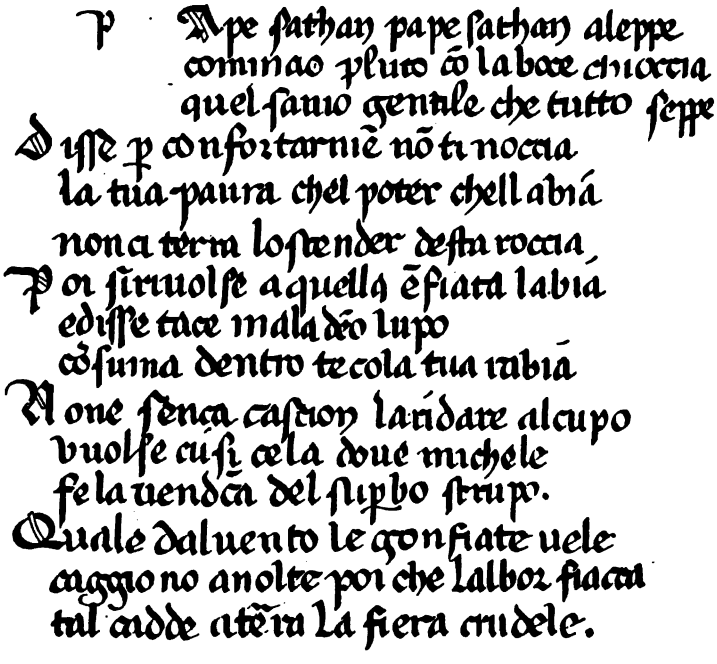

Fig. 302. — Fragment de la *Divina Commedia*, du Dante, ms. du XIVe siècle. Biblioth. nat. de Paris.

tini, qui fut le maître du Dante, écrivit en français l'encyclopédie qu'il composa sous le nom de *Trésor :* « Et se aucuns demandoit, dit-il, porquoi cist livres est escriz en romans, selon le langage des François, puisque nous somes Italiens, je diroie que c'est por deux raisons : l'une, car nous somes en France, et l'autre, porceque la parleure est plus délitable et plus commune à toutes gens. » Dante Alighieri, à qui Brunetto Latini avait enseigné la langue d'oil, ne manqua pas de venir à Paris achever son éducation de linguistique et de scolastique (fig. 302).

La poésie avait été, pour la langue française, comme pour toutes les

langues, une voie d'initiation et de progrès; mais, depuis les premières années du treizième siècle, la bonne prose, jetée dans le moule de l'histoire, avait fait son apparition en France, avec le livre de Geoffroi de Villehardouin sur la conquête de Constantinople. Ce prosateur peu lettré, qui usait du langage historique avec beaucoup de facilité et de précision, était un noble, un homme de guerre, qui devina les véritables qualités de notre langue nationale, en écrivant le récit des grands événements auxquels il avait participé dans la croisade de 1202. On ne saurait mieux faire connaître le style de Villehardouin et l'état de la langue à cette époque, que par une citation, celle du discours des messagers de la croisade au doge de Venise : « Sire, nos somes à toi venu de par les halz barons de France qui ont pris le sine de la croix, por la honte Jesu-Crist vengier et por Jerusalem reconquerre, se Dieu le vuelt soffrir. Et porceque ils sevent que nule genz n'ont si grant pooir d'aus aidier con vos et la vostre genz, vos prient por Dieu que vos aiez pitié de la terre d'oltre-mer et de la honte Jesu-Crist et que vous veuilliez mettre paine coment ils puissent avoir navie et estoire. »

Ce croisé champenois avait presque atteint de prime saut la perfection, et le sire de Joinville, qui vint, plus d'un demi-siècle après lui, raconter les croisades de saint Louis, ne l'égala peut-être pas, quoiqu'il eût à son service une langue plus riche et moins rigide. Le règne de saint Louis avait fait fleurir une société polie dans laquelle le langage, en devenant plus fin, mieux nuancé et plus abondant, gardait sa naïveté et ses grâces familières. Joinville, avec sa bonhomie narquoise, est le conteur le plus aimable et le plus touchant du moyen âge.

La langue française, qu'on parlait dans toute l'Europe et jusqu'en Orient au treizième siècle, mais qui était surtout la langue privilégiée des cours, ne pouvait que déchoir, au siècle suivant, même avec d'aussi remarquables écrivains que Jean Froissart. Ce chroniqueur, comme l'a jugé M. Francis Wey (peut-être un peu trop sévèrement), était doué de l'instinct de son art, habile sans élévation et sans goût, cherchant l'effet plutôt que l'émotion, narrant les petites choses avec une fort grande prolixité, et n'imposant aucun frein, aucune règle à son style souvent pesant et diffus. La langue tournait à l'enflure et à la monotonie.

L'invasion des écrivains flamands dans toutes les branches de la litté-

rature française ne fut pas favorable à notre langue, qui se gourma, s'entortilla et finit par tomber dans une intarissable verbosité incorrecte et pédantesque. Christine de Pisan (fig. 303), l'historiographe de Charles V, avait donné l'exemple de ce pathos fastidieux, mais elle allait être bien surpassée par les historiens de la cour de Bourgogne, George Chastelain, Olivier de la Marche et Molinet. Jean d'Auton, le chroniqueur de

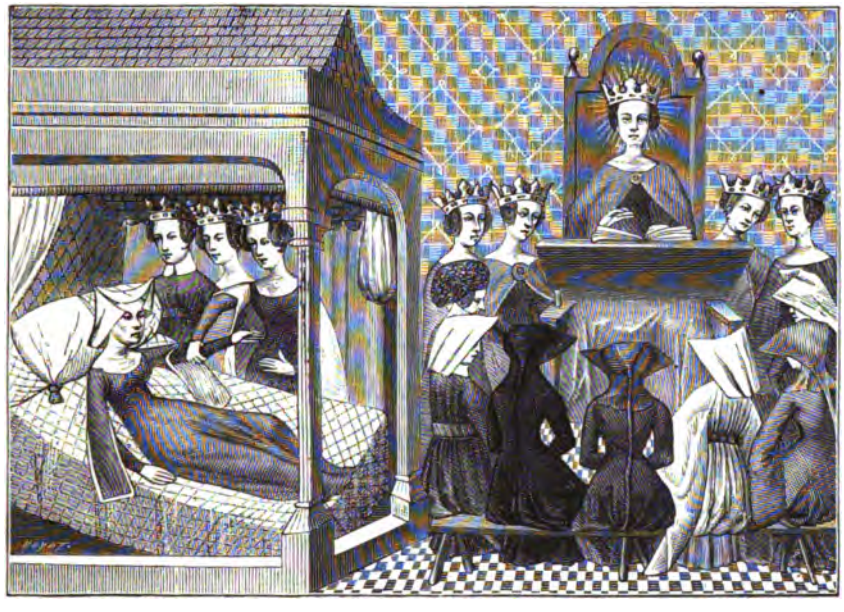

Fig. 303. — Les Trois Vertus (Raison, Droiture et Justice) engagent Christine de Pisan à écrire un livre de morale à l'*enseignement des dames*. Miniature tirée du *Livre des Vertus*, ms. inédit, daté de 1405. Biblioth. de M. Ambroise Firmin-Didot.

Louis XII, semble avoir été le type achevé de ces enchevêtreurs de style, de ces détestables fabricateurs du nœud gordien de la langue française.

Ce nœud gordien, un charmant conteur de la cour de Bourgogne, Antoine de la Sale, n'avait pas du moins contribué à le former, mais il ne le trancha pas. Son roman du *Petit Jehan de Saintré* était bien fait pour reposer agréablement le lecteur, au milieu de tant de compilations hérissées du style le plus prétentieux et le plus embrouillé. La langue restait encore française avec Antoine de la Sale; elle le fut davantage avec les conteurs des *Cent Nouvelles nouvelles*, lesquelles paraissaient descendre en droite ligne des anciens trouvères qui avaient rimé de si joyeux fabliaux.

Cette bonne langue française, que l'érudition avait gâtée, se retrempa tout à coup à ses sources originelles, en faisant parler le peuple par la bouche d'un poëte qui tirait de son propre fonds une éloquence simple et vraie, sans latiniser et sans déclamer. Ce poëte était François Villon, chez qui on retrouve la langue du *Roman de la Rose,* avec plus d'énergie et de hardiesse. Au moment même où Villon se vantait de remettre en honneur le langage de Paris, un homme d'État, Philippe de Comines, donnait, dans ses *Mémoires,* le modèle du langage soutenu, grave et philosophique de l'histoire. « Le seigneur d'Argenton est flexible, précis, ample, nerveux, dit M. Francis Wey; son parler semble tout moderne et, à quelques nuances orthographiques, à quelques mots vieillis près, séparé de celui du règne d'Henri IV par un intervalle de peu d'années. » Il y a pourtant presque un siècle entre Comines et Henri IV.

Sous François Ier, où l'idiome vulgaire s'émancipe, la cour se livre, en toutes choses, à l'imitation italienne; la langue s'italianisera pendant cent ans, mais aussi elle se fortifiera dans le commerce habituel du grec et du latin. Rabelais se moque, dans son *Pantagruel,* de cet abus du latinisme, que Geoffroi Tory avait critiqué le premier, en dénonçant les *écumeurs de latin,* dans la préface de son célèbre *Champfleury* (fig. 304), où l'on trouve une « exhortation à mettre et ordonner la langue françoise par certaine reigle de parler élégamment en bon et plus sain langage françois ». C'est l'écolier limousin qui fait en ces termes le portrait des étudiants de Paris : « Nous transfrétons la Séquane au dilucule et crépuscule; nous déambulons par les quadrivies de l'urbe; nous despumons la verbocination latiale, et, comme vérisimiles amorabonds, captons la bénévolence de l'omnijuge, omniforme et omnigène sexe féminin. » Rabelais, qui raillait à si juste titre le jargon des écoliers parisiens, ne se mit point lui-même assez en garde contre l'abus de l'érudition dans le style, mais il n'en a pas moins porté au plus haut degré de perfection la langue du seizième siècle. Clément Marot et les poëtes de son école, Bonaventure des Périers et quelques autres, auraient plutôt cherché leurs modèles, comme avait fait Villon, dans les auteurs du treizième siècle : ils furent les gardiens de la bonne langue française, claire et transparente, précise et correcte, élégante et spirituelle. Calvin et la plupart des écrivains protestants se

rattachent à cette école, mais avec plus de roideur, de froideur et de pâleur.

Le seizième siècle va nous accabler, en quelque sorte, d'une multitude de chefs-d'œuvre en tout genre; mais le néologisme, l'hellénisme et le latinisme s'attacheront, ainsi qu'une rouille inévitable, aux plus belles œuvres de l'esprit français, et le *langage courtisanesque et italianisé,* comme Henri Estienne l'a qualifié dans le traité qu'il lui consacra, débordera de la cour des Valois sur la langue parlée plutôt que sur la langue écrite. Ce sont principalement des poëtes, et d'excellents poëtes, qui se font, par amour du grec, du latin et de l'italien, les démolisseurs de la langue française. Ronsard et la pléiade sont les plus terribles provocateurs de cette triste métamorphose (voy. plus loin le chap. Poésie nationale). Les prosateurs, par contre, font tête à ces sacriléges et persistent à demeurer français : les historiens, tels que Blaise de Montluc; les humanistes, tels qu'Amyot; les polémistes, tels que Henri Estienne; les conteurs, tels que Marguerite de Valois et Brantôme; les moralistes, tels que Montaigne, sont là pour prouver, à l'étranger, à l'Italie elle-même, qu'on sait encore se servir du français en France.

Mais les plus terribles ennemis de la langue française furent les réformateurs de grammaire et d'orthographe, les Jacques Pelletier, les Louis Meigret, les Pierre Ramus. Ces philosophes à outrance, qui voulaient tout changer, tout bouleverser, dans cette langue consacrée par tant d'œuvres admirables, ces inconoclastes des lettres prétendaient *fere qadrer lé letres é l'écritur ao batiman dé voes e à la prononciacion, sans avoer égart ao loés sophistiqes dé derivezons, aoqèles se soumettet aocuns dé notres come bœufs ao jou.* Ils étaient plus ridicules que l'écolier limousin de Geoffroi Tory et de Rabelais; on les bafoua davantage, et le bon sens de la bourgeoisie se chargea de mettre en pleine déroute ces académistes, qui ne firent que des prosélytes honteux. Tout cet échafaudage de mauvais goût devait s'écrouler devant Montaigne et Malherbe. Donnons la parole à M. Francis Wey : « Montaigne, esprit libre, ondoyant, divers; génie souple, dédaigneux des doctrines impérieuses, et profondément imbu de la pensée romaine, dont son style gardait une saveur fine et adoucie. Son érudition de philosophe a retrempé son génie et son style;

son indépendance, insouciante et flexible en ses allures, l'a préservé de la servilité imitative; peintre de l'âme humaine, il n'avait d'autre modèle que la nature et ne pouvait parler que le langage qui répondait à ses pensées. Il l'exprima sans la traduire. » Montaigne est, en effet, l'écrivain qui, avant Pascal, a le plus merveilleusement employé la langue française.

Quant à Malherbe, il semblait avoir mission d'arracher la langue aux servitudes de l'italianisme et de l'hellénisme. Il fit sa tâche avec une inflexible rigueur, et il rendit à la poésie ses allures nationales en la maintenant dans les hauteurs du lyrisme le plus majestueux. Grâce à lui, on eut des vers français qui offraient les qualités primordiales de la langue française, la pureté, la clarté et la vérité. Mais c'est à Henri IV surtout qu'il faut attribuer la rénovation de la vieille langue française et de l'esprit français : ce grand roi, ennemi de l'afféterie, dédaigneux du pathos grec et latin, personnifiait le bon sens : il pensait comme un sage, il parlait comme un soldat, il écrivait à la fois comme Amyot et comme Brantôme. La langue française, qui se faisait italienne sous les Valois, allait se faire espagnole pendant la Ligue; elle redevint essentiellement française, quand le règne d'Henri IV eut refait la France.

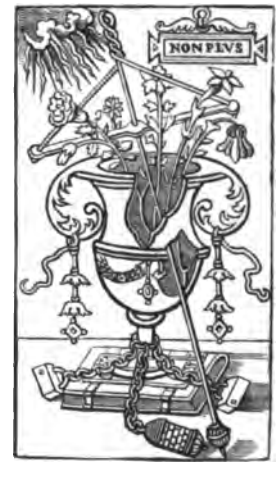

Fig. 304. – Le pot cassé, marque de Geoffroi Tory, libraire à Paris, dans la première édition de son *Champfleury*, 1529, pet. in-fol.

ROMANS

Origine du nom de roman. — Romans grecs et latins. — Débat des savants sur les premiers romans français — Ces romans sont sortis des chants populaires et des chroniques latines. — Anciens romans en prose et en rime. — Les trois *materes* des chansons de geste. — Leur classification. — Manuscrits des jongleurs — Assembleurs et trouvères.— La *Chanson de Roland.*— Progrès de la *romancerie* pendant les croisades.— Romans bretons. — *Tristan.* — *Lancelot.* — *Merlin.* — Le *Saint-Graal.*— Décadence des romans au quatorzième siècle. — Refonte des anciens romans. — Petits romans du quinzième siècle. — Le roman à l'étranger. — Les *Amadis.*

En Grèce, comme à Rome, les ouvrages d'imagination, qu'on a depuis nommés *romans,* étaient en grande faveur dans la société lettrée, surtout chez les personnes désœuvrées et frivoles, qui demandaient une lecture agréable plutôt qu'instructive. Quant au nom sous lequel on les désigne aujourd'hui (ce nom ne signifie pas autre chose qu'un ouvrage écrit en langue romane), il n'a pas été employé avant le onzième ou douzième siècle, et avec une acception bien différente.

Les anciens romans latins et grecs n'étaient que des récits d'aventures imaginaires et amoureuses. Pétrone, dans sa *Satire,* et Apulée, dans son *Ane d'or,* eurent sans doute beaucoup d'imitateurs dans la littérature romaine du temps des Césars; mais c'est dans la littérature grecque qu'il faut chercher les progrès d'une école littéraire qui eut longtemps la vogue

à Constantinople et dans tout l'empire d'Orient. Achille Tatius, d'Alexandrie, avait donné le modèle de ce genre de livre, en composant les *Amours de Clitophon et de Leucippe,* au troisième siècle; après lui, Héliodore, évêque de Tricca, en Thessalie, écrivit les *Amours de Théagène et de Chariclée*, et Longus, les *Amours de Daphnis et de Chloé*. Ce chef-d'œuvre de grâce naïve ne devait pas être surpassé, et les romans d'amour, que Théodore Prodrome, Nicétas Eugenianus et une foule d'autres publiaient encore au douzième siècle, étaient aussi éloignés de la délicieuse composition de Longus que des premiers romans français qui se multiplièrent à cette époque.

Cependant le moyen âge ne pouvait prendre un bien vif intérêt à des histoires d'amour profane et, par conséquent, à des œuvres essentiellement païennes. Mais, au huitième siècle, saint Jean Damascène rédigea en grec une sorte de roman d'amour mystique, sur la légende de saint Barlaam et de Josaphat, roi des Indes, et cette histoire fabuleuse trouva de pieuses sympathies qui la firent traduire dans toutes les langues. Il faut ensuite descendre au douzième siècle pour rencontrer des fictions, écrites en latin, qu'on puisse rattacher à la littérature romanesque : par exemple, le roman des Sept Sages (*Septem Sapientes*), traduit ou imité de l'hébreu par un moine de l'abbaye de Haute-Selve, et la célèbre compilation intitulée : *Gesta Romanorum* (les Gestes des Romains). Lorsque ces deux recueils d'histoire morale parurent, le nom de *roman* était déjà donné aux chansons de geste et à d'autres histoires de chevalerie, de féerie et de dévotion, écrites en vers « romans » ou en prose « romane ».

Voilà près d'un demi-siècle que les savants les plus autorisés de France, d'Allemagne et de Belgique, se sont attachés à rechercher l'origine de nos vieux romans français : M. Paulin Paris, avant tous, a eu l'honneur insigne d'appeler l'attention des érudits sur cette question obscure, qu'il a élucidée mieux que personne, en publiant le premier les anciens textes de quelques-uns de ces romans. Son système, qui nous semble encore le plus logique et le plus satisfaisant, a été discuté, combattu, par divers littérateurs distingués, Michelet, Edgard Quinet, et surtout M. Léon Gautier. Ce dernier, malgré son savoir, n'a fait que retarder la solution du problème historique et littéraire, que son devancier, M. Paulin Paris,

avait presque résolu de la manière la plus ingénieuse et la plus solide. Il s'agit donc maintenant de résumer les opinions émises par tant de doctes adversaires et d'en tirer un jugement sommaire, aussi logique qu'il est possible de l'établir sur le sujet le plus complexe et le plus dénué de renseignements certains.

D'après le système de M. Gautier, qui s'est appuyé d'un prodigieux appareil d'érudition, les chansons de geste et les romans de chevalerie, inventés et mis en vers par les jongleurs, au douzième siècle, auraient leur origine dans les chants populaires, dans les cantilènes tudesques. Or, M. Gautier n'a pas découvert ces cantilènes, ces chants originaux en langue thioise ou germanique. Il n'en cite qu'un seul, qu'il appelle la *cantilène d'Hildebrand* et qui n'a pas de rapport avec les chansons de geste, puisque cette cantilène fait mention d'Odoacre, roi des Hérules, à la fin du cinquième siècle. Il signale aussi un chant populaire du septième siècle, que l'évêque de Meaux, Hildegaire, a recueilli et traduit en latin dans sa *Vie de saint Faron*, et qui aurait été composé en roman pour célébrer la victoire de Clotaire II sur les Saxons. Enfin, il mentionne un très-beau chant tudesque sur la bataille que Louis III, fils de Louis le Bègue, livra aux Normands, à Saucourt, en 880. Quant à ces cantilènes tudesques qui auraient été le germe des chansons de geste du douzième siècle, M. Gautier reconnaît qu'elles n'existent plus : il se borne à supposer qu'elles ont existé, puisque Éginhard rapporte, dans sa Chronique, que Charlemagne fit rechercher avec soin et transcrire les vieux chants (*antiquissima carmina*), dans lesquels étaient célébrés les hauts faits et les guerres des anciens temps.

L'existence de ces vieux chants populaires est incontestable; mais ceux que Charlemagne avait fait recueillir ne s'étaient conservés dans la mémoire des populations de la Gaule, qu'après avoir été traduits ou imités en langage rustique ou roman. Ainsi le poëte anglo-normand Robert Wace, dans son *Roman du Rou*, rappelle en ces termes les chansons de geste primitives, qui furent chantées, avant la bataille d'Astings, en présence de l'armée de Guillaume le Conquérant :

Taillefer qui mult bien cantoit
Sur un cheval qui tost aloit

Devant eus s'en alloit cantant
De Callemaine et de Rollant
Et d'Olivier et des vassaux
Qui morurent à Rainschevaux.

Voilà bien les véritables origines de la *Chanson de Roland,* qu'on regarde avec raison comme la plus ancienne des chansons de geste composées en roman. Que cette admirable chanson de geste se soit formée de l'agrégation de différents chants populaires, qui étaient déjà *romanciés*, c'est-à-dire écrits en langue vulgaire ou romane, c'est un fait très-probable et très-acceptable. Mais il est impossible de croire que les chansons de geste relatives au règne de Charlemagne et de ses successeurs, si ce n'est peut-être le fameux roman de *Garin le Loherain,* aient été composées par des jongleurs français d'après des cantilènes tudesques. Ce sont les chants populaires en langage roman qui ont été certainement les préludes des chansons de geste et des grands romans de chevalerie; mais, comme M. Paulin Paris l'a prouvé incontestablement, ces chants populaires avaient d'abord produit des histoires, des chroniques, rédigées en latin, qui furent les principales sources des romans en rime.

On peut affirmer, par exemple, que la Chronique latine de Nennius, l'Histoire des Bretons et la Vie de Merlin, écrits en latin par Geoffroi de Monmouth, ont été les matériaux mis en œuvre par Wace, dans ses romans du *Rou* et du *Brut,* comme par Robert de Borron dans son roman de *Joseph d'Arimathie* et par l'auteur anonyme du *Saint-Graal.* Il convient aussi de citer ici la Chronique latine attribuée à l'archevêque de Reims, Turpin. Cette fausse chronique se divise en deux parties : la première, qui se compose des cinq premiers chapitres, a été écrite, par un moine de Compostelle, vers le milieu du onzième siècle; la seconde (chapitre VI et suivants) est l'œuvre d'un moine de Saint-André de Vienne, qui écrivait entre les années 1109 et 1119. Telles sont, du moins, les conclusions d'un excellent travail de M. Gaston Paris. Cette chronique acquit aussitôt une telle renommée, qu'on en fit cinq ou six traductions en prose, qui furent la source où puisèrent les jongleurs.

Chrétien de Troyes commence ainsi un de ses romans, et donne à entendre, lui aussi, qu'il n'a fait qu'imiter en vers un roman en prose :

Chrestiens qui entent et paine
A rimoier le meillor conte
Par le commandement le Comte
Qu'il soit contez en cort royal :
Ce est li contes de Graal
Dont li quens li bailla le livre, etc.

Claude Fauchet, dans son *Recueil de l'origine de la langue et poésie françoise,* où il rapporte ces vers, ajoute : « Ce qui monstre que partie des romans ont esté en prose premier qu'en ryme. » M. Gautier a donc eu

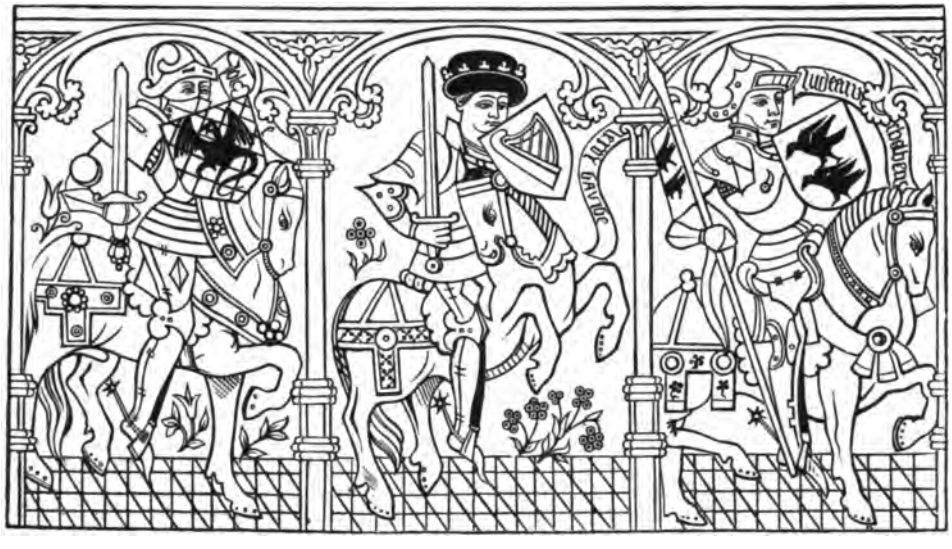

Fig. 305. — Josué, le roi David, Judas Machabée, d'après une suite d'anciennes gravures en bois, représentant les neuf héros de l'histoire sainte, de l'histoire ancienne et de l'histoire moderne qu'on voit figurer dans le roman du *Triomphe des Neuf Preux.* Ces estampes coloriées, qui paraissent être du xve siècle, se trouvent en tête d'un ms. du fonds Colbert. Biblioth. nat. de Paris.

tort d'avancer que les romans en prose ne datent que du quinzième siècle. On ne saurait douter, au contraire, que les rédactions en prose n'aient été contemporaines des rédactions en rime : « Je croy bien, dit Fauchet, que ceus (les romans en prose) que nous avons aujourd'huy imprimez, tels que *Lancelot du Lac, Tristan* et autres, sont refondus sur les vieilles proses et rimes, et puis rafraischis de langue. » Il est certain que les romans en rime étaient chantés ou plutôt psalmodiés, aux sons mesurés d'un instrument, et que les romans en prose étaient seulement lus ou contés,

sans accompagnement musical. On comprend, cependant, que la rime ait été plus favorable que la prose aux chansons de geste, durant la belle époque des romans, c'est-à-dire aux douzième et treizième siècles.

M. Paulin Paris a exposé, avec infiniment de tact et de goût, pourquoi ce nom de *roman* avait été donné, en France, aux histoires de chevalerie, avant de devenir le nom spécial de tout un genre de littérature. Depuis longtemps l'usage de *parler roman* s'était répandu dans toute la France : mais ce fut seulement à la fin du onzième siècle qu'on essaya d'*écrire en roman;* tout ce qui s'écrivait ainsi en langue vulgaire était roman : « Tout cela conservait donc chez nous le même nom générique. Il y eut des romans de la Bible (fig. 305), des romans de la Croisade, des romans du roi Artus, des romans de la Vierge, des Saints (fig. 306), de la Passion, de l'Image du monde, de Salluste, etc. » Or, c'étaient surtout des récits d'aventures guerrières et merveilleuses que les trouvères et les jongleurs français avaient fait entendre, pendant les croisades, à tous les étrangers qui composaient les armées d'outre-mer, et ces étrangers s'accordèrent bientôt pour ne pas donner d'autre acception au mot *roman* que celle d'ouvrage d'imagination écrit en prose. Dante, qui écrivait et qui parlait la langue de France, a constaté lui-même la signification du mot, à la fin du treizième siècle, en disant : *Versi d'amore, prose di romanzi* (vers d'amour, prose de romans). Les romans en prose étaient donc aussi nombreux que les romans en vers, à l'époque où l'auteur de la *Divine Comédie* vint à Paris étudier la langue d'oil.

Les jongleurs, dès le treizième siècle, avaient divisé les romans en trois catégories, qui procédaient de trois sources distinctes : romans de Charlemagne, romans de la Table Ronde, romans de l'antiquité grecque et romaine. Ces trois catégories de romans sont ainsi désignées dans ces vers de la *Chanson des Saisnes* (Saxons) :

Ne sont que trois materes à tout home entendant :
De France, de Bretagne et de Rome la Grant,
Et de ces trois materes n'i a nule semblant.
Li conte de Bretagne sont et vain et plaisant,
Cil de Rome sont sage et de sens apparent,
Cil de France sont *voir* (vrais). . . . . .

Mais chacune de ces « matières » comprenait un grand nombre de sujets différents, qui correspondaient l'un à l'autre par une succession de faits homogènes et analogiques. C'étaient autant de cycles formant un vaste ensemble, dans lequel se trouvaient groupés des personnages de même race et de même caractère. Les trois principaux cycles de la *Geste* de France, par exemple, sont ceux qui ont pour centre Charlemagne, Guil-

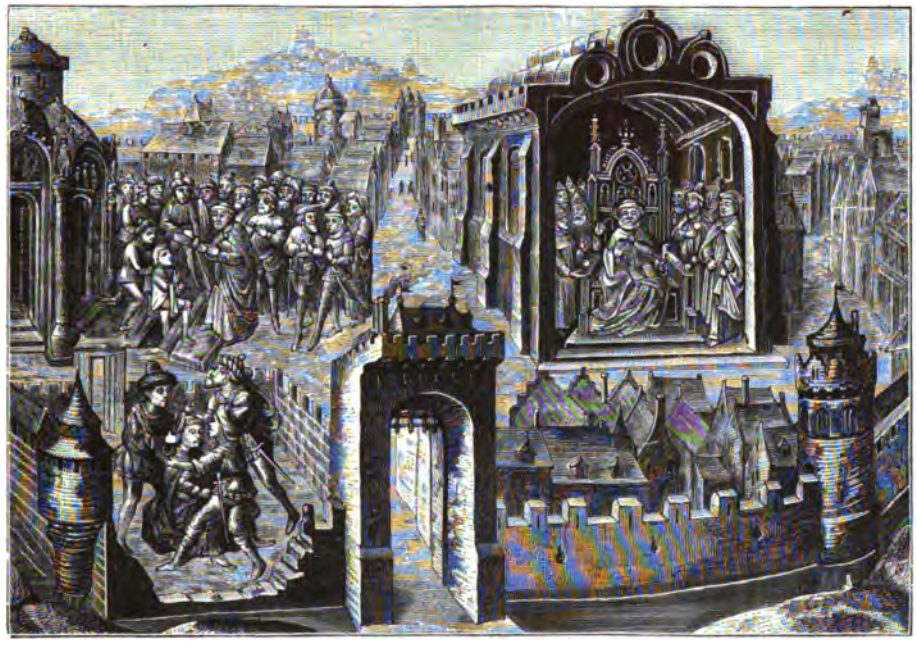

Fig. 306. — Élection fabuleuse de saint Pierre, comme pape. « Saint Pol baisa saint Pierre en la prison où il estoit à Antioche, et, à la requeste des deux saints apostres, Nostre-Seigneur ressuscita le fils d'un roy qui avoit esté mort passé 15 ans. Et dès lors fu assis saint Pierre en la chayère comme pape et vray lieutenant de Dieu en la terre, et y fut tenant le siége comme pape par le terme et espace de VIII ans saintement. » On voit aussi, dans un compartiment de gauche, saint Pierre tonsuré « par les tirans », fausse origine de la tonsure ecclésiastique. Miniature de la *Sainte Escripture*, ms. du XVe siècle. Biblioth. de Bourgogne, à Bruxelles.

laume d'Orange et Renaud de Montauban, comme l'indique ce vers du roman de *Girars de Viane : N'ot que trois gestes en France la garnie.* Une *geste* peut être comparée à un arbre plus ou moins ancien, dont les rameaux se déployaient de toutes parts, en partant de la souche mère; et chacun de ces rameaux, greffés sur le tronc primordial, donnait naissance à de nouvelles branches.

Le savant M. Léon Gautier a classé, dans un ordre systématique, tous les romans en rime, encore subsistants, qui appartiennent aux trois grands cycles de France. La nomenclature de ces romans pourra représenter, par leurs titres seuls, la richesse de notre littérature romancière. La Geste du Roi ou de Charlemagne comprend six divisions : 1° *Berte aux grans piés, Enfances Charlemagne, Enfances Roland.* 2° *Aspremont, Fierabras, Otinel, Gui de Bourgogne, l'Entrée en Espagne, la Prise de Pampelune, la Chanson de Roland, Gaidon, Anseïs de Carthage.* 3° *Acquin, ou la Conquête de la Petite-Bretagne, Jehan de Lanson, Simon de Pouille, Galien, Voyage à Jérusalem.* 4° *La Chanson des Saisnes.* 5 *Macaire, Huon de Bordeaux.* 6° *Charlemagne,* de Girart d'Amiens. La Geste de Garin de Montglane ou de Guillaume d'Orange ne renferme pas moins de vingt-trois ou vingt-quatre romans, qu'il faut énumérer par ordre chronologique : *Les Enfances Garin de Montglane, Garin de Montglane, Girars de Viane, Hernaut de Beaulande, Renier de Gennes, Aimeri de Narbonne, les Enfances Guillaume, le Département des enfans Aimeri, le Siége de Narbonne, le Couronnement Looys, le Charroi de Nismes, la Prise d'Orange, le Siége de Barbastre* (et *Beuves de Comarchis,* qui en est le remaniement), *Guibert d'Andrenas, Mort d'Aimeri de Narbonne, Enfances Vivien, Chevalerie Vivien, Aliscanps, Rainoart, Moniage Guillaume, Bataille Loquifer, Moniage Rainoart, Renier, la Prise de Cordres, Foulques de Candie.* Il n'y a que dix ou onze romans dans la Geste de Renaud de Montauban ou de Doon de Mayence, savoir : *Doon de Mayence, Gaufrey, les Enfances Ogier, la Chevalerie Ogier, Aye d'Avignon, Gui de Nanteuil, Tristan de Nanteuil, Parise la Duchesse, Maugis d'Aigremont, Vivien l'Amachour de Monbranc,* et *les Quatre Fils Aimon* ou *Renaut de Montauban.* Les autres cycles se composent des éléments suivants : Cycle de la Croisade : *Hélias; les Enfances Godefroi; les Chétifs; Antioche; Jérusalem; Baudouin de Sebourc; le Bastard de Bouillon.* Geste des Lorrains : *Hervis de Metz; Garin le Loherain; Girbert de Metz; Anseis, fils de Girbert; Yon.* Geste du Nord : *Raoul de Cambrai; Gormond et Isembart.* Geste bourguignonne : *Girart de Roussillon; Aubri le Bourgoing.* Petite Geste de Blaives : *Amis et Amiles; Jourdain de Blaives.* Petite Geste de Saint-Gilles : *Aiol;*

Élie de Saint-Gilles. GESTE ANGLAISE : *Horn; Beuves d'Hanstonne.* GESTES DIVERSES : *Siperis de Vignevaux; Floovant; Charles le Chauve; Hugues Capet; Doon de la Roche; Lion de Bourges; Florent et Octavien, etc.*

Fig. 307. — Assembleur. Miniature d'un ms. du xve siècle. Biblioth. de Bourgogne, à Bruxelles.

A lire les titres de ces chansons de geste et de ces romans, qui ne sont pas encore tous publiés, et dont la plupart contiennent six à huit mille vers, on se fera une idée de cette immense littérature des romans du douzième et du treizième siècle. Il faudrait ensuite nommer plus de vingt

romans qui forment le cycle de Bretagne, et quatre ou cinq romans, d'une longueur extraordinaire, qui doivent être compris dans le cycle de Rome ou de l'antiquité, entre autres le *Roman des Sept Sages* et le célèbre *Roman d'Alexandre,* commencé au douzième siècle par Lambert « *li Tors* », et continué par Alexandre de Bernay. La plupart des romans que nous avons nommés sont en vers de dix syllabes, rangés par couplets ou *laisses,* avec des assonnances, qui ne furent remplacées par des rimes que dans le second âge des romans. Beaucoup d'autres, moins anciens, sont en vers de douze syllabes nommés *alexandrins,* parce que le premier essai de cette mesure de vers aurait paru dans le *Roman d'Alexandre.* Enfin, un plus petit nombre est en vers de huit syllabes, rimés deux à deux, et le système de cette versification semblerait avoir été d'abord appliqué à des romans d'un genre plus familier, qui, comme le fameux *Roman de Renard,* conservent les allures vives et légères du fabliau et parlent mieux à l'esprit qu'à l'imagination des lecteurs ou plutôt des auditeurs.

Pendant longtemps, il n'y eut pas de manuscrits des chansons de geste et des romans de chevalerie, ou, du moins, les manuscrits qu'on en avait ne sortaient pas souvent des mains des jongleurs, qui étaient si intéressés à garder précieusement le secret de leur art et de leur profession. Ce n'était qu'à prix d'argent qu'on pouvait obtenir d'eux le texte d'un roman, pour le faire entrer dans une bibliothèque de château ou de couvent. On voit, dans plusieurs de ces anciens manuscrits, que la copie en a été faite à la requête de quelque riche et puissant seigneur féodal. Quant aux jongleurs, ils mettaient tous leurs soins à se procurer, pour l'usage du métier, de bons textes qu'ils copiaient eux-mêmes et qu'ils apprenaient par cœur, pour les chanter publiquement, en s'accompagnant des sons de la viole ou de la rote. Ceux qui possédaient le plus abondant répertoire de chansons de geste et de romans étaient sûrs de se faire la meilleure clientèle dans leurs pérégrinations à travers le pays. Les jongleurs, quoique formant au moyen âge une innombrable association, différaient les uns des autres à bien des égards et gardaient entre eux les distinctions de la hiérarchie, que réglait surtout le talent ou la fortune. Ceux-ci ne chantaient que des épopées nationales et ne daignaient se faire entendre que chez les grands

seigneurs : ils voyageaient à cheval, avec des serviteurs bien vêtus et bien nourris; on les recevait avec empressement dans les châteaux et dans les

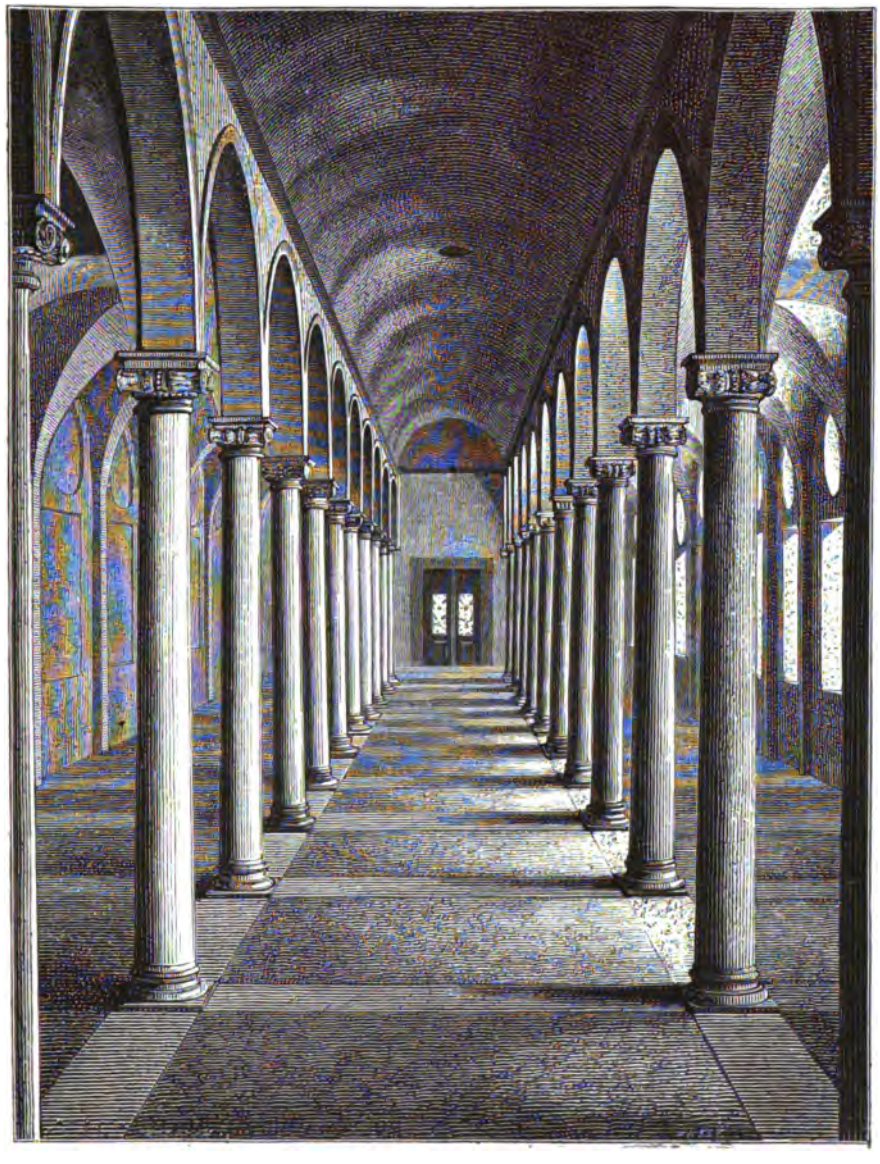

Fig. 308. — Bibliothèque de Saint-Marc, à Venise, fondée au xve siècle par le cardinal Bessarion.

abbayes; on les payait largement, et on leur faisait, en outre, des présents magnifiques. Ceux-là, au contraire, inspiraient la défiance par leur

piètre équipage et par leur mine famélique; ils étaient congédiés plus d'une fois à la porte des habitations bourgeoises où ils allaient frapper, et ils se couchaient souvent sans souper. On peut supposer aussi que leur mémoire n'était pas mieux garnie que leur bourse; ils savaient peu d'histoires nouvelles, et ils se montraient aussi malhabiles à dire des vers et à réciter des contes qu'à jouer de divers instruments.

Parmi les jongleurs, on comptait un assez grand nombre d'*assembleurs* et de *trouvères*. Ces derniers composaient, inventaient des romans et les mettaient en rime ou en prose. Les assembleurs (fig. 307), qui n'étaient pas incapables de faire aussi de la prose et des vers, se bornaient généralement à réunir les différents épisodes d'un roman ou de plusieurs romans, de manière à varier les impressions et les plaisirs de l'assemblée. Ces assembleurs, de même que les rapsodes grecs au temps d'Homère, modifiaient à leur guise le texte qu'ils devaient dire ou chanter, en l'allongeant ou en le diminuant. Ce sont eux qui ont, à plusieurs reprises, corrigé et transformé les anciens romans, à mesure que le langage en avait vieilli, et principalement lorsque le goût du jour exigeait l'addition de certains ornements nouveaux. On s'explique ainsi pourquoi le texte de l'œuvre primitive subissait les variantes des dialectes qu'on lui imposait en passant d'une province dans une autre. Quelquefois un assembleur, qui voulait transporter le texte original dans un autre dialecte et même dans une autre langue, se contentait de changer les terminaisons des mots et composait une sorte de monstre grammatical, presque inintelligible. Il existe certains romans écrits en langue d'oil, qui ont été de la sorte absolument travestis par des jongleurs, en limousin, en provençal et même en italien. La Bibliothèque publique de Saint-Marc (fig. 308), à Venise, possède de curieux manuscrits de ces romans français italianisés, qui présentent le plus incroyable baragouin, tout en conservant la forme exacte de l'original.

La plupart des romans se rattachaient, comme nous l'avons dit, non-seulement aux anciens chants populaires celtiques, tudesques et romans, mais encore à d'anciennes légendes écrites en latin, sous le nom de *Gesta*. Ces deux sources distinctes, mais non disparates, sont indiquées souvent dans les romans de la première époque, où l'auteur, pour constater l'une ou l'autre provenance, répète tantôt : *cum dit la Geste;* et tantôt : *si cum dit*

la Chanson. La Geste eut bientôt plus d'autorité que la Chanson, et presque tous les trouvères ne se firent aucun scrupule de mentir, en déclarant qu'ils avaient tiré leurs récits des monastères les plus vénérables, et par-

Fig. 309. — Couronnement de Charlemagne dans la ville de Jérusalem. Miniature des *Chroniques de Charlemagne*, tirée du ms. n° 9,066 de la Biblioth. de Bourgogne, à Bruxelles. XVe siècle.

ticulièrement de l'abbaye de Saint-Denis. Cette déclaration formelle se retrouve au début de plusieurs romans relatifs à notre histoire nationale. Dans les *Enfances Guillaume*, c'est un *gentil moine*, qui fournit à l'auteur les matériaux de son livre : *Si m'a les vers enseignés et monstrés*.

L'auteur de *Berte aux grans piés* dit, plus expressément encore, que c'est un *moine cortois* de Saint-Denis, nommé Savari,

Qui le livre as histoires me monstra.

Au reste, les religieux de Saint-Denis ne se faisaient pas faute de composer eux-mêmes des relations fabuleuses, qu'ils donnaient pour des textes originaux et que les romanciers, peu instruits et assez crédules de leur nature, n'avaient garde de prendre en défiance, lorsqu'ils en tiraient leurs compositions romanesques. Ainsi, sans parler de la fausse *Chronique de Turpin,* qu'on acceptait alors comme vraie et authentique, il y avait deux ou trois vieux poëmes latins sur les prétendues conquêtes de Charlemagne en Espagne et en Orient. Une de ces légendes, composée au onzième siècle dans l'abbaye même de Saint-Denis, contenait le récit d'une croisade que l'empereur aurait conduite lui-même à Jérusalem (fig. 309), pour rétablir le patriarche de la cité sainte sur son siége archiépiscopal. Cette œuvre, aussi bien que la *Chronique de Turpin,* servit de thème à plusieurs romans, qui ne laissèrent, aux princes et seigneurs croisés, aucun doute sur la réalité du voyage de Charlemagne en Palestine.

Dans tous les cas, les auteurs des plus anciens romans sont souvent restés inconnus, et ce n'est que dans la seconde époque de ce genre de littérature que les trouvères prirent l'habitude de se nommer, soit au commencement, soit à la fin de leurs compositions. D'ailleurs, on a lieu de croire que les jongleurs, qui récitaient ou chantaient des romans, se montraient peu empressés de faire connaître les auteurs de ces ouvrages, dont ils s'attribuaient volontiers le mérite, après les avoir remaniés et transformés à leur guise. L'invention des premiers romans avait précédé de peu d'années la période des croisades et serait presque contemporaine de l'établissement de la féodalité, si l'on s'en rapporte à l'opinion de Claude Fauchet : « Ce fut lors, ainsi que je pense, dit-il, qu'escrire en roman commença d'avoir lieu et que les jongleurs, trouvères et chanteurs, coururent par les cours de ces princes (grands feudataires de la couronne de France), pour réciter et chanter leurs contes sans ryme, chansons et autres inventions poétiques, usant du roman rustique, ainsi que du langage entendu par plus de gens, encores qu'il leur eschapast assez de mots

de leur terroir. » Ainsi Claude Fauchet paraît convaincu que les romans en prose étaient antérieurs aux romans en rime. Il le dit plus loin, en termes formels : « Que si quelqu'un pense que le roman ne fust qu'en ryme, je luy respons qu'il y avoit aussi des romans sans ryme et en

Fig. 310. — La bataille de Roncevaux et la mort de Roland, fragment d'un vitrail de la cathédrale de Chartres. XIIIe siècle.

prose. Car, en la Vie de Charles le Grand (*Chronique de Turpin*), mise en françois avant l'an mil deux cens, à la requeste d'Yolande, comtesse de Sainct-Paul, sœur de Baudoin, comte de Hainau, surnommé *le Bastisseur,* au quatriesme livre l'autheur dit ainsi : « Baudoin, comte de Hai-« nau, trouva à Sens en Bourgogne la Vie de Charlemaigne, et, mou-« rant, la donna à sa sœur Yolande, comtesse de Sainct-Paul, qui m'a

« prié que je le mette en roman sans ryme, parce que tel se delitera el « roman qui del latin n'eut cure et par le roman sera mielx gardé. Maintes « gens en ont ouy conter et chanter; mais n'est se mensonge non ce « qu'ils en dient et chantent cil conteor ne cil jugleor. Nuz contes rymez « n'en est vrais : tot est mensonge ce qu'ils dient. »

Le roman rimé de Charlemagne, que le vieux traducteur de Turpin accuse ici de mensonge, paraît être cette fameuse *Chanson de Roland,* qu'on attribue à un trouvère nommé Turold, et qui aurait été composée d'après des chants populaires, d'origine et d'esprit tudesques, selon M. Léon Gautier; mais plus probablement rustiques ou romans, selon M. Paulin Paris et d'autres savants critiques. La *Chanson de Roland* est une véritable épopée française; tout y est grand, élevé, généreux et patriotique; c'est la poésie dans sa plus haute et sa plus touchante expression. Ce qui domine dans ce poëme admirable, c'est l'amour de la foi; c'est l'amour de *douce France.* Quand Roland va mourir de ses blessures, dans le défilé de Roncevaux (fig. 310), ses derniers regards cherchent la France, sa dernière pensée est pour la France. Certes, il n'y a là rien de germain ni de tudesque. La *Chanson de Roland* est donc le plus ancien de nos romans français; le second pourrait bien être la version primitive d'*Aliscans.* Ces romans de la première époque débutent parfois brusquement, sans préambule, sans exorde, sans interpellation aux auditeurs, comme la *Chanson de Roland,* qui entre en matière avec ces deux vers :

Carles li reis, nostre emperere magne,
Set anz tuz pleins ad ested en Espaigne.

Voilà bien le début d'un chant populaire, où l'exposition du sujet devait être faite en peu de mots. C'est le poëte qui parle, et non le jongleur, qui plus tard, en commençant un récit, fera directement appel à son public et lui recommandera le sujet de son roman.

Mais rien ne peut mieux donner une idée de nos premières chansons de geste que d'en citer quelques pages. Voici donc, dans la *Chanson de Roland*, le récit de la mort de ce neveu de Charlemagne, lequel vient d'être, à Roncevaux, mortellement frappé par les Sarrasins.

Roland sent que la mort lui est proche :
Sa cervelle s'en va par les oreilles.
Le voilà qui prie pour ses pairs d'abord, afin que Dieu les appelle;
Puis, il se recommande à l'ange Gabriel.
Il prend l'olifant d'une main, pour n'en pas avoir de reproche,
Et de l'autre saisit Durendal, son épée.
Il s'avance plus loin qu'une portée d'arbalète,
Fait quelques pas sur la terre d'Espagne, entre en un champ de blé,
Monte sur un tertre. Sous deux beaux arbres,
Il y a là quatre perrons de marbre.
Roland tombe à l'envers sur l'herbe verte
Et se pâme : car la mort lui est proche....

***

A trois reprises, Roland frappe sur le rocher pour briser son épée :
Plus en abat que je ne saurais dire.
L'acier grince; il ne rompt pas :
L'épée remonte en amont vers le ciel.
Quand le comte s'aperçoit qu'il ne la peut briser,
Tout doucement il la plaint en lui-même :
« Ma Durendal, comme tu es belle et sainte!
« Dans ta garde dorée il y a bien des reliques :
« Une dent de saint Pierre, du sang de saint Basile,
« Des cheveux de monseigneur saint Denis,
« Du vêtement de la Vierge Marie.
« Non, non, ce n'est pas droit que païens te possèdent.
« Ta place est seulement entre des mains chrétiennes.
« Plaise à Dieu que tu ne tombes pas entre celles d'un lâche!
« Combien de terres j'aurai par toi conquises,
« Que tient Charles à la barbe fleurie,
« Et qui sont aujourd'hui la richesse de l'Empereur!
« ... Et maintenant j'ai grande douleur, à cause de cette épée.
« Plutôt mourir que de la laisser aux païens :
« Que Dieu n'inflige pas cette honte à la France. »

***

Roland sent que la mort l'entreprend
Et qu'elle lui descend de la tête sur le cœur.
Il court se jeter sous un pin,
Sur l'herbe verte se couche face contre terre,
Met sous lui son olifant et son épée,
Et se tourne la tête du côté des païens.
Et pourquoi le fait-il? Ah! c'est qu'il veut
Faire dire à Charlemagne et à toute l'armée des Francs,
Le noble comte, qu'il est mort en conquérant.
Il bat sa coulpe, il répète son *mea culpa*.
Pour ses péchés, au ciel il tend son gant.

Roland sent que son temps est fini.
Il est là au sommet d'un pic qui regarde l'Espagne;
D'une main il frappe sa poitrine :
« *Mea culpa,* mon Dieu, et pardon au nom de ta puisssance,
« Pour mes péchés, pour les petits et pour les grands,
« Pour tous ceux que j'ai faits depuis l'heure de ma naissance
« Jusqu'à ce jour où je suis parvenu. »
Il tend à Dieu le gant de sa main droite,
Et voici que les Anges du ciel s'abattent près de lui.

***

Il est là gisant sous un pin, le comte Roland;
Il a voulu se tourner du côté de l'Espagne.
Il se prit alors à se souvenir de plusieurs choses :
De tous les royaumes qu'il a conquis,
Et de douce France, et des gens de sa famille,
Et de Charlemagne, son seigneur, qui l'a nourri;
Il ne peut s'empêcher d'en pleurer et de soupirer.
Mais il ne veut pas se mettre lui-même en oubli,
Et, de nouveau, réclame le pardon de Dieu :
« O notre vrai Père, dit-il, qui jamais ne mentis,
« Qui ressuscitas saint Lazare d'entre les morts
« Et défendis Daniel contre les lions,
« Sauve, sauve mon âme et défends-la contre tous périls,
« A cause des péchés que j'ai faits en ma vie. »
Il a tendu à Dieu le gant de sa main droite :
Saint Gabriel l'a reçu.
Alors sa tête s'est inclinée sur son bras,
Et il est allé, mains jointes, à sa fin.
Dieu lui envoie un de ses anges chérubins
Et saint Michel du Péril.
Saint Gabriel est venu avec eux :
Ils emportent l'âme du comte au Paradis... (1).

Roland et les premiers romans étaient des créations essentiellement françaises, où les trouvères avaient donné une forme littéraire et dramatique à des traditions éparses et indécises, qui s'imposaient à la mémoire de la noblesse féodale et que l'écho des chants populaires faisait encore retentir dans le peuple. Ils eurent certainement pour objet d'exalter le sentiment guerrier et patriotique chez les seigneurs et barons de France, qui prenaient tant de plaisir à les écouter. On comprend donc, par un simple rapprochement analogique, qu'ils durent naître vers l'époque de la pre-

(1) Traduction de M. Léon Gautier; Paris, 1873, in-8°.

mière croisade en 1095, et qu'ils accompagnèrent en Orient la grande expédition des croisés, conduite par Godefroy de Bouillon, duc de Lorraine, et ses frères, Baudouin, comte de Flandre, et Eustache, comte de Boulogne, par Hugues le Grand, comte de Vermandois, fils du roi Henri Ier, par Raymond, comte de Toulouse, par Robert, duc de Normandie, et par d'autres chefs de race française. Les chansons héroïques des jongleurs étaient bien faites pour distraire des ennuis d'un si long et si périlleux voyage les nobles chevaliers qui restèrent éloignés de leurs terres pendant cinq ou six ans et ne crurent avoir accompli leur tâche qu'après la prise de Jérusalem, en 1099. C'est alors que Godefroy de Bouillon, proclamé roi par ses compagnons d'armes, fit de la Palestine un royaume chrétien, en y introduisant les lois, la langue et les usages de la France. On peut affirmer que, dès cette époque, les chansons de geste et les romans nationaux eurent droit de cité dans cette nouvelle France d'Orient, où l'on avait les yeux toujours tournés vers la mère patrie.

Les romans, originaires de France, revinrent en France avec les seigneurs croisés et se répandirent, en même temps, par toute l'Europe, où leur renommée vraiment française alla encore grandissant. La mode s'en était emparée, et l'on voyait partout se multiplier et les romans, et les trouvères, et les jongleurs. Le douzième siècle fut la grande époque de la *romancerie* et de la *jonglerie*. Il fallut sans doute, et à plusieurs reprises, modifier la forme et changer le style des anciens romans, à mesure que la langue vulgaire se soumettait à des métamorphoses successives, et l'on aurait bien de la peine aujourd'hui à reconnaître, dans les différents textes, ce travail insensible d'épuration et de perfectionnement. Il serait très-difficile aussi d'attribuer une date certaine à la naissance de chaque cycle, qui vint se relier au cycle primitif de Charlemagne. La carrière était ouverte; les jongleurs, qui s'y précipitaient en foule, se faisaient l'un à l'autre une concurrence incessante, infatigable. Leur public passionné et enthousiasmé leur demandait sans cesse du nouveau et les invitait sans cesse à chercher des sources de *gai sçavoir*, où personne n'avait encore puisé. Ce fut, pour répondre à cette impatience de curiosité, que les trouvères de la langue d'oil mirent en rime et en prose les vieux lais bretons et augmentèrent le vaste domaine du roman français. De là cette longue série

des romans « de Bretagne » ou de la Table Ronde, qu'il faut bien se garder de confondre avec les chansons de geste.

Déjà, suivant M. Paulin Paris, qui est un guide toujours sûr dans ces questions tant débattues et encore si obscures, des chevaliers de Flandre et de Franche-Comté avaient recueilli, de la bouche des jongleurs bretons ou dans des livres latins écrits par des moines sur la foi d'anciens récits, les traditions des Celtes et des rois fabuleux de la Bretagne armoricaine. C'était, par exemple, l'histoire de Tristan, fils d'un roi de Léon dans la petite Bretagne, épris de la femme de son oncle, le roi Marc, sous la fatale influence d'un philtre invincible; c'était le grand roi Artus, l'Hercule celtique, époux de la plus belle et de la plus inconstante des femmes, la reine Genièvre; Artus, entouré d'une cour de héros, tels que Lancelot, Gauvain, Perceval, Lionel, Agravain, etc. Depuis longtemps, les combats simulés, dans lesquels la jeune noblesse apprenait le rude métier des armes, étaient appelés des *tournois,* parce que les champions tournaient ou tournoyaient dans une sorte d'arène circulaire, en s'efforçant de frapper de leur lance ou de leur épée un but désigné, un mannequin mobile ou une quintaine. Les auteurs des romans bretons avaient donc fait du roi Artus le fondateur de la chevalerie, le créateur des tournois, en racontant que ce valeureux roi faisait asseoir à sa table ronde les vingt-quatre meilleurs chevaliers de son royaume, qui formaient ainsi la cour plénière de la chevalerie. Ces vieux romans bretons, où les dames jouaient un rôle plus élevé et plus touchant que dans les romans carlovingiens, furent en quelque sorte l'école des mœurs chevaleresques et de la galanterie la plus raffinée. L'espèce de culte qu'on rendait aux femmes à ces époques reculées et les égards délicats que les hommes avaient pour elles contrastent avec la rudesse et la grossièreté d'un état social, dans lequel toutes les contestations entre gens de race noble se traduisaient par des violences et par du sang répandu.

Une analyse succincte de *Tristan* fera mieux connaître le caractère des romans bretons qui auraient eu, selon quelques critiques, une origine bien antérieure à celle des romans du cycle de Charlemagne. L'action principale de ce roman, le premier en date et le premier aussi en mérite, se déroule clairement, avec un puissant intérêt, autour de trois person-

nages parfaitement dessinés. Marc, roi de Cornouailles, est un bon prince, un excellent homme, qui a pour femme la belle Yseult et pour neveu le vaillant, le poétique Tristan (fig. 311). Un breuvage, que Tristan et Yseult ont pris sans penser à mal, ne leur permet plus d'écouter les conseils de l'honneur et de la raison; ils s'aiment éperdument, et la force irrésistible

Fig. 311. — Tristan à la chasse, d'après une miniature du *Roman de Tristan*, ms. du xve siècle, n° 7174. Biblioth. nat. de Paris.

de l'enchantement qu'ils subissent les met à l'abri du blâme qu'on serait tenté de leur adresser à l'un et à l'autre. Le roi Marc passe sa vie à les surveiller, à les surprendre et à leur pardonner. Un jour, cependant, il cède à un emportement de jalousie et de colère, en trouvant dans la chambre de la reine Tristan qui *harpoit*, c'est-à-dire jouait de la harpe devant elle; il le frappe, par derrière, d'un dard empoisonné (fig. 312), funeste présent de la fée Morgane; mais il est pris d'une soudaine terreur et s'en-

fuit en silence. Tristan, blessé, fait bonne contenance en disant adieu à Yseult, monte à cheval et va demander asile à son ami Dinas, qui l'accueille mourant. Le poison a fait des progrès rapides, et Tristan, malgré les soins attentifs qui lui sont prodigués, est devenu presque un cadavre; ses amis pleurent, nuit et jour, autour de lui. Les cris aigus qu'il pousse sans cesse, sans pouvoir faire un mouvement, témoignent seuls que la vie n'a pas abandonné son corps. Le bon roi de Cornouailles s'est repenti de sa lâche vengeance; il regrette à la fois d'avoir surpris son neveu et de l'avoir « navré ». Et d'ailleurs la pauvre Yseult ne cherche pas même à dissimuler sa douleur : quand elle apprend que son ami Tristan est perdu, elle déclare hautement qu'elle ne lui survivra pas.

Tristan a senti que sa dernière heure est proche : il fait mander son oncle, en lui faisant dire qu'il le verra sans déplaisir et qu'il ne lui sait pas mauvais gré de sa mort. Le roi Marc reçoit le triste message et murmure, en pleurant : « Hélas ! hélas ! Malheur à moi d'avoir frappé mon cher neveu, le meilleur chevalier du monde ! » Puis, il se rend au château de Dinas et monte à la tour où Tristan était couché. « Bien venez-vous, oncle ! lui dit le moribond d'une voix affaiblie. Voici ma dernière fête, celle que vous avez tant désirée. » Tristan pleure, et le roi mène encore plus grand deuil que lui. « Pour Dieu, bel oncle, lui dit Tristan, faites une grande courtoisie : envoyez quérir Madame Yseult, car je m'en vais mourir, et, sur toutes choses, je souhaite la voir, avant de rendre l'âme. — Neveu, répond le roi, vous voulez que la reine vienne à vous, et elle y viendra. » Yseult vient, en effet; mais sa présence n'a plus même le pouvoir de ranimer les forces éteintes de Tristan, qui essaye en vain de se soulever sur son lit de douleur. « Hélas ! bel ami, est-il donc ainsi qu'il vous faille mourir ? — Oui, ma dame, il convient que Tristan meure... Voyez mes bras ! Ce ne sont plus les bras de Tristan, ce sont les bras d'un mort. » Et Yseult sanglote, à ses côtés, ne demandant qu'à mourir aussi.

Le lendemain, Tristan rouvre un peu les yeux. En bon chevalier, il veut voir une dernière fois son épée, qu'il fait tirer hors du fourreau. « Ah ! bonne épée, s'écrie-t-il, que deviendrez-vous désormais, sans votre droit seigneur ? Je prends aujourd'hui congé de la chevalerie; je l'ai aimée et honorée, mais je n'ai plus rien de commun avec elle. Hélas ! mes amis,

aujourd'hui Tristan est vaincu ! » Il se remet à pleurer, et il baise son épée, qu'il lègue à son plus cher compagnon d'armes. Il se tourne ensuite vers la reine, dont les larmes n'ont pas cessé de couler depuis la veille. « Très-chère dame, lui dit-il, quand je meurs, que ferez-vous ? Ne mourrez-vous pas avec moi ?—Doux ami, dit la reine, j'atteste Dieu que rien ne me plai-

Fig. 312. — Le roi Marc frappant Tristan, sous les yeux d'Yseult, d'après une miniature d'un ms. du xve siècle, n° 6775. Biblioth. nat. de Paris.

rait autant comme de vous faire aujourd'hui compagnie. Certes, si femme pouvait mourir d'angoisse ou de douleur, je serais déjà morte plusieurs fois depuis que je suis près de vous. — Hé ! douce amie, demande Tristan, vous voudriez donc bien mourir avec moi ? — Grand Dieu ! fait-elle, je n'eus jamais plus grand désir. — Or donc, dit Tristan, approchez-vous, je sens que la mort arrive et je veux finir entre vos bras. » Yseult se penche sur Tristan, qui la prend entre ses bras décharnés et la serre avec tant de

force qu'il lui fait partir le cœur. Et lui-même expire en même temps qu'elle, en confondant leur dernier soupir.

Pour achever ce touchant tableau, il faut donner ici le portrait de la belle Yseult, tel que Luce du Gast, auteur de la version en prose du quatorzième siècle, le fait tracer par Tristan lui-même. On aura ainsi l'idéal de la beauté féminine à cette époque : « Ses biaus cheviaus resplendissent com fil d'or. Ses frons sormonte la fleur de lis; ses sorchis sont ploiés com petis archonciaus, et une petite voie de lait *dessoivre* (sépare) parmi la ligne dou nez et est si par mesure que il n'i a ne plus ne moins. Ses iex sormontent toutes esmeraudes, reluisant en son front come deux estoiles. Sa face ensuit la biauté du matinet, car il li est vermel et blans ensemble, en tele manière que l'une ne l'autre ne resplendissent malement. Ses levres sont *auques* (quelque peu) espessetes et ardans de bele color, et les dans plus blans que perles, et sont establis par ordene et par mesure. Mais espice nule ne puet estre comparés à la très douce haleine de sa bouche. Li menton est assez plus polis que n'est marbres. De ses droites espaulles descendent deux bras graisles et lons et longues mains où la char est tendre et molle. Les dois drois sont en réons, sur coi reluist la biauté des ongles. Et si est graisles en sa ceinture que l'on la porroit porprendre de ses mains. » Notre ancienne langue française n'est peut-être nulle part aussi gracieuse et aussi pittoresque que dans ces deux romans en prose de *Tristan* et de *Lancelot du Lac*.

Le beau roman de *Lancelot* paraît être une nouvelle forme donnée aux légendes armoricaines relatives à Tristan. Lancelot, fils du roi de Benoïc (Bourges) et neveu du roi de Gannes, est épris de la reine Genièvre (fig. 313), femme du roi Artus, et il trompe Artus le plus innocemment du monde, comme Tristan, amoureux d'Yseult, trompe le roi Marc. M. Paulin Paris a fait remarquer que les souvenirs de l'ancienne Grèce se trouvent mêlés, dans ces deux romans, aux souvenirs des traditions celtiques. Ainsi le roi Marc rappelle souvent le roi Midas aux oreilles d'âne; Tristan, dans son expédition contre le Morhouet d'Irlande, n'est autre que Thésée, vainqueur du Minotaure de Crète, et, lorsqu'il meurt réconcilié avec le roi Marc, le voile noir qu'on attache au vaisseau est encore une réminiscence de la mort du père de Thésée. Dans le roman de *Lancelot*,

le géant qui propose au jeune Lancelot des énigmes, que celui-ci doit deviner sous peine de périr, est une imitation du sphinx qu'Œdipe ose

Fig. 313. — Lancelot et Genièvre, d'après une miniature d'un manuscrit du xve siècle, n° 6964. Biblioth. nat. de Paris.

affronter sur le mont Cithéron. Lancelot à la cour de la dame du Lac, c'est Achille chez le roi de Scyros, et la femme du roi Artus, la belle Genièvre,

emprunte ses aventures à Déjanire, si fatale à Hercule. N'est-ce pas un fait bien étrange et bien inexplicable que cette invasion des antiques fables helléniques dans les romans de la Table Ronde ?

Fig. 314. — L'enchanteur Merlin, transformé en écolier, rencontre dans la forêt de Brocéliande la fée Viviane. Fragment d'une couverture de livre, en orfévrerie émaillée de Limoges. Musée des antiques, au Louvre.

Le *Livre de Merlin* et le *Livre du Graal*, quoique du même âge que *Tristan* et *Lancelot*, ne viennent pas de la même source et ne sont pas inspirés par les mêmes idées. Dans *Merlin*, le merveilleux joue un grand

rôle et l'imitation de la Bible paraît avoir été la préoccupation constante de l'auteur. Ce livre, qui conserve pourtant la plus pure tradition des légendes gallo-bretonnes, s'ouvre, comme le livre de Job, par un conciliabule tenu dans les enfers par les esprits des ténèbres. Satan déclare qu'il ne peut espérer contre-balancer sur la terre l'influence du Christ, s'il ne

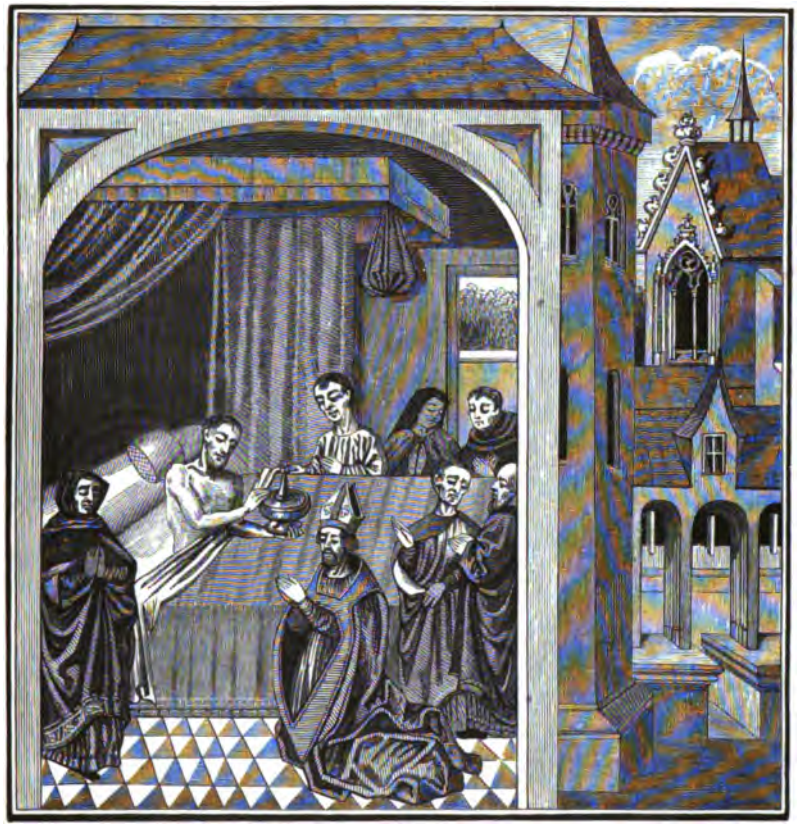

Fig. 315. — Mort de Joseph d'Arimathie, d'après une miniature tirée de l'*Histoire du saint Graal*, ms. du xve siècle. Biblioth. nat. de Paris.

fait naître d'une Vierge immaculée un homme-démon. Cet homme-démon, c'est Merlin, qui prend sous sa protection le roi Artus et qui, après lui avoir rendu d'immenses services, est enfermé vivant dans un tombeau de pierre par la dame du Lac, qui a hérité d'une partie de sa puissance surnaturelle (fig. 314).

Quant au *Livre du Graal*, c'est une évocation des anciennes légendes

religieuses de la Bretagne. D'après un évangile apocryphe, attribué à Joseph d'Arimathie, ce personnage aurait été le premier possesseur du *graal* (fig. 315), précieux vase dans lequel le sang de Jésus, mort sur la croix, fut recueilli par les anges. Ce vase, après avoir passé entre les mains du fils de Joseph et de ses descendants, était caché depuis plusieurs siècles, lorsque le roi Artus et ses chevaliers se mirent en quête pour le découvrir. L'honneur de cette découverte était destiné à Perceval le Gallois, qui le retrouva chez le roi Pécheur. L'auteur de ce curieux roman, composé au début du treizième siècle, fut le trouvère Robert de Borron, qui, suivant quelques critiques, eut pour collaborateur Gautier Mapes, chapelain du roi d'Angleterre Henri II.

Le complément des romans de la Table Ronde, c'est celui qu'on appelle tantôt la *Mort d'Artus,* tantôt le *Bret,* tantôt la *Quête du saint Graal.* C'est le moins estimable des livres qui composent cette branche romanesque. Il a été fait par différents auteurs qui ne se sont préoccupés que d'y faire reparaître tous les chevaliers de la Table Ronde, les Perceval, les Lionel, les Hector, les Palamède, les Gauvain, les Bliomberis, les Mordrain et bien d'autres, lesquels ne se lassent pas de combattre sans relâche les bêtes féroces, les géants et les enchanteurs. Ce n'est qu'au quinzième siècle que les romanciers s'ingénient à continuer longuement les livres de la Table Ronde, en écrivant les aventures et les beaux coups d'épée du petit Tristan, de Meliadus, de Perceforest, de Constant, du Petit Artus, d'Isaïe le Triste, etc.

Le quatorzième siècle fut le commencement de la décadence pour les romans de chevalerie. A la fin du siècle précédent, on avait essayé de raviver le goût des amateurs pour ces romans, déjà remaniés à plusieurs reprises depuis leur composition primitive; on était las du cycle de Charlemagne et même du cycle de la Table Ronde. On avait exploité, avec moins de succès, les cycles provinciaux, qui ne trouvaient des échos sympathiques que dans la province où la geste s'était formée. Ainsi l'admirable geste des Lorrains, comprenant *Hervis de Metz, Garin le Loherain, Girbertit et Anséis;* la geste bourguignonne, qui ne comptait que deux romans, *Girard de Roussillon* et *Aubry le Bourgoing,* et d'autres gestes aussi anciennes, représentées par *Amis et Amiles, Jourdain de*

Blaives, Aiol et Mirabel, Raoul de Cambrai, etc., n'avaient plus le privilége de charmer, d'enthousiasmer les *oyans,* qui se lassaient surtout d'avoir affaire aux jongleurs, qu'on n'osait plus introduire dans une famille honnête, tant ils étaient généralement vicieux et méprisables. Leur mauvaise réputation venait surtout de leurs confrères, beaucoup plus nombreux, chanteurs et diseurs de fabliaux, de dits et de contes, lesquels

Fig. 316. — Armement d'un chevalier, d'après le cérémonial institué par le roi Artus. D'après une miniature d'un ms. du xve siècle. Biblioth. de Bourgogne, à Bruxelles.

vivaient dans le plus scandaleux désordre. Sans doute, la plupart des jongleurs, qui ne récitaient que des chansons de geste et des romans de chevalerie, menaient une vie décente et plus régulière, mais ils se trouvaient forcés d'amener avec eux, dans les maisons où on les recevait encore, des musiciens et des saltimbanques, qui étaient la plupart fourbes, ivrognes et voleurs. Ce fut là certainement une des causes de la décadence de notre littérature romancière.

Cette littérature avait jeté un dernier rayon en créant le cycle des Croisades et en produisant quelques romans qui s'adressaient surtout à l'orgueil des familles nobles, que les guerres d'outre-mer avaient illustrées. Ces romans, *Hélias, les Enfances Godefroi, les Chétifs, Antioche et Jérusalem* (ces deux derniers ne sont que les extraits d'un seul et même poëme), furent récités dans tous les châteaux de France, et les jongleurs, enivrés de la faveur qu'ils venaient de reconquérir en célébrant les hauts faits des héros de la guerre sainte, crurent pouvoir se passer du secours de la musique et congédièrent leurs joueurs d'instruments. Alors les romans, qu'on ne chante plus avec accompagnement de harpe ou de viole, mais qu'on récite, qu'on lit d'une voix grave et monotone, vont se compliquer d'un fouillis d'aventures merveilleuses et invraisemblables, en s'allongeant démesurément. Non-seulement ce sont de nouvelles compositions qui auront trente à quarante mille vers alexandrins, mais encore on rhabillera en grands vers la plupart des anciens romans composés en vers de dix syllabes, pour avoir un prétexte de les paraphraser et de les développer à perte de vue. L'œuvre primitive est aussi défigurée et privée de toutes ses qualités originales. Les trouvères qui travaillent pour les jongleurs ont pourtant ouvert un nouveau cycle, qui se rattache en même temps à l'histoire des successeurs de Charlemagne et à celle des croisades : les romans de *Charles le Chauve* et de *Hugues Capet* ont encore les proportions restreintes des anciens romans; mais *Baudouin de Sebourc* a plus de trente mille vers, et *Tristan de Nanteuil* en a vingt-quatre mille. Quant à *Lion de Bourges,* qui renferme quarante mille vers, les plus plats et les plus prolixes du monde, c'est une débauche d'imagination, dans laquelle on ne reconnaît plus même les traditions de l'époque de Charlemagne, que le poëte a voulu mettre en scène une dernière fois.

On s'explique sans peine que le dédain et le dégoût firent justice de ces malheureux essais. Ce fut le dernier soupir des jongleurs. Les auditeurs les plus désœuvrés et les plus intrépides n'étaient pas capables de prêter l'oreille à la récitation de ces éternels romans. Néanmoins, comme beaucoup de jongleurs se faisaient copistes pour gagner leur pauvre vie, les manuscrits ne cessaient de se multiplier, et les plus longs, les plus ennuyeux romans trouvaient encore des lecteurs. Mais, si la lecture des

romans, loin de se ralentir, tendait à se propager dans les classes nobles et riches, qui se passionnaient davantage, de jour en jour, pour les tournois, les carrousels, les jeux et les institutions de la chevalerie (fig. 316), on commençait à prendre en aversion la forme rhythmée et rimée de ces romans, qu'ils fussent dans le vieux texte original ou dans le nouveau,

Fig. 317. — Copiste écrivant sur une feuille de vélin. Miniature d'un ms. du xve siècle. Biblioth. royale, à Bruxelles.

plus verbeux et plus plat que l'ancien. Il y eut bientôt une protestation générale contre les romans en vers, jugés ennuyeux et insupportables. La mode avait adopté les romans en prose : on se mit donc à l'œuvre pour opérer à la hâte cette transformation, reclamée par les lecteurs. Dans les cours royales et princières, comme dans les châteaux et les hôtels seigneuriaux, on ne manquait pas de scribes, de secrétaires, de « domes-

tiques » qui coopéraient à ce remaniement prosaïque de toute la *romancerie* française. L'auteur anonyme de la translation d'*Aimeri de Beaulande* expose en ces termes les motifs qui lui avaient fait entreprendre son travail : « Dieu donne que je puisse translater de vieilles rimes en ceste prose l'histoire d'*Aimeri de Beaulande*. Car plus volontiers si esbat l'en maintenant qu'on ne souloit, et plus est le langage plaisant prose que rime. Ce dient ceulx auxquieulx il plaist qu'ainsi le veulent avoir. » Dans le prologue de la traduction en prose d'*Anséis de Carthage*, l'*acteur* ne craint pas d'avouer qu'il éprouve une sorte de défiance de lui-même, en commençant *paoureusement à rescrire* les hauts faits de l'antique chevalerie, et à les translater de rime en prose, *à l'appétit et cours du temps*.

Les vieux romans en vers disparaissent et tombent dans l'oubli, mais les *translations* en prose, accommodées au goût du temps, agrémentées de digressions sentimentales ou pédantesques, allongées de descriptions, de dialogues et de fadaises, doublèrent d'étendue et ne furent pas accueillies avec moins d'empressement. On en multiplia les copies, et souvent ces copies, écrites en lettres de forme sur beau vélin (fig. 317), étaient ornées d'initiales en or et en couleurs, et de miniatures finement peintes. Les bibliothèques de châteaux se composèrent de ces manuscrits, la plupart in-folio, reliés en bois et couverts de cuir ou d'étoffes plus ou moins riches. Ces énormes volumes, qu'on ne pouvait lire que placés sur des pupitres, étaient sans cesse sous les yeux des dames et des damoiselles, qui en faisaient leur lecture journalière, sans s'effrayer de la longueur des histoires d'amour et de chevalerie. Ce fut encore une grande époque pour les romans, et ce ne fut pas la dernière : car, dès que l'imprimerie, sortant de son mystérieux berceau de Mayence, servit à la reproduction des livres les plus nécessaires et les plus usuels, on songea aux romans de chevalerie, qui furent imprimés et réimprimés à l'envi par les imprimeurs français et étrangers, surtout à partir de la fin du quinzième siècle (fig. 319). Dans ces éditions multipliées on avait dû abréger et rajeunir les textes en prose, et quelques compilateurs, comme Pierre Desrey de Troyes, se firent une réputation en ce genre de travail, qui demandait plus de patience que de talent. Les romans, remaniés ainsi encore une fois, trouvèrent des lecteurs émerveillés et enthousiastes, en arrivant, grâce à l'impression, sous les yeux de la bour-

geoisie, qui ne les connaissait guère que de nom. La chevalerie, pendant les règnes de Charles VIII, de Louis XII et de François Ier, semblait, avant de s'éteindre, briller d'un nouvel éclat, et les romans, qui avaient fait son triomphe, reflétaient, pour ainsi dire, ses derniers rayons.

Fig. 318. — « Comment l'acteur s'est fourvoyé et est venu devant le palais d'Amours, où Désir vouloit qu'il entrast, mais Souvenir l'en a détourné. » Miniature du *Chevalier délibéré*, d'Olivier de la Marche, ms. du xve siècle, no 173. Biblioth. de l'Arsenal, à Paris.

Sous le règne de Charles VII et surtout à la cour de Bourgogne, des écrivains, d'un goût délicat et d'un mérite réel, avaient tenté de créer une nouvelle espèce de littérature romancière, destinée à des esprits plus sérieux et plus raffinés (fig. 318). C'étaient des histoires amoureuses, sati-

riques ou morales, qui se distinguaient par la grâce et l'intérêt de la narration, comme par la réalité des passions et des sentiments. Ces romans, remarquables par leur ordonnance ingénieuse et simple, n'eurent pas moins de partisans que les grandes compilations chevaleresques, qui ne pouvaient se lire en moins de deux ou trois mois. Antoine de la Sale donna le modèle du genre, en composant l'*Histoire et chronique du petit Jehan de Saintré,* qui fut suivi des histoires *Parise et Vianne sa mie,* du *Chevaleureux comte d'Artois,* de *Ferrant de Flandres*, de *Baudouin d'Avesnes,* de *Pierre de Provence,* de *Jean de Calais* et de *Jean de Paris.* On comprenait alors que le roman, en se dégageant de l'élément merveilleux et fantastique, pouvait affecter les caractères les plus variés, devenir didactique comme les livres des *Sept Sages,* de *la Cité des dames*, etc.; sentencieux et instructif, comme *le Jouvencel,* de l'amiral Jean de Bueil; satirique comme *l'Abusé en cour,* du roi René. Le roman devint satirique et philosophique avec Rabelais, qui avait voulu, en écrivant d'abord son *Gargantua,* tourner en ridicule les romans de chevalerie, et qui continua son *Pantagruel* pour faire la critique des mœurs de son temps. Les romans de chevalerie n'en conservèrent pas moins la vogue jusqu'au milieu du seizième siècle; mais, alors, le roman moderne, qui n'est plus représenté que par quelques petits ouvrages insipides, tels que l'*Histoire de l'escuyer Gyrard et de damoiselle Alyson, l'Amant ressuscité de la mort d'amour, les Amours de la belle Luce,* etc., le roman s'est transplanté dans le conte, qui avait déjà montré, dans *les Cent Nouvelles nouvelles,* ce qu'on pouvait attendre de ses inventions naïves, gaillardes et facétieuses. L'*Heptaméron* de la reine de Navarre donna naissance aux *Récréations et joyeux devis* de Bonaventure des Périers, aux *Contes et discours d'Eutrapel,* aux *Matinées* et aux *Après-dînées* de Cholières, et enfin aux *Soirées* de Guillaume Bouchet.

Cependant les anciens romans de chevalerie, tous originaires de France et portant le cachet de leur origine française, avaient été traduits ou imités dans toutes les langues, depuis le treizième siècle, non-seulement en Allemagne, en Hollande, en Angleterre, mais en Suède, en Danemark et même en Islande. Ces traductions, ces imitations, qui gardèrent le nom générique de *roman,* s'étaient cependant façonnées au goût des différents

peuples pour l'usage desquels on les avait faites; elles n'en gardaient pas moins le caractère natif de leur nationalité originelle. L'Italie ne composa qu'un seul grand roman en prose, à l'instar de nos romans des douzième et treizième siècles; mais de cette compilation indigeste, connue sous le titre de *Reali di Francia,* devait sortir une foule de longs poëmes chevaleresques, les *Rinaldo,* les *Morgante,* les *Orlando,* les *Guarino,* etc., où le génie italien déploya toutes les richesses de sa poésie pour envelopper les extravagances, les fades afféteries et les sentiments langoureux qu'il prêtait un peu trop généreusement aux rudes paladins de Charlemagne et aux chevaliers chrétiens des croisades.

L'Espagne, qui avait des traditions héroïques qu'elle conservait pieusement dans ses romances du Cid Campeador, était restée indifférente aux pairs de Charlemagne; mais elle se montra moins hostile aux personnages de la Table Ronde, et elle fit ses délices de nos romans d'origine bretonne. Elle s'inspira de ces romans pour inventer un roman de la même famille, qui devait bientôt égaler, sinon surpasser, la renommée de tous les romans français. Ce roman, *Amadis de Gaule,* que le Portugal a toujours disputé à l'Espagne, fut composé ou du moins commencé dans les premières années du seizième siècle, par un auteur anonyme, qui en donna seulement les quatre premiers livres. Les continuateurs, qu'on ne connaît pas mieux que l'auteur primitif, ajoutèrent successivement à ces quatre livres les histoires d'Esplandian, de Florisande, de Catane et du Chevalier de l'Ardente Épée. Le succès des *Amadis* fut encore plus grand en Italie et en France qu'en Espagne, et la traduction française de Nicolas de Herberay, sieur des Essars (1572), plana comme un phare au-dessus de toutes les compositions romanesques du seizième siècle. Les Espagnols, pendant ce siècle, mirent au jour une quantité de romans de chevalerie : *Primaléon de Grèce, Gériléon d'Angleterre,* etc., qui devaient rentrer dans le néant lorsque le chef-d'œuvre de Cervantès (1605) les eut fait délaisser et oublier.

Les Anglais et les Hollandais lisaient encore leurs vieilles traductions de nos romans de chevalerie, mais ils ne cherchaient pas à les imiter; le premier roman national de l'Angleterre fut *l'Arcadie,* par Sidney, publié en 1591 et continué par sa belle-sœur, la comtesse de Pembroke. Les

nations germaniques, qui avaient traduit aussi un grand nombre des anciens romans français, étaient encore plus rebelles que les Anglais à ce genre de littérature, et les essais qu'elles tentèrent, au seizième siècle, en publiant quelques romans historiques nationaux, ne firent que mieux accuser leur infériorité. La nature de leur esprit les portait plutôt à inventer des histoires merveilleuses et facétieuses à la fois, telles que *Fortunatus, Ulespiegel, Faust,* etc., ou des allégories satiriques comme le célèbre roman de *Renard,* que la France du moyen âge avait naturalisé chez elle, en n'empruntant à l'Allemagne que la donnée de cette épopée fabuleuse et burlesque.

Fig. 319. — Marque d'Antoine Vérard (1498), imprimeur à Paris, qui a publié la plupart des romans de chevalerie en prose, sous Louis XII et François Ier.

CHANTS POPULAIRES

Définition et classification du chant populaire. — Chants des Germains, des Gaulois, des Goths et des Francs. — Charlemagne les fait recueillir. — Vestiges des plus anciens chants. — Chants historiques de la France jusqu'au seizième siècle. — Chants romanesques. — Chants religieux. — Les noëls et les cantiques. — Chants légendaires. — Chants domestiques. — Musique des chants populaires. — Chants provinciaux. — Chants de l'Allemagne. — Les *Minnesingers* et les *Meistersingers*. — Chants de l'Angleterre, de l'Écosse et des pays du Nord. — Chants de la Grèce, de l'Italie et de l'Espagne.

Nous entendrons ici par *chant populaire* une sorte de poésie, née spontanément dans le peuple et, par conséquent, anonyme, qui, loin de pouvoir être attribuée à tel ou tel poëte connu ou désigné, est, au contraire, l'œuvre de certains auteurs ignorés et inconscients. On y peut voir aussi l'œuvre collective et même successive des générations, qui, en adoptant cette poésie chantée où se reflète le sentiment du plus grand nombre, l'ont conservée, plus ou moins intacte, comme un souvenir traditionnel des anciens temps. Montaigne a caractérisé admirablement le mérite de ce genre de poésie vulgaire, qui remonte à l'origine des nations et des langues : « La poésie populaire, dit-il, et purement naturelle, a des naïfvetez et graces par où elle se compare à la principale beauté parfaicte selon l'art, comme il se veoit ès villanelles de Gascoigne et aux chansons qu'on nous rapporte des nations étrangères. »

« Chaque nation possède des chants populaires, a dit M. Eugène Fer-

tiault, l'ingénieux commentateur des *Noëls bourguignons* de la Monnoye. Et comme, chez chacune d'elles, des causes analogues doivent avoir donné naissance à ces chants, il en résulte que ces chants doivent aussi présenter entre eux une certaine analogie. Ils furent toujours inspirés, soit par les événements publics, soit par la religion, soit par les joies ou les tristesses intimes : de là trois principales catégories bien distinctes, qui renferment les chants historiques, les chants religieux, les chants domestiques. »

Tous les peuples ont chanté, et leurs chants nationaux, composés de paroles rhythmées auxquelles correspondait une mélodie musicale qui n'avait pas les mêmes principes de durée, furent l'expression primitive des passions, des croyances, des idées de chaque grande famille humaine (fig. 320). On comprend que la plupart de ces chants populaires se soient perdus à travers les siècles, et qu'il en reste de rares échos seulement, qu'on a bien de la peine à ressaisir dans la mémoire fugitive des hommes, pour les sauver de l'oubli ; car l'essence même du chant populaire est de ne recevoir aucune publicité écrite et de passer de bouche en bouche, sans laisser d'autres traces que des réminiscences orales. Les anciens peuples n'écrivaient pas. Les Germains, dit Tacite, possédaient de très-vieux poëmes, dans lesquels on avait célébré les exploits guerriers et les belles actions de leurs aïeux, et qu'ils se transmettaient de père en fils comme les seules annales de leur race. Chez les Gaulois, les Druides gardaient, comme un dépôt sacré, des poëmes religieux, qui remontaient à la plus haute antiquité et qui renfermaient les mystères de leur religion ; ces poëmes religieux ne furent jamais écrits. Toutefois, en Bretagne, il s'en est conservé par tradition plusieurs qui remontent jusqu'aux temps druidiques ; tel est celui qu'on nomme *ar Rannou,* les Séries (fig. 321). Plus tard, d'après le témoignage de Jornandès, la grande nation germanique des Goths n'avait pas d'autre histoire que d'anciens chants, qui s'étaient conservés, comme une vénérable tradition, dans l'âme mémorative du peuple (*quemadmodum et in priscis eorum carminibus pene historico ritu in commune recolitur*).

Il n'existe malheureusement plus un seul de ces chants, que les bardes gaulois, au dire de Diodore de Sicile et d'Ammien Marcellin, étaient chargés de composer en langue celtique, pour perpétuer le souvenir des

actions d'éclat, et qu'ils chantaient eux-mêmes, dans leurs assemblées, en s'accompagnant de harpes ou de lyres. (Voy., dans le volume des Arts, le

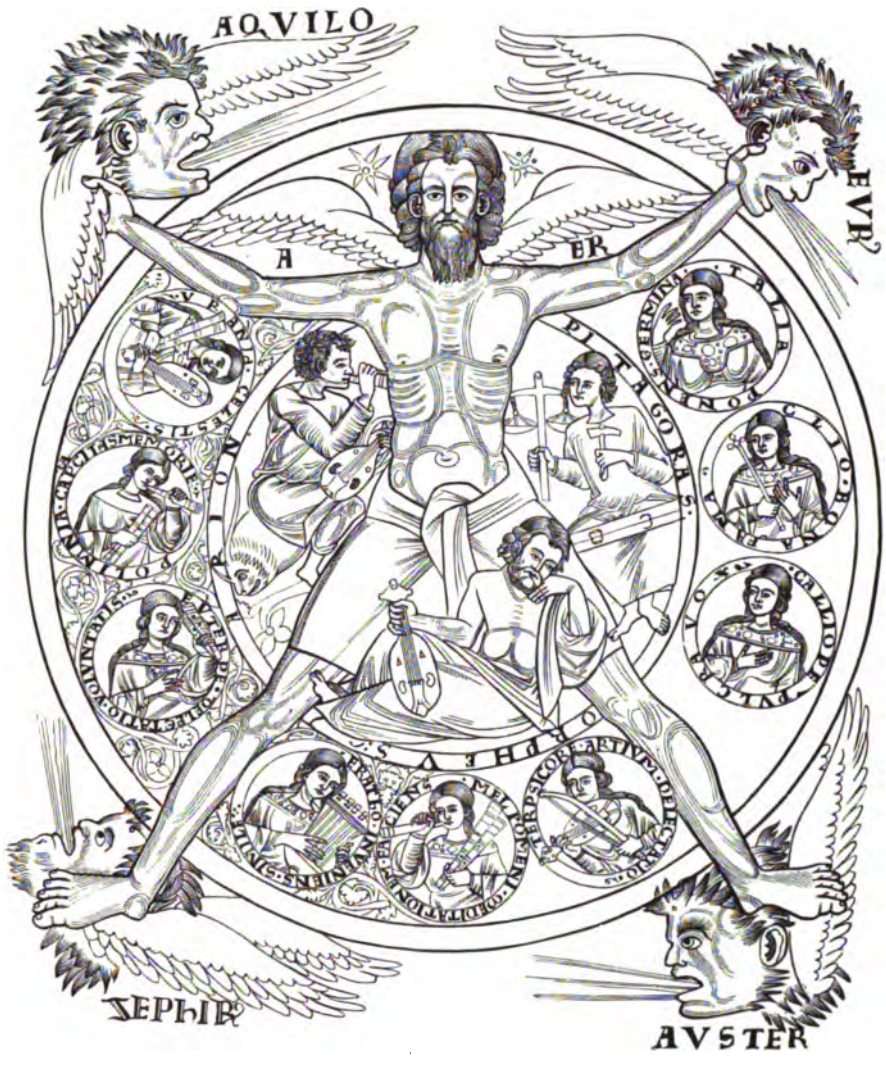

Fig. 320. — La Poésie et la Musique. Les neuf Muses inspirant Arion, Orphée et Pythagore, sous les auspices de l'Air personnifié, source de toute harmonie. D'après une miniature du *Liber pontificalis*, ms. du XIIIe siècle. Biblioth. de la ville de Reims.

chap. *Musique.*) Nous n'avons rien d'antérieur à la traduction latine des premiers vers d'un chant populaire, composé, en 622, après la victoire remportée par le roi Clotaire II sur les Saxons : ce chant volait de bouche

en bouche, parce qu'il était en langue rustique (*juxta rusticitatem*), et les femmes le répétaient, en dansant et en battant des mains. Les chants populaires historiques devaient être très-nombreux en Gaule et en Germanie, mais beaucoup avaient disparu, lorsque Charlemagne, qui faisait grand cas de cette antique littérature du peuple, les fit recueillir soigneusement

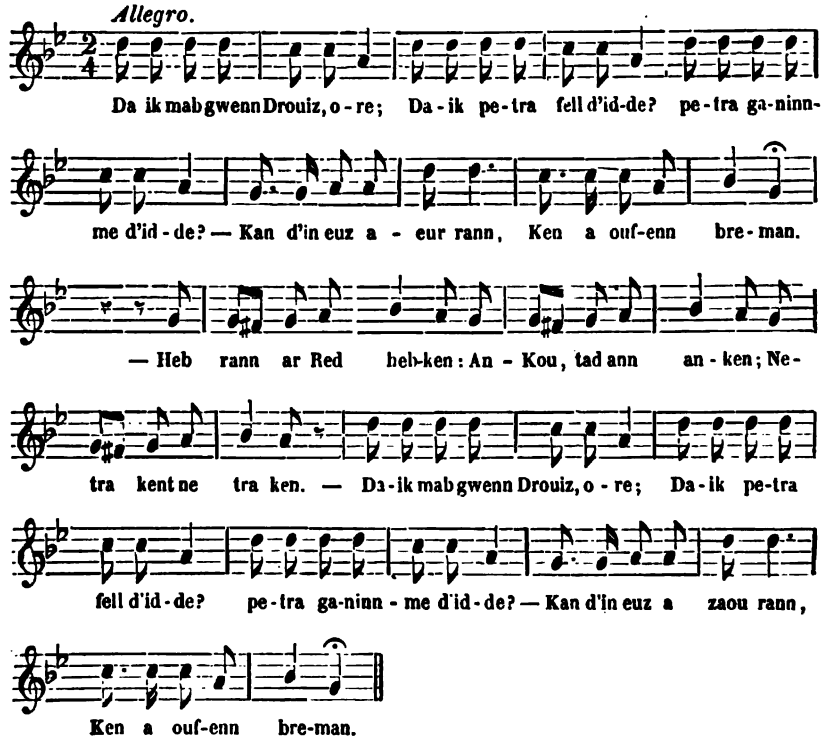

Fig. 321. — *Ar Rannou* (les Séries), chant breton, présumé de l'époque druidique; tiré des *Chants populaires de la Bretagne*, par M. de la Villemarqué, t. Ier.

dans tous les pays de son vaste empire. On ne saurait trop regretter la perte de ce précieux recueil, qui témoignait des sympathies de Charlemagne pour ce genre de poésie vulgaire. Éginhard raconte, à ce sujet, que l'empereur se délassait volontiers des pénibles travaux de son gouvernement, en écoutant les chansons de quelque barde breton ou de quelque scalde scandinave. Un jour, il permit à un jongleur lombard de venir exécuter devant lui et sa cour une cantilène (*cantiuncula*), qu'il avait

composée. Il y eut sans doute un chant de cette espèce, très-populaire et très-fameux, en l'honneur de Charlemagne, car, au dix-huitième siècle, on chantait encore des paroles en langue germanique sur le vieil air de ce chant, qu'on trouve désigné ainsi, dans un manuscrit de Wolfenbuttel : *Modus carelmanninc* (air de Charlemagne).

Du neuvième au douzième siècle, on ne peut citer que huit ou dix chants plus ou moins populaires, la plupart écrits en latin et, par conséquent, dus à des clercs ou à des lettrés : une complainte sur la mort de Charlemagne (*planctus Caroli*); un très-beau chant sur la bataille de Fontenay, en 841, par le Franc Angilbert; un chant sur la mort d'Éric, duc de Frioul, en 799, par Paulin, patriarche d'Aquilée; un chant pour célébrer la victoire de l'empereur Othon III sur les Hongrois ; un chant sur la mort de l'abbé Hugues, fils naturel de Charlemagne. Mais on peut mettre en doute la véritable popularité de ces vers savants, et le *Ludwigslied* est la seule chanson sincèrement populaire de toute cette époque. C'est un chant en langue germanique, qui rappelle la victoire éclatante que Louis III avait remportée, en 881, sur les Normands. Il se chantait encore, au douzième siècle, dans le nord de la France. En voici les premiers distiques, traduits :

Je connais un roi,
Il se nomme Louis,

Qui sert Dieu volontiers,
Et je sais que Dieu l'en récompense.

Enfant, il perdit son père,
Mais cette perte fut bientôt réparée.

Dieu l'appela
Et le prit sous sa tutelle, etc.

Les chants en langue romane rustique étaient, en réalité, les seuls qui avaient cours dans le peuple, alors que la langue tudesque était à peu près seule usitée à la cour des princes carlovingiens, et quand les clercs employaient presque exclusivement la langue latine dans l'habitude de la vie ecclésiastique ou scolastique. Une foule de ces chants étaient consacrés aux faits merveilleux ou historiques de la légende de Charlemagne : ils servirent à la composition des premières chansons de geste et des pre-

miers romans de chevalerie, qui les absorbèrent, sans en laisser subsister quelques-uns comme des monuments de cette antique littérature populaire (fig. 322). On est donc dans l'impossibilité de constater l'existence de ces chants primitifs, au moyen de preuves certaines et incontestables. (Voy. plus loin le chap. ROMANS.)

Les chants historiques en langue vulgaire manquent presque complétement pour la France jusqu'au treizième siècle. Il ne faut pourtant pas négliger de mentionner un chant latin, fort singulier, qui se rapporte à

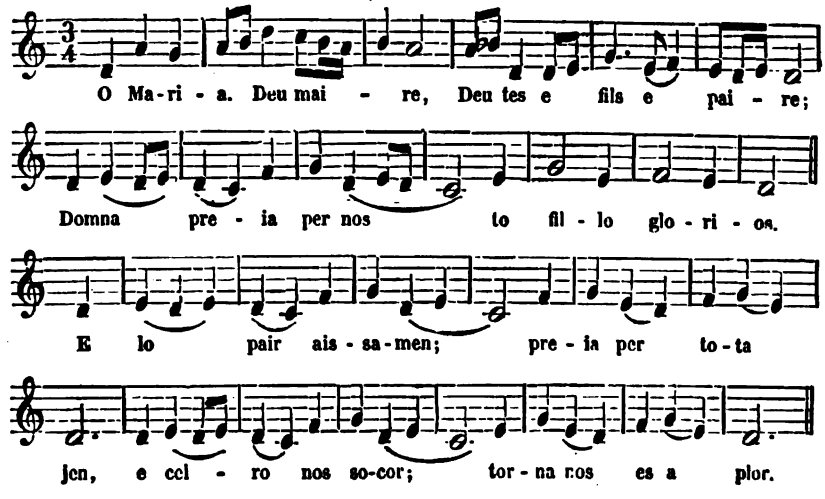

Fig. 322. — Chant des Croisés, datant de la première croisade (1096), mis en notation moderne par Fétis dans son *Histoire générale de la Musique*, t. IV.

l'histoire d'Abélard et qui fut composé par son disciple Hilaire, vers 1122, lorsque l'illustre maître, condamné par le concile de Soissons à cause des propositions téméraires de sa philosophie, abandonna pour toujours l'enseignement. Ce chant est divisé par strophes, de quatre vers rimés chacune, avec ce refrain en un vers français :

Tort a vers nos li mestre.

Soixante-dix-sept ans plus tard, à la mort de Richard Cœur de Lion, tué, en Limousin, devant le château de Chalus, qu'il assiégeait, les jongleurs de France se souvinrent que ce vaillant roi d'Angleterre avait été

délivré de prison par l'aide de son ménestrel Blondel, de Nesles, qui se fit reconnaître de lui en chantant un air que Richard avait composé lui-

Fig. 323. — Le duc Philippe le Bon, malade, confie l'éducation de son fils Charles, comte de Charolais, au poëte chroniqueur Georges Chastelain. D'après une miniature de l'*Instruction d'un jeune prince,* ms. du xve siècle, exécuté par les peintres de la cour de Bourgogne. Biblioth. de l'Arsenal, à Paris.

même. Un chant populaire, dans le style des chansons de geste, fut donc composé sur la mort de Richard; il eut des échos par toute la France, et

sans doute jusqu'en Angleterre ; nous en donnerons seulement quelques vers :

Et ço dont dei tos ors pleindre en plorant,
M'avient à dire en chantant et retraire
Que cil qui est de valur chief et paire
Li très-valens Richarz, rois des Engleis, est morz...
Morz est li rois, et sunt passé mil ans
Que tant prodom ne fust ne n'est de son semblant.

Nous devons renoncer, non sans regret, à passer en revue les chants historiques, qui nous sont restés du treizième au seizième siècle, et qui rappellent les principaux faits contemporains, les croisades et surtout la guerre des Anglais, la mort du connétable Bertrand du Guesclin, et d'autres morts célèbres, qui avaient des échos dans le peuple. Le Roux de Lincy a publié un curieux recueil de *Chants historiques français* depuis le douzième jusqu'au dix-huitième siècle et un second recueil de *Chants historiques et populaires* du temps de Charles VII et de Louis XI : on trouve dans ces deux recueils tout ce qu'on a pu découvrir de ces chants, qui se sont effacés, la plupart, de la mémoire des populations, avec le souvenir des événements qu'ils leur rappelaient. Il est vraiment étrange que la reconnaissance publique n'ait pas retenu quelques refrains des nombreux chants que la mission miraculeuse de Jeanne d'Arc avait inspirés à ses contemporains. Et pourtant on peut entendre encore, dans les veillées de campagne, aux environs de Tournay, une longue Complainte sur la mort de Philippe, le bon duc de Bourgogne (fig. 323), complainte touchante qui n'a pas trop vieilli, quoiqu'elle date de 1467. On en jugera par ce couplet :

Le bon duc, avant son trespas,
Et sentant la mort près de luy,
Tout bellement et par compas,
Fist ses regrès en grand annuy :
« Las ! dit-il, je laisse aujourd'hui
Ma chiere espouse encor vivant.
Adieu, ma dame, à qui je suy !
Priés pour moy, je voys morant. »

Au reste, l'importance du chant populaire ne se mesurait pas toujours à celle de l'événement qui le faisait naître. Il arriva fréquemment que de

Romanet & Cie

ADENEZ, LE ROI DES MÉNESTRELS,

envoyé par le duc Henri de Flandres et de Brabant, au comte d'Artois, Robert, frère du roi Louis IX, récite le *Roman de Cléomadès* devant la comtesse d'Artois, Mathilde de Brabant, et la reine de France, Blanche de Castille. Miniature d'un ms. du XIIIe siècle, n° 175 B. L. de la Bibliothèque de l'Arsenal.

hautes questions politiques et nationales n'inspiraient que quelques rimes insignifiantes, qui allaient bientôt se perdre sans émouvoir les sympathies de la foule, tandis qu'un tournoi, une cour plénière, une cérémonie publique, une fête de château féodal suffisaient pour éveiller spontanément la muse du peuple. Les inspirations de cette muse fantasque contrastaient bien souvent avec les circonstances qui les avaient provoquées. Un fait douloureux servait de thème à des chansons sarcastiques et joyeuses; en revanche, ce qui semblait devoir être un motif de joie et de satisfaction pour tous donnait lieu à des complaintes amères et malveillantes. Le chant populaire avait aussi, à la fois, deux voix contradictoires, l'une pour l'éloge et l'autre pour le blâme, lorsque deux courants d'opinions opposées venaient à s'établir dans les masses. Par exemple, quand le moine jacobin Clément assassina, à Saint-Cloud, le roi Henri III (1589), chassé de Paris par la Ligue, certains fanatiques chantèrent les louanges du meurtrier :

O le sainct religieux,
Jacques Clément bienheureux,
Des Jacobins l'excellence,
Qui, par sa bénévolence,
Et de par le Sainct-Esprit,
A mérité asseurance
Là haut au Ciel où il vist.

Et les politiques ou royalistes répondirent par ce chant de malédiction :

Il fut tué par un meschant mutin,
Jacques Clément, qui estoit jacobin.
Jacques Clément, si tu estois à naistre,
Las! nous aurions nostre Roy, nostre maistre!

Quelquefois, après un laps de temps plus ou moins long, un chant de tristesse noble et solennel se changeait en une parodie burlesque, dont l'origine n'était plus même connue. Ainsi la bataille de Pavie, où périt la fleur de la noblesse française autour de François Ier fait prisonnier (1525), était un beau et lamentable sujet de chant populaire; on racontait surtout avec admiration la mort héroïque de Jacques de Chabannes, seigneur de

la Palice, qui se fit tuer aux pieds de son roi. La complainte, composée en son honneur, commençait ainsi :

Monsieur de La Palice est mort,
Est mort devant Pavie...

Mais un siècle ne s'était pas écoulé, que ce chant national avait été défiguré et travesti de manière à devenir méconnaissable, et quelque mauvais plaisant s'était amusé à le rendre presque ridicule, en ajoutant, au début simple et naïf de l'œuvre primitive, une sorte de coq-à-l'âne bouffon :

Hélas! s'il n'estoit pas mort,
Il seroit encore en vie.

Dans certaines circonstances, on voyait tout à coup reparaître, sous une nouvelle forme, un vieux chant, qui n'avait laissé qu'un vague souvenir chez les vieillards, et qui semblait rajeunir en changeant de nom et d'objet. Ainsi, après la bataille de Malplaquet (1709), le bruit de la mort du chef de l'armée anglaise, lord Churchill, duc de Marlborough, ayant couru dans l'armée française, cruellement maltraitée par ce général, on se mit à chanter, comme pour se consoler des désastres de la guerre, une espèce de complainte facétieuse, qui n'était que l'imitation d'une chanson populaire, intitulée le *Convoi du duc de Guise,* que les soldats huguenots savaient tous par cœur, en 1563, à la suite de l'assassinat de François de Lorraine, dit le Balafré, sous les murs d'Orléans. Voici quelques couplets de cette vieille chanson; voici ceux du moins qui offrent le plus d'analogie avec la *Chanson de Malbrouck,* remise à la mode, deux siècles plus tard, par la cour de Louis XVI, quand la nourrice du dauphin, Mme Poitrine, l'eut apprise à Marie-Antoinette :

Qui veut ouïr chanson?
C'est du grand duc de Guise,
Doub, dan, don, dan, dou, don,
Dou, dou, dou,
Qu'est mort et enterré.

Qu'est mort et enterré.
Aux quatre coins de sa tombe,

Doub, dan, don, etc.
  Quatr'gentilhomm's y avoit,

Quatr'gentilhomm's y avoit,
  Dont l'un portoit son casque
Doub, dan, don, etc.
  L'autre ses pistolets.

  L'autre ses pistolets,
  Et l'autre son épée,
Doub, dan, don, etc.
  Qui tant d'Hugu'nots a tués!

. . . . . .
  La cérémonie faite,
Doub, dan, don, etc.
  Chacun s'allit coucher.

  Chacun s'allit coucher,
  Les uns avec leurs femmes,
Doub, dan, don, etc.
  Et les autres tout seuls.

Plusieurs savants, entre autres Génin, ont attribué une plus ancienne origine à la *Chanson de Malbrouck* ou du moins à une partie de cette chanson, dans laquelle on peut reconnaître, en effet, la tournure naïve et sentimentale des chants populaires du treizième siècle. Les exemples ne manqueraient pas pour prouver que ces chants traversent les siècles, en se dégageant de tous les souvenirs qui se rattachent à l'époque lointaine où ils ont jailli du cœur du peuple. Les petits enfants, dans les villages du Poitou, chantent encore, comme une antienne, cette strophe, moitié latine et moitié française, qui se rapporte certainement à la captivité du roi Jean, fait prisonnier à la bataille de Poitiers (17 septembre 1356) :

Christiana Francia
De laquelle le chef est pris,
Splendens regni gloria
Aux armes de la fleur de lys.

A côté des chants historiques, et dans la même catégorie, il faut citer les chants romanesques. Comme l'a dit un de ceux qui ont le plus profondément étudié cette poésie du peuple, « le récit y est brusque et coupé :

il laisse les détails secondaires dans l'ombre et ne s'arrête qu'aux traits saillants. Les mêmes formes de langage y sont répétées plusieurs fois; les discours des personnages sont reproduits textuellement, comme dans Homère. Le refrain est quelquefois sans rapport avec le sujet du récit. » Le plus beau de ces petits poëmes est peut-être le suivant, qui a reçu différentes formes dans nos différentes provinces, et qui est connu sous le nom de *Complainte de Renaud*. C'est tout un drame :

Quand Renaud de la guerre vint,
. . . . . .
Sa mère, à la fenêtre en haut,
Dit : « Voici venir mon fils Renaud.

LA MÈRE. Renaud, Renaud, réjouis-toi,
Ta femme est accouchée d'un roi.
RENAUD. Ni de ma femme, ni de mon fils,
Mon cœur ne peut se réjoui;
Qu'on me fasse vite un lit blanc
Pour que je m'y couche dedans. »

Et quand il fut mis dans son lit,
Pauvre Renaud rendit l'esprit.
(*Les cloches sonnent le trépassement.*)

LA REINE. Or, dites-moi, mère m'amie,
Qu'est-ce que j'entends sonner ici?
LA MÈRE. Ma fille, ce sont les processions
Qui sortent pour les Rogations.
(*On cloue le cercueil.*)

LA REINE. Or, dites-moi, mère m'amie,
Qu'est-ce que j'entends cogner ici?
LA MÈRE. Ma fille, c' sont les charpentiers
Qui raccommodent nos greniers.
(*Les prêtres enlèvent le corps.*)

LA REINE. Or, dites-moi, mère m'amie,
Qu'est-ce que j'entends chanter ici?
LA MÈRE. Ma fille, c'sont les processions
Qu'on fait autour de nos maisons.

LA REINE. Or, dites-moi, mère m'amie,
Quelle robe prendrai-je aujourd'hui?

LA MÈRE. Quittez le rose, quittez le gris;
Prenez le noir, pour mieux choisi.

LA REINE. Or, dites-moi, mère m'amie,
Qu'ai-je donc à pleurer ici?
LA MÈRE. Ma fille, je n' puis plus vous l' cacher
Renaud est mort et enterré.

LA REINE. Terre, ouvre-toi! terre, fends-toi!
Que j' rejoigne Renaud, mon roi. »
Terre s'ouvrit, terre fendit,
Et la belle fut engloutie.

Le chant religieux, qu'il ne faut pas confondre avec le chant liturgique, s'était développé dans une sphère beaucoup plus étendue que le chant historique, puisqu'il comprenait les prières, les légendes, les vies de saints, les miracles, les cantiques et les chants appropriés aux cérémonies du culte et aux fêtes de l'Église. Des trois catégories distinctes que nous avons indiquées pour classer les anciens monuments du chant populaire, celle du chant religieux est la plus riche et la plus féconde en œuvres naïves, empreintes de la foi et de la piété de nos ancêtres : car le peuple, en France, a toujours été sincèrement attaché à la religion. Il faut avouer, il est vrai, que le chant religieux populaire prenait parfois un ton facétieux et goguenard, qui n'était qu'une échappée naturelle de l'esprit gaulois et qui ne changeait pas sensiblement son caractère distinctif. L'Église s'était prononcée avec raison contre l'introduction des chants profanes dans le sanctuaire, et elle n'avait admis aucun chant en langue vulgaire au milieu des cérémonies réglées par le rituel. Cependant la Prose de l'Ane résista longtemps aux condamnations des conciles et des synodes, et fut l'objet d'une sorte de tolérance liturgique, sous les auspices du peuple qui répondait aux chantres, en imitant le braiment de l'âne. (Voy. ci-dessus le chap. CROYANCES POPULAIRES.) On peut donc croire que, dans beaucoup de diocèses, au moyen âge, les chants religieux en langue vulgaire, qu'on désigne sous le nom générique de *noëls*, se mêlaient parfois aux chants sacrés qui célébraient la naissance de Jésus dans l'étable de Bethléem. Ces chants en langue vulgaire accompagnaient la procession solennelle, qui se faisait la nuit de Noël, au son des instruments de mu-

sique, avec des costumes de bergers, autour de la crèche de l'Enfant-Dieu (fig. 324). Les assistants, qui représentaient les bergers, avaient chanté, dit-on, dès le treizième siècle, un noël commençant ainsi :

Seignors, or entendez à nous.
De loin sommes venus à vous
Pour querre Noël.

Un autre noël, de la même époque, lequel fut entièrement rajeuni au seizième siècle, retraçait *la joie des bêtes à la nouvelle de la naissance du saint Enfant* et donnait lieu à des tours de force d'harmonie imitative, lorsque les chanteurs imitaient successivement le chant du coq, le mugissement du bœuf, le bêlement de la chèvre, le braiment de l'âne et le beuglement du veau. Ce noël est curieux à citer :

Comme les bestes autrefois
Parloient mieux latin que françois,
Le coq, de loin voyant le faict,
S'écria : *Christus natus est* (le Christ est né);
Le bœuf, d'un air tout ébaubi,
Demande : *Ubi, ubi, ubi?* (Où, où, où?)
La chèvre, se tordant le groin,
Respond que c'est à Bethléem.
Maistre baudet, *curiosus* (curieux)
De l'aller voir, dit : *Eamus* (Allons!)
Et droit sur ses pattes, le veau
Beugle deux fois : *Volo! volo!* (je veux! je veux!)

Ce n'était là qu'une exception plaisante : car, généralement, le noël ne se distinguait des autres chansons religieuses que par sa pieuse et touchante naïveté, au point de pouvoir passer pour un véritable cantique. C'est en Bretagne surtout qu'il faut aller chercher les noëls les plus pittoresques et les plus émus, qui n'ont pas d'autre objet que de célébrer dignement la naissance du Rédempteur. Dans toute la France, d'ailleurs, et dans les villes aussi bien que dans les campagnes, les noëls gardèrent leur ancien caractère, tant que les croyances restèrent maîtresses absolues des cœurs chrétiens. Alors le Messie remplissait seul un chant composé en son honneur, et le poëte ne s'inspirait que d'un profond sentiment de respect et d'adoration. C'est à peine s'il consacrait le couplet final à demander à

Dieu le pardon des pauvres pécheurs. Mais peu à peu la pensée humaine et égoïste s'empara de ce chant populaire, au détriment de la pensée religieuse, et la dévotion aux choses de la terre remplaçant par degrés la dévotion aux choses du ciel, les noëls, tout en conservant leur forme ori-

Fig. 324. — Les bergers célébrant la naissance du Messie par des chants et par des danses. Fin du xve siècle Fac-simile d'une gravure en bois d'un *Livre d'heures* imprimé par Antoine Verard.

ginelle et même leurs prétentions au genre édifiant, se changèrent en requêtes personnelles, adressées à Jésus et à la Très-Sainte-Vierge, dans l'intérêt de ceux qui les chantaient.

En Beauce, par exemple, on chante encore aujourd'hui :

Honneur à la compagnie
De cette maison !

A l'entour de votre table,
Nous vous saluons.
Nous sommes v'nus de païs étrange
Dedans ces lieux :
C'est pour vous faire la demande
De la part à Dieu.

Il y a aussi un noël, très-long, composé et chanté pendant la Ligue, et ce noël, si remarquable sous le double rapport du sentiment et de l'expression, est réellement un chant populaire, religieux et politique à

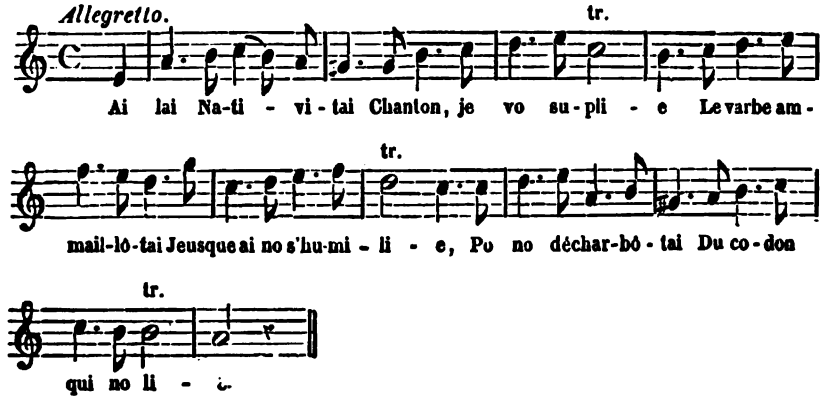

Fig. 325. — Noël en patois bourguignon, avec la musique notée; d'après les *Noei borguignon de Gui Barôtai,* publ. par Bernard de La Monnoye (1738).

la fois, où les bons catholiques déplorent le malheur des temps. Trois couplets de ce chant pathétique feront connaître l'esprit général de la pièce, qui mériterait d'être citée en entier :

Nous te requérons, à mains jointes,
Vouloir ouïr nos griefves plaintes,
Nous, pauvres pastoureaux;
De toutes parts on nous saccage,
On nous détruit, on nous ravage,
Et brebis et agneaux.

Le soldat, tous les jours, sans cesse,
En nos casettes nous oppresse,
Pille et emporte tout :
Il nous compresse, il nous rançonne;
A son départ, souvent nous donne
Encore un meschant coup.

Que si bientost tu n'y prends garde,
Nous mettant sous ta sauvegarde,
  Hélas! c'est fait de nous.
Oste-nous donc de ces misères,
Fais cesser nos civiles guerres,
  Te prions à genoux!

Le noël prit bientôt tous les tons, toutes les allures. Ce ne fut plus même un chant religieux : c'était un cadre qu'on pouvait étendre à volonté pour

Fig. 326. — Chanteur de complaintes s'accompagnant sur la viole. Miniature d'après un ms. du XIIIe siècle, n° 6819. Biblioth. nat. de Paris.

y faire entrer toutes les allusions aux événements du jour, tous les portraits des personnages qu'il s'agissait de railler ou de flatter, toutes les inventions de l'épigramme et de la satire. Le poëte faisait défiler devant la crèche de Jésus une foule d'individualités anciennes et modernes, qui, comme les rois mages, apportaient des présents à l'Enfant divin. Le noël était devenu burlesque, grivois, impertinent et quelquefois impie; mais d'ordinaire il n'était que l'expression malicieuse de la gaieté populaire.

Voici un seul couplet qui présente un assez piquant échantillon de ce que pouvait être le noël du seizième siècle :

Messire Jean Guillot,
Curé de Saint-Denis,
Apporte plein un pot
Du vin de son logis.
Prestres et escolliers,
Toute icelle nuictée,
Se sont mis à sauter,
Chanter
Ut, ré, mi, fa, sol, la,
la, la,
A gorge desployée.

Les cantiques et les complaintes religieuses conservèrent plus longtemps que les noëls un caractère de dévotion pure. Ce sont bien là des œuvres populaires qui ne sortent pas de la fabrique d'un poëte de profession ; elles ressemblent à des prières, à des oraisons, mesurées au rhythme de la psalmodie ecclésiastique. C'étaient les pèlerins, les montreurs de reliques, les vendeurs de médailles bénites qui chantaient d'un accent lent et monotone ces interminables histoires de saints et de saintes, *Geneviève de Brabant, Saint Roch, Saint Antoine* et tant d'autres, véritables poëmes du moyen âge, chefs-d'œuvre de naïveté et de foi, que la tradition perpétue de nos jours en les rajeunissant, et qui survivront peut-être longtemps à des œuvres élégantes que la poésie lettrée est impuissante à sauvegarder de l'indifférence et de l'oubli (fig. 326). Il est permis, par exemple, d'assigner une date très-ancienne à un cantique modernisé, qui débute ainsi :

C'est sainte Catherine,
La fille d'un grand roi :
Son père était païen,
Sa mère ne l'était pas.
Ave Maria, Sancta Catharina,
Dei mater, alleluia.

Un jour à sa prière
Son père la trouva :
« Catherine, ô ma fille,
Catherine, que fais-tu là? »
Ave Maria, etc.

« J'adore, j'adore, mon père,
Le bon Dieu que voilà.
C'est le Dieu de ma mère :
Votre Dieu n'est pas là. »
Ave Maria, etc.

Fig. 327. — La Musique personnifiée, fac-simile d'une gravure sur bois de la *Margarita philosophica*; édition de Bâle, 1508, in-4°.

Les légendes qui se rapportent à la Vierge forment une classe à part, et sont empreintes souvent d'un charme singulier. Plusieurs récits du moyen âge furent consacrés à célébrer sa miséricorde et le pouvoir qu'elle exerce, au nom de sa maternité, sur Dieu lui-même. Une chanson périgourdine roule sur ce sujet; en voici la traduction :

Une âme est morte cette nuit,
Elle est morte sans confession.
Personne ne la va voir,

Excepté la Sainte Vierge.
Le Démon est à l'entour :
« Tenez, tenez, mon fils Jésus,
Accordez-moi le pardon de cette pauvre âme.
— Comment voulez-vous que je lui pardonne?
Jamais elle ne m'a demandé de pardon.
— Mais si bien à moi, mon fils Jésus;
Elle m'a bien demandé pardon.
— Eh bien! ma mère, vous le voulez?
Dans le moment même je lui pardonne. »

Les chants populaires domestiques sont innombrables et d'une variété extraordinaire; ce sont ceux qui ont fait le mieux vibrer la corde humaine dans le cœur du peuple. L'amour conjugal et l'amour maternel ont inspiré le plus grand nombre de ces chants; les joies et les douleurs de la famille y sont vivement exprimées et souvent avec un rare bonheur d'expression; les métiers, les industries y racontent leurs peines et leurs plaisirs. On y va tour à tour de l'épigramme à l'élégie, de la confidence intime des sentiments de l'âme les plus tendres et les plus délicats aux plus folles, aux plus capricieuses boutades de l'esprit; on y voit se dérouler tour à tour les différentes positions de la vie sociale. Ces chants domestiques se divisent et subdivisent à l'infini : chansons de soldat et de marin, de berger et de laboureur, de pêcheur et de chasseur; chansons d'artisans sédentaires, tels que forgerons, tisserands, cordonniers, fileuses, menuisiers; chansons de compagnonnage; chansons qui se rapportent aux travaux de la campagne, tels que semailles, moissons, vendanges; chansons satiriques; chansons qui se rattachent aux diverses phases de l'existence de famille, mariage, baptême, première communion, mort, veuvage, etc.; chansons bachiques et badines; rondes et chansons de l'enfance, etc. On trouvera des types de tous ces chants dans les *Instructions du Comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France,* qui ont été rédigées par M. Ampère; jamais on n'a rien écrit de plus ingénieux, de plus substantiel, de plus net sur les chants populaires de la France.

Et toutes ces chansons, qui n'ont pas d'auteurs connus ou qui furent adoptées par ce grand poëte anonyme et collectif qu'on appelle le peuple, sont réellement des chants populaires et ne doivent pas être confondues avec les œuvres individuelles de la poésie lettrée, souvent médiocres, que

Montaigne dédaignait comme « sans honneur et sans prix ». Quelques-uns de ces chants populaires peuvent passer pour des chefs-d'œuvre, en dépit de leur insuffisance et de leurs fautes grammaticales. La mesure du vers paraît fausse, la rime est remplacée par une assonance, l'expression s'éloigne du sens; mais ces petites compositions n'en ont pas moins une physionomie charmante, et l'on y reconnaît le type de la poésie du peuple. Les poëtes de profession, les grands poëtes eux-mêmes, ne dédaignaient pas de les imiter, en leur prêtant une forme plus correcte qui n'ajoutait

Fig. 328. — *Minnesingers*. D'après les *Poésies des Minnesingers*, ms. du XIVe siècle. Biblioth. nat. de Paris.

rien à leur charme natif. Voici un couplet brabançon du quinzième siècle, qu'un gentilhomme de la cour de Bourgogne, Georges de Lalaing, avait retenu et qu'il écrivit sur l'album d'une belle dame, Hélène de Mérode :

Elle s'en va aux champs, la petite bergière,
Sa quenouille filant; son troupeau suyt derrière.
Tant il la fait bon veoir, la petite bergière,
Tant il la fait bon veoir.

Le même album nous a conservé aussi une ronde villageoise, qui se chantait dans le Hainaut :

Nous estions trois sœurs toute d'une volonté,
Nous allîmes au fond du joly bois jouer...
Vray Dieu! Qu'il est heureux, qui se garde d'aimer!

La plupart de ces chansons étaient composées sur des airs, également populaires, que tout le monde savait alors et dont l'origine inconnue remontait souvent à plusieurs siècles. Quelquefois néanmoins le chant avait été fait en même temps que les paroles, et il appartenait aussi à la musique du peuple, qui a excellé de tous temps à trouver des mélodies simples, gracieuses et touchantes (fig. 327).

Chaque province, chaque ville, et presque chaque village, eut ses chants particuliers, qui étaient déposés dans la mémoire des familles indigènes, comme dans des archives locales. Ces chants représentaient la tradition des idées, des croyances, des mœurs, surtout de l'idiome du pays, et cet idiome en circonscrivait la conservation dans les limites de la région où il se parlait. De là une prodigieuse quantité de chants populaires qui se sont incrustés dans tous les patois, et qui datent de toutes les époques. Le patois change, flamand, picard, normand, poitevin, bourguignon, provençal, auvergnat, languedocien, mais toujours et partout on sent l'âme du peuple, on entend la voix du peuple. On peut se rendre compte de l'ancienneté de quelques-unes de ces chansons, malgré le rajeunissement du dialecte, lorsqu'on entend les paysans du Berry qui labourent avec des bœufs régler la marche de ces animaux par un chant inintelligible, entrecoupé de ces mots latins : *I bos* et *Sta bos* (Marche, bœuf! Bœuf, arrête!). Il ne faut donc pas s'étonner de retrouver dans plusieurs chants populaires du pays Chartrain et de l'Auvergne ces refrains, *la guilloné* et *la guillona,* où l'on reconnaît le chant d'origine gauloise, qui se terminait par ces mots : *Au gui l'an neu,* et qui a survécu si longtemps aux cérémonies druidiques.

Les différentes races d'hommes établies en Europe, les différents pays qui composent cette partie du monde, ont eu jadis leurs chants populaires, et ils se sont montrés jaloux de les conserver comme des monuments de leur nationalité; car ces chants populaires étaient bien l'expression native du caractère de la nation qui les avait produits. On s'occupe maintenant de les rechercher soigneusement et d'en conserver les précieux vestiges; ce sont là, en effet, les plus rares et les plus intéressants documents de l'histoire des peuples.

L'Allemagne, dont Charlemagne avait déjà fait rassembler les chants

nationaux, pour les léguer à la postérité, vit ces vieux chants se traduire en longs poëmes, vers le douzième siècle, et former la magnifique épopée des *Niebelungen*. Les poëtes allemands créèrent alors une nouvelle famille de chants, qui étaient destinés, par leur nature même, à devenir populaires, mais qui ne doivent pas, pour la plupart, être considérés comme des œuvres émanées du peuple même. Les *Minnesingers* (chanteurs d'amour), qui ont composé un grand nombre de ces chants lyri-

Fig. 329. — Musiciens allemands jouant du luth et de la harpe, dessinés et gravés par J. Amman, XVIe siècle.

ques, différaient peu des troubadours de la France méridionale (fig. 328); les *Meistersingers* (maîtres chanteurs) avaient plus d'analogie avec les jongleurs de la langue d'oil. L'œuvre des *Minnesingers* resta, du douzième au quatorzième siècle, renfermée dans les cours des princes, dans les châteaux des seigneurs, qui tenaient à honneur d'être eux-mêmes des chantres d'amour et qui faisaient une guerre implacable aux vieux chants populaires de la Germanie. L'œuvre des *Meistersingers*, au contraire, était faite pour le peuple et pour la bourgeoisie. Ces poëtes et ces musiciens (fig. 329), qui exploitaient un genre de littérature plus conforme au génie

allemand, n'eurent pas de peine à imposer silence aux *Minnesingers* et à leur succéder, au quinzième siècle, en popularisant un nouveau genre de poésie, qui contenait les germes de l'art dramatique. (Voy. plus loin POÉSIE NATIONALE.)

Les chants populaires de l'Allemagne sont surtout dignes d'attention, quand ils se présentent sous la forme éminemment poétique de la ballade; le caractère de la ballade allemande a quelque chose de doux et de mélancolique, de senti plutôt que de jugé (selon l'heureuse expression de

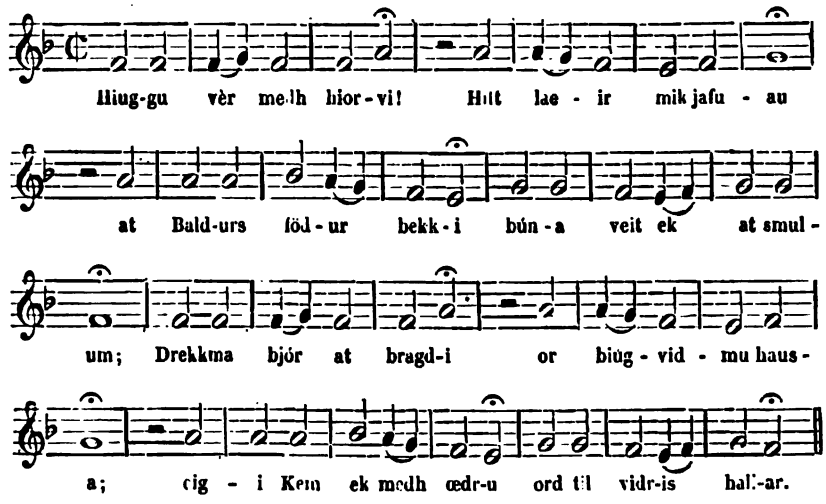

Fig. 330. — Chant de l'Épée, mélodie originale du *Krakumal*, monument des scaldes scandinaves (IXe siècle), publié par Fétis, dans son *Histoire de la Musique*, t. IV. Chacune des 28 strophes de ce chant commence par un vers signifiant : Nous avons combattu avec l'épée.

M. Fertiault), de vague et de touchant. Elle offre, d'ordinaire, un petit drame, où se réunissent et se fondent ensemble les éléments lyriques, scéniques et familiers. Pensive, mystique, elle laisse deviner plus qu'elle n'en dit, et c'est comme un parfum épuré de l'âme qu'elle exhale et qui émeut profondément. L'Allemagne a, comme la France, ses chants populaires historiques, religieux et domestiques; elle les a peut-être mieux conservés que nous.

L'Angleterre est riche aussi en ballades anciennes, qui ne le cèdent pas à celles de l'Allemagne. La ballade anglaise affecte, de préférence, des tendances épiques; simple et naïve, elle se laisse aller volontiers à des déve-

loppements qui lui donnent les proportions d'un poëme en plusieurs chants. Mais, quelle que soit son étendue, quelle que soit sa forme poétique, elle se plaît à exprimer les sentiments les plus tendres et les plus délicats en évoquant les légendes merveilleuses de l'antique Bretagne. L'Écosse possède encore une foule de ballades nationales, où se reflète la

Fig. 331. — Gondole vénitienne, gravure tirée de la *Grande procession du Doge à Venise*, et attribuée à Jost Amman; Francfort, 1597, in-folio.

poésie de ses sites sauvages, de ses lacs brumeux et de ses montagnes couvertes de sapins. « Les contes de la tradition, dit Walter Scott, qui a publié les *Chants des Écossais,* les chansons acccompagnées de la flûte et de la harpe du ménestrel, étaient probablement les seules ressources contre l'ennui, pendant les courts intervalles où les *highlanders* (montagnards) se reposaient de leurs aventures guerrières. » On reconnaît la source où Macpherson a puisé les inspirations fantastiques et mélancoliques de son Ossian apocryphe. L'Irlande est également fière de ses ballades natio-

nales, et Thomas Moore, qui les a publiées pour la première fois, leur donne la préférence sur les ballades écossaises.

En Danemark, en Suède, en Norvége, le chant populaire a été, pendant des siècles, la seule histoire qui se transmît de génération en génération. Tous ces pays eurent des poëtes nationaux, nommés *scaldes,* qui chantaient, sur les champs de bataille, pour animer les guerriers (fig. 330). Ces poëtes, guerriers eux-mêmes, improvisaient, aux sons de la harpe, des chants rhythmés, dans lesquels ils racontaient, sous une forme à la fois naïve et solennelle, les grands faits militaires de leurs héros, qu'ils associaient aux sombres divinités de la mythologie d'Odin. Le peuple s'abreuvait sans cesse à ces sources de poésie belliqueuse, mélancolique et sauvage : marins, soldats, chasseurs, chacun laissait vibrer les cordes de la harpe éolienne, qu'il avait, pour ainsi dire, au fond de l'âme, et ces œuvres anonymes, vraiment populaires, ont formé le recueil connu sous le nom de *Kemperiser.* « Les chants populaires de la Suède, dit M. Marmier, ressemblent beaucoup à ceux d'Écosse, d'Allemagne, de Hollande et de Danemark. Les Danois ont été pendant assez longtemps en relation immédiate avec l'Angleterre, pour y répandre et pour y puiser des faits héroïques, des légendes d'amour ou de religion. »

La Russie et la Pologne ont des chansons populaires, qui ne se ressemblent pas et qui datent pourtant de la même époque du moyen âge : en Pologne, le chant populaire est surtout historique, guerrier et chevaleresque; en Russie, il est plutôt religieux et domestique; ce sont les paysans qui chantent leurs joies et leurs tristesses. La Servie et les provinces danubiennes ne sont pas moins riches en chants populaires : ils ont été rassemblés dans un recueil intitulé *Danitza,* et beaucoup d'entre eux appartiennent à une époque très-reculée. Ce sont surtout des chants de guerre et des chants d'amour, qui se distinguent par une exquise délicatesse. La Grèce moderne a recueilli, à l'exemple de la Servie, avec un pieux respect, ses anciens chants populaires, qui conservent souvent un parfum d'antiquité, sous la forme d'une ballade légendaire du moyen âge. Quelques-uns de ces chants sont contemporains de la conquête de Constantinople par les croisés français, au douzième siècle, et de l'occupation de la Morée, qui devint alors une principauté française.

L'Italie ne nous donne pas pour des chants populaires les chansons (*canzoni*) composées par ses poëtes, qui se qualifiaient de *diseurs en rimes* et de *fidèles d'amour,* à l'exemple des troubadours de Provence et de Languedoc. Ces poésies, pleines de concetti, de métaphores et d'exagérations mystiques, firent sans doute beaucoup d'honneur, dans le monde de la galanterie raffinée, aux Guido Cavalcanti, aux Cino de Pistoia, aux Guido Orlandi et à tant d'autres *fidèles d'amour,* mais elles pénétrèrent peu dans le peuple, qui ne les comprenait pas ou qui s'en moquait. Le rhythme et le chant étaient, en quelque sorte, des besoins instinctifs, dans ce pays, où sont innées la poésie et la musique. Au siècle dernier les gondoliers de Venise chantaient encore des vers du Tasse, en conduisant leurs barques (fig. 331). Mais ce n'est point là le chant populaire; il faut aller le chercher dans les nombreux patois, qui rivalisent avec la langue italienne académique, et qui la surpassent souvent. Il n'y a pas de petite ville, de petite bourgade, qui n'ait sa littérature locale et qui ne puisse s'enorgueillir des œuvres naïves, spirituelles et poétiques de ses enfants.

En Espagne, plus encore que dans toute autre contrée de l'Europe, le chant populaire a une physionomie bien tranchée, bien originale; ce n'est plus la forme de la ballade rêveuse et mélancolique, gracieuse et délicate. Nous sommes ici dans la mère-patrie de la romance, c'est-à-dire du chant héroïque, analogue aux anciennes chansons de geste écrites en roman. Rien ne répond mieux, d'ailleurs, à la définition la plus juste qu'on ait donnée du chant populaire. « De même que les romances sont les véritables histoires du moyen âge espagnol, a dit M. Damas-Hinard, elles en sont également la poésie. Le peuple espagnol, le poëte des romances, a composé avec amour ces chants, dont il était lui-même le sujet et le héros. Durant plusieurs siècles et dans chaque génération, les hommes les mieux doués se sont à l'envi appliqués à les orner et à les embellir. » La partie la plus importante du *Romancero* se compose des romances du Cid, qui datent, suivant les critiques, du onzième ou du treizième siècle; mais, bien avant cette époque, l'Espagne avait des chants populaires, qu'on doit faire remonter au roi Rodrigue, c'est-à-dire au huitième siècle, sans qu'on puisse élever de doutes sur l'authenticité de ces poésies nationales, qui portent avec elles le cachet indélébile de leur origine. Quant à

la collection des chants populaires espagnols, depuis la conquête de Grenade par Gonzalve de Cordoue, en 1492, jusqu'à la fin du seizième siècle, elle serait si considérable, qu'on n'a pas osé entreprendre de la réunir, et plus tard on aura bien de la peine à retrouver ces belles romances historiques que les muletiers de l'Andalousie chantaient naguère, par les chemins ou aux veillées de la *posada,* en s'accompagnant de la mandoline.

Fig. 332. — Trouvère français, d'après un dessin des *Poésies de Guillaume de Machaut*, ms. du XIVe siècle. Biblioth. nat. de Paris.

POÉSIE NATIONALE

Décadence de la poésie latine. — Origines de la poésie vulgaire. — Troubadours, trouvères et jongleurs. — Rutebeuf. — Thibaut de Navarre et son école. — Marie de France. — Roman du *Renard*. — Bible Guyot — Roman de *la Rose*. — Les Minnesingers. — Dante. — Le *Romancero*. — Les Meistersingers. — Pétrarque — Poëtes anglais; Chaucer. — Eustache Deschamps, Alain Chartier, Charles d'Orléans, Villon. — Chambres de rhétorique. — Poëtes de la cour de Bourgogne. — Poésie latine moderne. — Poëmes chevaleresques en Italie. — Clément Marot et son école. — Les poésies épiques, le Tasse, Camoëns. — Poëtes de l'Allemagne et des pays du Nord. — Ronsard et son école. — La poésie sous les Valois.

NE fois les Barbares établis sur les ruines de l'empire romain d'Occident, » dit M. Charles Nisard, à qui nous devons un brillant tableau de l'histoire de la poésie chez les différents peuples de l'Europe, « la chute de l'éloquence et de la poésie s'accomplit avec une incroyable rapidité. Boèce, dans sa prison, écrit son traité *de la Consolation philosophique,* et meurt, peu après, dans les supplices (526). Ce traité, où la plus belle morale de l'antiquité se mêle aux plus tendres sentiments de la résignation chrétienne, est la dernière protestation d'un art qui s'éteint; c'est la voix du cygne, exhalant ses dernières mélodies sous le couteau qui l'immole. »

Boèce, en effet, fut un des derniers Romains qui surent écrire en vers latins frappés au coin de l'antiquité classique. Depuis le règne de Théodose le Grand, la poésie latine n'avait fait que décliner et tomber en désuétude; l'Église ne s'en servait plus guère que pour les hymnes sacrés. Voilà pourquoi la plupart des poëtes, du cinquième au septième siècle,

saint Paulin, Sedulius, saint Prosper, Sidoine Apollinaire, Juvencus, Venantius Fortunatus, etc., ne s'exercent que sur des sujets pieux ou moraux. Le chant des hymnes, dans l'esprit de l'Église, était destiné à combattre et à faire disparaître le chant de certaines poésies hérétiques ou déshonnêtes que les Barbares ou les Romains de la décadence se plaisaient à répéter; les hymnes triomphèrent, avec la pudeur et la foi.

La langue romane, qui, sous diverses formes, eut cours par toute l'Europe, du sixième au dixième siècle, ne produisit pas d'autres ouvrages de poésie que des chants populaires, qui se transmettaient de génération en génération, et qui, n'ayant pas été recueillis, comme les chants

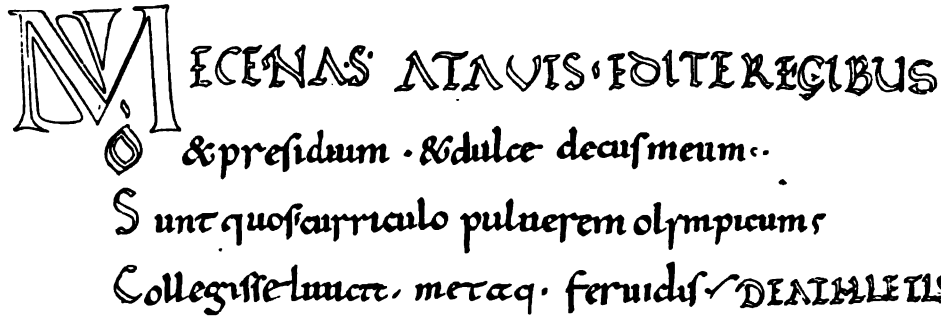

Fig. 333. — Poésies d'Horace; fragment de l'*Ode à Mécène*, ms. du xe siècle. Bibliothèque nat. de Paris.

tudesques le furent par ordre de Charlemagne, s'effacèrent de la mémoire du peuple (voy. le chap. CHANTS POPULAIRES). Quant à la poésie écrite, cultivée par un petit nombre de lettrés et de clercs, c'était toujours la poésie latine (fig. 333), mais dénaturée par les mots de création nouvelle. Il faut descendre au dixième siècle pour rencontrer les premiers échantillons poétiques de la langue romane du nord et de la langue romane du midi de la France. Les plus anciens monuments de la poésie française sont la Cantilène de sainte Eulalie, les deux poëmes du manuscrit de Clermont-Ferrand, consacrés à saint Léger et à la Passion de Jésus-Christ, et, plus tard, au onzième siècle, la *Chanson de saint Alexis*. En provençal, nous devons d'abord citer le *Mystère des Vierges sages et des Vierges folles*, et antérieurement le *Poëme de Boèce*. C'est une pièce de deux cent cinquante vers, sur la captivité de Boëce : ces vers de dix syllabes sont divisés en

stances inégales et terminés, dans chaque stance, par une même rime masculine. Cette espèce de poëme est certainement antérieure au dixième siècle. Telles sont les origines de notre langue poétique.

Dès cette époque la poésie vulgaire est fondée sur l'accent et l'assonance, comme la poésie latine rhythmée. On peut affirmer, de plus, que cette poésie vulgaire était chantée et que les jongleurs, qui répétaient des vers sur un mode musical en jouant de la viole, avaient dès lors commencé à paraître. Il est donc certain que les premiers trouvères et troubadours furent contemporains de la formation de cette langue romane, qui s'exprimait en vers accentués, syllabiques et consonnants. Le trouvère, au nord, le troubadour, au midi, était le poëte sachant *trouver* (trobar), c'est-à-dire inventer, et donnant à sa pensée une forme littéraire. On ne connaît pas de troubadours avant le onzième siècle. Le premier qui ouvrit l'ère brillante de cette poésie nouvelle fut Guillaume IX, comte de Poitiers, né en 1070, lequel, à la mort de son père, devint duc d'Aquitaine et de Gascogne. On a publié plusieurs pièces de lui qui prouvent l'état déjà florissant de la langue romane. Après lui, la poésie s'épanouit de toutes parts, et il convient de subdiviser les troubadours en plusieurs écoles locales. La première, et peut-être la plus importante, c'est l'école limousine, dont Bertrand de Born, Gaucelm Faydit et Bernard de Ventadour sont les chefs. A l'école de Gascogne on a rattaché Geoffroy Rudel, Arnauld de Marveilh et vingt autres. L'école d'Auvergne est fière d'avoir produit un vigoureux satirique, le fameux Pierre Cardinal, et Pons de Capdeuil (fig. 334). Raymond Vidal est la gloire de l'école de Toulouse; Guillaume Riquier, de l'école de Narbonne; Raymond Gaucelm, de l'école de Béziers. Il ne reste plus à parler que de l'école provençale, qui s'enorgueillit de Raimbaud de Vaqueiras et de Folquet de Marseille; mais il faudrait citer cent autres noms non moins illustres.

Ces troubadours ont l'imagination vive, l'intelligence prompte, la fantaisie capricieuse, l'humeur gaie, maligne et caustique. Leur poésie, où se reflète plus ou moins un rayonnement lointain des poëtes de l'ancienne Rome, est toute méridionale; elle se consacre presque exclusivement aux inspirations de l'amour ou, du moins, à l'expression multiple de la galanterie la plus raffinée; elle se plaît dans les rêves tendres; elle s'entoure

sans cesse des images de la nature la plus riante. Cette poésie faisait le charme de la société la plus polie, et chacun, qu'il fût prince ou seigneur, bourgeois ou fils d'artisan, tenait à honneur d'être poëte. On compte plus de deux cents troubadours, qui, pendant trois siècles, abordèrent avec succès tous les genres de la poésie romane et qui ont laissé une innombrable collection d'œuvres charmantes, ingénieuses et délicates. Ces œuvres, encore inédites en grande partie, avaient eu de glo-

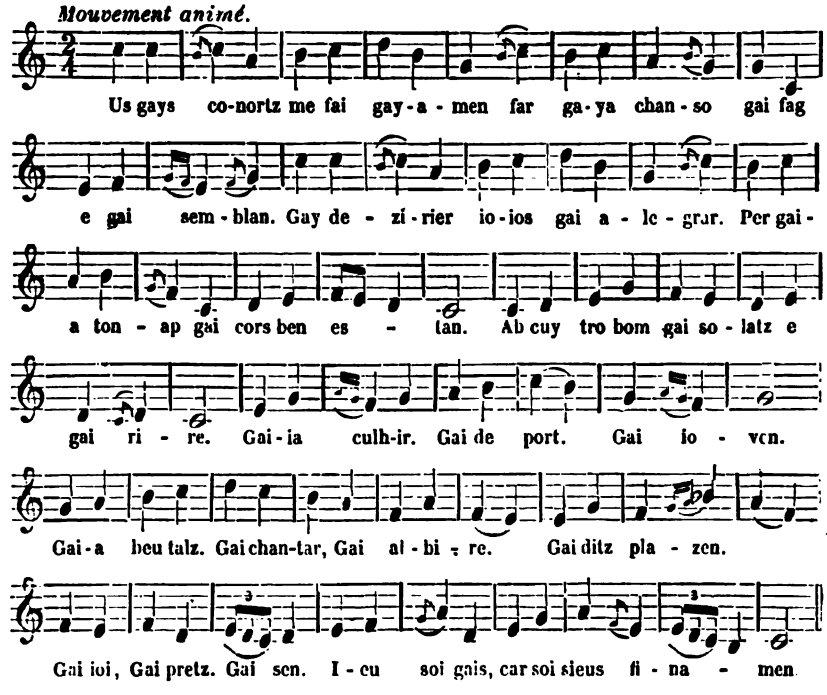

Fig. 334. — Chanson du troubadour Pons de Capdeuil, avec la musique (XIIe siècle); publiée par Fétis, d'après un ms. de la Biblioth. nat. de Paris.

rieux échos jusqu'en Italie, puisque Dante et Pétrarque en faisaient leurs délices. Les poésies des troubadours se distinguent, en effet, par la grâce de l'invention, la science du rhythme, la variété infinie de la forme, l'abondance des images et la richesse du coloris. Ce sont surtout des chansons d'amour, des pastorales; mais il faut aussi mentionner quelques pièces religieuses et des satires, souvent terribles, qu'on désignait sous le nom de *sirventes*.

Lorsque quelques jongleurs nomades du Midi apportèrent les poésies des troubadours dans les provinces du centre et du nord de la France, vers le commencement du treizième siècle, ces provinces avaient depuis longtemps une poésie indigène en langue vulgaire, et elles possédaient des poëtes qui s'étaient nommés eux-mêmes *trouvères* (fig. 335), pour se distinguer des jongleurs que leur profession subalterne avait habitués depuis trois ou quatre siècles à chanter des chants populaires en jouant de divers instruments à cordes. Dès que la langue romane de la France du nord eut fait assez de progrès pour devenir une langue écrite, la poésie fut son expression spontanée. Ce fut pour indiquer la ligne de démarcation qui séparait la *langue d'oil* et la langue romane du midi que cette dernière prit à son tour le nom de *langue d'oc*. Mais il faut bien constater que les trouvères, malgré certaines imitations locales de la poésie des troubadours, n'ont avec ceux-ci aucune analogie d'invention littéraire ni de génie poétique. Ce sont les trouvères qui eurent l'honneur immortel de créer, dès le onzième siècle ou auparavant, ces chansons de geste et ces romans de chevalerie que tous les peuples ont admirés, traduits, imités, et que la littérature de la langue d'oc n'a jamais su inventer. (Voyez ci-dessus le chap. ROMANS.)

Fig. 335. — Trouvère s'accompagnant sur la viole, sculpture du portail de l'abbaye de Saint-Denis. XIIe siècle.

La langue d'oil, dès son origine, avait produit deux familles de poëtes absolument différents, qui représentaient en quelque sorte la poésie épique et la poésie légère. Les grands trouvères, ceux qui recueillaient les chants populaires et les traditions nationales pour en faire les chansons de geste et les romans chevaleresques, appartenaient parfois au service domestique des cours princières et des châteaux féodaux; ils vivaient réellement au milieu de la noblesse guerrière, et ils ne composaient que pour elle leurs longs poëmes nationaux, qu'ils récitaient solennellement, aux sons de la viole, dans les festins et les assemblées aristocratiques. Mais les petits trouvères, qui avaient pu jusqu'à un certain point subir l'influence des troubadours et qui n'étaient souvent que des jongleurs nomades, créèrent la littérature galante et joyeuse de la langue d'oil. Ils eurent, comme les troubadours, des *serventois,* des *descors,* des *rotruenges;* ils empruntèrent les lais aux chanteurs bretons; ils inventèrent les *jeux partis,* les *fabliaux* et les *contes,* qui sont bien français. Le fabliau est ce qu'il y a de plus parfait et de plus scandaleux, hélas! dans le bagage des trouvères et des jongleurs de la langue d'oil. Ce sont parfois des chefs-d'œuvre de naïveté et de malice; le style a toutes les qualités du genre; il abonde en traits excellents. Le vers de huit syllabes se prête merveilleusement à ce genre nouveau. Dans la plupart de ces contes, qui sont trop souvent orduriers et méprisables, on peut reconnaître assez aisément les sources anciennes où les auteurs ont puisé leurs sujets; un grand nombre pourtant sont de leur invention, et ce ne sont pas les moins immoraux, car les trouvères du peuple étaient, pour la plupart, des mécréants, des ivrognes et des débauchés.

Rutebeuf, mort vers 1290, est le plus célèbre de ces trouvères-jongleurs; il a laissé une cinquantaine de compositions exquises et spirituelles, mais presque toutes satiriques, contre les nobles, les riches, les moines et les clercs. On s'explique sans peine qu'il ait été toute sa vie pauvre et dédaigné; il s'est représenté lui-même toussant de froid, bâillant de faim, au seuil inflexible des châteaux. Tous ces pauvres hères, qui allaient ainsi de porte en porte, demandant à faire entendre leur poésie et leur musique, ne se recommandaient pas plus que Rutebeuf par leur caractère et leur conduite. Un d'eux, *nommé Colin Muset, n'avait pas craint*

de s'attaquer au roi en personne, qui ne daigna pas lui faire payer cher sa sanglante diatribe. Mais, en somme, ces excès poétiques furent peu favorables aux trouvères et aux jongleurs, qui ne tardèrent pas à se voir partout méprisés, repoussés et abandonnés.

Une seule école de trouvères, nobles la plupart, était au treizième siècle en pleine faveur, à la cour des rois, chez les princes et chez les grands; on y voyait des hommes tels que Quenes ou Conon de Bethune (fig. 336) et le comte Thibaut de Champagne, depuis roi de Navarre, qui fut le

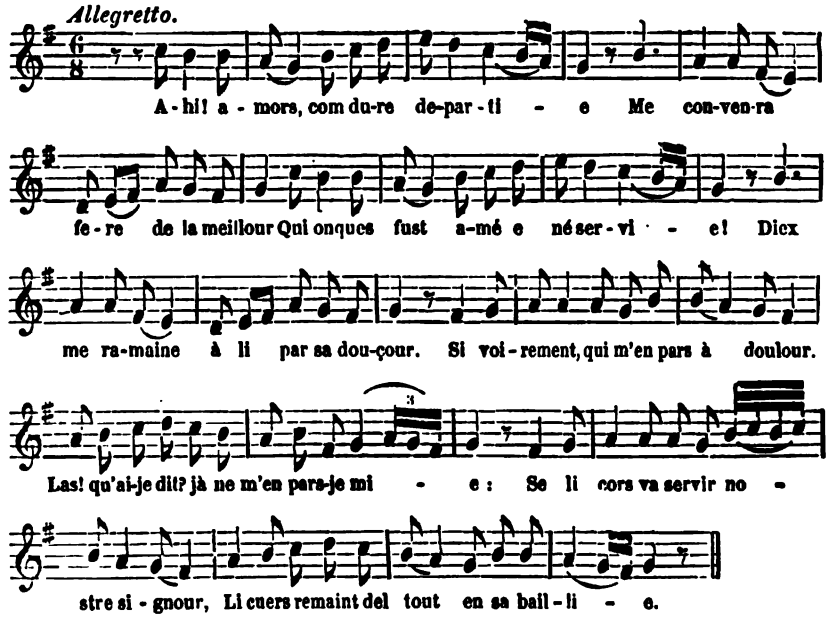

Fig. 336. — Serventois du trouvère Quenes de Béthune, sur la croisade (XIIIe siècle); publié par Fétis, *Histoire de la musique*, t. IV, d'après un ms. de la Biblioth. nat. de Paris.

poëte le plus illustre de ce groupe (fig. 337). Bref, cette école rivalisa avec toutes celles des troubadours. Les chansons de Thibaut retentirent jusqu'en Italie, et Dante, qui les savait par cœur, put citer, dans son livre *De vulgari eloquentia,* le roi de Navarre comme « un excellent maître en poésie ». Thibaut de Champagne eut pour élève son vassal Gace Brulé. Entre les princes et les seigneurs que la galanterie chevaleresque avait rendus poëtes à cette époque, il suffira de citer le châtelain de Coucy, Pierre, duc de Bretagne, Jean de Brienne, Guillaume de Ferrières, Hugues de Lusignan, et cent autres dont M. Paulin Paris a écrit

l'histoire et analysé les œuvres dans l'*Histoire littéraire de la France.*

Ces trouvères de la noblesse, imitateurs des troubadours, n'auraient peut-être pas réussi à réhabiliter la poésie de la langue d'oil, discréditée et déshonorée par les trouvères-jongleurs, si de véritables poëtes, qui ne sortaient pas de leur retraite studieuse pour courir les champs et les aventures, n'eussent consacré leurs veilles à des œuvres honnêtes et dignes. Marie de France fut un de ces poëtes estimables; elle était d'origine normande, et passa une partie de sa jeunesse à la cour d'Henri III, roi

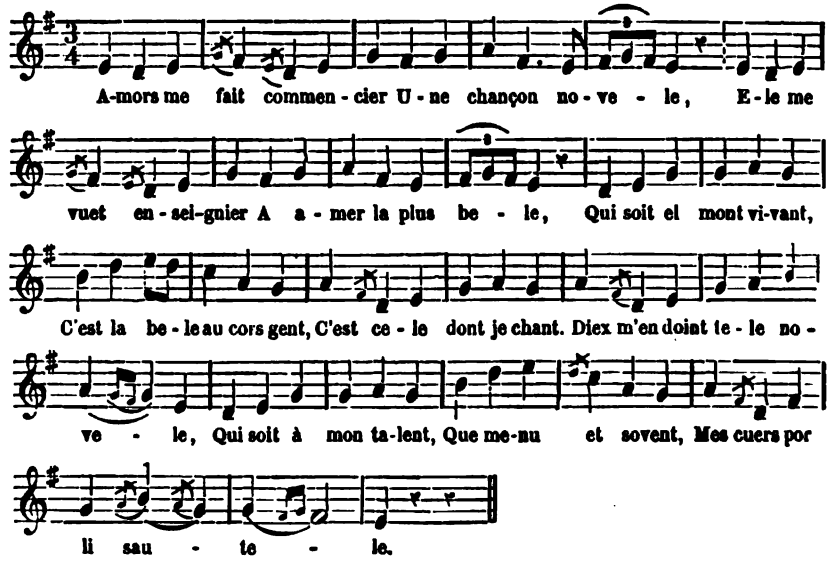

Fig. 337. — Chanson de Thibaut, comte de Champagne, avec la musique (XIIIe siècle); publiée par Fétis, *Histoire de la musique*, t. IV, d'après un ms. de la Biblioth. nat. de Paris.

d'Angleterre, qui l'avait invitée à écrire en rime des récits légendaires, qu'elle empruntait aux traditions bretonnes. Outre ces lais, sombres et tragiques, où son esprit charmant se donnait carrière, elle avait composé, pour le comte Guillaume de Dampierre, un recueil de fables, imitées d'Ésope, sous le nom d'*Ysopet,* dans lesquelles on trouve quelque chose de la naïveté et de la grâce de La Fontaine. Ces ingénieuses imitations des fables ésopiques, que le moyen âge tenait en singulière estime, furent précédées d'une grande composition romanesque et allégorique, le *Roman de Renard,* dont les principaux traits étaient également pris dans l'œuvre attribuée à Ésope.

Ce *Roman de Renard,* comprenant trente-deux branches qui se rattachent à un même tronc sans former une composition régulière et homogène, fut composé certainement par différents auteurs et à diverses époques, selon les besoins des jongleurs, qui le chantaient ou le récitaient dans les villes et dans les campagnes, et qui lui donnèrent ainsi une vogue prodigieuse. Les bourgeois et le peuple surtout prenaient un vif intérêt aux aventures plaisantes et satiriques du *goupil,* personnifié sous le nom de maître Renard, luttant de ruse et d'adresse, de malice et de méchanceté, contre son oncle le Loup, personnifié sous le nom d'*Ysengrin.* De tous les poëtes qui ont travaillé à cette épopée comique on ne connaît sûrement que Pierre de Saint-Cloud. Le poëme satirique avait alors la vogue, et les auteurs, qui n'étaient plus ces jongleurs décriés et honnis qu'on laissait de côté, ne se faisaient pas faute de critiquer impitoyablement tous les états et toutes les professions de la société.

Une de ces satires générales, laquelle eut un succès immense, sous le titre un peu hardi de la *Bible Guyot,* fut composée par un homme d'Église, Guyot de Provins, qui fit preuve, dans ce poëme, de beaucoup de verve mordante et d'esprit narquois, mais exagéré et injuste. C'est le Juvénal du moyen âge. Un bourgeois de Lille, Jacquemart Gelée, publia un ouvrage du même genre, sous le titre du *Renart renouvelé;* ce poëte de la fin du treizième siècle est parfois pathétique et éloquent, dans ses sermons et ses invectives contre les classes élevées, qu'il accuse de tous les vices. Un autre Champenois, qui crut devoir garder l'anonyme, fit reparaître encore l'allégorie du roman primitif dans un poëme long et diffus intitulé *Renart le contrefait.* C'est toujours la satire de l'humanité, représentée sous la figure des animaux. Le *Roman de Fauvel* est aussi une satire allégorisée, où sont personnifiés le luxe et l'ambition des grands et des riches.

Le public lettré s'était dès lors passionné pour la satire poétique, de telle sorte que le délicieux *Roman de la Rose,* que Guillaume de Lorris avait laissé inachevé, fut repris et continué, par Jean de Meung, sous une forme toute différente et dans un esprit absolument contraire à celui qui avait inspiré la première partie de ce poëme étrange, où l'auteur ne songeait qu'à imiter l'*Art d'aimer* d'Ovide, en le transportant dans le cadre

d'une fable allégorique, gracieuse et riante. Le poëme de Guillaume de Lorris avait produit une émotion toute nouvelle, à la cour de France, où les dames surtout s'enthousiasmaient à l'excès pour cette œuvre charmante de poésie amoureuse, qui surpassait les plus belles chansons des troubadours. On regrettait cependant que l'auteur n'eût pas eu le temps de terminer son œuvre, en racontant comment il avait triomphé des tous les piéges et de tous les obstacles, sous la protection du dieu d'amour. Ce n'est que soixante ans plus tard, à la requête de Philippe le Bel, que Jean de Meung, dit Clopinel, acheva le *Roman de la Rose*. Jean de Meung était un érudit, un philosophe plutôt qu'un poëte; il n'avait aucune des qualités ingénieuses et délicates du talent de Guillaume. La continuation du roman fut donc tout un nouveau poëme, où les personnages avaient conservé leurs noms en changeant de caractères. Au lieu d'un poëme élégant et pittoresque, on eut une encyclopédie rimée, dans laquelle Jean de Meung entassa tout ce qu'il savait de philosophie, de cosmographie, de physique, d'alchimie et d'histoire naturelle. Plus malin que méchant, il était sceptique; il aimait à narguer les puissances et raillait toujours. Son poëme, monstrueux de forme et rempli de hardiesses qui allaient jusqu'à l'hérésie, trouva des admirateurs fanatiques et fut considéré comme le chef-d'œuvre de la poésie française du quatorzième siècle. Jean de Meung n'en avait pas moins fait la plus amère satire des femmes, que Guillaume de Lorris déifiait avant lui. Au reste, les poëtes de la langue d'oil ne s'étaient pas montrés fort indulgents pour le sexe féminin, qu'on n'a jamais attaqué plus cruellement. Mais ce n'était pas là l'idée générale du temps, et il ne faut voir dans le *Roman de la Rose* que la débauche spirituelle d'un lettré, et non la peinture exacte des mœurs de tout une époque.

Bien avant cette efflorescence de la poésie française, la langue nationale de la France s'était répandue dans l'Europe entière. Cette langue, on la parlait, on l'écrivait en Angleterre, en Allemagne et en Italie. Dès le douzième siècle, nos chansons de geste et nos romans de chevalerie étaient traduits ou imités de l'autre côté du Rhin. Ce fut même sous la double inspiration des poésies du midi et du nord de la France, que commença l'âge d'or de la littérature romantico-chevaleresque de l'Allemagne

(fig. 338). Dès la fin du douzième siècle le nombre des *Minnesingers* (chantres de l'amour) s'élevait à plus de trois cents, qui la plupart composèrent leurs chansons amoureuses dans le dialecte doux et gracieux de la Souabe. Henri de Waldeck est le plus ancien de ces poëtes, imitateurs des troubadours; le plus fécond et le plus tendre fut Wolfram d'Eschenbach. La même époque avait vu naître les grandes épopées allemandes, qui

Fig. 338. — Congrès poétique et musical de Wartbourg en 1207. Les minnesingers Walther de Vogelweide Wolfram d'Eschenbach, Reinmar le Vieux, Henri le Vertueux, Henri d'Ofterdingen et Klingsor, de Hongrie. Miniature du recueil des Minnesingers, ms. du XIVe siècle. Biblioth. nat. de Paris.

rassemblent les souvenirs des temps héroïques et reproduisent les traditions historiques de la Germanie. Le *Helden-Buch* (livre des Héros) et le *Niebelungen-lied* (chant des Niebelungen), ces deux longs poëmes qui font encore les délices de l'Allemagne, ont été composés, au début du treizième siècle : le premier, dit-on, par Wolfram d'Eschenbach (fig. 339), Henri d'Ofterdingen et Walter de Vogelweide; le second, par Conrad de Wurtzbourg ou par Nicolas Klingsor, de Hongrie; mais ce sont là, malgré tout, des attributions bien incertaines. La fin de cette glorieuse école poétique coïncide avec la chute de la maison de Souabe (1254).

L'Italie ne possédait pas encore une langue et une littérature nationales, car la langue italienne s'écrivait à peine en prose au treizième siècle. Mais déjà les muses avaient rompu le silence et s'étaient exprimées timidement dans le dialecte sicilien. Les premiers poëtes qui se servirent

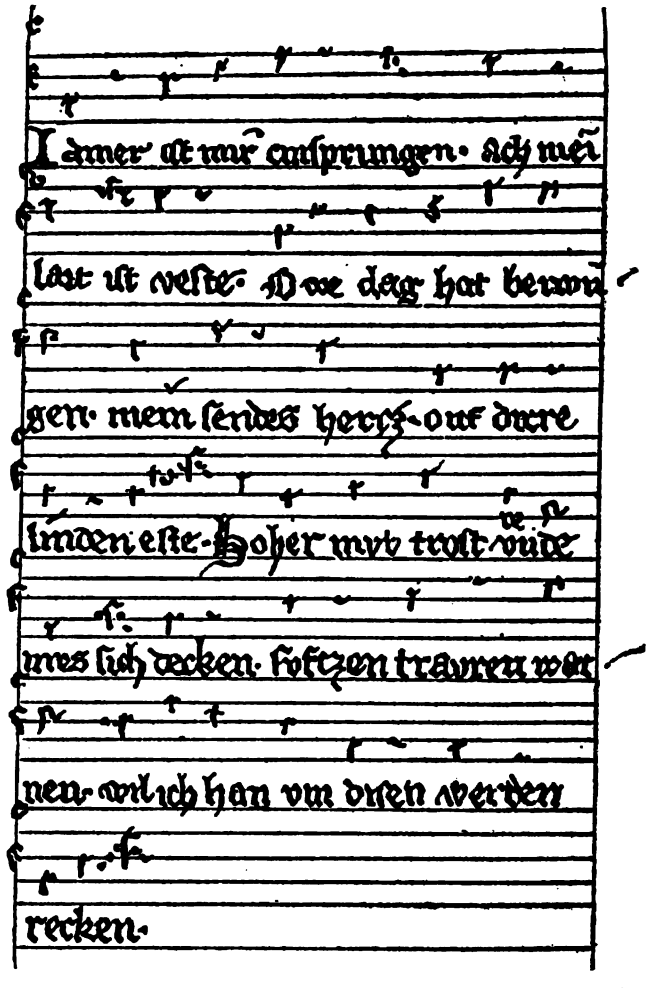

Fig. 339. — Poëme de Wolfram d'Eschenbach, avec la notation du XIIIe siècle; publié par Fétis, *Histoire de la musique*, t. IV, d'après un ms. de la Biblioth. impériale de Vienne.

de ce dialecte furent l'empereur Frédéric II, son chancelier Pierre de la Vigne, auquel on attribue (sans aucun fondement) l'invention du sonnet, et ses fils Enzo, roi de Sardaigne, et Manfred, roi de Naples. C'est presque un siècle plus tard que les poëtes de la péninsule italique introduisent dans la langue indigène les formes de la versification romane et le caractère de la

poésie provençale, dans l'ode ou *canzone,* dans les *tensons* ou débats poétiques, dans les ballades, les sixtines, les chansons et les contes. Ces poëtes s'étaient approprié, avec la rime et le rhythme, quelques-unes des qualités littéraires des troubadours, mais ils ne l'emportèrent pas sur leurs modèles, dont ils exagéraient les défauts. Il est aisé de voir qu'ils ne puisaient point encore aux sources vives de l'antiquité. On doit pourtant citer, à cette époque, les Bolonais Guido Ghislieri et Guido Guinicelli, les Florentins Guitone d'Arezzo et Guido Cavalcanti.

Dante Alighieri, qui devait réellement créer la poésie italienne, était aussi originaire de Florence, où il naquit, en 1265, d'une famille patricienne. La nature l'avait fait poëte, quoiqu'il se fût adonné d'abord à l'étude de toutes les sciences. L'amour, une sorte d'amour séraphique, lui dicta ses premiers vers. Il n'avait pas encore dix ans, lorsqu'il rencontra Béatrix Portinari, qui avait le même âge que lui; il en fit sa muse et il composa pour elle beaucoup de vers tendres et mélancoliques, qu'il recueillit plus tard dans la *Vita nuova;* puis, quand elle fut morte en sa vingt-cinquième année, il lui consacra un monument immortel, *la Divina Comedia,* poëme à la fois religieux et philosophique, divisé en trois parties : l'Enfer, le Purgatoire et le Paradis. Cette vaste trilogie, dont la première partie paraît supérieure aux deux autres sous tous les rapports, est écrite en tercets ou rimes triplées; elle embrasse toutes les connaissances humaines et présente, sous la forme de l'allégorie, un imposant tableau de l'histoire du temps et surtout des contemporains du poëte. L'image pure et rayonnante de Béatrix domine cette épopée mystique. C'est dans ce poëme incomparable que Dante, par un choix judicieux des dialectes italiens, par leur transformation en un type unique et régulier, a eu la gloire de fixer la langue littéraire de son pays, langue encore sauvage et indisciplinée, mais simple, claire, rapide, puissante. Il est resté, depuis sa mort (1321), le plus grand poëte de l'Italie.

Les autres nations de l'Europe étaient bien loin alors d'enfanter un pareil poëte. L'Angleterre, dont la langue anglo-saxonne avait fini par se fondre avec le dialecte franco-normand, essayait de rajeunir ses anciens chants nationaux et ne pouvait citer, en fait de poésie anglaise, qu'une traduction du *Brut d'Angleterre,* de Wace, et une imitation en vers de

la *Chronique* de Geoffroy de Monmouth, par Robert de Glocester. L'Espagne, où la langue romane vulgaire s'était nationalisée depuis le onzième siècle dans les provinces que les Maures n'avaient pas envahies, ne savait pas même le nom de l'auteur de ce poëme du *Cid* qu'elle montrait avec orgueil comme le premier monument poétique de son histoire légendaire. Des poëtes espagnols, parmi lesquels figure Alphonse II, roi d'Aragon (1162-1196), s'étaient déjà exercés à célébrer, dans cette langue un peu rude, mais énergique et noble, tous les grands sentiments de l'âme, surtout le courage guerrier et l'amour de la patrie. La réunion de ces ballades et de ces romances populaires a formé, en partie, le célèbre recueil du *Romancero*.

Les *minnesingers* n'avaient pas survécu à l'extinction de la maison de Souabe, qui les couvrait d'une éclatante protection. Quand la maison de Habsbourg eut succédé aux Hohenstauffen, la noblesse allemande se désintéressa tout à fait des arts et de la poésie et l'Allemagne cessa, pour un temps, de produire des poëtes. Cependant, à la fin du règne de Rodolphe Ier (1291), la bourgeoisie voulut avoir des chanteurs, et les *meistersingers* (maîtres du chant), dont les compositions suffisaient aux besoins d'un public peu lettré, étendirent, en quelque sorte, une juridiction pédantesque sur la poésie, qui, de gaie et hardie qu'elle était chez les derniers *minnesingers,* devint dès lors grave, mesurée, et par cela même plate et maussade. Les poëtes de cette époque de décadence ne sont pas dignes d'être nommés. Ce n'est qu'au seizième siècle que les *meistersingers* sortirent de leur obscure infériorité.

Dante avait donné le signal de la renaissance littéraire en Italie. François Pétrarque, contemporain de Dante, fut, comme ce dernier, un des plus actifs restaurateurs des lettres, auxquelles il voua sa vie entière. Il était né à Arezzo en 1304; il mourut à Arquà, près de Padoue, en 1374. Grâce à lui et à son exemple, les études classiques recommencent à fleurir, et tout le monde lit Virgile et Horace, avec plus d'enthousiasme encore que sous le règne d'Auguste. Pétrarque, nourri de la lecture des poëtes de l'antiquité, essaya d'abord de les imiter, en composant des poëmes latins. Mais, lorsqu'il eut rencontré Laure de Noves dans la ville d'Avignon, il ne songea plus qu'à lui plaire et il écrivit ses *Rime* et ses

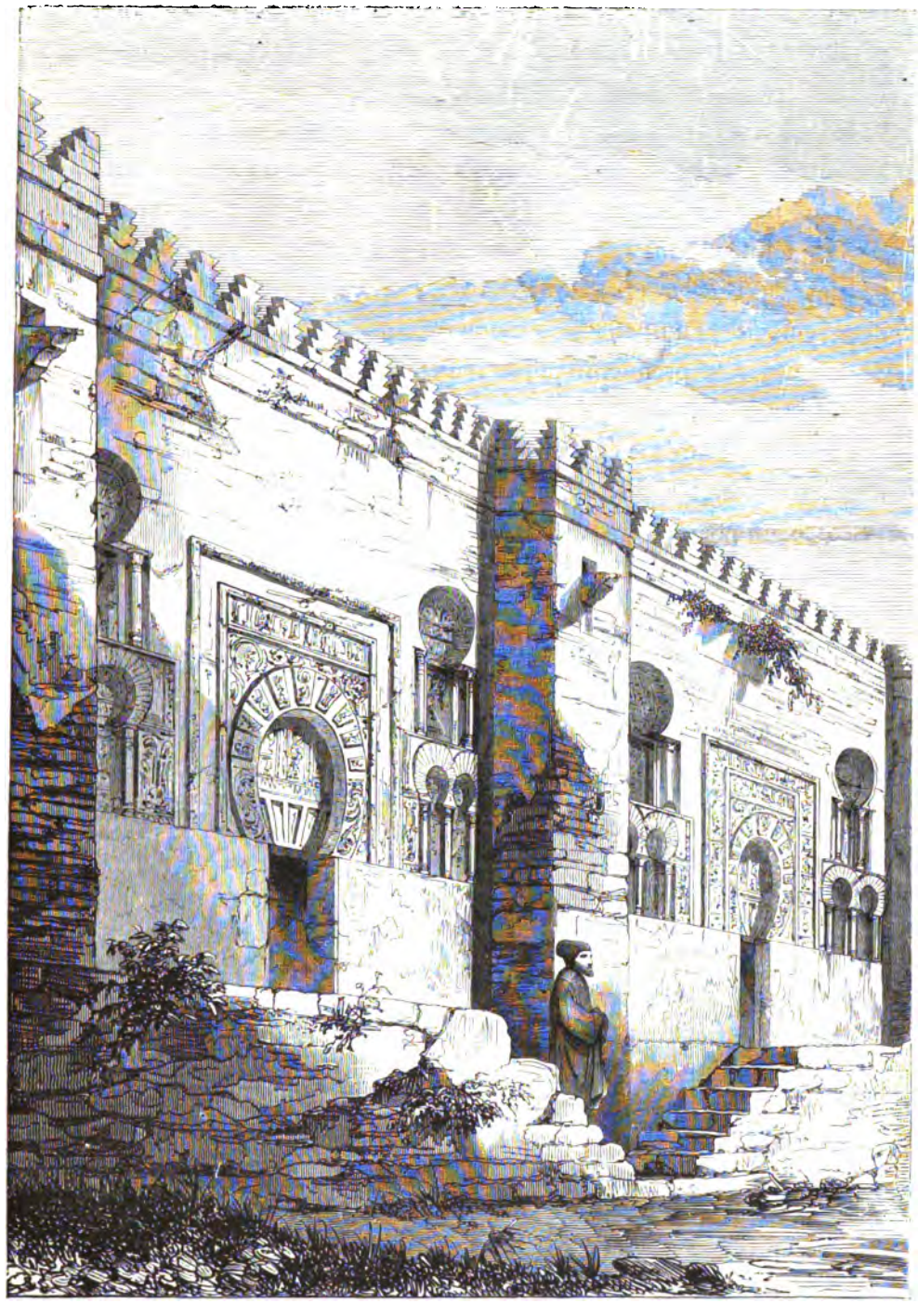

Fig. 340. — Mosquée de Cordoue (aujourd'hui la cathédrale), fondée par Abdérame Ier, roi des Maures, en 785.

Canzoni, en l'honneur de cette belle personne qui lui avait inspiré une passion aussi délicate, aussi extatique, aussi pure que celle de Dante pour Béatrix. Dans les *Canzoni* Pétrarque a donné le plus parfait modèle de l'ode italienne; il s'y élève souvent à la hauteur de Pindare et d'Horace, mais il tempère ses élans et ses éclats poétiques par un accent de mélancolie qui n'appartient qu'à lui. Les imitateurs ne lui manquèrent pas, mais il s'est maintenu toujours au premier rang. Les poëtes de son temps n'espéraient pas l'égaler, et son ami Boccace, qui avait perfectionné la prose italienne, ne fit qu'un petit nombre de sonnets et eut seulement l'honneur de composer la première épopée italienne, *la Teseïde*, qui ne vaut pas son *Decamerone*.

Presque à la même époque, un poëte anglais, un archidiacre d'Aberdeen, composait sur les hauts faits de Robert Bruce, le libérateur de l'Écosse, un poëme épique, écrit dans le dialecte écossais. Avant ce poëme épique, le premier qui ait paru en Angleterre, il faut citer certaines poésies sur les guerres d'Édouard III contre les rois de France Philippe de Valois et Jean II. Mais ces poëtes originaux ne méritent pas d'être comparés à John Gower et à Geoffroi Chaucer, qui avaient pris pour modèles les anciens trouvères français et qui les imitèrent sans les nommer. Gower contribua surtout à épurer la langue poétique, et Chaucer (1328-1400), nonobstant ses imitations qui sont de véritables plagiats, prouva qu'il était supérieur, sous le rapport du style, sinon de l'invention, à Marie de France, à Rutebeuf, à Guillaume de Lorris et à Jean de Meung.

La réputation littéraire de Jean de Meung dura plus de deux siècles après sa mort (1322), quoique la poésie française eût pris d'autres allures pour satisfaire au goût des dames, qui, en devenant les reines des tournois et des fêtes chevaleresques, amenèrent une espèce de rénovation poétique, non-seulement en France, mais dans tous les pays où le français était la langue aristocratique. Les satires, dirigées surtout contre le beau sexe, avaient fait leur temps, et bien qu'Eustache Deschamps ait tenté de remettre en vogue ce genre délaissé, en paraphrasant, dans son poëme, *le Miroir du mariage*, la satire de Juvénal contre les femmes, la poésie reprenait le caractère galant et amoureux qu'elle avait eu chez les trouba-

dours. Le chroniqueur Jean Froissart, né en 1337, qui fut d'abord clerc de Philippe de Hainaut, femme du roi d'Angleterre Édouard III, raconte qu'il « la desservoit de beaux dits ou traités amoureux ». Les poésies de Froissart, écrites en dialecte rouchi-français de Valenciennes, semblent être souvent des réminiscences de l'école des troubadours et

Fig. 341. — Le cheval Pégase. « Voici un cheval volant nommé Pegasus, et plusieurs nobles, tant armez que desarmez, de tous estas, roys, princes et aultres, lesquelz levoient les mains en hault pour vouloir touchier audit cheval, ce que faire ne peuvent. » D'après une miniature tirée de *l'Enseignement de vraye noblesse*, ms. du xve siècle, n° 11049. Biblioth. de Bourgogne, à Bruxelles.

du *Roman de la Rose* de Guillaume de Lorris. Ces poésies, assez faciles, mais verbeuses et incolores, sont surtout intéressantes au point de vue de la biographie de l'auteur, qui se met toujours en scène, même dans ses pastourelles et ses épithalames.

Les poëtes de profession, qui avaient remplacé les trouvères, essayèrent de raviver la littérature des chansons de geste et des romans de cheva-

lerie en les remaniant et en les rajeunissant; mais ils ne songèrent pas à les abréger, et ils les rendirent plus lourds et plus ennuyeux, à force de les délayer en vers alexandrins. Ils réussirent mieux dans la chronique en vers, à laquelle ils laissaient le nom de *roman,* lors même qu'ils traitaient un sujet contemporain, comme Cuvelier, la *Chronique de Bertrand du Guesclin.* Au reste, les romans poétiques du quatorzième siècle sont d'une longueur démesurée et d'une rare platitude. La poésie de cour était plus vivante et plus gracieuse, avec ses chansons, ses ballades, ses virelais et ses rondeaux. Eustache Deschamps, qui a écrit un *Art de dictier,* où il expose les règles de ces divers genres de poésie à la mode, nous apprend (mais c'est un mensonge poétique) qu'autrefois nul n'osait se permettre de faire des vers de cette espèce, *se il n'estoit noble* (fig. 341). Cet Eustache Deschamps (1320-1410), homme de guerre, voyageur et magistrat, qui vécut et rima pendant un demi-siècle, a laissé près de cent mille vers, auxquels il donnait de préférence la forme de la ballade. Chez lui, la ballade se prête à tous les sujets et à tous les tons; elle s'élève parfois à la hauteur de l'ode. Deschamps est un poëte grave, austère, qui ne pardonne pas aux vices et aux abus; il se distingue par le sentiment patriotique qui anime ses vers; il maudit les Anglais, il déplore les misères du peuple. C'est l'époque lugubre où fut créé le poëme populaire de la *Danse macabre* (fig. 342). Christine de Pisan, fille de l'astrologue de Charles V, avait composé aussi quantité de ballades et de rondeaux, empreints de mélancolie, qui valent mieux que ses grands poëmes moraux et historiques; la plupart témoignent de son amour pour la France; ses sentiments sont nobles, élevés, mais son style est faible et confus.

Le nombre des poëtes augmente en France, et la poésie est en progrès, surtout la poésie de cour. Alain Chartier, né en 1385, dont la cour de France fit la renommée, eut la plus grande part à ces progrès. Son *Bréviaire des nobles* fut reçu comme une espèce d'évangile de la noblesse; Jean le Masle affirme que, sous le règne de François Ier, « on obligeoit les pages et les jeunes gentilshommes d'apprendre par cœur les vers du *Bréviaire des nobles* et de les réciter, tous les jours, aussi exactement que les ecclésiastiques font leur bréviaire ». Outre le *Livre des quatre dames,* qui contient des pages exquises dans un style plein de force, de couleur et de

poésie, Alain Chartier a fait une foule de ballades, de discours amoureux, d'élégies et de complaintes (fig. 343). Il fut le favori des rois, des reines, des princes et des seigneurs, malgré sa difformité et sa laideur. On sait que la dauphine Marguerite d'Écosse, le trouvant un jour endormi, voulut baiser

Fig. 342. — Légende des *Trois morts et des trois vifs*, poésie du XIVe siècle, d'après une miniature d'un *Antiphonale*, ms. du XVIe siècle, n° 5644. Biblioth. de Bourgogne, à Bruxelles.

cette bouche, « d'où estoient issus, dit Étienne Pasquier, tant de motz dorez et vertueuses paroles ». Il mourut, en 1449, à l'âge de soixante-trois ans. Un de ses élèves, Charles, duc d'Orléans (1391-1465), qui, fait prisonnier à la bataille d'Azincourt, resta en Angleterre pendant toute sa jeunesse, se consolait de sa captivité et de son exil en faisant des poésies françaises

et anglaises, la plupart galantes, spirituelles et mélancoliques, dans lesquelles il fait intervenir souvent les personnages métaphysiques du *Roman de la Rose*. Il avait autour de lui, à Londres, comme en France dans son château de Blois, une espèce de cour amoureuse et poétique, où l'on faisait assaut de ballades et de rondels. Charles d'Orléans imite quelquefois les troubadours et les poëtes italiens, entre autres Pétrarque. Son imagination est riante et gracieuse; son esprit a des saillies piquantes et son âme déborde de sentiments vrais, touchants et généreux.

Fig. 343. — Alain Chartier récontorté par l'Espérance. D'après une miniature en camaïeu, tirée du *Triomphe de l'Espérance*, allégorie sur les événements politiques du règne de Charles VII; ms. inédit du XVIe siècle. Biblioth. de M. Ambroise Firmin-Didot.

La poésie de cour devait, par un effet naturel de contradiction et de lutte, faire éclore en France une poésie vraiment sortie des entrailles du peuple. Un des premiers essais de cette poésie, émanée des véritables émotions de l'âme, fut pourtant composée par un noble homme, Jean Regnier, seigneur de Guerchy, qui, malgré sa naissance et sa fortune, ne crut pas déchoir en exprimant dans ses vers, avec une pathétique sincérité, les sentiments intimes qu'il éprouvait. Il était alors dans les prisons de Beauvais et pouvait s'attendre à être jugé et condamné pour crime de haute trahison. Sa situation douloureuse le rendit poëte, et, pour se préparer à

la mort, il évoqua la muse des dernières pensées; après avoir gémi sur ses *Fortunes et Adversitez*, il en vint à se résigner à son sort et, en 1432, il rédigea en rimes un testament, moitié sérieux, moitié plaisant, qui fut

Fig. 344. — L'auteur du poëme intitulé : *le Débat de la Noire et de la Tannée*. D'après une miniature d'un ms. du xve siècle. Biblioth. de M. Ambroise Firmin-Didot.

sans doute le type des deux *Testaments* de Villon. L'imitation, pour être lointaine et déguisée, n'en est pas moins manifeste. François Villon (né en 1431) avait eu certainement sous les yeux le recueil de vers, encore inédit, de Jean Regnier, lorsqu'il eut l'idée d'écrire son *Petit Testament*,

dans les prisons du Châtelet, où il était détenu à cause de ses méfaits. Villon, écolier de l'université de Paris, avait commis un meurtre et bon nombre de vols; il eut le bonheur d'échapper à la potence, et plus tard il retomba dans les mêmes égarements et fut emprisonné à Meung. C'est là qu'il composa son chef-d'œuvre, son *Grand Testament,* qui contribua à lui faire obtenir sa grâce, sans doute à la prière du duc Charles d'Orléans. Ce *Grand Testament* offre un mélange unique de gaieté folle, de raillerie narquoise, de sensibilité profonde, de jugement rassis et de douce mélancolie. Villon est assurément un grand poëte, indépendant et naturel; il a de l'imagination, de l'esprit et du cœur; la forme de son vers a vieilli, mais le fond restera éternellement jeune. On peut croire que les mauvais sujets étaient poëtes de nature : car deux des compagnons de Villon, Henri Baude et Jourdain, dit l'Infortuné, se piquèrent d'être ses émules, après avoir été ses complices : Henri Baude, auteur du *Débat de la dame et de l'écuyer* et d'un grand nombre de poésies ingénieuses; Jourdain, compilateur du *Jardin de plaisance,* dans lequel il fit entrer beaucoup de ses vers, mêlés avec ceux de ses amis.

L'exemple de Villon, qui fut surtout populaire parmi les écoliers de l'université de Paris, avait fait naître une multitude de poésies satiriques, la plupart anonymes, que l'imprimerie naissante ne se lassait pas de répandre dans la classe bourgeoise et marchande, à force d'éditions simultanées. Ce fait doit être signalé comme un témoignage incontestable de la vogue de ces pièces volantes, que M. Anatole de Montaiglon et M. le baron Edmond de Rothschild s'efforcent aujourd'hui de rassembler en une vaste anthologie poétique. Ce sont des *complaintes,* des *dits,* des *débats* (fig. 344), des *monologues,* des *testaments,* des *sermons joyeux,* etc., dans lesquels éclate avec une verve incroyable la malice de l'esprit gaulois. On peut affirmer que beaucoup de ces poésies mordantes et comiques se débitaient sur les tréteaux des théâtres forains. La société honnête et décente les considérait certainement comme scandaleuses et n'avait garde de les lire ni de les entendre. On chercha donc à protester contre le mauvais usage qu'on faisait de la poésie et l'on créa, dans différentes villes de France, à Toulouse, à Amiens, à Caen, des *Jeux floraux,* des *Chambres de rhétorique,* des *Puys,* des *Palinods,* où il était fait appel aux poëtes qui

Romanet & Cie

Compere lith

LA VIERGE, REINE DES CIEUX,

préside une assemblée de saints et de saintes. Tableau du commencement du quinzième siècle, à la galerie de Francfort-sur-Mein.

voulaient consacrer leurs inspirations à des œuvres morales, édifiantes, religieuses. Ce fut surtout en l'honneur de la sainte Vierge et de son Immaculée Conception que ces poëtes rivalisèrent de zèle et d'émulation

Fig. 345. — Le Chastel d'amours. D'après une miniature tirée du *Champion des dames*, ms. du xve siècle. n° 12476. Biblioth. nat. de Paris.

pieuse, pour composer des chants royaux, des ballades, des cantiques, qui étaient mis au concours et dont les meilleurs obtenaient de flatteuses récompenses. Telle fut l'origine des académies et des sociétés littéraires en France.

L'école poétique française réunissait une grande variété de talents, au

quinzième siècle. Martin Franc, dans son *Champion des dames* (fig. 345), s'efforçait de faire renaître le poëme allégorique de Guillaume de Lorris et de Jean de Meung; mais, en même temps, Olivier Basselin, maître foulon de Vire, créait le « vau de vire », la chanson bachique, épicurienne et gaillarde, en buvant du cidre normand; malheureusement, ses chansons ne nous sont parvenues que modernisées et défigurées. Guillaume Coquillard, tout official qu'il fût à Reims, c'est-à-dire clerc et docteur ecclésiastique, donnait carrière à sa verve caustique et à sa bonne humeur gauloise, dans ses *Monologues* facétieux. Martial d'Auvergne rimait d'une façon un peu terne et monotone les *Vigiles du roi Charles VII;* Jean Meschinot, de Nantes, rassemblait ses *Lunettes des princes,* pour les ducs de Bretagne, à la maison desquels il était attaché en qualité de *poëte ducal;* André de la Vigne et Guillaume Cretin remplissaient à peu près le même emploi dans la maison royale de France. Mais l'influence déplorable des poëtes de la cour de Bourgogne commençait à dénaturer et à travestir la poésie française : Pierre Michault, Olivier de la Marche (fig. 346), Georges Chastelain, Jean Molinet, avaient imaginé de créer des difficultés de rhythme, de mesure, de rime, à travers lesquelles leurs vers prenaient une physionomie hétéroclite et barbare. Guillaume Cretin et Jean d'Auton, tous deux chroniqueurs du roi Louis XII, s'efforcèrent de renchérir encore sur ces monstrueux tours de force, et Jean Lemaire (né en 1473 à Belges, en Hainaut), à qui la prosodie française doit peut-être quelques réformes heureuses, eut bien de la peine à se soustraire à de si déplorables exemples.

La poésie n'était pas aussi florissante dans les autres cours et dans les autres pays de l'Europe. En Espagne on imitait encore les œuvres des troubadours provençaux. Ce fut l'ère de la poésie galante. On composait aussi des *redondillas,* où le poëte n'abandonnait son sujet qu'après l'avoir épuisé, pour ainsi dire, en le ressassant avec toutes les ressources de la langue. A la cour de Jean II, roi de Castille (1406-1454), on s'amusait à ces jeux d'esprit prétentieux, dans lesquels excellèrent le marquis de Villena et Juan de Mena. Une partie de ces poésies tendres et amphigouriques, dues à plus de cent quarante auteurs différents, furent recueillies, en 1516, sous le titre de *Cancionero general* (fig. 347). Le Portugal,

de même que l'Espagne, cherchait ses modèles parmi les troubadours et s'attachait à les imiter ou même à les traduire; mais ces timides et pâles essais aboutirent à l'invention de la romance pastorale, qui représentait

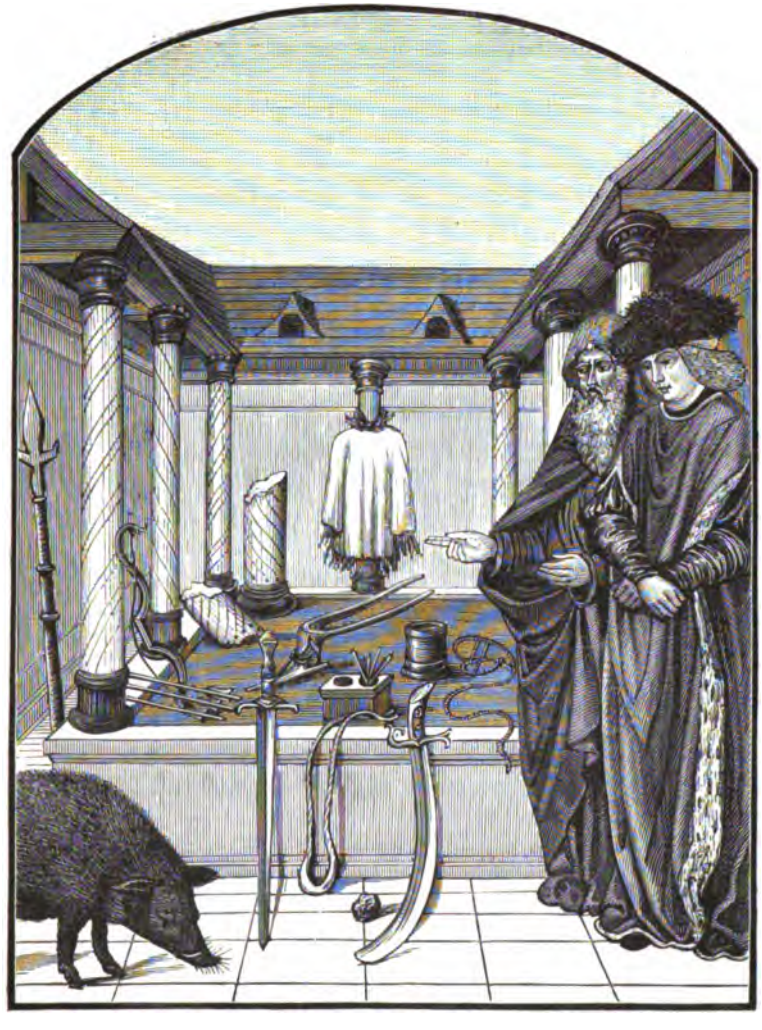

Fig. 346. — Vanité des choses humaines. D'après une miniature tirée du poëme allégorique, *le Chevalier délibéré*, sur la mort du duc Charles le Téméraire, par Olivier de la Marche, ms. du xve siècle, n° 173. Biblioth. de l'Arsenal, à Paris.

la vie amoureuse des bergers. Ce genre artificiel et faux, agréable quelquefois, mais généralement fade et ennuyeux, devait être adopté dans toutes les littératures, où il garda longtemps sa place par la force de l'ha-

bitude. L'Angleterre, cependant, n'avait pas pris goût à cette poésie d'amour et de galanterie. Depuis la mort de Chaucer, les poëtes ou plutôt les versificateurs en étaient encore à l'imitation du *Roman de la Rose* et à l'éternelle paraphrase des histoires mythologiques.

En Italie, Pétrarque mort, la poésie languit malgré les efforts de Colucci, de Burchiello, de Pulci, pour la raviver. Quelques poëmes chevaleresques, tels que *Buovo d'Antona, la Spagna,* etc., ne mériteraient pas d'être cités, s'ils n'eussent marqué la route où Boïardo et Arioste devaient bientôt marcher avec éclat. Mais Laurent de Médicis, gonfalonier de la

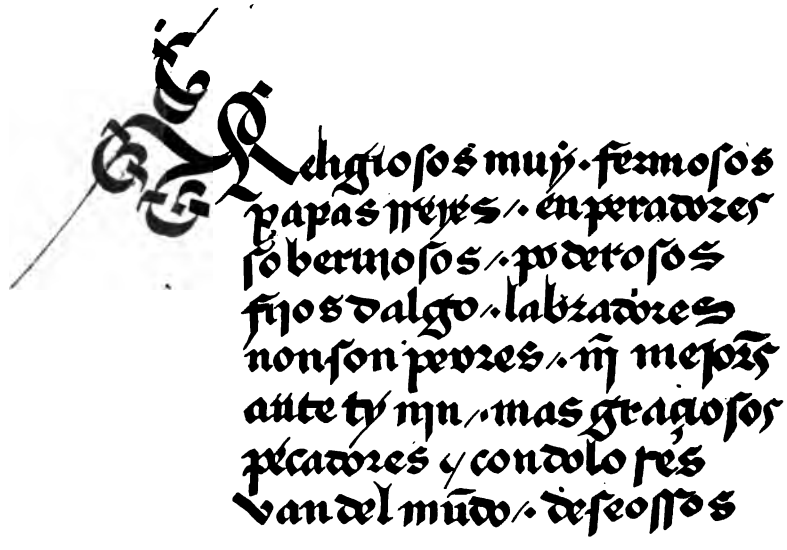

Fig. 347. — Extrait du *Cancionero* de Juan-Alphonse de Baena, ms. original du xve siècle. Biblioth. nat. de Paris.

république de Florence, réveille, en 1469, par ses *Canti carnascialeschi* (Chansons de carnaval), la poésie italienne. Politien et Lasca sont là, qui secondent son heureuse tentative; Politien était pourtant un des plus fanatiques partisans de l'antiquité classique. Or, la poésie latine avait eu de nombreux et infatigables sectateurs pendant tout le cours du moyen âge, et leurs ouvrages, composés de centons de Virgile, d'Horace et de Lucain, ne cessaient de se multiplier par toute l'Europe. La renaissance des lettres antiques en Italie, au quinzième siècle, avait merveilleusement servi cette tendance des doctes et des pédants à ressusciter la poésie latine, destinée à revêtir des sujets modernes et à exprimer des idées absolument

étrangères à la langue de l'ancienne Rome. Aussi, Sannazar (fig. 348), surnommé *le Virgile chrétien,* excita plus d'enthousiasme avec ses poëmes *De partu Virginis* et *Lamentatio de morte Christi,* qu'en publiant ses belles poésies italiennes. Bref, il y eut, dans toute l'Europe savante, au quinzième comme au seizième siècle, une poésie latine, qui produisit, en tous genres, une multitude d'ouvrages applaudis et admirés surtout par les lettrés universitaires.

Fig. 348. — Jacques Sannazar, poëte (1458-1530). Fac-simile réduit d'une gravure anonyme du XVIe siècle, éditée à Rome par Ant. Salamanca. Biblioth. de M. Ambroise Firmin-Didot.

Mais voici reparaître les vieux romans de chevalerie, sous la forme de poëmes *in ottava rima;* voici le roi Artus de Bretagne et les chevaliers de la Table Ronde; voici Charlemagne et ses douze pairs. C'est l'épopée italienne, demi-sérieuse et demi-comique. Pulci (1432-1487) écrit son *Morgante maggiore,* dont le héros est un géant bouffon; Bello, dit l'Aveugle de Ferrare, son *Mambriano,* qui poursuit Renaud de Montauban à travers les aventures les plus étranges et les plus burlesques. Boïardo (1434-1494) va chercher aussi ses inspirations dans la Chronique de Turpin et

met en scène la cour de Charlemagne dans son *Orlando innamorato,* qui serait un chef-d'œuvre, si le style du poëte était moins âpre et moins gourmé. Lodovico Ariosto, dit l'Arioste (fig. 349), né à Reggio en 1474, n'osa pourtant pas refaire le poëme épique de Boïardo; il le continua, et dans son *Orlando furioso,* une des plus étonnantes productions de la poésie pittoresque et dramatique, laissa bien loin en arrière le chantre de l'*Orlando innamorato.* Dans le poëme de l'Arioste tout est remarquable : la variété des inventions, le charme de la poésie descriptive, la grâce et l'élégance du style, l'inattendu et la puissance du drame. Comme Homère, Arioste fut surnommé *le Divin,* et son poëme de *Roland furieux* est resté le type excellent de l'épopée romanesque, de même que l'*Iliade* est encore le chef-d'œuvre de l'épopée héroïque.

Arioste, dans ses *Capitoli amorosi* et ses poésies légères, avait gardé sa supériorité; il eut des imitateurs, qui n'eussent point osé lutter avec lui dans le poëme épique romanesque. Berni (mort en 1536) refit l'*Orlando innamorato* et s'arrêta devant l'*Orlando furioso;* il avait perfectionné le genre bouffon et donné le modèle de la poésie *bernesque.* Mais cent poëtes s'étaient trouvés pour imiter Pétrarque, qu'ils n'égalèrent pas. La poésie didactique prit son essor en de froides imitations de Virgile et de Juvénal : le poëme des *Abeilles* est une traduction du quatrième livre des *Géorgiques,* qu'Alamanni ne fit que contrefaire dans *la Coltivazione* (1546). Trissino voulut composer un véritable poëme épique (*l'Italia liberata dei Goti;* 1547) et il employa le vers blanc, qui ne fut pas bien reçu par les amateurs de l'*ottava rima.* La poésie italienne n'eut alors aucune influence sur la poésie espagnole, qui s'en tenait volontiers à des œuvres de galanterie raffinée : Boscan Almogaver et Garcilaso de la Vega l'appliquèrent avec succès à faire passer cette galanterie dans le petit cadre du sonnet régulier, en y faisant vibrer la fibre amoureuse. Garcilaso, mort en 1536, ne se fut pas plutôt essayé dans la pastorale, qu'il la mit à la mode, tandis que Diego Hurtado de Mendoza écrivait des épîtres dans le goût d'Horace. La pastorale restait le genre préféré des Portugais, et Ribeiro surpassa, en ce genre, tous les poëtes qui l'avaient précédé.

Le souffle de la renaissance italienne ne se fait sentir en France qu'après les règnes de Charles VIII et de Louis XII. La poésie, qu'on prisait alors

à la cour, était encore infectée de l'influence flamande : on se délectait au cliquetis des rimes *fraternisées, brisées, équivoquées, couronnées, batelées,* que Guillaume Cretin faisait sonner avec l'adresse d'un jongleur; on revenait avec plaisir aux réminiscences du *Roman de la Rose,* en lisant *le Château de Labour,* de Gringore; *le Temple de Cupido,* de Clément Marot; *les Loups ravissants* et *l'Espinette du jeune prince conquérant le royaume de Bonne Renommée.* Jean Marot et Octavien de Saint-Gelais

Fig. 349. — Louis Arioste, poëte italien (1474-1533). Fac-simile réduit d'une gravure anonyme du XVIe siècle, éditée à Rome, par Ant. Salamanca. Biblioth. de M. Ambroise Firmin-Didot.

écrivaient en vers le journal des expéditions de Charles VIII et de Louis XII. La muse populaire n'inspira que deux poëtes : Roger de Collerie et Pierre Gringore (1480-1547), qui, dans tous les genres de poésie, conservait le cachet de son style proverbial et malicieux. L'époque de François Ier parut devoir renouveler la langue, sinon la forme poétique, en imposant au poëte, qui voulait être goûté par les courtisans, un style franc, simple, vif et gai. Clément Marot, qui naquit en 1495, fut le véritable restaurateur de ce style éminemment français. Il n'avait pas le génie

des grandes œuvres; il était trop léger et trop gaulois pour songer à faire de longs poëmes, que personne d'ailleurs n'aurait lus. Avec lui, toute la poésie française se composait de rondeaux, d'épîtres, d'élégies, de chants royaux, de ballades, d'épigrammes et de madrigaux, qui ne s'appelaient encore qu'épigrammes, comme dans l'*Anthologie*. C'est dans l'épigramme que Marot n'eut pas d'égal. Il n'avait point trouvé le style noble et soutenu, mais bien le style fin, délicat, gracieux, spirituel. Pendant quinze ans, il n'eut que des admirateurs et des imitateurs; mais quand il s'avisa de mettre sa poésie au service de la Réforme évangélique, quand en 1540 il translata en chants d'Église les *Psalmes de David*, à la requête de Calvin, il perdit toutes ses qualités de poëte. Son école, qui comptait quelques charmants versificateurs, Bonaventure des Périers, Victor Brodeau, Charles Fontaine, etc., se maintint en faveur à la cour, parce que François Ier se flattait d'avoir eu pour maître Clément Marot, qui n'avait pas réussi à le faire poëte. Ce fut ce prince qui eut l'idée de faire traduire en vers français tous les poëtes grecs et latins : Homère, par Hugues Salel; Ovide, par Clément Marot; Virgile, par Michel de Tours et Octavien de Saint-Gelais; Horace, par François Habert. Mellin de Saint-Gelais (1491-1559), qu'on regardait comme le seul rival de Marot, se ressentait déjà de l'imitation italienne, et, en restant ingénieux et correct, il ne dédaignait pas l'afféterie prétentieuse et les concetti des poëtes de l'Italie.

La réforme, il faut le reconnaître, fut partout funeste à la littérature légère; elle porta surtout un coup mortel à la poésie allemande. Hans Sachs, le cordonnier de Nuremberg, né en 1494, est peut-être le seul poëte qui, en abordant tous les genres, osa braver l'intolérance luthérienne. En Angleterre, où le protestantisme n'a pas encore pénétré, il y a des poëtes mondains, acceptés et applaudis : William Dunbar, avec son poëme allégorique du *Bouclier d'or;* David Lindsay et Wyatt, avec leurs satires. Surrey avait introduit le vers blanc dans la poésie anglaise et traduisait l'*Énéide*. En Italie, où l'ostracisme de la Réforme ne pénétrera pas, l'école de Pétrarque semble renaître avec plus de splendeur. Bembo (1470-1547) fut l'instigateur de cette résurrection de la poésie amoureuse. Il ne prêchait pas d'exemple, il est vrai, en imitant assez mal son poëte favori; mais les *pétrarquistes*, qu'on devrait plutôt appeler les *bembistes*,

répondirent à son appel, au nombre de cinq ou six cents. D'autres poëtes, sans dédaigner les sonnets du chantre de Laure, cherchent des formes nouvelles, des couleurs et des sujets différents. Angelo de Costanzo et Camillo Peregrini reviennent à la poésie lyrique; Bernardino Baldi, au poëme didactique; Bentivoglio et Pierre Arétin, aux satires, en restant bien inférieurs à l'Arioste. Torquato Tasso (1544-1595), fils de Bernardo Tasso, qui s'était fait connaître par un poëme chevaleresque sur *l'Amadis,* ose entreprendre la grande épopée des temps modernes, *la Jérusalem délivrée.* C'est un véritable poëme épique, qui ne repose pas, comme celui de Virgile, sur des traditions fabuleuses, mais sur des faits éclatants et presque miraculeux qui appartiennent à l'histoire du moyen âge. Le Tasse n'est pas inférieur à Homère : son poëme vaut l'*Iliade;* mais son style, si beau, si noble, si poétique, est gâté souvent par le mauvais goût, par de fades jeux de mots. Tout le seizième siècle fut, en quelque sorte, illuminé par la gloire du Tasse.

Chaque nation voulut avoir alors son poëme épique. L'Espagne, qui comptait de bons poëtes de *canciones,* Herrera, Castillejo, Lope de Vega, trouva Alonzo de Ercilla, pour consacrer à la conquête du Chili par les Espagnols une épopée intitulée *l'Araucana* (1597); mais des digressions sans fin et des épisodes inutiles étouffaient, dans cet ouvrage, le feu du style et l'éclat des descriptions. Le Portugal eut plus de bonheur : Camoens choisit pour sujet de son épopée nationale le voyage maritime de Vasco de Gama, qu'il rattachait à l'histoire entière de sa patrie, et son beau poëme des *Lusiades* (1572) fut composé en ces lieux mêmes que remplissaient encore les souvenirs de son héros. Les défauts du poëte, dans l'agencement de sa fable et le choix de son merveilleux, ne sont que trop sensibles; il séduit pourtant, il captive, par la grandeur de ses pensées; son style abondant et harmonieux se prête bien au dramatique des scènes et au coloris des descriptions, dans une œuvre puissante et quelquefois sublime. Camoens, qui avait donné une épopée au Portugal, s'éteignit obscurément en 1579, dans une affreuse misère.

L'Allemagne semblait devenir impénétrable aux rayons de la poésie; mais les peuples du Nord commençaient alors à les recevoir. Les Danois possédaient un poëte national, Peter Laale, dès les dernières années du

quinzième siècle. Avant eux, les Suédois avaient eu Éric Olaï, qui rima leurs chroniques. La Pologne, dont la poésie nationale ne remonte pas au-delà du quinzième siècle, comptait dès lors un certain nombre de poëtes que l'Europe connaissait à peine de nom, entre autres Nicolas Rey de Naglovice et Jean Kochanowski, dit *le Prince des Poëtes,* qui s'était lié avec Ronsard pendant un séjour à Paris. En Hollande, Dirk Coornhert (1522-1590) créa la poésie nationale. Après quelques traducteurs des *Psaumes,* Roemer Wisscher et Spiegel fixèrent la langue, en posant les principes de la versification.

C'est en Angleterre que le mouvement poétique était le plus brillant et le plus actif. Spenser (1553-1599) imagina un nouveau genre de pastorale, où les bergers parlent en bergers, non en courtisans. Son poëme allégorique, *la Reine des Fées,* eut encore plus de succès que son *Calendrier du berger.* Ses contemporains Sidney, Raleigh, Marlowe, Watson composent des poésies légères, pleines de simplicité et de grâce. Robert Southwell, Samuel Daniel, John Davies s'inspirent de la religion et de la philosophie. A la fin du siècle, on verra paraître deux poëmes remarquables, *Vénus et Adonis* et *le Rapt de Lucrèce,* dont l'auteur n'est autre que l'immortel William Shakespeare.

La seconde moitié du seizième siècle amena une métamorphose complète de la poésie en France. Un petit nombre de poëtes étaient demeurés fidèles à l'école de Clément Marot, qui allait mourir en 1544 à l'étranger. Marguerite de Valois en eût été un des plus charmants types si son attachement aux doctrines de la Réforme n'avait ennuagé ses idées et alourdi son style (fig. 350). Deux autres femmes retardèrent la décadence du *marotisme :* c'étaient deux Lyonnaises, Pernette du Guillet et Louise Labé, cette muse mystérieuse d'Olivier de Magny. Étienne Forcadel fait encore de jolies épigrammes et des épîtres spirituelles; Peletier, du Mans, qui a la déplorable manie de créer une nouvelle *Ortograje françoese,* écrit ses *Œuvres poétiques* dans une bonne langue claire, élégante et facile; Maurice Scève, dans son poëme de *Delie,* s'inspire toujours des leçons de son ami Marot. On laisse à l'écart d'exécrables poëtes, qui s'obstinent à faire de la poésie entortillée, obscure et gothique. Déjà l'influence de l'Italie s'accuse de toutes parts. C'est Joachim du Bellay (mort en 1560) qui

donne le signal de la révolution littéraire, en recommandant à ses jeunes émules l'imitation des Grecs et des Latins, mais en se déclarant dévoué partisan de notre belle langue nationale que quelques novateurs sacrifiaient à la langue italienne. Les poëtes qui répondirent à l'appel de du Bellay dépassèrent le but, sans l'avoir atteint : ils ne furent que d'infidèles traducteurs de l'antiquité, au lieu d'en être les intelligents imitateurs.

Ce fut dans un collége de Paris, que du Bellay forma, sous les yeux de

Fig. 350. — Marguerite de Valois, reine de Navarre (1492-1549), d'après un crayon contemporain. Musée du Louvre.

son professeur humaniste Jean Daurat, cette association poétique, composée de sept membres, qui fut appelée *la Pléiade*. Ces sept poëtes étaient Baïf, du Bellay, Remi Belleau, Daurat, Jodelle, Pontus de Thiard et Ronsard (fig. 351 à 357), que tous acclamèrent comme leur chef souverain. Pierre de Ronsard (1524-1585) allait être, pendant près d'un demi-siècle, le maître, le dieu de la poésie en France. Dès sa jeunesse, il avait eu le projet de doter son pays d'un poëme épique national, *la Franciade*, sur le modèle de *l'Énéide* de Virgile, mais il ne publia que quatre chants de cette épopée, qui devait en avoir vingt-quatre; son Francus, fils d'Hector,

n'était vraiment pas digne de figurer à côté d'Énée, fils de Priam. Ronsard fut appelé *le Pindare de la France,* quoique l'inspiration lyrique lui fît absolument défaut. Ses odes, avec leurs strophes et antistrophes accumulées, ne sont que de pâles contrefaçons des odes de Pindare; son

Fig. 351. — Antoine de Baïf. 1532-1589.

Fig. 352. — Joachim du Bellay. 1524-1560.

Fig. 353. — Remi Belleau. 1528-1577.

Fac-simile de gravures au burin par Léonard Gaultier, de la série dite *Chronologie collée.* Biblioth. de M. Ambroise Firmin-Didot.

langage, chargé de grec et de latin, s'égare dans l'hyperbole et se traîne étouffé sous un déploiement inouï d'érudition mythologique. Il avait, cependant, au plus haut degré, la noblesse du style et l'harmonie du

Fig. 354. — Jean Daurat. 1517-1588.

Fig. 355. — Étienne Jodelle. 1532-1573.

Fig. 356. — Pierre de Ronsard. 1524-1585.

Fac-simile de gravures au burin par Léonard Gaultier, de la série dite *Chronologie collée.* Biblioth. de M. Ambroise Firmin-Didot.

rhythme, il imitait avec bonheur Horace et Théocrite, mais il a réussi surtout dans le genre gracieux, en suivant les traces d'Anacréon, qu'Henri Estienne venait d'exhumer. C'est un poëte assurément, mais un poëte fatigant et ennuyeux, quoique des traits de force et de lumière se détachent à chaque instant sur le fond monochrome de ses poëmes. Sa répu-

tation était européenne, et Marie Stuart, qui, dans sa captivité, n'avait pas de plus agréable distraction que de lire les vers de Ronsard, lui envoya un Parnasse en argent massif, avec cette inscription : *A Ronsard, l'Apollo de la source des Muses.*

Le poëte le plus distingué de la Pléiade était certainement Joachim du Bellay, qui l'avait créée. « Sa langue, dit un habile critique (Gérusez), est un perfectionnement de celle de Marot, avec plus de souci de l'imitation

Fig. 357. — Pontus de Thiard (1521-1605). Fac-simile réduit de la gravure de Thomas de Leu. Biblioth. de M. Ambroise Firmin-Didot.

latine et italienne. » Du Bellay avait du goût, ce qui manquait à Ronsard et au reste de la Pléiade; il avait aussi de la sensibilité et de l'élévation dans les sentiments. Il mérita d'être surnommé *l'Ovide français.* Les autres lui sont bien inférieurs; Baïf est lourd, ampoulé, pédant; Remi Belleau, qu'on appelait *le gentil Belleau,* n'a rien de la pédanterie de ses collègues et ne se préoccupe que de faire des vers aimables et gracieux; Jodelle, qui fut un des fondateurs du théâtre en France, s'obstinait à faire du français avec du grec; Pontus de Thiard, qui écrivait plus volontiers en prose qu'en vers, y gagna un évêché; Daurat resta tout grec et tout latin, et ne fit que quelques vers français. Mais, autour de la Pléiade,

il y avait des poëtes supérieurs à ceux qui la composaient : Bérenger de la Tour, le meilleur poëte bucolique de son temps dans *le Siècle d'or* et *l'Amie rustique;* Olivier de Magny, un vrai poëte lyrique dans ses *Amours,* ses *Odes,* ses *Soupirs* et ses *Gaietés;* Amadis Jamyn, l'élève favori de Ronsard, qui a fait de charmants vers, moins froids et moins pindariques que ceux de son maître; enfin Guillaume du Bartas, le créateur de la poésie descriptive, qui, dans son poëme sur la création du monde intitulé *la Semaine* (1578), est arrivé presque simultanément au sublime... et au ridicule.

On ne saurait trop s'étonner que la France, au milieu de ses guerres civiles et religieuses, dans le désordre des règnes de Charles IX et de Henri III, ait produit une telle quantité de poëtes qu'il ne serait pas même possible de les nommer tous. Tout le monde était poëte, faisait des vers et les aimait, à la cour des Valois : les rois et princes, les seigneurs et les dames. Tous les genres de la poésie noble ou familière, amoureuse ou mélancolique, sont représentés par des œuvres vraiment remarquables. Nous ne pouvons que nommer, sans éloge et sans critique : Marc-Claude de Buttet, Savoisien; Flaminio de Birague, Italien naturalisé Français; Scévole de Sainte-Marthe, gentilhomme loudunois; Mme des Roches, de Poitiers; Guillaume Belliard, de Blois; Jean Passerat, Étienne Pasquier, etc. Il faut accorder pourtant une mention spéciale à Philippe Desportes (1546-1606), qui excellait dans la poésie galante; à Jean Bertaut, qui s'y distingua également, à Jean et à Jacques de la Taille, plus connus comme poëtes dramatiques; enfin, à Agrippa d'Aubigné (1550-1630), qu'on peut surnommer le Juvénal du seizième siècle.

En 1555 Malherbe était né, et il allait bientôt, en s'attaquant à l'école de Ronsard, créer une nouvelle poétique française, dont ses odes sont le plus parfait modèle.

CHRONIQUES, HISTOIRES, MÉMOIRES

Premiers historiens de l'Église. — Derniers historiens latins et grecs. — Chroniques latines : Marius, Cassiodore, Jornandès. — Grégoire de Tours. — Frédégaire. — Chroniques monastiques. — Chroniques du VIIIe au XIe siècle. — Historiens des croisades. — Historiens des pays étrangers. — Chroniques latines de l'abbaye de Saint-Denis. — Chroniques en rimes. — Premières chroniques françaises. — Villehardouin. — Le sire de Joinville. — Chroniques de Saint-Denis. — Froissart. — Monstrelet. — Chastelain. — Traductions françaises des anciens historiens. — Bibliothèque de Charles V. — Chroniqueurs du XVe siècle. — Historiens de la cour de Bourgogne. — Chroniques particulières et vies des hommes illustres. — Mémoires personnels. — Les *Histoires de France* au XVIe siècle.

IEN avant les invasions des Barbares, on commençait à négliger les livres d'histoire que les écrivains grecs et latins avaient consacrés aux annales des peuples de l'antiquité et qui remplissaient les grandes bibliothèques du monde romain. On ne lisait plus ces livres, même les plus remarquables et les plus renommés; les chrétiens n'attachaient pas d'intérêt à ces récits païens. On s'explique ainsi comment les ouvrages relatifs à l'histoire de l'antiquité étaient déjà si rares et si oubliés.

L'Église, cependant, inspirait de nouveaux historiens qui se consacrèrent surtout à écrire ses annales. Eusèbe, évêque de Césarée, sous le règne de Constantin, composa en grec sa grande *Histoire ecclésiastique,* en dix livres, depuis la naissance de Jésus-Christ jusqu'à la mort de Lucinius (324), et Paul Orose, disciple de saint Augustin, composa en latin, dans les premières années du cinquième siècle, sept livres d'Histoires contre les païens (*Historiarum adversus paganos libri VII*), où il fit entrer tant de

traditions populaires intéressantes, en racontant l'histoire du mon
puis Adam jusqu'à l'an 316 de l'ère chrétienne. Quelques écrivains
s'efforcent en vain, au quatrième siècle, de faire encore de l'histoi
manière de Tite-Live, de Tacite et de Suétone : Aurelius Victor, dit
cain, écrit à Rome même, dont il était préfet, une *Histoire des emp*
depuis Auguste, et un traité sommaire des hommes illustres de
(*De viris illustribus urbis Romæ*), qu'on a souvent attribué à P
Jeune et à Cornelius Nepos ; Flavius Eutropius, qui était un hom
guerre et un homme d'État, fait un Abrégé de l'histoire romaine (*B*
rium rerum romanarum), en dix livres, de la fondation de Rome à
pereur Valens ; et Ammien Marcellin, natif d'Antioche, qui avait d'
pris part aux guerres de l'empereur Julien dans les Gaules et en I
prend le temps d'achever, dans sa vieillesse, une *Histoire des emp*
romains, qui s'étendait depuis le règne de Nerva jusqu'à celui de V
tinien, mais dont les treize premiers livres sont perdus. Cette his
écrite en un style barbare, est pourtant digne de clore la brillant
des historiens latins du haut empire.

Dans le cinquième siècle, pendant que les hordes barbares se pr
tent sur l'ancien monde en se dirigeant vers l'Espagne, les Gaules et
lie, où elles fondent de nouveaux États, l'empire d'Orient devient
d'une nouvelle école historique, qui se signale par une foule de g
ouvrages, émanant tous de la pensée chrétienne et ayant pour ob
mettre en honneur le triomphe de la religion du Christ. Philostorge
écrit en grec une ample *Histoire de l'Église,* qui ne nous est connu
par l'abrégé que Photius en a fait ; Socrate continue l'*Histoire*
siastique d'Eusèbe, de l'an 306 à 439 ; Sozomène, né en Palestine, r
dans un style excellent, une *Histoire ecclésiastique,* en neuf livr
l'an 324 à 423, et Théodoret, évêque de Cyr en Syrie, élabore auss
Histoire ecclésiastique, en cinq livres, qui comprend la même pério
temps (325 à 429). On dirait que le génie de l'histoire s'est concentré
les annales de l'Église, où des querelles et des luttes, non moins vive
celles dont la politique seule entretenait naguère l'activité renaiss
procèdent maintenant des questions religieuses, des conciles et des hér
Ce nouveau genre d'histoire semble convenir davantage à la littér

BATAILLE DE JONATHAS CONTRE BACCIDE

Baccide, général de l'armée de Démétrius, sachant que Jonathas s'était retiré dans le marais du Jourdain, choisit le jour du sabbat pour l'attaquer, dans l'espérance que le désir d'observer la loi l'empêcherait de combattre. Jonathas fit aux siens cette petite harangue : « Nous avons les ennemis en tête, et derrière nous l'eau du Jourdain. Il ne nous reste aucun moyen d'échapper. C'est pourquoi criez au ciel et combattez afin que vous soyez délivrés des mains de vos ennemis. » Il fit ensuite sa prière à Dieu, attaqua les ennemis, en tua plusieurs, et, voyant Baccide venir à lui, déploya toutes ses forces pour lui porter un grand coup; mais les Syriens l'évitèrent, et alors Jonathas se jeta avec les siens dans le fleuve et ils le passèrent tous à la nage, sous les yeux de l'ennemi.

(Mach., liv. Ier, chap. IX, 43-49. — Josèphe, liv. III, chap. Ier.)

BATAILLE DE JONATHAS CONTRE BACCIDE.

Château fort et costumes militaires du xve siècle. Miniature de J. Fouquet, tirée des *Histoires des Juifs*, par Josephe, translatées de grec en français Ms. du xve siècle.

grecque ; il trouve, cependant, parmi les écrivains latins, trois ou quatre imitateurs, qui s'efforcent de conserver l'usage de la bonne latinité. Le prêtre Rufin, qui avait été lié avec saint Jérôme et qui se retira en Sicile, où il mourut en 410, traduisait Eusèbe en assez bon latin; Sulpice Sévère, son contemporain, écrivain plus correct et plus élégant, quoique né en Aquitaine et n'étant pas sorti des Gaules où il avait suivi l'apostolat de saint Martin, composait un *Abrégé de l'histoire sacrée* depuis la création du monde jusqu'à l'an 410, et ce beau livre lui mérita le surnom de *Salluste chrétien.*

La langue grecque, dont l'existence se trouvait dès lors inséparable de l'empire d'Orient, se perpétua, avec la plupart de ses qualités essentielles, dans une foule d'ouvrages historiques écrits en grec, jusqu'à la prise de Constantinople par Mahomet II; mais la langue latine, au contraire, n'avait cessé de subir le mélange inévitable des idiomes nationaux de tous les peuples barbares, qui se répandaient et s'agglomeraient sur tous les points des provinces romaines. Cette langue latine, de plus en plus altérée et corrompue, n'en restait pas moins la langue officielle du clergé et de la haute administration civile. On ne parlait que le latin à la cour d'Odoacre, roi des Hérules, et à la cour de Théodoric, roi des Goths. On continua donc à écrire, en latin, des livres d'histoire politique plutôt que religieuse. C'est dans cette langue semi-barbare que les historiens occidentaux des sixième et septième siècles rédigèrent leurs chroniques, pendant que les historiens grecs publiaient de bonnes histoires à la manière de Polybe et de Dion Cassius : Agathias le Scholastique, l'*Histoire du règne de Justinien;* Procope de Césarée, secrétaire de Bélisaire, l'*Histoire de son temps;* Théophylacte Simocatta, l'*Histoire de l'empereur Maurice,* etc.

Les chroniques latines, composées pendant cette triste époque du moyen âge, n'en sont pas moins précieuses et intéressantes. La plus ancienne concerne la France, ou plutôt la partie des Gaules occupée par les Francs : c'est celle de Marius d'Autun, évêque d'Avenche en Helvétie, laquelle commence au règne d'Avitus en 455 et finit en 581 ; elle est écrite simplement et clairement ; elle se rapporte surtout au règne de Gontran, roi de Bourgogne, et contient de bons renseignements sur la géographie des Gaules. Elle avait été composée pour servir de suite à l'*Abrégé de l'his-*

toire universelle, rédigé par Prosper d'Aquitaine; elle est donc sèche et concise, comme la plupart des chroniques de ce temps-là. Cassiodore, ministre du roi Théodoric, avait donné plus ample carrière à sa rhétorique, en écrivant une grande *Histoire des Goths*, qui s'est perdue, et dont il nous est resté un excellent abrégé : *De Gothorum origine et rebus gestis* (De l'origine des Goths et de leurs faits et gestes), par Jornandès, évêque de Ravenne, qui a composé aussi une petite *Histoire universelle.* Saint Isidore, évêque de Séville, qui mourut en 636, fit également une *Chronique* depuis Adam, et une *Histoire des Goths, des Vandales, des Suèves et des Visigoths,* au milieu desquels il avait vécu.

Le monument le plus ancien et le plus important de notre histoire nationale est le grand ouvrage de Grégoire de Tours, qui a présenté, dans son *Histoire ecclésiastique des Francs,* le tableau fidèle des événements auxquels il s'était trouvé mêlé pendant sa vie. Né en Auvergne en 544, d'une famille patricienne qui avait produit plusieurs sénateurs et évêques, il fut élevé par saint Gall, son oncle, évêque de Clermont, et il devint lui-même évêque de Tours en 573. Le crédit dont il jouissait à la cour de Chilpéric et de Frédégonde lui permit de jouer un rôle considérable dans les affaires politiques de la monarchie mérovingienne; il avait été mêlé aux circonstances les plus secrètes de ce règne, et il connaissait tous les détails intimes de la lutte implacable des deux reines rivales Frédégonde et Brunehaut. Ce fut sans doute là le motif qui lui fit prendre la plume d'historien. Son livre, qui commence aux origines de la France, comprend un intervalle de 174 ans depuis l'établissement des Francs dans les Gaules vers l'année 429. La première partie de cette histoire est écrite d'après Sidoine Apollinaire, saint Remi, évêque de Reims, les *Actes des saints,* et surtout d'après la tradition orale. Quant aux cinquante dernières années de son récit, Grégoire de Tours se porte garant de ce qu'il avait vu de ses propres yeux ou de ce qu'il savait de source certaine. Il n'était pas sans doute fort instruit, mais il ne manquait pas de jugement et d'intelligence. Il avait, d'ailleurs, les qualités que l'on rencontre le plus rarement chez un historien : la bonne foi, la candeur et l'envie d'être toujours impartial. Son style incorrect, presque sauvage, souvent inintelligible, n'en est pas moins coloré, quoique simple et naïf; il y a çà et là des portraits tracés de

main de maître, des descriptions poétiques et pittoresques. Grégoire de Tours, qui avait lu Virgile, Salluste et Pline, cherchait sans doute à les imiter, dans un siècle où l'étude des lettres était à peu près anéantie. On ne saurait lui reprocher d'avoir fait entrer dans son ouvrage les légendes et les miracles qui faisaient la principale préoccupation de ses contemporains.

Cet ouvrage inappréciable et unique en son genre se conserva dans les

Fig. 358. — Statue équestre de Clovis, roi des Francs (465-511), par Erwin de Steinbach (XIIIe siècle), placée au-dessus du grand portail de la façade de la cathédrale de Strasbourg.

bibliothèques des couvents plutôt que dans les archives des rois mérovingiens; il eut probablement une immense notoriété, après la mort de son auteur (595), puisque le meilleur historien du septième siècle, Frédégaire, ne trouva rien de mieux, pour continuer sa *Chronique* empruntée à Eusèbe, à Jules l'Africain et à d'autres chronographes grecs et latins, que de remplir le quatrième livre de cette chronique par un abrégé analytique du livre de Grégoire de Tours. Frédégaire, qui semble avoir été

Bourguignon, a conduit sa narration jusqu'à sa mort, en 660. Le cinquième livre de l'ouvrage renferme de très-précieux renseignements sur les règnes de Clotaire II, de Dagobert Ier et de Clovis II. L'auteur déclare, dans sa préface, qu'il raconte ce qu'il a vu, ce qu'il a appris de témoins dignes de foi, et ce qui est parvenu à sa connaissance par la lecture de bonnes histoires. C'est le seul monument qui existe pour les annales de la France durant ces époques obscures.

On ne s'explique pas la rareté des chroniques contemporaines, aux septième et huitième siècles, quand on sait que les évêques étaient les véritables dépositaires de l'histoire, et que les religieux de chaque grand monastère s'imposaient le devoir de recueillir soigneusement, par ordre chronologique, les principaux actes de l'histoire civile et religieuse. Ce n'étaient, il est vrai, que des chroniques succinctes, écrites par différentes mains et sans enchaînement de faits et d'idées, et, dans ces chroniques monastiques, l'histoire intérieure de la communauté tenait ordinairement plus de place que les événements du monde, que l'annaliste enregistrait souvent d'après des bruits vagues et incohérents. Quelques-unes de ces chroniques n'en sont pas moins précieuses, en raison de la pénurie de documents historiques pour ces temps reculés, et l'on en a publié un grand nombre, parmi lesquelles il faut citer, comme les plus intéressantes, celles de Moissac, de Fontenelle, de Saint-Médard de Soissons, de Fleury-sur-Loire, de Saint-Gall, de Saint-Bertin, etc. Quant aux chroniques journalières, qui étaient tenues au courant des faits généraux, dans la maison des rois, des princes et des seigneurs, on ignore également les noms des clercs auxquels incombait la charge de les rédiger. Deux des continuateurs de Frédégaire déclarent seulement qu'ils ont écrit, l'un, par ordre de Childebrand, oncle de Pépin d'Héristal, maire du palais, l'autre, par ordre de Nibelung, fils de Childebrand, qui voulaient avoir les annales de la première race. On est fondé à croire que beaucoup de chroniques se sont perdues dans les guerres et les dévastations de ces époques barbares, où la plupart des villes et des monastères furent mis à sac, pillés et brûlés. « Il n'y a pas eu de siècle si barbare, dans lequel, dit Lacurne de Sainte-Palaye, les Français n'aient senti de quelle utilité pouvait être la connaissance de leur histoire, pour exciter les hommes aux actions honnêtes et

vertueuses, par l'exemple de ceux qui les avaient précédés. » Il ne faudrait pas supposer cependant que les anciens peuples de l'Asie et du Nord, qui envahirent successivement l'Europe pendant les cinquième et sixième siècles, n'eussent pas d'histoire, quoique cette histoire ne fût pas écrite : elle consistait en chants guerriers et religieux, qui se transmettaient de génération en génération et qui remontaient à des temps lointains. Charlemagne les fit recueillir, de la bouche des descendants de ces races barbares qui s'étaient confondues avec les populations indigènes de son em-

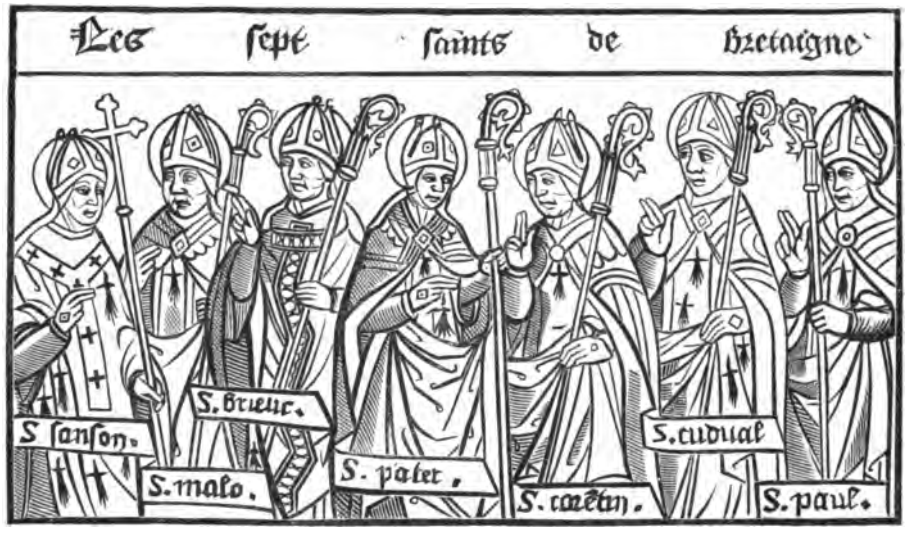

Fig. 359. — Les sept saints de Bretagne; fac-simile d'une gravure sur bois des *Chroniques de Bretagne*, par Alain Bouchard. Paris, Galliot du Pré, 1514, in-4°. Biblioth. de M. Ambroise Firmin-Didot.

pire. C'est aussi dans les chants nationaux des anciens Bretons, des Saxons et des Angles, que Bède le Vénérable avait puisé les éléments de son *Histoire ecclésiastique d'Angleterre*, qu'il composa dans le monastère de Wearmouth, près de Durham, où il mourut en 735.

On fait honneur à Charlemagne de l'institution des chroniques monastiques, qui devaient être conservées dans chaque monastère de fondation royale. C'était un religieux, le plus recommandable par son caractère et son instruction, à qui l'on remettait le soin d'enregistrer la suite chronologique des événements de chaque règne, et le roi mort, les notes qu'on avait recueillies sur son règne servaient à composer une chronique, qui restait

déposée dans les archives du monastère. La célèbre abbaye de Saint-Denis eut sans doute, avant tout autre monastère, le privilége de faire ainsi l'histoire posthume des rois (fig. 360), avec une sorte d'autorité religieuse qui rappelait le jugement des morts dans l'ancienne Égypte, et de garder le dépôt de ces archives nationales, si fameuses et si vénérées pendant tout le moyen âge. Un des plus anciens historiens de l'Angleterre rapporte que les rois entretenaient, dans leurs palais et près de leur personne, certains hommes doctes et lettrés, chargés d'enregistrer les dits et faits mémorables des souverains, pour les transmettre à la postérité, mais seulement après leur mort. Éginhard, le secrétaire (*notarius*) de Charlemagne, remplissait cet emploi de haute confiance auprès de ce prince, qui l'avait choisi, en outre, pour diriger l'éducation des héritiers du trône impérial. Ce fut donc pour s'acquitter de sa mission qu'il se retira dans le couvent de Seligenstadt, afin de mettre en ordre les matériaux qu'il avait rassemblés pendant le règne de son glorieux maître et d'écrire la *Vie de Charlemagne*. Cet ouvrage, meilleur que ses *Annales*, qui vont de 741 à 829, paraît avoir été composé à l'imitation de celui de Suétone sur les Vies des douze Césars. On reconnaît, en le lisant, que l'auteur était un des membres de l'Académie palatine, et que, malgré l'incorrection et l'âpreté de son style, il s'efforçait de suivre les exemples des bons historiens de l'ancienne Rome.

Il est étrange que les monuments historiques de l'époque de Charlemagne ne soient pas plus nombreux. Cet empereur aimait les lettres et encourageait ceux qui les cultivaient : il ne pouvait donc suivre sans intérêt les progrès des études historiques, mais on doit bien supposer qu'il se souciait peu de servir de thème et de sujet à des ouvrages qui eussent échappé à son contrôle. La plupart des chroniques qui traitent de son règne et des circonstances de sa vie sont postérieures à sa mort (814). On ne voit nulle part que Charlemagne, qui avait réuni autour de lui tant de savants distingués, leur ait donné mission d'écrire sa propre histoire; il se faisait lire, pendant ses repas, les chants historiques des peuples du Nord et de la Germanie (*cantilenæ historicæ*), qu'il avait rassemblés, comme des matériaux irrécusables de l'histoire du passé; il écoutait probablement aussi, avec le même intérêt, les chansons des bardes qui célé-

braient ses guerres et ses conquêtes dans des poëmes en langue vulgaire, traduits plus tard en latin et paraphrasés ensuite dans les chansons de geste en langage du douzième siècle. Mais, à l'exception d'Éginhard, il n'y eut pas, dans le palais de l'empereur, des notaires ou des scribes appliqués spécialement à rédiger, sous les yeux de Charlemagne, la chronique officielle de sa vie publique et privée.

Il ne vivait plus depuis longtemps, lorsque le moine de Saint-Gall, qu'on

Fig. 360. — Couronnement de Charlemagne. D'après une miniature des *Chroniques de Saint-Denis*, ms. du XIVe siècle. Biblioth. nat. de Paris.

croit être un certain Notker, recueillit en deux livres, d'après les témoignages de deux contemporains, le prêtre Werimbert et le chevalier Adalbert, une chronique (*De gestis Caroli Magni*), qu'il dédiait à l'empereur Charles le Gros. Cette chronique, composée cent soixante-dix ans après le grand prince, dont l'auteur anonyme avait mission de glorifier la mémoire, n'en est pas moins précieuse, malgré les exagérations romanesques qu'elle introduit dans le récit des faits. Elle est écrite naïvement, d'ailleurs, sous une forme vivante et pittoresque, et elle sert au moins à contre-balancer la fausse chronique de l'archevêque Turpin, qui n'est d'un bout à l'autre qu'une élucubration fantastique et mensongère, mais qui fut

pourtant regardée, au moyen âge, comme une des sources les plus respectables de l'histoire de Charlemagne. Cette chronique, attribuée au fameux archevêque de Reims qui occupe une si belle place dans les romans de chevalerie, raconte l'expédition fabuleuse de Charlemagne et de ses paladins en Espagne. Elle est composée de deux parties distinctes; les cinq premiers chapitres ont été écrits au milieu du onzième siècle et les autres au commencement du douzième. C'est ici l'occasion de citer l'admirable *Chanson de Roland;* mais il est inutile de mentionner la relation du pseudo-Philomène sur les gestes de Charlemagne à Narbonne et à Carcassonne, et le fabuleux voyage de Charlemagne en Terre-Sainte pour rétablir le patriarche de Jérusalem que les Arabes avaient expulsé (fig. 361).

Éginhard et Paul Diacre sont donc les seuls historiens sérieux du temps de Charlemagne. Paul Warnefrid, dit Paul Diacre, parce qu'il avait été ordonné diacre, fut secrétaire du roi lombard Didier et vécut ensuite à la cour de Charlemagne, avant de se retirer au couvent du Mont-Cassin, où il acheva sa belle *Histoire des Lombards* (*De gestis Longobardorum*) et son *Abrégé d'histoire romaine*. On aurait tort de penser que la barbarie, qui semblait s'arrêter et décroître sous le règne de Charlemagne, ait repris sa marche ascendante pendant les règnes troublés et agités de ses successeurs. Les historiens, en effet, se multiplient, et l'histoire fait entendre sa voix solennelle à tous les échos de ce dixième siècle, qu'on se représente avec raison comme une époque de désordre et de transition sociale. Chaque règne, chaque époque, chaque abbaye a maintenant ses chroniqueurs. Au neuvième siècle, Ermold le Noir, abbé d'Aniane, écrit la *Vie de Louis le Débonnaire;* Nithard, homme de guerre, petit-fils de Charlemagne (né en 790, mort en 858), écrit l'histoire des querelles et des guerres qui eurent lieu entre les fils de Louis le Débonnaire.

Le dixième siècle est fécond en historiens remarquables, dans presque tous les pays de l'Europe : en Italie, Luitprand, évêque de Crémone, envoyé deux fois en ambassade à Constantinople, fait l'histoire de l'Europe contemporaine (de 888 à 948); Witikind, moine d'une abbaye près de Paderborn, écrit les annales de la maison impériale sous les Othon; Dudon, chanoine de Saint-Quentin, entreprend l'histoire des premiers ducs de Normandie. Les historiens abondent, et tous les genres d'histoire sont

traités avec une ingénieuse variété. Ainsi, Abbon, abbé de l'antique monastère des bénédictins de Fleury-sur-Loire (mort en 923), décrit en

Fig. 361. — Conquête de Jérusalem par Charlemagne. D'après une miniature des *Chroniques de Charlemagne*, ms. du XVe siècle. n° 9066. Biblioth. de Bourgogne, à Bruxelles.

vers épiques le siége de Paris par les Normands (*De bello parisiacæ urbis*), dont il avait été le témoin actif; Richer, moine de Saint-Remi de Reims, et Flodoard, chanoine de Reims (mort en 966), rédigent des chro-

niques locales, dans lesquelles l'histoire générale jette de larges reflets.

Le onzième siècle ne manque pas d'historiens, qui sont pour la plupart des prélats et des moines. Citons Dithmar, évêque de Mersebourg en 1009, auteur d'une chronique d'Allemagne, qui s'étend de 876 à 1018; Raoul Glaber, moine de Cluny, dont la chronique (900 à 1046) est une des plus intéressantes que le moyen âge ait produites; Aimoin, de Villefranche en Périgord, mort en 1008, qui avait une réputation méritée dans l'école historique des bénédictins de Fleury-sur-Loire, et qui employa une partie de sa vie à composer, d'après les documents conservés dans cette célèbre abbaye, une *Histoire des Francs*, poursuivie jusqu'en 638, et que divers continuateurs, appartenant au même ordre de Saint-Benoît, ont amenée jusqu'à 654. C'est là une histoire étudiée et bien coordonnée, dans laquelle les chroniques originales sont fondues ensemble. Thegan, archevêque de Trèves, composa, dans le même système, une *Vie de Louis le Débonnaire*, et Helgaud, moine de Fleury-sur-Loire, un *Abrégé de la vie du roi Robert*.

La langue vulgaire ne commença que vers la fin du douzième siècle à passer de la poésie populaire dans l'histoire, et, au milieu de ses premiers bégaiements, les historiens, qui sont toujours des clercs et des moines, ne songent pas encore à abandonner la langue latine : ils recueillent, de toutes parts, sans aucun esprit de critique, les fables les plus grossières, les traditions les plus absurdes et les plus ridicules. Voici que les croisades, dont la première date de 1096, vont donner un nouvel élan à la littérature historique, en ajoutant de nouveaux motifs d'intérêt à l'usage des livres d'histoire. Il y aura, pendant plus d'un siècle et demi, une nombreuse succession d'historiens des croisades, qui écriront, dans toutes les langues, et de préférence en latin, l'héroïque épopée des voyages d'outre-mer. Ces historiens racontent, la plupart, les faits dont ils furent témoins et quelques-uns animent leur récit de ce pieux enthousiasme qui faisait les croisés; ils ont chacun leur caractère particulier et leur physionomie originale, depuis Guibert de Nogent, qui a écrit l'histoire de la première croisade, jusqu'à Guillaume de Tyr. Nommons, parmi les écrivains latins, Bernard le Trésorier, Albert d'Aix, Jacques de Vitry, Robert le Moine, Foucher de Chartres, Odon de Deuil. Il y a aussi deux histo-

riens français, pour la quatrième et pour la dernière croisade ; leurs noms sont désormais immortels : ce sont le sire de Villehardouin et le sire de Joinville.

Mais, avant de parler des historiens français qui changeront absolument la forme des ouvrages d'histoire, il faudrait énumérer les historiens grecs et latins, et aussi quelques historiens en langue vulgaire, qui ont contribué dignement à faire renaître la science historique. Cedrenus et Zonaras,

Fig. 362. — Couronnement du grand khan, premier souverain des Tartares. Miniature de la *Fleur des histoires de la terre d'Orient*, compilées par frère Hayton (Hethoum), seigneur du Cort, cousin germain du roi d'Arménie; ms. du xve siècle. Biblioth. de M. Ambroise Firmin-Didot.

suivant l'habitude de la plupart des historiens du moyen âge, remontent à la création du monde, pour conduire leurs chroniques jusqu'à leur temps, le premier en 1057, le second en 1118. Un autre historien grec, Nicétas Choniates, s'est borné à commencer ses *Annales*, en vingt et un livres, à la mort d'Alexis Comnène (1118), et il les finit à la mort de l'empereur Baudouin (1205). Les historiens latins sont dès lors nombreux, et l'on remplirait quelques pages de leur simple nomenclature. Parmi tous ces noms, nous signalerons seulement Guillaume de Malmesbury, Henri

de Huntingdon, Roger de Hoveden, pour l'Anglelerre; Saxo Grammaticus, pour le Danemark; Othon de Frisingen, Otfrid de Viterbe, Conrad de Lichtenau, pour l'Allemagne; Léon, cardinal d'Ostie, pour l'Italie; Roderic Ximenès, pour l'Espagne, etc. (fig. 363). Quant aux chroniques en langues vulgaires, il suffira de mentionner, pour la Russie, la *Chroni-*

Fig. 363. — Alphonse X le Sage, roi de Castille (1252-1284), auteur présumé de la célèbre *Cronica de España*. Statue votive de la cathédrale de Tolède. D'après l'*Iconografia española*, de Carderera.

que de Nestor, écrite en langue slave dans un monastère de Kieff, avant 1115. Nous devons renoncer désormais à indiquer les noms des historiens qui se succèdent et qui, chez les diverses nations européennes, se consacrent à écrire les fastes de leur patrie; car ces historiens, si estimés qu'ils soient chez leurs compatriotes, sont à peine connus de nom en France, et le peu d'espace qui nous est réservé pour un sujet si vaste ne permet pas même d'y faire entrer, sous une forme succincte, l'immense quantité de

chroniques, d'histoires, de mémoires et de relations, qui sont l'honneur de notre littérature historique nationale, et dont la volumineuse collection des *Historiens des Gaules et de la France* réunit la plus grande partie. Il existe une collection analogue pour chaque pays, et l'ensemble de toutes ces collections historiques ne représenterait pas moins de cent volumes in-folio.

On ne peut cependant passer sous silence la chronique universelle de Matthieu Paris, qui était moine historiographe de l'abbaye bénédictine

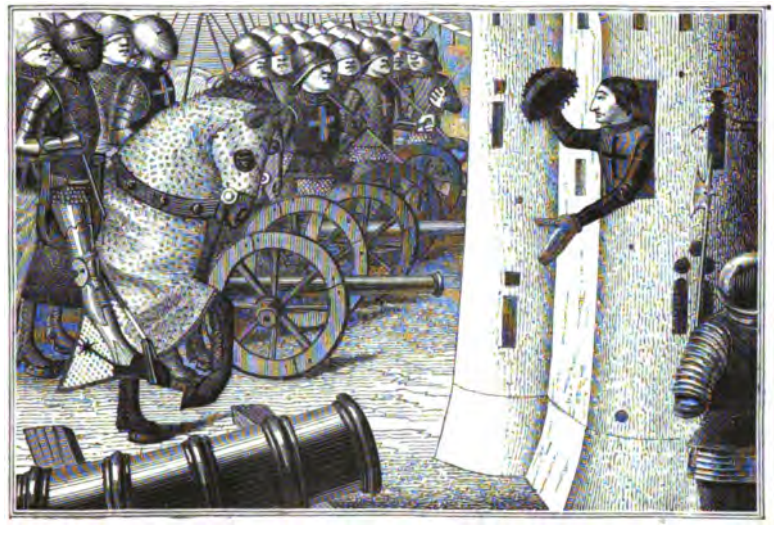

Fig. 364. — « Comment le duc d'Alançon print la ville dudit Alançon. » Miniature des *Vigiles de Charles VII*, par Martial d'Auvergne, ms. daté de 1484, n° 5054. Biblioth. nat. de Paris.

de Saint-Alban, au diocèse de Lincoln en Angleterre, et qui a donné le titre de Grande histoire des Anglais (*Historia major Anglorum*) à cette importante compilation, dans laquelle il a très-habilement combiné les différentes chroniques des onzième et douzième siècles. Matthieu Paris est certainement un des historiens les plus remarquables du moyen âge, et son grand ouvrage n'intéresse pas moins la France que l'Angleterre, particulièrement pour les derniers temps où l'auteur écrivait, d'après ses propres observations, de 1235 jusqu'en 1259, époque de sa mort. Mais déjà les meilleurs historiens étaient en France, et leur nombre allait s'augmenter de siècle en siècle, lorsque les écrivains français, qui fai-

saient déjà concurrence aux écrivains latins, eurent créé une école historique, qui prenait plus de développement, à mesure que la langue latine cédait la place à la langue française dans l'habitude de la vie privée. Dès le milieu du douzième siècle, plus de cinquante ans avant que Villehardouin eût prouvé, en écrivant son admirable chronique de la *Conqueste de Constantinople,* que l'idiome vulgaire convenait merveilleusement à la rédaction des livres d'histoire, l'illustre Suger, ministre d'État sous les rois Louis VI et Louis VII, avait compris que cet idiome, depuis longtemps usuel à la cour et parmi les classes dominantes, comme dans le peuple, pourrait être utilement employé pour les chroniques royales, qui s'élaboraient silencieusement, depuis plus de trois siècles, à l'ombre de l'abbaye de Saint-Denis, dont il était abbé et où il mourut en 1152. Le fait n'est pas suffisamment certain ; mais, à coup sûr, Suger mérite d'être compté au nombre de nos historiens. Il avait écrit, en latin, dans un style quelque peu confus et obscur, la *Vie de Louis le Gros* et une partie de la *Vie de Louis le Jeune.*

Les chroniques latines de l'abbaye royale de Saint-Denis étaient depuis longtemps célèbres et vénérées ; elles formaient le plus précieux dépôt des manuscrits de l'histoire nationale.

Les auteurs des romans et chansons de geste, pour donner plus de crédit à leurs œuvres d'imagination, ne craignaient pas de déclarer qu'ils avaient puisé leurs *estoires* dans les archives de Saint-Denis. (Voy. le chap. Romans.) L'auteur du roman en prose de *Beufve d'Antonne,* dit : « Des faiz du roy Carle Martel l'on trouve ben assez ès croniques des enfants de Beufve d'Antonne et ailleurs, comme à Saint-Denis là où tout est cronique. » L'auteur du roman en vers de *Doolin de Mayence* cite aussi, de son côté :

Les saiges clers d'adonc, par leur senifiance,
En firent les Croniques qui sont de grant vaillance,
Et sont en l'abbaïe de Saint-Denys en France;
Puis, ont été estraites, par moult bele ordonnance,
De latin en roman.....

Les premiers romans historiques avaient été d'abord présentés comme de l'histoire *en rime,* et les jongleurs, qui allaient dans les châteaux et les

cours plénières réciter et psalmodier au son de la viole ou d'un autre instrument à cordes les interminables aventures des chevaliers de la Table ronde, du roi Artus de Bretagne et des douze pairs de Charlemagne, apprenaient à leurs auditeurs ignorants et crédules tout ce qu'un seigneur voulait savoir de l'histoire des anciens temps. Les romans de *Rou,* du *Brut,* de *Godefroi de Bouillon,* et une foule d'autres du même genre, composés en rimes, étaient acceptés alors comme des documents non suspects de notre histoire nationale. Il en résulta que les historiens les plus sérieux, pour disputer la vogue aux jongleurs, n'imaginèrent rien

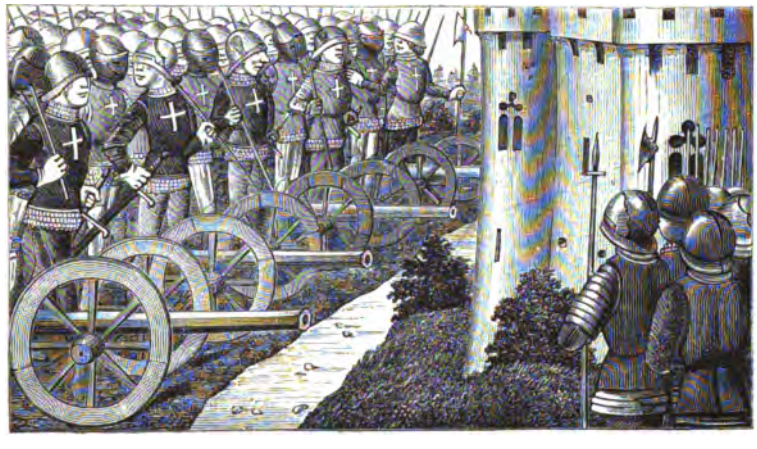

Fig. 365. — « Comment le comte de Foix print des places fortes en Guienne. » Miniature des *Vigiles de Charles VII,* par Martial d'Auvergne, ms. daté de 1484, n° 5,054. Biblioth. nat. de Paris.

de mieux que de composer des histoires *métriques,* qui furent accueillies, en effet, avec beaucoup de faveur : Guillaume Guiart rima ainsi une chronique (de 1165 à 1306), qu'il intitula *la Branche des royaulx lingages;* Godefroi de Paris, une chronique de son temps, sous le règne de Philippe le Bel; Philippe Mouskes, une *Histoire universelle,* qui ne contient pas moins de trente-deux mille vers et qui raconte l'histoire de Flandre depuis les premiers âges jusqu'en 1242. Ces chroniques métriques trouvèrent un public spécial parmi les personnes qui aimaient la poésie; et, deux siècles plus tard, le poëte avocat Martial d'Auvergne perfectionnait encore la chronique métrique, en composant les *Vigiles du roi Charles septième* (fig. 364 et 365), qui valent la meilleure histoire de ce roi, tandis

que son contemporain Guillaume Cretin, chantre et chanoine de la Sainte-Chapelle de Vincennes, entreprenait de rimer les chroniques de France depuis Charlemagne jusqu'à François Ier.

Geoffroi, sire de Villehardouin, maréchal de Champagne (mort vers 1213), l'un des principaux acteurs de la quatrième croisade, donna un modèle parfait de l'histoire sans rime, en écrivant sa *chronique* ou plutôt ses mémoires sur *la Conquête de Constantinople* par les croisés en 1202. On est étonné de rencontrer, dans un ouvrage aussi ancien, une relation aussi fidèle, aussi précise, aussi noble des grands événements que ce seigneur, à la fois guerrier et politique, avait vus se dérouler sous ses yeux. C'est, en quelque sorte, le point de départ des mémoires particuliers, qui ont toujours eu tant d'attrait pour l'esprit français et qui se sont multipliés à l'infini jusqu'à nos jours. La *Chronique* du sire de Joinville (mort en 1318), rédigée plus de soixante-dix ans après celle de Villehardouin, appartient aussi à la classe des mémoires particuliers, quoique le bon chevalier, qui la composa dans sa vieillesse, ait eu l'intention d'écrire la vie du saint roi Louis IX plutôt que l'histoire de sa propre vie. Joinville n'a pas sans doute la finesse et la pénétration de Villehardouin, mais il a fait à son insu une des œuvres les plus exquises de notre vieille littérature. Il n'est pas écrivain, mais il surpasse tous les écrivains de son temps par le charme, la grâce, la sensibilité, l'enjouement et la piquante naïveté de ses récits (fig. 366).

Ces excellents mémoires, écrits par des témoins oculaires d'une incontestable autorité, n'eurent pourtant pas, à l'époque où ils furent composés, le succès, la notoriété et l'estime que leurs auteurs avaient le droit d'en attendre. Ils restèrent dans les archives du château de Joinville en Champagne et dans celles du sire de Villehardouin en Romanie; quelques copies seulement se répandirent à la cour de France et chez les seigneurs qui avaient une *librairie*, c'est-à-dire une bibliothèque. Le sire de Joinville avait pourtant écrit ses mémoires, à la prière de la reine Jeanne, épouse de Philippe le Bel : son livre eut place naturellement parmi les livres de la bibliothèque du Roi, mais il tomba bientôt dans l'oubli, comme celui de Villehardouin, et, lorsqu'il fut imprimé au seizième siècle, on ne possédait déjà plus de manuscrit original. Beaucoup d'autres sei-

gneurs, hommes d'État et guerriers, comme les sires de Villehardouin et de Joinville, recueillirent aussi leurs mémoires, qui demeurèrent également enfouis dans les archives des châteaux et qui étaient absolument oubliés à l'époque où ils eurent le sort de tant de manuscrits anéantis pendant les guerres du quatorzième et du quinzième siècle. Les chroniques écrites en latin dans les couvents et les églises eurent moins à souffrir des incendies et des pillages, que ces guerres acharnées entraînaient après elles et qui s'attaquaient surtout aux châteaux et aux villes fortifiées. Il reste

Fig. 366. — Les envoyés du Soudan, ayant à leur tête un petit vieillard marchant avec des béquilles, viennent proposer des conditions de rachat aux croisés prisonniers. D'après une miniature du *Credo* de Joinville, ms. du XIIIe siècle, appartenant autrefois à la Biblioth. nat. de Paris, et qui est aujourd'hui en Angleterre.

donc une foule de ces chroniques latines qui n'ont jamais été publiées pour la plupart, mais qui sont toujours là pour attester combien la passion de l'histoire s'était propagée depuis le douzième siècle. Les clercs, moines, prêtres, savants, docteurs, auraient cru déchoir à leurs propres yeux s'ils avaient écrit autrement qu'en latin; les seigneurs, les hommes de guerre, les hommes d'État, les poëtes et les bourgeois ne se servaient que de la langue vulgaire pour raconter les faits dont ils avaient été les acteurs ou les témoins. On peut donc établir, dès cette époque, une division très-caractérisée entre les histoires générales et les mémoires personnels : ceux-ci étaient presque toujours en français et les autres en latin.

Cependant on travaillait toujours, dans l'abbaye de Saint-Denis, à la ré-

daction française abrégée des *Chroniques de France* et l'on modifiait cette rédaction, en raison des changements qui s'opéraient dans la langue. Il y eut ainsi plusieurs versions différentes de ces chroniques. Voici ce que disait, au commencement du quatorzième siècle, l'auteur anonyme d'une de ces versions : « Si sera ceste histoire descrite selonc la lettre de l'ordenance des Chroniques de l'abbaïe de Saint-Denis en France, où les histoires et li fait de tous les rois sont escript : car là doit-on prendre et puiser l'original de l'estoire ; et se il poet trouver, ès chroniques d'autres églises, chose qui vaille à la besogne, il y pourra bien ajouter selonc la pure vérité de la lettre, sans riens oster si ce n'est chose qui fasse confusion. Un vaillans mestre dit que ceste estoire est mireors de vie. Bien sacent que il n'y a rien dou sien ajousté ; ains est tout des anciens auctcurs qui tretièrent et compilèrent les istoires selonc les faits des rois et des princes. » Il paraîtrait, d'après des vers attribués à Matthieu de Vendôme, abbé de Saint-Denis au treizième siècle, et mis en tête du plus ancien manuscrit de ces *Chroniques,* qu'elles auraient été translatées en français, par ordre de cet abbé, vers 1274, sous le titre de *Roman des Rois*. Ces vers nous apprennent le profit qu'on pouvait tirer de la lecture des *Chroniques :*

. . . L'on ne doit ce livre mespriser ne *despire* (décrier),
Qui est fait des bons princes dou regne et de l'empire.
Qui sovent i voudroit estudier et lire,
Bien puet sçavoir qu'il doit *eschiver et eslire* (esquiver et choisir).
Et dou bien et dou mal puet chascun son *prou* (profit) faire :
Par l'exemple des bons se doit-on au bien *traire* (tirer);
Par les faits des mauvais qui sont tout le contraire,
Se doit chascun dou mal esloingner et *retraire* (retirer);
Mains bons enseignemens puet-on prendre en ce livre....

C'est avec raison que M. Paulin Paris a porté ce jugement sur ce célèbre livre, dont il a donné une édition parfaite : « Les *Chroniques de Saint-Denis* sont le plus beau, le plus glorieux monument historique, qui peut-être ait jamais été élevé dans aucune langue et chez aucun peuple, à l'exception du livre par excellence, la Sainte Bible. » Ces *Chroniques,* en effet, qui ne furent réellement publiées qu'au quinzième siècle, mais qui dès le quatorzième avaient été communiquées à des rois et à de

grands personnages, semblaient entourées d'une espèce de vénération; en général on les regardait comme le livre d'or de l'Église et de la monarchie française. Quand des souverains étrangers venaient à la cour de France, ils demandaient à voir de leurs yeux et à feuilleter de leurs

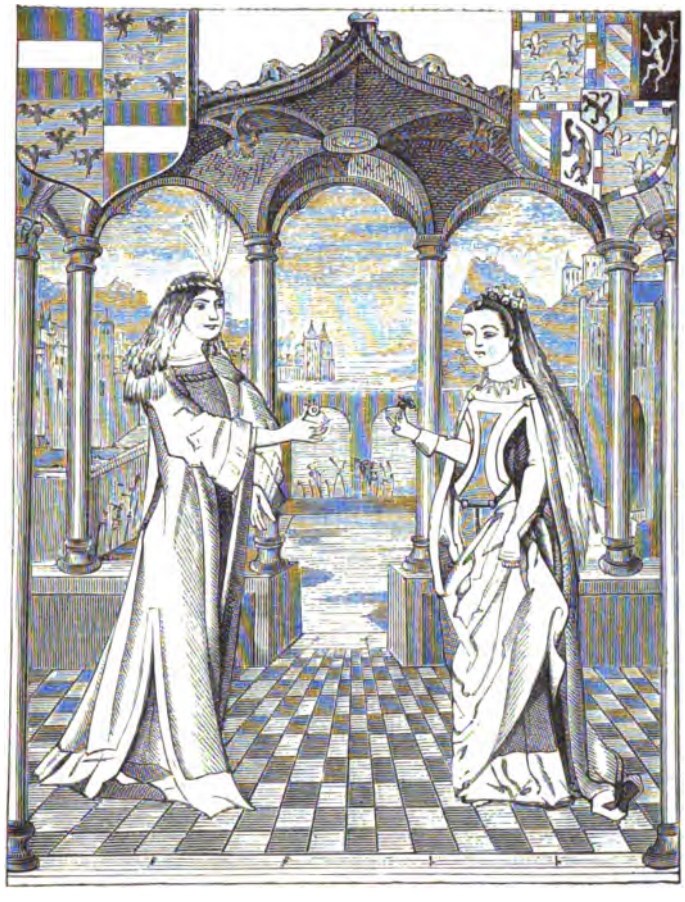

Fig. 367. — Entrevue de fiançailles de l'archiduc Maximilien d'Autriche et de Marie de Bourgogne, à Gand, le 18 avril 1477. D'après une miniature des *Chroniques de Flandre*, ms. du xve siècle, n° 13,073. Biblioth. de Bourgogne, à Bruxelles.

mains ce vénérable livre. On trouve cette note, sur un manuscrit de ces *Chroniques*, qui a appartenu au duc de Berry, frère de Charles V : « Lequel livre mondit seigneur de Berry fit prendre à l'église de Saint-Denis pour montrer à l'empereur Sigismond (en 1415), et aussi pour le faire copier. » Le roi Charles V en avait fait faire déjà plusieurs copies ornées de

miniatures, et il ne se lassait pas de manifester son admiration pour ce livre qu'il avait toujours ouvert sur son pupitre, à côté de la Bible.

Les religieux de Saint-Denis continuaient à écrire officiellement en latin l'histoire de chaque règne, suivant les antiques priviléges de leur royale abbaye. C'étaient des annales très-détaillées, dont les matériaux avaient été rassemblés avec un soin scrupuleux et qui prenaient une forme imposante et sévère sous la plume des meilleurs écrivains de la communauté. C'est ainsi que Guillaume de Nangis avait écrit la vie de saint Louis et celle de Philippe le Hardi, comme Rigord avait écrit la vie de Philippe Auguste. Les vies des successeurs de ce roi, jusqu'à Charles VI, avaient été écrites aussi dans le même système, c'est-à-dire avec les plus amples détails, par des religieux qui gardèrent l'anonyme, et dont les ouvrages disparurent, dit-on, lorsque l'abbaye de Saint-Denis fut envahie et pillée, à plusieurs reprises, de 1410 à 1429, par les Bourguignons, les Armagnacs et les Anglais. On peut croire, néanmoins, que les moines eux-mêmes avaient caché ou détruit ces ouvrages originaux, où l'histoire des fatales guerres de la France et de l'Angleterre, comme celle des guerres civiles et des factions politiques du quatorzième siècle, était racontée avec trop d'indignation et de douleur. Il ne nous est resté, de ces précieuses chroniques des rois de France depuis Louis VIII jusqu'à Charles V, que la grande histoire du règne de Charles VI, qui donne une idée si favorable de ce que devaient être les histoires des règnes précédents, recueillies, préparées et écrites dans l'abbaye de Saint-Denis. On ignore même le nom des auteurs de cette histoire de Charles VI, la dernière qui ait été écrite en latin avec tous les développements qu'elle pouvait comporter.

A dater du règne de Charles VII, il y eut un *chroniqueur de France*, en titre d'office, parmi les religieux de Saint-Denis, et le premier qui remplit ces fonctions fut Jean Chartier, frère puîné du poëte royal Alain Chartier. On lui doit une bonne *Chronique du règne de Charles VII*, écrite en français, mais beaucoup trop abrégée. On suppose que ce fut la dernière chronique rédigée sous la responsabilité du chapitre de l'abbaye de Saint-Denis; car Jean Castel, nommé chroniqueur de France après Jean Chartier, était moine de Saint-Martin des Champs et devint abbé de Saint-Maur des Fossés. Au décès de ce chroniqueur, en 1482, tous

Romanet & Cie

SIÉGE D'UNE VILLE DÉFENDUE PAR LES BOURGUIGNONS SOUS CHARLES VI.

Miniature tirée des *Chroniques* de Monstrelet; Paris, Verard, s. d. (vers 1500), in-fol. (exemplaire sur peau de vélin). Bibliothèque de M. Ambroise Firmin-Didot.

ses manuscrits avaient été mis dans un coffre fermant à clef et transférés à Saint-Denis, mais Louis XI ordonna que lesdits manuscrits, qui concernaient sans doute l'histoire de son règne, retournassent dans sa chancellerie. Jean d'Auton, abbé d'Angle, remplaça, en qualité de chroniqueur royal, Jean Castel, sous le règne de Louis XII; Jean Macé fut chroniqueur du roi sous François Ier. Les Valois ne se contentèrent pas d'un seul chroniqueur : il y eut dès lors trois *historiographes de France,* au lieu d'un « chroniqueur du roi », et cet office, dont les gages s'élevèrent de douze cents à

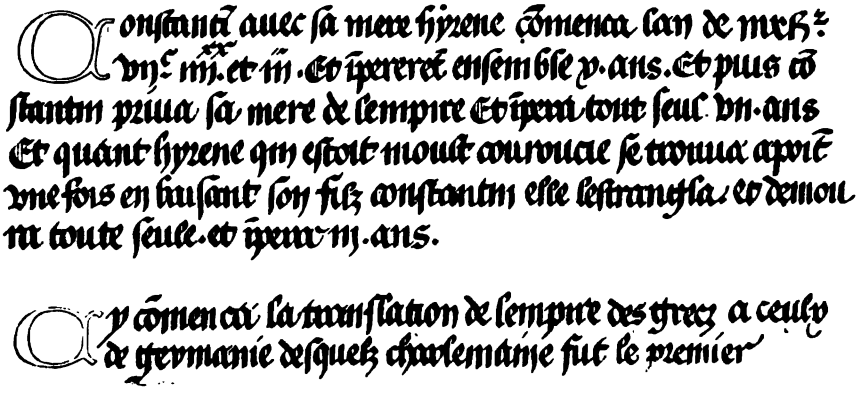
Constant auec sa mere hyrene commencha lan de mcccc
lvj. xxxvj. et iiij. et ypereret ensemble v. ans. et puis co
stantin priua sa mere de lempire et ypera tout seul vn. ans
et quant hyrene qui estoit mout courroucie se trouua apres
vne fois en lausant son filz constantin elle lestrangla et demou
ra toute seule. et ypera iij. ans.

Cy commencha la translation de lempire des grecz a ceulx
de germanie desquelz charlemaine fut le premier

Fig. 368. — Fragment de la *Généalogie des rois de France et d'Angleterre,* ms. du xvᵉ siècle. Biblioth. nat. de Paris.

deux mille quatre cents livres (en 1610), vit se succéder Pierre Pascal, Bernard du Haillan et Pierre Matthieu.

Les *Chroniques de France* ou *de Saint-Denis,* en français, s'étaient arrêtées à la fin du règne de Charles VII, et ce vaste ouvrage historique devait conserver longtemps sa réputation, malgré les fables qui enveloppent le berceau de la royauté et qui la font remonter à Francus, fils d'Hector, lequel serait venu s'établir dans les Gaules après la chute de Troie. Les légendes pieuses, les vies de saints et les miracles, qu'on trouve mêlés à l'histoire des deux premières races, représentent l'esprit du temps où ces annales furent recueillies et ne sont pas des documents à dédaigner, quoiqu'ils aient contribué à discréditer, bien à tort, la naïve et sincère compilation qui les renferme. Mais il faut pourtant reconnaître que, pour le quatorzième siècle et une partie du quinzième, les *Chroniques de Saint-*

Denis, nonobstant la sobriété, la sagesse et la régularité de leur rédaction, ne peuvent l'emporter sur les chroniques de Froissart, ni même sur celles de Monstrelet.

Jean Froissart (fig. 370) est certainement un des plus sympathiques historiens qui existent; c'est le chroniqueur de la chevalerie plutôt encore que l'historien du quatorzième siècle. Né à Valenciennes, en 1337, fils d'un peintre d'armoiries et sans doute scribe héraldique lui-même, il s'attacha d'abord à l'Église et, en dépit de sa qualité de clerc, se mit de bonne heure à courir le monde. Il était aussi poëte et musicien, ce qui lui permit de s'introduire chez les seigneurs et bientôt dans toutes les cours d'Europe. Il commença par refaire à sa guise la chronique lourde et confuse de Jean le Bel, chanoine de Liége; mais il ne fut pas satisfait de son premier travail et il lui donna une nouvelle forme, qu'il ne cessa d'étendre et de perfectionner, pendant toute sa vie, en écrivant tout ce qu'il avait vu, tout ce qu'il avait appris, dans ses voyages continuels. « Partout où je venois, dit-il, je faisois enqueste aux anciens chevaliers et escuyers qui avoient esté dans les faits d'armes et qui proprement en sçavoient parler, et aussi aux anciens hérauts d'armes pour vérifier et justifier les matières. Ainsi ay-je rassemblé la noble et haute histoire. » Cette histoire est une chronique vivante, animée, pittoresque, à laquelle on ne peut reprocher que quelques redites, quelques contradictions et quelques erreurs. Froissart prend tous les tons, avec un rare bonheur d'expression, dans ce tableau où il se plaît à peindre plutôt qu'à décrire les fêtes de cour, les assemblées des chevaliers, les tournois, aussi bien que les siéges de ville, les faits de guerre et les batailles. Il entremêle son récit d'anecdotes charmantes et de conversations spirituelles. Son immense chronique, dont il existe plusieurs textes différents, s'étend, sans lacune, de 1326 à 1400. Froissart fut un des historiens les plus laborieux et les plus sincères; on ne peut trop louer son impartialité et sa loyauté. Michel de Montaigne témoigne de sa prédilection pour « le bon Froissart, qui a marché, en ses entreprises, d'une si franche naïveté, qu'ayant fait une faute, il ne craint aucunement de la reconnoistre et corriger en l'endroit où il en est averty, et qui nous représente la diversité des mesmes bruits qui couroient et les différents rapports qu'on lui faisoit. C'est la matière de l'histoire nue et

Fig. 369. — Entrée de Charles VII à Rouen, en 1450. D'après une miniature d'un ms. du xve siècle, contenant le récit de la guerre de Cent ans contre les Anglais, relié aux armes d'Anne de Bretagne, femme de Louis XII. Collection de M. L. Double, à Paris.

informe; chacun en peut faire son profit autant qu'il a d'entendement ».

Comme Froissart, Enguerrand de Monstrelet et Georges Chastelain, qui travaillèrent simultanément à continuer ses Chroniques en écrivant l'histoire de leur temps, appartenaient l'un et l'autre à la Flandre et à la cour des ducs de Bourgogne, où les historiens étaient encouragés autant que les poëtes et les artistes. Monstrelet (fig. 371), né en Flandre en 1390,

Fig. 370. — Jean Froissart (1337-1410?), d'après un dessin contemporain à la sanguine, conservé à la Biblioth. de la ville d'Arras.

avait pu voir Froissart, qui mourut après 1410; peut-être avait-il reçu ses conseils, quand il se fit chroniqueur, à l'exemple de ce merveilleux historien. Il n'était pas poëte, mais jurisconsulte et archiviste; il fut prévôt de Cambrai et bailli de Walincourt. Il rédigea une *Chronique de France*, qui s'étend depuis 1400 jusqu'à 1453, et il y intercala un grand nombre de pièces originales, comme pour compenser ce qui manque à son ouvrage sous le rapport du talent de l'écrivain. Georges Chastelain (1404-1474) eut, de son vivant, beaucoup plus de réputation que Monstrelet; mais sa chro-

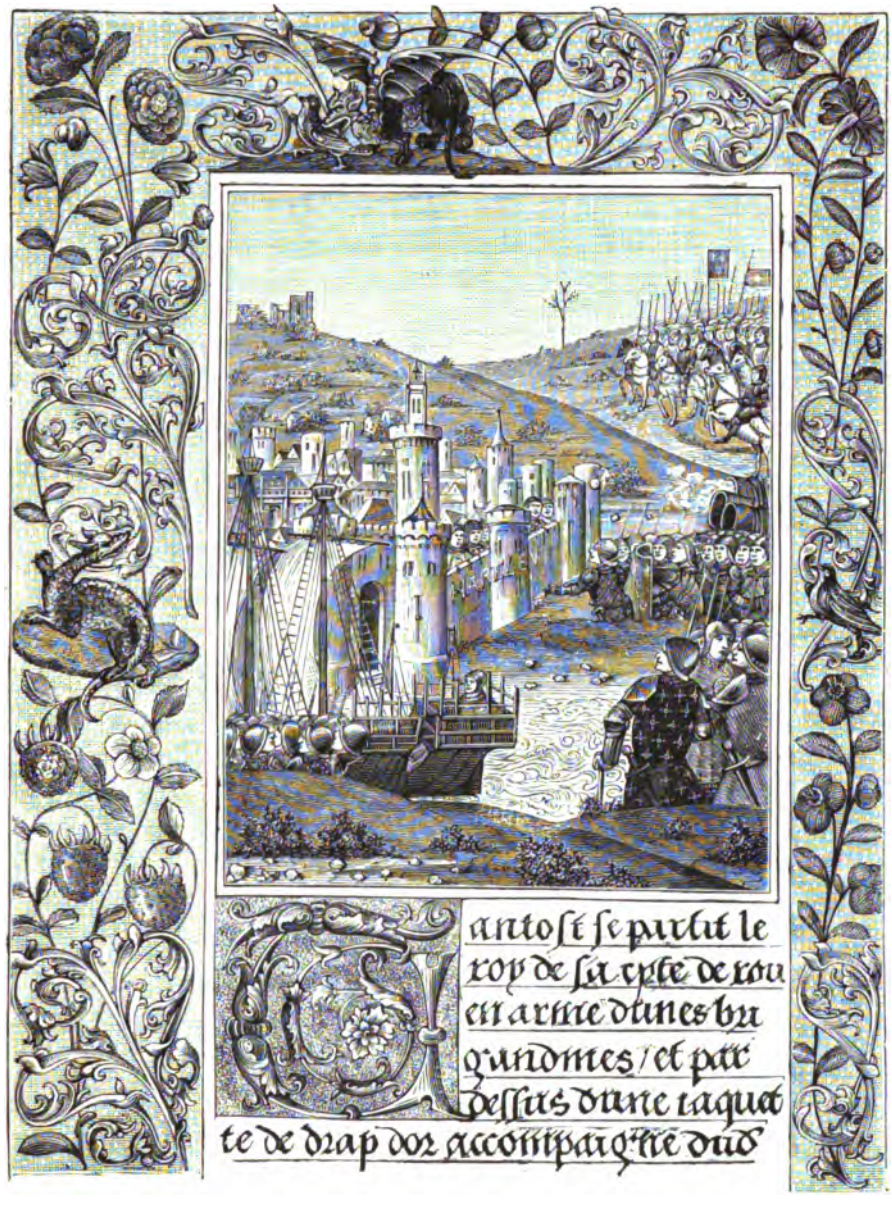

Fig. 371. — Le roi Charles VII, au sortir de la ville de Rouen, vient assiéger la ville d'Harfleur. D'après une miniature des *Chroniques de Monstrelet*, ms. du xve siècle, n° 2,679. Biblioth. nat. de Paris.

nique, qui ne fut imprimée que de nos jours, et dont une partie importante n'a pas encore été retrouvée, était à peu près inconnue, parce qu'il l'avait rédigée exclusivement pour Philippe le Bon (fig. 372), dont il

devint secrétaire et chroniqueur officiel, après plusieurs missions en France et en Angleterre. Cette chronique s'étendait de 1419 à 1474; elle se recommande surtout par l'excellent esprit de critique, par le jugement net et impartial, par le style grave de l'auteur.

Le nombre des livres d'histoire écrits en français s'était multiplié de telle sorte, dans le cours du quatorzième siècle, que la Bibliothèque royale du Louvre, dont les inventaires ont été relevés par les *gardes de la librairie,* après la mort de Charles V, contenait plus de deux cents volumes manuscrits, in-folio et in-quarto, d'ouvrages historiques, magnifiquement reliés, la plupart en ais de bois couverts de soie, avec fermoirs d'argent. Parmi ces ouvrages on remarquait plusieurs traductions françaises des historiens latins, *Titus Livius, Julius César, Valerius Maximus, Lucan* et *Suétone,* etc., faites par ordre du roi Jean et du roi Charles V. On y comptait six beaux exemplaires des *Chroniques de France,* quatre et cinq exemplaires du *Miroir historial* de Vincent de Beauvais, huit vies de saint Louis, y compris sans doute le livre du sire de Joinville, différentes histoires et chroniques d'outre-mer, cinq ou six chroniques des papes et des empereurs, une quantité de vies des Pères et des Saints, quelques chroniques étrangères traduites en français (fig. 368), des relations de batailles et de guerre, etc. Mais on ne voit pas figurer, dans les inventaires, un seul livre d'histoire écrit en latin. La plupart de ces manuscrits avaient été acquis, à grands frais, par Charles V, qui les lisait ou les faisait lire devant lui, et qui inscrivait sur chacun d'eux sa signature autographe. Ils furent pourtant pris ou achetés, en 1425, par le duc de Bedford, qui les emporta en Angleterre, où ils furent dispersés, sinon perdus. Il fallut refaire, au Louvre, la bibliothèque des rois de France.

Le goût que Charles V avait eu pour l'étude de l'histoire contribua singulièrement aux progrès de la littérature historique. Ce roi, ami des lettres et des lettrés, comme l'étaient aussi ses deux frères le duc de Berry et le duc d'Anjou, ne se contentait pas de faire exécuter, très-somptueusement, des volumes d'histoire, *bien escripts et historiés,* avec de riches reliures; il avait à gages, dans sa maison, plusieurs traducteurs, entre autres Jean de Vignay et Laurent du Premier-Fait, auxquels il indiquait lui-même les ouvrages latins ou italiens dont il voulait avoir la translation en français;

Fig. 372. — Origine fabuleuse de la croix de Bourgogne. Étienne, roi légendaire de Bourgogne, accomplit un pèlerinage à Saint-Victor de Marseille, où il fait porter la croix de saint André, par reconnaissance pour sainte Marie-Madeleine, qui l'avait ressuscité, ainsi que sa mère. Cette croix figura depuis dans l'écu de Bourgogne. D'après une miniature des *Chroniques de Bourgogne*, ms. du xve siècle. Biblioth. de M. Ambroise Firmin-Didot.

mais il n'avait pas de chroniqueur en titre d'office et laissait les religieux de Saint-Denis s'acquitter de leur charge, en écrivant l'histoire latine de son règne, qu'on n'a malheureusement pas conservée. C'est pourtant à partir de ce règne que nous possédons l'histoire particulière de chaque roi de France, écrite en français par des chroniqueurs de l'hôtel du roi. Christine de Pisan, philosophe, poëte et historien (fig. 373 et 374), était fille de Thomas de Pisan, astrologue de Charles V; elle se trouvait donc à même, par sa position personnelle à la cour, de réunir tous les matériaux du *Livre des faits et bonnes mœurs du roi Charles V,* qu'elle ne termina qu'en 1404. A cette époque, le poëte Eustache Deschamps était chroniqueur du roi et travaillait à écrire l'*Histoire du règne de Charles VI.* Cette histoire, interrompue peut-être par les malheurs des temps, n'a jamais paru, à moins qu'il n'en faille rechercher la trace dans l'histoire si curieuse et si remarquable qui a été publiée sous le nom de Jouvenel des Ursins. Cet historien n'était pas chroniqueur d'office, mais archevêque de Reims, et il avait pris part aux affaires politiques de cette triste époque. Après lui, nous trouvons, comme nous l'avons déjà dit, pour la vie de Charles VII, un véritable chroniqueur de France, Jean Chartier, qui écrivit un peu sèchement les annales de ce règne, tout rayonnant de la gloire de Jeanne d'Arc.

Sous chaque règne, le chroniqueur de France fait son office, en préparant l'histoire du roi auprès duquel il est placé; mais cette histoire ne sera pas toujours écrite, ou, du moins, on ne la publiera pas toujours. Ainsi, Louis XI semble avoir systématiquement empêché son chroniqueur d'achever l'histoire de son règne. Celle qui a paru, vers la fin du quinzième siècle, avec le titre, très-mal justifié, de *Chronique scandaleuse du roy Louis XI*[e], et sous le nom de Jean de Troyes, n'est autre que l'ébauche du travail de Pierre Desrey, de Troyes, le chroniqueur de France sous Louis XI. Cette chronique, fort intéressante, quoique très-incomplète, a été qualifiée de *scandaleuse,* parce qu'elle était la seule publiée sans l'approbation royale. Après Pierre Desrey, André de la Vigne écrivit, moitié en vers, moitié en prose, *le Vergier d'honneur,* sur l'expédition aventureuse de Charles VIII pour la conquête de Naples. Les guerres des Français en Italie sous le règne de Louis XII eurent pour historien Jean

d'Auton, qui, en sa qualité de chroniqueur de France, rédigea, dans le style le plus entortillé et le plus pédantesque, une chronique abondante en faits et en détails. Ce déplorable style avait été mis à la mode par les historiens de la cour de Bourgogne et surtout par le chanoine Jean Molinet, historiographe de Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas (fig. 367). François Ier, Henri II et leurs successeurs jusqu'à Henri IV

Fig. 373. — Miniature du *Livre de faits d'armes et de chevalerie*, de Christine de Pisan; ms. du xve siècle. Biblioth. de M. Ambroise Firmin-Didot.

eurent aussi des chroniqueurs et des historiographes, qui touchèrent les gages de leur office, sans publier jamais le résultat de leurs travaux. Un de ces historiographes, Pierre Pascal, avait fait grand bruit d'une *Histoire de France* qu'il promettait d'année en année. Lorsqu'il mourut en 1565, on ne trouva pas dans ses papiers vingt feuillets de cet ouvrage, qu'il annonçait comme terminé.

Depuis longtemps, l'histoire, en étendant son domaine, avait pris des formes et des allures variées. Ici, la vie des hommes d'État et des hommes

de guerre surtout était racontée naïvement par les hérauts d'armes, les écuyers, les secrétaires, qui avaient vécu dans leur maison et assisté en personne à leurs actes militaires ou politiques; là, les hommes d'État, les hommes de guerre, les hommes de cour, écrivaient eux-mêmes ou dictaient à des secrétaires ou à des domestiques les mémoires de leur temps. Ces chroniques et ces mémoires particuliers, si divers et si intéressants, quelques-uns anonymes, accusent une espèce d'émulation réciproque de la part de leurs auteurs. Chacun tenait à honneur de faire connaître à ses contemporains les grandes choses auxquelles il avait participé ou dont il avait été témoin. La vieille Chronique du connétable Bertrand du Guesclin fut recueillie sans doute par un de ses compagnons d'armes; l'incomparable *Chronique de la Pucelle* ne peut avoir été écrite que par un clerc attaché à sa chapelle, c'est-à-dire à son service religieux, et qui eut le bonheur de pouvoir rendre témoignage de la mission de Jeanne d'Arc, après avoir suivi l'héroïne sur le champ de bataille, depuis son entrée dans Orléans, assiégé par les Anglais, jusqu'au sacre de Charles VII, à Reims. Guillaume Gruel, qui écrivit l'*Histoire d'Artus III, duc de Bretagne,* était le chroniqueur de ce prince; Jean d'Oronville, qui écrivit l'*Histoire de la vie et faits héroïques de Louis II, duc de Bourbon,* arrière-petit-fils de saint Louis, était le secrétaire d'un prince de la maison de Bourbon sous Charles VII. Mais on ne sait pas quel est l'auteur de l'*Histoire de Jean le Maingre, dit Boucicaut, maréchal de France,* et c'est tout récemment qu'on a découvert que Jean Lefèvre de Saint-Remy, roi d'armes de la Toison d'or, avait composé la *Chronique du bon chevalier Jean de Lalaing,* attribuée jusqu'alors à Chastelain. Quant au Loyal serviteur, le secrétaire de Bayard, on n'a pas encore trouvé son nom; mais l'*Histoire du bon chevalier sans peur et sans reproche, le gentil seigneur de Bayard* (1527, in-4°), est estimée à bon droit comme le chef-d'œuvre historique de l'époque de François Ier.

Les mémoires, dont le sire de Joinville avait donné en quelque sorte le type et le modèle, nous offrent peut-être le chef-d'œuvre du genre, à la fin du quinzième siècle, dans ceux de Philippe de Commines (fig. 377), qui furent publiés en 1524 et 1528, sous le titre de *Chroniques.* M. Ludovic Lalanne a constaté, avec beaucoup de justesse, que c'est le premier histo-

rien français, qui ait écrit l'histoire de son temps avec la profondeur, la sagacité et le sang-froid d'un homme qui a passé sa vie dans les affaires publiques. Le style de ses Mémoires, pour être long et embrouillé, ne manque ni de vigueur, ni de précision, ni même de coloris. Après avoir mis en relief le mérite de l'ouvrage du favori de Louis XI, nous ne pouvons que citer rapidement les Chroniques-mémoires de Pierre Fenin, de

Fig. 374. — Miniature du *Livre de faits d'armes et de chevalerie*, de Christine de Pisan; ms. du xve siècle. Biblioth. de M. Ambroise Firmin-Didot.

Matthieu de Coucy, d'Olivier de la Marche (fig. 376), de Jacques du Clercq, tous affidés de la maison de Bourgogne, pour le quinzième siècle. Le seizième siècle se présente, à son tour, avec une brillante série de Mémoires, depuis ceux du sire de Fleurange, de Martin du Bellay et du seigneur de Vieilleville (rédigés par son secrétaire Carloix), pour les règnes de François Ier et d'Henri II, jusqu'aux Mémoires de Gaspard de Saulx-Tavannes, de Montluc, de Castelnau et de Marguerite de Valois, pour le reste du siècle. Les Mémoires de Brantôme et le *Journal* de l'Estoile de-

vaient clore le règne des Valois et faire un étrange contraste avec les *Économies royales,* ces mémoires politiques du duc de Sully, destinés à immortaliser le règne d'Henri IV.

Mais la passion du seizième siècle était pour les longs ouvrages historiques et pour les histoires générales. Les *Chroniques de Saint-Denis* se trouvaient fort injustement discréditées depuis le règne de Louis XII. Ce

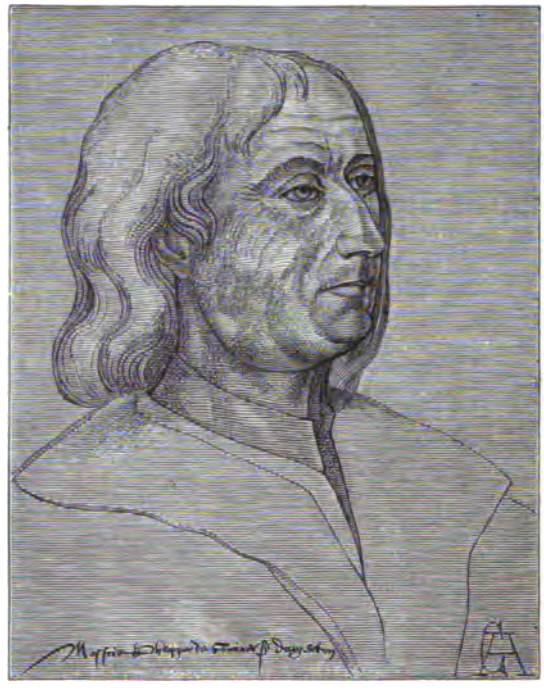

Fig. 375. — Philippe de Commines (1445-1509), d'après un dessin contemporain à la sanguine, conservé à la Biblioth. de la ville d'Arras.

roi ramena de Vérone un historien italien, qui écrivait en latin, Paolo Emilio (Paulus Æmilius), et le chargea de refaire en style de rhétorique l'histoire de France, que Robert Gaguin avait affublée du jargon de la scolastique. Le livre de Paul Émile (*De rebus gestis Francorum*), qui s'arrête à 1488, plut beaucoup aux humanistes, mais il n'eut pas le succès de la Chronique de Gaguin, réimprimée dix fois et traduite en français par l'infatigable Pierre Desrey. Les libraires avaient commandé à ce Desrey et à d'autres plusieurs compilations historiques, intitulées *la Mer des histoi-*

res, le Rosier historial, etc. Les chroniqueurs et historiographes de France, qui semblent avoir écrit des deux mains à la fois, tant ils se hâtaient de fabriquer de gros volumes, se donnèrent la tâche de composer chacun une grande histoire de France. Celle de Nicolle Gilles, notaire et

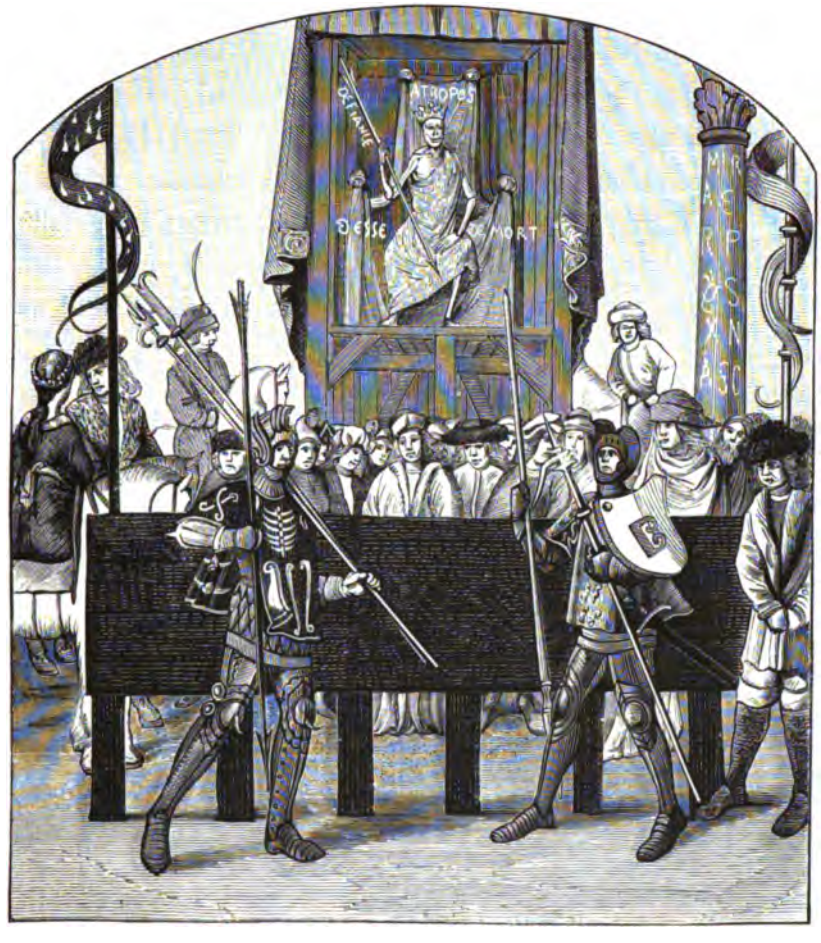

Fig. 376. — La Mort qui préside aux batailles. D'après une miniature tirée du *Chevalier délibéré,* d'Olivier de la Marche, ms. du xve siècle, n° 173. Biblioth. de l'Arsenal, à Paris.

secrétaire du roi, fut la première tentative en ce genre, et elle ne réussit pas mal, puisque les *Annales et Chroniques* de ce vieil historien (mort en 1503) eurent un grand nombre d'éditions jusqu'à la fin du seizième siècle, grâce aux augmentations et continuations de Belleforest et de Gabriel Chapuis. Mais on vit bientôt paraître d'autres histoires mieux étudiées et

beaucoup plus amples, publiées presque concurremment par les historiographes du roi Bernard Girard, sieur du Haillan, François de Belleforest et Jean de Serres. Les volumes in-folio se succédaient avec une prodigieuse rapidité, sans lasser l'impatience curieuse des lecteurs. C'était une espèce de fièvre historique, et les écrivains protestants, La Popelinière, Jean de Laval, Agrippa d'Aubigné, ne pouvaient que l'irriter et l'exalter davantage, en la promenant à travers les interminables récits des guerres civiles. Un grand historien, l'illustre président Jacques-Auguste de Thou (1553-1617), se laissait aussi entraîner à ces excès de prolixité, en composant la plus belle histoire politique qui ait été écrite en France; par malheur, il écrivit cette histoire admirable en latin énigmatique, au lieu de l'écrire dans la belle langue de ses contemporains Montaigne et Henri IV.

Fig. 377. — Armes d'Henri V, roi d'Angleterre, accolées à celles de Catherine de Valois, sa femme, fille de Charles VI. D'après un *Missel* qui appartenait à Charles VI. Biblioth. de M. Ambroise Firmin-Didot.

THÉATRE

Disparition du théâtre antique. — Essais du théâtre chrétien. — Origines du théâtre religieux. — Représentations pieuses dans les églises. — Le drame latin de Hrosvitha. — Le *Mystère d'Adam*. — Les grands Mystères. — Progrès du théâtre en Europe. — Confrères de la Passion à Paris. — Représentations publiques. — Le *Mystère de saint Louis*. — La comédie depuis le treizième siècle. — Jean de la Halle. — Farce de Pathelin. — La Bazoche. — Les Enfants sans-souci. — Le théâtre en Espagne et en Italie. — Création du théâtre littéraire, au seizième siècle, en France.

Nous ne pouvons mieux faire que de suivre pas à pas et d'analyser les ingénieuses recherches de M. Charles Louandre, sur l'origine de l'art théâtral. A son exemple, nous divisons en quatre périodes nettement tranchées l'histoire du théâtre. « Durant la première période, dit-il, c'est-à-dire depuis l'avénement du christianisme jusqu'au septième siècle de notre ère, la tradition gréco-romaine domine à peu près exclusivement. Pendant la seconde, du septième au douzième siècle, l'élément profane fait place à l'inspiration chrétienne : le théâtre, dans l'acception moderne du mot, disparaît lui-même ; il est, pour ainsi dire, absorbé par le cérémonial du culte, et il ne garde, de tous les souvenirs de Rome, que la langue latine. Au douzième siècle, et surtout durant les deux siècles suivants, les représentations scéniques sortent du sanctuaire : les confrères de métiers se mêlent, sur le théâtre, aux prêtres et aux moines, qu'ils vont y remplacer bientôt ; l'idiome vulgaire balbutie des dialogues rimés ;

la pensée chrétienne règne toujours dans les grandes compositions dramatiques, mais déjà, à travers quelques-unes de ces compositions, on sent percer l'esprit frondeur des âges nouveaux. Enfin, au seizième siècle, l'art subit une transformation définitive : il cherche à se poser lui-même des règles fixes, en alliant aux traditions gréco-romaines les inspirations chrétiennes; il devient à la fois chevaleresque, religieux, satirique, classique et national. »

Fig. 378. — L'esclave et l'avocat, types de personnages du théâtre antique, tirés des *Comédies de Térence*, ms. du xᵉ siècle. Biblioth. nat. de Paris.

Pendant la première période les œuvres de théâtre furent peu nombreuses. Outre les comédies de Plaute et de Térence (fig. 378 à 382), et les tragédies de Sénèque, qui continuaient sans doute à être représentées çà et là dans différentes villes de l'ancien monde romain où florissait encore la bonne langue latine, on ne connaît que de pâles essais du drame chrétien, tels que *le Christ souffrant,* attribué à saint Grégoire de Nazianze; une *Suzanne,* aujourd'hui perdue, que l'on croit être de saint Jean de Damas; un Dialogue entre Adam et Ève dans le paradis terrestre, etc. Il est possible, d'ailleurs, que ces pièces dialoguées n'aient pas été faites

Romanet & Cie

LE THÉATRE ANTIQUE.

Miniature du *Térence*, de Charles VI, ms. exécuté au commencement du xve siècle.
N° 25 B. L. L. de la Bibliothèque de l'Arsenal.

pour la scène. Le christianisme avait frappé d'une réprobation solennelle les représentations théâtrales, de quelque nature qu'elles fussent : tragédies ou comédies, pantomimes ou jeux du cirque. Les amphithéâtres, qui avec les temples païens formaient les principaux ornements des villes romaines, furent abandonnés comme ces temples eux-mêmes, à mesure que se répandait la foi nouvelle. Le roi des Francs Chilpéric fit construire, il

Fig. 379. — Le vieillard et la servante, types de personnages du théâtre antique, tirés des *Comédies de Térence*, ms. du xe siècle. Biblioth. nat. de Paris.

est vrai, en 577, des cirques à Paris et à Soissons, mais l'art dramatique étant alors inconnu dans les Gaules, ce ne sont plus que des arènes, où paraissent en public des bateleurs, des danseuses, des chevaux et des chiens savants, et où se donnent des combats d'animaux féroces. Le théâtre a disparu dans le naufrage de la société antique.

Du septième au dixième siècle on trouve vaguement indiquées dans les documents contemporains deux sortes de représentations scéniques, les unes nomades et populaires, les autres religieuses et localisées : les premières, se rattachant plus ou moins aux traditions du paganisme ; les

secondes, offrant les indécises tentatives d'un art nouveau, essentiellement chrétien. Les représentations nomades et populaires étaient données par les *histrions,* qui échangèrent d'abord ce nom discrédité contre le nom plus recommandable de *chanteurs,* et ensuite contre celui de *jongleurs,* que le peuple leur avait appliqué, et qu'ils gardèrent pendant tout le moyen âge. Montés sur de grossiers tréteaux et assistés de bouffons, de mimes et de musiciens, qui accompagnaient leurs voix avec des gestes, des grimaces et des instruments à vent ou à cordes, ils déclamaient ou chantaient plutôt qu'ils ne jouaient des rôles sérieux ou comiques. Vers le neuvième siècle, cependant, autant qu'on peut le supposer d'après quelques passages des historiens de ce temps-là, les jeux des jongleurs, qui empruntaient surtout leur répertoire aux légendes des saints, prirent une sorte de caractère dramatique. Le dialogue avait succédé au simple récit, et plusieurs chanteurs à la fois représentaient ou plutôt psalmodiaient des scènes pieuses, qu'on appelait *urbanæ cantilenæ,* ce qui peut se traduire ainsi : *cantilènes de ville,* ou chants destinés à être dits dans les rues. C'étaient peut-être là des pièces de théâtre; mais, à coup sûr, l'Église défendait aux ecclésiastiques d'y prendre part et même d'y assister.

A cette époque, néanmoins, avaient lieu dans les églises, à l'occasion des fêtes solennelles, de véritables représentations dramatiques qui semblaient faire partie intégrante du culte, et le clergé, dans ces représentations qu'il dirigeait seul, mettait lui-même en action les principaux épisodes de la vie de Jésus-Christ. Le jour de Noël, par exemple, on voyait paraître, à la messe, la crèche, les bergers, les mages, et jusqu'à l'étoile qui avait conduit ces derniers au berceau du Sauveur. C'est dans la forme dialoguée de certains offices, chantés aux fêtes de Noël, de Pâques et de la Pentecôte, qu'il faut chercher l'origine des *Mystères* et des *Miracles* du théâtre au moyen âge. Quoi qu'il en fût de ces scènes figurées, muettes ou dialoguées, qui se conservèrent longtemps dans la liturgie catholique, on peut affirmer que, depuis le sixième jusqu'au dixième siècle, il n'y eut en Europe ni théâtre, ni œuvre théâtrale, dans l'acception rigoureuse de ce mot.

A Hrosvitha, religieuse de l'abbaye de Gandersheim, originaire de la

Saxe, revient l'honneur d'avoir composé les premiers essais dramatiques dignes de ce nom, essais qui, pour être des œuvres informes et barbares, n'en sont pas moins très-intéressants sous le rapport de l'art. On prétend qu'elle est l'auteur de six drames latins, imités de Térence, lesquels durent être représentés devant les religieuses de son abbaye, dans la salle du chapitre, vers la fin du dixième siècle. Honorer et recommander la

Fig. 380. — Le parasite et le soldat, types de personnages du théâtre antique, tirés des *Comédies de Térence*, ms. du xe siècle. Biblioth. nat. de Paris.

chasteté, tel est le but dominant des drames de Hrosvitha, et il faut bien reconnaître que ce théâtre primitif, dans sa rudesse et son imperfection relatives, offre des beautés qui seraient remarquées et admirées dans les ouvrages des plus grands maîtres de la scène ancienne et moderne.

Du onzième au treizième siècle, on célébrait, sous le porche des églises et dans le sanctuaire même, des offices dramatisés, où les principaux rôles étaient joués par le clergé, depuis le chanoine jusqu'au diacre, et qui for-

maient l'introduction et l'ornement de la liturgie sacrée. Un de ces offices, sous le titre de *Mystère de la résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ,* nous est parvenu, avec le détail de la mise en scène et la musique notée. Trois diacres, revêtus de dalmatiques, la tête couverte de voiles, « comme des femmes », dit le texte, et représentant les trois Maries, s'avançaient, portant des vases à la main, jusqu'au milieu du chœur; le front baissé, ils se dirigeaient vers le pupitre, en chantant cette antienne : « Quelle main soulèvera la pierre du tombeau ? » Un enfant de chœur, « en manière d'ange », vêtu d'une aube blanche et tenant une palme, leur adressait cette question : « Que cherchez-vous dans le sépulcre, ô femmes chrétiennes ?—Nous cherchons Jésus de Nazareth, » répondaient les trois diacres. Et le mystère de la résurrection semblait s'accomplir, en présence du peuple, qui voyait ainsi se dérouler devant ses yeux les grandes scènes de l'Évangile.

Dès lors, un genre nouveau de dialogue scénique se constitue sous le nom de *mystère,* et l'art théâtral voit s'ouvrir une ère nouvelle. Exclusivement écrit en latin dans l'origine, le mystère, pour être mieux compris de la foule, donne accès peu à peu au langage vulgaire; ce qui produit, d'abord, sous le nom de *farcitures,* quelques pièces, d'une contexture étrange, moitié latines, moitié françaises, sur des sujets édifiants. Ce n'est qu'au treizième siècle que le latin disparaît de la langue usuelle pour laisser la place aux idiomes populaires. Mais les trois genres dramatiques, créés et adoptés dès ce temps-là, le mystère latin, le mystère *farci* et le mystère en langue vulgaire, furent simultanément représentés jusqu'au moment où le drame pieux, définitivement sécularisé, sortit de l'Église, où il offrait les caractères d'une procession religieuse, pour se déployer, avec une pompe toute païenne, sur les places publiques et dans les carrefours de la cité.

Il n'est pas facile, dans le chaos des productions théâtrales du moyen âge, de les distinguer entre elles par des définitions exactes et de bien établir les conditions spéciales de chaque genre dramatique. On peut dire, toutefois, que le *mystère* est la représentation d'un fait tiré de l'Ancien ou du Nouveau Testament, comme le *miracle* est la mise en scène d'un fait emprunté à la légende d'un saint ou d'une sainte, et surtout à l'histoire de

son martyre. Remarquons, pourtant, que le titre de *mystère,* pris originairement dans une acception tout à fait précise, fut appliqué plus tard, par exception, à des compositions bien différentes des premières qui avaient reçu ce nom. On l'appliqua même aux œuvres dramatiques dont les sujets étaient empruntés aux traditions chevaleresques, comme le *Mystère de Berte,* le *Mystère d'Amis et d'Amile,* le *Mystère de Griselidis,* joué en 1395, ou bien aux traditions païennes et mythologiques, comme

Fig. 381. — Bacchis et le pêcheur, types de personnages du théâtre antique, tirés des *Comédies de Térence,* ms. du xe siècle. Biblioth. nat. de Paris.

le *Mystère de la destruction de Troie,* joué en 1459, ou même aux événements de l'histoire contemporaine, comme le *Mystère du siége d'Orléans,* joué pendant la vie de Jeanne d'Arc ou peu de temps après sa mort.

Sauf quelques rares exceptions, les mystères et les miracles furent composés par des prêtres ou par des moines, particularité notable qui s'explique par cela même que les membres du clergé, généralement plus lettrés que les laïques, avaient dû considérer la représentation publique des pièces sacrées comme le moyen le plus pratique d'édifier et d'instruire les fidèles, en leur procurant une distraction d'autant plus agréable, un

plaisir d'autant plus vif, que, durant ces époques à demi barbares, la guerre, la peste et la famine, trois fléaux qui s'engendrent l'un l'autre, menaçaient ou ravageaient sans cesse les villes désolées.

L'histoire littéraire a recueilli une liste assez longue d'auteurs de mystères et de miracles, du douzième au quinzième siècle. Le premier de ces auteurs est Hilaire, disciple d'Abailard, lequel a composé, sous le titre de *ludi* (jeux), des pièces dialoguées, imitées de la Bible et de l'Évangile. Le dernier nom qui clôt la liste, à la fin du quinzième siècle, est le *très-éloquent et scientifique* et surtout très-fécond docteur Jehan Michel, d'Angers, auteur du célèbre *Mystère de la Passion,* qu'un autre Jehan Michel, évêque d'Angers, frère ou neveu du précédent, se chargea de revoir, de corriger et de faire représenter, sous ses yeux, dans sa ville épiscopale. Quant au monument le plus ancien de l'art dramatique en France, c'est sans doute un *Mystère d'Adam et Ève,* écrit en français, au milieu du douzième siècle, que nous avions découvert et signalé, dès l'année 1845, dans un manuscrit de la Bibliothèque de Tours, et qui fut publié pour la première fois, en 1854, par Victor Luzarche. Ce mystère ou ce drame mérite d'être considéré comme le type le mieux caractérisé des représentations scéniques qui avaient lieu à la porte des églises.

La pièce intitulée *Representacio Ade* (Représentation d'Adam) est divisée en trois actes ou parties, qui sont accompagnées d'un chœur et qui se terminent par un épilogue. Le premier acte comprend la chute de l'homme; le second, le meurtre d'Abel, et le troisième, l'intervention des prophètes annonçant l'avénement du Sauveur du monde. Par intervalles, le chœur chante des versets latins, et l'épilogue se compose d'un sermon sur la nécessité de la pénitence. Le manuscrit, où l'on a retrouvé ce mystère biblique, est d'autant plus curieux qu'il offre toute la mise en scène du drame. Le tout est précédé d'une notice sommaire, non-seulement sur les décorations du théâtre et sur le costume de chaque personnage, mais encore sur le maintien et les gestes des acteurs, ainsi que sur la manière dont ils doivent débiter leurs rôles. Bornons-nous à donner l'analyse du premier acte, où l'on voit paraître quatre personnages : *Figura* ou Dieu, sous la figure humaine; Adam, Ève et le Diable. La première scène s'ouvre

au milieu du Paradis terrestre, placé sur une éminence et orné de fleurs odoriférantes et d'arbres à fruits. Dieu est revêtu d'une dalmatique; Adam,

Fig. 382. — Le cuisinier. D'après une miniature du *Térence* de Charles VI, ms. du commencement du xve siècle (n° 25, B. L.). Biblioth. de l'Arsenal, à Paris.

d'une tunique rouge; Ève, d'un *peplum* de soie blanche. Il est à remarquer que toutes les fois que Dieu quitte la scène, il rentre dans l'église, ce qui nous indique exactement le lieu de la représentation. Voici le début

imposant de cette première scène, dans le texte original, qu'il n'est pas difficile de comprendre, malgré son ancienneté :

FIGURA.

Adam!

ADAM.

Sire!

FIGURA.

Fourmé te ai
De limo terre.

ADAM.

Ben le sai.

FIGURA.

Je t'ai fourmé à mun semblant,
A m'image; ne t'ai fait de terre.
Ne m' devez jamais mover guerre.

ADAM.

Nen ferai-je, mais te crerrai :
Mun creatur obeirai.

FIGURA.

Je t'ai duné bon compainun :
Ce est ta femme, Eva a noun;
Ce est ta femme e tun pareil.
Tu li deis estre bien *fiel* (fidèle).
Tu aime lui e ele aime toi :
Si serez ben *ambdui* (tous deux) de moi.
El' seit à tun comandement,
E vus ambedeus à mun talent.
De ta coste je l'ai fourmée :
N'est pas estrange, de toi est née.
Je la *plasmai* (créai) de ton cors.
De toi eissit, non pas de fors.
Tu la gouverne par raison;
N'ait entre vus jà *tençon* (querelle);
Mais grant amor, grand conservage :
Tel soit la lei de mariage.

Dieu se retire et laisse Adam et Ève se promener dans le paradis, en jouant innocemment (*honeste delectantes*). Les démons s'approchent et

montrent à Ève les fruits de l'arbre du bien et du mal. Le Diable paraît alors et invite Adam à cueillir le fruit défendu. Adam le repousse, indigné. Le Diable s'adresse ensuite à Ève, qui ne résiste que faiblement à ses séductions. Adam force le Diable à s'éloigner, mais on voit celui-ci prendre la forme d'un serpent (c'était un serpent mécanique, *artificiose compositus*), qui se glisse en rampant près de l'arbre du bien et du mal. Ève cède aux perfides conseils de Satan, cueille la pomme et la présente à Adam, qui, après avoir refusé de la prendre, finit par en manger sa part. Aussitôt il reconnaît sa faute et se cache dans un buisson, pour se dépouiller de ses habits de fête (*solemnes vestes*) et se couvrir d'un costume de feuillage. Ève et lui sont blottis dans un coin du paradis et n'osent paraître devant Dieu, qui se promène, revêtu d'habits pontificaux. Il appelle Adam, en latin : *Adam, ubi es?* Les deux coupables se montrent enfin, honteux et repentants; ils s'accusent l'un l'autre. Dieu les chasse du paradis, en leur annonçant tous les maux qui les attendent sur la terre. Un ange, vêtu de blanc et armé d'une épée flamboyante, se tient à la porte du paradis. Dans la dernière scène, Adam et Ève cultivent péniblement la terre et y sèment du froment; mais, durant leur sommeil, le Diable vient planter des ronces et des chardons dans le champ de blé. A leur réveil, en voyant l'ouvrage du Diable, ils se roulent dans la poussière, se frappent la poitrine et s'abandonnent au désespoir. Le Diable rassemble les démons, qui chargent de chaînes Adam et Ève et les poussent vers l'enfer, où les deux pécheurs sont précipités, au milieu des rires et des cris qui sortent du gouffre enflammé. Telle est l'analyse de ce premier acte, qui forme une pièce complète et qui réunit à la fois les trois genres de la tragédie, de la pantomime et de l'opéra.

Le mouvement dramatique qui se manifesta en France depuis le douzième siècle ne fut pourtant pas un fait isolé et particulier à la nation française. Dès l'an 1110, le poëte normand Geffroy avait fait jouer, à Dunstable, en Angleterre, le *Miracle de sainte Catherine,* dont les Anglo-Normands furent enthousiasmés. La représentation d'un mystère latin est mentionnée, dans une chronique du Frioul, à la date de 1218. En Allemagne, le Mystère de la Passion (*Passionsspiel*) se joue à Vienne, dans la cathédrale même, et *le Sépulcre de Notre-Seigneur,* au fond de la Bohême,

vers 1437. La Bretagne armoricaine pouvait offrir, longtemps auparavant, à la pieuse curiosité des fidèles, un mystère écrit dans le dialecte national, une *Vie de sainte Nonne,* que certains critiques regardent comme antérieure au douzième siècle, et qui n'a cessé d'être représentée dans les campagnes jusqu'à nos jours.

Ces drames français, allemands, anglais, italiens, bretons, etc., composés dans un même esprit de piété fervente, se produisent partout simultanément, sous une forme presque identique. Ils sont inventés, écrits, joués, par des prêtres ou par des moines. Mais bientôt les laïques font concurrence aux clercs pour les représentations théâtrales, et l'on peut dire que la chrétienté tout entière prend part alors aux représentations des *mystères* et des *miracles*.

On sait que, dans la plupart des pays de l'Europe, en France notamment, à dater du douzième siècle, chaque *art* ou *métier* s'organisait en confrérie religieuse, dès qu'il s'était constitué en corporation industrielle ou marchande. Nées de la dévotion locale et de l'émancipation politique, ces confréries furent parfois, à l'origine, des associations dramatiques favorisées par le clergé et les magistratures urbaines. Toutes les classes de la population étaient conviées, d'ailleurs, à prendre des rôles dans les représentations publiques des immenses drames sacrés, où l'on voyait figurer quelquefois plus de six cents personnages. L'Église, si sévère d'abord pour le théâtre profane, qu'elle avait condamné, se relâchait légitimement de ses rigueurs à cet égard et encourageait ceux qui prenaient part, soit comme acteurs, soit comme spectateurs, à ces spectacles édifiants, qui faisaient revivre les principaux faits de l'histoire biblique ou évangélique et popularisaient tous les triomphes de la religion chrétienne. De leur côté, les municipalités encourageaient, indemnisaient auteurs et acteurs, et ne se lassaient pas de faire recopier ces pieuses compositions dont le texte restait déposé dans les archives de la ville.

Aussi longtemps que les *mystères* et les *miracles* gardèrent leur caractère exclusivement liturgique, les personnes qui y figuraient comme acteurs n'exerçaient pas là une profession spéciale, mais bien plutôt une sorte de fonction religieuse. Ainsi, dès le quatorzième siècle, les défenseurs du dogme de l'Immaculée Conception, lequel n'était pas encore proclamé par

l'Église, formèrent des confréries dramatiques, dans le but de propager ce dogme, en jouant des *Mystères de Notre-Dame,* composés en l'honneur de la vierge Marie conçue sans péché (fig. 383). Parmi ces confrères, qui portaient tous l'habit ecclésiastique comme symbole de leur origine cléricale, il y en avait qui s'intitulaient *Confrères de la Passion.* Ils établirent bientôt un théâtre permanent, au village de Saint-Maur des Fossés, près de Paris, en 1398. Ce théâtre fut presque aussitôt fermé, par ordre du prévôt de Paris, sans doute à la requête des curés de la capitale, qui se plaignaient de ce que leurs paroissiens désertaient les offices pour

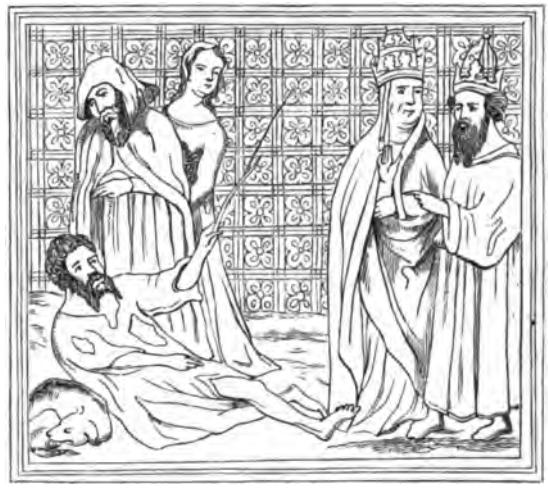

Fig. 383. — L'ermite oblige Robert le Diable à se faire connaître. D'après une miniature du *Miracle de Nostre Dame et de Robert le Dyable,* ms. du XIVe siècle. Biblioth. nat. de Paris.

aller voir le *jeu* des confrères de la Passion. Mais, quatre ans plus tard, le roi Charles VI accorda des lettres patentes, en date du 4 décembre 1402, aux susdits confrères, qui ne furent plus inquiétés dans l'exercice de leur pieuse vocation. Après avoir obtenu, par ces lettres patentes, la permission de continuer leurs jeux et de se montrer, même en costume de théâtre, dans les rues de Paris, ils obtinrent des religieux de l'hôpital de la Trinité (rue Saint-Denis, vis-à-vis de la rue Grenetat), la location d'une grande salle basse, où ils ouvrirent le premier théâtre fixe et couvert, qui ait été fondé à Paris, et dont les représentations avaient lieu, tous les dimanches et fêtes, de midi à cinq heures du soir.

Longtemps après cette époque, les *mystères* et les *miracles* continuèrent à être représentés, en province, dans les lieux consacrés au culte et dans les cimetières. Les statuts synodaux d'Orléans constatent même la représentation de jeux scéniques, dans la cathédrale, probablement devant le portail et sur le parvis, aux dates de 1525 et de 1587. Il en fut de même, par toute l'Europe, jusqu'au milieu du seizième siècle. Sous le pontificat d'Innocent VIII, vers 1490, Laurent de Médicis, à l'occasion du mariage d'une de ses filles avec un neveu du pape, avait composé lui-même un *Mystère de saint Jean et de saint Paul,* qu'il fit représenter, par des membres de sa famille, dans l'intérieur d'une église de Florence.

Le peuple du moyen âge, par cela même que son existence était plus rude et plus monotone que l'existence du peuple moderne, saisissait avec d'autant plus d'empressement toutes les occasions de se distraire, et l'on peut dire que les représentations solennelles de mystères étaient au nombre de ses plus chers amusements. L'entrée du roi ou de la reine dans une ville, la naissance d'un prince ou d'une princesse, les fêtes de cour, aussi bien que les solennités ecclésiastiques et les fêtes patronales, donnaient lieu à ces spectacles populaires. Les représentations, qu'on avait préparées à grands frais et longtemps d'avance, s'annonçaient, *à cri public,* comme les ordonnances royales et municipales, dans les carrefours de la ville. Les spectateurs, qui n'avaient pas de place à payer pour assister au *jeu,* ne se plaçaient point au hasard, mais chacun suivant son rang et sa condition : les nobles ou dignitaires occupaient des *échafauds* plus ou moins commodes, sur lesquels, vu la longue durée des représentations, ils se faisaient quelquefois servir leurs repas, comme les anciens Romains sur les gradins de l'amphithéâtre ou du cirque. Les simples bourgeois, le menu peuple, se pressaient, assis ou debout, sur la terre nue ou sur le pavé : les hommes à droite, les femmes à gauche, exactement comme à l'église. Le clergé local, pour laisser à ses bons paroissiens la faculté de ne rien perdre du spectacle, avançait ou retardait l'heure des offices. Enfin, l'empressement de la foule était si général que les maisons devenaient presque désertes et que des gardiens en armes parcouraient seuls les rues pour veiller à la sûreté des propriétés pendant la représentation.

Il n'y avait pas encore de théâtres permanents dans les villes, mais les proportions des théâtres temporaires, qu'on y dressait de temps à autre, étaient réglées d'après le nombre des acteurs qui devaient figurer sur la scène. On comprend que, dans le treizième et le quatorzième siècle, quand on n'avait à représenter que des drames épisodiques, tels que les *Miracles de Notre-Dame,* par exemple, ces théâtres étaient beaucoup moins vastes et moins compliqués qu'à l'époque où furent représentés solennellement les grands poëmes ou *Mystères du Vieux Testament, de la Passion* et *des Actes des Apôtres.* Le théâtre, ainsi que les échafauds, destinés à ces représentations publiques, qui duraient souvent plusieurs jours, devaient avoir des dimensions énormes et exigeaient des dépenses considérables.

« Les *Miracles de Notre-Dame,* dit Charles Magnin, qui a étudié le premier l'archéologie théâtrale, n'exigeaient guère que deux étages ou *étals* superposés; le plus élevé représentait le paradis, où siégeaient sur un trône Dieu et la Vierge, entourés de leur cour céleste. L'étage au-dessous était réservé aux scènes humaines et divisé, par des cloisons et des tapisseries, en autant de cases ou de salles qu'il y avait, dans le drame, de lieux divers à montrer. La travée supérieure (le ciel) communiquait avec l'inférieure (la terre), au moyen de deux escaliers en spirale placés des deux côtés du théâtre. C'était par ce chemin, en quelque sorte aérien, que descendaient et remontaient processionnellement Dieu, la Vierge et les Anges, quand ils se manifestaient aux habitants de la terre. Le pied du théâtre, l'*area,* ou, comme nous dirions aujourd'hui, le *parterre,* reposait sur le gazon d'une prairie ou d'un cimetière, » à moins que la ville, où devait se faire la représentation, ne possédât les restes d'un théâtre antique, qu'on appropriait le mieux possible aux besoins de la circonstance. Cette espèce de reprise de possession des théâtres païens pour les jeux chrétiens des confréries du moyen âge avait lieu dans toute l'Europe, avant que ces confréries se fussent établies, comme celle des *Confrères de la Passion,* en des salles fermées et couvertes. Vers le milieu du quinzième siècle les théâtres permanents ou provisoires s'agrandirent en proportion de l'agrandissement du cadre scénique des mystères qu'on y représentait. Aux deux étages primitivement superposés, lesquels formaient d'abord toute la

scène, on fit succéder une foule de compartiments destinés à figurer en perspective, sur différents plans et à différentes hauteurs, le ciel, l'enfer, le monde, Jérusalem, l'Égypte, Rome, la maison de saint Joseph, etc. Les acteurs, que leur rôle appelait sur la scène, se transportaient dans un de ces compartiments désignés par des *écriteaux* ou inscriptions, chaque fois que le lieu de la scène changeait dans la pièce; puis, après avoir *fait leur jeu,* ils allaient lentement reprendre leurs places sur les gradins du théâtre.

Autant qu'on en peut juger d'après de rares documents relatifs à ce sujet, les décorations étaient de deux sortes : les unes peintes comme elles le sont aujourd'hui, les autres construites en charpente et même en pierre, offrant de vrais plans en relief. D'ailleurs, comme les spectateurs auraient eu souvent beaucoup de peine à se reconnaître et à suivre le fil de l'action, au milieu de cette foule de personnages qui figuraient dans le mystère, et de cette quantité de lieux divers que les *joueurs* avaient à parcourir sur le théâtre, l'auteur prenait soin de donner, dans un prologue explicatif, certaines indications précises qui suppléaient aux obscurités de la mise en scène, ainsi qu'à l'ignorance ou à l'inintelligence des assistants. « Nous allons, disait-il, par exemple, à son pieux auditoire, nous allons réciter la sainte résurrection. D'abord, disposons tout en conséquence. Ici le crucifix et là le tombeau. L'enfer sera de ce côté; la maison, de l'autre; puis, le ciel... Caïphe se trouvera ici, et avec lui la nation juive; puis, Joseph d'Arimathie... Au quatrième lieu, on verra Nicodème... On aura également soin de représenter la ville d'Emmaüs, où Jésus-Christ reçut l'hospitalité. »

Outre ces prologues adressés au public, par l'auteur ou le *meneur du jeu,* on rencontre, dans quelques mystères, de courts sermons en prose, prononcés par des prêtres, qui venaient en chape sur la scène, pour exciter la piété et la dévotion des acteurs et des spectateurs. Quelquefois même, avant la représentation du mystère, on chantait une grand'messe, et toute l'assistance se préparait ainsi à entendre une pièce de théâtre, qui allait offrir un épisode de la vie de Notre-Seigneur (fig. 384), sinon le martyre d'un saint ou d'une sainte. Quand ces drames religieux se jouaient encore dans les églises, ils se terminaient, en général, par un *Te Deum* ou par un *Magnificat,* qu'entonnait le principal acteur, en arrivant au bout de

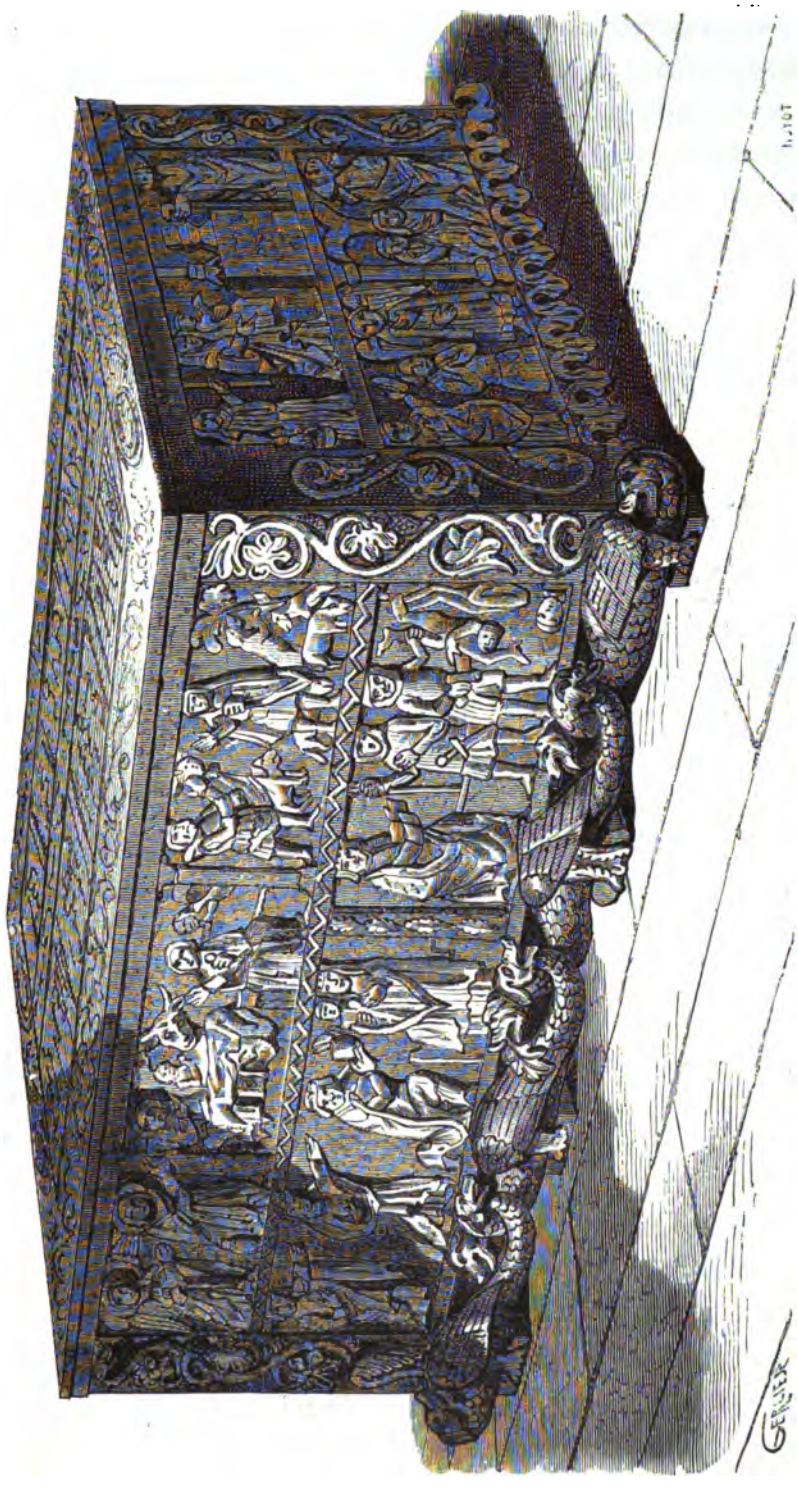

Fig. 384. — Scènes de la naissance et de l'enfance de Jésus, telles qu'elles sont représentées dans le *Mystère de la Conception*, de Jehan Michel. Sculptures d'un grand bahut du XIVe siècle, en bois sculpté, qui servait à renfermer les vêtements ecclésiastiques et les ornements d'Eglise.

son rôle. Ordinairement on ne commençait pas le *jeu*, sans que tous les acteurs qui devaient y paraître eussent fait, à cheval, à pied ou en voiture, ce qu'on appelait la *montre*, afin d'exhiber dans les rues de la ville non-seulement les personnages en costume, mais encore les *engins* ou machines de la pièce. La représentation une fois commencée, les acteurs qui ne se trouvaient pas encore en scène ou qui en sortaient étaient toujours obligés de rester en vue du spectateur et de se tenir assis et immobiles sur les gradins disposés, à cet effet, de chaque côté du théâtre; car on n'avait pas encore inventé les coulisses, pour aider à l'illusion, en cachant la sortie et en favorisant l'entrée des personnages. L'unité de temps était absolument méconnue, ainsi que l'unité de lieu, dans l'action dramatique. Si, par exemple, on avait à représenter l'histoire de Notre-Dame, c'était d'abord une enfant de quatre à cinq ans qui remplissait le rôle de Marie, au début de la pièce; puis, à cette enfant, succédait bientôt, suivant la marche de l'action, une autre Marie, de quinze à seize ans, laquelle faisait place, quand il le fallait, à une troisième Marie plus âgée, qui représentait l'épouse de saint Joseph et la mère de Jésus. Il résultait, de ce triple changement de personnages, que les spectateurs pouvaient voir à la fois sur les gradins trois incarnations d'une seule et même personne, chacune différente d'âge, de taille, de physionomie et de costume.

On devine que l'exactitude des costumes, employés dans ces représentations, était loin d'être rigoureuse. Les maîtres du jeu et les *acteurs* ou poëtes dramatiques, qui, en ces temps de candide ignorance, mettaient en scène les funérailles de Jules César avec des enfants de chœur portant la croix et l'eau bénite, ne s'inquiétaient guère de la vérité historique et archéologique. Mais, à part ces erreurs et ces incohérences grossières, on peut assurer que le théâtre du quinzième siècle ne le cédait peut-être pas, en fait de splendeur et de magnificence, au théâtre moderne. Il y avait des costumes bizarres attribués traditionnellement à certains rôles. Ainsi les diables étaient toujours noirs, les anges blancs, bleus et rouges, et, comme on ne connaissait pas d'habit plus respectable que celui de prêtre, on faisait porter à Dieu le Père la chape et l'étole, avec la mitre d'évêque ou la tiare de pape. Les acteurs qui avaient à représenter des personnages morts s'habillaient *en guise d'âmes*, c'est-à-dire qu'ils se couvraient

d'un voile, qui devait être blanc pour les élus, noir ou rouge pour les réprouvés. Dans le *Mystère du Vieux Testament,* où l'on voulait figurer le *sang d'Abel* répandu sur la terre par Caïn, l'acteur qui avait à représenter ce *sang* s'était enveloppé d'un grand drap rouge et se roulait aux pieds du meurtrier, en criant : Vengeance !

Les mystères, dont quelques-uns ne contenaient pas moins de soixante-dix à quatre-vingt mille vers, auraient demandé plusieurs semaines consécutives pour être joués tout entiers; mais il fallait bien laisser reposer les *joueurs* et le public. On mettait donc, entre les représentations partielles du mystère, un intervalle de plusieurs jours, et la foule revenait assister à chaque représentation, avec le même empressement, avec la même curiosité. « Pouvait-il en être autrement ? ajoute M. Louandre avec un sentiment parfait de ce qu'était le théâtre au quinzième siècle. Elle voyait là, vivant et animé, le monde du passé et de l'avenir, le paradis des premiers âges où elle retrouvait ses premiers parents et le paradis où elle devait un jour contempler son Dieu; elle regardait avec les yeux de la foi, et cette puissance du drame sacré n'était pas un triomphe de l'art, mais un miracle de la croyance. L'art, en effet, ne brillait que par éclairs dans ces compositions à la fois barbares et naïves, où se reflétaient et le monde réel et le monde fantastique, et l'histoire sainte et les légendes profanes. »

Les *miracles,* qui renferment, comme les *mystères,* tant de passages touchants et gracieux, sont remplis de détails étranges et que le véritable historien ne devra jamais négliger. Cette naïveté, cet entassement confus d'idées disparates, n'excluaient pas cependant la malice qu'on retrouve partout dans les poésies françaises du quinzième siècle. C'est donc à tort qu'on a dit que les *miracles* n'offraient ni satires de mœurs, ni allusions aux événements contemporains. De nombreux exemples viendraient contredire cette assertion. Ainsi, dans les *miracles* composés et joués sous le règne de Charles VI, la reine Isabeau de Bavière et son beau-frère le duc d'Orléans sont vigoureusement attaqués; la cour est aussi très-maltraitée; les gens de guerre sont maudits et le clergé lui-même n'est pas toujours épargné. Dans maint endroit de ces pièces populaires, la noble inspiration du poëte éclate sous le grossier tissu d'une langue encore bien impar-

faite. Il suffira de citer, comme un modèle d'énergie sombre et terrible, ce dialogue du traître Judas et du Démon :

LE DÉMON.

Meschant, que veulx-tu qu'on te fasse ?
A quel port veulx-tu aborder ?

JUDAS.

Je ne sais. Je n'ai œil en face
Qui ose les cieulx regarder.

LE DÉMON.

Si de mon nom veulx demander,
Briefvement en auras demonstrance.

JUDAS.

D'où viens-tu ?

LE DÉMON.

Du parfond d'enfer.

JUDAS.

Quel est ton nom ?

LE DÉMON.

Désespérance.

JUDAS.

Terribilité de vengeance !
Horribilité de dangier !
Approche et me donne allégeance,
Se mort peut mon deuil allégier.

LE DÉMON.

Oui, très-bien...

On n'aura qu'à mettre en regard de cette belle scène de Judas et du Démon un petit modèle de grâce et de naïveté charmante, la scène des pasteurs dans le grand *Mystère de la Passion,* par les frères Arnould Greban; mystère bien supérieur à celui que Jehan Michel composa sur

le même sujet et sous le même titre, et qui est pourtant beaucoup moins connu et moins estimé.

UN BERGER.

Est-il liesse plus *serie* (sereine)
Que de regarder ces beaux champs
Et ces doulx aignelets paissans,
Saultans à la belle praerie?

SECOND BERGER.

On parle de grand seignourie,
D'avoir donjons, palais puissans;
Est-il liesse plus serie
Que de regarder ces beaux champs,
Et ces doulx aignelets paissans,
Saultans à la belle praerie?

TROISIÈME BERGER.

En gardant leurs brebiettes,
Pasteurs ont bon temps :
Ils jouent de leurs musettes,
Liez (joyeux) et esbatans;
Là dient leurs chansonnettes,
Là sont les doulces bergerettes
Qui vont bien chantans,
Et belles fleurettes.....
Pasteurs ont bon temps!

Rien de plus touchant que la scène du *Mystère de saint Louis,* où Enguerrand de Coucy, le farouche chasseur, surprenant trois adolescents qui ont osé tirer quelques coups de flèche sur les lapins de ses domaines, les livre sans pitié au bourreau. Celui-ci, aidé de son valet, les suspend aussitôt au bois fatal, non sans laisser paraître un attendrissement qui fait le plus saisissant contraste avec la rudesse inflexible de sa sinistre profession.

DEUXIÈME ENFANT
(*Après que le premier a été pendu.*)

. . . . . Hélas! que diront
Nos nobles parens, quand sauront
Nostre mort très-dure et amère?

TROISIÈME ENFANT.

Je plains mon père.

DEUXIÈME ENFANT.

Et moi, ma mère.

ENGUERRAND, *au bourreau.*

Meshui (*à présent*) depesche le, paillart!

(*Le bourreau le jette,* c'est-à-dire le pend.)

LE BOURREAU.

Le voilà depesché soudain.
L'autre?

LE VALET.

Je le tiens par la main.
Il est tendre comme rosée,
Le jeune enfant.

LE BOURREAU, *à son valet.*

Tay-toi! Tay-toi!

(*A l'enfant.*)

Mon amy, muntez après moi,
Et pensez à Dieu!

Ainsi tous les genres se présentent et se confondent dans le grand drame du moyen âge, qui est à la fois mystique et grotesque, sombre et joyeux, trivial et solennel. Hommes, anges, rois de la terre et roi du ciel y passent tour à tour, comme dans une évocation fantastique, et, pendant plusieurs siècles, toutes les compositions théâtrales qui se produisent à côté du drame sacré n'en sont, en quelque sorte, que des chapitres détachés, des *branches,* pour employer le terme alors usité.

La tragédie n'existe pas au moyen âge. C'est à tort qu'on a dit que les troubadours ou poëtes provençaux, Arnaud Daniel, Anselme Faidit et Bérenger de Parasol, furent les principaux *facteurs* de tragédies, aux douzième et treizième siècles. Ce genre dramatique n'a commencé réellement à prendre une forme régulière qu'au milieu du seizième siècle, grâce à Baïf et à Thomas Sibilet, qui donnèrent alors quelques imitations des tragédies du théâtre grec, mais grâce surtout à Jodelle qui fit représenter,

en 1562, la *Cléopâtre,* qu'on doit considérer comme la première tragédie en vers français.

Quant à la comédie, elle avait depuis longtemps une véritable vie, en France. On peut dire que la veine comique est essentiellement gauloise, et, plus on approche de la Renaissance, plus cette veine coule à pleins bords sur notre théâtre, qui est resté sans rival dans les deux genres tragique et

Fig. 385. — Pathelin prenant la pièce de drap qu'il enlève au drapier.

Fig. 386. — Pathelin plaidant pour le berger devant le juge.

Fac-simile de gravures sur bois de la *Farce de Pathelin;* Paris, Germain Beneaut, 1490, in-4°, goth.

comique. Au treizième siècle, le trouvère Adam de la Hale, dit le *Bossu d'Arras,* avait donné la première comédie française, dans le *Jeu du mariage d'Adam* ou le *Jeu de la feuillée,* et le premier opéra-comique, dans une espèce de pastorale intitulée : *le Jeu de Robin et de Marion,* dont il avait composé les paroles et la musique. Ces deux anciennes pièces, ainsi que la fameuse *Farce de Pathelin* (fig. 385 et 386), qui date de la seconde moitié du quinzième siècle et qui a joui longtemps d'une réputation universelle, sont des œuvres vraiment remarquables à tous égards. Si l'auteur

de *Pathelin* était connu, son nom mériterait encore d'être rappelé à côté du nom de Molière.

Les pièces comiques du moyen âge, qu'on appelait *jeux, soties* ou *farces,* se distinguent généralement par un grand fonds de malice et de gaieté; on peut leur reprocher aujourd'hui des scènes grossières, des expressions triviales et malhonnêtes, mais il faut faire la part du temps où ces crudités de langage n'effarouchaient personne et trouvaient grâce devant la cour la plus polie de l'Europe. Les *moralités* tiennent le milieu entre les farces dont elles empruntent l'allure satirique, et les mystères dont elles imitent, dans une certaine mesure, la tendance morale et religieuse. Ici ce ne sont plus les grandes traditions mystiques qu'on approprie à la scène; c'est une peinture, et, parfois, une critique de l'Église dans ce qu'elle a d'humain et de temporel : chanoines, évêques, cardinaux et papes même n'y sont pas respectés, et l'*acteur* (c'est-à-dire l'auteur) y relève sans ménagements les vices et les travers qu'il leur attribue. C'est aussi aux rois et aux grands de la terre que la *moralité,* qui prend souvent un caractère politique, demandera compte des écarts de leur conduite publique ou privée; c'est enfin quelque fait tiré des livres saints ou né de l'imagination du poëte, qui fournira le sujet d'une espèce de *moralité,* qu'on pourrait qualifier de légendaire. Par exemple, l'*Histoire de l'Enfant prodigue,* le *Laz d'amour divin,* l'*Histoire de sainte Suzanne, exemplaire de toutes femmes sages et de tous bons juges,* sont des *moralités* où le mysticisme religieux s'allie aux enseignements de la sagesse pratique, et dont les personnages, *Envie, Raison, Bon renom,* etc., interviennent dans l'action, comme le chœur de la tragédie antique, pour contrôler, juger et apprécier la situation respective des personnages du drame, dans lequel l'*acteur* introduit alors une sorte de dialogue ou de poëme allégorique et moral, analogue au *Chevalier délibéré,* d'Olivier de la Marche (fig. 387).

Les *soties, farces, moralités* n'offraient jamais, dans leur mise en scène, la splendeur des mystères; sauf quelques exceptions, le nombre des personnages qu'on y voyait paraître a toujours été très-restreint. Au surplus, on peut établir entre ces deux genres de spectacle une distinction capitale : c'est que les mystères étaient représentés, pour ainsi dire, par

tout le monde et pour tout le monde, sous le patronage de l'Église, tandis que les *farces*, les *soties* et les *moralités* étaient jouées pour un public spécial, par des sociétés particulières, par des individus étrangers à l'état ecclésiastique et sans doute par de véritables comédiens.

Fig. 387. — L'acteur écoutant sa Pensée personnifiée. D'après une miniature tirée du *Chevalier délibéré*, d'Olivier de la Marche, ms. du xve siècle (n° 173, B. L.). Biblioth. de l'Arsenal, à Paris.

Les *jongleurs* et *diseurs*, qui étaient souvent eux-mêmes les auteurs des poésies satiriques et divertissantes qu'ils allaient réciter, de place en place, aux sons de la viole, pourraient être regardés comme les premiers acteurs des pièces profanes : car non-seulement ils s'arrêtaient, à la cour des sei-

gneurs et dans les châteaux, pour *dire* les chansons de geste ou poëmes chevaleresques, mais encore ils exécutaient des *jeux par personnages,* qui n'étaient autres que des pièces dialoguées et des romans scéniques, tels que le fabliau d'*Aucassin et Nicolette.* A la suite des jongleurs, on voit se former, à une époque moins reculée, diverses associations littéraires et dramatiques, les unes stationnaires à Paris ou dans quelque grande ville, les autres courant la province, qui ne nous sont connues que par leurs noms de théâtre : les *Enfants sans souci,* les *Bazochiens,* les *Enfants de la Mère Sotte,* la *Mère Folle de Dijon,* etc. On a affirmé, sans preuves suffisantes, que les *Chambres de rhétorique,* qui donnaient aussi des représentations de pièces comiques, existaient déjà, dès le treizième siècle, en Belgique

Fig. 388. — Clément Marot (1495-1544). Fac-simile d'une gravure au burin par Léonard Gaultier, de la série dite *Chronologie collée.* Biblioth. de M. Ambroise Firmin-Didot.

et en Flandre. Quoi qu'il en soit de cette date, Anvers avait deux Rhétoriques, Gand en avait quatre, et le goût du théâtre fut poussé si loin par les Flamands et les Belges, que leurs compagnies communales d'archers, qui se délassaient de leurs exercices militaires par des jeux dramatiques, finirent par se constituer en véritables troupes de comédiens.

Les fêtes de Noël et des Rois, les jours gras et quelques solennités locales, ramenaient, tous les ans, à Paris et dans les grandes villes de France, des représentations grotesques, souvent scandaleuses, données par la Basoche, qui se composait des avocats stagiaires et de toute la jeunesse du Palais. Les *Enfants de la Mère Sotte* et les *Enfants sans souci* ne formèrent pas longtemps deux troupes séparées et distinctes : plusieurs des meilleurs poëtes de ce temps, entre autres François Villon et Clément Marot (fig. 388), furent acteurs dans l'une et l'autre de ces troupes. Un autre bon poëte, Pierre Gringore, héraut d'armes du duc de Lorraine, mort

en 1547, était le principal auteur et le plus habile directeur de la troupe des *Enfants sans souci,* lesquels, se recrutant parmi les familles de la bourgeoisie riche, s'étaient organisés pour faire concurrence aux Confrères de la Passion. Le théâtre de Gringore jouissait d'une très-grande vogue sous Louis XII; il s'était établi aux halles de Paris; ses représentations avaient lieu d'ordinaire pendant le carnaval, et les pièces de ce répertoire, quoique assaisonnées de traits vifs et mordants contre le haut clergé et la cour de Rome, étaient la plupart assez sévères au point de vue moral, puisque Gringore avait pris pour devise : *Raison partout, rien que raison* (fig. 389).

Fig. 389. — Marque de Pierre le Dru, imprimeur des poésies de Gringore, *à l'enseigne de la Mère Sotte*, « près du bout du Pont Nostre-Dame », à Paris, 1505.

Le peuple était passionné pour tous les genres de spectacles, au moyen âge, et il se portait en foule aux *montres,* aux cavalcades, aux *pompes* et aux processions, qui accompagnaient les cours plénières, les tournois et les fêtes de la féodalité. Il ne faut donc pas oublier, dans l'histoire du théâtre, les *jeux muets par personnages,* les *allégories,* les *pantomimes,* qui se présentaient principalement aux entrées des rois et des princes dans les villes et aux réjouissances publiques destinées à célébrer quelque grand événement politique ou local. (Voy. dans le vol. des MŒURS, USAGES ET COSTUMES, le chapitre du *Cérémonial.*) On ne doit pas oublier la *Danse des morts,* connue sous le nom de *Danse macabre,* que le quinzième siècle avait mise au nombre des spectacles qui produisaient le plus d'im-

pression sur le populaire (fig. 390). Il est à peu près certain que, dans l'origine, cette *Danse macabre* était une sorte de pantomime mêlée de chant et de musique, et nous voyons, en 1424, les Anglais, alors maîtres de Paris, la faire jouer publiquement dans le cimetière des Saints-Innocents, pour célébrer leur victoire de Verneuil.

Une autre pantomime, d'un genre moins lugubre, avait été offerte, en 1313, au peuple de Paris, par ordre du roi Philippe le Bel, en l'honneur de la réception de ses deux fils dans l'ordre de chevalerie. Là, dit Godefroy de Paris, auteur contemporain d'une Chronique en rimes :

Vit-on Dieu, sa Mère rire.....
Nostre Seigneur manger des pommes,.....
Et les Anges au paradis.....
Et les Ames dedans chanter.....
Enfer y fut noir et puant,
Diables y ot plus de cent.....

En 1437, à l'entrée de Charles VII à Paris, on représenta le *Combat des sept Péchés capitaux contre les trois Vertus théologales et les quatre Vertus cardinales*. A l'entrée de Charles le Téméraire dans une ville des Pays-Bas, on joua *le Jugement de Pâris,* qui n'était qu'une espèce de tableau vivant. Dans les jeux célébrés à Rouen, en 1550, pour l'entrée du roi Henri II, on vit figurer en même temps la Foi et la Vertu, l'Olympe et le Parlement de Normandie, les Muses et la suite des rois de France depuis Pharamond. Ainsi toutes les époques, toutes les croyances, toutes les idées étaient mises à contribution par les inventeurs de pantomimes, afin de donner plus d'attrait, plus de splendeur et plus d'originalité à ces spectacles faits exclusivement pour le plaisir des yeux.

Jusqu'au milieu du seizième siècle, les *farces,* les *soties* et les *moralités* continuèrent d'attirer la foule et de charmer le peuple français, dont la curiosité et la badauderie étaient proverbiales en Europe. La tradition scénique du moyen âge se retrouve encore, à cette date, à peu près telle qu'elle avait été dans les deux siècles précédents. Mais, en 1541, le Parlement de Paris défendit aux acteurs qui représentaient le *Mystère des Actes des Apôtres,* d'ouvrir leur théâtre, les jours de fêtes et dimanches et même dans le cours de la semaine. Ce fut là l'origine d'un débat litigieux,

dans lequel intervinrent le prévôt de Paris et le roi lui-même, et qui se termina enfin, après bien des délais et des difficultés, par une autorisation définitive accordée aux acteurs ou confrères, qui s'étaient établis à l'hôtel

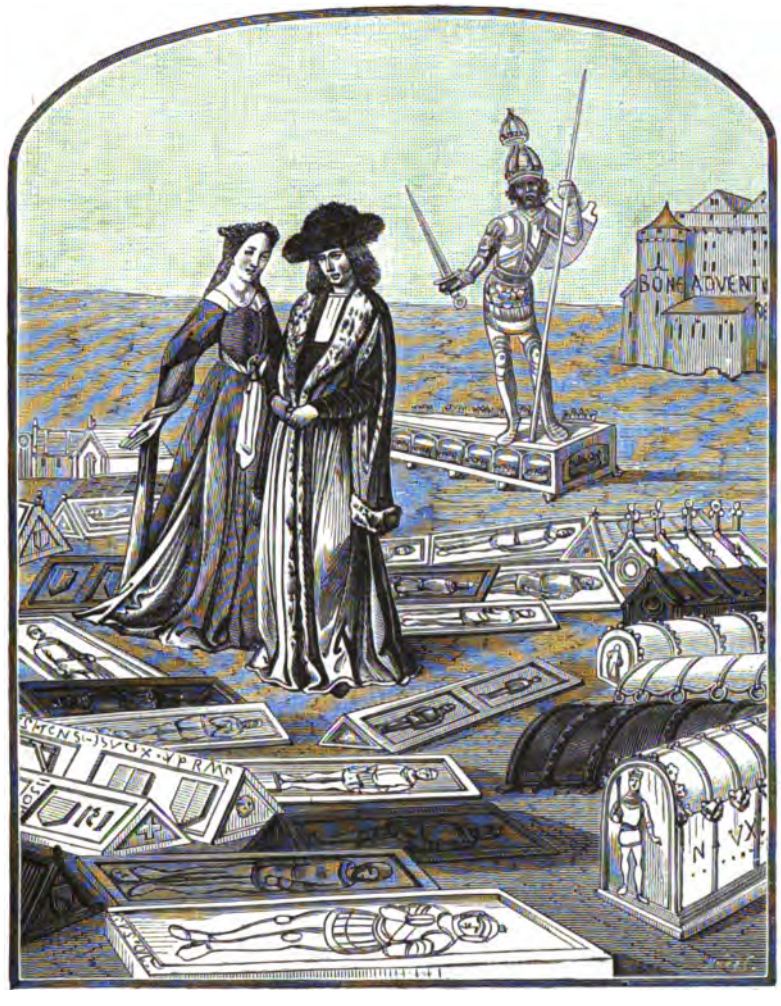

Fig. 390. — L'acteur, conduit par Fraîche Mémoire, est mis en présence des sépultures des chevaliers, rois et empereurs. D'après une miniature tirée du *Chevalier délibéré*, ms. du xve siècle (n° 173, B. L.). Biblioth. de l'Arsenal, à Paris.

de Bourgogne, situé dans la rue Françoise, près de la rue Mauconseil : les anciens priviléges des Confrères de la Passion furent confirmés, par arrêt du Parlement en date du 19 novembre 1548, à la condition expresse « de ne ouer à l'avenir que des sujets profanes, licites et honnêtes, et de ne plus

entremêler, dans leurs jeux, rien qui eût rapport aux mystères ou à la religion ». Les *miracles,* les *mystères* et les *moralités* se trouvaient donc rayés désormais de leur répertoire. Les Confrères de la Passion, qui avaient le droit de représenter de grandes *histoires par personnages,* comme *la Destruction de Troie la grant,* de Jacques Millet (fig. 391), renoncèrent à l'exploitation de leur entreprise dramatique et cédèrent leur salle de spectacle, avec leurs priviléges, à une troupe de véritables comédiens, qui s'y installèrent pour y jouer la tragédie et la comédie. L'hôtel de Bourgogne, dont la principale entrée conservait sur son fronton un bas-relief sculpté où l'on voyait encore les instruments de la Passion du Christ, devait être le berceau du théâtre français.

Ainsi exilés de la capitale, les mystères se réfugièrent dans la province, où ils se maintinrent en possession de la scène, de loin en loin, et dans quelques villes seulement, durant tout le seizième siècle, en faisant concurrence aux bateleurs et aux vendeurs d'orviétan qui couraient les foires (fig. 392). La proscription avait frappé aussi les *farces* et les *soties*. En 1516, il était défendu aux Basochiens, par arrêt du Parlement et par ordonnance du prévôt de Paris, de parler des princes ou princesses de la cour, dans les pièces qu'ils représentaient; en 1536, il leur fut interdit « de faire monstrations de spectacles ni escriteaux taxans ou notans quelque personne que ce soit ». Deux ans plus tard, on les obligea de soumettre à la censure du Parlement les manuscrits de leurs pièces, avant la représentation, et, comme l'audace satirique de ces pièces allait toujours en augmentant, on menaça de la potence les clercs de la Basoche qui ne se soumettraient pas à cette formalité préventive. Les *soties* ne pouvaient subsister sous la menace de telles rigueurs, et, vers la fin du seizième siècle, elles avaient disparu.

Ces restrictions de la liberté théâtrale, cet établissement de la censure dramatique, ces anathèmes juridiques contre les pièces religieuses, accélèrent l'agonie et la disparition de l'ancien théâtre. Dès ce moment une ère nouvelle commence pour l'art dramatique, en France et en Europe. A côté des mystères qu'on représente encore en Espagne, sous le nom d'*autos sacramentales,* apparaissent avec un singulier éclat les épopées dramatiques de Calderon et de Lope de Vega. Shakespeare (1564-1616), en même temps, évoque sur la scène anglaise le monde fantastique et le monde réel, toutes

les traditions nationales, toutes les passions orageuses du cœur humain. En Italie, Machiavel, du premier coup, par sa *Mandragore* (1504), s'élève à la hauteur d'Aristophane. La tragédie classique naît ou plutôt renaît à la cour de Léon X, dans la *Sophonisbe,* de Trissino. En France, les souvenirs de l'antiquité grecque et romaine se réveillent aussi : Sibilet, Guillaume Bouchet et Lazare de Baïf traduisent Sophocle et Euripide; Octavien de Saint-Gelais, Bonaventure des Périers, Charles Estienne traduisent Térence en prose et en vers, et Ronsard, à peine arrivé au terme de ses études scolaires, traduit et versifie le *Plutus* d'Aristophane, qu'il joue lui-même avec ses condisciples au collége de Boncourt, où il avait fait ses classes. C'est ici le lieu de remarquer qu'avec ce nouveau genre de pièces dramatiques, on voit paraître de nouveaux acteurs; les écoliers de l'Université, sous la direction de leurs maîtres, montent sur des théâtres improvisés dans les colléges et sont admis quelquefois à jouer devant le roi et la cour. Le même fait se serait produit en Angleterre, ainsi que l'at-

Fig. 391. — L'enlèvement d'Hélène. Fac-simile d'une gravure sur bois de l'*Istoire de la destruction de Troye la grant, mise par personnaiges*, par maistre Jacques Millet; Paris, Jehan Driart, 1498, in-fol., goth. Biblioth. de M. Ambroise Firmin-Didot.

teste un passage d'*Hamlet,* de Shakespeare. Il y eut encore, à la même époque, en Allemagne, des théâtres universitaires, où l'on représentait les comédies latines de Reuchlin et de Conrad Celtès, imitées de la farce de Pathelin et des vieilles *soties* françaises.

Bientôt les imitations succèdent aux traductions, en alternant avec elles. La tragédie l'emporta d'abord, et longtemps, sur la comédie. Les auteurs des premières tragédies classiques, Étienne Jodelle, Jacques de la Taille, Charles Toûstain, Jacques Grevin, observent fidèlement les traditions du théâtre grec; ils se conforment aux règles de l'unité de temps et de lieu, entrecoupent le dialogue par des chœurs lyriques, et se défendent, en quelque sorte, de rien innover : car, depuis Robert Garnier (fig. 393), qui fit jouer *Porcie,* sa première pièce, en 1568, jusqu'à Rotrou, qui marque définitivement le point de départ de la tragédie moderne, les conceptions des poëtes tragiques sont taillées sur le même patron, comme leurs alexandrins sont coulés dans le même moule. C'est la tragédie qui va passionner les Français pendant deux siècles. Toutefois ces poëtes tragiques, lorsqu'ils s'avisent d'inventer, ne s'enferment pas exclusivement dans le monde grec et romain. *Esther* (1578) de Pierre Matthieu, *Saint Jacques* de P. Bardou, rappellent encore les mystères, quant à la nature du sujet emprunté à la Bible et à la légende; mais la composition et la forme de ces pièces ne s'écartent pas des règles de la rhétorique, et la tragédie, tout en observant ces règles désormais admises, ne se prive pas d'introduire, sur la scène, des sujets et des personnages français, même contemporains, Jeanne d'Arc, Coligny, les Guises et la Ligue, etc.

Les vieux genres comiques, réfugiés à l'hôtel de Bourgogne et cultivés avec plus ou moins de succès par Pierre Leloyer, Remi Belleau, Honoré d'Urfé, Pierre Larivey, etc., deviennent des comédies, des tragi-comédies, des pastorales, des *fables bocagères,* de *plaisants devis.* C'étaient les premiers efforts de la comédie moderne. Cependant quelques-uns des poëtes qui s'étaient fait un nom dans la tragédie s'essayèrent dans un genre moins sérieux. Ils imitent d'abord Ménandre et Plaute, et ils ne tardent pas à produire des ouvrages pleins de bonnes situations, de mots heureux, et dont le dialogue en vers étonne encore par sa facilité autant que par sa verve et son entrain. Il faut avouer pourtant que les comédies

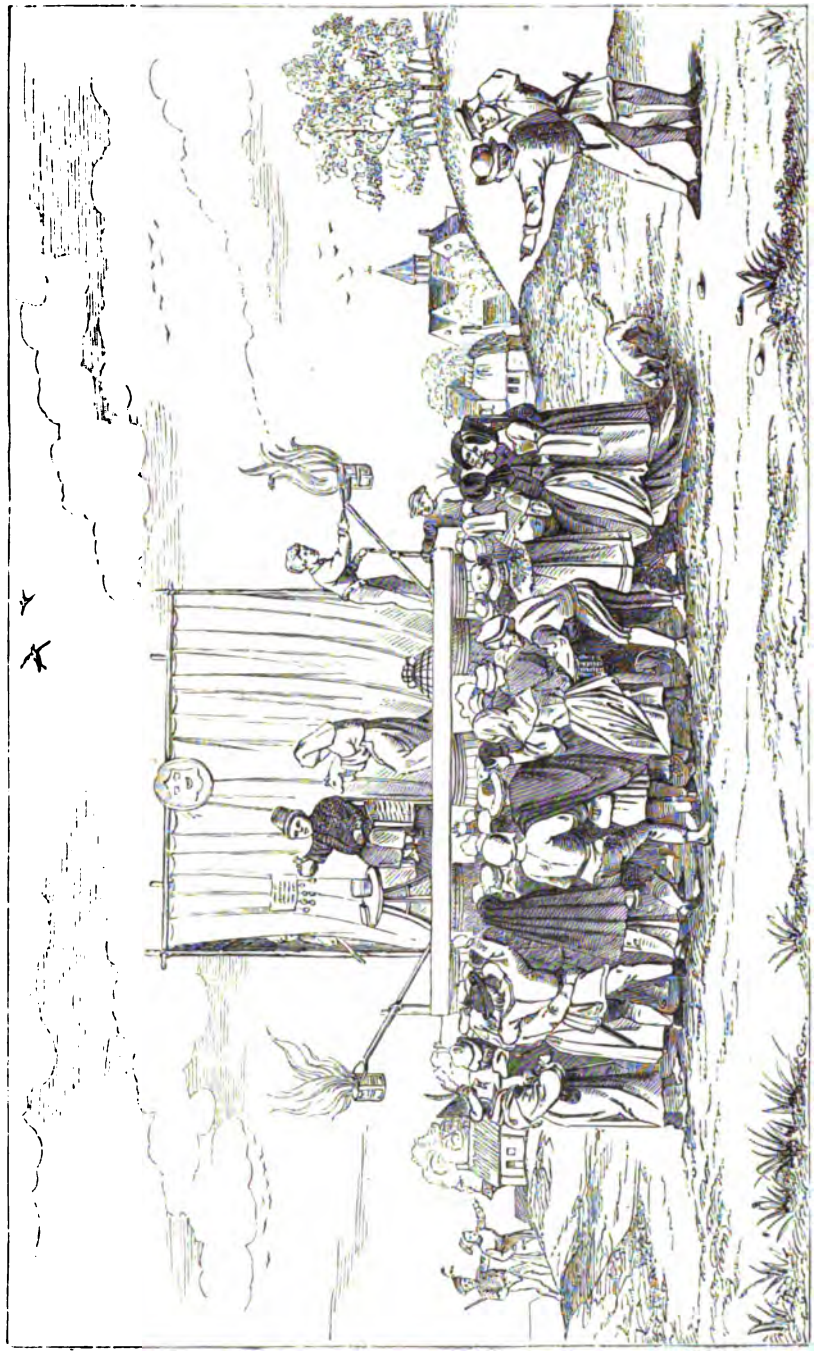

Fig. 392. — Tréteaux d'un bateleur, vendeur de drogues, d'après un dessin colorié qui se trouve dans un manuscrit du XVe siècle, conservé à la Biblioth. de la ville de Cambrai.

du seizième siècle ne le cèdent pas, sous le rapport de la licence, aux comédies grecques et romaines; mais, comme le dit, dans un de ses prologues, un des meilleurs auteurs comiques de ce temps-là, le Champenois Pierre de Larivey : « S'il est advis à aucun que quelquefois on sorte de l'honnesteté, je le prie de penser que, pour bien exprimer les façons et affections du jourd'hui, il faudroit que les actes et les paroles fussent entièrement de la mesme lascivité. » Les auteurs faisaient la comédie licencieuse, d'après les modèles qu'ils avaient sous les yeux, et ils n'offensaient ni les yeux ni les oreilles des spectateurs, en représentant la corruption des mœurs de leur temps. Ces pièces-là étaient, d'ailleurs, moins

Fig. 393. — Robert Garnier, poëte tragique (1545-1601). Fac-simile d'une gravure au burin par Léonard Gaultier, de la série dite *Chronologie collée*. Biblioth. de M. Ambr. Firmin-Didot.

libres que les comédies italiennes, telles que *les Abusés,* de l'Académie de Sienne, et *les Supposés,* de l'Arioste, qu'on avait traduits en français, et qui se donnaient sur tous les théâtres de France. On avait aussi pris goût au jeu des comédiens italiens, depuis que Catherine de Médicis en eut fait venir à Lyon, en 1548, pour jouer *la Calandria,* du cardinal Bibbiena, qui fut représentée devant la cour avec une pompe extraordinaire. Mais la première troupe italienne qu'on vit se fixer à Paris fut appelée de Venise, en 1577, par ordre du roi Henri III, qui lui permit de donner des représentations dans la salle de l'hôtel du Petit-Bourbon. Cette troupe devint sédentaire, et la Comédie-Italienne, dont le répertoire surpassait en licence et en folie les farces de notre ancien théâtre national, subsista, presque sans interruption, à Paris, jusqu'à la fin du dix-septième siècle.

ÉLOQUENCE CIVILE ET RELIGIEUSE

Génie oratoire des Gaulois. — Origines du barreau français. — Éloquence chrétienne aux premiers siècles.— Éloquence gallo-romaine. — Prédicateurs et missionnaires. — Orateurs des croisades. — Saint Bernard et saint Dominique. — Les plaidoiries du barreau sous Louis XI. — L'éloquence politique sous Charles VI.— Sermonnaires du peuple. — Orateurs de la Réforme. — Orateurs de la Ligue. — Harangues parlementaires — L'éloquence aux États Généraux. — L'éloquence militaire.

Le culte que tous les grands esprits de l'antiquité ont, pour ainsi dire, rendu à l'éloquence, » dit M. Louandre, dont la critique sagace et ingénieuse doit nous servir de guide dans un sujet qu'il a traité avec autant de goût que d'érudition, « le prestige historique qui s'attache aux noms des orateurs païens; les victoires remportées par les généraux qui savaient parler aux soldats; l'influence conquise par les tribuns qui savaient parler à la foule, tout atteste que, dans le monde antique, ce n'était pas seulement la gloire littéraire, mais en quelque sorte la direction souveraine des affaires d'État, qui appartenait à l'*art de bien dire*. » Mais, dès la fin du premier siècle de notre ère, cet art merveilleux, qui s'était élevé si haut dans les belles époques d'Athènes et de Rome, tombait en pleine décadence, et les trois siècles suivants n'offrent plus que des déclamateurs ampoulés et insipides. La rhétorique a remplacé l'inspiration, et, si l'on professe encore l'éloquence dans les écoles grecques et romaines, cet enseignement pédantesque ne

produit que des rhéteurs. Aussi de ce temps-là nous reste-t-il des panégyriques, des harangues, des congratulations. Flatter les empereurs et les puissances, obtenir des faveurs, prévenir une disgrâce, tel est l'unique but de ces rhéteurs, qu'on rencontre çà et là dans les cours où ils font leur métier de courtisan; ce sont, par exemple, les deux Mamertinus, Symmaque, Nazarius, Drepanius, etc.; et parmi eux l'on compte plusieurs Gaulois d'Aquitaine.

L'éloquence avait toujours été en grand honneur dans les Gaules, dès la plus haute antiquité. Les anciens Gaulois rendaient un culte à Hercule, dont ils avaient fait le dieu de la parole et qu'ils représentaient allégoriquement attachant les hommes avec des chaînes d'or qui sortaient de sa bouche. L'art oratoire était donc pour eux le premier des arts, et ils prenaient un singulier plaisir à entendre bien parler. On s'explique ainsi comment l'empereur Claude avait institué, à leur intention, dans la cité de Lyon, des jeux oratoires, où les concurrents malheureux devaient, sous peine d'être jetés dans le Rhône, effacer avec la langue leurs discours qu'on n'avait pas couronnés. Juvénal et saint Jérôme (fig. 394) s'accordent à reconnaître le talent naturel de la race gauloise pour la parole. Il y eut dans les principales villes de la Gaule, à Toulouse, à Bordeaux, à Marseille, à Trèves, à Besançon et à Autun, des écoles publiques d'éloquence, qui créèrent par milliers des orateurs ou plutôt des rhéteurs, mais qui n'ont laissé aucun monument d'éloquence civile et purement littéraire. C'est qu'une éloquence nouvelle, que le paganisme n'eût jamais pu inspirer, s'était révélée tout à coup avec la religion du Christ. Les rhéteurs païens, aux premiers échos de cette éloquence divine, durent faire silence, ainsi que les oracles des faux dieux. La chaire d'éloquence sacrée s'éleva seule désormais, pathétique et puissante, au milieu du forum antique, et dès lors il n'y eut plus d'autre éloquence que celle qu'on puisait aux sources vives de l'Évangile.

Durant des siècles l'art oratoire est sans annales dans la vie politique; on n'en a rien ou presque rien recueilli. L'éloquence même, qui tient une si grande place dans les historiens de l'antiquité, occupe à peine quelques pages dans les historiens des premiers âges de la monarchie française. Grégoire de Tours, dans son *Histoire des Francs,* nous prouve assez que les hommes de guerre de ces temps barbares avaient moins à cœur de

parler que d'agir. Voici ce qu'il fait dire à Clovis pour encourager ses guerriers à entreprendre de nouvelles conquêtes : « Je supporte avec grand chagrin que les ariens possèdent une partie des Gaules. Marchons, avec l'aide de Dieu, et, après les avoir vaincus, réduisons le pays en notre pouvoir. » D'après le même chroniqueur, Mummolus, comte d'Auxerre et patrice des troupes du roi Gontran, dit aux Saxons qui, après avoir tout ravagé sur leur passage, voulaient traverser le Rhône pour envahir le

Fig. 394. — Saint Jérôme et deux cardinaux. D'après une miniature tirée du *Petit traité de la vanité des choses mondaines*; ms. du xve siècle (n° 30, Sc. et A.). Biblioth. de l'Arsenal, à Paris.

royaume de Sigebert : « Voilà que vous avez dépeuplé le pays du roi mon maître, enlevé les moissons, détruit les troupeaux, livré aux flammes les maisons, abattu les oliviers et arraché les vignes. Vous ne mettrez pas les pieds sur l'autre bord du fleuve, que vous n'ayez d'abord dédommagé ceux que vous avez réduits à la misère. Sinon, vous sentirez le poids de mon épée, sur vous, sur vos femmes et sur vos enfants, pour venger l'injure du roi mon maître. » Ces fières paroles sont belles de simplicité, mais elles ne rappellent en rien les allocutions adressées, par les généraux grecs et romains, à leurs soldats, allocutions vraiment éloquentes, dans lesquelles

l'art de bien dire s'unissait au talent d'émouvoir et d'entraîner les masses.

Dans certaines circonstances, cependant, les Gaulois avaient dû se servir de la parole avec succès, mais il ne nous est resté aucun monument écrit de leur éloquence civile. Cette éloquence, ils s'en servaient certainement dans les plaidoyers judiciaires, lors même que les Germains et les Francs se furent établis dans les Gaules. Ces derniers, qui ne répugnaient pas à prendre le langage et même à imiter les mœurs des peuples qu'ils avaient vaincus et soumis, trouvèrent, au sixième siècle, le barreau gallo-romain en plein exercice, et, loin d'attaquer ou de contrarier une institution qui, selon l'idée ingénieuse d'un historien moderne, leur offrait l'image d'un combat en champ clos, ils furent les premiers à proclamer que la profession d'avocat était un ministère *noble*. Bientôt, on les vit eux-mêmes s'efforcer de remplir ce ministère, en acceptant, en sollicitant le titre d'*avocat* ou d'*avoué* des églises ou des monastères, ce qui les obligeait non-seulement à défendre à main armée le territoire et les priviléges ecclésiastiques, mais encore à les protéger, au besoin, par la parole, dans les plaids où se débattaient publiquement les questions litigieuses, en présence des *leudes* ou des hommes libres les plus riches et les plus influents du pays. On ne sait rien de plus à cet égard, et même, en arrivant à l'époque de Charlemagne, c'est à peine si l'on signale quelques capitulaires qui réglementent la justice, mais qui ne font nulle mention de l'intervention oratoire des avocats. En un mot, une épaisse obscurité couvre les actes du barreau français (s'il est permis de se servir de cette expression toute moderne) jusqu'au règne de saint Louis. On sait seulement que les avoués d'Église devaient connaître les lois, être doux et pacifiques, craindre Dieu et aimer la patrie.

Cette décadence fut la conséquence naturelle de la promulgation des lois barbares, qui ne tardèrent pas à remplacer partout les lois romaines Les accusés n'avaient plus besoin d'avocats, alors qu'ils étaient contraints, pour prouver leur innocence, de se soumettre aux épreuves du feu, du fer chaud ou de l'huile bouillante. La parole devenait inutile dans les querelles et les contestations, où le duel judiciaire décidait du sort d'un procès entre les parties adverses. Le meilleur avocat ne pouvait être que le meilleur champion, qui soutenait, les armes à la main, la cause qu'on

lui avait confiée. Le barreau ne retrouva et ne reprit son existence normale qu'après l'abolition du duel et des épreuves judiciaires. Il nous faut donc revenir en arrière, à travers des siècles de barbarie, pour reposer nos

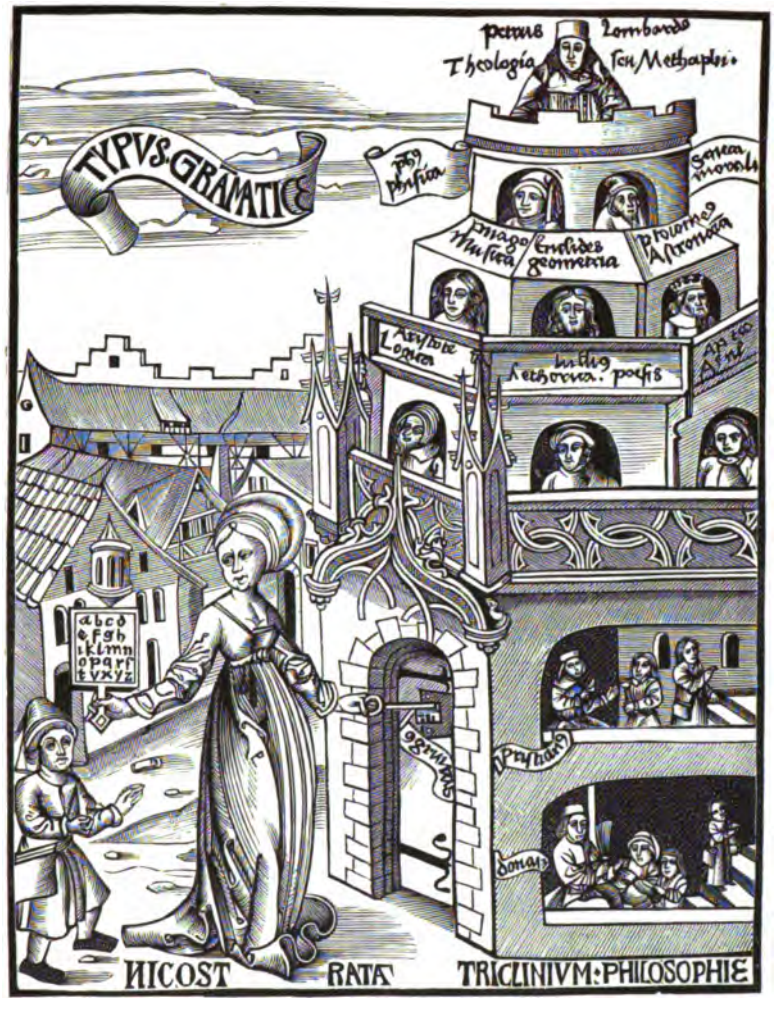

Fig. 395. — Allégorie des différents degrés de l'enseignement universitaire. Fac-simile d'une gravure sur bois de la *Margarita philosophica*. Édition de Bâle, 1508, in-4°.

regards sur le triomphe de l'éloquence chrétienne en Europe (fig. 395).

Ce serait une belle et intéressante étude historique que de rechercher quels ont pu être les discours des premiers apôtres du christianisme en Occident; malheureusement, ces discours ne furent recueillis qu'à la fin du

quatrième siècle, quand les édits de Constantin permirent à l'Église chrétienne d'élever la voix contre le paganisme qui agonisait. C'est dans le quatrième siècle qu'il faut chercher le berceau de l'éloquence chrétienne : elle parle grec, avec saint Athanase, saint Grégoire de Nazianze, saint Grégoire de Nysse, saint Épiphane, saint Denis, saint Jean Chrysostome; elle parle syriaque, avec saint Éphrem ; elle parle latin, avec saint Ambroise, saint Augustin, saint Jérôme. « La sublimité de l'éloquence chrétienne, a dit Villemain, semble croître et s'animer, en proportion du dépérissement de tout le reste. » Et après avoir cité les grands orateurs que nous venons de nommer : « Leur génie, ajoute-t-il, est seul debout dans la décadence de l'empire. Ils y ont l'air de fondateurs, au milieu des ruines. » Rien ne pouvait refroidir le zèle de ces âmes apostoliques, et saint Jean Chrysostome nous a donné le secret de leur constance, de leur courage invincible, quand il s'écrie, en face des grands dont il condamnait les vices, en face des princes dont il bravait la puissance : « Toutes les terreurs du monde sont méprisables à mes yeux; je dédaigne tous ses biens, je ne crains pas la pauvreté, je ne désire pas la richesse, je ne redoute pas la mort, et je ne veux vivre que pour le salut de vos âmes. »

Dès sa naissance, l'église des Gaules s'associait à cette grande œuvre d'éloquent prosélytisme. Au quatrième siècle, les prédicateurs étaient déjà nombreux, et leur parole inspirée avait une immense action sur les fidèles (fig. 396). On peut apprécier quelle était l'autorité de la chaire catholique, en lisant les sermons grecs attribués à Eusèbe, d'Émèse en Syrie, sermons que la critique moderne a cru devoir enlever à cette fausse attribution pour les présenter comme de précieux et incontestables monuments de l'éloquence religieuse gallo-romaine. Le caractère de cette éloquence est la simplicité la plus candide, et pourtant ces sermonnaires primitifs, dont les noms sont encore ignorés, sentaient se réveiller dans leur esprit les souvenirs encore vivants de la littérature païenne, lorsqu'ils avaient à raconter les combats spirituels d'un saint ou les combats sanglants d'un martyr. Dans un de leurs sermons sur la résurrection du Christ, le Dieu fait homme est comparé à Antée, fils de la Terre, et comme ce géant, que les traditions mythologiques nous montrent luttant avec Hercule, le Sauveur semble ne toucher la terre des hommes que pour mieux triompher du

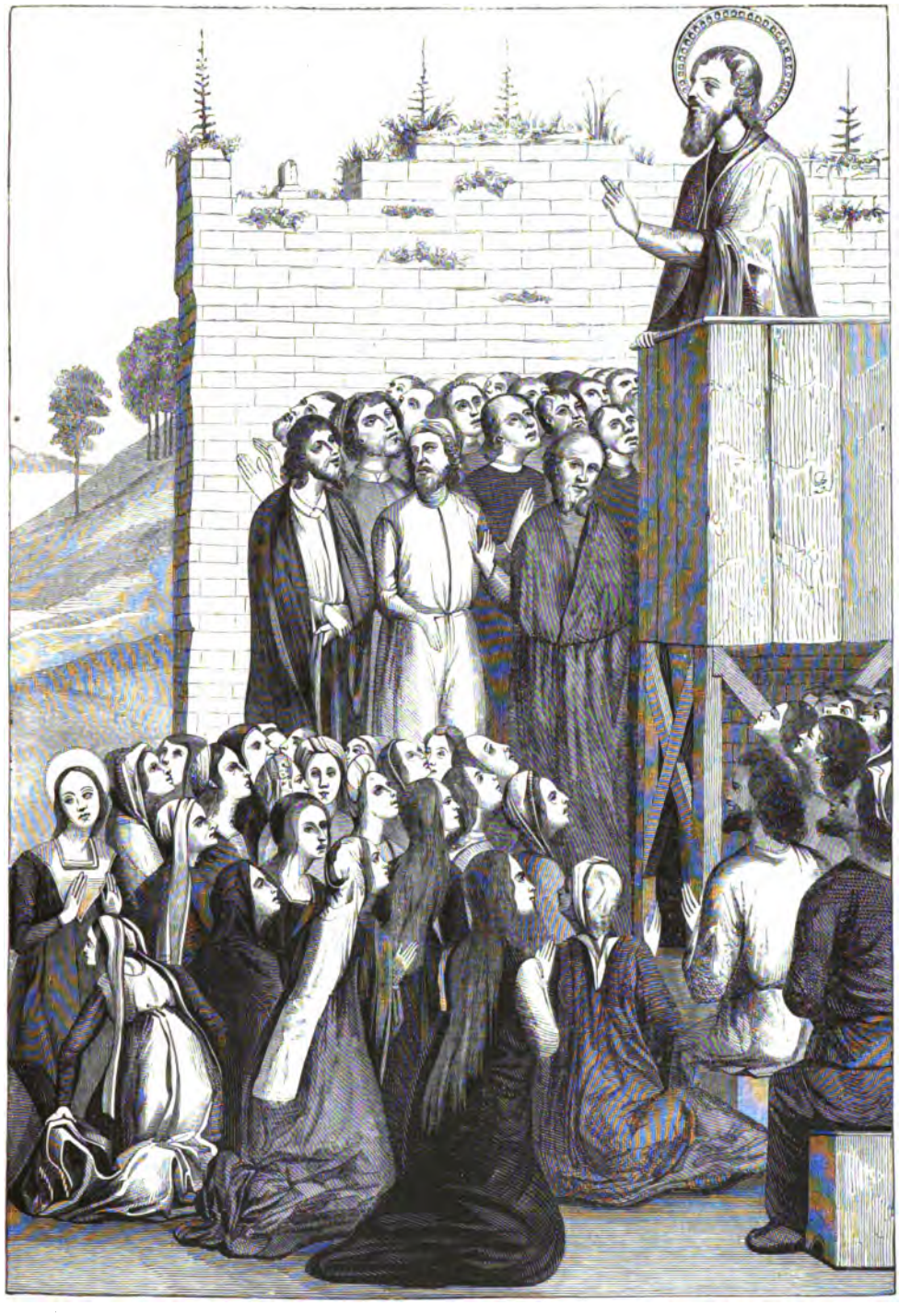

Fig. 396. — Prédication d'un apôtre du christianisme, d'après un tableau peint sur bois, attribué à frà Angelico. (Ancienne collection de M. Quedeville, à Paris.)

Péché, le père de la Mort. Dans un autre sermon, l'orateur représente le Tartare consterné et les noirs geôliers des prisons ténébreuses, frappés de stupeur, à l'arrivée du Fils de Dieu, « qui vient chez eux commander et non souffrir ».

Ces antiques sermons forment, avec les légendes des saints, la partie la plus importante de la littérature des siècles barbares. Du quatrième au septième siècle, dans la Gaule romaine, l'Église ne manque pas d'orateurs (fig. 397). Dans le quatrième siècle, c'est saint Hilaire, de Poitiers, que saint Jérôme surnomme *le Rhône de l'éloquence*, tant sa parole était rapide et majestueuse; c'est saint Martin, de Tours, qui fut le modèle le plus parfait de la charité chrétienne, lui qui disait à son auditoire composé de pâtres et de bergers : « Voyez cette brebis qui revient de la tonte. Elle a rempli le commandement de l'Évangile; elle a donné une de ses robes pour vêtir celui qui était nu. Faites de même, vous autres. » Et il le faisait lui-même, en déchirant son manteau pour en donner la moitié à un pauvre qui avait froid. Au cinquième siècle, apparaissent saint Eucher, dont le savoir égalait l'éloquence; saint Paulin, de qui nous avons un magnifique sermon sur l'aumône; saint Mamert et saint Valérien, dont les discours sont remplis des plus purs sentiments que puisse inspirer le christianisme, la foi ardente, l'amour du prochain, la charité sans bornes.

Au sixième siècle, c'est saint Césaire, évêque d'Arles, qui, tout en prêchant la plus consolante morale, combattait avec une indomptable puissance de parole les superstitions païennes qui s'efforçaient de renaître et les hérésies qui s'attaquaient aux dogmes de la religion du Christ. Ses discours, pleins d'onction et de douceur, se distinguent, même dans ses plus vives sorties contre les adversaires de l'Église, par une mansuétude bien propre à gagner les âmes à la cause divine qu'il défend. A ses yeux, en effet, les hérésiarques les plus audacieux sont encore comme des « étoiles tombées du ciel, que Dieu peut rappeler au firmament et auxquels il peut rendre l'éclat de leurs premiers rayons ». Dans le même siècle, saint Germain, évêque d'Auxerre, saint Remi, évêque de Reims, saint Avit, évêque de Vienne, occupent, avec saint Césaire, une place éminente dans l'histoire de l'éloquence parénétique. « Il n'y a pas d'ora-

Fig. 397. — Le pape Grégoire Ier, surnommé *le Grand* (540-604), un des plus éloquents orateurs chrétiens de son siècle, envoyant des missionnaires pour convertir l'Angleterre au christianisme. Miniature d'un ms. du xe siècle, au British Museum (Bibl. Cottonienne), à Londres. On l'attribue à saint Dunstan lui-même qui occupa la chaire primatiale de Cantorbéry, fondée par saint Grégoire le Grand.

teur de ce temps que saint Remi n'ait égalé, surpassé même, » a dit Sidoine Apollinaire. La puissance de sa parole, dans le cours d'un épiscopat qui ne dura pas moins de soixante-douze ans, eut de nombreuses occasions de se signaler. Une fois entre autres, comme il prêchait la Passion devant le roi Clovis et les Francs encore néophytes et non baptisés, il dépeignit les souffrances du Christ avant tant de pathétique et de vérité, que Clovis s'écria, en portant la main à son glaive : « Où donc étions-nous, mes Francs et moi ? »

La prédication, dans les premiers siècles de l'Église, était surtout attribuée aux évêques. Tantôt ils parcouraient le pays, comme le font encore les missionnaires modernes; tantôt, fixés dans leurs villes épiscopales ou métropolitaines, ils s'occupaient d'un seul et même troupeau. La plupart d'entre eux prêchaient deux ou trois fois par jour. L'orateur se plaçait, pour parler, sur les degrés de l'autel, à moins que la prédication n'eût lieu dans un cimetière ou sous le porche d'une église. Quelquefois des colloques animés s'établissaient entre le prédicateur et son auditoire. Il arrivait même que les assistants, nouveaux convertis dont les passions sauvages s'accommodaient mal des injonctions sévères de la morale chrétienne, interrompaient le discours, par des murmures, par des cris, et quittaient bruyamment la maison de Dieu. Un jour, en pareil cas, saint Hilaire de Poitiers, voyant que ses auditeurs commençaient à se retirer tumultueusement pour échapper à l'implacable menace de sa parole flagellatrice, ordonna tout à coup de fermer les portes du temple; puis, d'une voix émue et indignée : « Vous refusez aujourd'hui d'entendre la parole divine ! s'écria-t-il. Mais, quand vous serez en enfer, misérables pécheurs, pensez-vous qu'il vous sera permis d'en sortir, dès que l'envie vous en prendra ? » Ces mots ramenèrent le silence et le calme dans l'assemblée. L'éloquence religieuse, qui exerçait tant d'empire sur des natures indomptables et dépravées, ne devait presque rien à l'art et devait tout aux divines inspirations de la foi, aux nobles élans de la conscience humaine et surtout à l'ardeur du sentiment chrétien.

Les invasions, qui jetaient sans cesse sur les Gaules un nouveau torrent de barbares, les luttes intestines des conquérants et des envahisseurs, la transformation laborieuse de la société païenne, rien n'avait ralenti l'apos-

PRÉDICATION DE St ÉTIENNE.

Peinture à fresque de Fra Angelico, dans la chapelle de Nicolas V, au Vatican. xve siècle.

tolat chrétien. C'est alors que l'Irlande, qui avait reçu depuis peu les lumières de l'Évangile, apportées surtout par saint Patrice, répandit à son tour dans tout l'Occident une généreuse élite de missionnaires qui prêchaient la religion du Christ. Parmi eux brillait au premier rang le fondateur du monastère de Luxeuil, saint Colomban (540-615); ses homélies, empreintes d'une ardeur extraordinaire, accusent la fougue des idées qui devançaient, pour ainsi dire, sa parole. « O vie fragile, s'écrie-t-il dans une de ses belles allocutions, tu es la voie et non la vie; tu pars du péché, pour arriver à la mort. Voie aride, longue pour les uns, courte pour les autres; tantôt sombre et tantôt riante, mais pour tous également rapide, beaucoup te suivent, sans demander où tu conduis! La vie humaine est à craindre et semée de périls : elle passe comme un oiseau, comme une ombre, comme une image, comme rien. » Ne dirait-on pas que Dante s'est souvenu de ce tableau saisissant et terrible, en commençant son épopée de *la Divine Comédie?* Ces missionnaires irlandais avaient formé, surtout dans le nord de la Gaule, de nombreux disciples qui se dévouèrent aussi à la prédication évangélique. On les voyait partout, dans les villes et dans les campagnes, montés sur des ânes, prêchant le long des chemins et s'arrêtant de maison en maison. Le peuple s'inclinait devant eux; les riches s'estimaient heureux de les avoir pour hôtes; les rois eux-mêmes les appelaient et faisaient asseoir à leur table ces orateurs nomades, qui, selon l'expression de l'hagiographe, « à côté du maître et au milieu des joies du festin, servaient encore aux convives les viandes salutaires de la parole divine ».

De même que la Gaule, l'Allemagne eut plus tard ses missionnaires catholiques, venus, pour prêcher la parole de Dieu, non de l'Irlande, mais de l'Angleterre. Le plus célèbre de ces missionnaires anglais fut saint Boniface (675-755), « homme héroïque, qui passa tant de fois le Rhin, les Alpes, la mer, dit Michelet, qu'il fut comme le lien des nations. C'est par lui que les Francs s'entendirent avec Rome et avec les autres tribus germaniques. C'est lui qui, par la religion, par la civilisation, attacha au sol ces tribus mobiles et prépara, à son insu, la route aux armées de Charlemagne, comme les missionnaires du seizième siècle ouvrirent l'Amérique aux armées espagnoles. »

La prédication n'était pas la seule arène où l'éloquence religieuse fût appelée à combattre. Les conciles, qui étaient pour ainsi dire les gardiens du dépôt sacré des croyances orthodoxes et qui donnèrent au moyen âge, même dans l'ordre civil, les lois les plus sages, les conciles, qu'on a si bien surnommés les *Champs de mai de l'Église,* offraient aux orateurs ecclésiastiques une vaste carrière, où leur parole avait le droit de se faire entendre sur les sujets les plus sublimes ou les plus humbles. Tout ce qui était soumis aux délibérations de ces illustres assemblées devenait l'objet de travaux approfondis et donnait lieu souvent à d'éloquentes discussions. Par malheur, il ne nous est rien resté de ces discussions, si ce n'est le texte des décrets qu'elles avaient préparés. Il semble que la parole humaine était plus prompte à s'effacer dans ces époques de rénovation sociale; car nous ne possédons du règne de Charlemagne qu'un très-petit nombre de monuments de l'éloquence religieuse, quoique l'histoire de l'Église puisse citer, à cette époque de renaissance intellectuelle et même pendant la période de barbarie qui en fut la suite imprévue, une importante série d'orateurs chrétiens. Alcuin, saint Anschaire, saint Agobard, Radbert, Hincmar, Raban Maur et d'autres se distinguèrent alors, en exerçant le ministère de la parole. Mais la scolastique était déjà en voie de formation, et les subtilités de l'esprit succédaient aux jets spontanés du cœur; le rhéteur dominait le prêtre, et, pour que les orateurs sacrés retrouvent l'enthousiasme, l'ardeur, l'inspiration des anciens temps, il faudra que l'impérieuse nécessité des circonstance les force, pour ainsi dire, à se remettre à la tête des populations indécises, pour entraîner ces multitudes dans un grand mouvement national et religieux; par exemple, à l'époque des invasions normandes, on voit certains évêques, comme Gozlin, évêque de Paris, prêcher la guerre contre les envahisseurs du Nord, avec une éloquence patriotique dont l'histoire a gardé le souvenir.

Cette puissance irrésistible de la parole était d'autant plus étrange que, durant le dixième siècle, qu'on a justement appelé l'*âge de fer de l'Église,* plus d'un clerc avouait franchement, quand on lui présentait un livre de piété, qu'il ne savait pas lire (*nescio litteras*). L'an mil, le terrible an mil qui devait être l'époque du Jugement dernier, approchait, et tous les actes

publics, tous les contrats particuliers étaient datés du « temps voisin de la fin du monde ». A ce moment fatal, les orateurs chrétiens élèvent une voix solennelle, au milieu des sanglots et des gémissements du peuple, pour pleurer la mort prochaine du genre humain. Dans toutes les églises, on

Fig. 398. — Prédication des premiers apôtres missionnaires. D'après une tapisserie fabriquée à Arras en 1402. Cathédrale de Tournay, en Belgique.

entend prononcer des homélies sur l'Antechrist et sur la résurrection des morts. Cependant l'an mil s'écoule, sans amener la fatale catastrophe que l'on attendait de jour en jour, d'heure en heure. Le monde n'a pas cessé d'exister; le monde ne doit pas périr; la ferveur renaît partout avec l'espérance, et l'éloquence religieuse, qui bénit la miséricorde de Dieu dans

les églises nouvelles qu'on bâtit de toutes parts, annonce déjà et prépare la grande entreprise des croisades.

On peut dire que la pensée des croisades créa une nouvelle sorte d'éloquence religieuse, qui a rempli le monde pendant les onzième, douzième et treizième siècles. Cette éloquence était représentée par deux espèces d'orateurs, agissant de même intention, mais par des moyens différents. Ici, ce sont de véritables apôtres, pleins de foi et d'enthousiasme, qui parcourent l'Europe en prêchant la guerre sainte contre les infidèles, contre les ennemis du christianisme, contre les oppresseurs des chrétiens d'Orient; là, ce sont des prêtres, des moines surtout, qui, dans les cloîtres, dans les églises, proclament que le clergé et les ordres religieux doivent renoncer à la vie contemplative et spirituelle, pour former la grande armée du Christ et aller en Palestine délivrer son tombeau en arrachant aux Sarrasins la cité de Jérusalem. Jamais l'éloquence religieuse n'avait fait de pareils miracles. Tout l'Occident se lève à cet appel, en répétant d'une voix unanime : « *Diex el volt!* » (Dieu le veut).

Les deux grands orateurs de la première croisade sont Pierre l'Ermite et le pape Urbain II. Pierre est l'orateur du peuple : il s'en va seul, à travers les villes et les campagnes, monté sur un mulet, une croix à la main, prêchant d'une voix tonnante, pleurant, se frappant la poitrine et joignant l'éloquence de la pantomime à celle de la parole. Quant au pape Urbain, c'est lui qui, au concile de Clermont (1095), décida définitivement l'expédition des croisés, en suscitant, par sa parole inspirée, un enthousiasme irrésistible. « Ceux qui l'entendaient prêcher, disent les relations contemporaines, croyaient entendre la trompette céleste. » A la voix du pontife qui les appelait à prendre part à la guerre sainte, tous les assistants s'écrièrent : « Dieu le veut! » Et des milliers de pèlerins armés se mettent en marche vers l'Orient, sans autre pensée, sans autre espoir que d'obtenir la rémission de leurs péchés et la vie éternelle, que les orateurs de la croisade leur ont promise comme récompense de leur pieux dévouement. Ce fut encore l'éloquence chrétienne qui, pendant les pénibles épreuves de cette expédition lointaine et périlleuse, soutint le courage des compagnons d'armes de Godefroy de Bouillon. (Voy., dans le volume de la VIE RELIGIEUSE ET MILITAIRE, le chap. *Croisades*.)

La seconde croisade fut acclamée en 1146, à l'assemblée de Vezelay, que saint Bernard, abbé de Clairvaux, avait fait convoquer, par ordre du roi Louis VII. Le premier ministre du roi, Suger, avait essayé, dans cette assemblée, d'ajourner cette nouvelle croisade, au nom de la politique et des intérêts de l'État; saint Bernard protesta, au nom de l'Église, en faveur d'une entreprise qui devait venger les dernières défaites des chrétiens. L'éloquence de l'abbé de Clairvaux l'emporta sur celle de l'abbé de Saint-Denis, et Suger dut renoncer à s'opposer au mouvement des populations, qui se montraient impatientes de suivre le roi en Terre sainte. Aussitôt saint Bernard, enflammé d'un zèle héroïque, se mit en route pour lever des armées, par la seule puissance de sa parole. Partout où il passait, les églises, les places publiques n'étaient point assez grandes pour contenir la foule émue et frémissante, qui se pressait autour de lui. Il s'en alla donc prêcher, sur des échafauds construits exprès au milieu des champs, pour que des milliers d'assistants pussent entendre ses touchantes et pathétiques improvisations. Lorsqu'il s'adressait aux clercs et aux docteurs, il parlait latin; il n'employait que la langue vulgaire ou romane, pour parler aux gens du peuple, et tel était le crédit attaché à son nom, tel était le respect général qu'inspirait son caractère, que, dans les prédications qu'il alla faire à Mayence, à Cologne et à Spire, ses auditeurs, qui ne comprenaient pas un mot de ses discours en langue romane, s'exaltèrent aux accents sympathiques de sa parole, s'échauffèrent au feu de ses regards, et, touchés de la grâce divine en l'écoutant, coururent aux armes avec non moins de zèle que les croisés de France.

Le même enthousiasme devait se reproduire, un siècle plus tard, lorsque Foulques de Neuilly fut autorisé, par le pape Innocent III, à prêcher la croisade en 1198. « Quand Foulques ouvrait la bouche pour prêcher, raconte le chroniqueur Jacques de Vitry, qui était lui-même un prédicateur éminent, c'était Dieu qui remplissait cette bouche de paroles entraînantes. Aussi ceux qui l'avaient entendu parler se disputaient-ils les lambeaux de ses vêtements, et il était obligé d'avoir tous les jours une robe neuve. Il se voyait forcé de porter un gros bâton, avec lequel il frappait à tour de bras sur ceux qui le serraient de trop près et qui l'auraient étouffé. Ces derniers ne murmuraient pas des blessures qu'il leur faisait de la sorte, et,

dans l'ardeur de leur foi, ils léchaient leur propre sang, comme si ce sang fût sanctifié par l'homme de Dieu, qui l'avait fait couler. » Foulques avait déjà, dans son éloquence, toutes les hardiesses des prédicateurs populaires de la fin du quinzième siècle : il ne ménageait personne dans ses critiques et dans ses anathèmes. Un jour qu'il prêchait devant Richard, roi d'Angleterre : « Je vous conseille, au nom de Dieu, lui dit-il brutalement, de

Fig. 399. — Le pape Honorius III (1216-1227), qui exhorta Louis VIII à la croisade contre les Albigeois et institua en 1216 l'ordre des Frères prêcheurs. Peint à fresque sur fond d'or en mosaïque dans l'ancienne basilique de Saint-Paul hors les murs, à Rome.

marier au plus vite les trois méchantes filles que vous avez, de peur qu'il ne vous arrive mal. — Tu te trompes, répliqua le roi, je n'ai point de filles. — Vous en avez trois, vous dis-je, repartit le prédicateur : ce sont l'orgueil, l'avarice et la luxure. — Eh bien! dit alors le roi en s'adressant à ses barons, je donne l'orgueil aux Templiers, l'avarice aux moines de Cîteaux et la luxure à mes grands feudataires. » Il suffit de nommer, après Foulques de Neuilly, d'autres docteurs qui prêchèrent aussi la croisade, et avec autant de succès : Geoffroy de Bordeaux, Hildebert

du Mans, Jean de Bellesme, Amédée de Lausanne, Eudes de Châteauroux, Geboin de Troyes, Jean de Nivelle et Robert d'Arbrissel.

L'éloquence sacrée, qui faisait des miracles, au douzième et au treizième siècle, pour créer en un instant les armées de la croisade, avait à combattre, dans ces temps-là, l'éloquence des hérétiques. Ces hérésies semblaient encouragées par les triomphes retentissants des orateurs de

Fig. 400. — Le pape Grégoire IX (1227-1241), éloquent défenseur des droits et des priviléges du saint-siége. Peint à fresque sur fond d'or en mosaïque, dans l'ancienne basilique de Saint-Paul hors les murs, à Rome.

l'Église. Toute rébellion, toute insurrection religieuse commençait par des prédications ardentes, qui n'avaient que trop de pouvoir sur les esprits faibles et fanatisés. Ici, c'est Pierre de Bruys, qui ose attaquer la présence réelle du Christ dans le sacrement de l'Eucharistie et qui condamne les prières de l'Église pour les défunts; là, c'est Éon qui sort du fond de l'Armorique, en déclarant qu'il vient juger les vivants et les morts. Ailleurs, ce sont les *publicains* de Flandre et de Bourgogne, qui tentent de ressusciter les doctrines condamnées du manichéisme; ce sont les

Vaudois et les Albigeois, sectaires moitié religieux, moitié politiques, qui, après avoir prêché l'humilité et le renoncement, trouvent plus d'échos dans le bas peuple en prêchant la cessation du travail manuel, l'abaissement de l'autorité ecclésiastique et la communauté des biens de la terre. En face de chaque orateur schismatique s'élève un orateur orthodoxe, qui devient l'éloquent champion de l'Église (fig. 401 et 402). Saint Bernard combat au premier rang, en prenant pour règle cette belle maxime de la charité chrétienne : « Persuadons, ne contraignons pas. » A son exemple entrent en lice Pierre de Castelnau, le cardinal d'Albano, Jacques de Vitry, Arnauld, abbé de Clairvaux, Guillaume, archidiacre de Paris. Mais le plus éloquent des orateurs catholiques, ce sera l'Espagnol saint Dominique, fondateur de l'ordre des Frères prêcheurs. Dominique, qui prêcha dix ans dans les provinces méridionales de France et qui n'accorda ni paix ni trêve à l'hérésie, fut un des plus héroïques soldats de l'Église militante. Son éloquence irrésistible avait produit sur ses contemporains un effet si prodigieux que le peuple voulait y reconnaître l'intervention miraculeuse des puissances célestes; selon les uns, des flammes sortaient de sa bouche lorsqu'il parlait; selon les autres, les cloches de l'Église sonnaient d'elles-mêmes quand il allait prononcer un discours; enfin, on affirmait que, pendant une de ses prédications, on avait vu une statue de la Vierge étendre le bras, comme pour menacer l'auditoire rebelle à ses paroles.

Il ne nous est rien resté de ces célèbres prédications contre les hérétiques, pas plus que des allocutions prononcées pour les croisades : tous ces discours étaient improvisés et n'ont jamais été recueillis. Mais nous en avons un assez grand nombre, qui appartiennent à l'école théologique et mystique et qui, par conséquent, avaient été composés avec soin et écrits d'avance. Là encore brille saint Bernard, entouré d'Hugues et de Richard de Saint-Victor, d'Abailard et de Maurice de Sully, évêque de Paris. Chez Abailard, notamment dans ses discours latins aux « vierges du Paraclet », on sent le dialecticien toujours prêt à invoquer l'autorité de la philosophie pour appuyer l'autorité de l'Église. Chez saint Bernard, au contraire, on entend sans cesse, à travers les douloureux soupirs de l'ascétisme, gronder les orages intérieurs de l'âme humaine. Métaphysique, psychologie,

sentiment profond des réalités de la vie terrestre, emportements fougueux contre la mollesse des moines, arguments théologiques, on trouve dans ces magnifiques sermons de saint Bernard tout ce qu'on pouvait attendre

Fig. 401. — Les gloires de l'ordre de saint Dominique. Fac-simile d'une gravure sur bois du xve siècle, tirée des *Meditationes* de Torquemada; Rome, M. Gallus, 1478, in-fol. Biblioth. de M. Ambroise Firmin-Didot.

d'un homme supérieur, dans un siècle qu'il domine, inspiré et soutenu par la foi. Les sermons d'Hugues et de Richard de Saint-Victor, comme ceux d'Isaac, abbé de l'Étoile, reflètent sous une forme élégante les vives aspirations de la piété claustrale, les pures extases de la vie contemplative : on est ému de ces élans de l'amour divin, qui, comme le dit Hugues

de Saint-Victor en termes si touchants, « font passer l'homme, des glaces de l'hiver, aux tièdes chaleurs du printemps; pensées intimes qui s'épanouissent au ciel, fleurs suaves qui parfument la terre, voix des tourterelles qui chantent dans les solitudes. »

L'éloquence sacrée avait atteint son apogée dans les prédications du douzième siècle; elle tendait à se laisser envahir dès lors par les raisonnements de la scolastique, par des formules, par des effervescences subtiles et vagues. On peut dire qu'elle marchait déjà vers la décadence où elle devait arriver, avant la fin du treizième siècle. De nombreux abus se glissaient, d'ailleurs, dans l'exercice du ministère de la parole évangélique. Non-seulement certains clercs simoniaques faisaient argent de leurs sermons, mais encore de simples laïques se disputaient ce métier lucratif; ils se présentaient, dans les villes comme dans les campagnes, pour prêcher, moyennant salaire, à la place des prêtres. On vit s'établir des associations de prédicateurs, qui, sans avoir aucun caractère religieux, affermaient, pour ainsi dire, le domaine parénétique d'une paroisse et même d'un diocèse, en s'engageant à fournir tous les orateurs que pourrait réclamer le service de la chaire. L'Église n'avait garde de tolérer pareil scandale; mais ses plus louables efforts ne parvinrent pas toujours à empêcher ces actes honteux de simonie. Beaucoup de curés et de vicaires s'excusaient naïvement, en avouant leur insuffisance dans l'art de la prédication. L'idée vint à quelques prédicateurs habiles, restés fidèles à leur mission, de composer alors des espèces de manuels et de guides, où les curés pouvaient puiser à leur aise, selon les besoins de leur ministère paroissial; les plus estimés de ces manuels du prédicateur étaient ceux d'Humbert de Romans et d'Alain de Lille.

En présence de cette décadence de la chaire, l'art oratoire, dans ses rapports avec la politique, la jurisprudence et l'enseignement scolaire, avait subi l'heureuse influence du progrès intellectuel qui ne fit que s'accuser davantage, à partir du douzième siècle, dans toutes les sphères de la société civile. L'histoire n'a conservé aucune trace écrite des efforts d'éloquence qui accompagnèrent l'établissement des communes, la rédaction des chartes d'affranchissement, la réunion des assemblées locales et générales auxquelles assistaient les élus de la noblesse, du clergé et de

la bourgeoisie, en un mot les luttes de la liberté naissante contre les entraves du régime féodal. Quant à l'éloquence du barreau, elle était sans doute encore enveloppée dans les liens de la scolastique, et les avocats des premiers âges du Parlement ne nous sont connus que par les satires violentes dont ils étaient l'objet. Un théologien éminent, Pierre le Chantre, leur reproche de rançonner les parties, de trahir la cause de la veuve et

Fig. 402. — L'éloquence sacrée, représentée par un évêque, un docteur en théologie et un clerc, devant lesquels s'incline une suppliante. D'après une miniature du *Petit traicté de la vanité des choses mondaines,* composé en 1466, ms. du temps. Biblioth. de l'Arsenal, à Paris.

de l'orphelin, d'employer leur talent à prolonger les procès, à les multiplier, à inventer sans cesse des chicanes pour obscurcir la vérité et empêcher le triomphe du droit. Un autre théologien dénonce leur avarice féroce et déclare, avec indignation, qu'ils avilissent, par leur vénalité, une profession jadis si glorieuse. Mais nous ne savons rien de leurs procédés oratoires, quoiqu'il nous soit permis de leur attribuer une faconde verbeuse et un peu théâtrale.

Saint Louis essaya de réformer les abus du barreau : les juifs, les héré-

tiques, les excommuniés en sont exclus sans pitié; on expulse ensuite les hommes de mauvaises mœurs et ceux qui ont été frappés par des condamnations infamantes. Le roi règle lui-même la police des plaidoiries : il enjoint aux avocats d'exposer leurs causes avec le plus de clarté possible, sans paroles inutiles; de ne se charger que d'affaires loyales; d'user de modération et de courtoisie envers leurs adversaires, sans laisser échapper une parole injurieuse, sans faire un geste malhonnête, sans alléguer aucun fait notoirement faux, sans altérer par des citations infidèles les textes des Ordonnances et des Coutumes; le tout sous peine d'être privés du titre d'avocat et de n'avoir plus le droit d'exercer leur profession. Cette discipline sévère, dont la tradition s'est perpétuée en partie jusqu'à nos jours, rendit quelque lustre au barreau français, parmi les membres duquel on peut citer, à cette époque, Pierre de Fontaines; Gui Foulques ou Fouquet, qui entra depuis dans les ordres et devint pape sous le nom de Clément IV; Yves de Bretagne (mort en 1303), que ses vertus chrétiennes firent placer au nombre des saints, et que les avocats adoptèrent pour patron. L'étude de la jurisprudence s'était renouvelée, mais sans voir renaître l'art de la parole, et les avocats, en sortant des écoles où régnaient la dialectique, la logique et la philosophie, se perdaient en d'interminables discussions hérissées de citations latines et dépourvues de méthode, de simplicité et de véritable éloquence.

La profession n'en avait pas moins acquis une grande importance, par suite des réformes introduites par saint Louis dans les institutions judiciaires. Le barreau du quatorzième siècle put s'enorgueillir d'avoir produit Pierre de Cugnière, Arnaud de Corbie, Regnault d'Acy et d'autres, qui exercèrent dans les affaires publiques une influence à laquelle leur talent oratoire ne fut pas étranger. Jean de Meheyé, par exemple, se fit remarquer, en remplissant les fonctions d'avocat général dans le procès du malheureux ministre de Philippe le Bel, Enguerrand de Marigny (1315), et François Bertrand, choisi en 1329 pour défendre les juridictions ecclésiastiques contre les empiétements de la noblesse, s'acquitta de cette tâche avec tant de zèle et d'habileté, que la cour de Rome lui envoya pour récompense le chapeau de cardinal. Ces grands procès politiques avaient éveillé un sentiment général de curiosité. Le spectacle imposant qu'offrait

une séance du Parlement, dans de semblables circonstances, attirait toujours une affluence nombreuse. Les seigneurs quittaient leurs châteaux et oubliaient le plaisir de la chasse pour venir assister aux plaids; mais

Fig. 403. — Docteur flamand haranguant le peuple en pleine rue. D'après une miniature d'un ms. des *Chroniques de Hainaut*, xve siècle. Biblioth. de Bourgogne, à Bruxelles.

les dames, même celles du plus haut rang, s'abstenaient absolument d'y paraître. Le talent de l'avocat n'était pas pour peu de chose dans l'attrait de ces espèces de tournois judiciaires. Nous trouvons, en effet, dans un célèbre formulaire du Palais, intitulé *le Style du Parlement*, l'énuméra-

tion des qualités professionnelles d'un bon avocat : il fallait qu'il fût doué d'une noble prestance, qu'il eût une physionomie ouverte, franche et débonnaire; qu'il n'affectât point une assurance présomptueuse; que sa tenue devant le tribunal fût décente et respectable; qu'il parlât d'une voix pleine et sonore, etc. Malgré ces sages conseils, bien des avocats motivaient, par leur conduite, la mauvaise opinion qu'on avait d'eux et justifiaient la vérité du proverbe populaire : *Grande éloquence, petite conscience.*

Mais voici que le quinzième siècle ouvre le chanp à toutes les audaces, à toutes les exagérations de la parole. Ce sont les dissensions politiques, qui, sous le règne de Charles VI, donnent le signal de ces déplorables excès. Les prédicateurs deviennent les principaux agents des partis qui sont en lutte (fig. 403), sous les noms d'*Armagnacs* et de *Bourguignons*. En 1402, un de ces prédicateurs, à la solde du duc de Bourgogne, nommé Courtecuisse, déclare solennellement, en chaire, que le duc d'Orléans, frère du roi, est le partisan et l'appui des schismatiques. En 1405, Jacques Legrand, religieux augustin, prêchant devant la reine Isabeau de Bavière, l'exhorte à quitter ses habits fastueux, pour descendre, simplement vêtue, dans les rues de Paris, où elle entendra comment le peuple parle d'elle. Dans un autre sermon, devant la cour, à l'hôtel Saint-Paul, le même prédicateur ose reprocher au roi Charles VI d'être chargé de la substance des larmes et des gémissements du peuple. Mais, en 1408, Jean Sans-Peur, duc de Bourgogne, a fait assassiner son ennemi le duc d'Orléans; il convoque alors, dans la demeure même du roi en démence, une nombreuse assemblée devant laquelle le cordelier Jean Petit doit prononcer un discours d'apparat pour la justification du meurtre et du meurtrier. C'est là le plus scandaleux, le plus condamnable emploi de l'éloquence politique. Dans ce discours artificieux, qui devait avoir des échos par toute la France, Jean Petit, après un éloge pompeux du duc de Bourgogne, a l'impudeur d'exposer les raisons qu'il a eues de prendre en main la défense de ce prince. « La première de ces raisons, dit-il, est que je suis obligé de le servir, par serment à lui fait il y a trois ans passés. La deuxième est que, lui, regardant que j'étais très-petitement bénéficié, m'a donné chaque an bonne et grande pension, pour moi aider à tenir aux

écoles; de laquelle pension j'ai trouvé une grand'partie de mes dépens et trouverai encore, s'il lui plaît, de sa grâce. » Après cet exorde empreint de la plus basse et de la plus vénale flatterie, l'orateur expose la division de son discours comprenant une *majeure,* en quatre parties, pour prouver : 1° que la convoitise est la mère de tous les maux; 2° qu'elle fait les apostats; 3° qu'elle fait des sujets déloyaux et infidèles à leur prince; 4° qu'il est licite à chacun de tuer les apostats, les traîtres et les sujets déloyaux. Ce quatrième point, composé de huit vérités principales, de huit corollaires et de douze syllogismes, forme l'objet capital du discours. Jean Petit a recours à toutes les arguties de la dialectique, pour justifier l'assassin et pour glorifier l'assassinat. Il invoque les exemples de Lucifer, d'Absalon, d'Athalie, à l'appui de ses exécrables doctrines; il démontre enfin que le duc d'Orléans était tombé dans le péché de convoitise, en voulant usurper la couronne de France; qu'il était ainsi apostat, traître, sujet infidèle, coupable du crime de lèse-majesté, et que celui qui l'a tué a fait une action méritoire devant Dieu et devant les hommes.

Cet infâme discours excita si vivement la curiosité publique, que Jean Petit dut le prononcer de nouveau, le lendemain, du haut d'une estrade dressée sur le parvis de Notre-Dame, en présence d'une foule énorme de peuple. Cependant la veuve de la victime, Valentine de Milan, avait obtenu du roi de se faire représenter, ainsi que ses enfants orphelins, par un fameux avocat du Palais, nommé Jean Cousinot, qui répondit avec dignité à l'odieux apologiste de l'assassinat et qui souleva parmi les assistants une profonde émotion, lorsqu'il en appela, de par la voix du sang versé, à la justice du roi de France. Ce grand procès criminel devait rester pendant au tribunal de l'opinion, jusqu'à ce que le meurtrier impuni fût à son tour massacré, quinze ans plus tard, sous les yeux du dauphin, héritier de la couronne. Cette catastrophe ne donna lieu à aucun débat oratoire, et Jean Petit n'eut pas d'imitateur. Mais quelques années après, dans un autre procès politique plus mémorable et plus digne d'intérêt, une éloquence nouvelle se révéla tout à coup chez une jeune fille illettrée, qui ne tirait ses inspirations que de sa conscience et de son cœur. Dans ce procès, où toutes les règles de la justice étaient méconnues ou violées, Jeanne d'Arc, prisonnière des Anglais, n'eut pas d'autre avocat

qu'elle-même, et toute sa défense fut enfermée dans ses interrogatoires. Les juges ou plutôt les bourreaux, les docteurs les plus endurcis dans les sophismes de l'école, furent plus d'une fois touchés et confondus, en écoutant les naïves et fières paroles qui tombaient de cette bouche innocente, et la noble fille, indignement accusée de crimes imaginaires, rentrait, en souriant, dans sa prison : « N'ayez crainte, disait-elle à ses geôliers qui la regardaient comme une magicienne; je ne m'envolerai pas, je ne suis pas un ange. » Ses réponses, si simples et si fortes à la fois, souvent sublimes et toujours vraies, ne sont pas les témoignages les moins éclatants de la mission providentielle de la Pucelle d'Orléans.

Cependant, à cette époque, l'art de bien dire semblait autoriser toutes les licences, tous les excès de la parole. Le même orateur pouvait, sans se faire tort, soutenir alternativement les doctrines, les propositions les plus opposées, les plus discordantes. Ainsi le voulait ce sphinx de l'école qu'on nommait *la Dialectique,* et ce n'étaient là que des déclamations qui n'étonnaient, qui ne blessaient personne. Aussi bien, tout orateur, soit au barreau, soit dans la chaire, passait alors pour inviolable, et on ne lui demandait jamais compte de ses paroles les plus osées. Louis XI, lui-même, tout despote qu'il était, ne se fût pas permis de fermer la bouche aux prédicateurs. Ceux-ci n'avaient pas en Italie, comme en France, le privilége de l'impunité; non-seulement le pouvoir ecclésiastique leur imposait silence, mais encore l'autorité civile mettait un frein à leurs excès oratoires. C'est ainsi que Jérôme Savonarole (fig. 404), dont l'éloquence originale, abondante et indomptable, s'était attaquée à tout ce qu'il y avait de plus grand et de plus puissant dans le monde, se vit plus d'une fois forcé de descendre de sa chaire et, après avoir été interdit, excommunié même, il se vit emprisonné et condamné, comme hérétique, à être brûlé vif à Florence (23 mai 1498).

L'éloquence du barreau était plus réservée, plus digne. A vrai dire, la prolixité confuse et sentencieuse des avocats ne méritait pas le nom d'éloquence, et leur langage pédantesque, hérissé de subtilités qu'il empruntait surtout à la scolastique, n'était pas fait pour émouvoir, pour entraîner leur auditoire. Il faut pourtant en citer quelques-uns, qui, comme Jacques Maréchal, La Vaquerie, Antoine Duprat, joignaient à la science

du jurisconsulte la puissance et même quelquefois l'élégance de la parole. Mais la plupart des prédicateurs, qui affectaient une sorte d'éloquence grossière, inculte et appropriée à l'intelligence populaire, appartenaient à l'école triviale que Gabriel Barletta avait créée à Naples, où ses sermons burlesques eurent un succès extraordinaire. Ce fut d'après ce type bouffon que l'art de prêcher fut réduit partout en ce seul axiome : *Nescit prædicare qui nescit barlettare* (nul ne sait prêcher, qui ne sait imiter Bar-

Fig. 404. — Jérôme Savonarole, célèbre prédicateur (1452-1498). Fac-simile réduit du dessin de Léonard de Vinci, au musée de Vienne (collection Albertine).

letta). L'exemple de Barletta fut donc suivi et même outre-passé par ses imitateurs : Geyler, en Allemagne; Robert Messier, Guillaume Pepin, Michel Menot, Olivier Maillard, en France. Ces prédicateurs, qui n'en étaient pas moins des ecclésiastiques sincères, se permettent de tout dire dans leurs sermons, dont le contexte latin est mélangé de mots et de phrases en langage vulgaire, où ils entassent au hasard des proverbes, des chansons, des jeux de mots, des apologues et des plaisanteries d'un goût douteux. Leurs auditeurs ordinaires ne se montraient pas difficiles

à cet égard, et quand Olivier Maillard devait prêcher à Saint-Jean en Grève, sa paroisse, l'église était remplie dès le point du jour. Jamais prédicateur ne produisit plus d'effet : on riait d'abord, en écoutant les boutades satiriques de l'orateur; mais bientôt on était subjugué par cette éloquence native, qui avait sa source dans une foi ardente et qui ne devait rien aux apprêts de l'école parénétique.

Olivier Maillard, dont les sermons avaient eu des échos par toute la France, se mit à parcourir la province et à prêcher en différents patois. Il répéta, dans le langage de Toulouse, sa fameuse confession générale, qu'il avait d'abord débitée en poitevin à Poitiers; il fut appelé à Bruges, en 1502, et on le pria de redire une bergeronnette savoisienne, qu'il avait dite en chaire, à Toulouse, le jour de la Pentecôte. Michel Menot ne chantait pas, comme Maillard, mais il fustigeait les vices et les ridicules de toutes les classes de la société. « O ville de Tours, disait-il en un mauvais latin lardé de français, l'orgueil déshonore tes filles! La femme d'un cordonnier porte une tunique, comme une duchesse. Avec cinq cents livres de rente, on a chiens et chevaux; avec douze cents, on est l'ami d'un comte, on a maison de ville et maison des champs. » Puis, s'adressant aux dames qui arrivaient en retard à l'église : « Voici bientôt neuf heures, s'écriait-il, et vous êtes encore au lit! On aurait plus tôt fait la litière d'une écurie pour quarante chevaux, que d'attendre que toutes vos épingles soient mises. Quand vous êtes à votre toilette, vous ressemblez au savetier qui a besoin d'une foule de pièces pour *accoustrer* et *agencer*. Et si, pendant que le prêtre élève sur l'autel l'holocauste du Dieu sans tache, quelque gentillâtre se présente à son banc, il faut, selon les coutumes de la noblesse, que Madame se lève et s'en aille lui prendre la main. A tous les diables tels priviléges! »

Luther, le fougueux Luther, malgré son double mérite de théologien et de lettré, appartenait, comme prédicateur éloquent, à l'école du peuple. « Je prêche aussi simplement que possible, disait-il; je veux que les hommes du commun, les enfants, les domestiques me comprennent. Ce n'est point pour les savants qu'on monte en chaire : ils ont les livres. » Le plus puissant agent de la Réforme fut donc la prédication mise à la portée du peuple. Calvin, Théodore de Bèze et les chefs du protestantisme gene-

vois furent aussi des prédicateurs infatigables; mais ils se bornaient à paraphraser la lettre de l'Évangile, et souvent avec sécheresse; ils ne cherchaient pas à émouvoir les cœurs ni à les entraîner; ils érigeaient en principe que la parole de Dieu n'a pas besoin d'ornements profanes. Les prédicateurs catholiques, qui se levèrent de toutes parts pour défendre l'Église contre les efforts des sectes protestantes, restèrent la plupart au-dessous de leur mission. Quelques-uns seulement, tels que Claude

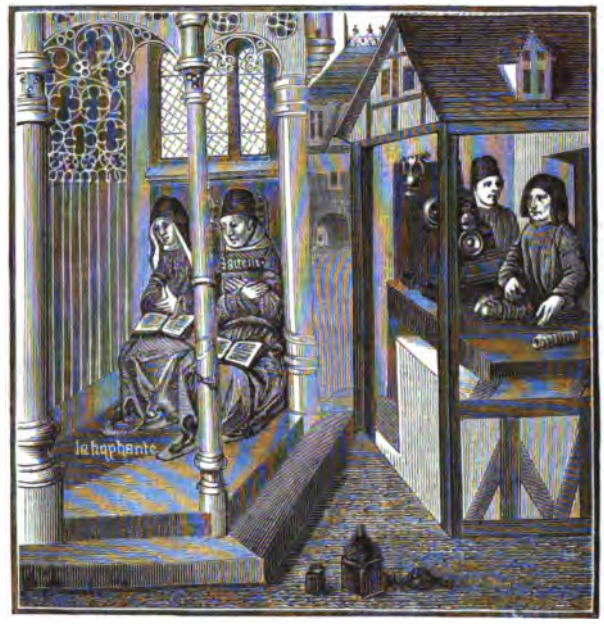

Fig. 405. — Le sermon sur la vanité des choses mondaines. L'acteur (auteur) instruit la suppliante, en face d'une boutique d'orfèvre et de changeur. Fac-simile d'une miniature du *Petit Traicté de la vanité des choses mondaines*, composé en 1466, ms. du temps. Biblioth. de l'Arsenal, à Paris.

d'Espence et le cardinal de Lorraine (fig. 406 et 407), se firent remarquer par de véritables qualités d'orateur, tandis que beaucoup d'autres, tels que Vigor et Seneschal, ne se distinguaient que par la violence et l'emportement de leur polémique. On peut dire que la grande éloquence religieuse avait disparu, surtout à la fin du seizième siècle, et l'on vit alors se renouveler en France les scandales de la chaire de l'époque des Bourguignons et des Armagnacs. Les prédicateurs de la Ligue, qui osaient se dire inspirés et autorisés par le pape Sixte-Quint (fig. 408), se portèrent

à tous les excès, et il est juste de condamner tant de violences qu'excuse à peine l'état de désordre où se trouvait la société.

Détournons les yeux de ces tristes égarements auxquels devait succéder une ère glorieuse dans l'histoire de la chaire française, et voyons ce que l'éloquence civile était devenue durant cette longue période de troubles et de misères. Le barreau, en se débarrassant de la lourde routine de la scolastique, avait subi insensiblement une transformation toute littéraire. La Renaissance classique du seizième siècle ne pouvait manquer de se faire sentir d'abord au Palais, mais malheureusement le goût faisait trop souvent défaut aux avocats, qui se perdaient dans les intempérances de l'érudition pédantesque. C'était un exemple funeste pour les esprits supérieurs

Fig. 406. — Claude d'Espence. (1511-1571).

Fig. 407. — Le cardinal Charles de Lorraine. (1525-1574).

Fac-simile de gravures au burin par Léonard Gaultier, de la série dite *Chronologie collée*. Biblioth. de M. Ambroise Firmin-Didot.

qui composaient la magistrature. Il y avait alors une impatience générale de faire des discours prolixes où la rhétorique se couvrait de toutes les fleurs de la littérature ancienne. La réouverture des séances du Parlement, après les vacances annuelles, devint l'occasion des harangues parlementaires qui ouvrirent la lice à l'éloquence d'apparat, à partir de l'année 1550. En 1557, Baptiste Dumesnil parla sur Asconius Pedianus; l'année suivante, vint le tour de Gui du Faur de Pibrac; Jean de Faye (fig. 409 à 411), le célèbre Jacques-Auguste de Thou, se signalèrent ensuite dans ces solennités oratoires. En 1585, Jacques Mangot parla, pendant trois heures consécutives, « et, dit Étienne Pasquier, il estoit, au sortir de là, aussi frais qu'au commencement. » Ces harangues furent imprimées, et on les trouva encore « plus belles à lire » qu'à entendre. Avocats et magistrats semblaient d'accord pour mettre en honneur l'art de la parole.

Les noms de Seguier (fig. 412), de Dumoulin (fig. 413), du premier des Lamoignon, de Lemaistre (fig. 414), de Cujas (fig. 415), de Chopin, de Brisson, de Pithou (fig. 416), de Loisel, resplendissent simultanément

Fig. 408. — Le pape Sixte-Quint (1521-1590). Fac-simile réduit d'une gravure contemporaine à l'eau-forte, par un artiste italien anonyme.

dans l'histoire du Parlement et dans celle du barreau. Si les discours de ces hommes éminents ne sont pas des chefs-d'œuvre sous le rapport oratoire et littéraire, ils sont, au point de vue de la logique, du sentiment et de la sincérité, dignes des plus grands éloges. On y retrouve,

à toutes les époques, une tradition constante d'honnêteté, de vertu et de grandeur, depuis Jean de la Vacquerie, premier président au Parlement de Paris, osant faire cette belle réponse aux menaces de Louis XI : « Sire, nous venons remettre nos charges entre vos mains et souffrir tout ce qu'il vous plaira, plutôt que d'offenser nos consciences, » jusqu'au chancelier Olivier, qui disait aux membres du Parlement de Normandie (8 octobre 1550), en leur montrant le crucifix : « En somme, Messieurs, souvenez-vous toujours, en la fonction de vos charges, que Celui qui ne peut être déçu est au milieu de vous, auquel vous rendrez compte de tous vos jugements et duquel la main est inévitable,

Fig. 409. — J.-B. Dumesnil (1517-1569).

Fig. 410. — Gui de Pibrac (1528-1584).

Fig. 411. — Jean de Faye. (1543-1590).

Fac-simile de gravures au burin par Léonard Gaultier, de la série dite *Chronologie collée*. Biblioth. de M. Ambroise Firmin-Didot.

encore que vous eussiez ici évité la main du roi et de la justice. »

L'éloquence parlementaire touchait surtout à l'éloquence politique, dans les *remontrances* que les grands corps de la magistrature adressaient quelquefois au souverain. Mais l'éloquence politique se donnait plus largement carrière, en ces graves circonstances qui amenaient la convocation des États-Généraux, alors que les députés des trois ordres représentant la nation délibéraient à huis clos sur la rédaction des cahiers, où ils devaient exprimer les vœux qu'ils déposaient ensuite aux pieds du roi sous le titre de *plaintes, doléances, remontrances*. Ces délibérations produisaient souvent des harangues latines ou françaises, dans lesquelles l'orateur pouvait s'élever aux plus hautes inspirations de l'éloquence. C'est ainsi qu'aux États-Généraux de Tours, en 1484, un des représentants de la noblesse de Bourgogne, Philippe Pot, seigneur de la Roche, prononça

un discours latin, où il développa, avec une audace, une énergie, une puissance de logique extraordinaires, des doctrines politiques qui ne devaient être comprises que deux siècles plus tard. « La royauté, dit-il, est une charge et non une chose héréditaire, et elle ne doit pas toujours passer, comme les biens d'un héritage, aux tuteurs naturels, qui sont les plus proches parents. L'État, privé de tout chef, restera-t-il donc exposé au hasard et au désordre? Non, non : car le soin de son salut sera remis à l'assemblée des trois ordres, non pour qu'elle gouverne elle-même, mais pour qu'elle choisisse des gens capables de gouverner. Dans l'origine le suffrage du peuple, qui était le maître, créa les rois, et le peuple

Fig. 412. — Pierre Seguier (1504-1580).

Fig. 413. — Charles Dumoulin (1500-1566).

Fig. 414. — Gilles Lemaistre (1499?-1562).

Fac-simile de gravures au burin par Léonard Gaultier, de la série dite *Chronologie collée.* Biblioth. de M. Ambroise Firmin-Didot.

adopta de préférence les plus vertueux et les plus habiles. Chaque nation, en élisant un roi, agissait d'après son intérêt et cherchait son avantage; car les princes sont princes, non pour exploiter le peuple et s'enrichir à ses dépens, mais pour le rendre plus riche et faire sa condition meilleure. Les rois qui n'agissent ainsi sont des tyrans et d'indignes pasteurs, parce qu'ils mangent leurs brebis. C'est là le fait des loups et non des pasteurs. »

Aux États-Généraux d'Orléans, en 1560, le chancelier de France, Michel de l'Hospital (fig. 417), ouvrit, par un discours plein de force et de noble simplicité, la première séance, en déclarant, comme Philippe Pot, que l'institution des États-Généraux était essentiellement utile à la monarchie, et que les rois de France ne pouvaient rien faire de mieux, en certaines occasions graves, que de consulter ainsi leurs sujets. « Il n'est, dit-il, acte tant digne d'un roi et tant propre à lui, que de tenir les États, de

donner audience générale à ses sujets et de faire justice à chacun. » Après avoir énuméré tous les maux qui désolaient le royaume, déchiré par les guerres civiles et religieuses, il conseilla de combattre désormais, par une sage tolérance et par la réforme des mœurs, cette anarchie qu'on ne pouvait plus conjurer par des mesures de rigueur implacable. « Nous avons fait, dit-il, comme les capitaines qui vont assaillir le fort de leur ennemi avec toutes leurs forces, en laissant dépourvus et dénués leurs logis. Il nous faut maintenant, garnis de vertus et de bonnes mœurs, assaillir l'ennemi par les armes de la charité, avec prières, persuasion et paroles de Dieu. » Plus tard, les rois présidèrent en personne l'ouverture

Fig. 415. — Jacques Cujas (1520-1590).

Fig. 416. — Pierre Pithou (1539-1596).

Fig. 417. — Michel de l'Hospital (1505-1573).

Fac-simile de gravures au burin par Léonard Gaultier, de la série dite *Chronologie collée*. Biblioth. de M. Ambroise Firmin-Didot.

des États-Généraux et y prirent la parole. L'histoire a conservé le souvenir des discours prononcés par Henri III (fig. 418), à Blois, en 1576 et 1588. Ce roi, qui avait à un haut degré le don de la parole, « se plaisoit, dit Mézeray, aux grandes assemblées et aux actions d'apparat, où il se trouvoit que sa harangue estoit toujours la plus belle, et que mesme les responses qu'il faisoit sans préméditation aux deputez et aux ambassadeurs alloient mieux que leurs pièces préparées avec beaucoup d'art. »

Henri IV n'eut pas à convoquer les États-Généraux, pendant son règne; mais il trouva d'autres occasions de prouver qu'il parlait avec autant de facilité et plus sincèrement qu'Henri III dans les assemblées publiques. Il possédait la véritable éloquence politique, puisqu'il savait en peu de mots persuader, émouvoir, enthousiasmer ses auditeurs. Par exemple, ces simples paroles improvisées dans une réunion des notables de Rouen

(1596) valent tout un discours d'apparat : « Je ne vous ai point réunis, comme faisaient nos prédécesseurs, pour faire approuver mes volontés. Je vous ai assemblés pour recevoir vos conseils, pour les croire, pour les suivre, pour me mettre en tutelle dans vos mains, envie qui ne prend guère aux rois, aux têtes grises, aux victorieux. »

Ce prince excellait aussi dans un autre genre d'éloquence, qui avait joué un grand rôle dans l'antiquité et même au moyen âge, l'éloquence militaire. Dans les premiers temps de la monarchie, ce n'étaient pas les

Fig. 418. — Henri III, roi de France (1551-1589). Fac-simile réduit de la gravure de Léonard Gaultier. Biblioth. de M. Ambroise Firmin-Didot.

chefs d'armée qui animaient, par des allocutions, les soldats qu'ils allaient conduire à l'ennemi; c'étaient les soldats eux-mêmes qui s'excitaient, qui s'encourageaient, par des chants guerriers ou en répétant le cri de guerre de leurs chefs. Cependant l'histoire a enregistré le discours prononcé par le roi Philippe-Auguste, devant son armée, avant la bataille de Bouvines (27 août 1214), et l'on est fondé à croire que ce discours, tel que les chroniqueurs le rapportent, est bien authentique. Il se distingue par un mélange d'énergie, de simplicité et de confiance, qu'on ne peut assez admirer en présence de la coalition de princes et de seigneurs étrangers qui avaient juré la perte du roi de France : « Voici venir Othon l'excommunié et ses

adhérents, dit Philippe-Auguste à ses troupes. L'argent qui sert à les entretenir est de l'argent volé aux pauvres et aux églises. Nous ne combattons, nous, que pour Dieu, pour notre liberté et notre honneur. Tout pécheurs que nous sommes, ayons confiance dans le Seigneur, et nous vaincrons ses ennemis et les nôtres. » Et comme quelques-uns exprimaient le regret d'être forcés de se battre un dimanche : « Les Machabées, s'écria le roi, cette famille chère au Seigneur, ne craignirent pas d'aborder l'ennemi, et le Seigneur bénit leurs armes. » Les capitaines, électrisés, crièrent

Fig. 419. — « Comment Gergeau (Jargeau) fut prins. » Miniature des *Vigiles du roi Charles VII* ms. fr. daté de 1484 (n° 5,054). Bibliothèque nationale de Paris.

à la fois : « Vous, l'élu de Dieu, bénissez nos armes ! » Et l'armée s'agenouilla en répétant ces cris.

Deux siècles plus tard, ce n'est plus un roi de France qui nous montrera le pouvoir de l'éloquence militaire, c'est une jeune fille inspirée, c'est Jeanne d'Arc, qui, avec des paroles plus simples encore, exerce plus d'empire sur ceux qui l'entendent et qui sont des hommes de guerre. Lorsque Charles VII eut ordonné au duc d'Alençon d'accompagner Jeanne au siége de Jargeau occupé par les Anglais, le duc n'était pas d'avis de donner l'assaut. « En avant, lui cria l'héroïne, en avant, gentil duc; à l'assaut ! L'heure est prête, quand il plaît à Dieu. Il veut que nous allions en avant et veut nous aider..... Ah ! gentil duc, as-tu peur ? Tu

sais que j'ai promis à ta femme de te ramener sain et sauf. » L'assaut commence; elle monte la première sur une échelle, du haut de laquelle une pierre énorme la renverse; on la croit morte, mais elle se relève, en agitant sa bannière: « Sus, sus, amis! crie-t-elle encore. Notre sire a condamné les Anglais, ils sont à nous. » La ville est emportée de vive force (fig. 419).

Après avoir cité ce précieux échantillon d'éloquence militaire, il faut traverser plus d'un siècle et demi pour entendre des paroles presque aussi éloquentes sortir de la bouche d'un roi, qui trouvait toujours dans son cœur l'inspiration vraie du courage et du patriotisme. Henri IV accepte la bataille, que lui présente le duc de Mayenne, dans les plaines d'Ivry, sur les bords de l'Eure (14 août 1590). Au moment de faire sonner la charge, il s'adresse à ses soldats : « Mes compagnons, leur dit-il, vous êtes Français. Si vous perdez vos enseignes, ne perdez pas de vue mon panache : vous le verrez toujours dans le chemin de l'honneur. » Dans cette journée mémorable, le bruit courut que le roi était blessé, et l'armée, saisie de douleur, commençait à plier; Henri accourt et s'écrie d'une voix forte : « Tournez vos visages. Je suis plein de vie : soyez pleins d'honneur. » Et, quand la victoire s'est déclarée en sa faveur, il parcourt les rangs de ses troupes qui massacrent les fuyards, en disant d'une voix suppliante : « Mes enfants, épargnez des Français ! » Cette généreuse exclamation prouve que l'éloquence militaire n'a besoin que de quelques mots pour faire éclater sa puissance. Henri IV a été un éloquent homme de guerre en même temps qu'un éloquent homme d'État.

Fragment d'une bordure du *Rationale* de Guillaume Durand, ms. du XIVe siècle. Bibl. de M. Ambr. Firmin-Didot.

TABLE DES FIGURES

I. PLANCHES CHROMOLITHOGRAPHIQUES.

Planches. Pages.

1. Henri d'Albret, roi de Navarre, trouvant la marguerite. Miniature de l'*Initiatoire en la religion chrestienne*. XVIe s. Frontispice.
2. Chastelain offrant son livre à Charles, duc de Bourgogne. Miniature de l'*Instruction d'un jeune prince*. XVe s. 22
3. Résurrection des morts et pesage des âmes. Miniature du *Psautier* de S. Louis. XIIIe s. 72
4. La Sibylle Tiburtine annonçant à Auguste la venue du Christ. Miniature de l'*Historia Orosii*. Manuscrit du XVIe s. 232
5. Carte d'Amérique. Fac-simile d'une carte de l'atlas, exécuté en 1582, par Martinès. 320
6. Le roi d'armes montre au duc de Bourbon les blasons des chevaliers. Miniature des *Tournois du roy René*. XVe s. 330
7. Armes et devise de Marguerite de Navarre. Miniature de l'*Initiatoire en la religion chrestienne*. XVIe s. 344
8. Adenez, le roi des ménestrels, récite le *Roman de Cleomadès*. XIIIe s. 440
9. La Vierge, reine des cieux. Tableau du XVe siècle, à la galerie de Francfort. . . 482
10. Bataille de Jonathas contre Baccide. Miniature de J. Fouquet. XVe s. 498
11. Siége d'une ville défendue par les Bourguignons, sous Charles VI. Miniature des *Chroniques* de Monstrelet. XVIe s. 518
12. Le Théâtre antique. Miniature du *Térence* de Charles VI. Manuscrit du XVe s. . . 534
13. Prédication de saint Étienne. Peinture à fresque de Fra Angelico. XVe s. 576

II. GRAVURES.

Pages.

Abbatia (Bernard), astrologue 116
Alchimiste (l'), gr. XVIe s. 253
— allemand, gr. XVIe s. 205
Alchimistes : Bacon (Roger) 202
— Geber 197
— Hermès 195
— Lulle (Raimond) 199
— Morienus 220
— Paracelse 211
Alexandre et la bête à trois cornes. XIIIe s. . . 306
— et les dragons cornus 129
— et les dragons et scorpions 127
— et les hommes à tête de cheval . . . 225
— et les lions blancs 307
— et les sauvages 229
— et les serpents 227
Alphonse X, roi de Castille, statue. XIIIe s. . . 510
Amende honorable des sergents. XVe s. 33
Amoureux (les) au printemps. XVIe s. 101
Arbre (l') des êtres et des substances, gr. 1514. 56
— qui pleure, gr. XVIe s. 281
Arc à double compartiment. XVIe s. 111
Arche (l') de Noé, min. XIIe s. 123
Arioste (l'), poëte italien, gr. XVIe s. 489
Armement d'un chevalier, min. XVe s. 425
Armes d'Alphonse X, roi de Castille. XIIIe s. . . 336
— d'Anne de Bretagne. XVe s. 350
— de Catherine d'Aragon. XVIe s. 339
— d'Emmanuel, roi de Portugal. XVe s. . . 335
— de France au XVe s. 354
— de Godefroi de Bouillon. XIe s. 337
— de Guillaume d'Orange. XVIe s. 336

Pages.

Armes d'Henri V, roi d'Angleterre. XVe s. . . . 532
— de Jean II, roi de France 335
— de Jeanne d'Arc. XVe s. 340
— de Marie Tudor, reine d'Angleterre. XVIe s. 347
— de Martin Ier, roi d'Aragon. XIVe s. . . 335
— des Orsini. XIVe s. 341
— de Paul III, pape. XVIe s. 338
— des Piccolomini 335
— de Richard Cœur de Lion. XIIe s. 335
— de Robert d'Anjou, roi de Naples 336
Arrivée de sainte Ursule à Cologne, min. XVe s. 299
Assembleur (l'), min. XVe s. 405
Astrologie (dame), min. XVIe s. 231
Astrologue : Abbatia (B.) 116
Astronome (un). XIIIe s. 103
— allemand. XVIe s. 110
Atelier monétaire au XVe s., gr. 206
Augustin (S.) donnant les règles de son ordre. 65
Auteur (l') dans un cimetière, min. XVe s. . . . 561
— et sa Pensée, min. XVe s. 557
Bacchis et le pêcheur, min. Xe s. 539
Bacheliers et professeurs de Pont-à-Mousson. 77
Bacon (Roger), philosophe 202
Baïf (Antoine de), poëte français. XVIe s. 494
Bannière des aiguilliers-épingleurs 353
— des apothicaires de Caen 176
— — de Saint-Lô 176
— des bouchers d'Amiens 352
— des cabaretiers de Calais 352
— des chirurgiens de Caen 185
— — du Mans 185
— — de Saintes 185

Pages.
Bannière des cordonniers de Douai 353
— des couvreurs de Tours 353
— des fondeurs de Paris 353
— des maréchaux de Saint-Lô. 352
— des médecins d'Amiens. 185
— — de Mayenne 185
— — de Vire 185
— des potiers d'étain de Lyon 353
— des savetiers de Saint-Omer. 352
— des tailleurs de Béthune. 352
— des tapissiers de Bordeaux 352
— des teinturiers de Saint-Lô. 353
Bataille de gueux et de paysans, min. xve s. . . 85
Bâton de l'infanterie dijonnaise. xvie s. 273
Bedeau d'université, min. xve s. 15
Bedeaux de facultés. xvie s. 181
Bellay (Joach. du), poëte français. xvie s. . . . 494
Belleau (Remi), poëte français. xvie s. 494
Bergers célébrant la venue du Messie. xve s. 447
Bibliothèque de Saint-Marc, à Venise. 407
Blason : métaux 327
— partitions de l'écu . . . . . 332 et 333
Boèce et dame Philosophie. xve s. 48
Bonaventure (S.), fresque. xve s. 67
Bourbon (duc de) armé de pied en cap. xve s. 343
Bourgeois (le) en hiver. xvie s. 101
Boutiques au xve s. 179
Brunehaut fait construire les chaussées. xve s. 301
Cancionero (extrait d'un). xve s. 486
Carte de la Gaule, fragment. xiiie s. 297
— de l'île de Sardaigne. xiie s. 295
— de l'île Taprobane. xve s. 315
— du monde romain. xiie s. 293
Centaure (le), constellation. xive s. 95
Cercles équatoriaux. xvie s. 113
Chanson de Pons de Capdeuil. xiiie s. 464
— de Quenes de Béthune 467
— de Thibaut de Champagne. xiiie s. . . 468
Chant de l'épée, mélodie scandinave. 456
— des croisés. 1096 438
Chanteur de complaintes. xiiie s. 449
Chariot (le) de la mère Folle. 271
Charlatan (le) opérateur, grav. 187
Chartier (Alain) réconforté par l'Espérance. 480
Château (le) d'amours, min. xve s. 483
Châtiment (le) des verges, min. xve s. 9
Chien (le) de mer, grav. xve s. 132
Chirurgien allemand, grav. xvie s. 183
Chroniqueurs : Commines (Ph. de) 530
— Froissart (Jean) 522
Cigogne (la), grav. xve s. 154
Claude, reine de France. xvie s. 189
Clément IV, pape. xiiie s. 63
Clermont en Beauvoisis, plan. xvie s. 309
Clovis, statue équestre. xiiie s. 501
Combats fabuleux d'Alexandre. Voy. Alexandre.
Commines (Ph. de), historien, dessin 530
Congrès de la Wartbourg. xive s. 471
Conquête fabuleuse de Jérusalem, min. xve s. 507
Constellation : le Centaure. xive s. 95
— Persée et Andromède. xive s. . . 93
Construction de la tour de Babel. xve s. 379

Pages.
Contre-sceaux : Faculté de médecine de Paris. xive s. 167
— Université de Paris. xive s. . . 61
— — nation d'Angleterre. 5
— — de France 5
— — de Normandie . . . 6
— Université de Picardie 6
— — de Reims. xve s. 7
Copiste écrivant. xve s. 427
Cordonnier mettant en forme. xve s. 370
— (le) et son client. xve s. 371
Couronnement de Charlemagne, min. xve s. . 409
— — — xive s. . 505
— du khan des Tartares, min. xve s. 509
Cour plénière de dame Justice, min. xive s. . . 57
Courrier suisse, statue. xve s. 14
Cuisinier (le), min. xve s. 541
Cujas, jurisconsulte. xvie s. 600
Daurat (Jean), poëte français. xvie s. 494
Débat de la Noire et de la Tannée, min. xve s. 481
Découverte de Saint-Domingue. xve s. 317
Dédicace d'une bible à Charles le Chauve. ixe s. 51
Degrés (les) de l'enseignement, gr. 1508 571
Devise de Catherine de Médicis. xvie s. 349
— de Charles IX, roi de France. xvie s. . 348
— de Charles-Quint, empereur. xvie s. . . 348
— de François Ier, roi de France. xvie s. . 363
— des Gueux de Flandres. 1566 363
— d'Henri III, roi de France. xvie s. . . . 348
— d'Henri VII, roi d'Angleterre. xve s. . 348
— de Jean sans Peur. 1406 367
— de Léon X, pape. xvie s. 348
— de Louis, duc d'Orléans. 1406. 367
— de Louis XII, roi de France. xvie s. . 363
Diable (le) et le magicien. xiiie s. 246
Dieu créa le monde par compas, min. xve s. . . 121
Docteur de l'Université de Paris. xve s. 12
— flamand haranguant, min. xve s. . . . 589
Docteurs italiens. xve s. 71
Dragon (le) et le béhémot, min. xiie s. 275
Dragons, min. xive s. 243
Druide et sacrificateur gaulois. 223
Dumesnil (B.), conseiller. xvie s. 598
Dumoulin (Charles), avocat. xvie s. 599
Écoliers à genoux, bas-relief. xiie s. 24
— de l'université de Prague, xvie s. . . . 39
Élection fabuleuse de saint Pierre comme pape. 403
Éloquence (l') sacrée, min. 1466. 587
Encadrement des *Dames de rhétorique*. xvie s. 43
— de la *Vie de saint Jérôme*. xve s. 139
Enfance (l') de Jésus, bas-relief. xive s. 549
Enlèvement d'Hélène, gr. xve s. 363
Entrée de Charles VII à Rouen, min. xve s. . . 521
Envoyés du Soudan aux croisés, min. xiiie s. 515
Épi de faîtage. xvie s. 143
Érasme (Didier), portr. xvie s. 83
Ermite (l') et Robert le Diable. xive s. 545
Esclave (l') et l'avocat, min. xe s. 534
Esculape, divinité gauloise 153
Espence (Claude d'), prédicateur. xvie s. . . . 596
Esus, divinité gauloise 119
Extraction des métaux précieux. xve s. 208

Pages.
Faits d'armes et de chevalerie, min. xve s. . . 527
— — — . . . 529
Faye (J.), conseiller. xvie s. 598
Fée (la) filandière, gr. xvie s. 355
Fiançailles de l'archiduc Maximilien. xve s. . 517
Fonte des métaux précieux. xve s. 209
— d'une cloche, min. xive s. 203
Fou de cour. xve s. 361
— jouant de la cornemuse 265
— tenant sa marotte, xve s. 265
Fourneau, cornues et alambics. xvie s. 213
Fourneaux d'alchimistes. xvie s. 214
— et appareils divers. xvie s. 215
Fragment de la *Divine Comédie*. xive s. 391
— de Wolfram d'Eschenbach. xiiie s. . 472
François (S.) d'Assises parlant aux oiseaux, min. xiiie s. 125
Froissart (Jean), chroniqueur, dessin. 522
Galère du xvie s., dessin. xvie s. 321
Gargouille (la), vitrail. 277
Gaule (la), carte. xiiie s. 297
Garnier (Robert), poëte français. xvie s. 566
Geber, alchimiste 197
Généalogie des rois de France. xve s. 519
Gloires de l'ordre de Saint-Dominique. xve s. . 585
Gondole vénitienne, gr. 1597. 457
Grégoire le Grand envoie des missionnaires en Angleterre, min. xe s. 575
Grégoire IX, pape, fresque. 583
Guérison d'un malade par un saint, gr. xvie s. 161
Henri III, roi de France. xvie s. 601
Hermès, alchimiste 195
Heure (l') de la mort, allégorie. xve s. 59
Hiérarchie (la) ecclésiastique, fresque. xive s. 55
Hommes animaux, min. xive s. 257
Honorius III, pape, fresque 582
Horoscope (un). xvie s. 235
Images fantastiques vues dans le ciel, gr. xvie s. 239
Incendie de la prison de Bel Accueil. xive s. . 389
Initiale (grande). xve s. 3
Innocent IV, pape. xiiie s. 177
Institution des langues. xvie s. 380
Instrument à dessiner en perspective. xvie s. . 109
— à faire des portraits. xvie s. . . . 107
Intérieur d'école. xvie s. 25
— de la maison d'un médecin. xve s. . 175
Jérôme (S.) et deux cardinaux, min. xve s. . . 569
Jodelle (Étienne), poëte français. xvie s. 494
Laboratoire (le) de l'alchimiste. xvie s. 217
Lancelot et Genièvre, min. xve s. 421
Leçon d'astronomie au xiiie s. 99
Le Féron (Jean), héraldiste, présente un ouvrage à Henri II, min. xvie s. 350
Légistes : Cujas 600
— Dumesnil (B.). 598
— Dumoulin (Charles) 599
— Faye (J.). 598
— Lemaistre (Antoine) 599
— L'Hospital (Michel de). 600
— Pibrac (Gui de). 598
— Pithou (Pierre). 600
— Seguier (Pierre). 599

Pages
Lemaistre (Antoine), avocat. xvie s. 599
Léproserie. xiiie s. 163
Lettre autographe de Christophe Colomb. 1502. 319
L'Hospital (Michel de), chancelier. xvie s. . . . 600
Lorraine (Charles de), cardinal. xvie s. 596
Louis (saint) allant aux Cordeliers, min. xve s. 21
Loup (le) trompant l'âne, grav. xve s. 359
Lulle (Raimond), philosophe. 199
Main (la) gauche, gr. xvie s. 237
Maître (le) d'école. xve et xvie s. . . . . 29 et 31
Mandeville (Jean de) prend congé du roi. xve s. 313
Marche du bœuf gras, vitrail. xvie s. 263
Marguerite de Valois, dessin. xvie s. 493
Mariage d'une vieille et d'un jeune homme. 249
Marot (Clément), poëte français. xvie s. 558
Marques d'imprimeurs : Berton (B.) 145
— — Bonhomme (Macé). . . 285
— — Estienne (Charles). . . 147
— — Ledru (Pierre). 559
— — Merlin (G.). 146
— — Saint-Denis (Jean). . . 114
— — Verard (Antoine). . . 432
Mathématiciens, min. xiiie s. 91
Médecin (le), gr. xve et xvie s. . . . . 155 et 173
Médecins : Paracelse. 211
— Vesale (André). 291
Mélusine, gr. xve s. 289
Mère (la) Sotte, marque. 1505. 559
Merlin et la fée Viviane. 422
Métaux du blason. 327
Mineur (le), grav. xvie s. 201
Minnesingers. xive s. 453
Moines agriculteurs. xiiie s. 124
Moissonneur (le). xvie s. 101
Monde (le) marin, min. xiiie s. 131
— romain, carte. xiie s. 293
— végétal. xvie s. 146
Monétaire (le), gr. xvie s. 207
Monstres nés du déluge, gr. xve s. 276
Morienus, alchimiste. 220
Mort de Joseph d'Arimathie, min. xve s. . . . 423
— du paladin Roland, vitrail. xiiie s. 411
— (la) médecin, min. xvie s. 171
— — présidant aux batailles, min. xve s. . 531
Mosquée d'Abdérame à Cordoue. 475
Musiciens allemands, gr. xvie s. 455
Musique (la), gr. 1508. 451
Narcisse à la fontaine. xive s. 389
Navigateurs (les) et la baleine, min. xe s. . . . 304
Nicolas (S.), patron des écoliers. xiiie s. . . . 35
Noël en patois bourguignon. 448
Ode à Mécène, écriture du xie s. 462
Opérateur (l'), grav. xvie s. 182
Origine de la croix de Bourgogne, min. xve s. 525
Page xylographique. xve s. 381
Palais (le) d'amours, min. xve s. 429
Paracelse, médecin. 211
Parasite (le) et le soldat, min. xe s. 537
Paré (Ambroise), chirurgien. xvie s. 192
Partitions de l'écu 332-335
Pathelin plaidant pour le berger, gr. xve s. . . 553
— prenant la pièce de drap, gr. xve s. . 555

Pages.
Pêche (la) fluviale, gr. XVIe s. 135
Pégase, min. XVe s. 477
Peigne en bois sculpté. XVe s. 372
Persée et Andromède, constellations. XIVe s. . 93
Phénix (le) renaissant, grav. 148
Philippe le Bon confie l'éducation de son fils à Chastelain, min. XVe s. 439
Philosophie (dame), min. XVe s. 79
Pibrac (Gui de), conseiller. XVIe s. 598
Pithou (Pierre), jurisconsulte. XVIe s. 600
Plan de Clermont en Beauvoisis. XVIe s. . . . 309
Pléiade (la). XVIe s. 494-495
Poésie (la) et la musique, min. XIIIe s. 435
Poètes : Arioste (l'). 489
— Baïf (Antoine de). 494
— Bellay (Joachim du). 494
— Belleau (Remi). 494
— Daurat (Jean). 494
— Garnier (Robert). 566
— Jodelle (Etienne). 494
— Marot (Clément). 558
— Ronsard (Pierre de). 494
— Sannazar. 487
— Thyard (Pontus de) 495
Pot (le) cassé, marque. XVIe s. 396
Prédicateurs : Espence (Claude d'). 596
— Lorraine (cardinal de) 596
— Savonarole (J.). 593
Prédication d'un apôtre, fresque. XVe s. 573
— en plein air. 1402. 579
Preux (les) de l'histoire sainte, min. XVe s. . . 401
Prince (le) des ténèbres. XVe s. 241
Prise d'Alençon, min. XVe s. 511
— de Jargeau, min. XVe s. 602
— d'une place forte en Guienne. XVe s. . . . 513
Procureur de la nation de Picardie. XVe s. . . 13
Promenade (la) en été. XVIe s. 101
Prose de l'âne, en plain-chant. XVIe s. 268
Proverbes : Charrue (la) devant les bœufs. . . 374
— Etrille-Fauveau. 374
— *Margaritas ante porcos.* XVe s. . 374
— Ni la mort ni le venin. 376
Purgatoire de saint Patrice, min. XIVe s. . . 278-279
Quart de cercle. XVIe s. 111
Rébus servant d'enseigne. XVIe s. 373
— tiré des *Heures de N.-D.* 1513. 373
Réception d'un docteur, grav. XVIe s. 17
Recteur de l'université de Paris. XVe s. 12
— — de Prague. XVIe s. . . . 39
Règne (le) de l'Antechrist, grav. XVIe s. 283
Robert (le roi) composant des séquences. XIVe s. 385
Roi (le) d'armes présente les lettres des seigneurs du tournoi, min. XVe s. 331
Roi (le) Marc frappant Tristan. min. XVe s. . 419
Ronsard (Pierre de), poëte français. XVIe s. . . . 494
Roue (la) de Fortune, min. XVe s. 49
Sabbat (le), gr. XVIe s. 259
Saisons (les), min. du XVIe s. 101

Pages.
Salle (une) de l'Hôtel-Dieu de Paris, grav. XVIe s. 165
Salomon et Marcoul, gr. XVe s. 356
Sannazar, poëte italien. XVIe s. 487
Sardaigne (île de), carte. XIIe s. 295
Savonarole (Jérôme). XVe s. 593
Sceau du collége Baliol, à Oxford. 41
— de la faculté de droit de Prague. 86
— — de médecine de Paris. XIVe s. 167
— — de théologie de Paris. XIVe s. 61
— — — de Prague. . . 86
— de la nation d'Angleterre. XIVe s. 5
— — de France. XIVe s. 5
— — de Normandie. XIVe s. . . . 6
— — de Picardie. XIVe s. 6
— de la ville de Dunwich. XIIIe s. 303
— de l'université d'Aix en Provence. XVIe s. 8
— — de Bourges. XVe s. 8
— — de Cambridge. 41
— — d'Oxford. 41
— — de Prague. 41
— — de Reims. XVIe s. 7
— des Quatre nations de Paris. 11
Sciences (les) naturelles et la philosophie, grav. 81
Scorpions naissant de la fumée de l'abîme, min. 247
Seguier (Pierre), chancelier de France. XVIe s. 599
Seigneurs blasonnant leurs fenêtres. XVe s. . . 342
Semeur (le). XVIe s. 101
Sept (les) saints de Bretagne, gr. XVIe s. 503
Sermon sur la vanité des choses mondaines. . 595
Sextant. XVIe s. 113
Siége d'Harfleur par Charles VII, min. XVe s. . 523
Sirène (la), marque. XVIe s. 290
Sixte-Quint, pape. XVIe s. 597
Songe de Childéric Ier, min. XIVe s. 287
Système cosmogonique de Ptolémée. XVIe s. . . 105
Systèmes planétaires. XVIe s. 89
Taprobane (île), carte. XVe s. 315
Thyard (Pontus de), poëte français. XVIe s. . . 495
Tondeur (le). XVIe s. 101
Tonte des moutons, min. XVe s. 133
Tréteaux d'un bateleur, min. XIVe s. 365
Tristan à la chasse, min. XVe s. 417
Trois (les) morts et les trois vifs, min. XIVe s. . 479
Trouvère français, min. XIVe s. 460
— s'accompagnant sur la viole. XIIe s. 465
Tycho Brahé, astronome. XVIe s. 115
Vanité des choses humaines, min. XVe s. . . . 485
Vertus (les) engagent Christine de Pisan à écrire un livre de morale, min. XVe s. 393
— et les Vices, min. XVe s. 75
Vesale (André), médecin. XVIe s. 291
Vieillard (le) et la servante, min. Xe s. 535
Vision de Charlemagne, min. XIVe s. 230
Vœu des compagnons de S. Ignace, gr. XVIIe s. 323
Vue de l'université de Leyde. 1614 42
— de l'abbaye de Saint-Germain des Prés . . 69
— de la cathédrale de Cordoue 157
Vulcain, divinité gauloise 194

FIN DE LA TABLE DES FIGURES.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

UNIVERSITÉS, ÉCOLES, ÉCOLIERS 1

Légende de la fondation de l'Université de Paris, par Charlemagne. — Écoles du cloître Notre-Dame. — Origine du nom de l'*Université*. — Organisation universitaire. — Les quatre Nations et les quatre Facultés. — Le recteur et les autres officiers de l'Université. — Les grands et les petits messagers. — Priviléges de l'Université. — Sa puissance et sa décadence. — Son rôle politique. — Création des Universités provinciales. — Grandes écoles de la rue du Fouarre. — Les colléges de Paris. — Désordres des écoliers. — Leurs jeux. — Leurs fêtes. — Foire du Lendit. — Universités étrangères.

SCIENCES PHILOSOPHIQUES 45

Anéantissement de la philosophie païenne. — Nouvelle philosophie chrétienne. — Martianus Capella. — Boèce et Cassiodore. — Isidore de Séville. — Bède, Alcuin, Raban Maur. — Jean Scot Érigène. — Origine de la scolastique. — Gerbert. — Le réalisme et le nominalisme. — Béranger de Tours. — Roscelin et saint Anselme. — Guill. de Champeaux et Abailard. — Gilbert de la Porrée et saint Bernard. — Amaury de Bène. — Albert le Grand et saint Thomas d'Aquin. — Les Franciscains et les Dominicains. — Guillaume d'Ockam. — Décadence de la scolastique. — Platoniciens et Aristotéliens. — Philosophie de la Renaissance. — Écoles luthériennes. — P. Ramus. — Montaigne.

SCIENCES MATHÉMATIQUES 87

Anciens systèmes du monde planétaire. — Ptolémée et Aristarque de Samos. — Boèce, Pappus et Gerbert. — École de Bagdad. — Écoles de mathématiques en Espagne, en Italie, en Angleterre et en France. — Travaux astronomiques des Arabes. — Roger Bacon et maître Pierre. — Albert le Grand et saint Thomas d'Aquin. — Progrès des mathématiques. — Papes et rois, qui protégent les sciences exactes. — Le roi de Hongrie Matthias Corvin. — Principaux ouvrages composés au xve siècle. — Pic de la Mirandole. — Pierre Ramus. — Tycho Brahé et Copernic.

SCIENCES NATURELLES 117

Les sciences naturelles dans l'antiquité. — Leur décadence au moyen âge. — Économie rurale sous Charlemagne. — Le moine Strabus. — Jardins botaniques. — La médecine donne naissance à la botanique. — Hildegarde, abbesse de Bingen. — Pierre de Crescentiis. — Vincent de Beauvais. — Fables, erreurs populaires. — Jean Dondi. — Barthélemy de Glanville. — Voyageurs naturalistes. — Aristote et Pline remis en honneur. — Les jardins au xvie siècle. — Conquêtes de la science par les voyages. — Bernard Palissy. — G. Agricola, Conrad Gessner. — Méthodes de botanique. — Peintres et graveurs d'histoire naturelle.

Pages

SCIENCES MÉDICALES. 149

Déchéance de la médecine après Hippocrate. — École de Galien. — École d'Alexandrie. — Talismans et oraisons contre les maladies. — Médecine monastique. — Femmes médecins. — Écoles arabes. — Écoles de Naples, du Mont-Cassin et de Salerne. — Frères hospitaliers. — École de Cordoue. — Épidémies venues de l'Orient. — Apparition de la chirurgie militaire. — Écoles de Montpellier et de Paris. — Lanfranc défenseur de la chirurgie. — Collége de Saint-Côme à Paris. — Gui de Chauliac. — Lutte des chirurgiens et des barbiers. — Police médicale. — Les sciences occultes dans la médecine. — Lutte des chirurgiens et des médecins. — Les médecins au XVIe siècle. — André Vesale. — Ambroise Paré.

CHIMIE ET ALCHIMIE. 193

Dioclétien fait brûler les livres de chimie. — Aroun-al-Raschid protége l'art sacré. — Geber, un des premiers chimistes. — Rhasès. — La chimie en honneur chez les Sarrasins. — Avicenne, Sérapion, Mesué. — Albucasis et Averrhoès. — Le solitaire Morienus. — Albert le Grand et Gerbert. — Vincent de Beauvais. — Raymond Lulle. — Les lullistins ou illuminés. — Arnaud de Villeneuve. — Roger Bacon. — Invention des lunettes. — L'alchimie au quinzième siècle. — L'Italien J.-B. Porta. — Origine des Rose-Croix. — Paracelse. — Georges Agricola. — Conrad Gessner. — Corneille Agrippa. — Histoire de Nicolas Flamel. — L'alchimie enfante la métallurgie.

SCIENCES OCCULTES 221

Origines de la magie. — Savants et philosophes réputés magiciens. — Différentes formes des sciences occultes. — L'onéirocritie. — Onéirocrites et devins. — La nécromancie. — Pratiques des nécromanciens. — L'astrologie. — Astrologues célèbres. — La chiromancie. — L'aéromancie et autres divinations. — L'art angélique et l'art notoire. — Les sorts des saints. — La magie. — Évocation des bons et des mauvais génies. — Pactes avec les démons. — Magiciens célèbres. — Formules et cercles. — Encens et parfums. — Talismans et images. — L'envoûtement. — Les sagittaires. — Le mauvais œil. — Alchimie magique. — La kabale. — Les fées, lutins et esprits. — Les loups-garous. — Le sabbat. — Procès de sorcellerie.

CROYANCES POPULAIRES. 261

Superstitions dérivées du paganisme. — Saturnales des anciens. — Fêtes des Barbatoires. — Fête des Diacres. — La Liberté de décembre, ou fête des Fous. — Fête de l'Ane. — Rituel de Sens. — Fête des Innocents. — Monnaies des Innocents et des Fous. — Confrérie de la Mère Sotte. — La Mère Folle de Dijon. — Le Serpent, ou le Diable. — Purgatoire de saint Patrice. — Le Juif Errant. — L'Antechrist et la fin du monde. — Prophéties des Sibylles, de Merlin et de Nostradamus. — Les songes et les visions. — Spectres et apparitions. — Prodiges. — Talismans.

SCIENCES GÉOGRAPHIQUES 291

Géographes latins et grecs. — Mensuration du monde romain. — Voyages d'Hippalus et de Diogène. — Marin de Tyr, Pomponius Mela et Ptolémée. — Itinéraires peints et figurés. — Invasions barbares. — Étienne de Byzance. — Ignorance géographique, du VIe au Xe siècle. — Charlemagne et Albert le Grand. — Dicuil. — La géographie chez les Arabes. — Maître Pierre et Roger Bacon. — Vincent de Beauvais. — Voyageurs en Asie au XIIIe siècle. — Navigations des Portugais. — Planisphère de Fra Mauro. — Premières éditions de Ptolémée. — Expéditions maritimes du XVe siècle. — Christophe Colomb et Améric Vespuce. — Voyageurs espagnols, hollandais, français, etc., au XVIe siècle.

SCIENCE HÉRALDIQUE 325

Origines fabuleuses du blason. — La science héraldique à l'époque de la féodalité. — Premières armoiries, aux XIe et XIIe siècles. — Signification des couleurs et des pièces de l'écu. — Rois et hérauts d'armes. — Figures héraldiques. — Quadrupèdes, oiseaux, poissons. — Plantes, fleurs et

Pages.

fruits. — Légende des fleurs de lis. — Armes parlantes. — Le blason est partout au XIIIe siècle. — Timbres, heaumes, cimiers. — Devises et emblèmes. — Enseignes des marchands. — Usurpateurs d'armoiries. — Décadence de la science héraldique.

PROVERBES. 355

Ancienneté des proverbes chez tous les peuples. — Les proverbes au moyen âge. — Salomon et Marcoul. — Proverbes aux philosophes. — Proverbes ruraux et vulgaux. — Guillaume de Tignonville. — Proverbes aux vilains. — Dit de l'Apostoile. — Proverbes historiques. — Proverbes dans les ouvrages en prose et en vers. — Les proverbes français au XVIe siècle. — Proverbes étrangers. — Usage des proverbes. — Recueil de proverbes du connétable de Bourbon.

LANGUES. 377

Origines des langues. — Décadence de la langue latine. — Le celtique et le tudesque. — La langue rustique. — Dialectes vulgaires néo-latins. — Premiers monuments de la langue française. — Serment de Louis le Germanique, en 842. — Lois de Guillaume le Conquérant. — La langue d'oc et la langue d'oil. — Poëme de Boèce. — *Chanson de Roland.* — Fabliaux. — *Roman de la Rose* — Villehardouin. — Le sire de Joinville. — Froissart. — Influence des écrivains flamands. — Antoine de la Sale. — Les *Cent Nouvelles nouvelles* et Villon. — L'hellénisme et l'italianisme. — Clément Marot et Rabelais. — Ronsard, Montaigne, Malherbe.

ROMANS. 397

Origine du nom de roman. — Romans grecs et latins. — Débat des savants sur les premiers romans français. — Ces romans sont sortis des chants populaires et des chroniques latines. — Anciens romans en prose et en rime. — Les trois *materes* des chansons de geste. — Leur classification. — Manuscrits des jongleurs. — Assembleurs et trouvères. — *Chanson de Roland.* — Progrès de la *romancerie* pendant les croisades. — Romans bretons. — *Tristan.* — *Lancelot.* — *Merlin.* — *Saint-Graal.* — Décadence des romans au quatorzième siècle. — Refonte des anciens romans. — Petits romans du quinzième siècle. — Le roman à l'étranger. — Les *Amadis.*

CHANTS POPULAIRES. 433

Définition et classification du chant populaire. — Chants des Germains, des Gaulois, des Goths et des Francs. — Charlemagne les fait recueillir. — Vestiges des plus anciens chants. — Chants historiques de la France jusqu'au seizième siècle. — Chants romanesques. — Chants religieux. — Les noëls et les cantiques. — Chants légendaires. — Chants domestiques. — Musique des chants populaires. — Chants provinciaux. — Chants de l'Allemagne. — Les Minnesingers et les Meistersingers. — Chants de l'Angleterre, de l'Écosse et des pays du Nord. — Chants de la Grèce, de l'Italie et de l'Espagne.

POÉSIE NATIONALE 461

Décadence de la poésie latine. — Origines de la poésie vulgaire. — Troubadours, trouvères et jongleurs. — Rutebeuf. — Thibaud de Navarre et son école. — Marie de France. — Roman du *Renard.* — Bible Guyot. — Roman de la Rose. — Les Minnesingers. — Dante. — Le Romancero. — Les Meistersingers. — Pétrarque. — Poëtes anglais; Chaucer. — Eustache Deschamps, Alain Chartier, Charles d'Orléans, Villon. — Chambres de rhétorique. — Poëtes de la cour de Bourgogne. — Poésie latine moderne. — Poëmes chevaleresques en Italie. — Clément Marot et son école. — Les poésies épiques, le Tasse, Camoëns. — Poëtes de l'Allemagne et des pays du Nord. — Ronsard et son école — La poésie sous les Valois.

CHRONIQUES, HISTOIRES, MÉMOIRES. 497

Premiers historiens de l'Église. — Derniers historiens latins et grecs. — Chroniques latines : Marius, Cassiodore, Jornandès. — Grégoire de Tours. — Frédégaire. — Chroniques monastiques. — Chro-